UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

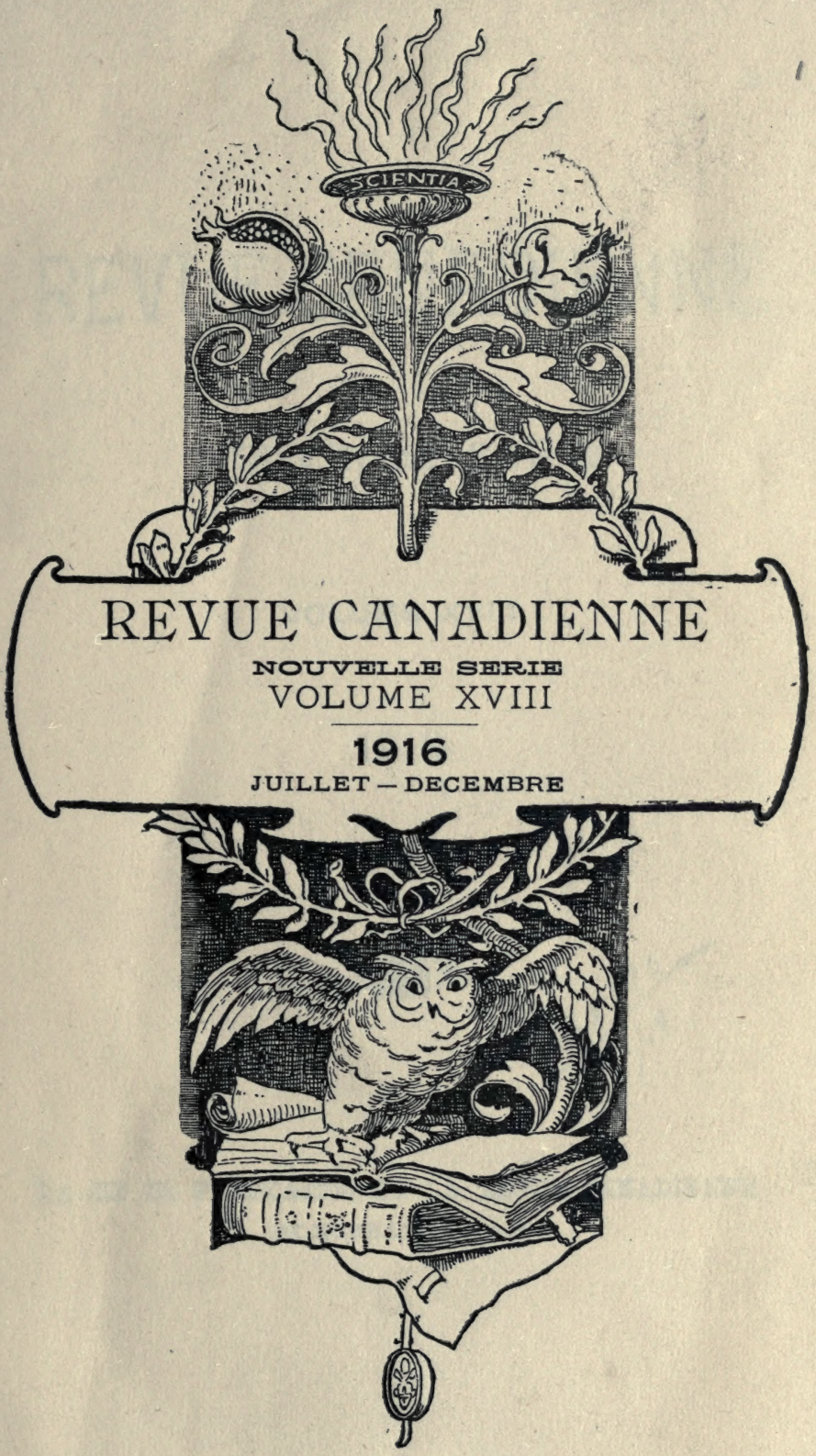

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE

VOLUME XVIII

1916

JUILLET — DECEMBRE

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecanadienne71montuoft

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XVIII

1916

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

141576
6/2/19.

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
MONTRÉAL, Canada

AP
21
R34
v. 71

A la Faculté des arts [1]

TOUS se rappellent l'apostrophe brutale. Le poète, après avoir exprimé son admiration pour le génie militaire de Napoléon, condamne cependant sa mémoire. Il motive son blâme par cette interpellation imagée :

Tu méprisas toujours, comme une arme émoussée,
Le seul glaive qui dure : esprit, âme, pensée.

Il serait faux de prétendre que les nations, depuis le 4 août 1914, ont " *méprisé le seul glaive qui dure* ". Mais il est vrai que la date fatale leur en a mis de force un autre entre les mains. Elles ont dû le manier sans relâche depuis deux ans. Cette contrainte a fait se rouiller au fourreau l'arme par excellence de la pensée, l'expression littéraire.

* * *

Notre Faculté des arts a subi le contrecoup de cette gêne.

Un premier deuil lui est allé au coeur, bien qu'il n'ait pas affecté son personnel enseignant. Son doyen, Mgr Racicot, auxiliaire de Montréal, voyait déjà, depuis trois ou quatre ans, son action paralysée par une maladie pénible. La Providence, en l'appelant là-haut dans le cours de cette année, lui a fait un sort meilleur. Le successeur du regretté

(1) Rapport du travail accompli pendant les années universitaires 1914-15 et 1915-16. Lu à la séance publique de clôture, le mercredi 3 mai 1916.

défunt, Mgr Georges Gauthier, a tracé, en quelques pages aussi pleines d'onction que de vérité, le portrait de ce prêtre selon le coeur de Dieu. L'Université n'oubliera pas de sitôt cet homme d'action; il lui avait rendu d'incalculables services. La Faculté des arts surtout, dont il était le doyen, se souviendra de l'intérêt qu'il portait à ses moindres développements.

La mort de Mgr Racicot a frappé la Faculté dans son personnel administratif. Le départ de M. René Gautheron l'a atteinte dans son personnel enseignant. Au premier appel de sa patrie, notre professeur de littérature est parti pour l'autre front de bataille. La fortune lui fit là bonne figure. Analyste délicat, il disséquait ici avec art les meilleures pages des auteurs de France. Evocateur charmant, il ressuscitait les époques, les moeurs, les traditions dont les mémorialistes gardent pieusement le souvenir. Là-bas ses chefs lui ont conservé sa plume. Secrétaire d'état-major, il apporte à la rédaction d'ordres et de rapports techniques la même clarté, la même sobriété, la même vigueur que celles qui distinguaient ici ses conférences intimes ou publiques. Le militaire est demeuré lettré ; le lettré ne semble nuire en rien au militaire.

Si la France a bénéficié d'une force effective, la Faculté des arts a du même coup perdu le meilleur de la sienne. Le cours de littérature dût être supprimé durant toute l'année 1914-1915. Cette suspension, plusieurs en ont exprimé leur regret. Devant l'inévitable, ils ont compris. Pendant la première année au moins du conflit, la parole devait se taire devant l'action.

I

La Faculté des arts n'est pas cependant demeurée absolument inactive. Elle a travaillé à développer son organisation.

L'enseignement secondaire est l'avenue qui conduit jusqu'à elle. Elle s'est attachée à embellir cette avenue. Trois oeuvres surtout ont attiré son attention : les collèges classiques et classico-commerciaux où se forme la jeunesse virile, l'Ecole d'enseignement pour les jeunes filles et l'enseignement moderne pour les communautés de Frères.

* * *

Ce dernier organisme remonte à quelques années déjà. De par leur nature, les congrégations de Frères sont destinées à l'enseignement primaire. Certains de leurs membres estimèrent qu'ils accroîtraient leur compétence dans leur domaine propre s'ils conquéraient de plus le diplôme d'un enseignement supérieur au leur. L'enseignement secondaire moderne fut donc créé. Le programme en est en tout semblable à celui de l'enseignement secondaire classique, excepté sur un point. Les langues vivantes, le français et l'anglais, remplacent ici les langues mortes, le grec et le latin. Le programme est on ne peut plus compréhensif. Il impose, aux candidats de lettres, quatre années d'études surérogatoires ; il en impose quatre également aux candidats de sciences. Le Frère qui aspire au baccalauréat de lettres-sciences doit donc parcourir tout un nouveau cycle de huit années d'études complexes. L'on ne saurait exagérer ni l'aridité de leur tâche volontaire, ni le mérite des concurrents. Tout ce labeur, ils doivent l'accomplir sans déroger en rien à leurs fonctions et obligations de professeurs. Celles-ci les absorbent pendant huit heures par jour en moyenne. On imagine à quel degré les candidats portent l'esprit de travail et l'ambition de réussir.

Jusqu'à l'heure, quatre congrégations ont accepté ce nouveau fardeau : les Frères Maristes d'Iberville, les Frères

de l'Instruction chrétienne de Laprairie, les Frères de Sainte-Croix de la Côte-des-Neiges et les Frères de la Croix de Jésus de Rimouski. En 1914, la Faculté avait la joie de décerner le diplôme de lettres au Frère Ernest-Béatrix, des Maristes, ainsi qu'au Frère Arsène-Louis, de l'Instruction chrétienne. Elle décernait le diplôme de sciences avec la note *distinction* au Frère Anatolius-Louis, de l'Instruction chrétienne également. En 1915, deux membres encore de cette dernière congrégation conquéraient ce même diplôme de sciences, les Frères Ignace-Marie et Gérard-Majella, celui-ci avec la note *distinction.*

Deux de ces ouvriers laborieux réclament un hommage spécial. Le 15 octobre 1914, le Frère Ange-Emile, des Maristes, l'un des candidats heureux de 1913, succombait face à l'ennemi sur les bords de l'Oise. Le 30 janvier dernier, s'éteignait à l'Hôtel-Dieu de Montréal le cher Frère Jean-Baptiste de la Salle, directeur des études chez les Frères de l'Instruction chrétienne. "Son ambition de développer chez ses subordonnés le goût du travail et le souci de leur compétence professionnelle ", a-t-on écrit, " n'avait d'égales que la hauteur de ses aspirations religieuses et l'étendue de ses connaissances en tout ordre. Il a rendu d'inappréciables services non seulement à sa Congrégation, mais à une foule d'esprits sur lesquels s'exerçait le rayonnement de son intelligence et de son coeur. " Le Frère Louis-Eugène, appelé au poste laissé vacant par ce départ, est de taille, nous le savons, à ne pas trouver trop lourde la succession.

* * *

A l'Ecole des jeunes filles, l'on a dès le début joint l'enseignement commercial au classique et préféré celui-ci au moderne. La préférence s'explique. Dans les couvents, on dis-

tribue déjà un enseignement à base de littérature et de langues vivantes. L'idée devait venir aux directrices de cultiver davantage un certain nombre de leurs élèves, plus libres de leur temps ou moins pressées de se lancer dans la vie, en leur ouvrant les trésors de l'antiquité. L'idée vint en effet aux Dames de la Congrégation. D'autres communautés de femmes l'ayant agréée, on ouvrit l'Ecole à la maison-mère de la rue Sherbrooke. On adopta pour programme le programme même des collèges classiques, en supprimant provisoirement le grec. A ce cours classique on annexa un cours commercial. Dans l'automne de 1914 une section nouvelle fut ajoutée, l'Ecole d'enseignement ménager. Les jeunes filles y complètent, par l'exercice de l'art culinaire, leurs travaux d'art littéraire. Enfin, une section d'oeuvres sociales fournit, aux diplômées comme aux aspirantes, l'occasion de se dépenser au soulagement de la misère, après avoir appris à le faire dans les cercles d'études.

Chaque année, depuis huit ans, l'Ecole présente au baccalauréat plusieurs candidates dont le succès récompense chaque fois le travail ardu. En juin 1914, l'Université décernait à Mlles Irène Lesage, Blanche Garceau et Evangéline Zappa, le diplôme de bachelières ès arts. La première l'avait conquis avec distinction. L'an dernier, Mlle Angéline Richer recevait le diplôme de bachelière ès lettres, pendant qu'une Soeur de Jésus-Marie obtenait celui de bachelière ès arts avec distinction. Une Soeur de la Congrégation de Notre-Dame, déjà licenciée en philosophie, méritait le même titre et la mention *avec la plus grande distinction.*

Nous ne croyons pas trahir les secrets des dieux en annonçant dès aujourd'hui, dans ce domaine, une amélioration imminente. Les élèves anglaises de nos couvents se plaignaient depuis longtemps de ne pas trouver ici un cours de

high school sanctionné par l'Université. Celles qui s'en vont à l'étranger ne pouvaient dès lors être admises de plein pied dans les Universités anglo-catholiques, même si elles s'étaient munies d'avance, à l'Ecole, du diplôme d'enseignement secondaire. On a tracé pour ces élèves un programme de *high school,* couronné par l'obtention d'un parchemin universitaire. Celles qui en seraient munies verraient par là s'ouvrir toutes grandes devant elles les portes de Washington ou de Georgetown.

* * *

Un progrès analogue s'est manifesté dans l'enseignement secondaire des garçons. Pédagogiquement, tous les collèges classiques et classico-commerciaux de la province civile relèvent de la section-mère de Québec. Territorialement, ceux de Sainte-Thérèse, Sherbrooke, L'Assomption, Saint-Laurent, Joliette, Saint-Hyacinthe, Rigaud, Montréal, Valleyfield, Saint-Jean, soit dix sur dix-neuf, appartiennent à la province ecclésiastique de Montréal et à la région universitaire de la section montréalaise.

Ces dix maisons ont suivi le mouvement qui entraîne notre enseignement secondaire depuis 1914. A cette date, un congrès général fournit l'occasion d'exprimer certains *desiderata*. On souhaitait, entre autres, la publication d'un bulletin intercollégial et de catalogues de livres pour bibliothèques de classe. Ces voeux sont aujourd'hui satisfaits.

Au catalogue demandé d'autres, contenant les livres utiles à l'enseignement du français et à l'instruction religieuse, sont venus s'ajouter. Le *Comité permanent des collèges* a lancé, en novembre dernier, le premier des trois numéros annuels de son Bulletin. Le secrétariat en a été établi ici même, à l'Université. Plusieurs des maîtres les plus compétents de

la région y ont mis leur science à la disposition de leurs collègues. L'on prévoit déjà l'heure prochaine où la revue, de trimestrielle qu'elle est en 1916, deviendra bi-mensuelle et même mensuelle.

II

Son application aux choses de l'enseignement secondaire n'a pas empêché la Faculté de s'intéresser à l'enseignement supérieur, son objet premier. Cinq cours composent le *curriculum* actuel de cette Faculté. Le premier, celui de littérature française, fondé en 1898, par feu M. l'abbé Colin, supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice à Montréal, est confié à un agrégé de l'Université de Paris. Le second a pour objet le droit public de l'Eglise; le troisième, l'esthétique et l'histoire de l'art; le quatrième, des leçons de droit pratique, organisées en 1914 à la demande de l'*Association des femmes d'affaires;* le cinquième, des leçons théoriques et pratiques de chant grégorien.

Pendant la dernière année 1915-1916, le professeur de droit public de l'Eglise, M. l'abbé Perrier, a assumé de nouvelles fonctions. Elles ne lui ont pas permis de reprendre un cours interrompu, depuis quelques années déjà, au grand regret de tous. De même, l'absence prolongée de M. René Gautheron,professeur de littérature française,nous a privés de ses leçons. La générosité des Messieurs de Saint-Sulpice lui a continué néanmoins son traitement. Cette circonstance aurait contraint la Faculté à suspendre le cours, cette année encore, si la bienveillance de Mgr l'archevêque, vice-chancelier de l'Université, n'avait mis à sa disposition un fonds spécial.

* * *

Ce cours comprend deux parties : un enseignement didactique, distribué en vingt leçons et destiné surtout aux élèves inscrits; un enseignement historique, de vingt leçons également, donné au grand public.

Cette année, ce dernier cours a été partagé en trois groupes. L'un a été constitué par les dix leçons de M. Lagacé sur l'esthétique et l'histoire de l'art. Les cinq entretiens de M. l'abbé Groulx sur *Nos luttes constitutionnelles de 1791 à 1867* ont formé le deuxième. Le troisième devait comprendre à l'origine cinq conférences de littérature et d'histoire générales. Il a été réduit à trois par la maladie de deux des conférenciers inscrits au programme.

Chacun des trois autres a procuré au public une soirée non seulement récréative, mais instructive. Peu de voyageurs, dans leur tournée d'Europe, ont accompli l'incomparable pèlerinage du Rhin, de Metz à Cologne. M. le docteur Eugène Saint-Jacques, de notre Faculté de médecine, les a conduits, à l'aide de la lanterne magique, à travers ce pays enchanteur. " Son histoire, ses légendes, ses châteaux " feraient difficilement croire que l'atmosphère en est actuellement saturée de civilisation germanique. Avant d'être une voie teutonne, le Rhin a reflété dans ses flots la physionomie des races les plus diverses. Il a servi de chemin aux randonnées des peuples les mieux nantis de culture intellectuelle et morale. Son passé riche de gloire nous a fait oublier son présent trop chargé d'ombres.

MM. Aegidius Fauteux et Antonio Perrault nous ont ramenés en territoire canadien. Qui savait que Montalembert nous a un jour cités comme le modèle des peuples libres ? Qui surtout soupçonnait que cette constatation lui avait attiré un double blâme judiciaire ? Qui, s'il avait su l'un et l'autre, eût demandé compte à l'écrivain de la justesse de son dire ? M.

Perrault, de notre Faculté de droit, a mené à bien cette tâche. Il a ainsi ajouté, à l'histoire de la pensée française sur notre compte, une page vraiment révélatrice.

Ce fut aussi une révélation que l'étude de M. Fauteux sur nos bibliothèques nationales. En s'appuyant sur nos mémoires, le conférencier a établi le soin qu'apportaient nos hommes instruits à s'entourer de livres, ces inséparables compagnons du penseur. Il a raconté les multiples efforts par lesquels on tenta, à diverses époques, de secouer chez nous l'apathie intellectuelle de la masse. L'histoire comique du ventriloque Vattemare, devenu un beau matin protecteur au Canada des lettres, sciences et arts, n'est pas le chapitre le moins instructif de cet inventaire.

* * *

De l'ombre des bibliothèques au grand jour de l'arène parlementaire il y a loin parfois. C'est là pourtant que nous conduisit M. l'abbé Groulx.

Un auditoire nombreux s'est massé, pour l'entendre, dans cette salle. Chacun a pu suivre, phase par phase, à l'aide des indications précises de l'historien, l'évolution de nos grands problèmes constitutionnels : droit de la Chambre à l'administration des deniers publics, responsabilité des ministres à la majorité des seuls représentants du peuple, droit à l'école confessionnelle et séparée, droit de parler et d'enseigner la langue maternelle. Toutes ces grandes questions, auxquelles il avait donné pour préface une esquisse du parlementarisme anglais et canadien, notre professeur d'histoire du Canada les a exposées avec l'impartialité d'un juge, l'amour d'un enfant, la verve d'un vengeur. Les contradictions d'un régime absurde et la vaillance hautaine de nos pères lui ont toutes

deux arraché des pages pleines d'émotion. Le courant eut tôt fait de se répandre dans l'auditoire. De ses études, enrichies par la documentation la plus minutieuse et une rare vivacité de style, M. Groulx a tiré deux conclusions consolantes. Tout ce que nous considérons comme nos libertés est inscrit soit dans la loi naturelle soit dans le droit anglo-canadien. On ne peut effacer les premières sans raturer la signature même de Dieu. On ne saurait supprimer les secondes sans faire mentir le *fair play* britannique. Puis, si ces libertés sont inscrites dans notre code, il ne faut remercier la générosité ni des Saxons d'Angleterre ni des Anglo-Canadiens. Leur insertion est une conquête, non une gratification. Cette conquête fut l'oeuvre de nos grands parlementaires, en particulier de ceux de notre race. Que l'on vante donc, si l'on le veut, la largeur du droit parlementaire anglais; mais qu'on sache distinguer entre la théorie et son application. Nos devanciers furent pendant soixante ans les victimes de cette application. Il ne nous convient pas, à nous, fils de ces victimes héroïques, de porter aux nues l'oppresseur. La valeur historique et la portée patriotique de ces deux conclusions justifient le mot d'un auditeur sur le compte du conférencier: " Rarement l'Université fera meilleure acquisition. Puisse-t-elle procurer longtemps à son nouveau maître le loisir de développer sa science de l'histoire canadienne et l'avantage d'en faire bénéficier le public montréalais, le pays tout entier. "

* * *

Le professeur intérimaire de littérature française s'adressait, lui, à un auditoire plus restreint. Chargé de conférences didactiques, il mit toute son ambition à ne pas démentir ce caractère. Qu'allait-il enseigner à ses élèves ? En gé-

néral, nous avons le goût inné de l'éloquence, celui plutôt du pathos grandiloquent. Pourvu que nos paroles frappent fort et dru, nous nous occupons peu de savoir si elles portent juste. La rectitude de la pensée, l'enchaînement des idées, la vigueur graduelle du raisonnement, la justesse des termes, la correction de la phrase sont des qualités dont nous nous soucions assez peu. Le professeur crut devoir attirer sur elles l'attention de ses élèves. Aucune forme d'expression ne contribue mieux à les procurer que la dissertation. Elle est oeuvre avant tout de raisonnement. Par définition, elle exclut la présence ou du moins la pression d'un auditoire. Elle proscrit toutes les libertés dont s'autorisent orateurs et journalistes. Elle est donc l'école par excellence du langage sobre et mesuré, le seul qui siéd aux maîtres, le seul qui emporte les suffrages du public vraiment cultivé.

Pour familiariser les élèves avec ce mode d'expression, il convenait de joindre aux travaux pratiques l'étude des textes où il se manifeste le mieux. On a demandé le secret de leur immortalité littéraire d'abord aux grands écrivains français du XVIIe siècle, Racine, Boileau, Corneille, La Fontaine et La Bruyère, puis à leurs successeurs ou disciples plus ou moins fidèles du XIXe, Chateaubriand, de Musset, Hugo et Brunetière. A l'étude des pages qu'il leur empruntait le conférencier appliquait chaque fois la méthode pratiquée en Sorbonne par l'incomparable professeur, M. Emile Faguet. "Elle consiste ", disait-il dans sa dernière leçon, " à comprendre à fond la pensée de l'écrivain, à la répéter au besoin sous une autre forme, à marquer le lien des idées, à comparer celles-ci avec d'autres du même auteur ou d'auteurs différents, à faire ressortir les qualités littéraires dont elles témoignent, enfin à tirer de là, pour son profit personnel, des leçons d'art et de pensée. " Cette méthode a paru plaire aux auditeurs, assez nombreux d'ordinaire, qui assistaient aux cours.

Lui reprochera-t-on la tentative comme un acte d'outrecuidance ? Cette même méthode, le conférencier a voulu l'adapter à des extraits de littérature franco-canadienne. On discute beaucoup l'existence de cette littérature. Le meilleur moyen de la prouver ne consiste-t-il pas à démontrer, par l'analyse minutieuse et la critique objective, que certaines pages au moins de nos écrivains sont des manifestations " d'art et de pensée ", qu'elles fournissent là-dessus " des leçons " ? En étudiant des textes empruntés aux honorables Routhier et Chapais, aux abbés Roy et Groulx, à messieurs les professeurs Rivard et Montpetit, le conférencier pense avoir créé une conviction chez ses élèves. De pareilles pages ne dépareraient en rien certaines anthologies françaises, même les plus riches. Elles ont un autre mérite. Elles expriment, il est vrai, des idées qui sont l'apanage de tout le monde et en une langue que se partagent tous les groupes de race française, mais elles les expriment avec la sensibilité qui nous est particulière. Elles offrent donc, en même temps qu'une leçon de littérature, un témoignage sur notre mentalité et nos préoccupations ethniques. La tentative apparemment imprudente devait être risquée. Si elle a réussi, d'autres plus adroits voudront la reprendre. Ils consacreront ainsi de leur talent cette vérité : nonobstant les pronostics pessimistes de Crémazie, non seulement la littérature franco-canadienne existe, mais elle peut servir à nos futurs écrivains comme une source féconde d'inspiration.

Parce qu'il croit à cette fécondité, le professeur a voulu emprunter aussi à l'histoire générale et littéraire du Canada français les cinq sujets des travaux pratiques. Malgré la rareté des sources de renseignements, malgré le peu d'études faites sur ces sujets par nos devanciers, les concurrents ont manifesté une réelle préoccupation de voir et de parler juste.

Si parfois leur verbe tournait à l'éloquence ou correspondait mal à leur pensée, il faut s'en prendre à une formation lointaine. L'avenir se chargera d'en corriger peu à peu les lacunes. Ils ont du moins attesté ceci : la plume, pour être tenue par un Canadien français, n'est pas condamnée à n'exprimer que des insignifiances ou des balivernes. Issus du meilleur sang de la plus intellectuelle et de la plus artiste des races du globe, nous n'avons pas de raisons pour ne pas nous élever, dans l'échelle de l'art littéraire au moins, à un degré convenable. Le correcteur note seulement le regret qu'un plus grand nombre de concurrents n'aient pas tenté de contribuer à cette patriotique démonstration. Une seule des candidates, Mlle Camillia Gauvin, a rédigé toutes les dissertations et s'est présentée à l'examen. Elle l'a subi, au jugement du professeur, avec succès. Le secrétaire-adjoint de la Faculté est heureux de lui faire remettre ce soir, par Mgr le vice-recteur, le certificat d'études littéraires.

* * *

Ces divers cours auront fourni peut-être aux élèves d'utiles instruments de travail. La Faculté en met d'autres à la disposition de ses fidèles.

Depuis 1908, la plus ancienne de nos publications mensuelles, la *Revue canadienne*, est passée sous la direction des professeurs de l'Université. L'un des nôtres, M. l'abbé Elie Auclair, lui consacre un dévouement absolu. Ceux-là peuvent le calculer qui voient le secrétaire à l'oeuvre de plus près. La revue n'a cessé, depuis huit ans, d'attirer l'attention de ses lecteurs sur l'histoire et la littérature canadiennes. Ses chroniques périodiques, ses articles de vulgarisation font de ses pages, fortement documentées et souvent écrites par des spécialistes, un arsenal déjà précieux.

Les laborieux possèdent, depuis une année, un autre arsenal du même genre, la *Revue trimestrielle canadienne.* Ce nouveau bulletin relève à la fois de l'Ecole polytechnique, annexée à notre Faculté depuis 1887, et de l'Association de ses anciens élèves. Par la compétence de son directeur, M. Edouard Montpetit, professeur à notre Faculté de droit, par celle de ses collaborateurs, cette publication constitue un outil de premier ordre. La science technique s'y révèle avec une évidence d'autant plus étonnante que les maîtres et les élèves de cette Ecole s'étaient davantage habitués à la cacher au grand public. Déjà la *Revue trimestrielle* a conquis la faveur non seulement des esprits dirigeants de chez nous, mais aussi des experts du dehors.

Tous les collaborateurs de ces deux organes s'inspirent largement dans les bibliothèques propres de leurs Facultés. La Faculté des arts met à leur service une source plus abondante encore. Sa bibliothèque générale, accrue par les apports successifs des fonds Chapleau, Archambault et Baby, alimentée chaque année par les dotations universitaires, est aujourd'hui une véritable mine de renseignements. Elle a gagné aussi par le fait de son transport à la bibliothèque de Saint-Sulpice. La Faculté, débarrassée des frais d'administration et d'entretien, peut disposer d'une somme plus considérable pour l'achat de volumes nouveaux. Elle atteint un plus grand nombre de lecteurs. Elle fait bénéficier de ses richesses, outre ses propres élèves, la foule de ceux qui fréquentent la bibliothèque de Saint-Sulpice.

III

Telle a été, depuis 1914, l'oeuvre accomplie par la Faculté des arts au profit de notre culture littéraire. La culture proprement artistique fut aussi, dans le passé, l'une de ses préoc-

cupations intenses. Nous ne ferons que mentionner l'ouverture, à l'Ecole polytechnique, d'une section des arts décoratifs. Elle offre à nos jeunes dessinateurs une carrière des plus attrayantes et des plus lucratives. Depuis 1914,la Faculté s'y est intéressée davantage encore. Le cours de musique religieuse entrepris par M. l'abbé Garrouteigt, de Saint-Sulpice, et le cours d'histoire de l'art, continué par M. Lagacé, ont contribué à maintenir parmi nous le culte des choses de l'art.

On connaît le procédé employé par M. Lagacé. La moitié de la conférence expose l'oeuvre d'un artiste et les principes qui l'ont guidé dans l'exécution. Le professeur prépare ainsi l'esprit des auditeurs à mieux comprendre, leur sensibilité à mieux goûter, leur imagination à compléter plus facilement les tableaux que des projections lumineuses font défiler sous leurs yeux pendant la deuxième partie. L'enseignement du maître est complet; l'instruction par les yeux achève le travail commencé par les développements oraux.

Ce procédé, M. Lagacé l'a appliqué, en 1914-15, à l'art français, peinture, sculpture, architecture. Cette année, il reprenait le cycle de ses cours et revenait à l'art oriental, égyptien, assyrien et grec. Les auditeurs ont pu mesurer ainsi la distance qui sépare des architectes comme celui du Parthénon et celui du Grand Opéra, des sculpteurs comme Phidias et David, des peintres comme Appelles et Bouguereau. Ils ont admiré l'effort de l'esprit humain pour donner au marbre, à la toile ou à la pierre, par l'intermédiaire de la lumière et de l'ombre, au moyen de la ligne, de la couleur et du mouvement, l'allure de la vie. Ils n'ont pu s'empêcher de constater, dans l'évolution de l'art comme dans celle de toutes choses, l'inéluctable loi tant de fois énoncée par Brunetière surtout. L'esprit humain, partant de l'imperfection, atteint à la longue un degré de perfection plus ou moins élevé;

puis il redescend, tantôt plus vite, tantôt plus lentement, l'échelle qu'il avait si péniblement montée; il recommence alors, jusqu'à ce qu'il s'affaisse épuisé par sa course vers l'insaisissable.

Ces ascensions et ces descentes successives, la musique les a connues tout comme les autres arts. Nos temples catholiques, après avoir entendu les harmonies pieuses du chant grégorien, avaient retenti d'accords plus ou moins profanes. En 1907, Sa Sainteté Pie X ramenait la musique religieuse dans ses voies originelles. La Faculté se devait de l'aider, dans la mesure de son influence, à opérer cette conversion. Cette année, elle a laissé ce soin à la *Schola cantorum* nouvellement créée, et qui lui sera sans doute bientôt affiliée. L'année précédente, elle avait voulu cependant, inspirée en cela par Mgr le vice-chancelier, contribuer au mouvement. La compétence toute spéciale du professeur, M. l'abbé Garrouteigt, assurait d'avance le succès de l'entreprise. Le grand nombre des auditeurs l'a prouvé : on n'avait pas escompté à tort le goût de nos artistes d'église.

La méthode même du maître avait d'ailleurs de quoi les attirer en foule. La pratique s'y joignait à la théorie. L'exposé résumait d'abord les notions élémentaires sur la notation grégorienne et les groupes. Il abordait ensuite la question du rhytme et celle des modes. Il s'acheva par un commentaire succinct du *Motu proprio*. Aux exercices pratiques prirent part et les auditeurs et la *Schola* du Grand Séminaire, celle-ci formée et dirigée, depuis plusieurs années déjà, par le professeur lui-même. A entendre les exécutants, l'on s'est convaincu que l'introduction du chant grégorien, au moins dans les centres cultivés, n'est une tentative ni absurde ni impossible. Un charme pieux se dégageait de chaque exécution. Il nous aura rendu ce service de nous faire croire enfin que l'hom-

mage offert à Dieu par la musique d'église n'a besoin, pour élever l'âme, ni de bruyant tintamarre ni de modulations efféminées.

* * *

Outre qu'elle favorisa les ambitions de nos artistes, la Faculté exerça enfin son influence sur une classe de personnes bien différente : les membres qui composent l'*Association des femmes d'affaires.*

Il y a deux ans, la Faculté acceptait d'instituer pour elles, et pour toutes celles qui voudraient s'associer à leurs études, un cours pratique de droit. Il importait que les femmes mêlées au commerce, à l'industrie, à la finance, les femmes mariées et les jeunes filles qui se destinent au mariage, fussent renseignées sur leurs droits et leurs devoirs, sur les moyens aussi d'améliorer leur sort ou d'en jouir pleinement.

Divers professeurs,parmi lesquels l'honorable juge Archambault, MM. de Bray, Montpetit et Perrault, se sont partagés, pendant l'année 1914-15, les vingt leçons de cet enseignement tout spécial. Limitant leur sujet à la législation industrielle, les professeurs ont traité tour à tour du contrat industriel, de la règlementation du travail, de l'organisation ouvrière et de la loi, des assurances et institutions sociales, de la propriété industrielle. Il nous a été donné de parcourir les résumés dressés par environ quarante des élèves du cours. Nous avons été frappé de la précision de ces notes. On y constate la préoccupation constante, chez les professeurs, d'adapter leur enseignement à nos conditions locales.

La même pensée hantait visiblement l'esprit de Mme Gérin-Lajoie, chargée du cours pendant cette année. En dix leçons, le professeur a esquissé les notions essentielles du droit matrimonial. Avec une maîtrise qui n'étonna personne,

Mme Lajoie étudia d'abord la condition de l'enfant et celle de la femme mariée. Puis, elle aborda la question du droit de propriété, celle des contrats, des obligations qui en découlent, des garanties qui les protègent, enfin la théorie des donations et des successions. Les résumés des élèves, quand ils nous seront parvenus, attesteront sans doute, avec la compétence du professeur, l'intelligence parfaite chez les élèves de ses doctrines et de leur application.

* * *

Nous sommes parvenus au terme de ce rapport. Une constatation, nous semble-t-il, frappera les esprits les plus prévenus. La Faculté des arts est loin encore de l'organisation complète que rêvent pour elle ses directeurs et administrateurs. Elle est loin aussi de posséder les ressources qui lui permettraient d'affermir, d'étendre son action. Si peu dotée qu'elle soit, elle s'efforce néanmoins de répondre aux nécessités les plus urgentes, aux besoins les plus actuels. Pendant les deux dernières années, elle a pratiqué comme jamais la *nationalisation* de son enseignement. Les conférences d'histoire et de littérature, les rédactions littéraires, le cours de droit commercial ont porté presque uniquement sur les sujets qui nous touchent de plus près.

La Faculté ne demande pas mieux que de continuer dans cette voie. Elle escompte le jour où ses revenus lui permettront d'appeler dans ses chaires d'autres spécialistes en choses locales, en géographie et en institutions canadiennes par exemple. Surtout en haut lieu, ces initiatives seraient bien vues. La preuve en est dans la lettre élogieuse qu'écrivait à Mgr le vice-recteur, l'automne dernier, à propos du cours de M. l'abbé Groulx, l'honorable T.-Chase Casgrain, ministre des

postes. La Faculté sentirait alors qu'elle a fait un pas de plus vers l'accomplissement de sa mission, celle de travailler à l'expansion et à la stabilité de l'influence française sur le sol d'Amérique.

Emile CHARTIER,

Professeur à l'Université Laval.

Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain

PREMIER EVEQUE DE PEMBROKE

C'EST le 1er octobre 1674 que fut érigé le premier diocèse canadien, celui de Québec. Mgr de Laval était au pays depuis seize ans, en qualité de vicaire apostolique, lorsqu'il prit possession de ce siège comme évêque titulaire. Au point de vue spirituel, l'évêque de Québec administra seul la colonie, non seulement sous le régime français, mais aussi après la cession du Canada à l'Angleterre pendant trois quarts de siècle. Entre 1817 et 1820, après entente avec le gouvernement britannique, et sur les demandes réitérées de Mgr Plessis, la cour de Rome donnait à l'évêque de Québec cinq vicaires-généraux, qu'elle élevait en même temps à la dignité épiscopale. C'étaient Mgr E. Burke, à Halifax; Mgr B.-A. McEachern, à Charlottetown; Mgr A. McDonnell, à Kingston; et enfin NN. SS. J.-J. Lartigue, à Montréal, et J.-N. Provencher, à Saint-Boniface.

La première ville du Canada qui, après Québec, devint siège épiscopal régulier, fut Kingston, en 1826. Ce furent ensuite, par ordre d'ancienneté, Charlottetown, en 1829 ; Montréal, en 1836; Halifax, en 1842; Antigonish, en 1844; Saint-Boniface et Ottawa, en 1847.

Ottawa, qu'on appelait alors Bytown, était une ville d'environ quinze mille âmes. Ses habitants, pour la plupart, vivaient du commerce du bois, soit comme hommes de *cages*, soit comme scieurs de bois dans les moulins, soit encore comme bûcherons dans les forêts. Dans les comtés, aujourd'hui peuplés, de Prescott, Russell, Carleton, Renfrew, Pembroke,

sur la rive sud de l'Ottawa,de Pontiac et Hull sur la rive nord, c'était alors la forêt à perte de vue. Comme le sol était fécond, des *missions* ne tardèrent pas à surgir un peu partout, qui, plus tard, devaient former des paroisses prospères.

Grâce surtout à l'énergie inlassable de feu Mgr Duhamel, deuxième évêque et premier archevêque d'Ottawa, à son patriotisme prévoyant, à son dévouement éclairé pour la cause de la colonisation, de belles églises s'élevèrent, comme par enchantement, sur les deux rives de l'Ottawa, depuis Saint-André-d'Argenteuil jusqu'à Pembroke. La population devint même tellement forte, après quelques années, que le vénérable archevêque dut songer à diviser le territoire soumis à sa juridiction. Le 11 juillet 1882, la Sacrée Congrégation de la Propagande détachait, à sa demande, le comté de Renfrew et une partie du district de Nipissing, dans l'Ontario, le comté de Pontiac dans le Québec et toute l'étendue des terres au nord de cette province jusqu'à la baie d'Hudson, et en formait un vicariat-apostolique. Le chef spirituel de cet immense territoire devait être Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain, qui reçut le titre d'évêque de Cythère et de vicaire-apostolique de Pontiac.

* * *

Narcisse-Zéphirin Lorrain était né à Saint-Martin, dans le comté de Laval, le 13 juin 1842. Son père portait lui aussi le nom de Narcisse et sa mère répondait à celui de Sophie Gohier. Narcisse-Zéphirin était l'aîné d'une famille de sept enfants. Ce que furent ses parents, Mgr Lorrain nous l'apprend lui-même. Répondant à une lettre de condoléance, reçue à l'occasion de la mort de son père (24 juillet 1883), voici ce qu'il écrivait : " Je remercie la divine Providence qui m'a donné de si bons parents et qui, jusqu'à présent, s'est

montrée si bonne pour ma famille. Mon père, qui a toujours été un chrétien exemplaire, sans être bien âgé, avait accompli sa mission sur la terre. Il ne lui restait plus qu'à jouir d'un repos mille fois mérité. Voulant le soustraire aux infirmités de l'âge, Dieu l'a appelé dans le lieu du repos parfait et de la pleine jouissance. A lui et à moi, il a pourtant refusé une dernière faveur, celle de l'adieu suprême avant la grande séparation. Mon père a fait ce sacrifice avec la générosité et la fermeté d'un patriarche et moi j'ai immolé l'affection filiale sur l'autel du devoir d'évêque. " De sa mère, qui suivit son mari dans la tombe après quelques années, le digne évêque aimait surtout à rappeler la grande charité. Il prenait plaisir, par exemple, à raconter cette petite anecdote: "Chez nous, disait-il, les mendiants avaient non seulement le droit de manger, mais aussi celui de coucher. Ma mère avait préparé un matelas, des oreillers, des couvertures exprès pour eux. Il arriva qu'un soir deux pauvres se présentèrent. Tant bien que mal, ma mère les installa dans le seul lit qu'elle tenait disponible. Toute la nuit ces malheureux maugréèrent, se disputèrent, en vinrent même aux coups. Ma mère regretta longtemps cette scène, et pour qu'elle ne se répétât plus, elle confectionna de ses mains un autre matelas, d'autres couvertures. " Voilà bien la vraie charité, simple et accommodante.

A cette époque, chez les cultivateurs, l'éducation des enfants était particulièrement chrétienne et virile. Le respect et l'amour des parents dominaient toutes les autres vertus domestiques. On n'eût jamais manqué la messe le dimanche. Le chapelet se disait en famille. L'autorité paternelle n'admettait guère de réplique. Telle fut l'atmosphère bénie que le jeune Lorrain respira durant son enfance.

A treize ans, il entrait au collège de Sainte-Thérèse. Il

se fit tout de suite remarquer par une grande dignité dans ses manières, la gravité de son caractère, son esprit de travail et sa piété. Nous n'en voulons pas d'autre témoignage que celui de son professeur d'alors, le vénérable chanoine Nantel. " Narcisse-Zéphirin Lorrain arrivait écolier à Sainte-Thérèse au mois de septembre 1856, écrit-il. Il n'était plus un enfant par son âge, et il l'était moins encore par le caractère. Il se rangea tout de suite parmi les écoliers sages, de cette bonne sagesse du collège dont le code se formule en trois mots: bien prier, bien étudier, bien jouer. " L'un de ses confrères de classe a aussi écrit de lui ces lignes: " J'aimais à voir passer devant mon pupitre, placé tout au pied de la tribune, et à regarder, ce jeune homme toujours bien mis, grave, un peu austère dans mon humble opinion d'alors, d'une politesse exquise pour les maîtres, pour les confrères, et qui commandait le respect aussi bien qu'un régent ".

Le jeune Lorrain prit bientôt les premières places en classe, et il obtint tous les honneurs de la vie écolière: il fut président de la congrégation de la Sainte-Vierge, président de l'académie Saint-Charles et même capitaine de milice.

Ses études classiques terminées, c'est à Sainte-Thérèse encore qu'il étudia la théologie. Prêtre, il remplit, au même collège toujours, pendant deux ans, les fonctions de directeur des élèves.

Il s'attacha à cette maison par toutes les fibres de son âme. Devenu curé, vicaire-général, évêque, il n'oublia jamais son *Alma Mater*. Il y vint souvent retremper ses forces. Nous, les élèves d'alors, nous étions tous heureux de recevoir les conseils de ce confrère aîné revêtu des insignes de l'épiscopat. Ne nous avait-il pas fait l'honneur de considérer Sainte-Thérèse comme son séminaire, où il pourrait venir puiser les sujets dont il aurait besoin pour ses missions

lointaines? " Plus heureux que d'autres évêques, disait-il, en arrivant dans mon vicariat-apostolique j'ai trouvé un séminaire tout fondé, rempli de prêtres zélés — et ce séminaire, c'est mon *Alma Mater,* c'est la maison de Sainte-Thérèse. " L'évêque de Pembroke, voulait sans doute, en parlant ainsi, exprimer un désir plutôt que réclamer un droit. L'événement prouva cependant qu'il y avait une bonne part de vérité dans ce qu'il disait. Plusieurs prêtres de Sainte-Thérèse — les Leduc, les Lemoyne, les Doucet, les Kiernan, les Kimpton et les Lorrain — furent en effet attirés chez lui, et devinrent, pour son vaste diocèse, d'excellents pasteurs d'âmes. Il en demanda plusieurs autres — quelques confrères seraient surpris d'apprendre que Mgr Lorrain avait jeté les yeux sur eux — mais qui lui furent refusés, parce que le diocèse de Montréal avait besoin de leurs services. MM. Charles LaRocque et Peter O'Donnell, pour ne mentionner que les disparus, furent de ce nombre.

En 1869, l'abbé Lorrain quittait définitivement Sainte-Thérèse pour aller aux Etats-Unis exercer le saint ministère. Après entente entre l'évêque de Montréal et l'évêque d'Ogdensburg, c'est à Redford, dans l'Etat de New York, qu'il fut nommé curé. Les habitants de cette ville, des mineurs pour la plupart, étaient de moeurs assez rudes. Ils avaient moralement beaucoup souffert d'être longtemps privés de la présence du prêtre. L'abbé Lorrain eut vite fait de les ramener à de meilleurs sentiments et d'en faire des paroissiens modèles. Plusieurs lui vouèrent une amitié telle que, trente ans après son départ, elle se manifestait encore sous forme de dons en argent pour ses missions.

Mgr Fabre, qui s'y entendait dans la connaissance des hommes, ne tarda pas à apprécier les talents, le dévouement et les mérites du curé de Redford. Pour bénéficier de ses

conseils à l'une des heures les plus pénibles de son administration, il voulut se l'adjoindre en qualité de vicaire-général (1879). La mense épiscopale de Montréal venait de traverser une des plus terribles crises. Des divisions, heureusement apaisées depuis longtemps, existaient alors, dans le clergé et parmi les hommes politiques, au sujet de l'Université Laval, qui causaient des difficultés qu'il fallait aplanir. Le grand-vicaire Lorrain fut vraiment l'homme de la Providence. Son talent d'administrateur lui permit d'aider puissamment à rétablir l'équilibre dans les finances de l'évêché, et son esprit pacificateur et pondéré contribua aussi à ramener la paix et l'union dans le diocèse.

Il ne séjourna pourtant que trois ans à Montréal. Il était en effet entendu entre Mgr Fabre et Mgr Duhamel que l'abbé Lorrain ne ferait que passer dans la grande ville et qu'il deviendrait le premier évêque du nouveau diocèse ou vicariat qu'on projetait au nord d'Ottawa. Aussi, quand Mgr Fabre annonça à son clergé, en 1882, que son dévoué vicaire-général venait d'être choisi par Rome comme vicaire-apostolique de Pontiac, sa lettre ne surprit-elle personne. " Le bon Dieu, écrivait l'évêque de Montréal, vient me demander l'accomplissement d'un grand sacrifice. M. Lorrain vient d'être appelé à déployer son zèle sur un autre théâtre. Il m'est pénible de me séparer de ce fils de prédilection, qui a eu assez de courage et assez d'attachement à la personne de son évêque pour venir partager avec lui les labeurs de l'administration, à une époque pourtant où tout ne faisait présager que sacrifices pénibles, à une époque où, à raison de difficultés financières, la tâche conférée à un personnel nombreux venait de retomber sur les épaules de quelques prêtres seulement. Son dévouement a été à la hauteur des circonstances. Il a pris généreusement le fardeau, et, par un travail assidu et éclairé, il

m'a rendu moins lourde la charge de l'administration. Je l'en remercie aujourd'hui publiquement. " Quelques lignes plus loin, Mgr Fabre ajoutait encore: " Quoique séparé par la distance, Mgr Lorrain vivra toujours au milieu de nous par le bon souvenir qu'il laisse de lui dans le clergé, chez les fidèles et dans les communautés, et surtout par les liens de charité qui vont unir son vicariat à ce diocèse. " (1)

La consécration épiscopale de Mgr Lorrain eut lieu, à Montréal, dans l'église Notre-Dame, le 21 septembre 1882. C'est Mgr Fabre qui fut le prélat consécrateur. L'évêque-élu avait pour l'assister Mgr Duhamel, d'Ottawa, et Mgr Wadhams, d'Ogdensburg. Le sermon de circonstance fut prononcé par Mgr Racine, de Sherbrooke. L'archevêque de Québec à titre de métropolitain occupait un trône en face de celui de l'évêque diocésain. (2)

Le lendemain (23 septembre), accompagné de Mgr Taschereau, de Mgr Fabre, de Mgr Duhamel et de plusieurs

---

(1) En quittant Montréal, Mgr Lorrain ne s'en sépara pas complètement. Son coeur et son esprit demeurèrent toujours un peu avec nous. Nous avons sous les yeux la correspondance qu'il échangea avec Mgr Fabre. Le vicaire-apostolique de Pontiac ne manque jamais une occasion de rappeler le bon souvenir qu'il a gardé de Montréal. Fêtes religieuses, difficultés, épreuves, il profite de tout pour apporter quelques consolations à son ancien évêque. On peut presque suivre l'histoire ecclésiastique de Montréal, en lisant les quelques lignes toujours si pleines d'à propos de ses fins de lettres. Enfant de Montréal, il se permit peut-être beaucoup de liberté en venant recruter son clergé parmi nous. Mgr Fabre s'en plaignit un jour. Il n'est pas sans intérêt de lire la réponse qu'il reçut à ses plaintes. Elle fait voir sous un beau jour les relations qui existaient entre ces deux évêques. " Si j'ai fait quelque chose de répréhensible, disait Mgr Lorrain, si je vous ai contristé, dites-le moi avec autant d'amertume que vous voudrez. J'accepte tout de bon coeur. Mais pour me punir, vous ne pouvez pas faire souffrir la cause que je sers, l'oeuvre que je poursuis. ". Tout ce que nous pouvons dire ici, c'est que le regretté Mgr Fabre se laissa souvent toucher par les bons sentiments et la tendresse filiale du vicaire-apostolique de Pontiac.

(2) Bien que le droit canon ne dise absolument rien sur les droits que

membres du clergé, Mgr Lorrain se rendait à Pembroke et prenait possession de son vicariat. La population de la ville s'était tout entière portée au devant de son nouveau pasteur et des hôtes distingués qui l'accompagnaient. Adresse de bienvenue des laïques, profession de foi du clergé, réception et banquet, tout fut marqué au coin de la plus cordiale hospitalité. Le nouveau vicaire-apostolique, dans un discours bref mais solide, qui respirait le dévouement et le désir de consacrer sa vie au bien de ses nouvelles ouailles, parla excellemment à son peuple. " Ce qu'il désirait d'eux, disait-il, ce n'était ni leur or, ni leur argent, mais bien un grand amour pour Dieu, pour Jésus-Christ et pour son Eglise. "

* * *

Le vicariat-apostolique de Pontiac n'était riche à cette époque ni en population, ni en clergé. Il ne comptait guère qu'une vingtaine de mille catholiques, avec en plus une population sauvage de trois à quatre mille âmes. Les paroisses où le curé pouvait trouver sa subsistance étaient peu nombreuses. Outre sa propre paroisse, chaque pasteur avait une ou deux *missions* à desservir. Vingt-cinq prêtres en tout, dont la moitié appartenait à la communauté des oblats, exerçaient leur zèle dans ces vastes régions. Il n'y avait presque pas d'églises à proprement parler. On ne voyait partout que l'humble cha-

---

pourrait avoir un évêque à consacrer un nouvel élu, il arrive souvent que c'est l'archevêque de la province ecclésiastique où se trouve l'évêque-élu qui remplit cette fonction. Mgr l'archevêque de Québec voulut se réclamer de cette coutume. Il était d'autre part très naturel que l'évêque de Montréal imposât les mains à son vicaire-général. Quelques jours avant le sacre, l'évêque-élu dut se rendre à Québec pour exposer à Mgr Taschereau les raisons particulières du choix qu'il avait arrêté. Le futur cardinal voulut bien admettre ces raisons et il assista au sacre.

pelle, surmontée d'une croix, à laquelle attenait une sacristie qui devenait sur semaine le presbytère. Les colons, pauvres, incapables de vivre sur leurs terres nouvellement ouvertes, se faisaient bûcherons en hiver. Plusieurs, à raison de l'absence du missionnaire, avaient été passablement ébranlés dans leur foi. On se laissait aller à l'intempérance, aux blasphèmes. Le nouveau vicaire-apostolique le constata très vite. Il s'appliqua auprès de ces pauvres gens à travailler à la sanctification de leurs âmes, à leur régénération dans le Christ. Ce n'est pas sans motifs qu'il avait pris pour devise les paroles de saint Martin *non recuso laborem.*

Son programme pour faire le plus de bien possible, nous le trouvons clairement exprimé dans la première lettre-circulaire qu'il adressa à son clergé et à ses fidèles. "*Messis quidem multa, operarii autem pauci,*" écrivait-il, en établissant l'oeuvre dite de l'*Association de Saint-François de Sales.* "Ces paroles du Sauveur peuvent s'appliquer en toute vérité à cette partie de la vigne du Seigneur qui nous est confiée. Aussi cette disette d'ouvriers évangéliques doit-elle faire et fait-elle le premier objet de nos sollicitudes... Des flots d'immigration catholique se portent sur nos bords, la forêt est envahie de tous côtés, les villages surgissent comme par enchantement, le long de notre grande voie ferrée les *missions* s'organisent, et du fond de leur bois les sauvages nous tendent des mains suppliantes, nous demandant le pain de la parole divine et les eaux vives des fontaines sacramentelles. Priez le Seigneur de déposer dans le coeur de la jeunesse des germes de sainte vocation, cultivez avec soin ces tendres plantes, encouragez les parents à faire des sacrifices pécuniaires en faveur de leurs fils qui sentiraient des inclinations pour l'état du sacerdoce. Pour favoriser le développement des vocations ecclésiastiques chez les jeunes gens qui ne sont pas favorisés

des biens de la fortune, et pour subvenir aux dépenses qu'entraînent les années du séminaire, nous avons trouvé établie dans cette ancienne partie du diocèse d'Ottawa l'*Association de Saint-François de Sales,* et nous nous en réjouissons. Elle est appelée à produire de grands biens. Il est facile d'y appartenir et elle offre de nombreux avantages spirituels. C'est pourquoi nous bénissons de tout coeur cette pieuse association et nous la recommandons d'une manière spéciale au zèle de votre propagande la plus chaleureuse... A cette fin vous profiterez des catéchismes, alors que vous avez les enfants sous la main et que vous pouvez à votre guise façonner leur esprit et incliner leur volonté. Vous vous en occuperez encore efficacement dans vos visites de paroisse, quand toutes les familles vous ouvrent avec bonheur leur maison, leur bourse et leur coeur. Peut-être en même temps une de vos paroles fera-t-elle naître, sans que vous vous en doutiez, une vocation secrète qui se développera avec le temps. "

Nul souci durant toute sa carrière épiscopale ne tint plus au coeur de Mgr Lorrain que celui d'avoir un bon clergé, des prêtres non seulement honorables, mais dévoués, exemplaires dans toute leur conduite. Nous avons parcouru un grand nombre de ses lettres adressées à Mgr l'archevêque de Montréal. Elles témoignent toutes de son désir de s'entourer de prêtres vertueux et de bons missionnaires. Et comme il savait que ses meilleurs prêtres seraient ceux qu'il aurait lui-même choisis parmi les siens, parce qu'ils seraient nés au milieu de son peuple, habitués à vivre de sa vie et résignés à leur pauvreté, il résolut de mettre ce projet à exécution. Dans ce but, il vit à ce que de bons jeunes gens fussent admis dans les collèges classiques et les universités. Il paya même les frais d'entretien de plusieurs d'entre eux. Ceux qui voulaient ensuite devenir prêtres, il les envoyait infailliblement au grand-sémi-

naire faire un cours complet de théologie. Il tenait à se mettre au courant de leur succès, de leurs aptitudes. Il les visitait souvent, au moins chaque fois que l'occasion se présentait. " J'ai six beaux jeunes gens à l'université d'Ottawa! J'ai trois excellents eccésiastiques au grand-séminaire! " Et il nous disait cela avec un visible accent de fierté. La plus belle vocation, qu'il cultiva ainsi avec grand soin, fut sans doute celle de l'abbé Ryan, qui devait plus tard partager ses labeurs et devenir son auxiliaire.

Les nouveaux prêtres passaient généralement par l'évêché pour faire l'apprentissage du saint ministère. L'évêque les gardait six mois, quelques fois un an, chez lui. Il les initiait à la gouverne des âmes, à l'esprit de sacrifice, au zèle. Il les envoyait catéchiser trois semaines, un mois, dans les missions avoisinantes. Un missionnaire venait-il à faire défaut? Mgr Lorrain députait chez lui l'un de ses nouveaux ordonnés. Se présentait-il un voyage difficile, un labeur pénible, quelque part dans le vicariat? C'est encore sur l'un de ses jeunes prêtres que l'évêque de Pembroke jetait les yeux pour remplir cette mission. C'est ainsi qu'il réussit à se former un clergé dévoué, détaché des biens de ce monde, digne en tout des desseins que la Providence avait sur lui.

* * *

Mgr Lorrain portait un égal amour à tous les fidèles confiés à sa sollicitude pastorale et placés sous sa juridiction. C'est pour les pauvres sauvages de la Baie d'Hudson qu'il entreprit le voyage le plus pénible de sa vie. Le salut de ces enfants des bois a d'ailleurs été l'une de ses premières préoccupations d'évêque. " N'est-ce pas une pensée capable de faire saigner le coeur — écrivait-il encore dans sa premiè-

re lettre-circulaire — que de songer que dans les parties septentrionales de ce vicariat, sous le couvert de nos grands bois, au milieu du dédale de nos montagnes, sur les rives de nos lacs innombrables, il erre des tribus sauvages encore enveloppées dans les ombres de l'idôlatrie? Sans doute,des prêtres zélés, au prix de bien des sueurs et de grands sacrifices, ont fondé dans ces contrées lointaines des missions florissantes, et ont prouvé au monde, une fois de plus, que dans l'Eglise de Dieu l'apostolat est toujours vivace. Mais le défaut de ressources pécuniaires les a empêchés de pénétrer partout et d'établir des résidences en maints endroits où elles seraient nécessaires pour veiller sur le développement des germes divins par eux semés dans les âmes... Qui fera couler les eaux saintes du baptême sur des milliers de têtes qui, jusqu'ici, n'ont porté d'autre joug que celui du démon? Qui élèvera, pour ces populations pauvres et dénuées de tout, des chapelles où elles pourront chanter les louanges de Dieu, se purifier dans la piscine salutaire et se munir du pain qui fait les forts? Qui ouvrira des écoles où les jeunes générations pourront se façonner dans un moule chrétien? En un mot qui préparera pour le ciel une infinité d'âmes que l'ignorance et les passions brutales entraînent vers l'abîme éternel ? "

En 1884, il décidait donc de se rendre chez les sauvages de la Baie d'Hudson. Parti de Pembroke le 12 juin, il n'était de retour que deux mois après, le 14 août. Sur sa route, il visita en même temps les *missions* du Témiscamingue, de l'Abbitibi, de New Post et de Moose Factory. Partout il fut reçu en triomphe. Pour la plupart de ces sauvages, c'était la première fois qu'ils voyaient le grand envoyé de la prière. Processions, feu d'artifice, banquet *à la manière sauvage*, rien ne fut épargné pour rendre l'événement mémorable. Mgr Lorrain donna la confirmation à ceux qui n'avaient pas en-

core reçu ce sacrement. Il prêcha plusieurs fois. Il présida les offices religieux. Il s'arrêta sous les tentes. Il distribua des médailles, des chapelets et des souvenirs pieux. Comme dit saint Paul, il se prodigua pour tous afin de les gagner tous à Jésus-Christ. Ces étapes au milieu de ses pauvres enfants des bois, si elles apportaient beaucoup de consolation au coeur du pasteur, lui coûtaient d'autre part aussi beaucoup de fatigues et d'ennuis. Feu M. l'abbé Proulx, qui l'accompagnait, a écrit la relation de ce voyage. Les courses en canot, les portages, les nuits sous la tente ou à la belle étoile, la multiplicité des rapides nombreux, des îles flottantes, des montagnes couvertes de forêts, ont souvent inspiré à l'auteur de jolies pages. On nous saura gré d'en citer ici quelques-unes.

Veut-on, par exemple, assister à une messe sur le bord de la rivière, avant l'arrivée à la baie James? Voici ce que l'historiographe raconte: " Le lendemain matin, pendant que nos hommes transportent le reste du bagage, un autel est établi, sous le couvert de la tente, sur la tête de trois coffres superposés. Deux bâtons effilés, fixés dans le sol, servent de chandeliers. Nous nous agenouillons à l'entrée du sanctuaire improvisé, et Monseigneur, à demi caché sous la toile, murmure les paroles du sacrifice, mystérieusement, comme autrefois le grand prêtre dans le secret du Saint des Saints pendant que le peuple se tenait prosterné à la porte du temple. Deux bouquets de fleurs sauvages exhalent leur parfum et font briller l'éclat de leur modeste couleur de chaque côté de l'Hostie Sainte. Les plantes aromatiques que nous foulons à nos pieds font monter l'encens de leurs odeurs, et les grands vents soufflant par rafales gémissent dans le sommet des arbres comme dans les tuyaux d'un orgue immense. C'est la forêt qui soupire et qui prie. "

Est-on désireux de connaître ce que c'est qu'un por-

tage ? Lisons cette description : " Pendant deux jours, nous avons goûté les agréments des marches imprévues à travers des endroits impossibles, où les sauvages, qui voyagent pourtant avec des embarcations plus petites que la nôtre, n'ont pas l'habitude de passer. Ces portages n'étaient pas dans le programme. Il n'existe d'ailleurs aucun sentier pour les faire. Ici vous courez sur la grève, sur un fond de glaise boueuse, à travers de hautes herbes ; un peu plus loin vous tombez dans un véritable ventre-de-boeuf et vous enfoncez jusqu'à mi-jambe ; là, à l'aide d'une perche, vous allez sautant de caillou en caillou ; plus loin, encore, la grève ne vous offrant plus de marge, il vous faut marcher dans le lit inégal et raboteux de la rivière ; si l'eau passe pardessus vos bottes, grimpez sur la côte, les branches des arbres vous tendent les bras ; dans le bois vous attendent des fourrés épais comme les pampres entrelacés d'une vigne, des mousses spongieuses, des savanes, des ravins profonds, des abatis d'arbres, où vous devez vous frayer un chemin *unguibus et rostro...* "

Et maintenant, aime-t-on à savoir comment se comporte l'évêque-missionnaire au milieu de tous les embarras que la nature lui suscite? " Certes, lisons-nous encore, si dans les pays civilisés, où les évêques, entourés du respect que leur attire leur caractère sacré, jouissent du confort et des commodités qu'exigent les habitudes et les convenances de la société, on voyait ainsi un haut dignitaire de l'Eglise traîner les grèves et charroyer sur son dos sa chapelle épiscopale,on ne pourrait se défendre d'un sentiment de surprise et de profonde commisération. Mais, c'était la manière de voyager de saint François-Xavier. Pas d'autre monture que ses jambes, pas d'autre serviteur que soi-même,pas d'autre hôtel que la calotte des cieux ! Il faut avoir de la force dans la constitution, de la

vigueur dans les nerfs, de la jeunesse dans le caractère, de la gaieté dans le coeur et de la résolution dans l'esprit pour supporter longtemps, sans s'affaisser, un tel genre de vie ! Monseigneur est heureux de connaître par expérience ce qu'ont eu à endurer de privations et de labeurs les missionnaires qui passent leur vie dans l'évangélisation de ces forêts lointaines. "

Le trajet de Moose à Albany fut particulièrement pénible. Sept jours durant, les voyageurs eurent à lutter contre le mauvais temps, des pluies incessantes, des plages inhospitalières, des marées dangereuses. Rendus à mi-chemin, ils durent,après avoir couché trois nuits sur une terre détrempée, rebrousser chemin et revenir au point de départ. Ce n'est qu'après une semaine de dangers et d'angoisses qu'ils purent arriver au terme de leur voyage. Les consolations qu'ils éprouvèrent à Albany, en constatant, chez les sauvages, des sentiments qui rappelaient ceux des chrétiens de la primitive Eglise, les dédommagèrent amplement de leur peine. Mais grand Dieu ! qu'ils avaient mérité cette consolation ! Ils avaient, en effet, parcouru huit cent quatre-vingt-dix-neuf milles, et ils durent en faire autant pour revenir.

Mgr Lorrain n'est jamais retourné à la Baie d'Hudson. Mais il entreprit par la suite plusieurs voyages dans l'intérêt spirituel des sauvages. Parti un jour de chez lui, et s'étant rendu à la hauteur des terres, il vint aboutir aux Trois-Rivières, par le Saint-Maurice, ayant ainsi couvert une distance de dix-sept cent milles ! Il se rendit encore au lac Long, à Abbitibi, puis au lac Barrière, en 1902. M. l'abbé Latulippe, aujourd'hui Mgr Latulippe, évêque d'Haileybury, l'accompagnait dans ce dernier voyage. Il en a fait un récit fort intéressant, qu'a publié *La Nouvelle-France* (années 1902-1903).

(À SUIVRE)

Le chanoine L.-E. COUSINEAU.

La vocation et l'oeuvre sociale

DU COMTE DE MUN

UN soir de décembre de l'année 1871, peu de jours après l'entrée des Prussiens dans Paris et les horreurs de la Commune, au Louvre, où s'était installé le général gouverneur de Paris, qui administrait la capitale en l'absence des autorités civiles encore réfugiées à Versailles, l'officier d'ordonnance de service vit venir à lui un homme dont le seul aspect le frappa si fort que, plusieurs années plus tard, il en gardait chaque trait présent à la mémoire.

De taille moyenne, vêtu d'un banal costume noir, il portait avec modestie une tête admirable. Des cheveux grisonnant, un peu rejetés en arrière, découvraient un front plein de pensées ; une barbe, grise aussi, laissait voir entre les lèvres un sourire discret ; les yeux très doux avaient cependant un regard imposant ; l'expression du visage, le port tout entier, d'une frappante noblesse, avait l'indéfinissable distinction par où s'annonce la race, et, dans la physionomie qui décelait une ardeur contenue, on devinait à la fois un coeur de poète et une imagination d'artiste.

L'ensemble était d'un personnage religieux, mais sans timide embarras, ni raide gravité : dans toute la personne, rayonnait une sainteté que n'attristait aucune apparence de sévère austérité.

Son nom était Maurice Maignen. Il appartenait à cette Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, bien connue à Montréal, dont quelques membres ne sont pas prêtres et portent, du moins en France, en dehors de leurs maisons, un habit qui ne les distingue pas des gens du monde, et leur facilite l'accès aux milieux populaires. Il dirigeait dans le

quartier Montparnasse un cercle de jeunes ouvriers qui compta depuis, parmi ses directeurs successifs, un canadien, le père Piché, aujourd'hui curé de Saint-Georges. C'était une vraie maison de famille où les jeunes travailleurs trouvaient, leur journée faite, ce qui distrait, ce qui repose, ce qui instruit et ce qui réconforte. Malheureusement, la situation financière était loin d'être brillante, et, pour éviter la faillite, M. Maignen quêtait. On lui avait signalé le jeune officier comme pouvant se laisser gagner et à son tour en gagner d'autres, M. Maignen accourait à lui sans tarder.

Laissons parler le militaire : la scène qui va suivre décida de sa vie. Ne nous étonnons pas qu'il en ait retenu avec précision tous les détails et qu'il les rapporte avec émotion.

Après les premiers mots de bienvenue, la conversation s'engagea... Bientôt il parla seul : je l'écoutais bouleversé. Après tant d'années, je garde en mon coeur, de cette ardente apostrophe, une marque encore chaude. Il ne parlait plus de son cercle : il parlait du peuple et il parlait des riches. Il ne demandait plus l'aumône, il enseignait l'amour et il ordonnait le dévouement. Nous étions debout près de la fenêtre : entre les arcades du Carrousel, la ruine prodigieuse des Tuileries dressait tragiquement son dôme crevé et ses murailles calcinées. L'homme de Dieu les montrait : " Oui, cela est horrible, cette vieille demeure des rois incendiée, ce palais détruit où tant de fêtes éblouirent le monde ! Mais, qui est responsable ? Ce n'est pas le peuple, le vrai peuple, celui qui travaille, celui qui souffre ! Les criminels qui ont brûlé Paris, massacré les otages, n'en étaient pas ! Mais ce peuple-là, qui de vous le connaît ?

Son verbe grandissait toujours plus pressant :

Ah ! les responsables, les vrais responsables ! c'est vous, ce sont les heureux de la vie qui se sont tant amusés entre ces murs effondrés, qui passent à côté du peuple sans le voir, qui ne savent rien de son âme, rien de sa souffrance... Moi, je vis avec lui et je vous le dis de sa part : il ne vous hait pas, mais il vous ignore comme vous l'ignorez : allez à lui, le

coeur ouvert, la main tendue, aimez-le et servez-le. Son front rayonnait, sa voix vibrait, son regard brillait d'un feu surnaturel. Soudain il s'apaisa, ses yeux adoucis se voilèrent, il passa sur sa longue barbe une main frémissante et le sourire reparut sur ses lèvres. Il m'avait pris tout entier.

La conquête fut définitive... Elle était précieuse. L'officier s'appelait Albert de Mun. Il y avait neuf ans qu'il portait l'uniforme. Il avait fait ses premières armes en Algérie où il avait passé cinq ans avant de revenir prendre rang, dans les troupes métropolitaines. Quand la guerre éclata, de quels grands espoirs tressaillit son coeur ! Le 16 août 1870, sur le champ de bataille de Rezonville, à l'heure où il semblait que la victoire ne pût nous échapper, le régiment de cavalerie dans lequel il servait vit passer devant lui, au pas, calme sous le vent des obus, le général de Ladmirault et son état-major, rayonnant d'ardeur et de confiance. Le capitaine de La Tour-du-Pin, un des aides-de-camp du général, portait son fanion. Les deux officiers s'étaient rencontrés jadis.

Au milieu de cette plaine désormais historique, et parmi le tumulte des escadrons et de la fusillade, nos chevaux se trouvèrent côte à côte, et lui, m'ayant reconnu, abandonnant les rênes, se pencha, le visage radieux, comme pour m'embrasser en s'écriant : " Allons ! il y aura encore de beaux jours pour la France ! "

Ce fut la défaite, le blocus et la capitulation de Metz, les humiliatons et les angoisses de la captivité où les deux officiers se retrouvèrent, puis la délivrance, et la joie du retour, tout de suite assombrie par les misères de la Commune et le dur devoir de participer à la répression sanglante qui suivit :

Le 18 mars 1871, qui dira la poignante tristesse, la colère et la honte, quand, au soir de cette radieuse journée, où le soleil semblait verser sur le

sol ravagé des promesses de renouveau, on apprit l'insurrection et sa victoire, les généraux massacrés, le gouvernement en fuite et Paris à peine délivré, offrant à ses vainqueurs, debout à ses portes, le spectacle des vaincus achevant de se déchirer? Qui dira le sombre découragement quand, au lieu du noble labeur attendu, les soldats, rendus la veille à la patrie, trouvèrent devant eux cette lugubre tâche et durent reprendre, pour la plus néfaste des guerres, leurs armes à peine ressaisies? Ceux qui, dans ces jours maudits, ont vu du même regard le drapeau rouge flottant sur le sommet de Belleville au milieu des canonniers acharnés à leurs pièces, le drapeau tricolore porté à l'assaut de la butte par les petits troupiers de Reichshoffen et de Gravelotte et, groupés sur les forts de l'Est, les Prussiens, la lorgnette aux yeux, contemplant l'horrible scène en spectateurs satisfaits, ceux-là n'oublieront jamais.

Un an plus tard, l'officier devenu le collaborateur enthousiaste de Maurice Maignen commençait une croisade pour multiplier par toute la France les cercles catholiques d'ouvriers: il venait inaugurer le premier sur cette butte de Belleville qu'il avait prise d'assaut un an auparavant, à la tête de ses hommes, contre les Communards, à l'heure même où les insurgés, pour se venger de leur défaite, massacraient à la hâte des religieux et des prêtres retenus par eux en otages. Il rappelait avec émotion que le soir du combat, il avait franchi le seuil de l'église profanée, où le désordre de toutes choses attestait le sacrilège, et prié Dieu de permettre que la croix reparût un jour sur ce sol fécondé par le sang des martyrs :

Ah, s'écriait-il avec émotion, ce n'est pas ma voix trop humble et trop imparfaite que vous avez entendue, mais celle de ces prêtres qui mouraient pour votre gloire; c'est eux que vous exaucez aujourd'hui... — La question ouvrière à l'heure présente n'est plus un problème à discuter. Elle se pose devant nous comme une menace, comme un péril permanent. Il faut la résoudre... — La Révolution est près d'atteindre son but. Du cerveau des philosophes, elle est descendue dans le coeur du peuple et elle

organise aujourd'hui, pour une lutte suprême, les ouvriers qui sont la substance de la nation. — Laisserons-nous ces pauvres gens, flattés dans leurs passions et leur orgueil, consommer la ruine de la patrie et du monde, ou bien, puisant des forces invincibles au Coeur de Jésus ouvrier, nous souvenant des gloires de la France et de son titre de fille aînée de l'Eglise, ferons-nous un dernier effort pour sauver le peuple et hâter le règne de Dieu dans l'atelier régénéré ? Telle est la question... — Aux doctrines subversives, aux enseignements funestes, il faut opposer les saintes leçons de l'Evangile ; au matérialisme, les notions du sacrifice ; à l'esprit cosmopolite, l'idée de patrie ; à la négation athée, l'affirmation catholique.—Il faut en outre détruire les préjugés qui divisent, engendrant d'une part le mépris et l'indifférence, de l'autre la haine et l'envie. Les hommes des classes privilégiées ont des devoirs à remplir vis-à-vis des ouvriers leurs frères : si la société a eu le droit de se défendre les armes à la main, elle sait que les obus et les balles ne guérissent point et qu'il y faut autre chose.—Il existe à Paris un cercle de jeunes ouvriers où l'on applique avec succès ces maximes de salut.

Sous l'empire de tant d'émotions, l'officier avait beaucoup réfléchi : les paroles de Maurice Maignen répondaient précisément à ses préoccupations et à ses rêves ; il vint au cercle Montparnasse, y amena son frère et son ami La Tour-du-Pin ; il observa, il parla... Quelques jours plus tard, l'avant-veille de Noël, les deux de Mun, Maignen, La Tour-du-Pin, Paul Vrignault, un ami de Maignen, Emile Keller, le député de Belfort, Léonce de Guiraud, un autre membre de l'Assemblée Nationale, Léon Gautier l'historien de la chevalerie et Armand Ravelet, un jurisconsulte, réunis dans une humble chambre du cercle Montparnasse, signaient un *appel aux hommes de bonne volonté.*

Eh bien, voilà le remède ! Le moyen est trouvé. Il s'agit de le développer, de l'appliquer sur une plus vaste échelle. Au lieu d'un cercle dans Paris, il en faut vingt ; il en faudrait dans chaque grande ville. — Les hommes de ténèbres s'associent : associons-nous ! Ils se liguent

pour renverser: liguons-nous pour construire! Ils fondent des clubs révolutionnaires: *fondons des cercles catholiques !*

Suivait une description du cercle Montparnasse et des résultats obtenus.

Ils ont connu la joie de lutter qui, même dans la défaite, est une plus profonde, plus entière et plus saine jouissance que la douceur de vivre, parce qu'elle saisit l'homme tout entier, le grandit, le transforme et le fait vibrer jusqu'au fond de lui-même. Ils ont connu des heures incomparables quand, emportés par la foi, l'âme exaltée d'une ardeur inconnue, ils se livraient sans réserve au grand rêve qui les possédait, à l'espoir enthousiaste de la réconciliation sociale accomplie par la force du dévouement... Nous aimions le peuple avec franchise et passion. La révélation des souffrances, des misères, des fatalités qui pèsent sur les travailleurs éveillait dans nos âmes un irrésistible besoin de dévouement et de justice. Nous désirions de toutes nos forces apaiser ces souffrances, diminuer ces misères, conjurer ces fatalités... Quand je rêvais alors, c'était du peuple converti; ce n'était ni de la Chambre des députés, ni de l'Académie.

Une nouvelle croisade commençait. Elle dura près de vingt ans, vingt ans durant lesquels Albert de Mun, nouveau Pierre l'Ermite, parcourut la France, prêchant le rapprochement des classes, le dévouement au peuple, bientôt la résurrection des corporations de métiers, et faisant partout surgir des cercles catholiques. Nous ne pouvons le suivre. Plus tard, songeant à ces années, comparant à la grandeur des efforts et des espoirs la médiocrité des résultats, il ne plaindra pas sa peine et dira de lui-même et de ses compagnons d'armes :

La *sécularisation*, ou pour parler le langage moderne, la *laïcisation* de la société, c'est-à-dire la séparation radicale établie dans ses institutions entre la loi divine et la loi humaine, et l'*individualisme*, c'est-à-dire la rupture des liens sociaux et la destruction des corps organisés... de là, d'une manière générale, un ordre de choses nouveau, fondé sur l'indépen-

dance de l'homme dans ses rapports avec Dieu, sur la prédominance absolue de l'intérêt individuel et la liberté presque illimitée dans ses rapports avec ses semblables : ce triple caractère se remarque dans les divers objets qu'embrasse la question sociale, le travail, la propriété et l'échange.

Un jour à Bordeaux, avant ou après son discours, un ouvrier chargé de le complimenter s'embrouille, s'arrête court et l'embrasse : " Après trente-cinq ans, écrit-il, je crois sentir encore sur ma joue la marque brûlante de ce baiser d'ouvrier. Ce fut comme un pacte d'union. " Il y fut jusqu'au bout fidèle.

On a raconté qu'un " poilu ", après avoir passé dix-huit mois au front, s'en était revenu chez lui en permission : " Vous devez bien savoir le métier militaire, lui dit quelqu'un. — Pardon, répondit-il, je n'ai pas eu le temps de l'apprendre, je me suis battu tout le temps. " M. de Mun fit une déclaration analogue : " Je ne sais ni l'économie, ni la sociologie. Je n'ai pas eu le temps d'apprendre. Je me suis battu tout le temps. " Il exagérait. Ses idées sociales sont profondes, exactes, étendues, logiques. C'était un grand esprit et un grand coeur, et les intuitions du coeur aident le travail de l'esprit. Jetons sur son système, si tant est qu'il eut un système, un coup d'oeil rapide.

" Nous ne sommes pas seulement les serviteurs d'une oeuvre, disait-il : nous sommes les soldats d'une idée. Cette idée, c'est la *contre-révolution* faite au nom du Syllabus. " Le mot lui a été reproché, même dans les milieux catholiques. On le jugea provocant. Essayât-on de le comprendre? Le seul remède efficace, n'est-ce pas celui qui atteint le mal dans sa cause ? Or, la cause du mal social, c'est la Révolution. De Mun la résume tout entière dans une double erreur :

Dans la lutte économique, la partie ne peut pas être égale. L'ouvrier qui donne à la société la production dont elle a besoin a droit d'être en

retour, et au nom de la justice, protégé par elle. Car ce n'est pas seulement son gain, ce n'est pas seulement son bénéfice, qui est en jeu, c'est sa vie et celle de sa famille... L'urgent est de protéger le travail, le capital l'est déjà... Ceux qui doivent par leur labeur quotidien gagner leur pain de chaque jour et celui de leur famille, dont la subsistance est soumise à la fluctuation constante des circonstances économiques et pour qui la maladie et la vieillesse sont une perpétuelle menace d'insécurité, ceux-là sont les plus faibles, parce qu'il n'y a pas pour une créature humaine de plus grande faiblesse que l'incertitude du lendemain... A cette faiblesse organique, il faut porter remède: je ne connais pour le faire que deux moyens: la solidarité professionnelle et la protection de la loi....

Otez au socialisme ses revendications de justice, il ne lui restera que la haine, l'envie et la colère, et ce n'est pas assez pour conquérir le coeur des ouvriers. Nous leur opposerons l'amour et l'amour sera le plus fort. Voilà ce que je demande aux catholiques de faire s'ils veulent lutter efficacement contre le socialisme: d'aller camper sur son terrain et de lui arracher ses armes en proclamant les droits du travail.

Nous ne pouvons, bien à regret, suivre M. de Mun dans l'analyse serrée à laquelle il se livre pour déduire des principes posés par la Révolution combinés avec les transformations de l'industrie, toutes les misères du régime économique moderne: la conception du travail-marchandise, la durée excessive de la journée de travail, les méfaits de la concurrence et de la surproduction, l'exploitation à l'usine de la femme et de l'enfant, les salaires de famine, l'oubli des devoirs et des charges attachées à la propriété, l'antagonisme du capital et du travail, le rôle prépondérant de l'argent dans les opérations industrielles et commerciales, la destruction des corporations, l'infériorité des ouvriers en face des patrons dans le débat du contrat de travail, la désertion des campagnes et l'entassement des masses ouvrières dans les faubourgs des villes, la désorganisation de la famille, la constitution du prolétariat, les progrès et les menaces du socialisme, etc., etc.

Guerre donc à la Révolution ! Elle a désuni, il faut

réunir : désuni l'homme et Dieu, réunissons l'homme à Dieu ; désuni le riche et le pauvre, réunissons riches et pauvres ; désuni entre eux les travailleurs, réunissons les travailleurs. Comment ces trois objets seront atteints : le rapprochement de Dieu et du peuple, par la restauration au sein de la masse ouvrière des croyances et des espérances chrétiennes ; le rapprochement des riches et des pauvres, par le dévouement des heureux aux misérables ; enfin, le rapprochement des travailleurs, par l'organisation du corps professionnel et le rétablissement des anciennes corporations, bien entendu modernisées ; comment tout cela devait s'accomplir et se préparer par l'oeuvre des cercles, comment M. de Mun se dépensa jusqu'à la fin pour multiplier les cercles, restaurer les croyances chrétiennes, obtenir le dévouement des heureux aux malheureux, ressusciter les corporations et rétablir le corps professionnel, enfin ce qui est demeuré d'un si grand effort, il faut le demander à son livre *Ma vocation sociale,* aux sept volumes de ses discours, spécialement au premier intitulé *Questions sociales,* aux articles épars dans la série *Combats d'hier et d'aujourd'hui* (cinq volumes).

En 1876, cédant à de multiples instances ou plutôt acceptant avec sa vaillance coutumière un poste de combat périlleux, mais efficace, il se présenta à la députation, fut élu, et demeura député, sauf de courts intervalles, jusqu'à sa mort, en 1914. A la Chambre comme dans le pays, par la parole et par la plume quand sa gorge épuisée trahit son inépuisable ardeur, il fut l'indéfectible champion des trois causes qui possédaient sa vie : l'Eglise, la patrie et le peuple. Il n'était pas de ceux qui se reprennent.

Pour le peuple, il collabora le plus activement qu'il lui fut possible à la législation ouvrière qui s'élaborait. Sa tâche fut ingrate, car il eut à combattre beaucoup de ses amis contre lesquels il dut défendre le principe alors fort contesté de l'intervention de l'Etat entre patrons et ouvriers.

C'est ce qui lui faisait répondre à ceux qui, le voyant voter avec les socialistes, se scandalisaient et l'accusaient de complicité: " Je suis leur plus redoutable adversaire. " Et comme un socialiste s'était servi de certaine de ses paroles et l'avait invoquée comme argument: " Voilà, dit quelqu'un sur les bancs de la droite, voilà le châtiment de votre témérité! " De Mun bondit à la tribune :

Ils se servent de mes paroles! Que serait-ce s'ils se servaient de mon silence, s'ils pouvaient dire à l'ouvrier qui souffre: " Ces hommes qui ont fait de la foi chrétienne la règle de leur vie, ils ont vu tes peines, ils ont connu tes souffrances et ils n'ont rien dit, ils n'ont rien demandé, ils n'ont rien tenté pour t'en délivrer? Ah! c'est là que serait mon châtiment. D'avoir parlé, c'est mon honneur!... Les idées de générosité et de justice que les socialistes s'en vont agitant comme un drapeau, elles nous appartiennent, c'est notre patrimoine à nous; elles sortent comme une gerbe mûre de la grande semence de l'Evangile, et je ne puis pas admettre que nous laissions à d'autres le soin de moissonner notre récolte.

Voilà pourquoi Albert de Mun prit une part active à la discussion de toutes les grandes lois sociales de la troisième République: sur les *syndicats professionnels,* sur la *Limitation de la journée de travail,* sur le *travail des femmes et des enfants,* sur les *accidents de travail,*sur les *retraites ouvrières.* Il regretta d'y voir souvent l'effet de préoccupations électorales plutôt que d'un désir désintéressé de paix sociale, plus encore de ne point réussir à compléter l'*association ouvrière,* occasion de division, par le *corps professionnel,* moyen de réconciliation dans lequel les deux facteurs de la production, patrons et ouvriers, se rencontreraient pour la recherche et la sauvegarde de leurs intérêts communs. Il ne pensa jamais que les lacunes, même graves, d'une loi de justice puissent dispenser personne de s'y associer. Il appela de tous ses voeux et hâta de tous ses efforts une *législation internationale du*

travail sans laquelle beaucoup d'entreprises pour l'amélioration du sort des travailleurs sont condamnées à l'impuissance.

Il eut la joie profonde de voir ses idées reprises, approuvées, consacrées, déclarées être la solution catholique de la question ouvrière, par la plus haute autorité qui soit, par le pape Léon XIII, dans l'encyclique sur la condition des ouvriers, à la préparation de laquelle il ne fut pas étranger.

Il put se rendre ce témoignage :

Nous n'avons point transformé pas nos cercles l'état moral et social de notre pays. Mais nous avons, par notre oeuvre, exercé sur lui une influence profonde et déterminé dans les idées, dans les méthodes, dans les faits, un mouvement qui ne s'arrêtera plus. La conception des oeuvres sociales, fondées sur la rapprochement des classes et sur l'association professionnelle, s'est emparé de tous les esprits. La nécessité des réformes commandées par la justice et réalisées par l'action corporative s'est imposée à toutes les intelligences. La vieille doctrine de l'individualisme social a été vaincue, et de toutes parts, des oeuvres se sont créées, des associations se sont établies, des idées se sont formées et manifestées, oeuvres, idées et groupements d'hommes plus ou moins entraînés par le courant démocratique de notre temps, mais tous dominés par le principe fondamental posé par notre oeuvre et sortant d'elle comme de la source commune les ruisseaux et les torrents descendent des sommets.

Recueillons son dernier appel :

Le grand mal, le mal profond, c'est l'indifférence, la paresse, l'habitudes des jouissances égoïstes, auxquelles s'abandonnent si souvent les représentants des classes possédantes, c'est-à-dire ceux qui ont la fortune, le loisir, l'influence ou le savoir. Ce sont eux, ce n'est pas le peuple qui manque aux oeuvres sociales... Les catholiques dévoués à l'action sociale ne sont qu'une faible minorité... quelques vaillants qui s'épuisent, exposés à des déboires, souvent à des dédains, dont ils gardent en leur âme la secrète amertume... Ne laissons à personne, dans les assemblées législatives et les conseils de ville, dans les discussions publiques et les conversations privées, dans la presse et dans les livres, dans les oeuvres et les rapports ordinaires de la vie, l'honneur qui nous appartient comme catholiques, par droit de naissance, de *défendre et de protéger les ouvriers.*

Ed. GOUIN, p. s. s.

Thomas Storrow Brown

ET LE SOULEVEMENT DE 1837 DANS LE BAS-CANADA [1]

C'EST un fait à la fois digne de remarque et plein d'intérêt: dans l'insurrection qui agita le Bas-Canada en 1837, deux des chefs les plus actifs, Wolfred Nelson et Thomas Storrow Brown, étaient d'origine anglaise. Ces anglo-canadiens employèrent, en réclamant contre la bureaucratie gouvernementale de l'époque, des moyens beaucoup plus énergiques et plus véhéments que ceux des patriotes franco-canadiens même les plus ardents.

Etant donné le sujet de cette conférence, il ne nous appartient pas d'étudier en détail la remarquable carrière de Wolfred Nelson. Tous en connaissent les principaux incidents. Tous savent le rôle prépondérant qu'il tint dans l'insurrection. Quand elle prit fin, Nelson apparut l'une des figures capitales de notre vie publique, fut envoyé comme représentant au parlement des provinces-unies, devint maire de Montréal et mourut, déjà âgé, entouré du respect de tous. La participation de Nelson aux événements de 1837 fournirait la matière d'une intéressante conférence. Pour le moment, nous nous attacherons à celle du patriote, son collègue, Thomas Storrow Brown. [2]

---

[1] Conférence prononcée devant la *Société de numismatique et d'antiquités* de Montréal.

[2] C'est en écrivant la vie de sir Georges-Etienne Cartier que nous fûmes frappé du rôle capital tenu par Brown et d'autres anglo-canadiens dans les événements bas-canadiens de 1837. L'intérêt du sujet s'accrut pour nous, il y a quelques mois, alors que nous tombèrent sous la main un certain nombre de documents originaux rédigés par Brown en per-

* * *

Il était né au Nouveau-Brunswick en 1803. Un fait ne doit pas être perdu de vue, si l'on veut expliquer sa conduite ultérieure : c'est qu'il appartenait à l'une des familles les plus distinguées du parti *loyaliste*. Son grand'père avait quitté Boston au cours de la révolution américaine, alors que tant d'autres comme lui, plutôt que de seconder la révolte contre la Grande-Bretagne, émigraient au Canada. Sa grand'mère était apparentée à Sir John Wenthworth, le dernier des gouverneurs anglais du New Hampshire et plus tard gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Venu à Montréal, dès son jeune âge, Brown se lança dans les affaires. Son esprit d'entreprise, son caractère ardent eurent tôt fait de le jeter dans le tourbillon de la vie publique.

Le Bas-Canada, tout comme le Haut, passait alors par une période aigüe de luttes politiques. Déjà avait commencé le conflit entre les partisans des droits populaires et les tenants de la bureaucratie. Ce combat, on le sait, allait se terminer par la concession pleine et entière de la responsabilité ministérielle. Dans le Bas-Canada, la situation était des plus critiques. Les chefs de l'élément canadien-français déclaraient avec emphase que l'état de choses existant ne pouvait être maintenu. Louis-Joseph Papineau, le grand tribun, en-

---

sonne et concernant le soulèvement. L'étude de ces documents nous a inspiré une conviction : c'est que nos historiens n'ont pas rendu pleine justice au personnage. Sans doute, comme chef militaire, il subit un remarquable échec. Le désastre encouru par les patriotes à Saint-Charles suffit à le prouver. Néanmoins, Brown était animé du plus intense amour pour la justice et du patriotisme le plus profond. Ce qui le démontre, ce sont les souffrances et les sacrifices qu'il endura au profit d'une cause juste à ses yeux. — Avant de tirer parti de ces derniers documents, où Brown s'applique à justifier sa conduite de 1837, nous avons cru qu'il était utile d'exposer les incidents principaux de sa carrière, qui sont antérieurs à l'époque où il se distingua comme l'un des chefs du mouvement.

flammait le peuple du feu de son éloquence et le poussait à la conquête de ses libertés. A ses réclamations le parti qui tenait le pouvoir faisait la sourde oreille. Louis-Hippolyte LaFontaine affirmait, de son côté: "Tout le monde ici est mécontent. Nous avons demandé des réformes sans les obtenir. Le temps est venu de nous lever et d'agir. " " On nous méprise, on nous réserve l'oppression et même l'anéantissement, cette situation ne peut durer qu'autant que nous serons impuissants à l'améliorer ", reprenait à son tour, avec la même emphase, le doux et sympathique Auguste-Norbert Morin, l'une des figures les plus attrayantes de toute l'histoire du Canada. Pour qu'un homme de ce calibre s'exprimât en pareils termes, il fallait décidément que la situation appelât des réformes.

Libéral ardent, Thomas Storrow Brown était, par tempérament, presque un radical. Son coeur s'émut des procédés tyranniques mis en oeuvre par le parti au pouvoir. Pendant la période troublée qui précéda le soulèvement de 1837, il prit une part active dans la discussion des problèmes vitaux qui occupaient alors l'esprit public. Ses écrits, ses discours révélèrent en lui un irréconciliable adversaire de l'oligarchie politique qui tenait alors à merci les deux Canadas. Bravement, sans fléchir, il s'allia aux chefs canadiens-français pour réclamer la concession absolue des libertés populaires. Comme eux, il appuyait son attitude sur l'amour de la liberté et du laissez-faire britannique. Le *Vindicator,* dirigé par Edward O'Callaghan, soutenait la cause des patriotes. Brown écrivit souvent dans ses colonnes.

Peu de temps avant l'insurrection, fut organisé à Montréal le groupe désormais fameux des *Fils de la liberté.* Brown en devint l'un des esprits dirigeants. On le nomma même chef du service militaire. Comme la ville avait été partagée en six circonscriptions, il avait sous ses ordres les six chefs

de ces sections. On connaît la mêlée historique, laquelle mit aux prises, le six novembre 1837, les *Fils de la liberté* ou patriotes et les membres du *Doric Club,* les *constitutionnels* ou *loyalistes,* partisans du pouvoir. Cette mêlée, un document contemporain la décrit ainsi : " Ce fut le premier conflit qui souleva les uns contre les autres des sujets britanniques d'origine anglaise et française. Ils luttèrent entre eux pour des opinions politiques qui les avaient constitués en deux partis, se disputant pour des formes diverses de gouvernement. " Dans ce conflit, Brown prit une part proéminente. Une bande de *constitutionnels* l'attaqua en personne, le frappa et lui infligea des blessures sérieuses. Elles eurent pour effet de le priver bientôt de l'usage de son oeil droit et de le rendre plus tard complètement aveugle.

Il apprit alors qu'on avait émis contre lui un mandat d'arrestation, où on l'accusait de haute trahison, et il quitta Montréal. Quand on eut ensuite de ses nouvelles, il commandait les patriotes qui, le 25 novembre 1837, s'opposèrent aux troupes du colonel Wetherall. Sa conduite ce jour-là lui attira un blâme énergique de la part des patriotes. Nous verrons, par ses manuscrits, comment il s'en lava. Après la défaite de Saint-Charles, il se dirigea vers Saint-Denis. Là, il s'unit à Wolfred Nelson, dont la bande, victorieuse à Saint-Denis, attendait d'heure en heure une nouvelle attaque de la part du colonel Gore. Georges-Etienne Cartier, alors âgé de trente-trois ans, mais déjà remarquable par son activité et son audace, s'y était aussi rendu. Tous trois demeurèrent à Saint-Denis jusqu'au 2 décembre et s'efforcèrent d'engager la foule à tenter un nouvel assaut contre la milice. Leurs efforts furent vains. ([3])

([3]) Si l'insurrection fut enfin bridée et une plus grande effusion de sang prévenue, il faut l'attribuer aux efforts du clergé catholique romain.

Leur espoir ayant été déçu, Nelson, Cartier et Brown, pour échapper à une capture, décidèrent de s'enfuir aux Etats-Unis. Brown seul réussit, à ce moment, à franchir la frontière. (4) Pendant le séjour qu'il y fit, il fournit à la presse new-yorkaise de volumineux articles sur la situation au Canada. Il demeura aussi quelques années en Floride. En 1844 seulement, sept ans après l'échec du soulèvement dans le Bas-Canada, la loi d'anmistie, présentée par LaFontaine, lui permit de rentrer dans son pays natal. Il s'empressa d'en profiter pour revenir à Montréal et s'y établir de nouveau.

* * *

Avant de raconter la suite de sa carrière, il est juste de rechercher les motifs qui engagèrent Thomas Storrow Brown à tenir la conduite qu'il tint en 1837. Comment la justifia-t-il? Quels considérants doivent invoquer ceux qui le citent à la barre de la critique historique ? Cette question est d'un intérêt et d'une importance vitale pour celui qui étudie l'histoire du Canada. Le meilleur moyen d'y répondre, c'est de lire le mémoire qu'écrivit Brown lui-même au sujet de l'insurrection de 1837. Ce document, nous l'avons ici entre nos mains. Il est d'une valeur inestimable pour l'historien, parce qu'il est

---

Par intérêt pour le peuple et en vue d'empêcher la destruction de Saint-Denis, le curé Demers, de l'endroit, employa toute son influence pour faire déposer les armes à ses fidèles et les renvoyer dans leurs foyers. Ses efforts réussirent. Les postes furent abandonnés, les armes rengaînées, les ponts reconstruits, les barricades abattues. En aidant ainsi à rétablir la paix, le clergé rendit un service signalé. De fait, l'Eglise catholique romaine, qui fut toujours le soutien de la loi et du bon ordre, avait dès le début employé toute son influence à contenir, dans les limites d'une lutte constitutionnelle, une agitation que légitimait la situation existante.

(4) Nelson fut saisi. Cartier, mis à l'abri par quelques amis, passa l'hiver près de Verchères et n'atteignit les Etats-Unis qu'au printemps.

de la main même de Brown et qu'il raconte, dans les termes qui conviennent, l'une des époques les plus émouvantes et les plus remarquables de notre histoire. Nous allons, si vous voulez bien me prêter votre attention, nous reporter au texte original. ([5]) Il nous fournit à la fois et le récit de l'insurrection et les motifs de Brown pour justifier sa conduite.

Memorandum

on

Lower Canada affairs in

1837.

The story of the Lower Canada commotion in 1837 must be written in philosophic and untrammelled spirit by one who, regardful of the judgment of the future, can see common things plainly through the vagaries of distonted language that enveloped them at the time and have continued to mystify. All was the result of natural and logical sequence and the action influenced by no personal consideration or pas-

Mémoire

sur

la situation du Bas-Canada

en 1837

L'histoire du soulèvement de 1837 dans le Bas-Canada doit être écrite avec l'esprit calme et sans préjugés du philosophe. Ce récit doit être l'oeuvre de l'homme qui, dédaigneux des jugements de l'avenir, peut discerner la vérité à travers le vague et l'exagération des paroles qui la couvraient à cette époque et qui continuent à l'envelopper de mystère. L'insurrection fut une conséquence naturelle et logique. Aucune

([5]) Nous en avons déposé une copie aux Archives nationales d'Ottawa, en même temps que d'autres documents du même intérêt et de la même valeur. A l'avenir, ces textes pourront ainsi servir à tous ceux que passionne l'étude de notre histoire. Nous n'ajoutons ici que la ponctuation et respectons le reste.

sion; but, influenced wholly by what they correctly deemed their high duty and the necessity of their country, were as worthy of the name of Patriots as any body of men, recorded in the world's history, who have deserved well of their race.

They were (except a very few) French Canadians descended from ancestors who, for much more than a century past, had known no country but Canada. They were not scheming, predatory adventurers, but taken from the solid body of the people; and the leading men ranked among the highest of the country in honor, property and intelligence. They were of the class who, before the time, have held the highest position in the province. The entire French Canadian people sympathized in all that Mr. Papineau directed. The minority opposed, though including several leading men

passion, aucun intérêt personnel n'influencèrent les acteurs. Ces hommes, guidés uniquement par ce qu'ils appelaient avec raison leur suprême devoir et le salut de leur pays, méritaient le titre de patriotes tout autant que les autres groupes humains, dont l'histoire du monde fait mention comme ayant bien servi leur race.

Ces hommes, à part quelques-uns, étaient des franco-canadiens. Leurs ancêtres, depuis au-delà d'un siècle, n'avaient pas connu d'autre patrie que le Canada. Ils n'étaient ni conspirateurs ni corsaires ni aventuriers, mais provenaient des couches profondes du peuple. Leurs chefs occupaient dans le pays le premier rang par les dignités, la richesse et l'intelligence. Antérieurement à l'insurrection, la classe dont ils faisaient partie avait tenu les postes les plus élevés de la province. Le peuple canadien-français tout entier souscrivait à toutes les vues de M. Papineau. L'opposition,tout

won over by Lord Gosford, was very small. As disobedience is not a virtue in Roman catholic governments,the clergy withheld their approbation and, whatever might have been its opinion, the Church discouraged agitation.

The whole is comprised in a short narration.

The House of Assembly of Lower Canada, constituted by the act of 1791 a branch of government with all the attributes of the British House of Commons, could hardly be loud in the assertion of rights so long as the British Government paid annually the excess of our expenditure for civil service above our revenue. But, when called upon by the Crown in 1818 to make provision for the whole expenditure, the House rose to the dignity of the position and demanded the control of revenue and expenditure in all their ramifications. This

en possédant plusieurs hommes de valeur qu'avait gagnés lord Gosford, était peu nombreuse. Aux yeux des autorités catholiques romaines, la désobéissance n'est pas une vertu. Aussi le clergé refusa-t-il son approbation et, quelle que fut l'opinion personnelle de ses membres, l'Eglise détourna ses fidèles de l'agitation.

Cette agitation, un bref récit en résume l'histoire.

La Chambre des représentants du Bas-Canada avait été constituée, par la loi de 1791, comme section du gouvernement et pourvue de tous les attributs de la Chambre des communes anglaises. Il lui était difficile de proclamer hautement ses droits tant que le gouvernement de la Grande-Bretagne payait chaque année l'excès sur nos revenus de nos dépenses pour l'administration. En 1818, la Couronne invita la Chambre à pourvoir elle-même à toutes les dépenses. La Chambre alors, s'égalant à la hauteur de la tâche, réclama le

unconditional surrender would have placed all office holders at the mercy of the House of Assembly, which, for the most part, were French and represented French, while the office holders, appointed by and considered as servants of the Crown, were for the most part, especially in the higher departments, English.

droit de surveiller la dépense et le revenu de tous les services publics. Si la Couronne s'était rendue sans conditions à cette injonction, tous les fonctionnaires se seraient trouvés à la merci des représentants. Or, tandis que le plus grand nombre de ceux-ci étaient français et représentaient une population française, la plupart des fonctionnaires, nommés par la Couronne et regardés comme ses serviteurs, étaient, dans les services les plus importants du moins, des anglais.

The Legislative Council, mostly appointed by the Crown for life, considered mainly itself, with its English adherents, a Crown garrison for the maintenance of the prerogative. It became the old question between Charles the first and his Parliament, one party holding to the rights of the Crown and the other to the rights of the people.

Les conseillers législatifs, presque tous désignés par la Couronne et à vie, se considéraient avant tout, de même que leurs partisans anglais, comme une garde chargée par la Couronne de maintenir la prérogative royale. De là vint une lutte qui rappela l'antique conflit entre Charles I et son parlement. Le Conseil tenait aux droits de la Couronne, la Chambre réclamait les libertés populaires.

The old general, then holding the office of gover-

Le gouverneur du temps, qui était un vieux général,

nor, looked upon the pretensions of the Assembly in the light of mutiny in a regiment.

There was nothing but disagreement between the parties from year to year, and continual references to the Colonial office always pityful. Concessions were made from time to time to the Assembly, but peacemeal and wretchedly.

In 1828 a Committee of the British House of Commons, to whom a petition signed by eighty thousand people and all our grievances were submitted, reported in favor of the Assembly, but left the carrying out of remedial measures to the Government who, having Catholic Emancipation, negro Emancipation, the great Reform bill and other weighty matters on hand, could only leave the Colonial office to dodge Canadian questions as the Under-Secretary best could, which left us in all our antagonisms.

comparait l'attitude de la Chambre à la mutinerie d'un régiment.

D'année en année, le désaccord s'accrut entre les deux groupes. Les continuels recours faits au Bureau colonial finissaient toujours lamentablement. De temps à autre la Chambre obtenait quelques concessions; encore les accordait-on à contre-cœur et pour avoir la paix.

En 1828, une pétition portant quatre-vingt mille signatures et exposant tous nos griefs fut présentée à une commission des Communes anglaises. Celle-ci, dans son rapport, donna gain de cause à l'Assemblée, mais laissa au ministère le soin d'appliquer les remèdes. A ce moment, celui-ci avait à s'occuper de l'émancipation des catholiques, de la traite des noirs, de l'importante loi de réforme et d'autres matières capitales. Il ne pouvait donc que laisser l'assistant-secrétaire du Bureau colonial traiter les affaires canadiennes au

Interminable opposition between the Assembly on the one side and the Governor and the Council on the other rendered legislation impracticable until in 1836, when they culminated by Parliament separating without passing a Supply Bill ; and as a consequence the salaries of all officials, high and low, remained unpaid.

There was £140,000 in the public chest; and, on the 7 March 1837, Lord John Russell, then Colonial Secretary, introduced in the British House of Commons a series of resolutions to authorize our governor to pay out this amount in salaries without reference to our Parliament; and, though these resolutions passed the Commons nearly unanimously and with one dissension (Lord Brougham) in the Lords, Lord John, scared at their monstrosity, dared not bring in a Bill and,

meilleur de sa connaissance. Comme résultat, l'antagonisme persistait chez nous.

Cet antagonisme interminable était tel entre l'Assemblée d'une part, le gouverneur et le Conseil d'autre part,que toute législation fut impossible jusqu'en 1836. Alors, ce fut le comble : le parlement fut prorogé sans qu'on eût adopté le budget. En conséquence, aucun des fonctionnaires supérieurs et inférieurs ne reçut son traitement.

Les coffres de l'Etat contenaient alors 140,000 louis. Le sept mars 1837, le ministre des colonies, lord John Russell, soumit à la Chambre des Communes anglaise une liste de propositions ayant pour but de permettre au gouverneur de payer avec cette somme les traitements en question, et cela sans en référer au parlement. Ces propositions furent ratifiées aux Communes par la presque unanimité des représentants; dans la Chambre des lords,il n'y eut qu'un seul dis-

three months afterwards, included £140,000 in the Army estimates to be paid here in salaries from the military chest, to be made good by Canada when disputed matters could be settled. Had His Lordship thought of the expedient in March instead of June, there would have been no uproaring here and I should have been saved the sacrifice of all that the world had given me up to that time and many subsequent years of weary anxiety.

As it was, when the news reached Canada in April (there was no ocean steamers or ocean cables then), there could be but the one idea that the British Government, as a prelude to the same course with all the Colonies which were then urging complaints,

sident, lord Brougham. Malgré cet accord, lord Russell, effrayé de l'énormité de ses propositions, n'osa les transformer en loi. Trois mois après, il augmenta de 140,000 louis le budget de l'armée. Cette somme, destinée à solder les traitements, devait être prise dans la caisse militaire et remboursée par le Canada quand les problèmes disputés auraient été résolus. Si lord Russell avait recouru à cet expédient en mars plutôt qu'en juin, il n'y aurait eu dans le pays aucune manifestation tapageuse. Moi-même, je n'aurais pas eu à sacrifier tout ce que la vie m'avait procuré de meilleur jusque là ; je n'aurais pas souffert ensuite plusieurs années de cruelle angoisse.

Quoi qu'il en soit, l'absence de navires et de câbles transatlantiques empêcha la nouvelle de parvenir au Canada avant le mois d'avril. Il ne pouvait y avoir à ce sujet qu'un seul sentiment. La conduite du ministère anglais était l'annonce de la politi-

had turned a deaf ear to our remonstrances and determined to annull our free constitution.

What could we do in the circumstances but what we did do ? We spoke, we wrote, we printed and we called the people together in an open assembly to discuss the position. Everything was open and above board ; what was known to one was known to all ; there was no thought of revolt or arming or organizing for armed resistance. Everything urged upon the people was complaint on the outrage of our rights, declarations that we would maintain them, a call upon the sympathy of the world for the scandalous treatment to which we were subjected, a determination to use British manufactures as little as possible and to cease,where practicable, all payments that furnished money to the treasury, on the ground that the

que dont il entendait user à l'égard de toutes les colonies qui se plaignaient à lui. A nos réclamations il faisait la sourde oreille et avait même résolu d'abolir notre liberté constitutionnelle.

Dans ces conditions, que pouvions-nous faire sinon ce que nous fîmes ? Nous discourions, nous rédigions,nous imprimions. Nous convoquâmes la foule à une réunion en plein air pour étudier la situation. Tout se fit au grand jour; nous jouâmes cartes sur table. Ce que l'un savait, tous l'apprirent. Personne ne songea à se révolter, à prendre les armes ou à lever des troupes pour résister. Une seule pression s'exerça sur le peuple: nous nous plaignîmes de l'insulte infligée à nos droits, nous affirmâmes notre volonté de les conserver. Nous demandâmes à l'univers de sympathiser avec nous dans la façon scandaleuse dont on nous traitait. Nous décidâmes de recourir le moins possible aux produits de fabrication anglaise. Nous résolûmes aussi,

payment of sources of revenue by the people was conditional upon their right to mak the expenditure themselves.

là où la chose était possible, de ne plus payer une seule somme qui alimenterait le trésor public. Nous nous appuyions sur ce principe que le devoir pour le peuple de contribuer au revenu était subordonné à son droit d'en surveiller lui-même l'emploi.

This was all, so far as affected the masses or their leaders generally. Excitable individuals, as in all such times, may in the following months have said or done unnecessary things ; but it amounted to nothing and inculpated nobody, for even wild expressions had their use in the daily necessities of a logical drama in process of action. Though the great body of the English, with whom I was associated in blood, language and religion, looked upon all this as a revolt of the Helots,I could not.

En ce qui concerne la masse et la majorité de ses chefs, ce fut là tout. Des individus échauffés, comme il y en a toujours en pareille occasion, ont pu, les mois suivants, employer des paroles ou accomplir des actes inutiles. Leur conduite n'eut aucune portée et n'incriminait personne. Aux besoins quotidiens d'un drame qui était en train de se dérouler logiquement pouvaient servir des expressions même brutales. La majorité des Anglais, auxquels m'attachaient les liens du sang, de la langue et de la foi, considéraient cette aventure comme un soulèvement d'ilotes. Je ne pouvais partager leur sentiment.

I considered Mr. Papineau, whose friendship and esteem

Dès notre première entrevue et jusqu'à sa mort, j'avais

I enjoyed from my first introduction to the day of his death, and still consider him a Hero made for the time. There was heroic sublimity in the indomitable perseverance and energy, carrying the country with him, that, spurning all paliatives and compromises, maintained a demand for the full extension of popular rights subject to no conditions,which triumphed in the end and gave self-government to every British colony round the globe. I was a native of our present Dominion. My ancestors have known no other country but its neighborhood, for nearly two centuries. In a dispute between Europe and America was not my lot joined to my own side of the water ? I considered the French cause my cause and wondered why all like me could not overlook the distinction of race and feel as I did. I had been taught that patriotism was the noblest of virtues and should have considered myself a renegate to the traditions of my British

joui de l'amitié et de l'estime de M. Papineau. Je le considérais alors et je continue à le considérer comme un héros créé pour la circonstance. Il y avait un héroïsme sublime dans sa persévérance et son indomptable énergie qui entraînaient la foule à sa suite. Dédaignant tout atermoiement et tout compromis, il persistait à réclamer la concession pleine et entière, sans aucune condition, des libertés populaires. A la fin il triompha et conquit ainsi, pour toutes les colonies anglaises du globe, l'autonomie politique. J'étais né dans ce qui est aujourd'hui le Dominion canadien. Mes ancêtres, depuis près de deux siècles, n'avaient pas connu d'autre patrie que la république voisine. Dans un conflit entre l'Europe et l'Amérique, n'étais-je pas destiné à prendre parti pour mon pays de ce côté-ci de l'Atlantique ? La cause du groupe français, je la regardais comme mienne. Je m'étonnais que tous mes pareils, dédaigneux des dis-

ancestors had I not stood forth. The news of Lord John Russell's changed intention, which reached us in July, could only create a lull in the political tempest; but the waves continued,public meetings were held at which some new matters were introduced, the last being at St. Charles on the 23 October.

From the first, I had taken a most active part in organizing these meetings, writing and speaking. No one was more ubiquitous. I was in daily intercourse with Mr Papineau and the chiefs on one side and the rank and file down to the smallest coterie on the other; and, being the more excitable, wanted more dash in our proceedings,

tinctions ethniques, n'éprouvassent pas les mêmes sentiments que moi. On m'avait prêché le patriotisme comme la plus haute des vertus. Si je n'avais pas été de l'avant, je me serais considéré comme un renégat aux traditions de mes ancêtres anglais. Sans doute,lord John Russell avait changé son fusil d'épaule ; mais la nouvelle de ce revirement, qui nous parvint en juillet, ne pouvait produire dans la tempête qu'une accalmie. Les flots continuèrent à se soulever. On tint des assemblées publiques,où de nouveaux problèmes s'agitèrent. La dernière eut lieu à Saint-Charles, le 23 octobre.

Par la plume et la parole, j'avais pris dès le début, dans l'organisation de ces assemblées, la part la plus active. Personne n'eut alors plus que moi le don d'ubiquité. J'entretenais des rapports quotidiens avec M. Papineau et les chefs d'une part, et d'autre part avec les soldats des rangs et jusqu'aux moindres détachements. N'étant que

which I thought were too much governed by timid councils.

In August, I found some young men organizing what was called the Sons of Liberty (Fils de la liberté) and saw at a glance what might be made of it; which was a political party with a military organization, to be composed of all the young men in the four North American provinces,which organization should be a preparation to strike for our independance whenever the weakness of Great Britain furnished opportunity. I was named General of the order and wrote the address which was published early in October. I am free to say that, could we have procured arms, we might have thought of immediate armed resistance ; but arms were not to be had and we were confined to a war of words as completely as our more prudent elders.

plus échauffé par tout cela, je voulais qu'on employât des procédés plus énergiques. Les nôtres, pensais-je, s'inspiraient trop des conseils de la timidité.

Au mois d'août, je découvris que plusieurs jeunes organisaient le groupement dit des *Fils de la liberté.* Du premier coup d'oeil,je me rendis compte de ce que l'on pouvait en tirer. C'était un parti politique, doublé d'une section militaire, où devait entrer toute la jeunesse des quatre provinces de l'Amérique du Nord. Ce groupe était censé former l'avant-garde qui proclamerait notre indépendance, le jour où la faiblesse de la Grande Bretagne en fournirait l'occasion. On me nomma général de la troupe. C'est moi qui rédigeai l'appel qui parut dans les premiers jours d'octobre. Je puis l'avouer aujourd'hui: s'il nous avait été possible d'obtenir des armes, nous aurions peut-être songé à une résistance immédiate et armée. Seulement, il était im-

Our last meeting, and that which we determined should be the last of the season, was on the 6th of November. The young men of the English party were well organized under the name of Dorics. Posters on the street, supposed to emanate from them, called upon the authorities to put us down; for our assemblages in large numbers and marches through the street had created much excitement. A street conflict was feared. I told the authorities it would be their fault if it occurred; if they would keep their people quiet,we would keep ours; that we had a right to meet, but would come as citizens without parade to the meeting and disperse in the same manner if unmolested. It was held in a yard on St. James street near McGill and passed off peacebly; but near the end, when members had gone

possible de s'en procurer. Nous dûmes nous contenter d'un combat de paroles, tout comme nos aînés plus prudents que nous.

Notre dernière réunion de la saison, et nous avions décidé qu'elle serait la dernière, eut lieu le 6 novembre. La jeunesse du parti anglais, sous le nom de *Doric,* était bien organisée. Des placards affichés dans les rues,et qu'on supposait provenir d'eux,conjuraient les autorités de nous réduire. C'est que nos assemblées nombreuses et nos manifestations dans les rues avaient suscité un émoi considérable. On redoutait un conflit de plein air. Je prévins les autorités "que, s'il se produisait, elles en seraient responsables. Si elles contenaient leurs gens, nous tranquilliserions les nôtres. Nous avions le droit de nous rassembler; mais nous nous réunirions comme des citoyens, sans faire de parades et rentrerions chez nous de même, pourvu qu'on ne nous molestât point. " Le rassemble-

away passing out to Notre-Dame street, a crowd of our opponents was found collected outside the gates on St. James street. We formed in squade, two deep, armed with sticks ; and, throwing open the gates, made a dash which cleared the streets as far as Place d'Armes. All then, as by previous arrangement, dispersed for our homes, while I turned back alone. Habituated to unflinching movements through our streets, I thought of no personal danger, exchanging a few words with some of the Dorics who had collected at the first corner. I turned down St. François Xavier street, when I was felled by a blow from a loaded bludgeon, struck from behind and immediately set upon by the crowd. The sight of my right eye was destroyed for ever and I was carried as a dead man into an adjoining house. The troops were called out; the English party had possession of the streets and the *Vindicator*

ment fut tenu dans une cour de la rue Saint-Jacques, près la rue McGill. Il fut paisible. Mais, vers la fin, quand les assistants se dispersèrent en se dirigeant vers la rue Notre-Dame, nous aperçumes un groupe de nos adversaires rassemblé en dehors de la porte de la rue Saint-Jacques. Nous nous formâmes en peloton,marchant deux de front. Munis de bâtons, nous enfonçâmes la porte et fîmes une irruption qui déblaya la rue jusqu'à la Place d'Armes. Comme s'il y avait eu une entente préalable, tous alors regagnèrent leurs foyers. Pendant ce temps, je revins seul sur mes pas. Accoutumé à marcher dans la rue sans me détourner, je ne songeais pas qu'il y eût de danger pour moi-même. Je causai même avec quelques membres du club *Doric,* réunis à la première encoignure. Je tournai le coin de la rue Saint-François-Xavier et la descendis. Tout à coup je fus abattu d'un coup de fronde, frappé

newspaper office was destroyed.

par derrière et aussitôt piétiné par la foule. Je perdis pour jamais l'usage de mon oeil droit. L'on me conduisit comme un mort dans une maison voisine. On fit appel aux troupes; mais déjà le parti anglais avait occupé les rues et les bureaux du *Vindicator,* notre journal, étaient détruits.

(À SUIVRE)

John BOYD.

Crimes et peines sous le régime français

Le crime, sous le régime français, était une violation de la loi naturelle, divine, ecclésiastique ou civile. Les mots crime, maléfice, délit signifiaient la même chose. Cependant on se servait du mot délit pour exprimer les crimes de moindre importance et du mot crime pour exprimer les fautes atroces et qui méritaient une punition exemplaire.

Le catholicisme étant en France la religion d'Etat, il était tout naturel pour le législateur de considérer les crimes contre Dieu et la religion comme les plus graves. Venaient ensuite les crimes de lèse-majesté humaine, c'est-à-dire contre le roi ou contre l'Etat, puis, les crimes contre la société, la personne ou la propriété, et enfin, les délits de police ou contraventions aux ordonnances royales.

On comprenait parmi les crimes contre Dieu et la religion le sacrilège, l'hérésie, le blasphème, la magie et le sortilège.

Le sacrilège était puni de la peine du feu. Mais, avant de subir ce supplice, le coupable devait faire amende honorable et avoir le poing coupé. Ses biens étaient aussi confisqués. Le vol des croix et des images saintes entraînait la peine de mort quand il était accompagné d'effraction ou d'un acte d'impiété notoire.

Dès le moyen âge, l'hérésie fut punie, en France, de la peine du feu. Tout individu participant à une assemblée hérétique pouvait être condamné aux galères à perpétuité. Les ministres qui avaient convoqué ces assemblées étaient passibles de la peine de mort. On punissait l'apostasie de la peine du bûcher et de la confiscation des biens.

De tout temps, à partir de l'ère chrétienne, le blasphème a été sévèrement puni. Louis XIV édicta une loi fameuse contre les jureurs et les blasphémateurs. Il ordonna qu'elle fut enregistrée au *conseil supérieur* de Québec et elle a été publiée dans nos *édits et ordonnances*. Il y était défendu de blasphémer, jurer et détester le saint nom de Dieu, de sa très sainte Mère et des saints. Pour la première faute, le blasphémateur était condamné à une amende pécuniaire, selon ses biens, la grandeur et l'énormité du blasphème proféré. Deux tiers de l'amende étaient applicables aux hôpitaux, l'autre tiers au dénonciateur. Pour les deuxième, troisième et quatrième fautes, le blasphémateur était condamné à une amende double, triple et quadruple, selon le cas. Pour la cinquième faute, le blasphémateur était mis au carcan, aux jours de fête ou aux dimanches, de huit heures du matin à une heure de l'après-midi. Il devait en outre payer une grosse amende. Pour la sixième faute, le blasphémateur était mené au pilori pour y avoir la lèvre supérieure coupée d'un fer chaud. La septième faute conduisait encore le blasphémateur au pilori pour y perdre cette fois la lèvre inférieure. Enfin, si le jureur ou blasphémateur avait la témérité de retomber dans son péché une huitième fois, le bourreau lui coupait la langue " tout juste ", c'est-à-dire en entier. Si le blasphémateur s'attaquait à la bonté et à la grandeur de Dieu, la punition était laissée à la discrétion du juge, qui condamnait quelquefois à la peine du feu. L'édit de Louis XIV contre le blasphème a été abrogé en France en 1791.

Nos archives judiciaires au Canada contiennent plusieurs informations ou procès contre des jureurs ou blasphémateurs. Mais aucun d'eux n'a été plus loin que la deuxième faute, croyons-nous. La crainte du carcan ou du pilori était pour nos jureurs franco-canadiens le commencement de la sagesse. Le *Journal des Jésuites* nous apprend

que le 15 février 1646 un domestique de M. Couillard fut mis sur le chevalet pour avoir blasphémé. Le vieux récit ajoute naïvement qu'il reconnut sa faute, avoua avoir mérité sa punition et alla le soir même se confesser. La peine du feu était le plus souvent appliquée à la magie et à la sorcellerie. Quand le cas n'était pas très grave, on substituait les galères à temps et l'amende honorable à la peine du feu.

Faucher de Saint-Maurice a mis au jour l'information d'un assez curieux procès pour sortilège, magie et sacrilège, fait à Montréal en 1742. Charles Robidou, cordonnier, s'était fait voler une somme de 300 francs. Un soldat, Beauport de l'Advocat, s'offrit, moyennant 20 livres, à lui faire retrouver son argent. Ecoutons un témoin, Mme De-Celles, raconter comment L'Advocat s'y prit pour accomplir son sortilège : — " Jeudi soir, vers huit heures, dit-elle, je vis plusieurs personnes chez Charles Robidou. J'y étais allée à la demande de ma fille. En entrant, j'aperçus sur une table deux chandelles, un crucifix de bois, un miroir au milieu et un petit livre dans lequel L'Advocat lisait. Je le vis mettre quelque chose dans un papier, le faire brûler, en parsemer les cendres sur le dossier du miroir avec des poudres et des ingrédients, puis faire trois barres avec du charbon... L'Advocat mit ensuite le crucifix la face renversée sur le dossier du miroir. Après cela, il fit couvrir les feux, éteignit les chandelles l'une après l'autre et les papiers qu'il faisait brûler. Après chaque verset qu'il lisait, il faisait découvrir peu à peu les feux, y jetant, les uns après les autres, de petits paquets qu'il avait devant lui. Lorsque les chandelles furent éteintes, je vis L'Advocat soulever par temps le miroir, tenant le haut du crucifix entre ses mains. Sa tête était baissée et il marmottait des prières en latin que je ne comprenais point. Les chandelles étant rallumées, je le vis ôter le crucifix de dessous le miroir, le prendre à la main et essayer avec le bois de

la croix des barres sur la plate-bande de la cheminée. J'étais plus près de L'Advocat qu'aucune autre personne. Il invita ensuite les personnes présentes à toucher une des trois barres, ajoutant qu'il devinerait, sans voir, laquelle on aurait touchée. Je le vis de suite prendre le crucifix et le porter près du feu, mais je ne puis affirmer s'il l'a brûlé ou passé seulement à la flamme. " — L'Advocat, entendu lui-même à l'enquête, se défendit avec une habileté digne d'un meilleur sort. " Je n'ai point profané le crucifix ni les saintes Ecritures, dit-il; ce n'était pas là mon intention. Si je me suis servi de ces choses sacrées, ce n'était que pour intimider les assistants et découvrir le voleur. " Le 30 août 1747, L'Advocat, trouvé coupable, recevait sa condamnation. L'exécuteur de la haute justice, autrement dit le bourreau, devait, au premier jour de marché, le conduire, en chemise, la corde au cou, avec une torche de cire ardente du poids de deux livres à la main et ayant écrit sur un écriteau par devant et par derrière *profanateur des choses saintes,* à la grande porte de l'église paroissiale de Montréal. Là, nu tête et à genoux, L'Advocat devait dire et déclarer à haute et intelligible voix que, méchamment et mal avisé, il avait profané les paroles de Notre-Seigneur-Jésus-Christ crucifié, et ce pour faire le devin. L'Advocat était en outre condamné à être battu et fustigé de verges aux carrefours et lieux accoutumés de la ville. Puis, ces peines infamantes subies, il devait être embarqué pour la France et servir comme forçat pendant cinq ans dans les galères du roi. Le sacrilège dont s'était rendu coupable le soldat L'Advocat souleva l'indignation publique. Mgr de Pontbriand, pour réparer l'outrage commis contre l'image de Jésus crucifié, ordonna de faire une procession solennelle depuis l'église paroissiale de Montréal jusqu'à la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, où on devait faire amende honorable et vénérer la croix. Le saint prélat fit mieux encore. Il se fit donner le

crucifix outragé et, par un mandement du 2 mars 1744, il le confia aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, les priant de le déposer dans leur chapelle. Le 15 décembre 1782, le pape Pie VI accordait une indulgence plénière à toutes les personnes qui, ayant rempli les conditions ordinaires, visiteraient la chapelle de l'Hôtel-Dieu le premier vendredi d'octobre de chaque année et y vénéreraient le crucifix outragé. Encore aujourd'hui, si vous visitez la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec, le premier vendredi d'octobre, vous pourrez vénérer le crucifix outragé et gagner une indulgence plénière.

Un historien américain, qui nous a pourtant, en certaines circonstances, rendu justice, parlant des quelques procès pour sorcellerie ou sortilège, qui eurent lieu au Canada sous le régime français, a dit de nos pères qu'ils étaient extrêmement naïfs et superstitieux. M. Parkman ne pouvait jamais mieux démontrer, quand il a écrit ces lignes, la vérité du vieux proverbe français, à savoir que l'individu qui habite une maison de verre ne doit pas jeter de pierres à son voisin. Nous ne croyons pas que, dans tout ela durée du régime français, disons de 1608 à 1759, on puisse retracer plus de trois procès pour sorcellerie. Or, aux Etats-Unis, dans l'espace de trois mois et demi, du 1er juillet au 15 ou 16 septembre 1693, vingt personnes furent mises à mort pour sortilège, et cinquante-cinq, soumises à la torture, s'avouèrent coupables du même crime. Si pour trois procès de sorcellerie faits dans 150 ans l'histoire doit déclarer que nos ancêtres étaient des superstitieux, que devons-nous penser des habitants de la Nouvelle-Angleterre qui eux eurent soixante-quinze procès de sorcellerie dans moins de 75 jours ?

Le crime de lèse-majesté au premier chef, c'est-à-dire l'attentat à la vie du roi, de la reine, de leurs enfants ou descendants, était puni de l'écartèlement. On comptait également comme crimes de lèse-majesté: 1o conspirer contre le roi ou

contre ses ministres; 2o connaître les conspirateurs et ne pas les dénoncer; 3o faire des levées sans la permission du roi ; 4o s'armer contre l'autorité du roi; 5o exciter les sujets du roi à entrer dans des sociétés contraires à son autorité; 6o entretenir des intelligences avec les ennemis de l'Etat; 7o livrer une place aux ennemis du roi; 8o faire tomber les troupes royales dans des embûches de l'ennemi; 9o déserter le service, etc. La peine de ces différents crimes était la mort avec confiscation des biens. La mémoire du coupable était, en plus, condamnée et les enfants étaient déclarés incapables de recevoir tout honneur et toute dignité. Les contumaces étaient bannis à perpétuité et ils étaient écartelés en effigie en quatre quartiers, et chacun des quartiers était mis aux lieux les plus insignes afin que les autres pussent prendre exemple.

Etaient aussi considérés comme crimes de lèse-majesté, mais à un moindre chef: 1o attaquer l'honneur ou la dignité du roi par paroles ou par écrits; 2o la fabrication de la fausse monnaie; 3o le péculat au détriment du roi; 4o la concussion; 5o le duel, etc., etc. La fabrication de la fausse-monnaie était punie de mort. Nous avons eu, sous le régime français, quelques exécutions pour crimes de fausse monnaie. Le 28 juin 1667, Paul Beaugendre dit Desrochers est exécuté à Québec pour avoir fabriqué de la fausse-monnaie. Son complice est condamné à trois années de galère. En 1741, Louis Mallet et sa femme sont exécutés pour fabrication de fausse monnaie de carte.

Si les lois modernes étaient aussi dures et impitoyables pour les duellistes que l'ancienne loi française, cette monstruosité qu'on appelle le duel disparaîtrait bien vite des coutumes des peuples civilisés. Tous les rois de France, à partir de Henri II, édictèrent des peines sévères contre le duel. Louis XIV fut le premier souverain cependant qui fit exécuter avec rigueur les édits royaux contre ce crime. En juin

1643, il publia un édit très sévère contre les duellistes. A tous ceux qui, à l'avenir, estimeraient leur honneur ou leur réputation offensés, il ordonnait de s'adresser à lui-même ou à ses maréchaux pour obtenir réparation. Celui qui, désobéissant à l'édit royal, appellerait à l'avenir quelqu'un en combat singulier, devait être privé de toutes ses charges, honneurs, dignités, etc., banni du royaume pour trois ans et perdre la moitié de ses biens. Si la personne appelée en combat singulier avait la faiblesse ou la lâcheté d'accepter, elle était également privée de ses charges et honneurs, bannie du royaume pour trois ans et perdait le tiers de ses biens. Si l'un des duellistes était tué, le tiers de ses biens était confisqué, un procès criminel et extraordinaire était fait à sa mémoire et son corps était traîné à la voirie. Défense était faite aux curés, vicaires, etc., de l'enterrer en terre sainte. S'il n'avait aucun bien, ses enfants, s'ils étaient nobles, étaient déclarés rôturiers, taillables pour dix ans, et incapables d'être jamais nobles ni d'occuper aucune charge ou dignité royale. Il va sans dire que le duelliste qui avait tué son adversaire était irrémédiablement puni de mort. Les cas de récidive étaient aussi punis de mort. Les témoins du duel, s'ils y assistaient à la demande des duellistes, devaient être dégradés des armes et privés pour toujours de leurs charges, dignités et pensions. Ils étaient regardés comme complices du crime, puisqu'ils y donnaient leur consentement. Louis XIV avait tellement à coeur de mettre fin à la barbare coutume du duel que, dans ce même édit de juin 1643, il fait le serment solennel de ne pas donner grâce des peines qu'il contient. " Pour nous ôter le moyen de contrevenir à un dessein si digne d'un roi très chrétien et du fils aîné de l'Eglise, y dit-il encore, nous avons fait jurer en nos mains aux secrétaires de nos commandements de ne signer jamais aucunes lettres qui,directement ou indirectement, soient contraires à notre présent édit. " A différentes

reprises, Louis XIV publia des édits ou déclarations augmentant les peines fixées par son édit de 1643 contre les duellistes.

Le premier duel dont notre histoire fasse mention eut lieu aux Trois-Rivières dans l'hiver de 1646. Le Père Jérôme Lalemant parle de cette rencontre dans le *Journal des Jésuites* : " Je trouvai, dit-il, que deux hommes des Ursulines s'étaient appelés et provoqués et s'étaient allés battre avec leurs épées : ce qu'avaient fait aussi deux soldats aux Trois-Rivières, La Groye et Lafontaine, pendant que nous y étions. La Groye fut blessé en deux endroits pour s'être comporté sagement et chrétiennement, ce qu'ayant été vérifié par les Sauvages, Lafontaine fut mis en une fosse. " On désignait alors sous le nom de fosse un cachot pratiqué sous terre et où il n'y avait aucune ouverture, si ce n'est celle par où on introduisait le condamné. Le bon Père Lalemant ne dit pas combien de temps le soldat Lafontaine resta dans ce séjour peu agréable.

Nos tribunaux furent ensuite tout près d'un quart de siècle sans être obligés de sévir contre les duellistes. Il faut croire que l'édit de Louis XIV avait eu une salutaire influence. En 1669, François Blanche dit Langevin, soldat de la garnison des Trois-Rivières, tuait en duel un de ses compagnons d'armes, Daniel LeMaire dit Desroches. Langevin fut condamné, par le *conseil souverain,* le 8 juillet 1669, à être pendu et étranglé " jusqu'à ce que mort s'en suive ". La sentence fut exécutée le même jour, à trois heures de l'après-midi. Après l'avoir étranglé, le bourreau lui coupa le poing droit et l'attacha à un poteau sur le Cap aux diamants. Ses biens furent aussi confisqués et donnés à l'Hôtel-Dieu. Le 7 janvier 1698, Henry Begard dit Lafleur, sergent de la compagnie de Des Meloises, était trouvé mort sur le chemin conduisant à l'Hôpital-Général de Québec. A la suite de l'enquête instituée par le procureur du roi, il fut découvert que Begard

dit Lafleur avait été tué dans un duel à l'épée avec le nommé Dubé, sergent dans la compagnie de Louvigny. Après sa malheureuse affaire, Dubé s'était empressé de prendre la fuite. Le corps de Begard dit Lafleur fut transporté à la prison (il n'y avait pas encore de morgue) et le lendemain, 8 janvier, après l'apposition du sceau du *conseil souverain* sur le front du mort, Michel Lepailleur, huissier, fut nommé son curateur. Le 13 janvier suivant, le *conseil souverain* ordonnait que la mémoire de Henry Begard dit Lafleur demeurerait condamnée, éteinte et supprimée à perpétuité, et son cadavre attaché par l'exécuteur de la haute justice au derrière d'une traîne et traîné sur une claie, la tête en bas et la face contre terre, par les rues de la ville et ensuite jeté à la voirie. Dans la nuit du 23 au 24 octobre 1706, Charles Legris dit David, sergent, et Charles Fourré dit L'Advocat, soldat, se battaient en duel à Québec. Le sergent David fut si grièvement blessé qu'il mourut le lendemain. L'assassin prit aussitôt la fuite. On lui fit quand même son procès ainsi qu'au cadavre de son malheureux adversaire, représenté par un curateur *ad hoc*. Le 11 avril 1907, le *conseil souverain* condamna Fourré à être pendu, mais comme il avait disparu on se contenta de le pendre en effigie. Quant à son adversaire, son cadavre fut condamné à être traîné sur la claie, tête en bas et face contre terre. Comme il était mort depuis six mois et que son cadavre était consumé, le bourreau se contenta de mettre sur la claie un mannequin le représentant aussi fidèlement que possible.

(À SUIVRE)

Pierre-Georges ROY.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — La bataille navale du Jutland. — Première impression pessimiste. — Les pertes anglaises et allemandes. — Une réelle victoire anglaise. — La nouvelle offensive russe. — Une série de défaites autrichiennes. — La mort tragique de lord Kitchener. — Sa carrière. — Sa succession. — La question irlandaise et Lloyd George. — Un projet de gouvernement. — Nationalistes et ulstérites. — Une crise ministérielle en Italie. — Au parlement français. — Un discours du chancelier allemand. — La mort d'Emile Faguet. — Aux Etats-Unis.

DEUX grands faits de guerre se détachent en un puissant relief des événements militaires du mois. Ce sont la bataille navale du Jutland, et la formidable reprise d'offensive des Russes en Volhynie et en Bukovine.

La rencontre mémorable des flottes anglaise et allemande, à quelque distance des côtes du Danemark, a été portée d'abord à la connaissance du public de manière à donner l'impression que la Grande-Bretagne avait subi une défaite. Le premier rapport de l'Amirauté britannique, très concis, dans lequel les pertes anglaises, considérables, étaient loyalement annoncées, a produit un effet plutôt déprimant. L'Angleterre, c'était admis, avait perdu plusieurs unités de première classe, et l'Allemagne ne semblait pas avoir souffert autant que sa rivale, dans ce choc si longtemps attendu. En outre, comme d'habitude, à Berlin on affectait un grand enthousiasme, à la réception des nouvelles de la bataille, tandis qu'à Londres on semblait déçu et alarmé. Mais bientôt, à mesure que les faits devenaient mieux connus, cette impres-

sion première se modifia. L'étendue des pertes allemandes, dissimulée par les autorités germaniques, fut graduellement établie par un concours de témoignages irrécusables. Et l'on constata que l'Angleterre avait remporté une victoire incontestable, quoique chèrement achetée. Voici les faits, tels qu'ils se dégagent des rapports officiels et des informations les plus sûres. Dans l'après-midi du 30 mai, une escadre anglaise, commandée par l'amiral Beattie, signala une force navale allemande considérable, qui s'avançait dans la direction du sud-est au nord-ouest, à la hauteur du Jutland danois, dans la mer du Nord. Immédiatement l'amiral se porta à sa rencontre, et lança des messages d'appel à la grande flotte anglaise de l'amiral Jellicoe, qui croisait à une assez forte distance. Le combat s'engagea et l'amiral Beattie s'aperçut qu'il avait affaire à la grande flotte allemande. Malgré la supériorité de l'ennemi, l'escadre d'avant-garde anglaise se battit avec une énergie et une habileté manoeuvrière dignes des plus grands éloges. L'amiral Beattie avait d'abord conçu le dessein de couper la retraite aux vaisseaux ennemis, mais devant leur nombre il dut changer de tactique, et s'efforcer de faire durer la bataille jusqu'à l'entrée en scène de l'amiral Jellicoe. C'est durant cette période que l'escadre anglaise subit ses plus lourdes pertes. Enfin, vers le soir, arriva le gros des forces navales britanniques. Et le combat prit des proportions formidables. Incapable de tenir tête à l'amiral Jellicoe, la flotte allemande battit en retraite et parvint à regagner ses bases d'opérations. L'engagement avait duré sept ou huit heures.

Voilà, dans ses grandes lignes, ce que fut cette bataille, la plus terrible, dit-on, de toutes celles dont l'histoire des guerres navales nous ait conservé le récit. L'Angleterre y a perdu un dreadnought, le *Queen Mary;* cinq cuirassés, l'*Indefatigable,* le *Warrior,* la *Defense,* le *Black Prince,* l'*Invin-*

cible; huit " destroyers " et un sous-marin. L'Allemagne a perdu deux dreadnoughts, le *Lutzow* et le *Westfallen;* un cuirassé, le *Pommern;* quatre croiseurs, le *Wiesbaden,* le *Frauenlaub,* le *Rostock* et l'*Elbing;* neuf " destroyers " et un ou deux sous-marins. On mentionne aussi comme coulé le *Hindenburg,* un des plus puissants et des plus récents dreadnoughts de la flotte allemande, jaugeant 29,000 tonnes. Fidèles à leur tactique, les Teutons ont essayé tant qu'ils ont pu de donner le change et de tromper l'opinion. Ainsi ils n'ont admis qu'après plusieurs jours la perte d'un de leurs gros navires, alléguant qu'ils avaient omis jusque-là de la mentionner " pour des raisons militaires ". Le mot est en passe de faire fortune. Désormais, on tient pour avéré que les rapports allemands escamotent la vérité "pour raisons militaires ".

Nous disions plus haut qu'au premier instant l'impression en Angleterre avait été que l'on venait de subir une défaite. Cette appréciation se traduit clairement dans les extraits suivants du *Times* : " Il est manifeste que nous venons d'éprouver le plus terrible coup porté contre notre flotte depuis le début des hostilités... Mais l'efficacité de notre blocus n'en souffrira point, ni même notre aptitude à conserver la maîtrise des mers; nos pertes n'inciteront point les Allemands à tenter une attaque contre le gros de la flotte anglaise, qu'ils ont toujours évitée jusqu'ici avec tant de diligence. Cette bataille navale, tout en chassant du peuple une confiance trop endormie, et un optimisme trop facile, va servir à fortifier notre résolution inaltérable de vaincre ou de mourir, que notre race a toujours formée dans des circonstances fâcheuses, lorsqu'elle était engagée dans une guerre qu'elle croyait juste et bonne ". D'autres journaux tenaient un langage analogue. Le *Graphic* disait: " Une page noire couvre maintenant l'histoire de notre marine au sujet des pertes que nous venons de subir. Elle est illustrée cepen-

dant par la vaillance des marins qui ont combattu contre des forces supérieures en armement, mais le coup a porté et avec une force désespérée ". On pourrait multiplier ces citations. Mais après deux ou trois jours, lorsque les faits réels eurent été mieux connus, le ton avait changé. Le *Graphic* disait : " Au premier essai véritable de sa force, la marine anglaise a remporté une victoire glorieuse; l'ennemi en fuyant lui a dérobé une victoire complète ". Le *Morning Post* déclarait que cette bataille était une telle victoire qu'elle pouvait décider de toute la guerre. Le *Telegram* exprimait ainsi son opinion : " Les forces immenses de la deuxième grande puissance navale du monde ont été repoussées au port par une tempête furieuse de vengeance. Bien que les circonstances aient privé l'Angleterre d'une victoire complète, victoire qui était cependant ardemment désirée, la bataille de mercredi a complètement changé la situation navale sur toutes les mers et tous les océans du monde ". L'*Express* résumait excellemment la situation en disant : " Les vainqueurs sont ceux qui ne s'enfuient pas ". Enfin le *Morning Telegraph* faisait ressortir comme suit les résultats pratiques de cette grande bataille : "Les espérances que les Allemands se berçaient de satisfaire en détruisant partiellement la maîtrise des communications maritimes du monde, vont probablement s'évanouir d'ici à la fin de l'été. Le mouvement des troupes alliées sur mer va s'effectuer avec une plus grande sécurité qu'auparavant et contribuer directement à la force des armées alliées sur le continent. Dans la mer du Nord, les conditions se sont sensiblement améliorées. On a la ferme assurance que les visites des croiseurs allemands sur les côtes d'Angleterre vont cesser tout à fait. La rapide escadre de la flotte allemande n'est plus en état de frapper un autre coup et de tenter une excursion de ce côté de la mer du Nord ".

En tenant compte de toutes ces opinions, en pesant et en

comparant tous les rapports publiés et toutes les informations provenant de diverses sources, il nous semble que l'on peut raisonnablement émettre le jugement suivant, à propos de la bataille navale du Jutland. Les deux flottes rivales se sont enfin mesurées dans une lutte corps à corps. Comme effectifs présents, elles étaient à peu près de même force. La flotte allemande s'est montrée redoutable par la puissance de ses unités et de son armement. Mais la flotte anglaise, également, sinon plus formidable, a manifesté sa supériorité tactique, et, malgré des pertes qui s'équilibrent, a battu la flotte ennemie et l'a forcée de regagner son refuge de Kiel et des bouches de l'Elbe, où celle-ci va rester plus bloquée que jamais, et affaiblie pour de longs mois. Voilà, croyons-nous, une juste appréciation de la situation navale.

Les journaux des nations belligérantes étaient encore pleins des récits de la bataille livrée dans la mer du Nord,lorsque l'offensive soudaine des armées russes, en Volhynie et en Bukovine, vint leur donner un nouvel aliment. Il semblerait qu'elle ait pris par surprise les Autrichiens et les Allemands. Elle avait cependant été préparée de longue main par les généraux du tsar. Ils avaient accumulé depuis des mois un énorme matériel d'artillerie et d'abondants approvisionnements de munitions et de projectiles. Pendant les quinze premiers jours, leur offensive a été foudroyante. Du 5 au 21 juin, les armées russes, opérant sur un front de 250 milles, des marais du Pripet à la frontière roumaine, ont foudroyé les positions des Autrichiens, démoli leurs retranchements, envahi leurs lignes de défense, et les ont refoulés dans un irrésistible élan. Des places puissamment fortifiées, comme Lutsk et Rovno, sont tombées entre leurs mains. Ils ont franchi la Styr, la Sereth, la Strypa, le Pruth, ont pénétré en Bukovine, ont pris Czernowitz, capitale de cette province. Et maintenant ils menacent Kovel et Lemberg. Durant ces deux

dernières semaines ils ont fait au-delà de 160,000 prisonniers — ce qui est presque incroyable —, et ils ont capturé des centaines de canons et de mitrailleuses, ainsi que des quantités immenses de munitions.

Au moment où nous écrivons, deux corps d'armée autrichiens sont dans un danger imminent d'être enveloppés, en Bukovine. Depuis quelques jours les Allemands ont dirigé en toute hâte des renforts sur le front oriental, pour essayer d'arrêter les progrès de l'avalanche russe. Des combats acharnés ont eu lieu dans la région de Lutsk, et il semble que l'offensive moscovite ait été enrayée sur ce point, au moins temporairement. Il n'en reste pas moins certain que les Russes ont enlevé à l'ennemi plus de soixante-quinze milles de terrain, ont pénétré de nouveau en Galicie, ont reconquis presque toute la Bukovine, et ont infligé aux Austro-Allemands une série de défaites. C'est déjà pour la Russie une belle revanche des échecs subis par elle l'été dernier.

La victorieuse offensive russe sur les frontières galiciennes a forcé l'Autriche à affaiblir ses effectifs sur le front italien, où, le mois dernier, elle avait frappé des coups énergiques et envahi la vallée de l'Adige et la région d'Asiago, au nord de la péninsule. Les Italiens ont maintenant profité de la diversion russe, et remporté quelques succès.

A Verdun le carnage continue. Les Teutons s'acharnent toujours à leurs assauts sanglants. Ils sont parvenus à s'emparer de Vaux sur la rive droite de la Meuse. D'après des experts fort réputés, c'est un succès stérile. Le fort a été démantelé depuis longtemps, et l'état-major français estime qu'il a de la valeur uniquement en tant que poste d'observation. On soutient que sa capture n'aidera pas plus les ennemis à prendre Verdun que ne l'a fait la prise du fort de Douaumont, qu'ils ont occupé pendant trois mois sans pouvoir avancer d'un pas. Sur la rive gauche de la Meuse les attaques alleman-

des sont toujours violentes, du côté du Mort-Homme, d'Avoncourt, de la colline 304. Mais en somme la résistance française reste inébranlable ; et,après quatre mois d'efforts surhumains, la fureur teutonne n'a pu percer nulle part le rempart d'acier qui défend les lignes de Verdun.

Sur le front des Flandres, Anglais et Allemands se sont livrés des combats meurtriers dans la région d'Ypres. Il y a eu là alternances d'avances et de reculs. Les Canadiens ont intrépidement payé de leur personne et ont subi des pertes cruelles. Un grand nombre de nos soldats ont succombé sous le feu de l'ennemi. Honneur à leur mémoire !

En somme, le dernier mois a été favorable aux Alliés, et l'on doit s'en rendre compte dans le haut état-major allemand et dans les sphères officielles de Berlin. La grande guerre, tant voulue et tant préparée, elle est dure, elle est longue. Et quand se terminera-t-elle? Et de quelle manière ?

* * *

Au moment où, après un premier moment d'angoisse, l'Angleterre se réjouissait à la constatation de la victoire de sa flotte sur la flotte allemande, un deuil cruel venait l'éprouver. Son plus illustre soldat, son ministre de la guerre, lord Kitchener, en route pour la Russie, périssait dans le sinistre du *Hampshire,* croiseur de 10,800 tonnes, que probablement une mine flottante faisait couler au large des îles Orcades, le 5 juin courant. Ce funeste accident a consterné le peuple anglais. Lord Kitchener était la plus grande figure militaire de l'empire britannique. Et, en dépit des critiques dont il avait été quelquefois l'objet, il jouissait d'un immense prestige, d'une autorité sans rivale, et commandait la confiance de la nation. Né en 1850, il s'était destiné tout jeune à l'armée. Il avait reçu son éducation militaire à Woolwich, et entra

dans le corps des ingénieurs royaux en 1871. Mais auparavant il avait voulu voir de près une guerre, et s'était enrôlé dans l'armée française où il avait combattu sous les ordres du général Chanzy. Il commença à se distinguer dans la campagne du Soudan, en 1882, où il commanda la cavalerie égyptienne. Il conquit sa grande réputation dans la fameuse expédition de Khartoum, en 1898. C'est alors qu'il fut créé baron Kitchener. En 1900, il prit part à la guerre sud-africaine, d'abord comme chef d'état-major de lord Roberts, à qui il succéda ensuite au poste de commandant en chef. En 1902, il fut envoyé aux Indes pour exercer les mêmes fonctions. Pendant sept ans, il se consacra à la tâche de réorganiser l'armée des Indes. En 1909 il fut fait maréchal, commandant en chef des armées anglaises, et haut commissaire dans la Méditerranée. Il alla ensuite en Egypte comme agent anglais et consul général au Caire. Au moment où la guerre éclata, en 1914, il se trouvait en Angleterre. Et il fut désigné d'un commun accord, par le gouvernement et l'opinion, comme le ministre de la guerre de la circonstance. On sait quelle tâche gigantesque il a accomplie. L'Agleterre n'avait pas d'armée, — à peine 150,000 hommes disponibles pour le service continental, au 1er août 1914. En vingt mois, lord Kitchener avait levé et organisé une armée de plus de 4,000,000 d'hommes, et cela presque totalement sous le régime du volontariat. Ce magnifique résultat restera comme un monument à la gloire du chef, dont l'énergie, l'activité féconde, et les facultés puissantes l'ont obtenu. La mort d'un tel homme est une perte cruelle pour son pays. Mais son oeuvre subsiste. Il suffit maintenant de la continuer. On s'est naturellement demandé aussitôt qui succèderait à lord Kitchener comme ministre de la guerre. Le nom de Sir William Robertson, chef de l'état-major impérial, a été d'abord mentionné. Le gouvernement n'a pas encore déterminé son choix; mais on parle fortement

de M. Lloyd George, qui est actuellement ministre des munitions; et il semble bien qu'il quittera ce poste pour aller au *War Office.*

Peu d'hommes d'Etat anglais ont joué en ces derniers temps un rôle plus considérable que l'ancien chancelier de l'échiquier. Ce petit avocat gallois est devenu par son travail, son énergie et son incontestable talent, l'une des forces du gouvernement britannique. Dans les cas difficiles on a recours à lui. Lors de la crise des munitions, c'est lui que l'on a cru devoir charger du nouveau ministère, dont la création devenait une nécessité. Et plus récemment encore, après les tragiques événements de Dublin, quand M. Asquith, de retour d'Irlande, s'est déterminé à organiser sans plus de retard un nouveau gouvernement pour la nation irlandaise, c'est à lui qu'il a cru devoir confier la mission de négocier avec les différents partis pour les amener à accepter un arrangement raisonnable. M. Lloyd George a assumé cette tâche épineuse, et s'est mis à l'oeuvre avec sa décision habituelle. Voici, d'après les dépêches, le projet qu'il aurait soumis aux chefs nationalistes et ulstérites. Premièrement, qu'on mettrait immédiatement en vigueur l'acte du *Home Rule;* deuxièmement, qu'on ajouterait incontinent un amendement mentionnant que cette loi ne sera en vigueur que pendant la guerre; troisièmement, que, pendant l'intérim, les députés irlandais du parlement resteraient tous à Westminster; quatrièmement, que, pendant la période critique de la guerre, les six comtés du nord de l'Ulster demeureraient sous la direction du gouvernement impérial ; cinquièmement, qu'immédiatement après la guerre on tiendrait une conférence impériale composée des représentants de tous les dominions pour étudier le futur gouvernement de l'empire, y compris le gouvernement de l'Irlande; sixièmement, qu'à la suite de cette conférence, et pendant la période prévue par la loi de

nécessité militaire, on s'occuperait de régler d'une façon permanente toutes les grandes questions pendantes.

Ces propositions ont été étudiées respectivement par les chefs ulstérites et nationalistes. De part et d'autre elles ont soulevé beaucoup de discussion et de contradiction. Dans l'Ulster, les éléments les plus irréconciliables ne voulaient pas entendre parler d'accepter la juridiction d'un parlement irlandais, pour aucun comté de la province. De leur côté, les nationalistes les plus intransigeants protestaient contre l'exclusion de comtés où il y avait une notable proportion de nationalistes. Il fallait d'abord que les chefs donnassent leur adhésion au projet. Cela fut relativement facile. John Redmond avait compris, dès le premier moment qui suivit la révolte de Dublin, qu'une solution aussi prompte que possible s'imposait, même au prix de pénibles sacrifices. Et sir Edward Carson, comprenant le péril de la situation, se décida à conseiller l'acceptation du compromis proposé. Le conseil unioniste de l'Ulster, après une longue délibération, s'est rangé à son avis par une assez forte majorité. L'assentiment des nationalistes des six comtés de cette province, exclus par le projet, a été aussi obtenu par M. Redmond puissamment secondé par M. John Devlin. Ces deux décisions sont d'une importance capitale. Maintenant que les nationalistes et les unionistes de l'Ulster, qui sont les plus directement concernés dans la clause d'exclusion, consentent à s'y soumettre dans l'intérêt général, comment les propositions du gouvernement ne seraient-elles pas favorablement accueillies par le reste de l'Irlande? De ce côté, le succès semble donc assuré. C'est du ministère même, chose étrange, que pourrait maintenant surgir l'obstacle. On affirme que, dans le cabinet, quelques unionistes, tels que lord Lansdowne et M. Walter Hume Long, ne sont pas encore ralliés à cette application immédiate du *Home Rule*. Un ministre, lord Selburne, a donné sa démis-

sion. On a même parlé de crise ministérielle à ce propos. Nous espérons que ces rumeurs seront sans fondement. Les hommes d'Etat britanniques doivent avoir autre chose à faire que des crises ministérielles en ce moment. Et ils devraient tous être d'accord pour favoriser une prompte solution du problème irlandais.

* * *

Ce que nous venons de dire des parlementaires anglais pourrait parfaitement s'appliquer aux parlementaires italiens, qui viennent de se passer la fantaisie de renverser un ministère. Le cabinet Salandra a été défait par un vote de 197 contre 158. Autant que nous pouvons en juger à distance, il s'agit ici d'une manoeuvre de groupes. M. Salandra n'avait pas cru opportun d'élargir la base de son ministère. On l'en a puni, en profitant de la mauvaise impression causée par les revers italiens de la fin de mai, pour le renverser sur un vote de crédits. C'est M. Paolo Boselli qui a été appelé à former le nouveau cabinet. Il contient beaucoup d'hommes nouveaux. Sa personnalité la plus marquante est celle du baron Sonnino, qui a consenti à conserver le portefeuille de ministre des affaires étrangères. Cela semblait très important pour donner aux puissances alliées la garantie que la politique extérieure de l'Italie ne subira aucun changement.

* * *

En France le parlementarisme s'affirme aussi de temps en temps par des manoeuvres plus ou moins bien inspirées. A la demande de certains groupes, M. Briand a consenti récemment à une session secrète de la Chambre. Durant sept séances consécutives, celle-ci a siégé à huis-clos. Le gouver-

nement est sorti avec succès de cette épreuve. A la séance publique qui a suivi, plusieurs motions ont été lues par le président. Une seule a été acceptée par M. Briand. Elle avait été préparée conjointement par les présidents des différents groupes. Ils déclaraient, après avoir exprimé leur confiance dans le ministère, que la session secrète a donné aux député une vue générale au sujet de la guerre, ajoutant que la Chambre a décidé d'instituer et d'organiser une délégation pour exercer, avec l'aide du gouvernement, une surveillance sur tous les services d'approvisionnement de l'armée, sur tous les points, soit au front, soit à l'arrière. La dépêche que nous analysons dit de plus que, tout en n'ayant pas l'intention de se mêler de la conception, de l'exécution, et de la direction des opérations militaires, la Chambre déclarait que c'est son devoir de veiller à ce que les préparations de nature offensive ou défensive, du point de vue militaire ou industriel, soient faites avec soin, énergie et prudence, afin de ne pas laisser sans résultat l'héroïsme des soldats français.

Il nous paraît que les chefs de l'armée et de ses divers services sont parfaitement en état de s'acquitter de toutes ces tâches, sans l'intervention de messieurs les parlementaires. Toutefois la motion présentée était assez anodine. Elle semblait avoir pour but principal de donner une satisfaction platonique aux faiseurs d'embarras. Et nous concevons que le cabinet l'ait acceptée. La séance a été couronnée par un vote de confiance dans le ministère, de 440 voix contre 97. C'est en vain que le sempiternel M. Accambray, socialiste très agité, a soumis une résolution demandant la nomination d'un comité de quarante-quatre membres, pour faire une enquête et un rapport sur la conduite de la guerre et les relations entre le commandant en chef et les autorités civiles. Dieu merci, cette motion, détestable de tous points, n'a même pas été soumise au vote. Ce M. Accambray devient décidément notoire.

* * *

Transportons-nous maintenant du parlement français au parlement germanique. Voici un parlementaire d'une autre stature, qui amplifie lui aussi incessamment, à sa manière, sa notoriété européenne. C'est le haut et illustre chancelier de Sa Majesté teutonne, M. de Bethmann-Holweg. Dans un discours au Reichstag, le 5 juin, il a encore parlé des dispositions pacifiques de l'Allemagne. Mais de quel ton ? Il faut l'entendre : " J'ai dit à un journaliste américain, a-t-il déclaré, que les pourparlers de paix n'ont de chances de réussite que si les gouvernants des pays belligérants les engagent en tablant sur la situation militaire véritable telle qu'indiquée par la carte actuelle. Nos adversaires ont rejeté cette proposition. Ils ne veulent pas reconnaître la carte telle que faite par la guerre, car ils espèrent la modifier à leur avantage. Mais elle s'est constamment altérée en notre faveur. Depuis que nous avons fait ces remarques, l'armée anglaise a capitulé à Kut-el-Amara, les Français ont subi des défaites qui leur ont coûté des pertes effroyables à Verdun, l'offensive des Russes a avorté en mars, notre alliée a déclenché sa formidable offensive contre l'Italie, nous avons redressé nos lignes en face de Salonique, et nous venons de recevoir au sujet de la bataille navale livrée au large du Jutland des nouvelles qui ont rempli nos coeurs d'allégresse et de reconnaissance ".

Le chancelier allemand est vraiment passé maître dans la pratique des affirmations impudentes. L'Allemagne veut la paix, dit-il à l'Europe, mais en tablant sur la carte militaire actuelle. Or la carte militaire actuelle, c'est l'Allemagne maîtresse de la Belgique, de la Pologne, de dix départements français ; c'est l'Autriche maîtresse de la Serbie et du Monténégro. Voilà, d'après lui, la situation qui devrait servir de base aux pourparlers de paix. On ne saurait être plus auda-

cieux. Croit-il donc que les Alliés n'ont pas raison de compter qu'ils vont modifier à leur avantage la carte militaire ? Il a l'effronterie de parler des pertes françaises effroyables à Verdun. Et les pertes allemandes, les 300,000 ou 400,000 Teutons tombés sur les collines et dans les ravins de la Meuse ? En outre, déjà depuis qu'il a prononcé son discours, la carte militaire a été modifiée. Les Russes sont maîtres de la Bukovine. Et il ne faut pas oublier qu'ils étaient auparavant maîtres de l'Arménie et qu'ils menacent Bagdad. Les Autrichiens ont perdu 160,000 prisonniers en quinze jours. Les Italiens les refoulent en ce moment vers leur frontière. Et, quant à la bataille du Jutland, elle a porté un coup fatal à la flotte allemande, qui prendra bien du temps pour se remettre de ses pertes désastreuses. Ce discours de M. de Bethmann-Holweg devrait achever d'ouvrir les yeux à ces neutres qui ont encore des illusions au sujet de la modération allemande. La voilà, la modération teutonne, mise en pleine lumière par le premier ministre et le porte-parole du kaiser! Les Alliés la connaissent, et ils ne reculeront devant aucun sacrifice pour donner à la nation de proie la leçon qu'elle mérite.

* * *

Durant le mois qui s'achève, les lettres françaises ont fait une grande perte par la mort de M. Emile Faguet, décédé à Paris le 7 juin. Il était sans conteste l'un des premiers écrivains français de ce temps. Après avoir pris ses grades à l'Ecole normale supérieure, il avait pendant quelque temps professé en province. Puis il était venu à Paris comme professeur au lycée Charlemagne. Docteur ès-lettres en 1883, il fut nommé suppléant à la faculté des lettres en 1890, et professeur en titre de poésie française en 1897. Entre temps, il collabora à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue bleue*, à la

Revue encyclopédique, et au *Journal des Débats,* où il fut chargé de la critique dramatique, succédant à Jules Lemaître. On lui doit un grand nombre d'ouvrages d'histoire et de critique littéraire. Parmi les principaux mentionnons : *Seizième siècle, Dix-septième siècle, Dix-huitième siècle, Dix-neuvième siècle, Politiques et moralistes du XIXe sècle, Histoire de la littérature française, La Tragédie au XVIe siècle, Propos littéraires, Propos de théâtre,* etc. Outre ses oeuvres de pure critique, il a publié de nombreuses études politiques et sociales. Dans cette catégorie doivent être classés l'*Anticléricalisme,* le *Libéralisme,* le *Culte de l'incompétence* et la *Crainte de la responsabilité, les Dix commandements,* etc.

Emile Faguet avait été élu membre de l'Académie française en 1900. Son érudition était très ample, son goût sûr, son ingéniosité d'esprit merveilleuse. Il n'était pas un critique doctrinaire comme Brunetière, ni un critique purement impressionniste comme Jules Lemaître. Mais son genre se rapprochait plutôt de celui que pratiquait si brillamment ce dernier. Nous lisons à son sujet, dans un récent ouvrage d'histoire littéraire : " M. Emile Faguet se défie par système des principes, persuadé à la manière de Sainte-Beuve que la qualité principale d'un critique doit être une intelligence très souple, capable de tout comprendre et de tout expliquer. Son information est parfois un peu rapide, mais il excelle à analyser clairement les idées, et peu d'études donnent plus à penser que les siennes ". Durant les dernières années, M. Faguet, abusant de sa fécondité, multipliait à l'excès les productions de son intarissable plume, et entassait trop hâtivement des oeuvres, où se manifestaient sans doute sa facilité et sa verve prodigieuses, mais où s'accusaient aussi quelques-uns des défauts inhérents à la précipitation. Le célèbre écrivain n'était pas compté parmi les catholiques. Son *credo* semblait plutôt vague. Cependant, durant la dernière partie de sa carrière,

il avait manifesté souvent son respect pour les idées religieuses, et sa sympathie pour l'Eglise. Il avait combattu l'intolérance sectaire dans des brochures retentissantes. De là à devenir croyant, et surtout pratiquant,il y avait sans doute un grand pas. Dieu soit loué, Emile Faguet a fait ce pas. Comme son émule Jules Lemaître, il est mort en chrétien. Il a demandé et reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction. C'est monseigneur l'archevêque de Laodicée qui l'a assisté à ses derniers instants. Tous les lecteurs catholiques du maître disparu se réjouiront de cette heureuse nouvelle. Brunetière, François Coppée, Jules Lemaître, Emile Faguet, Paul Deroulède ! Ce sont là d'illustres exemples ! Qui donc soutiendra que la pensée religieuse est morte en France ?

* * *

Nos voisins des Etats-Unis sont entrés dans la période mouvementée de leur élection présidentielle. Les deux grands partis qui se disputent le pouvoir, les républicains et les démocrates, ont tenu leurs conventions pour le choix des candidats à la présidence et à la vice-présidence de la république. Du côté républicain, on se préoccupait beaucoup de l'attitude de Roosevelt, et du parti de dissidents qu'il avait mené à la bataille en 1912. Ceux-ci se déclaraient prêts à se rallier, si leur chef était choisi par la convention républicaine. Mais tous les pourparlers entamés à cet effet ont échoué. C'est le juge Hughes qui a obtenu la nomination à cette convention. Roosevelt a été choisi par la convention progressiste. Mais il refuse de se porter candidat. Quant à la convention démocratique, elle a choisi unanimement M. Wilson, le président actuel. La lutte se fera donc entre ce dernier et le juge Hughes. Toutes les chances semblent être actuellement en faveur du président Wilson.

* * *

Au Canada nous sommes entrés dans l'heureuse période du chômage politique. Le pays a bien d'autres problèmes qui s'imposent à sa sollicitude.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 27 juin 1916.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA BELGIQUE LOYALE, HEROIQUE ET MALHEUREUSE, par le Père Joseph Boubée, S. J. 1 vol. in-12, de 250 pages. Prix: 3 frs. — Paris, Plon-Nourrit, 1916.

L'auteur cite, à la fin de son volume, une phrase du ministre Van den Heuvel qui en justifie le titre et en résume exactement les trois parties: " Quand cette longue et terrible guerre aura pris fin, la Belgique pourra fièrement regarder le passé et envisager l'avenir. A la couronne de la *loyauté*..., à la couronne de l'*héroïsme*..., elle aura joint la couronne du *malheur*, tressée par les souffrances de ses enfants. "

C'est autour de ces trois chefs que se groupent tous les détails. Les uns proviennent d'observations personnelles, les autres des enquêtes officielles, d'autres enfin des plaquettes nombreuses publiées sur le sujet depuis août 1914. Tous convergent à peindre en horreur la conduite de l'Allemagne, à représenter en beauté l'agonie de la Belgique.

Le temps fera le départ des exagérations inévitables qui ont dû se glisser dans un livre écrit sous le coup d'événements tout récents. Il ne fera qu'accroître l'impression profonde créée par le tragique des incidents et le lyrisme du récit. Dût la valeur scientifique de l'ouvrage avoir à souffrir du recul, sa valeur littéraire n'en subira aucun détriment.

Il y a là comme un épitome de tout ce que l'attitude belge a inspiré aux écrivains depuis deux ans bientôt. E. C.

* * *

JOURNAL APOLOGETIQUE DE LA GUERRE, 1ère série, 1914, par M. l'abbé Duplessy. 1 vol. in-12. Prix: 3 fr. 50. — Montréal, Librairie Granger et librairie Notre-Dame.

Ce n'est point l'histoire de la guerre, ce sont seulement les leçons apologétiques qui se dégagent des événements quotidiens de 1914. L'auteur les présente sous la forme qui lui est coutumière et qui est si goûtée des lecteurs, parce qu'elle est claire et à la portée de tous. Il ne néglige point, à l'occasion, les extraits de journalistes et d'écrivains qui ont déjà porté leur jugement sur tels ou tels faits dont il tire lui-même ses enseignements.

* * *

Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain

Premier évêque de Pembroke

(SUITE ET FIN)

LE premier évêque d'un diocèse, s'il doit avoir les qualités et les vertus du missionnaire et de l'homme apostolique, doit avoir aussi le talent de l'administrateur. Tout en effet est à organiser dans un diocèse qui s'ouvre, tout est à créer. Si le premier chef n'est pas largement doué de prudence et de clairvoyance, il pourra compromettre l'avenir pour de longues années. Sans doute l'Esprit-Saint l'assiste. Mais Dieu fait son oeuvre en employant les moyens humains et les qualités des hommes. Les aptitudes de Mgr Lorrain pour l'administration furent certainement l'une des raisons de son élévation à l'épiscopat. Ces aptitudes, il les avait montrées à Redford et à Montréal. Il les fit briller dans tout leur éclat, dès qu'il eut en mains la direction du vicariat-apostolique de Pontiac.

Quand il arriva à Pembroke, l'église qui devait lui servir de cathédrale était inachevée ; le sous-sol n'était qu'une cave ; le choeur n'existait pas encore, la sacristie non plus ; il fallait des ornements et des décorations à l'intérieur de l'édifice sacré. Aussitôt qu'il fut installé dans sa ville épiscopale, Mgr Lorrain se mit à l'oeuvre. Il s'occupa de rendre ce temple de Dieu digne de l'honneur qu'on lui faisait en lui donnant un évêque comme gardien : il termina la sacristie, fit agrandir le choeur, paracheva tout l'intérieur de l'église, l'orna de grandes et belles orgues, en même temps qu'il faisait du sous-

sol une magnifique chapelle des congrégations. Tout cela ne lui coûta pas moins de cinquante mille dollars.

Pembroke n'avait pas non plus d'évêché. Mgr Lorrain dût se contenter, durant les premières années de son épiscopat, de loger dans une maison louée. Il s'imposa la tâche de se bâtir une résidence confortable et moderne. On est heureux vraiment, en y arrivant, d'en constater l'aspect imposant, puis, en y entrant, de circuler dans de larges corridors, de voir de grands parloirs, de beaux salons, de belles chambres à coucher. L'une des raisons pour lesquelles Mgr Lorrain voulut ainsi faire beau, c'est qu'une belle résidence épiscopale en imposerait aux protestants. Une autre, c'est qu'il désirait attirer son clergé chez lui, faire en sorte que celui-ci y fut à l'aise surtout aux jours des retraites pastorales.

Mgr Lorrain avait aussi rêvé d'un hôpital où seraient reçus non seulement les malades de sa ville épiscopale, mais encore les pauvres bûcherons des forêts éloignées, victimes de quelque accident. Ah ! cet hôpital, lui en a-t-il coûté des soucis et du travail ! Il voulut tout ce qu'il y avait de mieux pour abriter ses chers malades. Ils ont besoin de grand air, d'hygiène. Il voulut un hôpital sur un terrain élevé, dominant toute la ville de Pembroke et d'accès facile. Il voulut en plus une construction qui plût à l'oeil, avec de larges corridors, des chambres bien aérées, de vastes salles, une salle d'opération des plus modernes. Puis, il appela au service médical un groupe de praticiens et de chirurgiens des plus distingués. Enfin, il confia le soin des malades à une communauté dévouée, celle des Soeurs Grises d'Ottawa. Il se réserva pour lui-même la direction spirituelle de l'hôpital et jamais il ne manqua à ce devoir.

Quel fût le coût de cette construction ? Nous sommes certainement en-deça de la vérité en le fixant à une centaine de mille dollars. Mais où Mgr Lorrain a-t-il trouvé tant d'argent ?

Nous savons qu'il donna à son cher hôpital les cadeaux que lui offrirent ses diocésains à l'occasion de ses noces d'argent épiscopales, en tout une vingtaine de mille dollars. Mais où a-t-il trouvé le reste, de même que les nombreuses sommes dont il avait besoin pour ses autres oeuvres? C'est son secret. Ce que cependant nous pouvons dire, c'est qu'il ne s'endetta jamais. Il avait horreur des dettes! "Nous vivons pauvrement à l'évêché de Pembroke, disait-il, mon clergé est pauvre, mes paroisses, mes *missions* sont pauvres! Mais, ajoutait-il d'un air réjoui, nous n'avons pas ou presque pas de dettes ".

Mgr Lorrain employa son talent d'habile administrateur non seulement au profit de sa ville épiscopale mais aussi à celui de tout le diocèse. Il n'y a pas de construction dans son diocèse pour laquelle il ne se soit imposé beaucoup à faire. Non seulement il approuvait les plans et devis, mais il se rendait sur les lieux pour aider de ses conseils les curés et les entrepreneurs,et aussi, souvent, pour régler les difficultés qui naissent presque toujours, parmi les fidèles, à l'occasion de ces constructions. C'est sous sa sage direction que furent érigées les paroisses de Bonfield, de Albany, de East Aldfield, de Nord-Témiscamingue, de Pointe-Alexandre, de Griffith, de Killaloe, d'Astorville, de Withney, de Coulonge, de Guigues, d'Haileybury, de Calabogie, de l'Ile-des-Alumettes. C'est sous son administration que furent bâties les belles églises en pierre de Gower Point, de Chapleau, de Douglas, de Mattawa, de Vinton, d'Oscéola, d'Eganville, de Quyon, d'Arnprior; les églises en brique de Ville-Marie, de Nord-Onslow, de Cobden, de Calabogie et de Bristol; les chapelles de East Aldfield, de Bonfield, de Wilnow, de Whitney, de Killaloe, d'Astorville, de Guigues. Mgr Lorrain fonda en outre une vingtaine de *missions*. Dans chaque paroisse ou *mission,* il s'occupa de loger convenablement le prêtre. C'est ainsi qu'une trentaine de presbytères ont été bâtis par ses soins. Trois hôpitaux —

outre celui de Pembroke — ceux de Mattawa, d'Albany et de Ville-Marie, lui doivent aussi l'existence. Les couvents-écoles de Renfrew, d'Arnprior, de Guigues, d'Albany, de Ville-Marie, de Témiscamingue ont de même été l'objet de sa sollicitude paternelle. Bref, il n'y a peut-être pas un coin de terre, dans tout cet immense vicariat, qui ne rappelle quelques bienfaits de cet évêque laborieux et actif.

Mais les deux faits principaux de son administration sont sans doute l'érection de son vicariat en diocèse régulier et la fondation du vicariat-apostolique du Témiscamingue qui vient d'être à son tour érigé en diocèse.

C'est en 1898 que le vicaire-apostolique de Pontiac devint le premier évêque de Pembroke. Par son travail inlassable, le territoire confié à ses soins avait prospéré d'une manière extraordinaire. De belles paroisses avaient surgi là où, vingt ans auparavant, il n'y avait que l'épaisse forêt. Le clergé et la population catholique avaient doublé partout, triplé même en certains endroits. Le vicariat pouvait ambitionner les droits et privilèges d'un diocèse régulier. Et c'est pour reconnaître ce développement, et aussi pour récompenser les mérites du vicaire-apostolique de Pontiac, que Léon XIII, de vénérée mémoire, nomma Mgr Lorrain évêque de Pembroke.

Vu la découverte de mines d'or et d'argent qu'on venait de faire dans les montagnes d'Haileybury et de Cobalt, des milliers de mineurs s'étaient dirigés vers ces endroits. Les belles plaines situées autour du lac Témiscamingue s'étaient ainsi peuplées d'un grand nombre de colons. L'administration de cette partie du diocèse devenait pour l'évêque de Pembroke de plus en plus absorbante. Il ne pouvait plus, d'autre part, donner comme il l'aurait voulu ses soins aux sauvages de l'Abbitibi et de la baie d'Hudson. Après de mûres réflexions, il décida de demander au Saint-Siège la division de son diocèse et l'érection de la partie nord en vicariat-

apostolique. Cette division lui souriait d'autant plus qu'il voyait dans l'abbé Latulippe, le curé de sa cathédrale, son bras droit dans l'administration diocésaine depuis près de douze ans, le pasteur tout désigné pour être mis à la tête de cette partie de son troupeau. La Sacrée Congrégation de la Propagande accéda volontiers à ce désir. Le diocèse de Pembroke fut divisé en 1908. Le nouveau territoire prit le nom de vicariat-apostolique du Témiscamingue et Mgr Latulippe fut choisi comme son chef spirituel, avec le titre d'évêque de Catenne et de vicaire-apostolique du Témiscamingue. ([3])

([3]) C'est en 1835 que la foi a été prêchée pour la première fois au lac Témiscamingue par M. l'abbé de Bellefeuille, prêtre de Saint-Sulpice, et M. l'abbé Dupuy, chapelain à Saint-Jacques. Nous avons sous les yeux le récit de leur expédition et nous avons cru rendre vraiment service à l'histoire en le publiant sous forme de note dans cet article. Partis le 20 juin, les deux missionnaires atteignirent le terme de leur voyage le 13 juillet suivant.

"En mettant pied à terre, lisons-nous dans leur rapport, le premier soin des deux missionnaires fut de prendre connaissance des lieux et des habitants. M. Dupuy, qui ignorait la langue du pays, se chargea de voir au temporel de la mission. Il fit tout d'abord ériger une chapelle de trente-deux pieds par vingt-deux. Il s'employa ensuite à visiter les malades et à distribuer quelques aumônes à de pauvres sauvages qui sans ce secours n'auraient pu suivre les exercices de la mission. Mais la principale besogne retomba sur M. de Bellefeuille. Du matin au soir, il lui fallait catéchiser un peuple avide de la parole de Dieu et à qui il était nécessaire d'enseigner ce que les enfants apprennent d'habitude de leurs parents. La nouvelle de ces prédications pacifiques se répandit bientôt aux environs. Aussi un bon nombre de sauvages qui, à l'arrivée des missionnaires, avaient pris la fuite, craignant qu'ils ne fussent venus pour punir les méchants, comme le bruit s'en était répandu, revinrent joyeux entendre la parole de Dieu. C'est alors que l'on vit sortir des fonds du lac des canots chargés de femmes et d'enfants s'empressant à venir écouter les instructions qui leur étaient données. Il faisait beau de voir ce pauvre peuple comme ravi hors de lui-même. Des sentiments d'admiration se peignaient sur leur figure lorsqu'on leur parlait de l'immortalité de l'âme, de la justice divine, du péché originel, de la rédemption du genre humain. La journée était ainsi occupée à rompre le pain de la parole divine. Le soir, la tente de M. Dupuy s'encombrait de cathécumènes qui

* * *

Nous avons jusqu'ici parlé des oeuvres de Mgr Lorrain. Il convient maintenant d'étudier les vertus du regretté prélat. En faisant son oraison funèbre, le jour de ses funérailles, Mgr McNeil, archevêque de Toronto, s'est surtout appliqué à mettre en lumière sa grande charité. La charité est la vertu théologale par excellence—*major autem harum est caritas*. La pratique de cette vertu suppose au fond la présence de toutes les autres. Il est impossible, en effet, d'aimer Dieu sans aimer tout ce qu'il nous commande, sans haïr tout ce qu'il nous défend. C'est par la charité que les vertus ont droit au mérite. C'est elle qui les "informe", qui leur donne leur pleine valeur. En disant de l'illustre défunt qu'il était vraiment charitable, Mgr McNeil affirmait équivalemment que c'était un homme aussi parfait qu'il est possible de l'être en ce monde. Mais nous voulons insister plus particulièrement sur son zèle, sur sa piété, sur son amour du travail, sur sa bonté, sur sa prudence.

---

venaient y apprendre leurs prières. Ceux qui ne pouvaient avoir place dans la tente se passaient la tête par dessus la toile et assistaient ainsi aux instructions qui se prolongeaient tard dans la nuit. — Le 19 juillet, jour fixé pour prendre possession de ces lieux au nom de l'Eglise catholique par la plantation d'une croix, les sauvages se réunirent au lieu ordinaire des assemblées. M. de Bellefeuille leur parla du mystère de la croix, de sa vertu salutaire et du respect que nous devons porter à ce signe de notre salut. — Après l'instruction, les deux missionnaires procédèrent à l'auguste cérémonie. En tête, était portée la croix qui devait être plantée. Puis, venaient les deux missionnaires, revêtus du surplis. Marchaient ensuite les hommes, enfin les femmes, tous pénétrés des sentiments de la religion la plus vive. — Arrivé au lieu fixé, M. de Bellefeuille chanta en sauvage les litanies de la sainte croix. Il bénit ce champ nouveau et le mit sous la protection de la mère de Dieu par une antienne chantée en son honneur. Saint Adalbert, évêque et martyr, fut ensuite solennellement proclamé patron de ces lieux. Alors fut élevée la croix qui pour la première fois brilla dans ces contrées infidèles. Tous tombèrent à genoux pour l'adorer avec respect, pendant que les montagnes d'alentour répé-

Mgr Lorrain fut avant tout un évêque-missionnaire. Il eut, à la vérité, peu d'ordinations à faire, peu d'offices pontificaux à célébrer, peu de professions religieuses à présider. Mais il eut, par ailleurs, un ministère pastoral très actif. Dans son église-cathédrale, il remplit souvent les fonctions de curé et de vicaire. Il chanta la messe plus souvent qu'à son tour. Presque tous les dimanches, il faisait le sermon en anglais et en français. Il catéchisa souvent. Personne plus que lui n'était assidu au confessionnal, à la visite des malades. Il lui arriva souvent d'être seul, le ministère se faisait quand même, comme s'il y eut eu un nombreux personnel. Dans les visites pastorales, l'évêque Lorrain se multipliait encore. Ces visites étaient des espèces de retraite. Elles duraient deux et quelquefois trois jours. Toujours, il était le premier à la tâche. Il confessait, il prêchait, il confirmait, il veillait à tout. Que de difficultés d'ordre temporel il avait souvent à régler! Ici, c'était un site pour une chapelle qu'il fallait choisir — et chaque colon voulait l'avoir à sa porte. Là, c'était une église à terminer, un presbytère à finir et il fallait décider les gens à s'imposer des sacrifices relativement considérables. Ailleurs

---

taient à l'envi les saluts touchant que lui adressait la foule par le chant de la strophe *O crux ave spes unica*. Les missionnaires allèrent ensemble, après cela, baiser le pied de la croix. Chacun s'empressa de les imiter. Et l'on vit avec admiration des mères appliquer sur l'arbre du salut les lèvres de leurs enfants encore à la mamelle. M. de Bellefeuille termina la cérémonie par quelques mots d'édification par lesquels il engagea les sauvages à venir souvent prier la croix. Son conseil fut suivi par bon nombre de cathécumènes tout le temps que dura la mission. — Après treize jours de mission, il fallut se décider à partir et dire adieu à cette peuplade toute renouvelée dans la foi de Jésus-Christ. "

M. de Bellefeuille retourna l'année suivante dans cette région. Il se rendit même jusqu'au lac Abbitibi. " Il jeta en ce poste, nous dit le même rapport, les premières semences de l'Evangile. " Ces missions eurent les meilleurs résultats. A Témiscamingue, en 1836, il y eut en effet cent quarante-deux baptêmes, dont cent vingt-trois d'enfants et dix-neuf d'adultes.

encore, c'étaient de pauvres retardataires qui n'avaient pas mis les pieds à l'église depuis des années qu'il s'agissait de convertir. Mgr Lorrain trouvait la solution à toutes ces difficultés et revenait rarement chez lui sans avoir donné satisfaction à tout son monde.

La piété de Mgr Lorrain fut une piété sincère, profonde. Il se laissa conduire dans la pratique de cette vertu plutôt par la raison que par le sentiment. Il célébrait les saints mystères avec foi, il priait par conviction. Esclave du devoir, il fut fidèle à tous les exercices pieux du saint prêtre : oraison, lecture spirituelle, examen particulier. Cet homme de Dieu vivait de surnaturel et d'éternité. Sa manière de bénir en scandant toujours ses paroles—*Oui, que le bon Dieu vous bénisse* — vous laissait dans l'âme je ne sais quelle impression d'un souhait qui devait s'accomplir. Sa figure souriante,mais d'un sourire grave, nous donnait l'impression, sans doute très juste, qu'il vivait constamment en la présence de Dieu. Plusieurs fois il vint, à l'archevêché de Montréal, faire sa retraite annuelle au mois de décembre avec Mgr l'archevêque et son personnel. Son recueillement, son silence, ses longues visites au Saint-Sacrement nous prêchaient éloquemment la nécessité de bien faire ces pieux exercices.

Mgr Lorrain fut aussi un travailleur. C'est par son travail surtout qu'il se distingue vraiment, qu'il est lui-même. Il commença à être laborieux dès sa plus tendre jeunesse. Au collège, il dut ses succès surtout à son application. Plus tard, chargé d'une administration difficile, il travailla et il travailla sans cesse. Il travailla par amour pour le travail, avec le dévouement et la constance qu'y met quelqu'un qui a conscience de servir une grande cause. Nous pouvons, sans crainte, sur ce point, le proposer comme un modèle. Ce travail infatigable déprima avant l'heure sa belle santé et ruina sa robuste constitution. Qu'importe! Le salut

des âmes vaut bien la santé et la constitution d'un homme. Peut-être Mgr Lorrain voulut-il trop faire par lui-même et ne profita-t-il pas assez des occasions qu'il eut de se faire aider? C'est une imperfection que Dieu lui aura vite pardonnée.

L'évêque de Pembroke, en plus, était bon, d'une bonté qui n'admettait pas sans doute les privautés, mais qui était réelle et solide. Il voyait dans le pauvre le déshérité de la fortune, dans tous les malheureux, des membres souffrants de Notre-Seigneur. Et voilà pourquoi il ne laissa jamais à personne le soin d'assister les uns et les autres, de leur donner de bons conseils. Il aimait à rendre service. Lui, évêque, on l'a vu aller se rendre compte par lui-même si ses hôtes ne manquaient de rien dans leur chambre, s'ils avaient assez de couvertures, de l'eau dans le bassin. Il fut bon pour son clergé surtout. Il l'aimait et ne manquait jamais l'occasion de lui rendre bon témoignage. Dès 1883, il écrivait ainsi de ses prêtres : " Les prêtres du vicariat ont terminé leur retraite. L'esprit de soumission, de respect, je dirai, de douce affection manifesté par ces bons missionnaires, m'a rempli de bonheur et de consolation. " A Léon XIII qui lui demandait, dans l'audience qu'il lui accorda en 1888, s'il était content de ses prêtres, Mgr Lorrain répondit: " Oui, Très Saint-Père, je suis content de mes prêtres. Ce sont des missionnaires laborieux, dévoués et aimant la pauvreté dans laquelle ils sont obligés de vivre. " — Des fidèles confiés à ses soins il disait au même pontife: " Ils sont bons, ils conservent leur foi, ils aiment la Sainte Eucharistie, ils aiment le pape. ".

Mgr Lorrain eut encore à exercer, dans des circonstances particulièrement difficiles,la délicate vertu de la prudence. Ce n'est pas qu'il aimât à traiter de questions politiques. Oh ! comme il détestait la politique. Des lettres qu'il adressa à des amis, du fond des bois, où il se trouvait, en plein pays sauvage, démontrent combien il jouissait de cet air de liberté et se sen-

tait heureux d'être éloigné des disputes qui agitent les hommes. Mais il eut à surmonter plus d'une difficulté. Il eut, par exemple, dès son arrivée à Pembroke, à faire face à la redoutable question des races, ou plus exactement peut-être à la question des langues. Elle lui coûta bien des soucis et bien des inquiétudes, et cela durant toute sa longue administration. Son diocèse, en effet, comprenait une population mixte, où les catholiques de langue anglaise et ceux de langue française étaient à peu près égaux en nombre, et où le clergé se divisait aussi également par la nationalité. Canadien français d'origine, mais ayant exercé le saint ministère plus de quarante-cinq ans dans les deux langues,Mgr Lorrain regrettait vivement les divisions de race. Il aimait tous ses diocésains d'une égale affection et il aurait désiré que ce fût la même chose entre eux. Il n'y avait qu'un groupe d'hommes qu'il aimait moins. C'était les ennemis de notre sainte religion, ceux qui,dans les loges ou ailleurs, trament de noirs complots contre l'Eglise. Les orangistes de sa région étaient de ceux-là. Chez les catholiques, il n'eût voulu voir qu'un coeur et qu'une âme. Malheureusement il n'en fut pas toujours ainsi. La question de race se glissa un peu partout, perça même les jours de fête. C'est ainsi que le jour de ses noces d'argent épiscopales, ayant à répondre à deux adresses du clergé, l'une en français, l'autre en anglais, il jugea bon de répondre aux deux... en latin !

Disons qu'il s'efforça constamment de traiter tout son monde avec justice et avec équité, qu'il ne s'opposa à aucune des légitimes aspirations des deux races, qu'il ménagea également les susceptibilités de l'une et de l'autre. Le clergé de langue anglaise reconnaîtra sans doute que Mgr Lorrain lui fut toujours bienveillant et dévoué. Quant à la ligne de conduite qu'il suivit dans les questions de nationalité et de langue françaises, avant de la juger, il conviendrait de monter sur son trône, de voir les choses à la hauteur où l'évêque les

voyait et d'étudier sans passion et sans parti-pris les délicates difficultés qu'il eut à régler. Autrement on risque de juger à faux. Qu'on nous permette, à ce sujet, d'évoquer un souvenir qui nous est personnel,et qui pourra peut-être aider à le mieux comprendre. Nous visitions un jour la ville de Mgr Lorrain en sa compagnie. " Voyez-vous, nous dit-il, ce terrain? Eh! bien, j'ai l'intention de l'acheter et d'y placer l'église des Canadiens français. Ils sont assez nombreux maintenant pour avoir une paroisse. " C'était en 1907. Comme question de fait, le terrain a été acheté depuis. Mais la maladie a empêché l'évêque défunt de pousser le projet plus loin.

* * *

C'est pendant le concile national de Québec, en 1909, que Mgr Lorrain ressentit les premières attaques du mal qui devait l'emporter. Ces longues assises, qui durèrent sept semaines, le fatiguèrent beaucoup et lui firent perdre le sommeil. Rentré chez lui, il pensait se reposer et se guérir vite, lui qui avait une si robuste constitution. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi. Des attaques de neurasthénie de plus en plus fréquentes l'obligèrent à consulter des spécialistes et à séjourner pendant des mois dans les sanatoriums. Il se remit un peu, pour retomber ensuite, et cela à plusieurs reprises. Il put même reprendre ses fonctions et paraître dans certaines cérémonies publiques. La maladie continuait cependant toujours son chemin. Sentant ses forces diminuer, il se choisit un auxiliaire dans la personne de Mgr Ryan. " Celui-là, disait-il, à quelqu'un, je ne crois pas qu'il soit un *racial man.* " Il mit en lui toutes ses confiances et lui remit la plus grande partie du fardeau de l'administration. Le mal empirant toujours, il se retira, deux ans avant sa mort, à l'hôpital de Pembroke. Par moments, sa pauvre raison semblait diva-

guer. Victime de cauchemars ou d'hallucinations, il voyait souvent, à travers la fenêtre, un homme de police qui venait le saisir et le conduire en prison, parce qu'il aurait mal administré, disait-il, son diocèse. Dans cet état même, il est sûr que ses douleurs morales furent plus grandes encore que ses douleurs physiques. Jamais cependant un mot d'impatience ou de murmure ne s'échappa de ses lèvres. "Que la sainte volonté de Dieu se fasse et non la mienne ", disait-il fréquemment. Quelques jours avant sa mort, il recouvra entièrement l'usage de ses facultés. Il comprit la grâce que Dieu lui faisait et se prépara dans les sentiments de la foi la plus vive et de l'espérance la plus confiante à paraître devant son juge. Il reçut dans les mêmes sentiments le sacrement de l'extrême-onction. Enfin, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 18 décembre 1915, presque sans agonie, avec la confiance d'un enfant qui va rejoindre un père aimé.

* * *

Les funérailles du regretté prélat eurent lieu à Pembroke, le 22 décembre, au milieu de solennités fort imposantes. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, chanta le service, assisté par Mgr Routhier, MM. les chanoines Cousineau et Jasmin et MM. les abbés Kimpton et Lorrain. Une foule considérable emplissait la cathédrale, avec, au choeur, un nombreux clergé. Signalons la présence de Nos Seigneurs Gauthier (Ottawa), Spratt (Kingston), McNeil (Toronto), Emard (Valleyfield), Scollard (North Bay), O'Brien (Peterboro), Forbes (Joliette), Conroy (Ogdensburg), Brunet (Mont-Laurier), Gauthier (Montréal), Chalifoux (Sherbrooke), Latulippe (Témiscamingue), Ryan (Pembroke), et Dom Pacôme, abbé d'Oka.

Mgr McNeil et Mgr Emard prononcèrent les oraisons funèbres. Nous avons déjà signalé au cours de cet article le

discours de Mgr l'archevêque de Toronto. Mgr l'évêque de Valleyfield rappela éloquemment ce que doit être le premier pasteur et le fondateur d'un diocèse, quelle mission spéciale Dieu lui confie, quelles vertus il doit pratiquer s'il veut être digne de cette mission. Mgr Lorrain, continua-t-il, a été le fondateur de l'église de Pembroke. Chacun de ses diocésains a été témoin de sa vie de sacrifice et de dévouement. Il leur incombe donc à tous un devoir sacré: celui de se souvenir de ses bienfaits et de prier pour le repos de son âme.

Nous permettra-t-on d'ajouter que, à notre humble avis, les diocésains de Pembroke pourront aussi, tout en priant pour leur premier évêque défunt, le prier et l'invoquer, comme on prie et on invoque les saints qui ont pratiqué les vertus héroïques ? Si l'illustre défunt, en effet, n'a pas eu le temps de faire des miracles durant sa vie, nous ne serions pas étonné que Dieu lui accorde cette faveur et cette puissance maintenant qu'il jouit du repos éternel.

Après la cérémonie funèbre, les restes de Mgr Lorrain furent transportés processionnellement dans la crypte de l'église de Pembroke et déposés pieusement à l'endroit qu'il avait lui-même choisi pour y dormir son dernier sommeil.

Le chanoine L.-E. COUSINEAU.

Thomas Storrow Brown

ET LE SOULÈVEMENT DE 1837 DANS LE BAS-CANADA

(SUITE ET FIN)

When sufficiently restored by medical treatment, I was taken home and remained in my room till the sixteenth, except for an hour or two. During this time all I knew of political matters in which I had been engaged was that all was hushed. The French were quietly at home at their various occupations and many were keeping out of sight. On the afternoon of the 16th November, I learned that a warrant against me for high treason was in preparation. Immured for a fortnight, I knew nothing of what was being done or thought of outside, and determined to reach the United States if possible and there remain till my wounds and bruises were healed.

Quand les soins médicaux m'eurent suffisamment remis, on me ramena chez moi. J'y demeurai tranquille jusqu'au 16, si ce n'est pendant une heure ou deux. Pendant ce temps, je n'appris qu'une chose au sujet de la situation politique à laquelle j'avais été mêlé, c'est que le calme était revenu. Les Français, retirés chez eux, se livraient à leurs diverses occupations; plusieurs se tenaient dans l'ombre. L'après-midi du seize novembre, je sus que l'on préparait contre moi un mandat d'arrestation pour crime de haute trahison. Confiné chez moi depuis quinze jours, j'ignorais tout de ce que l'on faisait ou tramait au dehors. Je résolus d'atteindre, si possible, les Etats-Unis, et d'y demeurer tant que mes blessures et mes plaies ne seraient pas guéries.

I reached Pointe-aux-Trembles late at night, without finding a safe crossing, passed over to an island the next morning and went to bed. In the evening, I crossed to Varennes. At supper I met two of the chiefs of the *Sons of Liberty,* Dr Gauvin and Rodolphe Desrivières, from whom I learned the position of things; and we decided upon our responsibility to proceed to St. Charles that night and establish a camp. From this accidental meeting of three young men and their accidental determination proceeded the so-called rebellion of Lower Canada in 1837. But for this, Nelson would probably have never made a stand at St. Denis nor would there have been a military organization at St. Eustache.

We crossed the Richelieu early in the morning of the 18th and, by another singular coincidence, met on the bank at St. Charles Mr. Papineau, Dr. Wolfred Nelson and Dr. O'Callaghan, who at the mo-

Tard le soir j'atteignis Pointe-aux-Trembles,mais n'y trouvai pas de gué favorable. Le lendemain matin, j'abordai à une île et me couchai. Le soir, je fis la traversée de Varennes. Au souper, je rencontrai deux chefs des *Fils de la liberté,* le docteur Gauvin et Rodolphe Desrivières, qui me renseignèrent sur la situation. Nous résolûmes de gagner Saint-Charles, ce soir-là même, à nos risques et périls, et d'y établir un camp. De cette rencontre fortuite de trois jeunes gens et de leur résolution imprévue découla ce que l'on a appelé la révolte de 1837 dans le Bas-Canada. Sans ces deux incidents, Nelson n'aurait peut-être jamais pris position à Saint-Denis; il n'y aurait pas eu non plus de dispositions militaires prises à Saint-Eustache.

De bonne heure, le matin du 18, nous franchîmes le Richelieu. Par une autre coincidence étonnante, nous rencontrâmes sur la rive, à Saint Charles, M. Papineau et les docteurs Nelson et O'Calla-

ment were passing through the village. I knew but one man in the place and my companions nobody; but the people, all excitement, thought the time for action had arrived and were ready for anything. I had to lie down while my companions took possession of the manor house of Mr. Debartzh. All the fowling pieces in the village were brought out, the camp established and I was the General.

On the 19th and the following days, crowds from the country around flocked in, and such as had arms remained. But there was a general cry : Where are the chiefs (les chefs) ? For every patriot of much note along the Richelieu, except Dr Nelson,had either left the country or hidden in the back ranges. These men formed a mere crowd; for there had been no military organization in the country parts since the conquest. Not one had any idea

ghan, qui traversaient alors le village. Une seule personne de l'endroit m'était connue ; mes compagnons n'en connaissaient aucune. Seulement, le peuple absolument échauffé, et qui croyait venu le temps d'agir, était déjà accouru, prêt à tout. Je dus me reposer pendant que mes camarades s'installaient au manoir du seigneur Debartzch. On apporta tous les fusils de chasse qu'on trouva dans le village. Nous établîmes le camp et je fus fait général.

Le 19 et les jours suivants, des foules venues des campagnes voisines s'attroupèrent. Ceux qui possédaient des armes demeurèrent. Mais on entendait de partout le même cri: Où sont les chefs? C'est que, à part le docteur Nelson, tous les patriotes qui avaient obtenu quelque notoriété le long du Richelieu ou bien avaient fui ou bien se cachaient à l'arrière dans les *rangs*. Nos hommes ne formaient donc qu'un rassemblement. Depuis la conquête,

of military movements. As to arms, they were all light fowling pieces, mostly old and in all stages of dilapidation and so varied in calibre that, when our small supply of cartridges was served out, their want of fitness can be imagined. The only defensive work attempted was a heavy log fence,running from the highroad towards the river, intended to be covered with earth, but there was neither time nor tools to do it. We had, besides, two old rusty four or six pounders without carriages, which were loaded with bits of iron in the hope they might do some mischief by fire. Such was the camp at St. Charles ; but that strange thing called rumour, which out of nothing builds transient realities, spread in Montreal that I had established a strongly fortified post with fully armed defenses, for the destruction of which it was deemed necessary to send one brigade of regular troops under Col. Gore up the Richelieu from Sorel and

il n'y avait eu dans la campagne aucune organisation militaire. Personne ne soupçonnait même ce que sont les évolutions militaires. En fait d'armes, on n'avait que de légers fusils de chasse, presque tous usagés et délabrés. Les calibres en étaient si différents que, une fois épuisée notre maigre provision de cartouches, ils étaient, on l'imagine, absolument impropres au service. On n'entreprit qu'un seul oeuvre de défense : une épaisse clôture de bois équarri, qui descendait du chemin du roi vers la rivière. On avait l'intention de la recouvrir de terre ; mais on manqua et de temps et d'outils pour le faire. En outre, nous possédions deux pilons vieux et rouillés, d'un calibre de 4 et de 6, dépourvus de chariots. Nous les chargeâmes de morceaux de fer, avec l'espoir qu'ils causeraient quelque dommage en mettant le feu. Tel était le camp de Saint-Charles. Seulement la rumeur, ce personnage étrange qui de rien fabrique d'é-

another down the river under Col. Wetherall from Chambly.

Ignorant of any intended opposition at St. Denis and expecting to rest his troops there before marching on St. Charles, Col. Gore arrived before the place on the 23rd November with troops so wearied by a night march through the mud that they were driven back by Dr. Nelson, one of the bravest men that ever lived, *while about (fifty) nine miles below St. Charles* (?). Col. Wetherall halted about nine miles above; and, on hearing the repulse at St. Denis, would pro-

phémères réalités, apprit aux gens de Montréal que j'avais établi un camp des mieux fortifiés et pourvu au complet de défenses armées. Pour les détruire il ne fallait, calculait-on, rien de moins que ceci : l'envoi d'une première brigade de soldats réguliers qui, de Sorel, remonterait le Richelieu sous les ordres du colonel Gore; puis, l'envoi d'une seconde brigade qui, de Chambly, descendrait ce même Richelieu guidée par le colonel Wetherall.

Le colonel Gore, ne sachant pas qu'on entendait lui résister à Saint-Denis, avait projeté d'y faire reposer sa troupe avant de se diriger sur Saint-Charles. Quand il atteignit Saint-Denis le 23 novembre, ses soldats, qui avaient passé la nuit à patauger dans la boue, étaient si épuisés que le docteur Nelson, l'un des hommes les plus braves du monde, les repoussa *quand ils étaient environ à (cinquante) neuf milles plus bas que Saint-Charles* (?). Le colonel Wetherall fit

bably have returned to Montreal had he received an order to that effect said to have been sent to him. As it was, on the morning of the 26th, I received written information that Col. Wetherall had got such an order and was retreating. Assuming all immediate danger to be passed, I set about a thorough organization of our camp, especially in the matter of provisions. The men actually in camp, when mustered, were exactly one hundred and nine, all counted.

While at the village, about a third of a mile below the camp, arranging for the grinding of some wheat, a messenger arrived who reported to me that the force under Col. Wetherall was coming down upon us. Having been more than once deceived by similar reports, I determined to see for myself and immediately rode up perhaps two miles above the camp, taking

halte neuf milles au-delà. Apprenant la fuite de Saint-Denis, il serait peut-être rentré à Montréal, s'il en avait reçu l'ordre. Cet ordre, disait-on alors, lui avait été adressé. Qu'il l'ait reçu ou non, je fus prévenu par lettre, le matin du 26, que le colonel Wetherall, agissant d'après un ordre de ce genre, opérait sa retraite. Je conclus que tout danger immédiat avait disparu et me mis en frais de compléter l'organisation du camp. Je voulais surtout le munir d'approvisionnements. L'appel et le décompte faits, nous avions au camp exactement cent neuf soldats.

J'étais au village, environ un tiers de mille plus bas, et je prenais des mesures pour faire moudre du grain. Un messager survint. Il me fit rapport que la colonne du colonel Wetherall descendait vers nous. Plus d'une fois on m'avait trompé avec de pareils rapports. Aussi je résolus de me rendre compte par moi-même. Je montai immédiatement à cheval et cou-

with me about twenty men that I met along the road, apparently all that remained of about a hundred that I had picketted in houses, the day before,up to near the Isle aux Cerfs. From a slight rising ground I saw Col.Wetherall's brigade with two pieces of artillery and a small body of cavalry rapidly advancing. The weather, though cloudy, was fine and the frozen road in good condition. Barns were set on fire, that common device of an invading force to create terror, and a crowd of men, women and children, were running down the road or crossing the fields.

Directing the few men with me to ambush behind wood piles and fire upon the advance when within range so as to cause a halt and some delay, I hastened back to

rus peut-être deux milles plus haut que le camp. Je m'adjoignis environ vingt hommes que j'avais rencontrés sur la route. C'était le reste des cent hommes ou à peu près que j'avais établis en sentinelle dans des maisons, la veille, depuis le village jusqu'auprès de l'Ile-aux-Cerfs. D'une légère élévation j'aperçus la colonne du colonel Wetherall. Renforcée de deux pièces de campagne et d'un faible peloton de cavaliers, elle avançait en hâte. Malgré les nuages, la température était agréable; la route gelée, en excellent état. La colonne mit le feu aux granges; c'est le procédé traditionnel qu'emploient les envahisseurs pour semer l'effroi. Une foule d'hommes, de femmes et d'enfants descendaient en courant par la route ou traversaient les champs.

Je plaçai en embuscade, derrière des piles de bois, mes quelques compagnons. Je leur prescrivis de tirer sur l'avant-garde, quand elle serait à portée, afin de la forcer à s'ar-

camp. In my weak state, I was pitched from my horse some yards to the frozen ground; but, as the body of a man appears simply a machine when in the exercise of heavy duties, I remounted without feeling hurt.

At the camp I found about seventy men who, under Marchessault and Durocher, stepped out to our wooden wall with a determination of veterans. In addition to those who should have been in camp, I supposed that I had about fifty men quartered in the village. I went on to bring them up, but did not find them. Just as I was turning opposite Durocher's store, a stout habitant came up to me running in hot haste with a message from Col. Wetherall to the effect that no person would be injured if we did not oppose his march. The evidence of this man is of record in the public departments and Col. Gugy,

rêter et de gagner du temps. Puis, je me hâtai vers le camp. Faible comme je l'étais, je fus projeté, sur le sol glacé, à quelques verges en avant de mon cheval. Mais, entre les mains d'un homme qui accomplit un grand devoir, son corps est un véritable mécanisme: je remontai en selle, sans ressentir de mal.

Au camp, je trouvai à peu près soixante-dix patriotes, dirigés par Marchessault et Durocher. Ils se dirigèrent vers la clôture de bois, résolus comme de vieux guerriers. En plus de ceux qui auraient dû être au camp, j'avais, supposais-je, environ cinquante hommes cantonnés dans le village. J'allai les chercher, mais ne pus les trouver. Comme je tournais devant le magasin de Durocher, un habitant solide accourut vers moi en toute hâte. Il m'apportait un message du colonel Wetherall. Celui-ci me déclarait que personne ne serait maltraité, si on ne tentait pas de l'arrêter. Le témoignage de ce messager est consigné dans les ar-

who accompanied Col. Wetherall, has explained the intention of this mission. A few minutes were lost in procuring a messenger to send back with this man, by reason of which I was about two minutes too late in getting back to camp. That is, when I got near the Church not much over a hundred yards below, the attack had commenced and fugitives were retreating. It was my business to rally these. To go forward was useless. I could do no good there and I was equally useless where I was; for I could not keep five men together. There was a general scattering; and, when I found myself alone though in perfect safety, for the British troops stopped at the camp, I rode down to St. Denis to consult with Dr. Nelson. One week later, Nelson and I, reduced to four companions, left St. Denis for the American frontier,separating in the woods for I was too weak to keep up with the others. They were all captured, while I,

chives publiques; et le colonel Gugy, le compagnon de Wetherall, a expliqué le sens de sa mission. On perdit quelques minutes à la recherche d'un messager qui retournerait avec le premier. Comme conséquence, je rentrai au camp environ deux minutes trop tard. Quand j'arrivai près de l'église,à environ cent verges plus bas, l'attaque avait déjà commencé et les fuyards retraitaient déjà. Ma tâche consistait à les rallier, vu qu'il était inutile d'aller de l'avant. Je ne pouvais rendre aucun service sur le front; près de l'église, mon influence était de même si peu efficace que je ne pouvais pas tenir ensemble cinq hommes. La débandade était générale et je me trouvai seul. Ma sécurité néanmoins était parfaite, vu que les troupes anglaises s'étaient arrêtées au camp. Je partis donc en voiture pour Saint-Denis, afin d'y conférer avec le docteur Nelson. Une semaine plus tard, Nelson et moi, avec quatre compagnons seule-

with many romantic incidents, got through safely, reaching Vermont on the 9th December.

Had I dashed up to the front, to fall with the others, my name would have been recorded as that of a great hero and to my death,such was the consequence then attached to me,would probably have been attributed the failure of the military intention of the patriots. As it was, I took the defeat cooly as an unavoidable necessity. I was in no desperation, thinking of something more important than myself. I regarded the dispersion at St. Charles to be a mere skirmish of no consequence in itself; but the effect I thought would be, coupled with the affair at St. Denis, to rouse the whole

ment, nous quittâmes Saint-Denis pour gagner la frontière des Etats-Unis. Comme j'étais trop affaibli pour les suivre, nous nous séparâmes dans les bois. Ils furent tous saisis. Quant à moi, après une foule d'aventures romanesques, je passai mon chemin sans encombre et j'atteignis le Vermont le 9 décembre.

Si je m'étais élancé au front de bataille pour y tomber avec les autres, mon nom se serait transmis à la postérité comme celui d'un héros. Ma mort eût été considérée comme la cause de l'échec infligé aux projets guerriers des patriotes. Ce fut du moins l'influence qu'on me prêta à cette époque. Quoi qu'il en soit du motif de la défaite, je l'acceptai froidement comme une inéluctable nécessité. Je n'étais pas au désespoir. Une pensée plus haute me détournait de songer à moi. A mon sens, la dispersion de Saint-Charles était une escarmouche sans importance. Seulement,pensais-je, ajoutée à l'a-

country to arms, aided by sympathizers who would come in from the States. The season was one for inclemency. There were two rivers for Col. Wetherall to cross before reaching Montreal ; and I thought the capture of his whole force possible.

venture de Saint-Denis, elle aurait pour effet de faire prendre les armes à tout le pays et de nous attirer des sympathies du côté des Etats-Unis. L'inclémence de la température à cette saison et l'obligation pour le colonel Wetherall de franchir deux rivières avant de rentrer à Montréal me faisaient considérer comme possible la capture de son régiment tout entier.

But the result was otherwise. Universal panic spread abroad. When the leaders were all gone and there was no rising elsewhere, it was not to be expected that the people on the Richelieu would continue to draw war upon themselves.

Le résultat fut tout autre. La panique s'étendit partout. Etant donné que les chefs avaient tous disparu, qu'il ne s'opérait nulle part ailleurs de soulèvement, on ne pouvait s'attendre à ce que les habitants du Richelieu continuassent à n'attirer la guerre que chez eux.

Such is a full and complete history of the so-called resort to arms in Lower Canada in 1837, though by the published reports at the time I had erected a strong fort, garrisoned by twelve hundred who were in battle and lost three hundred killed. The official report of Lord Gosford redu-

Telle est l'histoire complète et détaillé de ce qu'on a appelé le recours aux armes dans le Bas-Canada en 1837. Et cependant, à en croire les récits du temps, j'aurais érigé un fort solide, j'y aurais mis une garnison de douze cents hommes, je les aurais tous envoyés au feu et en aurais vu

ced the killed to one hundred and twenty five. There was in realty no battle ; for, though some time was occupied by ordinary rules of military prudence in opening with artillery and the usual preparations for a sudden attack, Col. Wetherall might have walked over the place without halting. The Patriots behind the logs could have delivered but one fire after the troops came within range and might not have stopped for that, had a rush been made.

As no quarter was given, no prisoners were taken; all were killed who did not get away. They were still unburied when I returned to St. Charles. I did not count them myself, but was told that thirty there was the whole number ; and I have since been repeatedly told, by the then sexton of the church

tuer trois cents ! D'après le rapport officiel de lord Gosford, il n'y aurait eu que cent vingt-cinq tués. En fait, il n'y eut point de combat. Sans doute, on respecta quelque temps les lois communes de la prudence guerrière. L'on commença par une salve d'artillerie et l'on prit les mesures ordinaires contre une attaque imprévue. Malgré cela, le colonel Wetherall eût pu traverser le village sans même respirer. Derrière leur clôture de bois, quand les troupes auraient été à portée, les patriotes n'auraient pu tirer plus d'une salve. Se fussent-elles élancées, les troupes auraient bien pu ne pas être arrêtées par si peu.

Personne ne demanda quartier. Il n'y eut donc aucun prisonnier. Tous ceux qui ne s'enfuirent pas furent tués. Ils étaient encore au charnier quand je revins à Saint-Charles. Je n'en fis pas moi-même le compte; mais, m'a-t-on dit, il n'y en avait pas plus de trente. Depuis, l'on m'a affirmé à plusieurs reprises, et

or by those who brought them together, that this number is correct. In the Parish registers, where they are entered for burial, I find the names of only twenty nine. I have been told that this discrepancy may arise from four, who had been so burned in an outhouse as not to be recognized. At all event, thirty there was the greatest number killed, all reports and publications to the contrary notwithstanding.

I have heard continually, from pretended friends of Lower Canada, a general approbation of all our proceedings, except our resort to arms. I have here asserted that no general resort to arms was even dreamed of, except by some of the more excitable young men, such as can dream of anything. Lord Gosford had, early in November, directed Mr. Ogden, the Attorney-General, to arrest many leading men in Mont-

c'est là le témoignage du sacristain de l'époque ou de ceux qui avaient rassemblé les cadavres, que ce chiffre est exact. Dans les registres paroissiaux, où sont inscrits leurs actes de sépulture, je lis les noms de vingt-neuf seulement. Ce désaccord entre les chiffres provient, m'a-t-on dit, du fait qu'on n'avait pu identifier quatre des morts, tant ils avaient été brûlés dans l'incendie d'une dépendance. En tous cas, le nombre ne saurait dépasser trente,quels que soient les rapports et nouvelles à ce contraires.

Des amis prétendus du Bas-Canada n'ont cessé, et je les ai entendus , d'approuver l'ensemble de notre conduite, en faisant des réserves sur notre recours aux armes. Personne, je l'ai affirmé, ne rêva même d'une levée générale si ce n'est quelques-uns de ces jeunes gens plus excitables que les autres et toujours prêts à rêver n'importe quoi. Dès les premiers jours de novembre, lord Gosford avait dépêché le procureur-général, M. Ogden,

real upon warrants for high treason. There not being at the time one man open to the charge, no judge in the land would sign such warrants ; and resort was had to two magistrates by whom they were illegally signed, and as illegally executed by the authorities. All done by Nelson and me was in defense against these warrants, in which I have thought we were in the right and the Queen's Troops, who enforced them, in the wrong.

avec des mandats d'arrêt, sous prétexte de haute trahison, contre les personnages les plus influents de Montréal. L'accusation ne pouvant retomber sur personne à cette époque, il ne se trouva pas un seul juge sur tout le territoire pour contresigner pareils mandats. On reconrut donc à deux magistrats qui les signèrent en fraude de la loi. C'est aussi en contravention avec la loi qu'ils furent servis par les autorités. Tous nos actes, à Nelson et à moi, n'avaient pour but que de nous protéger contre ces mandats. En nous garantissant, nous pensions exercer un droit, tandis que, d'après nous, en les exécutant, les troupes royales se plaçaient dans leur tort.

Never did a combination of accidents, such as I have narrated, lead to greater or happier results. Every British colony was besieging the Colonial office with complaints. Dissatisfaction reigning everywhere was always unheeded, till the sound of

Jamais succession d'aventures, même analogues à celles que j'ai racontées, ne produisit des effets plus importants ou plus heureux. De toutes les colonies britanniques, les plaintes affluaient au Bureau colonial; le mécontentement était universel.

the small firing at St. Charles and St.Denis rolled across the water. Then the great Duke of Wellington urged measures upon the Government, of which he was not then a member, reminding them, to use his own words, that " England was spread over all the world and weak at every point ". Then England rose to the dignity of her position. The Colonies, emancipated from Downing Street, were made free to be governed by the well understood wishes of the people, which to this time is seen in universal loyalty and content.

What petitions and public demonstrations during a long course of weary years could not accomplish was suddenly effected by the discharge of a few fowling pieces, not occasioned by any previous determination of deliberative bodies but, so far as shown by

Le Bureau faisait le mort, jusqu'au jour où le bruit d'une légère fusillade, partant de Saint-Charles et de Saint-Denis, traversa l'océan. Alors le noble duc de Wellington adjura le ministère, dont il ne faisait pas encore partie, de prendre des dispositions. Il lui rappelait, et je reproduis ses propres paroles, que "l'expansion mondiale de l'Angleterre la rendait faible sur tous les points ". Celle-ci se haussa enfin à la hauteur de la situation. Les colonies furent débarrassées de la tutelle de Downing Street. On les laissa se gouverner d'après les désirs bien compris de leur population. Depuis lors jusqu'aujourd'hui, elles ont toutes vécu satisfaites et loyales à la Couronne.

Ce que des pétitions et manifestations publiques, accumulées pendant des années nombreuses et pleines d'angoisse, n'avaient pu obtenir, la décharge de quelques fusils de chasse l'obtint d'un seul coup. Et, cependant, cette solution n'avait été pré-

the course of events, by the accident of my being forced to cross the river at Varennes on the 17 november 1837, instead of higher as I intended when I left my home in Montreal.

parée par aucune décision des assemblées délibérantes. Au contraire, et la suite des événements le prouve assez, elle eut pour occasion un simple accident: l'obligation où je fus, le 17 novembre 1837, de franchir la rivière à Varennes au lieu de la traverser plus haut comme j'avais projeté de le faire en quittant ma demeure à Montréal.

All the other armed resistance in 1837 was that at St. Eustache, where a number organized under Dr. Chénier on the supposition that we were still in force on the south side of the St. Lawrence. Though Sir John Colborne marched upon them in the pride of war, but few shots were required for their dispersion.

En 1837,il n'advint d'autre résistance armée que celle de Saint-Eustache. Un groupe de soldats se mit là sous les ordres du docteur Chénier. On supposait que nous tenions encore la campagne sur la rive sud du Saint-Laurent. Sir John Colborne se dirigea contre eux avec tout un appareil de guerre; mais il suffit de quelques coups de fusils pour disperser la troupe.

As to proceedings in Upper Canada or invasions from the United States in 1838, they were the work of other parties and not chargeable to the old party of Lower Canada.

Les événements hauts-canadiens et les invasions *américaines* de 1838 furent l'oeuvre d'autres groupes. On ne saurait en rendre responsable l'ancien parti du Bas-Canada.

Ainsi s'achève le récit des événements de 1837, tel que l'a

tracé Brown. Ce document, d'une valeur historique évidemment considérable, aura certainement provoqué votre intérêt.

* * *

Vous apprendrez aussi avec le même intérêt les détails de la carrière ultérieure de Brown. Après sa rentrée au Canada en 1844, jusqu'à sa mort survenue en 1888, l'ancien chef des patriotes mena une vie tranquille, mais nullement dépourvue d'incidents. Il s'acquitta avec ardeur de tous les devoirs d'un bon citoyen, s'occupa de toutes les affaires publiques et continua de fournir, avec sa plume incisive, des articles à la presse. Il consacra beaucoup de son temps aux oeuvres de charité et de bienfaisance. La campagne de tempérance surtout trouva en lui un chaud avocat et un actif propagandiste. Sa physionomie alerte et pleine de vigueur jusqu'à la fin fut, pendant plusieurs années, familière aux promeneurs dans les rues de Montréal.

Dans notre jeunesse, nous vîmes souvent le respectable patriote. Une fois, nous eûmes le privilège de causer longuement avec lui. Il nous raconta les événements passionnants de ses jeunes années et justifia devant nous l'agitation qui s'était terminée par la conquête pour le Canada de la responsabilité ministérielle. Il parla sans aigreur, avec fierté plutôt, de toutes ses souffrances. Il semblait heureux de soumettre ses actes au jugement de l'histoire. Son attitude, après les fièvres et la tourmente du passé, était celle du philosophe paisible.

Dans plus d'une circonstance importante, au cours des années subséquentes, Brown parut en public. A Montebello, le 26 septembre 1871, comme représentants des deux groupes principaux de la population, lui et Antoine-Aimé Dorion prononcèrent l'éloge funèbre de Louis-Joseph Papineau, le

grand tribun. Une longue intimité avait uni Brown à ce dernier. Jusqu'à la fin, il ne cessa d'admirer et de défendre le noble chef des Canadiens français.

Au cours de ses dernières années, il ressentit l'effet des blessures qu'il avait reçues lors de la mêlée de 1837 entre les *Fils de la liberté* et les membres du *Doric Club*. Il devint complètement aveugle. Son affligeante cécité n'attiédit pas son zèle ni elle ne paralysa son activité. Aidé d'un secrétaire, il mit en ordre ses documents. Il lui dicta aussi des notes nombreuses. Ses mémoires et sa correspondance, qu'il laissa après lui, attestent son intention d'écrire une histoire détaillée du soulèvement de 1837. Malheureusement ce projet, que personne ne pouvait comme Brown mener à terme, ne fut jamais exécuté. Ses notes toutefois seront d'une aide incalculable à celui qui voudra étudier cette période de l'histoire du Canada.

Les Canadiens français, dont il avait soutenu la cause avec tant d'ardeur, surent apprécier les services rendus par Brown. La preuve en est dans le remarquable tribut d'hommages qu'ils lui apportèrent, quand eut lieu, en 1884, la grande célébration de la Saint-Jean-Baptiste. On le fit monter dans une voiture découverte aux côtés de Jean-Louis Beaudry, alors maire de Montréal. Celui-ci avait été l'un des vice-présidents des *Fils de la liberté* quand Brown en était le général. Pendant que la procession se déroulait à travers les rues de Montréal, le vénérable patriote s'entendit acclamer par des milliers de personnes. Quelle transformation merveilleuse s'était produite depuis le jour néfaste de 1837 où il avait assisté à la défaite de Saint-Charles, où il avait pu croire vaincue la cause qu'il avait soutenue et où lui-même avait dû prendre la fuite ! Les principes pour lesquels les patriotes s'étaient battus avaient été consacrés. On avait conquis la responsabilité ministérielle. A l'union des deux

Canadas l'on avait substitué une vaste fédération de provinces-soeurs qui s'étendait de l'Atlantique au Pacifique. Le Bas-Canada, que l'arbitraire seul régissait en 1837, faisait maintenant partie d'un Canada autonome et pourvu de toutes les libertés inhérentes à l'autonomie. Et Brown pouvait se rendre le témoignage d'avoir tenu un rôle considérable dans la lutte qui avait amené cette heureuse conclusion !

Trois ans après cette mémorable vengeance, le vénérable patriote entendit le dernier appel. Ses heures dernières furent calmes et paisibles, ses dernières volontés aussi simples que sa vie. Il voulut qu'on épargnât à sa dépouille toute manifestation bruyante. Il demanda qu'on ne plaçât pas sur son tombeau d'autre inscription que son nom et le titre de patriote. Ce simple éloge, malgré ses erreurs Thomas Storrow Brown l'avait amplement mérité. Pendant que l'on conduisait ses restes au champ de leur dernier repos, la bière était surmontée d'une superbe couronne. C'était l'hommage rendu, à la mémoire d'un Anglo-Canadien, par le noble Franco-Canadien, Honoré Mercier, au nom de ses nationaux. En tête du cortège, sur la route du cimetière, marchaient les plus anciens amis de Brown, un Canadien écossais, conservateur en politique, et un Canadien français, de convictions libérales. Tous deux symbolisaient avec à propos l'union établie entre les races et les partis.

Brown, nous l'avons souligné, eut ses faiblesses. Elles furent toutefois contrebalancées par de grands services. On devra toujours conserver le souvenir du rôle qui fut le sien dans le combat d'où sortit pour le Canada la responsabilité ministérielle. Sa conduite à Saint-Charles l'atteste, il était absolument impropre à la direction militaire. Son insuccès dans cette sphère, il ne faudrait cependant pas l'attribuer à la lâcheté. Il s'explique par le défaut d'expérience et l'inaptitude au commandement. Brown était un combatif; mais il usait de la plume et de la parole mieux que de l'épée.

Sa carrière le démontre, jamais le courage de ses convictions ne lui fit défaut. De son temps, il fallait beaucoup de courage et un grand esprit de sacrifice à un Anglo-Canadien pour épouser la cause des Canadiens français. Convaincu de la justesse de leurs réclamations, Brown n'hésita pas un instant à s'allier aux patriotes. Son rôle dans le soulèvement ne fut qu'un incident sans importance. L'important, c'est la persistance de ses appels à la concession des libertés populaires, son insistance à demander que les justes griefs des Franco-Canadiens fussent entendus.

Il vécut assez pour assister à l'octroi des réformes pour lesquelles il avait lutté avec plusieurs Canadiens de distinction. Il vit aussi la Confédération établie sur le seul fondement qui soit solide : la reconnaissance du droit commun, la protection des minorités. Sa carrière servira particulièrement à démontrer comme quoi, dans leurs luttes du passé, les Canadiens français ne furent pas privés de l'active coopération des Anglo-Canadiens.

Finissons sur ce mot d'un historien canadien-français des plus remarquables : " Quoi qu'il ait été, Brown mérite de voir figurer son nom parmi ceux de ces Anglo-Canadiens qui se rangèrent à nos côtés quand une pareille attitude exigeait de l'héroïsme. Ils sont rares, les hommes assez courageux pour s'isoler de leurs compatriotes. Ils sont rares, ceux qui sacrifient leurs intérêts personnels et leurs liens les plus chers à un idéal ou à un principe. Leur rareté nous fait un devoir de les apprécier comme ils le méritent. "

Brown fut de ceux-là.

John BOYD.

Tulipes et tulipomanie [1]

Commentaire d'une page de La Bruyère ("les Caractères", XIII)

LAMENNAIS avait huit ans. " Un jour ", racontent ses oeuvres inédites ([2]), " il se promenait avec sa bonne et marchait lentement sur les remparts de Saint-Malo. La mer était furieuse. Soulevée par une violente tempête, elle venait déferler en rugissant aux pieds des murs de granit. — Je crus voir l'Infini, dit Lamennais, et sentir Dieu. — Etonné de ce qui se passait dans son âme, il se retourna fièrement vers la foule des promeneurs vulgaires. Une immense complaisance en lui-même s'empara de lui et il se dit : *Ils regardent ce que je regarde, mais ils ne voient pas ce que je vois !* "

Ne remarquons pas la dose considérable d'orgueil que révèle chez le futur révolté ce mot de la fin. Retenons plutôt comment il oppose aux inattentifs les observateurs. Beaucoup de gens regardent les spectacles de la nature et ses êtres divers. Combien se donnent la peine de voir, dans ces êtres et ces spectacles, les mille qualités qui s'y dérobent à tout autre oeil qu'à celui de l'observateur ?

Et cependant, pour bien écrire, il faut bien regarder. En regardant bien, il faut bien voir. Pour bien voir, il faut bien

---

([1]) Extrait, à la demande de quelques professeurs, du cours didactique de littérature française professé à l'Université Laval de Montréal en 1915-1916.

([2]) Ricard (Mgr) : *Lamennais*, p. 7.

observer. Seul, l'observateur découvre, sous la forme extérieure des objets, la série intéressante de leurs manifestations internes. Placez en présence d'un chêne un esprit attentif et le premier venu. Dans cet objet celui-ci apercevra quoi ? un amas de bâtons, plus ou moins tordus, plantés dans le flanc d'un bâton plus gros, plus long qu'eux et tout droit. Au contraire, l'observateur examinera en détail la configuration de l'arbre en hiver et en été. Il le contemplera dans la chênaie, verra le bûcheron l'abattre, se demandera à quels usages servent et son bois et son écorce et ses feuilles et ses fruits. Il reconnaîtra dans le roi des forêts le symbole de la solidité et de la majesté. Il évoquera dans sa mémoire le souvenir des druides, celui du chêne de Vincennes, celui du cénacle, La Chênaie, où Lamennais groupa ses disciples. Peut-être même se répétera-t-il tout bas le chant mélancolique *la Voix des chênes*, la diatribe de Ronsard *Contre les bûcherons de la forêt de Gastines, la Mort du chêne* de Victor de Laprade ou enfin *le Chêne* de Lamartine. ([3])

Si toutes ces évocations se présentent à l'esprit attentif, c'est qu'il pratique de longue date quatre procédés éminemment littéraires : l'observation interne et externe, indirecte et directe. Le lettré qui procède par observation directe décrit les objets tels qu'il les voit actuellement sous ses yeux. Il peut ainsi aboutir à cette fidélité de reproduction dont témoignent la plupart des descriptions romantiques. Au contraire, s'il se fie à ses souvenirs, s'il reconstitue, à force d'imagination, une scène qui le frappa jadis, ou même s'il en fabrique une de toutes pièces, cette photographie et cette création sont le fruit de l'observation indirecte. Elle rend presque prodigieuses l'in-

---

([3]) Toute cette théorie générale est longuement exposée dans l'ouvrage, excellent pour les maîtres, du Père Verest, s. j. : *Manuel de littérature* (Schepens, Bruxelles). On lira, sur les applications qui suivent, les diverses études de M. Albalat, entre autres l'*Art d'écrire* (Colin, Paris).

vention de *l'Enlizement* par Victor Hugo et celle du *Supplice d'Antar* par M. S.-Paul Lias. (4)

Quelle que soit l'origine de sa description, l'observateur la présente en deux formes. Ou bien il peint seulement la configuration et l'action extérieures des objets. C'est le produit de l'observation externe. Ou bien il analyse soit les sentiments secrets qu'il éprouva au contact des êtres soit les sentiments plus secrets encore qui agitent l'âme de ses personnages. Par l'observation interne il a pénétré alors cette vie intime des êtres, cette âme des choses même inanimées

Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer.

C'est elle qui distingue les psychologues des purs descriptifs, elle qui caractérise des rêveurs comme Amiel, des idéalistes comme Pamphile Lemay ou Alfred Garneau, enfin tous les grands moralistes.

Cet art de dépouiller l'écorce des êtres pour en atteindre la moelle, il fut une seconde nature chez les écrivains du XVIIe siècle. Personne comme eux ne s'est exercé à disséquer les hommes et à discerner, à leur façon d'agir, leurs sentiments et leurs rêves. Aussi un Racine, un Corneille, un Molière, un Bourdaloue ont-ils plus fait, pour éclairer les lois de la psychologie, que les philosophes de profession. Si le théâtre de Racine possède un décor, c'est celui des yeux de ses personnages. Leur vie intérieure y miroite tout comme, sur son lit de cailloux argentés, le fond d'une source limpide. (5)

* * *

(4) Albalat, *ibid.*, pp. 248-271.

(5) Le Bidois (G.) : *La vie dans la tragédie de Racine* (Poussielgue, Paris).

Sous ce rapport, il n'est pas de classique plus utile à étudier que le moraliste La Bruyère. Son oeuvre est le produit abondant de l'observation non seulement interne, mais même externe. Avec une patience incomparable, il circonvient les gens, comme un général fait le tour d'une place forte et en examine toutes les meurtrières. Quand rien de leur extérieur n'a échappé à son coup d'oeil, il pénètre dans le poste, en scrute tous les recoins, en reconnaît les points forts ou faibles. Le fruit de cette double et minutieuse enquête, ce sont *les Caractères*. La plupart des chapitres du livre nous révèlent l'homme intérieur par les agissements extérieurs auxquels le portent ses sentiments. Le portrait ne peut qu'être fidèle. Nos actes sont le produit spontané de nos préoccupations intimes, " la bouche parle toujours de l'abondance du coeur ".

Une étude sur le chapitre deuxième, *du Mérite personnel,* nous permettrait de montrer à quels résultats étonnants ce procédé a conduit l'écrivain. Comme tous les autres, il se compose de trois éléments : les portraits du peintre, les maximes du moraliste, les conseils du sage. Entre ces trois cases se distribuent les réflexions éparses et parfois sans suite que La Bruyère a groupées autour de son titre général. Quand on les a ordonnées de la sorte, on s'aperçoit que l'auteur, malgré son apparente négligence, a examiné tous les aspects du sujet.

Pour mieux comprendre encore l'art de La Bruyère,nous n'aurions qu'à appliquer au chapitre treizième, *de la Mode,* le procédé intelligent employé par le Père Gay pour interpréter ce chapitre *du Mérite personnel.* (6) Les dix tableautins disséminés à travers ce traité de la mode constituent, et nous le verrions bien, une exposition presque complète des manies du XVIIe siècle. Le peintre y a représenté toutes celles qui ca-

(6) *Enseignement chrétien,* 1900, pp. 520-525.

ractérisaient les gens de son époque et dont quelques-unes nous sont échues en apanage. Agir ainsi serait intéressant, mais nous entraînerait trop loin de notre sujet. Tirons-en seulement la définition générale de l'assujettissement aux modes, de la " curiosité ", que La Bruyère a énoncée au début de son chapitre.

La curiosité — entendez : la singularité, la mode, la manie — n'est pas un goût pour ce qui est bon et beau, mais pour ce qui est rare, unique, pour ce que l'on a et ce que les autres n'ont point. Ce n'est pas un attachement à ce qui est parfait, mais à ce qui est couru, à ce qui est à la mode. Ce n'est pas un amusement, mais une passion, et souvent si violente qu'elle ne cède à l'amour et à l'ambition que par la petitesse de son objet. Ce n'est pas une passion que l'on a généralement pour les choses rares et qui ont cours, mais seulement pour une certaine chose qui est rare et pourtant à la mode.

Cette définition comprend d'abord un élément négatif. La curiosité n'a pas pour cause ce qui est bon, beau, parfait et rare d'une façon générale. Elle comporte aussi un élément positif. La curiosité provient de telle chose particulière qu'on est seul à posséder, qui est courue pour cela même et que chacun voudrait accaparer. Quel qu'en soit le principe, la curiosité n'a pas pour caractère d'être un goût, un attachement, un amusement, mais une passion vraie. Pour s'élever au rang des grandes passions, telles que l'amour et l'ambition, il lui manque seulement de s'exercer sur un objet plus important. Puisqu'il en est ainsi, le rôle d'un vrai moraliste est tout tracé. Pour peindre exactement la curiosité, il doit d'une part montrer la petitesse de son objet, d'autre part faire sentir à quel abaissement elle conduit.

La Bruyère, en plus d'un profond moraliste, est un maître écrivain. Il ne se permettra donc pas de développer son sujet à l'aide seulement de dissertations psychologiques ou de

conseils moraux. Faisant appel à ses observations, il groupera autour de son thème général une série de portraits pris sur le vif. Il peindra, par les agissements de ses personnages, le ridicule de leur passion. Il interviendra même en personne pour nous faire savoir, par quelques réflexions, son propre sentiment sur leur compte. Tout l'agrément de son art est dans ce continuel mélange d'intrusion personnelle et d'observation interne ou externe. C'est ce mélange qui rend si vivante la description de ses divers modèles, amateurs de tulipes, de prunes, de médailles, d'estampes, de voyages, d'oiseaux, d'insectes, duellistes, aéronautes et faux dévots. Tels sont les dix médaillons du chapitre.

* * *

Nous ne pouvons parcourir toute la galerie. Arrêtons-nous, pour en admirer le détail, devant le dessin si précis du fleuriste, plus connu sous le nom de l'amateur de tulipes.

La Bruyère a placé en tête de sa galerie la tulipomanie. Nous avons bien dit : la tulipomanie. Cet extrait du chapitre treizième n'est pas le portrait seulement d'un individu. Sans doute, La Bruyère avait sous les yeux un modèle concret. Les *clefs* mentionnent même au moins deux originaux, Cabout, avocat au Conseil, et Descoteaux, flûtiste de son état. Le premier nous est connu par une lettre de lui datée du 14 août 1685, l'autre par une réflexion qu'émit à son sujet Mathieu Marais en 1723. De l'un comme de l'autre on sait qu'ils avaient la passion des fleurs, Cabout plus spécialement le goût des tulipes. Tout cela est vrai. Cependant La Bruyère, semble-t-il, a voulu peindre un type plutôt qu'un individu. Il a accumulé sur une même figure des traits divers recueillis au cours d'observations différentes.

Une réflexion confirme cette hypothèse. Ce que La Bru-

yère devait condamner, ce n'est pas tant le tic de tel original qu'une mode. Or, le XVIIe siècle tout entier paraît avoir largement souffert de la tulipomanie. Les mémoires du temps, le *Dictionnaire* surtout de Furetière, démontrent par des faits nombreux l'âpreté de cette passion à l'époque de La Bruyère. Un carré de tulipes était coté à 15 ou 20,000 francs. Un oignon se vendait de 4,600 à 7,000 florins, ou encore 300 pistoles. On en échangea un contre douze acres de terre, un autre contre un moulin. Un maniaque eut même la risible audace d'en offrir un en dot à sa fille. L'histoire ne dit pas que le gendre se soit plaint !

Pour combattre une pareille frénésie, La Bruyère s'arma du fouet de l'ironie. Son portrait est surtout une satire. Elle crible non pas tant l'homme qui aime les fleurs — c'est le sens général du mot " fleuriste ", non pas tant non plus le marchand qui en fait commerce — c'est le sens actuel du terme, que le maniaque adonné à l'unique culture de la tulipe — c'est le sens spécial où La Bruyère emploie le vocable. On sent ce ton vengeur dans les deux parties du portrait, les réflexions morales du philosophe, le récit descriptif de l'observateur.

I. — Le récit descriptif

Toute cette première partie constitue un vrai tableau. La Bruyère y demeure fidèle à ses procédés bien connus de composition. Il déploie toute la vivacité de son coloris pour peindre la passion de son amateur. Il la peint en reproduisant avec une exactitude photographique les attitudes, les gestes, la mimique du fleuriste. Cette première partie est donc purement descriptive. Elle est l'oeuvre non du philosophe moraliste, mais de l'observateur et de l'écrivain.

Cet écrivain est évidemment du XVIIe siècle. Un auteur actuel eût condamné la manie, mais il l'eût fait en en expo-

sant les conséquences sociales. Un auteur du grand siècle préfère étudier la résonance des passions dans l'individu, bien que sa description finisse toujours par peindre la société elle-même dont cet individu fait partie. Entre ce portrait tel que l'a dessiné La Bruyère et tel que le burinerait un contemporain il y a toute la différence d'un chapitre de morale individuelle à une esquisse de morale sociale.

* * *

Le fleuriste a un jardin dans un faubourg ; il y court au lever du soleil, et il en revient à son coucher.

Cette première phrase est comme le sommaire de cette description narrative. Elle est tout entière consacrée à l'affirmation de la manie du fleuriste.

D'abord, il ne se contente pas de cultiver chez lui sa plante préférée. Il a, comme un grand seigneur, tout "un jardin", là-bas, dans les " faubourgs ". Il y marie toutes les espèces de tulipes. Cette indication est confirmée par l'histoire. Les grands avaient alors l'habitude de se réserver dans la campagne de vastes domaines. La Bruyère y ajoute un renseignement personnel. Il semble nous avertir que son fleuriste appartenait à la noblesse lettrée. Ce simple fait rend sa manie encore plus pitoyable.

En second lieu, par une antithèse de mots et d'idées, le peintre ridiculise la passion elle-même. Jugez de sa folie par les effets qu'elle produit. Ces grands, qui d'ordinaire se lèvent si tard et marchent si posément, voyez donc comme ils se transforment quand ils se sont inoculé le virus de la tulipomanie ! Le fleuriste " court " à son jardin, il y court " au lever du soleil ". Une fois qu'ils sont installés dans leur Eden, on ne saurait presque plus les en arracher. Le fleuriste en " revient " sans doute, mais il n'en revient qu' "au coucher" du

soleil. Encore se contente-t-il d'en revenir sans courir au retour, comme il faisait à l'aller. Même, il ne se met en marche que quand l'obscurité l'empêche de contempler davantage l'objet de ses amours. Quelle passion tenace en vérité ! Elle se traduit par l'impatience de revoir, dès le petit jour, des fleurs qu'on a quittées à peine la veille au soir. Elle se traduit encore par ce regret de quitter, le plus tard possible, des fleurs que l'on retrouvera le lendemain dès le matin jour.

Ajoutons ici, en troisième lieu, une idée sous-entendue par La Bruyère. Le fleuriste entre au jardin dès l'aurore et n'en sort qu'à la nuit. Ses fleurs lui font donc oublier tous ses autres devoirs, ses études, ses relations, sa famille. Se peut-il accaparement plus complet? C'est cette absorption du fleuriste par sa fleur préférée que La Bruyère illustre ensuite. Il le fait dans un tableau, oeuvre presque d'un caricaturiste armé d'un cinématographe.

* * *

Au lever du soleil donc, à

> L'heure où, n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour,

La Bruyère nous entraîne sur les pas de son maniaque. Le tour personnel qui ouvre la phrase, " Vous le voyez ", semble dire: Regardez-le bien! L'expression, si banale en d'autres circonstances, prend ici une valeur descriptive. Ce n'est pas le peintre qui va nous représenter le fleuriste. Nous allons voir celui-ci se caractériser lui-même par la mimique du sentiment qui l'anime, par les démarches que ce sentiment lui inspire, mais d'abord par son attitude générale.

> Vous le voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la *Solitaire*.

Walkenaër, en face de l'Apollon du Belvédère, prenait, sans s'en rendre compte, une pose noble. Le fleuriste, aussitôt qu'il a mis le pied sur le sol où croît sa fleur, se dresse: "Vous le voyez planté". D'un seul mot La Bruyère a identifié le maniaque et l'objet de sa passion: le voilà " planté " comme une de ses tiges! Il ne suffit pas au fleuriste d'en reproduire la pose droite. Il semble comme elle s'enfoncer dans le sol et y " prendre racine ". Il n'y aurait plus qu'un trait à ajouter: c'est que la tête du fleuriste se métamorphosât en un oignon de tulipe. La Bruyère a raison de ne pas pousser le dessin. La charge tournerait pour de bon à la caricature, et il faut s'en tenir à la vérité humaine. Notons ici l'art de rajeunir des expressions usées. " Planter " et " prendre racine " étaient au début des métaphores. Par le long usage, à force d'exprimer les choses les plus disparates, les deux termes ont perdu cette valeur symbolique. En les restituant au fleuriste, à qui ils furent d'abord empruntés, La Bruyère leur rend toute la force picturale qu'ils avaient à l'origine. Il y a là une véritable création d'écrivain.

Notre homme est devenu une plante enracinée. Pourquoi? C'est qu'il vient de voir des " tulipes ". Il les aime tant ! Elles ont aussitôt produit sur lui cet effet de le figer sur place. Aussi bien, ce ne sont pas les tulipes d'un manant quelconque; ce sont " ses " tulipes. Son orgueil de propriétaire lui interdit de croire qu'il y en ait de pareilles au monde, il l'oblige à les adorer. Surtout, parmi ces tulipes qui sont siennes, il vient d'apercevoir la tulipe par excellence, celle que personne à part lui ne possède, la tulipe rare, la tulipe unique, la " *Solitaire* ". C'est ainsi qu'il l'a lui-même désignée. La désignation n'est pas seulement poétique et sonore, comme le veut un commentateur. A elle seule, elle exprime le motif de l'admiration qui cloue sur place le fleuriste. Toute une peinture dans un mot, dans ce même mot toute une explication raisonnée: voilà bien l'art de La Bruyère.

Remarquons-le également. Nous ne nous écartons pas de la définition générale de la curiosité, cette passion qui est un goût " pour ce qu'on a et ce que les autres n'ont point ". La fleur en question s'appelle la " *Solitaire* ". Pourquoi ce nom, s'il ne signifie pas que seul notre fleuriste la possède ? Il ne l'adore pas parce qu'elle est seule de son espèce; il l'a faite seule de son espèce, à force d'adoration, en lui donnant ce nom. C'est cette fantaisie qui nous fait trouver si ridicule la passion du malheureux maniaque.

Il ouvre de grands yeux, il frotte ses mains, il se baisse, il la voit de plus près, il ne l'a jamais vue si belle, il a le coeur épanoui de joie.

Est-ce en réalité de l'adoration, de l'admiration, qu'il éprouve pour sa fleur de prédilection — nous dirions volontiers : pour son " chou ", si le chou n'était pas un simple légume? La Bruyère n'a pas exprimé immédiatement le sentiment qui agite le coeur du fleuriste. Suivant son habitude constante, il nous le laisse deviner d'abord par la mimique extérieure que le sentiment inspire à son personnage.

Quelle est cette mimique ? L'écrivain la détaille en de toutes petites phrases saccadées. Par les actes qu'elles racontent et par la vivacité même du tour, elles peignent toutes l'intensité de la joie qui fait palpiter l'âme du propriétaire.

Voyons d'abord les marques extérieures de cette joie. En face de sa fleur, le fleuriste " ouvre de grands yeux ", il " frotte ses mains ", il " se baisse " pour " la voir de plus près ". Ces trois opérations, n'importe quelle passion les fait produire naturellement à tout être passionné. Qu'un Juif bute sur une pièce d'argent, un avare sur une somme d'or, un archéologue sur une antiquaille, ils n'agiront pas autrement. La Bruyère les présente dans l'ordre même où elles s'accomplissent chez tout le monde. Comme pour distiller goutte à

goutte sa description, il va jusqu'à décomposer en deux éléments la dernière opération. Au lieu de coordonner l'effet et la cause en disant : " il se baisse pour mieux la voir ", il les juxtapose et il écrit : " il se baisse, il la voit de plus près ". Ce tour, en dédoublant l'expression, semble doubler l'émotion du fleuriste les yeux rivés à la couleur de sa tulipe, le nez collé à son parfum. Il resterait à ajouter un trait : c'est que le fleuriste parvînt à s'incorporer sa fleur. Nous tomberions encore une fois dans la caricature. La Bruyère a trop d'esprit pour ne pas s'arrêter à temps.

Maintenant que l'amateur avale presque sa tulipe, comme dans La Fontaine les plaideurs " avalent des yeux " leur huître, voici les sensations intimes, les réflexions intérieures que ce contact provoque chez lui. Derrière ce front, sous lequel les yeux se dilatent, on voit poindre la pensée du fleuriste. La Bruyère la rend par une exclamation : " Il ne l'a jamais vue si belle ! " Notons ce " jamais ". Il exprime à lui seul tout le ridicule du personnage. Hier à peine le maniaque disait exactement la même chose ; il dira exactement la même chose demain encore. Dans cette poitrine, que gonfle la proximité de la bien-aimée, on croirait que le coeur va bondir comme pour s'échapper de sa prison. La Bruyère a "planté" son fleuriste au milieu de ses fleurs. Au lieu de bondir, le coeur du maître " s'épanouit " comme la fleur qu'il contemple. Il manifeste sa joie de la voir par le même procédé qu'emploie la plante pour attester sa joie d'être vue, par un épanouissement. Le mot fait image, mais il est en même temps on ne peut plus conforme à la situation.

Remarquons combien La Bruyère sait varier ses procédés. La première partie de la phrase est purement descriptive : le fleuriste " ouvre de grands yeux, frotte ses mains, se baisse, la voit de plus près ". Dans la deuxième, " il ne l'a jamais vue si belle ", l'impression est uniquement morale. La

dernière fond avec art les deux éléments, le moral et le pittoresque, " il a le coeur épanoui de joie ". L'ensemble offre un bon exemple de la grande qualité du style de La Bruyère, l'union constante en lui de la poésie et de la psychologie.

Pour compléter cette étude psychologique, l'écrivain n'a plus qu'à sortir de ce coeur ravi. Il relie la fin de sa description au début et il peint, après l'attitude générale de son personnage, après les manifestations extérieures de ses sentiments intimes, les démarches que ceux-ci lui suggèrent.

Il la quitte pour l'*Orientale;* de là, il va à la *Veuve*; il passe au *Drap d'or*, de celle-ci à l'*Agathe*, d'où il revient enfin à la *Solitaire*, où il se fixe, où il se lasse, où il s'assied, où il oublie de dîner.

L'homme passionné ne se contente pas d'adorer l'objet de sa passion. Il aime à la comparer avec d'autres objets qui lui ressemblent. Son aveuglement est absolu. Il ne peut rien admettre d'égal à ce qu'il aime. Aussi passe-t-il d'un spectacle à l'autre sans y prendre aucun intérêt, pour en revenir toujours à son objet préféré. Il le caresse avec d'autant plus d'ardeur que la comparaison lui en a fait apprécier davantage la supériorité vraie ou fausse. Ce double mouvement, La Bruyère devait le découvrir chez son fleuriste. Il met presque de la passion, lui aussi, à décrire l'arrêt prolongé de son homme devant la *Solitaire,* après un retour que précipite la comparaison hâtive entre " sa " tulipe et les autres tulipes.

Voici d'abord la comparaison : " Il la quitte pour l'*Orientale;* de là, il va à la *Veuve;* il passe au *Drap d'or,* de celle-ci à l'*Agathe* ". On ne saurait être plus naturel et donc plus vrai. Les autres espèces de tulipes doivent être belles comme la *Solitaire,* si on en juge par leurs noms. Les uns sont empruntés à la flore des pays ensoleillés, l'*Orientale;* d'autres, aux tissus les plus brillants, le *Drap d'or;* d'autres enfin, aux mi-

nerais les plus précieux, l'*Agathe*. Comme ces richesses devraient éblouir le fleuriste ! Mais il s'empresse de les délaisser les unes après les autres. Pour marquer sa hâte, la phrase se fait sautillante dans les trois premières parties, même elliptique dans la quatrième par l'omission du verbe. Cette précipitation ne nuit en rien à la variété; la phrase comporte trois verbes différents. La suite des idées n'en souffre pas non plus; le démonstratif " de celle-ci " maintient l'accord logique, sinon réel.

Par antithèse, plus la phrase était saccadée pour décrire l'inconstance du fleuriste à l'égard des autres tulipes, plus elle devient lourde et traînante pour marquer son attachement prolongé à " sa " tulipe: " D'où il revient enfin à la *Solitaire,* où il se fixe, où il se lasse, où il s'assied, où il oublie de dîner ". Toute une série d'adverbes conjonctifs l'embarrassent. Ils accrochent les uns aux autres tous les membres de cette deuxième partie, au lieu que ceux de la première étaient tous détachés. Les sons sourds s'entrechoquent avec les sons sifflants produits par les *s* accumulées. Les voyelles se heurtent, " où il, où il, où il, où il ".

Dans tout le passage, le contraste des mouvements est parfait. Le fleuriste " quittait " l'Orientale, " allait " à la Veuve, " passait " au Drap d'or et à l'Agathe. Le voici, au contraire, qui " se fixe ", qui " se lasse ", qui " s'assied ". La Bruyère englobe ici la cause, la lassitude, dans les effets qu'elle produit, la fixité et le besoin de s'asseoir. Aucun trait cependant ne vaut la remarque finale. Elle boucle la description sur un aspect comique. Non seulement le fleuriste, tout à l'heure " planté " devant sa tulipe, est maintenant " assis " devant elle, mais son admiration est telle qu' " il oublie de dîner ". Cette fois, c'est le comble. D'ordinaire, chez les hommes,on oublie tout, excepté de prendre son repas. Pour le fleuriste, comme il est vrai que " ventre affamé n'a pas

d'oreilles ", il devient vrai que coeur épris n'a pas de ventre! Décidément, nous touchons à la caricature. La Bruyère le sent si bien qu'il tourne court. Sans crier gare, il passe à des réflexions morales après avoir abandonné son portrait.

Avant de nous en séparer avec lui, faisons une remarque. Comme la première partie du tableau, les deux autres sont en tout point conformes à la définition générale de la curiosité. Le fleuriste n'aime que les tulipes et, parmi elles, que la *Solitaire*. Répétons-le aussi : La Bruyère a eu le bon esprit de peindre cette passion non au moyen de considérations abstraites, mais par la physionomie, les attitudes, les gestes du personnages qui en est mordu. Pour comprendre l'excellence du procédé, il faut lire l'une après l'autre la description du fleuriste de La Bruyère et celle de la Mélancolie dans *la Henriade* de Voltaire. Entre les deux il y a tout juste la différence de la vie à la mort.

II. — Les réflexions morales

Jusqu'ici La Bruyère était un narrateur. A peine a-t-il laissé entrevoir, par le ridicule même des faits rapportés, l'impression pénible que lui causent les ébahissements irraisonnés de son fleuriste. Il va se faire justicier. Il entre dans l'âme du fleuriste, il y scrute les motifs de cette admiration béate. Quand il s'est bien rendu compte de leur inanité, il prononce une condamnation sévère. Cette condamnation, il n'y arrive pas tout d'un coup. En bon écrivain, le moraliste procède par degrés savants.

Le premier de ces degrés, c'est l'exposé même des raisons qui expliquent les émois du fleuriste. Le passage constitue la transition entre le récit et les observations morales.

Aussi est-elle nuancée, bordée, huilée, à pièces emportées; elle a un beau vase ou un beau calice; il la contemple, il l'admire.

Sans doute, La Bruyère ne paraît pas condamner ici son homme. Il n'a l'air que de nous dire: " Si mon fleuriste est si empoigné, ne vous en étonnez pas. Son admiration a sa raison d'être. La *Solitaire* est formée des nuances les plus diverses, terminée par une bordure d'autre couleur, teinte des reflets de l'huile. Elle a sa bordure échancrée à l'emporte-pièce, comme les créneaux d'un bastion, et des sépales, *un calice,* qui enveloppent gentiment une corolle, *un vase,* agréable par sa variété et son éclat. Ne vous étonnez donc pas que mon fleuriste soit éperdu. " La Bruyère paraît bien ne faire que donner cette bienveillante explication.

Mais l'on sent déjà, sous le couvert de cette apparente excuse, la discrète condamnation. Le tour indirect de la phrase reproduit exactement le ton confidentiel de l'amateur devenu fou: " Mon cher ami, vous ne comprenez pas que j'adore ma *Solitaire?* Mais voyez donc: quelles nuances! quelle bordure! quel calice! quel vase! " Cette tournure initiale comporte déjà une certaine ironie. L'ironie est plus accentuée encore dans la succession aux sons sourds de nasales ou de dentales ronflantes, " nuancée, bordée, huilée ". La Bruyère se moque de son fleuriste par l'emphase même des sonorités de la phrase. L'on croit voir l'amateur glisser chacun de ces mots dans l'oreille de son confident, avec le geste des deux doigts familier aux médecins quand ils font couler une dose dans une oreille. Cette allure ironique du passage lui donne déjà, malgré son ton narratif, le caractère d'une première condamnation.

La condamnation est plus sévère dans les lignes qui suivent. Le fleuriste a dit les motifs de sa passion; La Bruyère exprime ses propres raisons pour le ridiculiser.

Dieu et la nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point : il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe, qu'il ne livrerait pas pour mille écus, et qu'il donnera pour rien quand les tulipes seront négligées et que les oeillets auront prévalu.

Ce que le moraliste reproche d'abord à son amateur, ce n'est pas d'aimer les tulipes, et la *Solitaire* plus que les autres, mais de les aimer au point qu'un oignon de tulipe soit pour lui la borne du monde. Elle l'empêche de voir, au-delà de cet horizon restreint, la nature et Dieu. Cette amitié particulière est, aux yeux de La Bruyère, un amoindrissement de l'esprit et du coeur, une dépréciation de l'homme. L'idée est très juste. Un aveugle, comme aveugle, est un homme imparfait et découronné. De même, un fleuriste, qui n'est et ne veut être que fleuriste, est un être incomplet.

Cette idée juste, l'écrivain l'a surtout présentée avec un art exquis. Dans une courte phrase, il établit un contraste entre cet objet infime, un oignon de tulipe, et les deux objets les plus vastes, la Nature et Dieu. Le fait de placer en tête de la réflexion ces deux visions grandioses leur donne une valeur démesurée. La négation, qui porte sur le verbe de la proposition subordonnée, rend celle-ci beaucoup plus expressive. Comparons, pour nous en rendre compte, ce tour : " Ce n'est pas Dieu et la nature qu'il admire ", et cet autre : " Dieu et la nature sont ce qu'il n'admire point ". Ce dernier est d'ailleurs la contradiction exacte de l'assertion précédente concernant la *Solitaire*, " il l'admire ". Dans toute cette phrase enfin, il y a comme une chaîne graduée : l'oignon, la tulipe, les fleurs, la nature, Dieu. Le fleuriste, lui, s'arrête à l'oignon. Un simple déiste se rendrait au moins jusqu'à la nature. La Bruyère avec raison trouve son fleuriste inférieur à un incroyant. Il eût applaudi la finale ajoutée par Chateaubriand à la dernière rédaction de la *Nuit en Amérique*.

La Bruyère a un autre motif pour condamner son maniaque. La manie du fleuriste l'aveugle, il est vrai, au point qu'il ne voit pas Dieu. Mais, c'est la manie elle-même qui est absurde, non son effet seul. La Bruyère le démontre par une nouvelle antithèse. Le fleuriste nous affirme, tant il aime sa tulipe, qu'il ne nous la vendrait pas pour mille écus, soit 15,000 francs ou 3000 piastres. Notons le verbe " livrer ", terme exact emprunté au vocabulaire du commerce, qui le tient lui-même du latin *libra,* balance, d'où livraison contre poids égal (*liberare*). Eh bien! que la mode des tulipes vienne à passer, que les oeillets les remplacent, il vous offrira sa *Solitaire* de 3000 piastres pour rien, il vous la " donnera ". Voilà bien en quoi consiste la vraie sottise du fleuriste! Son tort n'est pas d'aimer sa tulipe, pas même de l'estimer à un prix déraisonnable. Il a tort de l'estimer et de la coter à ce prix uniquement parce qu'elle est à la mode.

C'est donc au fond l'obéissance à la mode que condamne La Bruyère. Et l'on voit mieux ainsi comment le portrait du fleuriste se rattache au chapitre *de la Mode.*

* * *

Sa condamnation concluant sa peinture, La Bruyère n'aurait plus, semble-t-il, qu'à déposer la plume. Cependant, à la fin d'une étude, il convient toujours d'en rassembler les éléments épars.

L'artiste avait commencé sa description par une phrase qui en était comme le sommaire. Il va de même clore et ses réflexions morales et son portrait par une dernière phrase. Elle sera, en même temps qu'une table des matières du passage entier, un résumé des motifs de la condamnation.

Cet homme raisonnable qui a une âme, qui a un culte et une religion, revient chez soi fatigué, affamé, mais fort content de sa journée : il a vu des tulipes.

Le résumé est contenu dans le premier membre de la conclusion. Le fleuriste " a une âme ". La philosophie lui prescrit de ne pas la subordonner à ses fantaisies, aux caprices de ses sens. Il a " un culte et une religion ". La philosophie et la théologie s'unissent pour lui apprendre que nos rapports avec Dieu l'emportent infiniment sur nos relations avec les êtres créés. De tout cela le fleuriste n'a cure. Il fait fi de sa raison et de sa foi ; il préfère, aux objets les plus dignes de notre attention, sa passion. Voilà déjà qui la condamne amplement.

Il y a plus. Cette passion lui impose des sacrifices qui n'ont aucune proportion avec la valeur de son objet. " Il revient chez soi fatigué, affamé ". La coupe de la phrase, ses syllabes lourdes marquent la lassitude qui accable le fleuriste à l'heure de son retour. Les mots eux-mêmes, " revient, le soir ", rattachent cette finale au début. Ils y étaient déjà employés. Le sens de tous ces termes est plus expressif encore que leur forme. Ils représentent les mortifications qu'accepte volontiers le fleuriste. Or, des mortifications pareilles, il refuserait de se les imposer pour un résultat qui en vaudrait la peine. Et voilà encore qui le condamne.

Pour le fleuriste, il n'y a point là de blâme contre sa manie. Fatigué, affamé, il rentre chez lui " fort content de sa journée ". Ses sacrifices lui ont donc procuré un bien inappréciable ? Napoléon se relevait épuisé après des jours entiers consacrés à étudier la carte ; au moins s'assurait-il par ces fatigues la conquête de l'Europe. Notre fleuriste doit pour le moins, en se maltraitant ainsi, rêver la conquête du monde ou d'une partie de l'univers ? La Bruyère ici triomphe. Il

lance en queue, dans une antithèse d'une cruelle ironie, cette condamnation à la fois cinglante et comique de toutes les démarches du fleuriste : " Il a vu des tulipes ! " Le dernier coup est porté. Le héros principal succombe sous ce dernier trait. Le drame est clos.

* * *

La Bruyère voulait ridiculiser une manie : il y a réussi à merveille. Il ne nous a pas présenté un défaut qui fait peine, mais une folie qui fait rire. Nous ne sommes point fâchés contre son fleuriste ; nous nous contentons de le plaindre. Surtout nous nous promettons bien de nous mettre en garde contre sa passion. N'est-ce pas le rôle d'un moraliste de prévenir les hommes contre les travers qui les poussent en marge du bon sens et de l'humanité? Sans doute.

Mais c'est le rôle de l'écrivain d'atteindre ce but avec art. L'art est le second mérite de La Bruyère dans ce portrait. Vauvenargues le lui a reconnu ([7]) : " Il n'y a point de si petits caractères qu'on ne puisse rendre agréables par le coloris : le Fleuriste de La Bruyère en est la preuve. ". En parlant ainsi, Vauvenargues ne niait ni la brièveté du style, ni la vivacité de la phraséologie, ni la propriété des termes, ni la précision technique de la description. Il a insisté seulement sur la qualité fondamentale du passage, le coloris. Par elle surtout La Bruyère nous intéresse à son personnage et agrémente la sécheresse de ses réflexions morales.

Cette qualité constitue la principale différence entre le portrait du fleuriste et celui de l'amateur de prunes. Dans ce dernier, La Bruyère a éliminé les spectacles de la campagne,

---

([7]) *Réflexions et Maximes,* 417 (éd. Gilbert, I, p. 439).

qui laissent insensible son amateur, et insiste davantage sur les railleries qu'il s'attire. Dans celui du fleuriste, il dirige toute l'attention sur son maniaque, "planté et enraciné" comme "sa" tulipe. Ce portrait exprime surtout la grande pitié qu'inspire au moraliste la folie de son modèle. Elle teint de noir le cadre si brillamment ornementé, elle plane comme un voile sombre sur le tableau tout entier.

Pourtant, si La Bruyère apparaît ici comme ailleurs un pessimiste, il se montre aussi le grand écrivain capable de racheter, à force d'art et de brio, cette faiblesse que font comprendre les circonstances mêmes de sa vie.

Emile CHARTIER,

Professeur à l'Université Laval.

Idylle abénaquise

En 1647, Barbe, sauvagesse, séminariste des Ursulines, après y avoir demeuré quatre ans, en étant sortie, avait été recherchée fortement et puissamment par un français nommé Chatillon, qui pria les mères de la vouloir retenir jusqu'aux vaisseaux, donnant assurance de sa volonté en mettant entre les mains des mères une rescription de 300 livres, dont il consentit que 100 fussent appliquées au profit de la fille, en cas qu'il manquât de parole. Mais il se trouva que la fille n'en voulut pas, et aima mieux un sauvage, et suivre la volonté de ses parents.

(*Journal des jésuites.*)

François Marguerie, de Rouen, épousa, en 1645, Louise Cloutier, fille de Zacharie Cloutier, de Québec, et sa soeur, Marie Marguerie, épousa Jacques Hertel, en 1641. François Marguerie était interprète aux Trois-Rivières. Il se noya, le 23 mai, 1648, avec Jean Amiot,près des Trois-Rivières, et son corps fut trouvé vis-à-vis Québec, et celui d'Amiot près de Sillery. Tous deux furent inhumés à Québec, le 10 juin 1648. La veuve de Marguerie se remaria le 10 novembre de la même année à Jean Mignot, à Québec.

(*Dictionnaire Généalogique* de Tanguay, Vol. I.)

Jean Mignot, dit Chatillon, de Bayeux, en Normandie, en 1648 épousa Louise Cloutier, veuve de François Marguerie, dont il eut 13 enfants. (*Idem.*)

Un matelot au long cours

C'ETAIT un jour de fin de mai, en 1647. Les vagues moutonneuses, poussées par un vent du golfe, avaient fait échouer la corvette de charge, *Mouette de Saint-Malo,* sur la côte de Beaupré, assez près du promontoire de Québec. La grande barque se trouvant bien ensablée, le capitaine avait jugé prudent de remettre le renflouage au lendemain, car on se trouvait déjà *à la brunante.*

Sur le pont du navire, deux matelots faisaient le quart. De temps en temps, le plus jeune s'arrêtait dans sa promenade silencieuse pour regarder le bourg en nid d'aigle perché sur la falaise. Le vent qui cinglait les vagues autour de la *Mouette* sifflait aussi dans la forêt environnante et faisait danser l'ombre des arbres sur la grève.

Après avoir rassuré son compagnon de quart, qui croyait voir et entendre des Peaux-Rouges, Jean Mignot, dit Châtillon, matelot au long cours, s'appuya aux bastingages et contempla le profil altier de Québec. La lune s'était levée, mais restait éclipsée sous une multitude de ces fins nuages que les marins appellent *barbes de chats*. Une lumière cendrée baignait la masse du promontoire, nimbait le fort et le clocher des jésuites, et voilait de mystère les magasins des Cent-Associés, blottis dans l'ombre de la basse-ville.

Les yeux de Mignot ne pouvaient se détacher de ce Québec qu'il connaissait déjà, y étant venu quatre ans auparavant. Il se prit à songer à son ancien compagnon de bord, François Marguerie, qui s'était fixé dans la colonie et avait épousé une fille de Québec. Dans le bourg qui sommeillait là-haut, sous la garde du fort, retrouverait-il son camarade ? De matelot qu'il avait été Marguerie s'était-il fait soldat, trappeur, coureur de bois? Et les beaux yeux de dame Marguerie valaient-ils ceux des Normandes, ses *payses ?* On disait bien que les petites Françaises du Canada avaient la jolie fraîcheur et l'endurance de l'*edelweiss,* cette fleur des neiges qu'un sien ami avait vue dans les Alpes... Foi de matelot ! Fallait encore avoir le coeur hardi pour vivre parmi les Iroquois, avec leurs visages en épouvantails et leurs cris à faire dresser les cheveux sur la tête!... Mais il y avait Peaux-Rouges et Peaux-Rouges... Il avait connu des Algonquins et des Hurons qui l'avaient appelé, lui, Jean Mignot, *leur frère!* Et l'orgueil de certains chefs emplumés était tel que Sa Ma-

jesté le roi ne se serait pas cru leur cousin!... Quant aux jeunes sauvagesses, elles avaient la *beauté du diable*. Lors de son premier voyage, le capitaine l'ayant envoyé porter certaines lettres chez les Ursulines. Une jeune Indienne s'était trouvée sur son chemin, en dehors de l'enceinte de palissades. Elancée, légère sur pied, vêtue d'un bizarre costume de peau de daim, et ornée de colliers de griffes d'ours et de dents d'orignal, elle allait dans la rude montée qui conduisait aux Ursulines, marchant sans effort et sans bruit. Elle avait presque l'air d'une de ces figures sculptées à l'avant des frégates, coupant les vagues et semblant moins braver les éléments que leur commander... Ayant aperçu Mignot qui l'observait, l'Indienne lui avait coulé un regard hautain en disparaissant parmi les arbres qui entouraient le monastère... Aux questions du marin les dames religieuses avaient répondu que la belle Indienne s'appelait *Brise des Bois* et que son grand-père était sachem des Abénaquis... Les yeux de Mignot cherchèrent dans l'ombre le couvent des Ursulines, mais une brume épaise cachait le promontoire. Le matelot finit son quart en rêvant au teint d'or chaud, au regard superbe de l'Abénaquise.

En Nouvelle-France

Dans les quatre années qui s'étaient écoulées depuis le premier voyage de Mignot à la Nouvelle-France, Québec avait pris les proportions d'une petite ville de province. Dans la basse-ville, où les marchands habitaient de préférence, le long du port, l'on avait bâti plusieurs belles maisons de pierre, à trois étages, surmontées de toits à pignons. Un chemin escarpé mais assez large faisait échelle jusqu'à la haute-ville où une demi-douzaine de rues s'alignaient déjà, bordées aussi de maisons *pierrottées*. Au fort on avait ajouté un vaste corps

de logis, nouvelle résidence des gouverneurs, qu'on appelait le château Saint-Louis. Les Hospitalières étaient logées dans un spacieux hôtel-Dieu. Et plus loin on creusait les fondations de la grande église qu'on appellerait plus tard la cathédrale.

N'ayant trouvé son camarade ni à la haute-ville ni à la basse-ville, Mignot alla s'en informer aux magasins des Cent-Associés, certain de pouvoir obtenir là des nouvelles de toute la colonie. On lui apprit en effet que François Marguerie était interprète aux Trois-Rivières. Comme la *Mouette* ne devait mettre voiles vers la France qu'à la fin de l'été, Mignot obtint un congé et descendit aux Trois-Rivières avec un groupe de coureurs de bois.

Le poste des Trois-Rivières était alors le rendez-vous par excellence de diverses tribus indiennes qui venaient y trafiquer avec les agents des Cent-Associés. Ils échangeaient contre des marchandises de pacotille les peaux d'hermine, de loutre et de castor, qu'ils avaient enlevées durant leurs chasses d'hiver. Ils rencontraient aussi les missionnaires venus pour se familiariser avec les différents dialectes des aborigènes, afin d'aller porter ensuite les lumières de l'Evangile aux bourgades éloignées des diverses confédérations.

Le poste était encore le point de rencontre des coureurs de bois et des interprètes, enfin de tout ce que la colonie comptait de plus entreprenant. Parmi les plus hardis de ces interprètes se trouvaient Jacques Hertel et son beau-frère, François Marguerie, l'ancien camarade de Mignot. Dans l'habitation que partageaient les deux familles, Mignot reçut l'accueil le plus hospitalier. Son esprit aventurier fut vite séduit par la vie de ce milieu pittoresque. Accompagnant l'un ou l'autre de ses hôtes, il se rendait tantôt au petit fort entouré de palissades situé au bord du fleuve et tantôt aux magasins où s'entassaient les riches pelleteries. Il rendait

visite aux indigènes dans les wigwams aux formes variées faisant demi-cercle autour du poste. Souvent il s'aventurait dans la forêt avec des sauvages amis, pour y faire la chasse, revenant tout chargé de gibier. D'autres fois, son canot d'écorce, conduit de main de maître, accompagnait jusqu'au bout du lac Saint-Pierre les petites barques allant vers le Mont-Réal, où des groupes de coureurs de bois, partant pour *les pays d'en haut.*

Mais, dans les longues veillées passées souvent au coin de l'âtre, on se groupait autour de Jean Mignot pour l'entendre parler de la lointaine mère-patrie. Hertel aussi était normand, comme son épouse, la soeur de Marguerie. Alors, pendant que dame Hertel et Louise, la toute jeune femme de Marguerie,accompagnaient du bourdonnement de leurs rouets la rude voix du matelot, il leur racontait les nouvelles des bonnes villes de Rouen, Dieppe, Bayeux... D'autres fois, Mignot prenait sur ses genoux François et Madeleine Hertel, et, pour le plaisir de voir écarquiller les grands yeux bleus de ces enfants, il leur contait des histoires mirifiques comme en savent seuls les matelots.

Il arriva qu'un soir, Mignot ayant voulu entendre le récit de certaines aventures de l'intrépide Hertel,on parla beaucoup des Peaux-Rouges: des Hurons et des Iroquois d'abord, ensuite des Algonquins, et enfin des Abénaquis.

— " Les Abénaquis? Pourquoi n'en voit-on pas à ce poste? " demanda Mignot.

— " C'est que Trois-Rivières n'est pas sur leur chemin, répondit Hertel. Les Abénaquis et leurs alliés les Micmaks habitent l'Acadie et le sud-est du Canada,aux environs de l'île du Mont-Désert. Malgré leur voisinage de la Nouvelle-Angleterre et les efforts constants des Anglais, ils demeurent nos très fidèles alliés. J'ai vu quelques-uns de leurs chefs à Québec l'année dernière, alors qu'ils étaient venus demander au

gouverneur de leur envoyer une *robe-noire*. Ce sont des sauvages bien bâtis, bien musclés. Le père Dreuillettes, qui passa l'hiver dans leur pays, rapporte qu'ils ont un sens moral très développé, qu'ils sont braves, hospitaliers, dociles, mais prompts à la vengeance. "

— " Il y a quatre ans, reprit Mignot, j'ai vu une jeune Abénaquise... Elle entrait dans l'enclos des Ursulines avec un air comme si le domaine entier, comme si tout Québec lui appartenait... "

— " Comment savez-vous qu'elle était Abénaquise ? "

— "Les dames Ursulines m'apprirent qu'elle était petite-fille du vieux chef des Abénaquis, et qu'elle s'appelait *Brise des Bois.* "

— " Brise des Bois ! s'écrièrent ensemble dame Hertel et Louise Marguerie, mais c'est la filleule de Madame d'Ailleboust! Elle se nomme Barbe maintenant, comme sa marraine... Vous savez, Jean Mignot, M. d'Ailleboust commandait notre poste des Trois-Rivières lorsqu'on le nomma gouverneur, il y a quelques mois. Madame d'Ailleboust nous a souvent parlé de Barbe. "

— " Alors l'Abénaquise n'est plus chez les dames Ursulines? J'ai cru remarquer que les Indiennes s'y faisaient rares. "

— " Mais non! On dit que le couvent en est rempli! "

— " J'ai passé plusieurs fois près du monastère, persista le marin, et je n'ai vu ni panaches ni plumages d'aucune sorte. Il n'y avait que des bonnets normands! "

— " Comme le mien? " demanda la jeune femme de Marguerie, égrenant son rire frais et ajustant avec un brin de coquetterie la coiffe blanche qui parait plus qu'elle ne couvrait les mèches frisottantes de sa chevelure châtain-clair. Puis, se remettant à filer, elle ajouta : " Si vous y aviez regardé de plus près, Jean Mignot, vous auriez aperçu des visa-

ges cuivrés sous les bonnets blancs... C'est Madame de la Peltrie qui veut que la Mère de l'Incarnation lui laisse faire de ses sauvagesses de petites Françaises. " Et la jeune canadienne eut un haussement d'épaules.

— " Cela ne dure point ? "

— " Oh !... ça dure à-peu-près comme la glace qui couvre le fleuve en hiver.... C'est beau, et luisant, et solide... Puis vient le printemps, et la débâcle ! "

— " Et Brise des Bois? " insista le marin.

— " C'est la volonté du sachem, son grand-père, qui envoya l'Abénaquise aux Ursulines; c'est son orgueil qui l'y retient. "

— " Et aussi son affection pour Madame d'Ailleboust, " interposa dame Hertel.

— " En tout cas, acheva Louise, pour le moment il n'y a plus de Brise des Bois. On l'appelle Barbe, comme je vous l'ai dit tout-à-l'heure, et elle se trouvait probablement parmi celles que vous avez vues coiffées de blanc dans la cour des Ursulines. "

— " Quel dommage! Elle était bien comme elle était! " ne put s'empêcher de dire le matelot.

— " En seriez-vous devenu amoureux? " lui demandèrent en riant Hertel et Marguerie.

— " Puisque je ne l'ai vue qu'une fois ! "... Mais, comme pour donner le démenti à ses paroles, la rougeur monta au visage hâlé du marin, teignant jusqu'à la ligne blanche du front au bord des cheveux blonds.

— " Pour que vous l'ayez remarquée, il fallait qu'elle fût belle, " fit observer tranquillement dame Hertel, à laquelle la confusion du marin n'avait pas échappée.

— " Oh !... Une sauvagesse ! "... De nouveau Louise Marguerie haussa les épaules, avec le dédain d'une femme jeune et jolie, et qui, partant, fait peu de cas de la beauté des autres femmes.

Aussi taciturne que son camarade était expansif, fumant beaucoup et parlant peu, François Marguerie, debout, accoudé à la cheminée, prêtait une oreille attentive à la conversation, tout en suivant des yeux les mains de Louise qui voltigeaient au-dessus du rouet. La veillée s'était prolongée. Les pieds de dame Hertel et de Louise n'agitèrent plus les pédales. Dans la chambre, le bourdonnement cessa. Ayant arrangé la filasse de leurs quenouilles, les deux femmes se levèrent, poussant les rouets dans l'alcôve près de l'âtre. Lorsque Louise, un pli léger au front, passa près de son mari, François Marguerie enlaça de son bras la taille souple de sa jeune femme, qu'il aimait beaucoup, et se mit à lui chanter, doucement :

Un jour l'envie m'a pris
De déserter de France.
Sur mon chemin, j'ai rencontré
Ma charmante beauté ;
Je me suis arrêté
C'était pour lui parler...

La jolie Canadienne, qui aimait son mari et les compliments, se dérida en écoutant cette mâle voix qui prenait pour elle des inflexions si caressantes. Mais ce fut Mignot qui acheva la chanson de son camarade :

Ils l'ont pris, ils l'amènent,
C'est à la place d'armes,
Lui ont bandé les yeux
Avec un mouchoir blanc.
Je me suis écrié
La belle est sans amant !

Lorsque le silence se fit, Jacques Hertel alla à la porte et l'ouvrit. Une bouffée d'air frais agita la filasse des quenouilles et fit vaciller la lumière des bougies. Le seul bruit était

celui des flots discrets du fleuve qu'on savait proche, mais qu'on ne pouvait voir. Au dehors régnait le calme d'une nuit d'été, nuit profonde, à peine marquée au loin par les dernières flammèches des feux mourants devant les wigwams.

Jacques Hertel ferma la porte et tira le verrou.

L'Abénaquise

De retour à Québec, Mignot se promena dans la haute-ville et la basse-ville. Plusieurs fois il assista aux offices religieux dans la chapelle des Ursulines, sans pourtant y apercevoir Brise des Bois... Etait-elle retournée à la loge de son grand-père, le sachem?...

Un jour que Mignot passait devant l'Hôtel-Dieu, il vit une dame qui en sortait, accompagnée d'une jeune personne vêtue à la mode normande. Pourtant il se dit que jamais *payse* n'avait eu l'allure de cette grande et brune fille dont les petits pieds, chaussés de moccassins, semblaient à peine toucher le sol. Les paroles de Louise Marguerie lui résonnèrent aux oreilles : " Elle s'appelle Barbe maintenant,... et elle est coiffée de blanc. ".

Mignot suivit de loin les deux femmes. Elles se dirigèrent vers le château Saint-Louis, et lorsqu'elles arrivèrent devant l'entrée principale les deux sentinelles présentèrent les armes. Mignot se dit que la grande dame ne pouvait être autre que Madame d'Ailleboust, l'épouse du nouveau gouverneur. Elle s'arrêta un instant pour dire quelques mots aux soldats qui montaient la garde, et un mouvement de tête de la suivante montra au matelot les traits de celle qu'en son coeur il appelait toujours Brise des Bois.

Quand un Normand s'engage dans une voie, il n'y va pas par quatre chemins. Mignot fit parler les sentinelles et s'in-

forma adroitement des allées et venues de Madame d'Ailleboust, se disant à part que Barbe devait souvent l'accompagner. En effet, quelques jours plus tard, il les croisa dans une des rues à pic de la haute-ville. Leur cédant le côté du mur, il se découvrit devant madame d'Ailleboust, mais ce fut sur la suivante que les yeux du mâtin se fixèrent. Pourtant le regard de Barbe, en passant, effleura à peine le matelot. Mignot se retourna pour regarder encore la noble dame française et la fille des sachems du Nouveau-Monde.

Si Madame d'Ailleboust avait la distinction, l'élégance d'une dame de la cour, Brise des Bois avait une dignité naturelle, une sveltesse pleines de grâce. Son costume européen, loin de la déparer, ajoutait du piquant à sa beauté, car dame Hertel avait eu raison : l'Abénaquise était belle.

Sérieusement épris, Mignot se rendit au château Saint-Louis, et, après quelques instances, obtint une entrevue avec Madame d'Ailleboust. Il lui exposa son penchant irrésistible pour la sauvagesse Barbe, et le grand désir qu'il avait de l'épouser, demandant qu'on lui permît de voir l'Abénaquise.

Madame d'Ailleboust, assez surprise, répondit au matelot qu'elle ne pouvait pousser Barbe vers ce mariage, car la jeune Indienne était encore la pupille de la Mère de l'Incarnation. Elle ne pouvait non plus permettre un entretien avant d'avoir pris certaines informations auprès des Cent-Associés. La déception de Mignot était si évidente qu'en le congédiant, Madame d'Ailleboust lui dit avec un bon sourire : " Puisque vous me semblez loyal autant que résolu, Jean Mignot, je vous donne assurance que l'attente ne sera pas longue. "

En effet, le lendemain, un domestique du gouverneur vint avertir Mignot d'avoir à se rendre au monastère des Ursulines. Dans le petit parloir du couvent, il trouva Madame d'Ailleboust causant avec la Mère de l'Incarnation. D'abord intimidé, le marin reprit vite son aplomb et répondit si bien

aux questions qu'on lui posa qu'il obtint de voir Barbe et de plaider sa cause auprès d'elle.

Lorsque la fille des sachems entra, elle regarda d'abord ses deux protectrices, puis son regard alla rencontrer celui de Mignot, qui se tenait debout, très droit, muet d'émotion. Ce fut la religieuse qui rompit la glace.

— " Barbe, dit-elle, Jean Mignot a voulu vous parler. Connaissez-vous ce matelot? "

— " Barbe a déjà vu le matelot, " répondit gravement l'Abénaquise.

— " L'autre jour, n'est-ce pas? dans la rue qui mène au fort? " fit Mignot, heureux que l'Abénaquise l'eut observé.

— " L'autre jour, oui. Et avant l'autre jour, il y a bien des lunes, Barbe a vu le Français dans le chemin là-bas! " Et, d'un beau geste, elle indiqua par la fenêtre ouverte, l'allée bordée d'arbres par laquelle on arrivait au monastère.

— " Oh ! fit Mignot, vous vous rappelez m'avoir vu il y a quatre ans? "

— " Les Peaux-Rouges voient tous ceux qui passent. Comme l'écorce du bouleau garde l'image des amis et des ennemis. "

Mignot, un peu déconcerté, demeura silencieux. Madame d'Ailleboust prit alors la parole. — " Barbe, avez-vous songé qu'il faudra bientôt vous marier ? "

— " Quand Barbe retournera où les Abénaquis ont dressé leurs wigwams, on lui choisira le plus brave d'entre les guerriers qui entourent la loge du sachem, son grand-père, " répondit fièrement la brune fille.

— " Et, si vous restez parmi les blancs, épouseriez-vous un Français ? "

— " Où est le visage-pâle qui veut épouser Barbe ? "

— " Le voici! c'est moi! " dit vivement Mignot, en s'avançant vers l'Abénaquise, qui demeura immobile, le consi-

dérant avec gravité. Quand elle parla enfin, ce fut pour dire :

— " Le Français est venu comme le vent ; il s'en ira comme l'ombre. "

— " Il y a quatre ans que le vent souffle toujours du même côté ! Ecoutez-moi, Barbe, je vous aime fortement ! "

— " Le coeur de Barbe ne lui dit rien. "

— " Eh bien ! j'attendrai. La *Mouette* doit bientôt lever l'ancre pour retourner en France. Mais je reviendrai au printemps, je reviendrai ! Et jusque-là, Barbe, ne serez-vous pas ma promise ? "

Comme la belle Indienne ne semblait pas comprendre, Madame d'Ailleboust expliqua : — " Le Français désire, Barbe, que vous pensiez à lui durant plusieurs lunes, et que vous lui donniez votre coeur lorsqu'il reviendra. "

— " Le chasseur peut-il dire d'avance où il trouvera le cerf ? "

La supérieure des Ursulines avait écouté le dialogue en silence, la tête tournée vers eux, et les mains cachées dans les larges manches de sa robe de bure noire. Les fatigues et les déboires de l'apostolat avaient laissé leur empreinte sur les traits énergiques de la religieuse. Dans ses yeux il y avait une infinie tristesse, dans son sourire, une infinie douceur.

Voyant que l'Abénaquise ne voulait pas se prononcer, Mignot, connaissant le caractère et l'influence de la Mère de l'Incarnation, la pria de vouloir garder Barbe jusqu'au retour des vaisseaux. — " Je reviendrai, dit-il, sur la première corvette qui fera le voyage au printemps. "

— " Même si Barbe consentait à vous attendre, comment savons-nous que l'an prochain vos sentiments seront les mêmes ? "

— " Ma Mère, depuis quatre ans je porte en mon coeur l'image de l'Abénaquise. Mais tenez, comme gage de bonne foi, voici une rescription des Cent-Associés, faite en mon nom

et pour la somme de 300 livres. Gardez cela jusqu'à mon retour. S'il advient que je manque de parole, sur ce montant vous prendrez cent livres pour l'appliquer au profit de Barbe. ". Puis, se tournant vers l'Indienne, il lui dit: " Voyez, Barbe! Quand je serai revenu, nous prendrons cet argent pour construire une maison *pierrottée*. Il n'y en aura pas de plus jolie dans tout Québec !"

— " Le wigwam du visage-pâle n'est pas encore bâti. ".

— " Il le sera. Et je vous apporterai de France des étoffes de laine et de toile, et une chaîne d'or pour collier. "

— " Barbe n'a pas promis de les porter. "

— " Aimeriez-vous donc mieux les habits de peaux et les colliers de coquillages ? "

L'Abénaquise eut un sourire lent qui découvrit ses dents éclatantes.—"Les visages-pâles ont creusé la terre pour trouver l'or de leurs chaînes. Les Peaux-Rouges ont ramassé leurs colliers en marchant au bord des grandes eaux. Et leurs habits de fourrures sont beaux. Les visages-pâles n'aiment-ils donc plus les peaux de castor ? "

— " Eh bien ! Vous porterez ce qu'il vous plaira, et nous vivrons où vous voudrez, pourvu que vous m'épousiez. Dites, Barbe, m'épouserez-vous ? "

Le regard à la fois fier et doux de l'Abénaquise demeura voilé. Aux instance du marin elle ne voulut répondre que ces paroles : — "Barbe songera à ce que lui a dit Jean Mignot. "

Les envoyés du sachem

Six mois s'étaient écoulés depuis que la *Mouette* avait repris le chemin de la mer. Le Saint-Laurent avait perdu son bruit et sa couleur. Prisonnier pâle et silencieux de l'hiver, il attendait, pour s'échapper de ses murs de glace, la chaleur d'un soleil plus ardent que le soleil de février.

On était à l'aurore d'un matin clair et serein. De fois à autre, des coups de vent ramassaient la neige, qui glissait en tourbillons sur la glace du fleuve, couvrait d'une poudre diamantée les sapins de la rive, et finissait par s'élever en trombes étincelantes jusqu'au sommet du promontoire, où la cité de Champlain semblait se blottir dans des bancs de neige, comme une femme frileuse dans les plis d'un moelleux édredon.

L'angelus matinal s'égrenant des clochers avait un son pénétrant et froid. Ici et là, des portes s'ouvraient pour être vite refermées. Les rares piétons, enveloppés de fourrures, avaient le pas pressé et le parler bref. On ne s'attardait pas aux carrefours. C'est à peine si on remarquait un groupe d'Indiens se détachant de la rive sud du fleuve pour le traverser en biais vers Québec.

Ils avaient pourtant grande allure, ces hommes de bronze, drapés dans leurs manteaux de peau de caribou. Marchant en file droite, impassibles et dignes, ils s'acheminaient vers le château Saint-Louis et demandèrent à voir le grand chef des blancs. C'étaient des envoyés abénaquis, venus pour protester contre les continuels empiètements des Anglais sur leur territoire.

Comme on avait beaucoup à se dire de part et d'autre et que tout se faisait par l'entremise d'un interprète, les pourparlers durèrent longtemps. La journée était déjà avancée lorsque le plus ancien des envoyés demanda à parler à la petite-fille du sachem.

A la vue de la transformation dans l'apparence de l'Abénaquise, les Indiens ne purent réprimer un geste d'étonnement. Mais Barbe alla droit à eux, une lueur plus chaude dans ses grands yeux noirs. S'arrêtant devant le groupe d'Indiens, elle sourit au vieux chef qui la regardait les sourcils froncés, et qui lui adressa enfin la parole dans l'idiome de sa tribu.

— " Ma soeur Brise des Bois est devenue comme les femmes aux visages pâles. Peut-être n'y a-t-il plus de Brise des Bois. ".

— " Front de Roc se trompe, répondit la voix mélodieuse de l'Abénaquise. L'hermine ne demeure pas moins l'hermine pour avoir changé durant une saison la couleur de son pelage. "

— " Front de Roc a compris. Ma soeur inclinera l'oreille pour entendre les paroles sorties de la loge du sachem ? "

— " Mon frère peut parler. Brise des Bois n'a pas oublié son grand'père, Coeur de Chêne, ni sa mère, La Source. "

— " Que ma soeur écoute : Depuis que Brise des Bois marche dans les sentiers des visages-pâles, le soleil qui entre dans le wigwam de Coeur de Chêne n'est plus aussi chaud, la sagamité n'est plus aussi bonne. La Source a oublié ses chants, elle a perdu son sourire, seuls ses doigts travaillent comme autrefois. Une natte neuve et des moccassins brodés attendent celle qui est partie, mais qui doit revenir. Quand la glace aura quitté les rivières et la neige laisse les plaines, Brise des Bois ramènera le soleil dans le wigwam et le sourire sur les lèvres de La Source. — Ainsi a parlé Coeur de Chêne. "

— " Brise des Bois a entendu. Dans deux lunes, ou trois lunes, elle reprendra les sentiers qui conduisent aux villages des Abénaquis. A chacun de ses pas vers le sud, les fleurs se lèveront pour lui parler, les arbres la salueront de loin et les eaux courantes l'appelleront au passage. Mais Brise des Bois ira toujours plus vite. Elle ne se reposera que lorsqu'elle se sera assise sur la natte neuve dans la loge de Coeur de Chêne... Que Front de Roc aille dire au sachem : La saison des oiseaux est proche. Bientôt on entendra chanter dans les arbres et dans le wigwam. "

Puis, s'adressant à un jeune brave dont le regard ne l'a-

vait pas quittée depuis son entrée, les paroles de l'Abénaquise se firent moins graves et moins lentes.

— " Mon frère le Loup Cervier sait-il si la pirogue de Brise des Bois est encore renversée à côté de la loge de Coeur de Chêne ? "

— " Ma soeur sait bien que trois neiges ont pesé sur la pirogue. Mais le bras du Loup Cervier est fort et sa hache est tranchante; une pirogue plus grande et plus belle attendra Brise des Bois ! "

— " Que mon frère le Loup Cervier laisse l'écorce à l'arbre. Le sachem a d'autres pirogues ! "

Et, soit qu'elle se sentît froissée d'entendre le jeune Indien parler en maître, soit caprice féminin, l'Abénaquise tourna sur ses talons, ouvrit une porte et disparut.

Au croisement des chemins

Sachant qu'elle devrait bientôt reprendre le fil de sa vie où elle semblait l'avoir brisé trois ans auparavant, Barbe s'attacha davantage à Madame d'Ailleboust, qu'elle ne quitta presque pas durant plusieurs jours. Puis, un matin, assoiffée d'air, d'espace et de solitude, elle sortit du château, s'engagea par un sentier battu dans la neige et monta vers le sommet du cap Diamant. Comme elle approchait du but, au tournant de la route, un jeune Indien lui barra le passage.

— " Brise des Bois marche vite. Elle a tourné le dos aux grandes loges de pierre. Ma soeur n'aimerait-elle plus les visages-pâles ? "

— " Et les pas du Loup Cervier s'attardent dans les sentiers des blancs. Mon frère n'aime-t-il donc plus les wigwams des Abénaquis ?"

— " Comme le castor aime sa cabane dans les digues au

milieu de l'eau, ainsi le Loup Cervier se plaît dans son village. Mais Front de Roc aime les paroles, Front de Roc est allé voir les robes-noires, Front de Roc cherche un autre manitou. "

— " Mon frère n'a-t-il pas entendu parler du grand Manitou des visages-pâles ? "

— " Le Loup Cervier a entendu les robes-noires, mais il est resté fidèle à ses manitous. Brise des Bois a voulu apprendre la magie des blancs et son sang a pâli dans ses veines. "

— " Le Loup Cercier ment ! " dit l'Abénaquise, en frappant du pied la neige battue du chemin. Mais son adversaire, les bras croisés, un pli amer aux lèvres, continua : — " Le Loup Cervier a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Le Loup Cervier ne ment pas. "

— " Il ment! N'a-t-il pas entendu ce que Brise des Bois a dit à Front de Roc ? "

— " Le Loup Cervier a entendu. Ma soeur a dit : Dans deux lunes, ou trois lunes. Ma soeur veut attendre que les eaux se soient ouvertes pour laisser passer la grande barque des visages-pâles, la barque qui ramènera à Brise des Bois le visage-pâle que son coeur attend. "

La jeune Indienne recula, prise au dépourvu. Les yeux fixés sur la glace du fleuve, elle semblait déjà apercevoir la *Mouette de Saint-Malo,* toutes voiles dehors, faisant route vers Québec. Brise des Bois se dit que le jeune Indien aurait entendu parler de Jean Mignot et qu'il en serait devenu jaloux. Plus sûre d'elle-même et du jeune guerrier, secrètement flattée, mais désirant une revanche, elle tourna vers le Loup Cervier un visage calme.

— " Mon frère s'est arrêté pour écouter parler les femmes. Ou peut-être mon frère a consulté les sorciers de la tribu. Qu'a-t-il appris de bon ? "

Comme le jeune Indien, irrité, s'éloignait à grands pas, l'Abénaquise fit volte-face et le rappela.

— " Mon frère peut-il me dire de qui sont ces feux de l'autre côté du fleuve ! "

— "Ma soeur ne reconnaît même plus les feux de sa tribu. Que ma soeur ouvre les yeux. Elle verra qu'on attend là-bas Front de Roc et le Loup Cervier. Bientôt les feux seront éteints. Bientôt les braves chausseront la raquette pour s'en aller comme ils sont venus. "

— " Mes frères partent en hâte. S'en vont-ils déterrer la hache de guerre contre les Anglais ? "

— " Qu'importe à Brise des Bois ? Les autres jeunes filles de la tribu ont le coeur fidèle. Elles seront là pour écouter les discours du sachem et des anciens. Leurs mains seront prêtes à battre la mesure pour la danse de guerre. Et plus tard elles mêleront leurs voix au chant de la victoire sortant de la loge du grand-conseil. "

— " Puisque mon frère admire tant les jeunes filles du village, pourquoi n'en a-t-il pas pris une pour son wigwam? "

— " Quand le temps sera venu, le Loup Cervier conduira à son wigwam celle qu'il aura choisie. Elle ne connaîtra ni le froid ni la faim. Le Loup Cervier est grand chasseur. Il lui apportera des fourrures pour s'habiller et pour orner la cabane. Tous les jours elle trouvera devant la porte du gibier des bois et du poisson des rivières. Dans le champ cultivé il y aura des feuilles de tabac pour le calumet et des épis de maïs pour la sagamité. Celle qui vivra dans la cabane du Loup Cervier ne craindra rien, car il est brave. Son tomahawk est comme la foudre et ses flèches sont comme l'éclair. Ses ennemis ne peuvent lui échapper, car il court comme le vent. Il court si vite que les arbres sifflent quand il passe. Et son cri de guerre glace le coeur de ses ennemis. "

Le jeune brave s'arrêta ; mais, comme l'Abénaquise ne répondait rien, il continua avec une irritation croissante :

— " Le Loup Cervier a tort de parler un langage que Brise des Bois ne comprend plus. Les visages-pâles ont ensorcelé la fille du sachem. Elle a mis de côté ses habits de fourrure pour s'habiller comme les blancs. Elle a abandonné le léger wigwam d'écorce dressé à l'ombre des forêts ou au soleil des plaines. Elle est venue s'enfermer dans les loges pesantes des blancs, les loges toujours à la même place. La fille du sachem a oublié la chasse et la pêche. Elle ne connaît plus la guerre ni la victoire. Elle a renié ses ancêtres. Elle a tourné le dos à sa tribu. Dans les sentiers des Abénaquis on ne la reverra plus ! "

— " Encore une fois, le Loup Cervier a menti ! " D'un geste prompt comme sa pensée, l'Abénaquise enleva sa coiffe blanche, qu'elle rejeta au loin, déroula les longues nattes de son épaisse chevelure noire, qu'elle piqua d'une plume d'aigle dérobée à la coiffure martiale du jeune guerrier, et, le regardant bien en face, superbe, elle s'écria :

— " Que le Loup Cervier aille dire à Front de Roc d'attendre la fille du sachem. Aujourd'hui même, Brise des Bois retourne à sa tribu ! "

Et, s'élançant dans le sentier, elle disparut, sans apercevoir l'expression triomphale qui éclaira un instant le visage du Loup Cervier.

Une heure après, elle faisait ses adieux à Madame d'Ailleboust. L'Indienne était revêtue de ses habits sauvages, en peau de daim, serrés à la taille par une ceinture brodée de poils de porc-épic, teints de couleurs variées. Ses cheveux flottants étaient ceints d'un bandeau rouge piqué de la plume d'aigle dérobée au Loup Cervier. Ses mocassins et ses jambières, brodés comme sa ceinture, étaient lacés de minces lanières en peau de serpent. Un manteau fait de plusieurs fourrures rares et un sac en peau de caribou d'où sortaient les pointes d'une paire de raquettes gisaient sur le plancher à ses pieds.

...Un long séjour au Canada avait familiarisé l'épouse du gouverneur avec le caractère des indigènes. Quoiqu'elle fût surprise du revirement subit de l'Abénaquise, elle ne lui fit pas de remonstrances, se contentant de lui recommander de se rappeler les enseignements de la Mère de l'Incarnation. L'Indienne répondit :

— " Les Abénaquis sont fidèles aux promesses données. Les Français resteront les frères de Brise des Bois, et leur Grand-Esprit sera toujours son Grand-Esprit. ".

— " Et Jean Mignot? " ne put s'empêcher de demander madame d'Ailleboust.

L'Abénaquise eut un sourire fugitif : — " Les choses d'hier sont déjà finies. Celles de demain restent pour demain. " Et, se baissant, elle ramassa son sac et son manteau, qu'elle jeta sur ses épaules.

Un peu plus tard, Madame d'Ailleboust, placée à une fenêtre du château qui dominait la basse-ville et le fleuve, vit l'Indienne s'aventurer sur la glace, qu'elle traversa d'un pas ferme et assuré. Parvenue à la rive opposée, elle s'assit pour chausser ses raquettes, se releva, resta un instant droite et immobile, le visage tourné vers la cité de Champlain, puis, légère comme un oiseau des neiges, elle s'envola à la suite des envoyés du sachem qui déjà s'enfonçaient dans l'ombre de la forêt.

Le renouveau

A la débacle d'avril on avait vu succéder mai et le renouveau. Encore une fois on faisait connaissance avec la verdure des prés et le chant des oiseaux. A Tadoussac et à Québec, les navires commençaient à faire escale. Jean Mignot était revenu de France, le sourire aux lèvres et l'espoir au coeur.

Mais, déçu dans ses espérances, blessé dans son orgueil, ne voulant plus demeurer dans la ville encore trop pleine du souvenir de l'Abénaquise, et peu enclin à chercher sympathie aux Trois-Rivières, Mignot se fit coureur de bois. Il s'aventura dans les forêts du nord et la fin de l'été le trouva sur les bords du lac Saint-Jean. Là, d'autres coureurs de bois lui apprirent la fin tragique de François Marguerie. Parti en canot des Trois-Rivières, avec un compagnon, tous deux s'étaient noyés, et on avait repêché leurs corps près de Québec.

Longtemps Mignot fut songeur. Ses souvenirs le reportèrent à l'année précédente. Il revit le poste des Trois-Rivières, la vie familiale des Hertels, et le taciturne Marguerie, fumant son invariable calumet. Il entendit le rire frais de Louise, ce timbre clair comme sa joliesse blonde, si différent de la voix chaude et riche de l'Abénaquise au teint doré... Depuis déjà tout l'été, son camarade dormait dans la terre de Québec, et Louise était veuve. Louise, la jolie, la mutine... Bien longtemps Mignot songea. Puis il reprit avec les coureurs de bois le chemin de Tadoussac.

La tourmente dans son coeur trouva un écho dans la sombre majesté du Saguenay, appelé par les Montagnais, leurs guides, la *rivière de la mort*. Puis succéda la sereine grandeur du golfe, suivie de la splendeur des paysages l'automne sur les bords du Saint-Laurent. Le brouillard de tristesse qui avait pesé sur l'âme du Normand se dissipa peu à peu. Ce fut avec un grand contentement que ses yeux se posèrent enfin sur la riante beauté de l'Ile d'Orléans, sur l'écumante blancheur de Montmorency, sur les clochers en diadème au front du cap Diamant.

Et ce fut encore sur ces hauteurs, durant la première et fugitive poudrerie d'octobre, que Jean Mignot épousa la veuve de son camarade. Son choix était fixé. Il avait fini de rêver et de courir le monde. Désormais, il vivrait la rude vie des

colons et à ses côtés marcherait Louise, une Louise plus grave qu'autrefois, mais gardant toujours sa blondeur et sa voix cristalline.

Les wigwams des villages abénaquis, plus au sud, n'avaient pas encore été blanchis par les premières neiges. A l'aube d'un matin de cette même fin d'octobre, une Indienne portant un enfant emmaillotté s'éloigna de sa cabane, gravit le sommet d'une montagne dominant l'océan et attendit que le soleil parût à l'horizon. Alors, se tenant debout, illuminée par la première large rayure de l'astre levant, elle tendit vers le ciel son premier-né. Et la voix de la mère indienne, harmonieuse et riche, se fit entendre dans la solitude matinale :

— " O Grand-Esprit des visages-pâles, écoute la prière de l'Abénaquise ! Ce soleil qu'autrefois les mères indiennes imploraient pour leurs enfants, ce soleil te sert, ô Grand-Esprit ! O toi qui montres au soleil le chemin de mon wigwam, montre aussi à mon fils le sentier du bien ! Rends-le fort, rends-le brave, rends-le fidèle ! Et, en attendant qu'il grandisse, veille sur l'enfant de Brise des Bois, ô Grand-Esprit, comme tu veillas sur Brise des Bois elle-même ! "

Corinne ROCHELEAU.

A travers les faits et les oeuvres

Le rapport de l'amiral Jellicoe. — La victoire anglaise du Jutland. — L'offensive russe. — Magnifiques résultats. — Conquête de la Bukovine. — La dépression autrichienne. — Le sentiment hongrois.— Les batailles sur la Somme. — Victoires anglaises et françaises.— La poussée sur Bapaume et Péronne. — Les Allemands reculent.— Leurs attaques contre Verdun faiblissent. — Un commentaire anglais. — La coordination des offensives. — L'Allemagne et l'Autriche sont attaquées sur tous les fronts. — Une réponse au chancelier. — Le haut commandement français. — La question irlandaise. — Une crise parlementaire. — Aux Etats-Unis.

DANS notre dernière chronique, nous signalions à nos lecteurs la bataille navale du Jutland et la formidable offensive russe en Volhynie et en Bukovine. Quant à la première, tous les rapports officiels et toutes les informations les plus dignes de foi démontrent qu'elle a été vraiment une victoire anglaise. La pièce la plus importante qui ait été mise devant le public à ce sujet, durant les dernières semaines, est assurément le compte rendu de l'amiralissime britannique, le vice-amiral Jellicoe. D'après le texte transmis par les dépêches, celui-ci estime les pertes allemandes à deux vaisseaux de guerre du type dreadnought, un du type Deutschland qu'on a vu couler, le croiseur cuirassé *Lutzow* admis par les Allemands, un croiseur cuirassé du type dreadnought, un croiseur cuirassé qu'on a vu tellement endommagé qu'on doute de son retour, cinq croiseurs légers coulés, deux destroyers qu'on a vu sombrer, trois torpilleurs qui n'ont certainement pas atteint le port car ils étaient dans

un lamentable état, et un sous-marin coulé. Commentant ces faits, l'amiral Jellicoe dit :

" Vu l'obscurité dans laquelle le combat se déroula et le crépuscule, on a beaucoup de difficulté à donner un rapport fidèle des dommages infligés, ou les noms des vaisseaux coulés par nos marins. Mais après un examen minutieux des témoignages de tous les officiers qui déclarent avoir vu les vaisseaux coulés et d'après des entrevues avec un grand nombre de ces officiers, je suis d'opinion que la liste ci-incluse est un chiffre minimum. — L'ennemi a combattu avec la bravoure qu'on attendait de lui. Nous avons particulièrement admiré la conduite des marins d'un croiseur allemand désemparé qui a passé devant la ligne anglaise sous un feu violent auquel ils répondirent par le seul coup de canon qui leur restât. La conduite des officiers et hommes d'équipage est au-dessus de tout éloge. " — Après avoir félicité les amiraux Burney, Jerrom, Sturdee, Evan-Thomas, Duff et Leveson, des escadres de croiseurs légers qui ont pris la part la plus lourde à la bataille, l'amiral mentionne spécialement Sir David Beatty. " Ce vice-amiral, dit-il, a prouvé une fois de plus qu'il possédait les hautes qualités de brave commandant, une ferme détermination et une stratégie irréprochable. "

Dans son rapport, l'amiral Jellicoe décrit les conditions désavantageuses dans lesquelles les Anglais ont dû combattre la flotte allemande, mais en dépit de cela, la flotte anglaise a su maintenir les traditions de ses nobles ancêtres et a vaillamment combattu, infligeant de grands dommages à l'ennemi qui était caché par le brouillard. A 9 heures du soir, les vaisseaux allemands étaient hors de combat.

La valeur technique de ce rapport, la haute situation et le caractère du chef qui l'a signé donnent, nous semble-t-il, l'impression définitive que l'on doit avoir de la bataille du

Jutland. En dépit des vantardises allemandes, la flotte germanique a été bel et bien vaincue. Elle s'est bravement battue, elle a infligé des pertes notables à la flotte victorieuse, mais elle-même en a subi davantage et elle n'a évité la destruction que par la fuite. Aujourd'hui, affaiblie et avariée, elle ne saurait tenter de sitôt un nouvel effort et elle doit se résigner à rester bloquée à Kiel et dans les bouches de l'Elbe, abandonnant à la Grande-Bretagne la maîtrise incontestée des mers. Un des premiers effets de cette grande bataille a été de libérer deux cents navires anglais, immobilisés jusque là dans les ports russes de la Baltique.

D'autre part, l'offensive moscovite, commencée dans les premiers jours de juin, et poursuivie pendant des semaines avec de si prodigieux résultats, n'a pu être enrayée par les efforts désespérés des généraux allemands. Sur quelques points de l'immense front, ceux-ci ont pu ralentir l'avance russe. Au nord de Lutsk, dans la région de la rivière Stockold, leurs contre-attaques ont empêché la place importante de Kovel de tomber entre les mains de leurs adversaires aussi promptement qu'on aurait pu l'espérer. Mais en Bukovine, les Autrichiens ont été refoulés jusqu'aux Carpathes, et des corps de cavalerie cosaque ont même traversé les passes de ces montagnes et foulé le sol de la Hongrie. Si ces succès ne sont pas bientôt neutralisés par un retour d'offensive autrichienne, que rien ne peut faire prévoir, la ville de Lemberg, capitale de la Galicie, devra tomber à courte échéance, pour la deuxième fois, sous le pouvoir des Russes.

Les victoires de ces derniers ont produit en Autriche une désastreuse impression. On prétend même que plusieurs des conseillers de l'empereur François-Joseph sont enclins à entamer des pourparlers de paix. Nous ne croyons pas à ces rumeurs. La monarchie austro-hongroise ne saurait guère songer à séparer sa cause de celle de l'Allemagne. Cepen-

dant, depuis quelque temps, celle-ci semble se défier de son alliée. On lit dans une dépêche récente envoyée au *New York Herald* par son correspondant parisien : " On regarde maintenant comme si certaine l'élimination prochaine de l'Autriche du théâtre des hostilités que le principal sujet de discussion des journaux alliés c'est actuellement la politique que l'Allemagne suivra à ce sujet. On regarde comme chose évidente que l'Allemagne s'attend à la défection de l'Autriche. Les récriminations dans la presse allemande contre l'empire allié sont devenues tellement ouvertes et si vives que l'on discute librement le motif qui inspire à la censure la tolérance qu'elle montre à leur sujet. Le fait que des journaux tels que le *Frankfurter Zeitung,* qui est considéré comme l'organe semi-officiel du ministère des Affaires étrangères, se livre à des critiques incessantes contre l'Autriche, peut difficilement ne pas avoir de signification politique. — Le côté le plus intéressant de la situation c'est qu'il n'y a pas seulement une explosion de critiques contre l'Autriche dans la presse allemande, mais qu'en Autriche-Hongrie on engage des polémiques acrimonieuses entre les journaux de l'un et l'autre royaumes qui forment l'empire. Ces disputes, semble-t-il, sont alimentées par les mêmes organes de la presse semi-officielle en Allemagne, et cette circonstance comporte une signification évidente. — Parmi les alliés, on en arrive à la conclusion que la débâcle autrichienne étant d'une imminence reconnue, on s'arrange déjà en Allemagne pour en retirer le plus grand profit possible. "

Nous croyons qu'il faut accueillir toutes ces rumeurs avec réserve. L'Autriche, quand bien même elle le voudrait, pourrait difficilement fausser compagnie à l'Allemagne. Toutefois il est assez naturel qu'un sentiment de lassitude et d'appréhension commence à prévaloir à Vienne, et surtout à Budapest. La Hongrie est la première exposée aux coups et à l'in-

vasion des Russes. Si ces derniers y pénètrent par la Bukovine et s'emparent d'une partie de son territoire, il est probable qu'un mouvement en faveur de la paix se produira dans la diète hongroise.

Pendant que les généraux du tsar remportent des victoires, font des prisonniers — au-delà de deux cent mille depuis deux mois, — capturent du matériel de guerre, prennent des villes et des provinces, sur le front occidental les Alliés ont commencé leur offensive longtemps annoncée. Le 1er juin, après un formidable bombardement des positions allemandes, pendant plusieurs jours, les troupes anglaises ont attaqué avec un magnifique élan les tranchées ennemies situées au nord de la Somme, dans la région d'Albert. Elles ont enlevé toute la première ligne, la Boisselle, Thiepval, Fricourt, Mametz. En même temps, les Français assaillaient les Allemands au sud de la Somme, et leur enlevaient de haute lutte Estrées, Assevillers, Dompierre, Biaches, et, au-delà de cette rivière, Curlu. Leur objectif est Péronne, qui est une tête de ligne importante; tandis que celui des Anglais est Bapaume, autre point stratégique d'une valeur considérable. Cette double offensive a enlevé aux Allemands plusieurs milles de territoire. Elle avait été préparée par l'artillerie lourde, dont le feu a été quelque chose d'effroyable. Cette fois les Alliés ne sont pas à court de projectiles. On voit qu'ils en ont d'inépuisables réserves. Ils ont fait pleuvoir sur les tranchées de l'ennemi plusieurs millions d'obus. Ce n'est qu'après avoir ainsi préparé le terrain qu'ils ont lancé leur infanterie à l'assaut. Ces brillantes opérations sur la Somme ont été conduites avec une habileté supérieure. Au moment où nous écrivons, elles se poursuivent encore d'une manière favorable aux Alliés. Après une première série de succès, ceux-ci se sont consolidés dans les positions conquises et ils ont préparé une nouvelle avance que les Allemands semblent incapables

d'arrêter, malgré les formidables retranchements qu'ils avaient érigés de longue main. Les Anglais se rapprochent lentement mais sûrement de Bapaume. Les Français ne sont plus qu'à un mille de Péronne. Il semblerait que les Teutons aient moins prévu l'offensive française que celle des troupes anglaises. Ils pouvaient vraisemblablement croire que la défense héroïque de Verdun ne permettrait pas aux armées de Joffre de frapper ailleurs. La bataille de la Somme les a cruellement détrompés. Les Français les tiennent toujours à la gorge devant Verdun. Et ils ont pu en même temps infliger aux généraux du kaiser une série de défaites en Picardie. Ce sont les Allemands qui, maintenant, paraissent impuissants à maintenir à la fois sur tous les fronts l'intensité de leur effort. On signale, en effet, un affaiblissement de la pression du kronprinz contre Verdun.

Outre la puissance de l'offensive française, les écrivains militaires signalent dans les opérations sur la Somme l'efficacité manifeste des armées britanniques, créées et disciplinées par lord Kitchener. On semblait s'étonner qu'elles n'eussent pas encore fait leurs preuves, et fait sentir leur poids au milieu des péripéties tragiques de cette guerre gigantesque. Un officier de l'état-major général anglais fait à ce sujet les commentaires suivants: " Anglais, Français et Américains, ont fort daubé à tort sur nous, parce que nous n'avons pratiquement rien fait pour soulager les Français dans la lutte sur le front de Verdun. Mais présentement, nous faisons entièrement la part que nous a demandée le général Joffre. — Suivant ce plan, nous avons conservé nos soldats et accumulé les munitions, attendant le signal de la grande offensive dans laquelle nous devions faire notre part, avec les Russes et les Italiens aussi bien que les Français. Pour certaines raisons tactiques et morales, qui ne souffrent aucun commentaire, il était nécessaire que les Français ne perdissent point la rive est de

la Meuse, et le général Joffre nous a informés qu'il pouvait conserver la position qui commande cette partie de la rivière jusqu'à la fin de juin, de sorte que nous savions qu'il nous faudrait commencer l'attaque au mois de juillet. — L'offensive organisée par l'état-major général des Alliés comprend les offensives russes et italiennes qui ont déjà commencé. Nous ne sommes pas désappointés par notre avance qui, comme nous nous y attendions,devait se faire lentement, et nous sommes très contents des merveilleux progrès accomplis par les Français qui, avec des pertes relativement légères, balaient tout devant la Somme... Notre ennemi est brave et plein de ressources et il a opposé une lutte désespérée, spécialement de Gommecourt à Fricourt, où il s'attendait à notre principale attaque. La lutte a été spécialement furieuse dans cette région. — Ainsi, somme toute, nous sommes bien satisfaits de notre avance. Comme nous n'avons pas l'intention d'aller nous heurter contre un mur de pierre, nous allons continuer nos préliminaires d'artillerie. Il ne faut pas oublier que l'ennemi compte pour quelque chose dans le progrès de notre offensive. Nous rencontrons une forte opposition. Nos opérations doivent être sagement calculées. Plusieurs endroits, comme Fricourt, ne seront pris qu'après une résistance désespérée. — Le fait que nos braves alliés avancent plus rapidement, et avec moins de pertes que nous, n'est pas seulement une des chances de la guerre, mais aussi justice, vu les pertes considérables qu'ils ont subies pendant les longues semaines où nous nous préparions à la grande offensive. Il doit être évident maintenant que l'on nous a blâmés à tort de ne pas être allés à l'aide des Français devant Verdun, vu que nous faisons exactement ce que demande le général Joffre. Sur son ordre, nous nous sommes lancés à l'attaque et nous ne regrettons pas nos pertes pourtant sérieuses, car c'est maintenant notre tour de subir le choc de la bataille... Nous som-

mes heureux de faire notre part dans la grande offensive générale qui a déjà démontré que les armées des empires centraux ont maintenant perdu la haute main qui a été si longtemps leur lot. "

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans la situation actuelle, c'est que, sur tous les fronts, les Alliés attaquent simultanément l'ennemi. Pour la première fois depuis le commencement de cette guerre, l'Allemagne et l'Autriche se voient assaillies en même temps de tous les côtés. On voit clairement que les Alliés obéissent à un mot d'ordre et exécutent un plan d'ensemble. Leurs efforts ne sont plus dissociés, mais ils sont coordonnés et dirigés vers un but commun par une volonté supérieure.

Une autre observation suggérée par les événements militaires des dernières semaines, c'est qu'ils constituent une réponse péremptoire au discours insolent du chancelier Bethmann-Holweg, dont nous avons parlé dans notre dernière chronique. Il y avait déclaré, on se le rappelle, que les conditions de la paix, si l'on en venait à les discuter, devraient avoir pour base la carte de guerre. Les Alliés sont en train de démontrer brillamment que la carte de guerre n'est pas immuable. Voilà le résultat politique de l'offensive. Elle prouve " que le front européen n'est pas dans un état de fixité continuel tandis que le contrôle des mers par les Alliés et la possession des colonies allemandes est un état de choses permanent que ni la flotte, ni l'armée allemande ne peuvent modifier. Les armées alliées confirment sur le champ de bataille la réponse du premier-ministre Asquith au chancelier. La capture de Bukovine par les Russes, la prise de dix-neuf villages de Picardie par les troupes franco-anglaises,et l'admirable défense des Français à Verdun, ont eu une portée diplomatique considérable en permettant aux Alliés de modifier la carte de guerre en leur faveur, sur le front est et le front

ouest, tandis que la présence des troupes françaises à Salonique prouve que l'occupation de la Serbie n'est pas permanente. "

En somme la situation est de beaucoup meilleure pour les Alliés qu'elle ne l'était l'année dernière à pareille date. Nos lecteurs se rappellent sans doute qu'il n'était alors question que de victoires allemandes. Cette année ce sont des victoires russes, françaises et anglaises que nous avons à signaler. Quelques jours avant le commencement de la poussée victorieuse vers Bapaume et Péronne, le général Zurlinden, dont on connaît l'autorité, écrivait ce qui suit : " Les escadres anglaises, après avoir attiré la flotte allemande en pleine mer, l'ont forcée à regagner précipitamment, honteusement ses bases. L'armée italienne, après avoir refusé la bataille là où la voulait son ennemi, est en train d'arrêter net les Autrichiens au débouché de ses montagnes. L'armée russe entame vigoureusement, énergiquement l'offensive et a déjà pris de nombreux et glorieux trophées. Des mesures vigoureuses, réconfortantes,viennent d'être prises à Salonique. En Asie-Mineure, les progrès de nos alliés s'accentuent. Devant Verdun, tout en persistant dans leurs boucheries effroyables, les Allemands sont maintenus par l'héroïsme de nos troupes. Dans le fort de Vaux, le commandant Raynal et ses soldats se sont couverts d'une gloire immortelle... Sur tous les fronts, la campagne d'été s'ouvre dans des conditions pleines de promesses et fait espérer, pour un avenir prochain, des résultats décisifs. " Après les succès remportés par les soldats anglais et français en Picardie et dans l'Artois, le général Zurlinden serait sans doute encore plus optimiste.

Pendant que nous avons sous les yeux son intéressant article, il ne nous semble pas hors de propos de citer encore ce qu'il y dit du haut commandement français. Après avoir parlé des débuts inquiétants de la grande guerre et de l'habi-

leté avec laquelle, au lendemain des premières défaites, Joffre et ses lieutenants ont su déjouer les plans si bien conçus de l'état-major allemand, le général Zurlinden poursuit : " Actuellement, après vingt-deux mois de guerre, que voyons-nous sur notre front ? Des soldats admirables, héroïques, dont l'air de santé, de confiance, de résolution, frappe tous ceux qui les visitent; des armées remarquablement organisées, remarquablement commandées; des commandants de groupes d'armées, qui s'appellent d'Esperey, Pétain, Foch; et par dessus ces grands chefs respectés, aimés, éminents, le major-général de Castelnau, dont notre nation et le monde entier admirent la haute valeur, et les hauts services rendus à la cause des Alliés. — Toute cette belle, superbe organisation, qui respire la force, la foi absolue dans le succès, est l'oeuvre du général Joffre, le fruit de sa vigilance, de sa pondération d'esprit, de sa connaissance des hommes; pendant qu'à l'intérieur du pays, le gouvernement, le Parlement font faire des prodiges à notre industrie, pour notre matériel de guerre... — Voilà la situation telle qu'elle m'apparaît. Elle est loin d'être mauvaise, et même si, au début de la bataille de Verdun, il y a eu quelque hésitation à accepter le combat là où le voulait l'ennemi, il me semble que son ensemble fait le plus grand honneur à notre haut commandement. — Et malgré le comité secret, je ne puis qu'engager tous ceux qui se préoccupent surtout de la victoire, du couronnement des efforts merveilleux de nos soldats, à faire comme moi, à prier Dieu pour que, dans la période actuelle, décisive, de la guerre, rien à l'intérieur ne vienne entraver la prudence, l'énergie, l'audace même nécessaires à notre haut commandement pour abattre définitivement nos odieux adversaires. "

* * *

Il nous semble de plus en plus manifeste que les événements militaires des deux derniers mois commencent à produire leur effet en Allemagne. On y proclame toujours l'assurance de la victoire germanique, mais on y parle plus volontiers de paix, et nous inclinons à croire que les clairvoyants ne sont pas sans inquiétude sur le résultat final. Cependant on n'avoue pas ce dernier sentiment, et la paix dont on parle est toujours une paix triomphante et lucrative. Un comité national s'est formé pour préparer l'opinion à " la paix honorable ". Il vient de rédiger un appel à la nation afin d'influencer l'opinion publique en faveur du chancelier Bethmann-Holweg, et de préparer les voies aux pourparlers pacifiques. Les dépêches nous signalent quelques-unes des signatures, qui disent assez l'importance du mouvement. On y voit celles du prince von Wedel, aide-major général de l'empereur; de Philippe Henneken, directeur de la North German Lloyd Steamship Company ; de Paul von Schwaback, directeur de la banque Bleichroder; du professeur Adolphe Harnack et de plusieurs importants manufacturiers, marchands, professeurs, etc... D'après les correspondances allemandes, cet appel vise à établir un moyen terme entre les pacifistes et les exaltés du pangermanisme, état d'esprit qu'il dénonce en l'appelant " la folie de l'annexion ". Il déclare que " la controverse des semaines dernières entre les pacifistes et les annexionistes a eu un résultat nuisible, et que par conséquent il est maintenant nécessaire pour les modérés d'organiser et de créer une opinion qui puisse établir les bases d'une paix durable ".

Ce sont donc des hommes sages qui parlent, des hommes pondérés qui n'ont rien de commun avec les exagérations des pangermanistes. Et que veulent-ils? Ecoutez-les: " Eviter à tout prix la lâche passivité des pacifistes et les insatiables espérances contenues dans le programme de la Ligue panger-

manique. La note juste de la paix que nous désirons, c'est celle qu'a donnée le chancelier dans son discours au mois de mars 1916, au cours duquel il a fait mention de l'extension de la frontière de l'est et de l'obtention de garanties suffisantes pour notre frontière de l'ouest. Ce discours contient des félicitations du feld-maréchal von Hindenburg à ce sujet. Sans ces deux objets, il n'y a pas de paix ni d'évacuation possibles du territoire occupé. La tâche du Comité national, de concert avec la coopération de tous les hommes de même opinion, doit donc être de créer un mouvement uniforme qui aura pour but d'établir les bases de la paix telle que l'Allemagne doit la désirer et d'aider à arrêter la définition de ces *garanties suffisantes* ainsi que la délimitation de nos nouveles frontières. "

Voilà ce que veulent les modérés allemands. Une Belgique inféodée à l'Allemagne, une Pologne germanisée ! Peut-on croire qu'une telle paix serait justifiable ? Evidemment les Alliés ont encore bien des sacrifices à faire et bien des victoires à remporter, avant d'amener l'Allemagne à une conception plus raisonnable de la réalité.

* * *

Pendant que les soldats britanniques s'illustrent dans l'Artois, la politique intérieure de l'Angleterre est bien loin de correspondre à ces glorieux succès. Encore une fois le parlementarisme fait des siennes et nous donne un déplorable spectacle. Une crise ministérielle est imminente en ce moment.

C'est la question irlandaise qui est en cause. Nous avons vu le mois dernier que M. Lloyd George avait réussi à faire accepter un projet de compromis, pour le gouvernement temporaire de l'Irlande, par les chefs des partis opposés, les nationalistes et les ulstérites. Nous avons exposé les grandes

lignes de ce projet. Et en même temps nous avons mentionné l'obstacle qui pouvait surgir, du côté du ministère. Malheureusement, l'obstacle a surgi, et plus considérable encore qu'on ne l'appréhendait. C'est un discours de lord Lansdowne à la Chambre des lords qui a fait connaître l'intensité de la crise dont le gouvernement était menacé. Quoiqu'il soit bien difficile de comprendre s'il parlait au nom du cabinet,il a donné un aperçu de ce que pourrait être le gouvernement provisoire de l'Irlande,lorsque la loi martiale serait abolie,et avant qu'un nouveau gouvernement pût être établi. Ce plan comportait la nomination d'un secrétaire d'Etat pour l'Irlande, avec un aviseur militaire compétent, et celle d'un nouveau chef de la gendarmerie royale irlandaise qui serait un soldat bien connu. Personne ne pourrait porter des armes sans autorisation, et il n'y aurait pas d'amnistie. On maintiendrait en Irlande une garnison assez forte pour assurer le bon ordre, et des garanties spéciales seraient accordées aux loyalistes du sud et de l'ouest. Le noble lord parlait aussi de la permanence de certaines dispositions réputées temporaires en vertu du compromis de Lloyd George.

Rien ne pouvait être plus malencontreux ni plus maladroit qu'un pareil discours, en un pareil moment. Nous concevons difficilement qu'un homme aussi avisé que lord Lansdowne n'en ait pas compris le danger. La sensation produite a été immédiate et désastreuse. John Redmond a fait aussitôt entendre une protestation catégorique. Il a qualifié le discours de lord Lansdowne comme " une déclaration de guerre au peuple irlandais ", et comme l'annonce d'une politique de coercition. " Si ce discours, a-t-il dit, peut être regardé comme l'expression, l'attitude et l'esprit du gouvernement envers l'Irlande cela mettra fin à tout espoir de règlement. Le discours me paraît avoir été fait dans le but de faire échouer toutes les négociations en cours pour un règlement. " Men-

tionnant ensuite l'expression d'opinion de lord Lansdowne au sujet de la permanence de certaines dispositions acceptées seulement comme temporaires, M. Redmond a répondu : "Cela serait une grossière insulte à la parole donnée, et je désire déclarer que j'adhère strictement aux termes qui nous ont été soumis par M. Lloyd George et que nous avons ensuite transmis aux nationalistes. Tout changement dans le sens indiqué par lord Lansdowne, pour ce qui nous concerne, amènerait absolument une rupture des négociations. — L'arrangement auquel nous en sommes venus porte que l'acte du *Home rule* de 1914 sera mis en opération aussitôt que possible, sujet à certaines modifications,qui devraient toutes être sur un même pied. Une de ces modifications est que le bill ne s'applique pas aux six comtés de l'Ulster et que l'Irlande doit conserver tous ses représentants au gouvernement impérial. Ces modifications, et plusieurs autres, devront rester en force pendant toute la durée de la guerre et pendant une période de douze mois après. — Mais si le Parlement n'a pas, avant la fin de cette période, pris d'autres dispositions permanentes pour le gouvernement d'Irlande, la période pendant laquelle ces modifications devront rester en force, devra être prolongée par arrêté ministériel, si c'est nécessaire, afin de permettre au Parlement de prendre de telles dispositions. Ce bill pourvoyant à un arrangement doit être, et il le sera nécessairement, dans toutes ses dispositions et déclarations, strictement temporaire et provisoire. " — Cet énergique protêt n'a pas causé moins d'impression que le discours qui l'avait provoqué.

Lord Lansdowne a répliqué qu'il avait parlé après consultation avec M. Asquith et plusieurs autres membres du gouvernement. Dans la Chambre des communes, M. John Redmond a demandé la prompte présentation du nouveau *bill* relatif au gouvernement de l'Irlande. La séance du 24

juillet a été des plus orageuses. Le chef nationaliste a reproché au gouvernement de ne pas respecter l'entente intervenue sur les propositions de M. Lloyd George, et de causer par là un grand malaise en Irlande. Ses amis ont accompagné son discours d'applaudissements frénétiques. Et comme contrepartie, ils ont interrompu violemment M. Asquith. Cette scène parlementaire a rappelé les plus mauvaises heures des pires débats irlandais. On entendait les députés nationalistes crier avec fureur : " Chiffon de papier ! — Vous avez trahi la Belgique, vous trahissez l'Irlande ! "

Autant qu'on peut le constater au milieu de la confusion des dépêches, la difficulté est causée par le fait que des modifications ont été introduites dans l'arrangement convenu, sur l'initiative de M. Lloyd George, afin d'obtenir l'assentiment unanime du cabinet. Ces modifications porteraient sur deux points : l'exclusion temporaire des six comtés de l'Ulster, et le maintien de la représentation irlandaise dans la Chambre des communes au même chiffre qu'actuellement, après l'entrée en vigueur du *Home rule*. M. Asquith a expliqué que les six comtés ne devaient être, à aucun moment, soumis par le seul laps d'un terme déterminé à la juridiction du Parlement de Dublin ; et qu'on n'avait pu obtenir l'adhésion de tous les groupes au maintien du nombre actuel des représentants irlandais dans la Chambre des communes. Le premier ministre a ajouté que l'arrangement proposé était naturellement resté sujet à la révision et à l'approbation du cabinet. Et il a déclaré que le gouvernement ne pouvait songer à présenter un *bill* d'une nature aussi grave, qui n'aurait pas l'assentiment de tous les partis. Une phrase de ce discours a été spécialement remarquée. M. Asquith a adressé aux nationalistes un pressant appel, leur conseillant de ne pas rejeter la présente occasion de faire entrer le *Home rule* immédiatement en vigueur. Et il a fait suivre cet appel des paroles suivantes :

" Je demande à la Chambre, je demanderai s'il le faut au pays, si les propositions du gouvernement ne sont pas raisonnables ". On a vu là comme un avis d'élections générales éventuelles.

Le discours de M. Lloyd George était attendu dans ce débat avec un intérêt particulier, vu que c'était lui qui avait conduit les négociations entre les chefs des partis irlandais. Il a parlé avec une entière franchise. Suivant lui la difficulté au sujet de l'exclusion des six comtés n'est qu'une question de phraséologie. Quant à la représentation irlandaise dans la Chambre des communes, il a admis qu'une modification avait été jugée nécessaire parce que les membres unionistes du cabinet avaient constaté l'impossibilité d'obtenir sans cela l'assentiment de leurs partisans. Voici donc quelle était la proposition nouvelle. Jusqu'à la dissolution, le nombre des membres irlandais des communes demeurerait au chiffre actuel. Après les élections générales il serait réduit à quarante-cinq. Mais lorsque le Parlement aurait à prendre en considération le règlement final de la question, les députés irlandais seraient convoqués au complet, c'est-à-dire au chiffre actuel. " Le gouvernement, a dit M. Lloyd George, doit tenir compte du fait qu'il ne peut faire adopter l'arrangement conclu, sans cette modification. Je suis informé que les députés nationalistes feront une guerre acharnée au *bill* s'il est présenté dans cette forme. " Ici le ministre fut interrompu par une explosion d'applaudissements de la représentation irlandaise. Alors, poursuivant son exposé: " Si telle doit être l'attitude du parti nationaliste, a repris M. Lloyd George, il est inutile pour le gouvernement de présenter son *bill* ayant pour objet de donner immédiatement le *Home rule* à l'Irlande. Je le regrette profondément, et je crois que c'est un désastre. Mais le cabinet n'imposera pas une forme de gouvernement à un peuple qui n'en veut pas. "

Sir Edward Carson, a parlé, lui aussi, avec beaucoup de sincérité. Il a déclaré qu'il était prêt à s'en tenir à l'arrangement conclu. Suivant lui, l'exclusion de l'Ulster devrait être permanente. Mais il ne demandait pas que cela fût inséré dans le *bill*. L'exclusion temporaire lui suffisait pourvu qu'il fût stipulé que l'inclusion ne serait décrétée que par un *bill*. Le chef ulstérite a demandé aux nationalistes de ne pas risquer la perte de tout le bien qui avait résulté des négociations. " Ce ne serait pas un mauvais jour pour l'Irlande, s'est-il écrié, que celui où M. Redmond et moi nous pourrions nous donner une poignée de mains sur le parquet de cette Chambre. Mais si ceci doit avoir lieu, qu'on abandonne l'idée de violenter l'Ulster. Laissez l'Ulster en dehors du *bill*. Puis marchez de l'avant, et essayez de gagner cette province. Elle peut être gagnée par un bon gouvernement. " Ce discours a produit une impression favorable.

Ce débat dramatique a profondément agité l'opinion. La situation parlementaire et ministérielle est très difficile. Les rumeurs de démission sont à l'ordre du jour. On affirme que M. Lloyd George — qui vient à peine d'entrer en charge, comme ministre de la guerre —veut résigner ses fonctions par suite de l'avortement de sa mission conciliatrice. Mais alors M. Asquith lui-même s'en irait, et ce serait la dislocation du ministère de coalition. Comment le remplacerait-on ? Où sont les hommes politiques, en-dehors de ceux-ci, qui pourraient faire face à la situation, à ce moment décisif de la guerre, et avec d'aussi ardus problèmes de politique intérieure? Plus nous y réfléchissons, plus nous estimons lourde la responsabilité des hommes qui seraient la cause d'une crise politique en un moment si grave. Franchement cette phraséologie touchant l'exclusion des six comtés, ce nombre plus ou moins grand de députés irlandais retenus à Westminster, valent-ils le mal que peuvent faire à la Grande-Bretagne, à

l'empire, à la cause sacrée de la justice et de la liberté du monde, les dissensions intestines du parlementarisme anglais ? Les deux partis irlandais ont fait des sacrifices mutuels. Pourquoi l'arrangement qu'ils ont accepté ne le serait-il pas par tout le monde ? Nous ne pouvons nous expliquer l'attitude de lord Lansdowne et de ses amis. Il leur en sera demandé en temps et lieu un compte sévère.

* * *

Aux Etats-Unis, les partis s'organisent pour la campagne présidentielle. Nous aurons à parler un peu de politique américaine dans notre prochaine chronique.

Au Canada, c'est le moment du chômage politique.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 27 juillet 1916.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

EUROPEAN CHARACTERS IN FRENCH DRAMA OF THE EIGHTEENTH CENTURY, par Harry Kurz. 1 vol. in-12, de 329 pages. Prix: $1.50. — New York, Columbia University Press, 1916.

Quelle idée nous donnent les dramaturges français du XVIII siècle, surtout les comédiens, des nations étrangères? Quelle idée d'eux-mêmes s'imaginaient-ils offrir eux aussi aux peuples du dehors.? Ce sont les deux questions auxquelles M. Kurz entreprend de répondre dans cette étude sérieusement élaborée.

L'auteur aborde tour à tour les Italiens, les Espagnols, les Allemands, les Anglais et les membres des petites nationalités, les Suisses, les Hollandais, les peuples de l'est. Un dernier regard place les Français en parallèle avec les autres groupes ethniques de l'Europe.

Naturellement, le chapitre le plus développé est celui qui concerne les Anglais. Aussi bien les rapports de la France au XVIIIe siècle ne furent étroits avec aucune nation autant qu'avec le peuple anglais. Et, au lieu de trouver entre les deux une opposition foncière, M. Kurz constate que, malgré les désaccords de leurs chefs, les deux races pratiquent déjà à cette époque une entente absolument cordiale.

On devine que le sentiment le plus profondément étudié est celui de l'amour. *Le Port-à-l'Anglais*, d'Autreau, qui date de 1718, résume à merveille l'enquête à ce sujet: " L'amour en France me paraît un jeu, un amusement; en Espagne, une folie; en Italie, nue fureur, une maladie; en Allemagne, un remède. L'Espagnol a l'amour dans la tête, dans l'imagination; l'Italien, dans le coeur et dans le fiel; l'Allemand, dans l'estomac et dans le foie; le Français, un peu partout (I, 6). ".

L'ouvrage est essentiellement un livre d'érudition, une véritable thèse de doctorat. Les réflexions qui accompagnent chaque partie de l'enquête attestent un esprit très apte à la synthèse. On voudrait seulement que cet esprit n'exprimât pas parfois des théories métaphysiques ou religieuses absolument incompatibles avec la réalité de l'histoire ou la doctrine traditionnelle. Peindre le XIVe siècle comme une époque de " narrow scholasticism " et de " new spirit of toleration and freedom "; parler de Luther comme d'un " great hero " qui, au XVe, " leads the German revolt against the temporal control of an all-powerful church " (p. 3), c'est lire l'heure à une montre qui retarde, pour ne pas dire plus.

Cet état d'esprit ne se manifeste qu'à deux ou trois reprises. Si peu qu'il paraisse, il gâte une oeuvre de première valeur documentaire. Le volume restera comme l'un des éléments d'une grande enquête sur les rapports internationaux. Pour être limité à l'Europe, à la France, au XVIIIe siècle, à la littérature, au drame et dans le drame, à la comédie surtout, cet élément de l'enquête n'avait que plus de chance d'être étudié sérieusement. Il l'a été. E. C.

* * *

PROGRES DE L'AME DANS LA VIE SPIRITUELLE, par le R. P. Faber, nouvelle édition. Prix: 3 fr. 50. — Paris, Téqui, 82, rue Bonaparte.

Publié pour la première fois en 1856, cet ouvrage n'a pas cessé d'être consulté avec fruit par tous ceux qui s'occupent de spiritualité. Clair et méthodique, appuyé sur la plus pure tradition catholique, ce livre offre une grande profondeur et une rare vérité d'analyse. Le remède y est indiqué à côté du mal avec une sagacité qui révèle une longue expérience dans la direction des âmes. Le chapitre traitant des scrupules nous paraît cependant renfermer des pages beaucoup trop sévères.

* * *

LE *DE PROFUNDIS* MEDITE, par l'abbé Arnaud d'Agnel, docteur en Théologie et en Philosophie. In-12 écu. Prix: 2 fr. 25; *franco* 2.50.— P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Les mots sacrés du *De profundis* sont à la fois l'appel des vivants aux morts et la supplique plaintive des morts aux vivants, l'oraison de la terre et du Purgatoire. Dans son expression si poétique cet admirable psaume cache une profondeur de pensées extraordinaire. L'auteur en a dégagé une somme de vérités théologiques, philosophiques et morales qu'il a réussi, par sa clarté d'exposition habituelle, à rendre facilement compréhensibles. Si ce livre est par son fond même de tous les temps, il est d'une saisissante actualité, à cette heure où la mort se présente à nous sous un appareil plus effroyable que jamais avec une violence et une barbarie inouies. La mort des soldats tombés au champ d'honneur y est présentée sous son double aspect de tristesse et de gloire dans des pages d'un éloquent patriotisme.

* * *

M. Napoléon Bourassa

LA *Revue canadienne* doit un hommage à la mémoire de M. Napoléon Bourassa, artiste et homme de lettres, décédé, à l'âge avancé de 89 ans, à Lachenaie, le 27 août, dont on fait les funérailles ce matin (30 août) à Montréal, dans l'église du Saint-Enfant-Jésus, et qui sera inhumé demain (31 août), à Montebello, dans le tombeau de la famille.

M. Bourassa n'avait que trente-sept ans quand la *Revue canadienne* fut fondée en 1864, il y a de cela cinquante-deux ans. Il comptait déjà parmi les esprits dirigeants de l'époque. C'est lui qui a signé, en qualité de président du bureau de direction, le *prospectus* de la première livraison de notre périodique. Dans cette même livraison de janvier 1864, M. Bourassa publiait un article sur *le carnaval à Rome,* qu'on relit encore aujourd'hui avec infiniment d'intérêt. En 1865 et 1866, il publia, dans nos pages, son roman de moeurs acadiennes, *Jacques et Marie.* Il donna aussi aux lecteurs de la *Revue* plusieurs *causeries artistiques* et d'autres études. En 1870, il avait cessé d'être président du bureau de direction, et M. Royal, plus tard l'honorable Royal, lui avait succédé. Mais il nous suivit toujours, jusqu'en ces dernières années, avec bienveillance et avec intérêt. A ce titre tout spécial, la *Revue canadienne* se doit à elle-même de s'incliner sur sa tombe.

Ecrivain, peintre et architecte, M. Napoléon Bourassa a été, de l'aveu de tous, l'un de nos artistes les plus en vue. Il a été, chez nous, l'un des pionniers et l'un des plus fervents amis des lettres et des arts. Il terminait son article sur *le carnaval de Rome,* en 1864, en affirmant, avec l'Eglise, " que les

jouissances des sens s'en vont en poussière, qu'il n'y a d'éternel que la vie de l'âme — la vie laborieusement employée au perfectionnement de soi-même et des autres, à l'assimilation du beau humain au beau divin ". La vie de l'âme par le culte du beau, ce fut bien là, en effet, l'objet vers lequel Napoléon Bourassa tendit toujours comme homme, comme croyant et comme artiste. Ses oeuvres diverses l'établissent nettement.

On sait qu'il était de famille distinguée. L'un de ses frères, François, fut de longues années député de Saint-Jean à Québec. Un autre, l'abbé Augustin-Médard, fut longtemps missionnaire, puis curé à Montebello pendant trente ans. Lui-même, M. Napoléon, avait épousé, en 1857, Azélie Papineau, fille de l'homme d'Etat bien connu, Louis-Joseph Papineau. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage, entre autres feu l'abbé Gustave Bourassa et M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir,* qu'on n'a pas besoin de présenter, ni l'un ni l'autre, aux lecteurs de la *Revue.*

En février dernier, une circonstance heureuse permettait au signataire de ce trop modeste hommage de pénétrer dans le vieil atelier de l'artiste presque nonagénaire, rue Sainte-Julie, à Montréal. Lui-même n'y venait plus sans doute. Mais quelques-unes de ses oeuvres étaient là : une *Apothéose de Christophe Colomb* (non terminée), grisaille de grande allure qui ferait bien dans l'un de nos édifices publics; une *Méditation,* belle tête qui ornerait le cabinet d'étude d'un penseur, une *Peinture mystique,* une *Mort de saint Joseph*... Nous ne sommes qu'un profane dans le domaine de l'art; mais il nous semble que ces jolies choses honorent notre pays et qu'on ne le sait pas assez. Peut-être la mort de l'auteur, qui eut toujours horreur du bruit et de la réclame, va-t-elle donner occasion au public de connaître mieux cette partie de son oeuvre. Que ce soit pour la louer ou la critiquer, peu importe, on devrait en parler davantage. Ce pionnier de l'art a sûrement

mérité qu'on ne l'oublie pas. D'ailleurs quelques-unes de ses architectures et décorations plus connues — Nazareth, Notre-Dame-de-Lourdes (à Montréal), Sainte-Anne (à Fall River) — ne le permettront pas.

Cet écrivain et cet artiste avait trouvé sa voie, paraît-il, de façon fort simple. Il avait tout jeune le goût de la ligne et du dessin. Un jour — il avait alors terminé ses études au collège de Montréal — qu'il rêvait, chez lui, à l'Acadie, devant la porte du poêle, sa bonne mère, qui vaquait aux soins du ménage, le gourmandait un peu de ce qu'il ne se décidait pas à "étudier une profession". Lui, pendant ce temps, n'écoutant que d'une oreille, avait pris un charbon noir et, sur le drap clair de son pantalon, il traçait une figure quelconque... Se frappant soudain sur la jambe, il répondit joyeusement à sa mère : " Ce que je vais faire, le voici — et il montrait le capricieux dessin — je serai un artiste ! " Nous tenons le fait d'une source absolument digne de foi.

Artiste et écrivain, l'auteur de *Jacques et Marie* et de l'exquise conférence sur *Nos grand'mères,* des peintures de Lourdes et de l'architecture de Fall River, l'était sûrement. Jusqu'à quel point et jusqu'à quel degré ? Nous laissons à d'autres de l'exposer. Mais, encore une fois, la *Revue canadienne* devait, nous semble-t-il, rendre hommage à ce parfait gentilhomme qui fut, chez nous, à divers titres, un pionnier et un fervent du beau. Devant la tombe de notre premier directeur, nous nous inclinons respectueusement.

Pour la direction,

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la rédaction.

Le césarisme et la suprématie de l'Eglise

(Extrait d'un ouvrage, qui vient de paraître à Paris, chez Lethielleux, sous ce titre : *Christianisme et modernisme en face du problème religieux.*)

CESAR a beau commander à une centaine de millions d'hommes, dans l'Eglise il n'est qu'un sujet. Au point de vue surnaturel, le porte-couronne n'est pas moins impuissant que le porte-chaîne. Il n'en a pas moins besoin d'être enseigné, sanctifié, guidé. Sous ce triple rapport il n'est pas moins dépendant du successeur du batelier Simon-Pierre. Il en est dépendant, non seulement comme homme privé, mais comme homme public. S'il est élevé au-dessus de ses frères, s'il a en mains la puissance matérielle, le pape n'a qu'un devoir plus strict de veiller à ce qu'il n'en abuse pas, à ce qu'il ne porte pas scandale à son peuple par sa conduite ou par ses intrusions dans le domaine ecclésiastique; il n'a que l'obligation plus impérieuse de le ramener dans la droite voie, s'il s'égare, en usant d'avertissements paternels tout d'abord, mais en ne craignant pas non plus, au cas où ceux-ci sont impuissants, d'employer les foudres spirituelles dont il dispose.

Ce n'est pas tout. Dans l'exercice de son pouvoir civil, César non seulement doit éviter d'entraver l'Eglise, soit dans son extension, soit dans son recrutement, soit dans l'organisation de sa hiérarchie, soit dans sa juridiction et l'administration de ses sacrements ; mais il doit encore tenir compte des lois ecclésiastiques et des directions pontificales. Si donc il

s'avise de légiférer sur l'éducation, sur la famille, sur le mariage, et autres *matières mixtes,* il doit conformer, ou plutôt subordonner, ses dispositifs à ceux de l'Eglise. Il ne peut, par exemple, ériger en loi le divorce, parce que l'Eglise l'interdit. Il ne peut bannir l'enseignement religieux de l'éducation des enfants, parce que c'est un moyen de les soustraire à l'Eglise, leur mère surnaturelle, sans compter que c'est les priver d'un droit qu'ils tiennent de leur baptême. Bien plus, s'il porte l'épée, il doit se souvenir que c'est avant tout pour la faire servir à la défense et à l'extension du royaume de Dieu sur terre. Dans tous ses rapports avec l'Eglise, il ne doit jamais oublier qu'il n'est que le pouvoir inférieur, que ce n'est pas à lui qu'a été conféré le *pouvoir des clefs,* et que ce que le pape lie ou délie se trouve lié ou délié au ciel aussi bien pour lui que pour le plus modeste des pécheurs.

Cette fière doctrine, qui affranchit totalement les consciences du bon plaisir de César, cette doctrine, qui découle cependant logiquement de l'origine divine de l'œuvre de Jésus, y aura-t-il beaucoup de princes à l'admettre volontiers et à y conformer leurs actes ?

Je ne connais guère qu'une époque où elle s'imposa à l'esprit public et inspira la plupart des relations entre l'Eglise et l'Etat. Cette époque s'appelle le moyen âge. Oh ! même alors, ce ne fut pas sans des oppositions terribles. Même alors, lorsque les princes ne s'érigeaient pas en papes et ne patronnaient pas quelque hérésie ou quelque schisme, ils voulaient tout au moins se faire sacristains et s'introduire par quelque porte, toute basse qu'elle fût, dans l'administration de l'Eglise. Mais le pape finissait toujours, en occident au moins, par faire reconnaître sa suprématie. Il pouvait bien recevoir le soufflet d'un Nogaret, il pouvait bien voir un Henri IV ou un Frédéric II lever contre lui des armées formidables. Mais tôt ou tard les révoltés, s'ils voulaient garder

quelque lambeau d'empire et quelques partisans, devaient prendre le chemin de Canossa, non pas seulement, notons-le bien, pour sceller un traité quelconque avec le pape, mais pour plier les genoux devant lui, pour confesser la folie de leur rébellion, pour humilier la couronne devant la tiare. A cette condition seule ils se relevaient absous de leurs censures, à cette condition seule ils retrouvaient l'obéissance de leurs sujets.

Ah! cette magistrature suprême des papes, qui arracha tant d'opprimés à la violence ou à la lubricité de quelque monstre couronné, il n'y a que des ignorants ou des haineux à la maudire. Pour moi, je la bénis, et je salue respectueusement les grands personnages qui l'ont exercée sans reproche et sans peur: les Urbain II, les Grégoire VII, les Grégoire IX, les Innocent IV. Si des trônes, si des dynasties entières ont croulé, frappés par leurs foudres apostoliques, n'en doutons pas, leur chute a été salutaire. Elle a déblayé le chemin de la barbarie pour laisser passer la civilisation.

C'est pourquoi je ne saurais me féliciter du fait qu'une telle magistrature ait été méconnue dans les âges suivants ; et je suis encore à me demander ce que les peuples ont gagné à la voir remplacer par l'absolutisme d'un Louis XIV ou le despotisme révolutionnaire.

Ce n'est pas, pourtant, que l'Eglise ne puisse s'adapter qu'à un état de choses où elle prédomine comme au moyen âge. Non, sans doute. L'Eglise s'adapta jadis à l'existence des catacombes. Elle s'est adaptée plus récemment aux cachots de la Terreur. Elle s'adapte aujourd'hui à la captivité de son pontife suprême et au dénûment de ses pasteurs dans maints pays d'Europe. Mais si elle n'a pas besoin de la faveur, ni même de la docilité des princes pour vivre, si elle subsiste et prospère aussi bien, sinon mieux, sous le pressoir que sur le pavois, elle maintient, sous le pressoir comme sur le pavois,

ses droits essentiels. Dans l'une et l'autre situation elle affirme qu'elle ne peut être la servante de l'Etat, qu'elle ne peut pas même être son égale. Une semblable affirmation, je le sais, fait grincer des dents les dévots du naturalisme contemporain. Pour eux, s'il est un dogme indiscutable, c'est la suprématie de l'Etat laïque, où se concentrent tous les rouages de l'activité humaine. Eh bien ! que nos révolutionnaires en prennent leur parti, ce dogme, qui leur tient tant à coeur, non seulement nous le discutons, non seulement nous le mettons en doute, mais nous le nions formellement. Nous le nions au XXe siècle avec non moins d'énergie qu'il fut nié aux XIe et XIIe siècles. Nous le nions sous le régime de la séparation, comme nous l'avons nié sous le régime concordataire.

Oui, nous reconnaissons qu'il existe une souveraineté absolue dans le monde. Mais cette souveraineté, ce n'est pas celle de l'Etat, c'est celle de l'Eglise. Qu'on ne se récrie pas, qu'on ne dise pas que j'outrepasse le *Syllabus* lui-même ! Je ne fais qu'émettre la proposition la plus facile à prouver que je connaisse. Est-il vrai, oui ou non, est-il vrai qu'une société qui poursuit une fin inférieure et secondaire doit être subordonnée, dans les points où elles se rencontrent, à la société qui poursuit une fin supérieure et nécessaire ?

Or, qui, de l'Etat ou de l'Eglise, poursuit cette fin supérieure et nécessaire? A moins que l'on soit d'avis que l'homme n'a pas d'autre but que de vivre tranquille, à l'abri des assassins et des voleurs, que de s'enrichir et de réussir dans le commerce, l'industrie ou le travail des champs (avantages que l'Etat est chargé de lui procurer), il faut bien que l'on accorde que c'est l'Eglise qui, seule, a les moyens de conduire les mortels vers le but dernier pour lequel ils ont été créés. (1)

---

(1) Ce raisonnement, est-il besoin de le dire? ne vaut que pour l'Eglise catholique, apostolique et romaine, la seule véritable Eglise, la seule

L'ordre essentiel des choses n'a pas été modifié, j'imagine, depuis la mort de Grégoire VII et d'Innocent IV. De nos jours, comme du temps de ces grands pontifes, il reste vrai que l'éternel l'emporte sur l'éphémère, le céleste sur le terrestre, le spirituel sur le matériel, le divin sur l'humain.

C'est dire, en d'autres termes, que l'Eglise l'emporte sur l'Etat, et que les dépositaires de l'autorité civile, dans l'exercice même de leurs fonctions, lui doivent, non seulement respect et tolérance, mais soumission, chaque fois qu'ils viennent en conflit de juridiction avec elle sur un terrain quelconque. Impossible de reculer devant cette conséquence, sans se heurter à la hiérarchie nécessaire des choses ou sans nier la dignité surnaturelle de l'Eglise.

A la lumière de tels principes combien niaises et futiles paraissent les querelles que nos modernes petits hommes d'Etat ne cessent de chercher à l'institution apostolique ! Ils ne se contentent pas de renier les obligations de leur baptême en lui refusant toute allégeance; mais parce qu'elle ne consent pas à se laisser mettre sur le même pied que de vulgaires associations de sport ou de gymnastique, ils l'accusent d'être un trouble-fête dans l'Etat; parce qu'elle s'obstine à remplir sa mission, parce qu'elle s'efforce de régner sur les âmes pour les arracher à la servitude de l'erreur et des passions, ils lui reprochent sa soif de domination; parce qu'elle proteste contre les entraves qu'on met à la liberté de son gouvernement, à

---

qui ait été fondée par Jésus de Nazareth comme société indépendante et la voie normale qui conduit à Dieu, à laquelle par conséquent doivent se joindre tous les hommes, à moins qu'ils soient excusés par une ignorance invincible. — Du fait que les Eglises séparées sont plus ou moins sous la férule du pouvoir civil, nous concluons précisément qu'aucune d'elles n'est la véritable Eglise. — Quant à la société religieuse dans les nations infidèles, elle est d'invention humaine. Elle rend d'ailleurs assez peu de services aux âmes pour que nous n'ayons pas à nous inquiéter si elle est esclave, ou non, de la puissance civile.

son recrutement, à la diffusion de sa doctrine et de ses moyens de salut, ils la blâment de réclamer sans cesse des privilèges. Pauvres gens! Quelle bizarre conception ils se font de l'oeuvre du Christ! Mais, l'Eglise ne pouvant changer de nature, ne pouvant être autrement qu'elle a été créée, leurs remontrances se trompent d'adresse. Qu'ils se plaignent à son fondateur. Quelle idée en effet eut Jésus de Nazareth de créer une société indépendante à côté de la société civile ! Comment ne vit-il pas qu'il créait un Etat dans l'Etat ? Puis quelle idée encore plus bizarre d'assurer à cette société la pérennité, de lui promettre que les portes de l'enfer ne prévaudraient pas contre elle ! Enfin quelle malchance a voulu que cette promesse téméraire ait été si bien tenue jusqu'à présent, et que tous les assauts contre l'Eglise aient échoué, qu'ils fussent dirigés par des persécuteurs païens, comme Néron et Dioclétien, ou des révoltés, comme Constance, Valens, Philippe le Bel, Louis XIV, Napoléon et Bismarck ! Cette malchance, nous la connaissons, nous, c'est le secours divin que Jésus avait garanti à son épouse, pour l'empêcher d'être asservie par aucun puissant de la terre. Ce secours n'est pas prêt de lui manquer, et nos pygmées révolutionnaires de la troisième république, par leurs vexations mesquines, aboutiront simplement à le faire ressortir encore une fois de plus.

* * *

Cependant Dieu est aussi bien l'auteur de la société civile que de la société ecclésiastique, quoique moins immédiatement; ce n'est pas l'hostilité qu'il veut entre elles, c'est la bonne entente; ce n'est pas même la séparation, c'est l'union. Là, encore, qu'on ne se récrie pas. Dans les nations où elle ne compte qu'une minorité d'adhérents, dans les sociétés troublées, comme la nôtre, où les hétérodoxes, les protestants, les

juifs, les libres-penseurs ont envahi toutes les fonctions publiques, l'Eglise peut se contenter, elle peut même paraître satisfaite, de la neutralité de l'Etat et d'un régime de séparation bienveillante (car il ne saurait être question d'une séparation où, sous prétexte de lui rendre la liberté, on la pille, on la vole, on l'opprime) ; mais, même alors, elle a soin d'avertir ses fidèles que tel n'est point son idéal, que si elle accepte la séparation, c'est comme un moindre mal, non comme le régime le plus désirable ou le plus avantageux en soi.

Nous devons courber nos esprits sous cet enseignement, qui est celui d'un Pie X, comme il fut celui d'un Léon XIII et d'un Pie IX. Il ne nous est nullement permis d'entretenir des opinions opposées. Encore moins nous est-il permis de les produire en public ou d'approuver sans réserve la politique de *l'Eglise libre dans l'Etat libre. L'Eglise libre dans l'Etat libre* est une de ces phrases qui peuvent donner de la sonorité à un discours, mais qui n'en dissimulent pas moins un traquenard. Pour nous en méfier, nous n'avons, du reste, qu'à considérer quels hommes s'en font les colporteurs. Ce sont des impies, qui ont rayé Dieu de la liste des personnages auxquels ils aient des devoirs à rendre, des sectaires, qui font de l'Etat la source de tout droit et de toute obligation dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel. Selon eux, du moment que l'Etat a parlé (et il le fait solennellement par la promulgation des lois), tout Français, comme tout Italien, tout Allemand, tout Anglais, qu'il soit catholique, bouddhiste ou musulman, n'a qu'à soumettre son jugement et plier sa volonté. Il n'a pas à épiloguer sur la justice ou l'injustice de la loi. Encore moins lui est-il loisible de consulter sur ce point le chef d'une Eglise quelconque, lequel n'est qu'un souverain étranger et, s'appelât-il Léon XIII ou Pie X, n'a pas plus de droit que le kaiser allemand à s'immiscer dans le gouvernement intérieur des peuples dont il n'est pas le chef temporel.

On pense bien que de tels doctrinaires ne sauraient être très passionnés pour la liberté de l'Eglise. S'ils proclament la vouloir libre dans l'Etat libre, ce n'est évidemment qu'une façon de parler à la Néron (lequel avouait vouloir embrasser Britannicus, son frère, pour mieux l'étouffer), puisque, en somme, ils ne lui réservent aucune place. Leurs actes du reste sont là, qui nous éclairent singulièrement sur la droiture de leurs intentions et la sincérité de leurs paroles. N'est-ce pas avec une telle maxime pour mot d'ordre que les petits-fils de Machiavel ont fait main basse sur les Etats pontificaux et confiné le pape dans sa prison du Vatican ? Or la mentalité des révolutionnaires italiens est la mentalité de tous les révolutionnaires dans les pays catholiques. Si, à peine arrivés au pouvoir, ils manifestent, comme en Portugal, une impatience fiévreuse à séparer l'Eglise de l'Etat, ce n'est certes pas qu'ils aient hâte de délivrer celle-là des fers que lui imposait celui-ci. Ce qui les rend si empressés, c'est le désir de secouer le joug de toute autorité religieuse; c'est la facilité qu'ils auront, en ignorant l'Eglise, de violer impunément ses lois, de restreindre son rôle dans tous les champs de l'activité civile, de dépouiller ses ministres, d'accaparer évêchés et presbytères, en attendant qu'il leur soit permis de fermer et supprimer les édifices consacrés au culte. Il est possible qu'ils soient déçus dans leurs rêves. Il est possible que de cette persécution, hypocritement masquée sous le mot de *séparation*, l'Eglise, n'étant plus ligottée par les chaînes d'un concordat, sorte et plus libre et plus forte. Mais elle ne devra pas plus ces résultats bienfaisants aux auteurs de la séparation qu'elle ne dut son triomphe du IVe siècle à Galère Maxime ou à Dioclétien.

Non, le régime de séparation, tel surtout que nous le voyons fonctionner en France, ne saurait être approuvé par un catholique, ni même par un honnête homme, puisqu'il

n'est qu'un état de guerre latente entre deux pouvoirs faits pour vivre unis, comme l'âme est faite pour vivre unie au corps.

Faut-il nous étonner qu'un tel régime soit une source perpétuelle de malaise dans un pays, surtout si ce pays est en majorité catholique ? Après tout, ce sont les mêmes individus qui sont catholiques et sujets d'une monarchie ou d'une république quelconque. Si les deux pouvoirs auxquels ils sont soumis, et qui ont tous deux à gérer leurs intérêts, les tiraillent en des directions opposées, qu'arrivera-t-il ? Suivant leur degré de fermeté dans leurs convictions religieuses, les uns iront du côté de l'Etat, les autres du côté de l'Eglise, et la nation se trouvera divisée en deux camps, foncièrement hostiles — sans compter le camp des neutres, qui souffriront plus ou moins des injures, des injustices, des violences que ne pourra manquer de déchaîner autour d'eux cette guerre civile la plus durable de toutes, parce que, ayant pour cause le froissement du sentiment religieux, elle ne peut pas plus cesser que ce sentiment lui-même. J'avoue qu'il y a là un péril sérieux même pour l'indépendance d'un peuple. Non sans doute que les catholiques irréductibles puissent jamais devenir traîtres à leur pays. Mais deux mentalités aussi radicalement contraires que la mentalité purement laïque et la mentalité religieuse creusent un abîme infranchissable entre les différentes catégories de citoyens. Elles détruisent la confiance des sujets dans leurs gouvernants, qui trop souvent, au lieu de ministres impartiaux, fatalement, et, par suite de leurs convictions opposées, deviennent des tyrans et des persécuteurs à l'égard d'un bon nombre de subordonnés. Qui ne voit qu'au cas d'une guerre avec l'étranger ce défaut de confiance dans les chefs et d'union entre les citoyens pourrait sérieusement compromettre la défense nationale ?

Le danger est assez réel pour ne pas échapper à nos adver-

saires. C'est pourquoi nous entendons assez souvent des ministres fraîchement arrivés au pouvoir se plaindre de la désunion qui règne dans le pays, lancer des appels chaleureux à la concorde et proclamer de leur part un sincère désir d'apaisement. Certes, s'il est des hommes disposés à prêter l'oreille à de tels mots, ce sont les catholiques. Union, concorde, paix entre les hommes, mais c'est tout le programme de l'auteur de leur religion ! Pour sceller cette union entre citoyens d'un même pays, surtout lorsque ce pays s'appelle la France, pour ramener entre eux la paix et la concorde, quels sacrifices ne sont-ils pas prêts à consentir ? A quels compromis, à quelle entente sur le terrain civil ne viendront-ils pas? Mais nos ennemis, de leur côté, s'ils daignent parfois nous prodiguer quelques phrases mielleuses et apaisantes, refusent la plus petite concession de principe. Ce qui nous autorise à ne voir, dans leurs propos pacifistes, qu'une ruse pour endormir notre vigilance et leur permettre de serrer, d'un nouveau cran, la chaîne dans laquelle ils ont entrepris d'étrangler l'Eglise, sans trop soulever les protestations de ses enfants.

Non, ce qu'on nous propose depuis trente ans, ce n'est pas l'union, c'est l'asservissement; ce n'est pas la paix, c'est la capitulation sans phrases, c'est le reniement de notre chef, c'est la trahison de nos serments de baptisés, c'est la reconnaissance de toutes les injustices, de toutes les spoliations dont nous avons été victimes jusqu'ici et de toutes celles qui nous attendent dans un avenir prochain. Ce qu'on exige de nous, pour consommer l'union morale de la nation, c'est de déclarer intangibles des lois fabriquées exprès pour voler les biens de nos églises et les âmes de nos enfants, c'est de contresigner la toute-puissance de la secte judéo-maçonnique et notre propre déchéance, notre abaissement au rang de parias dans un pays qui doit toute sa prospérité à nos ancêtres catholiques et dont nous sommes les seuls vrais héritiers.

Mais à quoi nos maîtres pensent-ils aboutir avec une pareille obstination dans leurs folles théories ? Comme je suppose qu'il leur reste quelque lueur de patriotisme, ils nous faut admettre qu'ils ne sèment pas ainsi la désunion dans le pays pour le plaisir de le diviser et de l'amener à la ruine, il nous faut croire qu'ils espèrent refaire son unité sur une base nouvelle et que c'est dans cet espoir tenace qu'ils se résignent à le troubler comme ils font. Ils comptent donc ou que le catholicisme en France finira par être réduit à une association insignifiante, ou que les catholiques se résoudront à négliger les ordres du pape pour obéir aveuglément aux lois de la maçonnerie régnante. De fait il ne se passe pas un jour sans que les journaux de la secte nous annoncent la réalisation à peu près complète de la première hypothèse. Seulement ils ne s'aperçoivent pas qu'ils se démentent eux-mêmes en dénonçant toujours avec plus de vigueur l'imminence du péril clérical. Quant à la seconde hypothèse, elle ne semble pas non plus irréalisable à quelques utopistes. N'est-ce pas M. A. Briand qui, s'adressant aux catholiques, du haut de la tribune du Palais-Bourbon, leur faisait cette prédiction étrange: " On (le pape) vous entraînera si loin, on vous imposera une attitude si manifestement contraire aux intérêts de la France, dans ce pays et à l'étranger, que votre conscience de Français finira bien par crier plus fort que votre conscience de catholiques. " Quelles paroles insensées ! Pourquoi donc notre conscience de Français finirait-elle par crier plus haut que notre conscience de catholiques ? Ce ne serait sûrement pas pour défendre l'honneur ou l'intégrité de la France contre les outrages ou les empiètements du pape. Le pape, je ne l'ignore pas, peut être amené à nous obliger de violer certaines lois de notre pays, parce qu'elles viennent en contradiction flagrante avec la constitution divine de l'Eglise. Cela s'est vu, il n'y a pas si longtemps encore. Mais que

notre conscience de Français ait hésité à obéir à l'ordre du pape plutôt qu'aux ordonnances législatives d'un Waldeck-Rousseau, d'un Combes ou d'un Briand, non ! Nous savions fort bien que dans la confection de ces instruments de persécution tout fraîchement sortis des officines d'un pouvoir occulte, radicalement hostile à la France, il n'entrait pas une ombre de préoccupation patriotique : nous savions bien qu'en les combattant, qu'en leur refusant toute obéissance, nous agissions en patriotes éclairés, nous nous efforcions simplement d'épargner à notre patrie des désastres et un déshonneur peut-être irréparables ; sans compter que nous donnions à nos concitoyens un exemple de salutaire fierté, sans compter que nous contribuions à perpétuer la race des hommes de conviction et de coeur, décidés à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, prêts à mourir plutôt qu'à forligner, également inébranlables devant les menaces et devant les séductions des maîtres du jour. De semblables hommes un pays a-t-il jamais trop et peut-on lui rendre un plus signalé service qu'en en multipliant la lignée ou tout au moins en l'empêchant de s'éteindre ?

Ce serait donc uniquement pour souscrire aux humiliations inutiles et antinationales, dont on n'a cessé de nous abreuver depuis plus de trente ans, que notre conscience de Français devrait crier plus fort que notre conscience de catholiques !

* * *

A notre tour, nous demanderons à nos adversaires si leur conscience de simples honnêtes gens et de Français ne criera pas quelque jour plus fort que leur folle obstination de sectaires, si elle ne les pressera pas de renoncer à leurs projets essentiellement antipatriotiques de déchristianisation, si elle ne les invitera pas à renouer officiellement la

chaîne des traditions chrétiennes qui placèrent jadis la France à la tête des nations. Répondent-ils que non et que ce serait chimère d'attendre d'eux un pareil retour en arrière, restent-ils fidèles à leur idéal d'anticléricalisme, veulent-ils redoubler d'efforts pour séparer complètement la France de Rome et l'identifier avec les principes athées ou païens de 1789, pour en faire le porte-étendard de la grande révolte de l'humanité contre le créateur: alors, qu'ils ne viennent pas nous parler d'une conciliation et d'une entente rendues impossibles par leur conduite, qu'ils se résignent à commander un peuple divisé et rongé par les dissensions intestines. ([2])

M. TAMISIER, s. j.

([2]) Depuis que ces lignes ont été écrites, l'invasion de leur territoire a refait l'union parmi les Français. Cette union, on l'a justement appelée *sacrée*, puisqu'elle leur a permis de préserver, contre la profanation des barbares, non seulement leurs foyers et leur sol, mais aussi cette civilisation latine, que nous estimons le meilleur véhicule de la religion du Christ. Seulement, comme l'ont fait observer les évêques, une telle union ne saurait être éphémère. Il faut à tout prix qu'elle se prolonge après la guerre. Non, ce n'est pas pour la survivance de la France de Voltaire, de Renan ou de Clémenceau que tant de prêtres et de religieux ont généreusement versé leur sang sur les plaines des Flandres et dans les défilés de l'Argonne! C'est pour la résurrection de la vraie France, de celle qui est née sur les plaines de Tolbiac et dans le baptistère de Reims, qui a été faite par les évêques, sauvée par Geneviève et Jeanne d'Arc, illustrée par les armes d'un Du Guesclin, d'un Bayard, d'un Louis XIV, d'un Condé et d'un Turenne, par le génie d'un Corneille, d'un Bossuet, d'un Racine et d'un Fénelon. C'est cette France-là que nous désirons immortelle. C'est celle-là qui bénéficiera, nous en avons la ferme confiance, de l'habileté de nos généraux, de la ténacité et de la vaillance de nos soldats ainsi que d'une protection manifeste de la vierge de Domrémy et du Sacré-Coeur de Montmartre. Cette France-là peut se modifier et changer de forme de gouvernement, devenir républicaine au lieu de rester monarchique, mais non cesser d'être la fille vaillante de l'Eglise, non cesser de batailler sur toutes les plages de l'univers pour Dieu et son Christ. — M. T.

Vieux cahiers, vieux journaux [1]

I

Mesdames, Messieurs,

" Près de deux mille personnes se pressaient, s'entassaient dans la vaste salle... Nous disons s'entassaient, car tous les vides étaient comblés. Les dames avaient peine à trouver des sièges, et les hommes étaient condamnés à demeurer debout toute la séance; les escaliers, les embrasures des fenêtres, les marches de la tribune, enfin jusqu'au plus petit coin d'où l'on avait espérance de voir et d'entendre, tout était occupé, et c'était un grand spectacle que celui de cette foule immense qui ondoyait, selon la riche expression de l'honorable surintendant de l'éducation, comme les vagues montueuses de la mer, ou comme les épis courbés par le vent au temps de la moisson. "

Cette dernière phrase est-elle assez de son temps ? C'était l'époque bien lointaine où les seigneurs de Montréal — je parle des sulpiciens — portaient *le chapeau haut de forme ;* où tous les prêtres s'appelaient *messire,* et où les laïques s'attendaient à l'éclosion d'une littérature nationale, à la création de quelque épopée digne des anciens Grecs; l'époque enfin où tout le monde étant pris d'enthousiasme pour les lettres et les arts, on fondait coup sur coup la *Conférence des*

---

(1) Conférence donnée à la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, le 2 mai 1916. — Si l'auteur se décide à publier cette conférence, c'est dans l'espoir de provoquer des lettres — ou tout autre espèce de communication — qui lui permettraient de rectifier ou de compléter ses affirmations ou ses jugements. — O. M.

instituteurs de l'école normale Jacques-Cartier, la *Société historique,* l'*Union catholique,* l'*Institut canadien-français,* la *Société Sainte-Cécile,* la *Société musicale des montagnards canadiens,* la *Société philarmonique canadienne.* Aussi un charmant homme d'alors pouvait-il écrire : " Nos jeunes et vaillantes sociétés littéraires, académies et associations de tous genres, dont le pays est maintenant couvert, se chargeront de calmer les inquiétudes de ceux, au moins, qui aiment à combler les lacunes de l'activité canadienne par des jouissances intellectuelles. "

Mais vous voulez savoir, Mesdames et Messieurs, dans quelle salle se pressaient, *s'entassaient* les deux mille personnes dont je vous parlais au début. C'était dans la salle du *Cabinet de lecture paroissial,* et, si la date vous intéresse, c'était le 17 janvier 1860.

Ce *Cabinet de lecture,* que beaucoup d'entre vous ont connu, se trouvait à l'endroit occupé maintenant par l'édifice du Transport. " A l'extérieur, écrit la chronique de 1859, la construction ne présente que deux étages, dont les courbes sévères conviennent bien à un lieu destiné à de sérieuses études : des colonnades d'un style corinthien, sobre d'ornements, séparent entre elles les ouvertures cintrées qui se reproduisent à l'étage supérieur avec des détails élégants. Au-dedans, la bâtisse présente une triple division : le premier étage ou rez-de-chaussée, est destiné à recevoir des magasins, continuant la ligne des riches établissements que l'étranger admire depuis la place Jacques-Cartier jusqu'à la rue McGill, et qui prouvent la prospérité toujours croissante de Montréal ; l'étage intermédiaire est consacré à l'*Oeuvre des bons livres;* au-dessus, règne dans toute la longueur du bâtiment la salle de lecture, sur les bancs de laquelle pourra trouver place un auditoire de sept à huit cents personnes. "

On n'était pas arrivé du premier coup, vous le pensez

bien, à une si parfaite organisation. J'ai prononcé tout à l'heure le nom de l'oeuvre qui a été à l'origine de tout le mouvement dont nous avons aujourd'hui sous les yeux l'aboutissement : l'*Oeuvre des bons livres.*

L'*Oeuvre des bons livres* avait été fondée à Montréal, en 1844, par M. Arraud, de Saint-Sulpice. En 1857, M. Mercier, qui fut plus tard curé de Saint-Jacques, lui donna un nouvel essor et en fit une véritable bibliothèque publique. Elle se trouvait alors dans l'ancienne rue Saint-Joseph, depuis la rue Saint-Sulpice. Nous serions bien empêchés maintenant de chercher ce berceau de nos oeuvres, puisqu'on l'a démoli lors de la construction de la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Coeur, en arrière de *la paroisse.* Le *Cabinet de lecture* logeait, avec la fabrique de Notre-Dame et le bedeau, dans une maison écrasée et sombre, qui ne faisait point grande figure. Il est difficile de dire combien de volumes contenait cette bibliothèque. M. Arraud avait commencé avec 2,400 ; un an après, il en avait 12,460 ; mais en 1856, 11,000 seulement. De 1846 à 1856, la progression fut donc véritablement décroissante. D'autre part, il semble que l'installation soit allée sans cesse s'améliorant. Les mémoires ont gardé le souvenir de je ne sais combien de déménagements et d'inaugurations. En 1857, le lundi, 16 février, on inaugure de nouvelles salles très solennellement : il y eut sept discours... et dans le style du temps, ce qui est terrible ! En 1858, le 26 octobre, on inaugure le cours de *lectures* — les conférences — de l'*Oeuvre des bons livres.* Il y eut encore des discours, non moins longs que pompeux et qui, dit-on, " prolongèrent fort tard cette charmante soirée ".

Entre ces deux retentissantes inaugurations, M. Regourd, un autre sulpicien, avait fondé, dans cette même maison où logeaient le bedeau et sa famille, la fabrique et ses bureaux, le *Cabinet de lecture paroissial* et ses volumes, un

Cercle littéraire pour les jeunes. Ils furent, au début, quatre membres. C'est trop précis — les mémoires disent : trois ou quatre. Même dans les belles années, ils ne furent jamais plus de vingt: c'était un cénacle, une chapelle. Ces jeunes gens ressemblaient assez à ceux d'aujourd'hui: ils voulaient faire grand. Aussi, dès le mois de mars 1858 (la société datait du mois de novembre précédent), ils organisent une séance publique qui eut un immense succès. *La Minerve* du 10 avril 1858 en donne un compte rendu vraiment savoureux.

Aussi longtemps que vécut le *Cercle littéraire,* les papas eurent pour leurs fils une admiration attendrie, et il n'est pas rare de rencontrer sous leur plume des phrases comme celles-ci : " C'était avec un indicible bonheur qu'on applaudissait M. Adolphe Ouimet, un jeune élève des collèges de Montréal et de Sainte-Marie, lancé depuis peu dans le monde et s'annonçant déjà plein de succès et plein d'avenir. "

Tant et de si beaux discours méritaient de passer à la postérité. C'est pourquoi, le 1er janvier 1859, paraissait le premier numéro de l'*Echo du Cabinet de lecture paroissial.* En voici le sommaire : " A nos lecteurs. — De la modération dans la défense des principes. — La bataille de Châteauguay par Adélard Boucher, écuyer. — Lecture sur le progrès, par messire F. Bourgeault. — Appréciation de la lecture de M. Napoléon Bourassa sur Naples. — Souhaits à l'Institut canadien-français. " Bref, tout un programme : de la *philosophie,* de l'*histoire,* de l'*art,* etc. L'*Echo* n'était pas autre chose que le bulletin de la bibliothèque: les nouvelles acquisitions, les améliorations, les travaux du *Cercle littéraire,* les lectures du *Cabinet paroissial* y furent enregistrés. A tout cela on joignit bientôt une chronique de la quinzaine, des sermons solennels, des mandements, des anecdotes, des nouvelles et des romans, des vers même.

Nous sommes encore en 1859. A la conférence d'Adélard

Boucher, écuyer, prononcée en octobre 1858, M. le supérieur de Saint-Sulpice avait annoncé la construction d'un nouvel édifice, rue Notre-Dame, destiné à recevoir le *Cabinet de lecture*. Cette décision n'avait pas été prise subitement, loin de là. Le séminaire avait offert un terrain situé entre la rue Notre-Dame et le fleuve, rue Saint-François-Xavier. Mais le comité de construction préférait l'angle nord-est, où se trouvait la librairie Lamothe. Vives alarmes et plaidoyer. " N'a-t-on pas à craindre des commentaires plus ou moins défavorables ? Le comité ne sera-t-il pas exposé à perdre tout-à-fait la confiance du public ? On ne manquera pas de dire que la rue Saint-François-Xavier est une rue toute anglaise, qu'elle est peu fréquentée par la population canadienne catholique, que sur cent personnes qui passent par cette rue, il n'y en a peut-être pas dix d'origine canadienne-française. Ne dira-t-on pas encore qu'il faut se détourner pour aller dans ce cabinet et que par conséquent il sera moins fréquenté ? Combien, en effet, qui y entreraient s'ils le rencontraient sur leur passage, et qui n'y entreraient pas et n'en auraient même pas la pensée s'il leur fallait se détourner un tant soit peu. "

Ces arguments étaient très forts !... Le séminaire se laissa convaincre, non seulement de donner le terrain, mais encore de payer la maison. C'était là une espèce de transaction dont il était déjà coutumier. On dresse les plans. M. Faillon, l'historien, prodigue ses conseils aux constructeurs quoiqu'il fût établi alors aux Etats-Unis. On n'en tient aucun compte ; et le 17 janvier 1860 a lieu la fête dont j'ai parlé en commençant. Inspiré par cette soirée où la foule " ondoyait comme les vagues montueuses de la mer ou comme les épis courbés par le vent au temps de la moisson ", un poète fit des vers :

> Honneur, honneur à toi, Cabinet de lecture,
> Bouclier du pays, et foyer du talent,

Honneur à ton aurore, à ta gloire future,
Au bras qui de tes murs jeta le fondement... (1)
Salut, trois fois salut, Cabinet de lecture,
A la mâle splendeur de ton architecture !
Que sur tes nobles bancs, l'auditoire ravi,
Pour y battre des mains, toujours coure à l'envi !
Toujours, contre l'erreur sois une citadelle,
Que la foi dans ton sein, divine sentinelle,
Signale à tes héros le mensonge agresseur,
Et restes à jamais le temple de l'honneur !

EDOUARD SEMPÉ.

Et c'est ainsi que l'*Oeuvre des bons livres,* le *Cabinet de lecture paroissial,* le *Cercle littéraire* et l'*Echo* vécurent ensemble plus de dix ans. Puis, soudain, le *Cercle littéraire* rentre dans l'ombre. En décembre 1873, l'*Echo* cesse de paraître. Qu'est-il arrivé ? Un " lectureur ", fort éloquent, avait donné, deux années consécutives, des lectures sur la philosophie de Victor Cousin et sur celle de Jules Simon — dont on s'était effarouché. De là discussion. De là aussi départ du lectureur pour Baltimore et mort subite de l'*Echo.*

Mais si l'on examine bien la collection de cet intéressant bulletin, on s'aperçoit que le dernier fascicule porte la date de novembre 1875. Après deux années de silence, on s'était décidé à annoncer officiellement qu'on cessait de publier ! Le *Cabinet de lecture* continua de vivre d'une vie toute végétative, si j'ose dire, jusqu'en 1885.

II

Mesdames et Messieurs, vous n'avez pas cru un instant, je pense, que les MM. de Saint-Sulpice et les jeunes gens eussent pris leur parti de tant de ruines. Vous allez voir le contraire.

(1) Je passe vingt-neuf vers. — O. M.

La livraison de l'*Echo* du mois de novembre 1875 contenait un discours de Saint-Jean-Baptiste prononcé, cette année-là, par messire Lévesque. Messire Lévesque est comme la pierre d'attente de l'édifice futur: il sert de transition entre deux périodes. Messire Lévesque, ayant été chargé de la congrégation des jeunes gens, eut l'idée de former un cercle. Il vécut—le cercle—modestement jusqu'en 1884, alors qu'il prit une nouvelle vigueur entre les mains de M. Hamon, avant de devenir, en 1885, le *Cercle Ville-Marie.* M. le supérieur Colin était au fond de toute l'affaire.

Qui donc, parmi nos hommes de profession libérale ayant atteint la quarantaine, n'a pas été membre du *Cercle Ville-Marie?* Et qui donc, parmi vous, Mesdames, (je parle de celles qui sont moins jeunes), n'ont pas assisté aux séances du *Cercle Ville-Marie?* Le *Cercle Ville-Marie,* en effet, a beaucoup fait parler de lui, pendant les vingt-deux ou vingt-quatre années de son existence. Il était sans doute le descendant de l'humble *Cercle littéraire* de 1857; mais il avouait de bien autres ambitions que son père. Au lieu de rester greffé au *Cabinet de lecture* et à l'*Echo,* il tend à devenir la maîtresse branche. La bibliothèque existe encore, mais elle n'apparaît plus que comme un soutien, un arsenal, un accessoire du *Cercle Ville-Marie:* ce qui ne signifie pas qu'elle soit négligée, bien au contraire, puisqu'elle fut considérablement augmentée et complètement cataloguée durant cette période.

Tout le monde se rappelle les vieux bâtiments aux pierres noircies de la rue Notre-Dame. Un large escalier, se doublant à un premier palier; à gauche, la bibliothèque paroissiale; à droite, le *Cercle Ville-Marie.* Dans la première salle, les billards—car la devise du cercle était *utile dulci ;* dans la seconde, les journaux; puis, à travers une ou deux petites salles, on arrivait à la bibliothèque proprement dite, qui servait aussi aux *séances privées* du cercle. Là vivaient

deux demoiselles que, pour ma part, j'y ai toujours vues. Ce sont elles qui m'ont prêté d'innombrables livres de Madame de Ségur, de Roger Dombre et de Jules Verne — rappelez-vous *Mathias Sandorf, Vingt mille lieues sous les mers,* et l'*Ile mystérieuse* — ce sont elles qui, plus tard, me laissèrent dévorer avec frénésie les critiques littéraires... Au surplus, qu'elles en soient bénies !

En sortant de cette salle sérieuse, aux murs tapissées de rayons, on se heurtait à la porte d'entrée de la salle des lectures, située à l'étage supérieur, une salle en amphithéâtre et entourée de galeries. En 1887 on lui fit une toilette fraîche, on l'enrichit de nouvelles coulisses et d'une tribune pour les orateurs. Et vraiment sans parler des manifestations de l'ancien régime (c'est-à-dire d'avant 1875), cette salle vit de beaux spectacles et les habitués y passèrent des heures bien gaies.

La vie du *Cercle Ville-Marie* nous est connue aussi bien par les journaux que par ses cahiers. Sans doute, cette vie fut plus ou moins intense à diverses époques, mais elle fut rarement factice, si jamais elle le fut. Je diviserais volontiers son histoire en deux périodes. De 1885 à 1896, avec MM. Hamon et Bédard, comme directeurs, le cercle s'organise et atteint un grand épanouissement. De 1896 à 1908, sous la direction ferme et nette de M. Hébert, le cercle se réorganise et prend une physionomie plus moderne.

Mais pourquoi donc avait-il fallu réorganiser le cercle ? N'avait-il pas reçu, du temps de M. Bédard, une constitution de 80 articles rédigés par M. Eugène Godin ? C'est que ce cercle, qui ne devait être que littéraire, avait insensiblement versé dans les questions brûlantes, oh ! pas beaucoup, mais c'était déjà trop. On n'aurait pas pu faire à tous les lectureurs de ce temps le compliment que l'on décernait, en 1887, à M. Rodolphe Lemieux, " qui avait su parler de son voyage au nord-

ouest sans toucher à la politique ". Le cahier des rapports de 1896-1897 s'intitule *Cercle littéraire de Ville-Marie — 1ère année.* Il a l'air de rompre avec le passé. Au fond, il ne fait que le continuer. M. Hamon, le premier directeur, avait été un homme de lettres.—M. Bédard était bon, d'une bonté touchante et conquérante (on retrouve à tout moment dans les rapports l'expression notre *bien-aimé* directeur). — M. Hébert est resté un homme de nerf et d'action. Le cercle eut, sous chacun de ces directeurs, l'allure correspondant à leur caractère respectif.

Comme toutes les associations qui veulent vivre, le cercle avait un bureau de direction. L'élection du président était un événement. Celle de novembre 1889 resta célèbre par son tumulte et le temps qu'elle dura. Furent présidents du cercle : MM. Maréchal, Gustave Labine, Cardinal, Emery Lafontaine, Eugène Godin, Féron, Ludger Montpetit, Eugène Primeau, Boissonneault, Bazin, Bruneau, Désilets, Lacasse, Jean Décarie, Hurteau, Jean-Baptiste Lagacé, Raoul Tassé, Louis Hurtubise, Aegidius Fauteux, Vallée, Mercier, Gaston Lapierre, et d'autres que j'oublie. Dans cette liste, il est un nom qu'il faut relever, celui de M. Fauteux, notre très compétent bibliothécaire. Il apparaît, pour la première fois, dans les papiers du cercle, lors de l'élection de 1897. M. Fauteux était secrétaire-correspondant. Au mois de décembre de la même année, il discutait en public sur la culture classique. Il la défendit de manière à mériter les éloges de M. Colin. Dans la suite, à bien des reprises, il lut des travaux toujours fort appréciés. Il se préparait dès lors, sans s'en douter, à l'oeuvre qui lui a été confiée depuis.

Le bureau se faisait aider d'un conseil de vingt-quatre membres. Au sein de cette organisation on peut relever trois espèces de séances : les séances du conseil, les séances privées

du cercle et les séances publiques. Ces dernières se subdivisent: premièrement les séances dramatiques, deuxièmement les conférences, troisièmement, les discussions et le parlement modèle, et, enfin, à partir de l'année du chanoine DeMontigny, les grandes conférences d'adieu du prédicateur du carême, le lundi ou le mardi de Pâques.

J'ai trouvé, dans les archives, les comptes rendus de tout cela, ou à peu près. Il en est de succincts, il en est de fleuris. Mais tous s'entendent sur trois ou quatre points : d'abord, l'auditoire est toujours *distingué,* puis, les paroles du président sont toujous *bien senties,* ensuite, la musique fait toujours oublier *la longueur des entr'actes,* enfin, le directeur est toujours *excellent, infatigable* ou *bien-aimé.*

Aux séances du conseil ressortissaient les questions d'ordre intérieur: admission des membres, impression de papier à lettre aux armes du cercle, choix d'un insigne et d'un ruban, achat d'instruments. A ce propos, il appert qu'aux environs de 1886 M. Joseph Saucier, alors directeur de l'orchestre du *Cercle Ville-Marie,* eut besoin d'un violoncelle. Le conseil reconnut le bien-fondé de sa requête, répondit qu'il ne s'y opposait point, remit l'achat à plus tard... — Je n'ai pas rencontré M. Saucier, ces jours derniers !

Les séances privées du cercle et les séances publiques se ressemblaient assez, quant à la partie littéraire. Un des membres ou quelque étranger de passage — il y avait, même en ces temps reculés, des délégations françaises — était invité à lire un travail ou à causer. Souvent aussi plusieurs membres discutaient quelque grande question de philosophie, d'histoire ou de littérature.

C'est ainsi que de 1885 à 1901 on débattit les points suivants :

DISCUSSIONS

13 mai 1885.—Le protestantisme a-t-il rendu de plus grands services à la civilisation que le catholicisme ?

30 sept. —Lequel de Vaudreuil ou de Montcalm a rendu les plus grands services au Canada ?

27 oct. —L'Eglise doit-elle être tenue responsable de cette page sanglante (la Saint-Barthélemy) de l'Histoire de France ?

25 fév. 1887.—Le blocus continental est-il légitime ?

—A qui appartient l'éducation de l'enfant? A la famille, à l'Eglise ou à l'Etat ?

3 juin —L'institution du jury est-elle favorable au bon fonctionnement de la justice ?

—Le rapatriement des Canadiens serait-il profitable à notre nationalité ?

21 oct. —Lequel de Joseph de Maistre ou de Louis Veuillot a le mieux servi les intérêts de l'Eglise ?

18 nov. —Laquelle des professions libérales rend le plus de services à la société ?

—Les nations européennes avaient-elles le droit de s'emparer de l'Amérique ?

—Les avantages respectifs de l'hygiène et de la médecine.

—Quel était le meilleur système de colonisation, de celui employé par la France, ou de celui employé par l'Angleterre, relativement à leurs colonies d'Amérique jusqu'en 1762 ?

27 nov. 1889.—La presse est-elle plus nuisible qu'utile ?

—Doit-on coloniser avec des forçats ?

4 déc. —Doit-on salarier un représentant du peuple ?

28 nov. 1890.—Est-il opportun au point de vue social que le capital fasse des concessions au travail ?

18 mars 1891.—Laquelle est le plus utile, la plume ou l'épée ?

24 avril —Un homme en état d'ivresse est-il toujours responsable de ses actes ?

8 mai —Washington et Moreno : mérite comparatif des hommes et des oeuvres.

2 déc. 1895.—La constitution canadienne est-elle préférable à la constitution américaine ?

3 déc. 1897.—La culture classique.

8 déc. —Le suicide.

11 mars 1898.—La peine de mort.

16 sept. —La prohibition.

20 oct. —Le désarmement universel.

20 fév. 1900.—Le féminisme.

7 avril —L'usure.

22 nov. 1901.—La guerre anglo-boër.

Les travaux, causeries ou conférences, furent plus nombreux encore et extraordinairement variés. On en jugerait amplement si j'osais en lire la très longue liste. Cueillons cependant quelques causeries qu'il ne faut pas oublier. M. l'abbé Bruchési, en 1886, parla du *dogme aux catacombes ;* M. Gérin-Lajoie, en 1887, de l'*économie politique ;* l'abbé Tanguay, des *quatre âges de la vie;* M. Honoré Gervais, de *notre organisation judiciaire d'autrefois;* M. Faucher de Saint-Maurice, de *Montgomery ;* M. St-Pierre, des *réminiscences d'un conscrit;* M. Laramée, de la *profession d'avocat ;* M. Fauteux, de *trois journalistes ;* M. Goulet, du *violon ;* M. Adolphe Chauvin, de *la langue française;* M. Tarte, de l'*instruction publique dans notre province ;* M. l'abbé Hector Filiatrault, de *Waterloo;* M. Edouard Montpetit, de *Rostand*, et j'en ai passé de bien intéressants...

Quand on fait le compte de toutes ces " lectures ", on est effrayé de la peine que se donnèrent les organisateurs pour trouver et décider tant de conférenciers. La fièvre des conférenciers ne sévissait pas certes comme de nos jours, et pour-

tant, dès les premiers temps, la difficulté fut grande de s'assurer à date fixe un *monsieur* qui voulût bien, *pendant une heure,* parler de quelque chose. En novembre 1887, M. Poisson et Mgr Laflèche avaient refusé. Ces refus causaient bien des inquiétudes aux présidents. On en trouve l'expression, dans les cahiers de 1897, où certain rapport fait foi que l'on pria le secrétaire d'inviter M. Rouleau, *ou bien* M. Philippe Hébert, *ou bien* M. Brisson, *ou encore* M. St-Germain, *ou peut-être* le baron D'Halevin... Je ne sais plus lequel se dévoua. Il y fallait, en effet, du dévouement, le public ayant pris l'habitude de causer quand le conférencier l'ennuyait. Parmi ces conférenciers, quelques-uns s'avisaient parfois qu'ils avaient affaire à des étudiants. En 1902, le Dr Hervieux — vous vous en souvenez — parla de la *vie étudiante.* Le portrait qu'il traça du carabin, était-il chargé, était-il flatté? Je l'ai lu et je ne sais trop. Quoi qu'il en soit, les étudiants l'applaudirent avec enthousiasme. L'année suivante, M. Monk, présidant une conférence de M. Edmond Brossard intitulée. *échos d'éloquence judiciaire,* prononça un discours sur l'avenir de la jeunesse canadienne-française. " Ses judicieuses remarques, dit le journal, à l'adresse des étudiants qui veulent réussir dans le monde, ont été religieusement écoutées et ce fut au milieu d'applaudissements nourris qu'il reprit son siège. "

Les conférences publiques étaient toujours présidées par un personnage en vue: les juges Mathieu, Baby, Lacoste, Pagnuelo, Loranger, Curran, Ouimet, Maréchal, Robidoux, St-Pierre, Gervais; les Jetté, les Taillon, les Hingston, les Monk, les Langelier, les Casgrain, les Chauvin, les Tarte; MM. Kleczhowski, Labriolle, Laurentie ; les abbés Bourassa, Troie, Colin, Lecoq; nos seigneurs Bruchési, Archambeault, Gauthier, y passèrent tous avec d'autres moins connus.

Après la conférence,on faisait un peu de musique, de drame

ou de comédie. Et c'est grâce à des opérettes que votre humble serviteur fit connaissance avec le *Cercle Ville-Marie:* ce fut d'abord dans les *Petits pages et Triboulet,* ce fut ensuite dans *La foire de Séville.* Nous avions, nous les petits acteurs, pour nous soutenir et nous sauver au besoin, des maîtres de l'art dont l'un m'a laissé un souvenir émerveillé: il s'appelait *M. Monté.* Le journal a dit de lui et de M. Edouard Montpetit qu'ils étaient deux amateurs de talent. Vous voyez bien que mon admiration était motivée. Mais puisque nous parlons de comédie, n'allons pas oublier le génial M. Trouillard, et MM. Thibaudeau-Rinfret et Laramée: leur art entre pour beaucoup dans cette fidélité qui fut une des qualités de l'auditoire du cercle. Quand on voyait à l'affiche l'*Avare,* ou *Montjoie,* ou *Pour la couronne,* on était sûr que les principaux rôles seraient bien tenus.

Cependant on a gardé le souvenir d'une séance manquée. C'était en 1888. Quelques années auparavant, le conseil avait remarqué, pour s'en plaindre, que les séances dramatiques étaient trop vite préparées. Or, au mois d'octobre 1888, M. Rameau de Saint-Père fit une conférence sur l'expansion de la race canadienne-française en Amérique. Voici comment le secrétaire-archiviste parle de cette séance: " Ce n'est pas tous les jours que le cercle a l'heureuse fortune d'avoir un conférencier comme M. Rameau, et cette séance aurait dû au moins être aussi bien remplie qu'une séance publique ordinaire. Mais les circonstances ont voulu que les pièces sur lesquelles comptaient les organisateurs n'arrivassent pas à temps pour qu'on les étudiât; les circonstances ont voulu que les billets de séance au lieu d'être vendus fussent distribués gratuitement—horreur! ; les circonstances ont voulu enfin que le programme fût tout autre que celui déterminé par le conseil, et le succès tout autre que celui anticipé par le cercle en particulier et le public en général. " Est-il assez sec,

cet archiviste, et assez dépité? — Il paraît que dans une autre circonstance, les acteurs improvisèrent à peu près leur rôle et trahirent parfois la pensée de l'auteur. On jouait *Les derniers jours de Rocambole.* Le succès fut grand tout de même... Le succès était habituel au *Cercle Ville-Marie !* En 1900, M. J.-B. Lagacé, le président, pouvait déclarer au public que les quatorze séances du dernier exercice avaient *parfaitement réussi.* Aux six soirées publiques on avait entendu *L'Avare* de Molière, le *Numéro 66, A qui le neveu?, Une minute trop tard, Les sept métamorphoses du souffleur;* M. de Labriolle avait parlé de *Brunetière intime,* M. Benoit, d'*Un voyage au Mexique,* M. Maréchal, de la *Loyauté des Canadiens français,* et les membres du cercle avaient discuté du *féminisme* et de l'*usure.*

Ces discussions, Mesdames et Messieurs, révélaient parmi les jeunes des orateurs dignes des Sénécal, des Germain et des Ouimet du *Cercle littéraire.* Elles firent songer à une reprise du *parlement modèle,* au commencement de 1908. Il n'y eut que deux sessions, mais brillantes certes. Dans la première, on discuta l'*abolition de la peine de mort.* M. Gaston Lapierre, premier-ministre, eut à subir la logique serrée de M. Paul-Emile Lamarche. Le second parlement examina un projet de loi *octroyant aux femmes le droit de voter aux élections fédérales.* On vit aux prises, ce soir-là, MM. Delâge, Leduc, Roy, Lagacé et Angers. La lutte dura jusqu'à onze heures, et la verve ne tarit pas un instant. Le *parlement modèle* se suffisant à lui-même, il n'avait pas été nécessaire d'ajouter une comédie ou de la musique.

Une année, on voulut essayer un genre nouveau de séance. Il s'agissait, si je comprends bien, d'un récital commenté. Une plume très élégante s'était chargée d'annoncer l'événement.

" Mardi, 31 courant, aura lieu dans la salle du *Cercle Ville-Marie,* un concert qui sera, pour la section française de la ville, l'événement musical de la saison. La conférence donnée au début d'une séance pour initier les auditeurs au caractère des œuvres qui vont être immédiatement exécutées est une institution bien française et qui a vite conquis là-bas la popularité qu'elle méritait. Déjà à Montréal, M. A. Letondal avait " illustré " ainsi *Gounod* et *Berlioz,* dans les conditions qu'exigeaient tout à la fois son instinct de modestie et la sévénité un peu aristocratique de son goût, c'est-à-dire devant un tout petit cénacle où n'avait pénétré qu'une élite de dilettanti. La tentative valait d'être reprise avec plus d'ampleur et elle le sera le 31 courant. Nos meilleurs artistes pour chaque partie, chant, orgue, instruments à corde, apprenant que l'un d'entre eux, M. l'abbé Labelle, devait rendre hommage aux maîtres de la musique religieuse en cette dernière moitié de siècle, ont offert leur concours avec un esprit fraternel qui les honore. C'est plaisir pour un directeur comme M. Couture, qui n'aime pas dégrossir, de conduire un choeur d'artistes formés, où nulle voix n'a besoin d'être entraînée ni soutenue et à qui il suffit de signaler les nuances et les délicatesse un peu fines d'interprétation. Dans une salle de grandeur moyenne ces petits choeurs sévèrement choisis produisent une impression d'ensemble, de fermeté et de fusion harmonieuse qui est, pour les amateurs intelligents, le plaisir suprême. — Déjà le petit bâton de M. Couture, qui semble posséder une vertu magique pour mettre toute chose au point, a commencé son oeuvre, et le petit bâton de M. Couture s'est déclaré satisfait.

" Le programme offre cette singularité qu'il renferme un certain nombre de morceaux qui sont oeuvres de maîtres, d'une beauté assez intelligible, très populaires en France, et cependant peu connus ici, dans une société qui se pique de n'être pas étrangère aux choses d'art. Il y a là un petit pro-

blême que nous livrons à la sagacité des critiques. *Le Lac* est le *vase brisé* de Lamartine, c'est-à-dire son morceau populaire par excellence. Il a tenté et découragé le génie de bien des artistes. Voici ce qu'en dit Lamartine lui-même : " On a essayé mille fois d'ajouter la mélodie plaintive de la musique au gémissement de ces strophes. On a réussi une seule fois. Niédermeyer a fait de cette ode une touchante traduction en notes. J'ai entendu chanter cette romance et j'ai vu les larmes qu'elle faisait répandre. " Le *Pater* est, dans l'oeuvre de Niédermeyer, le pendant en musique religieuse du *Lac*. C'est un morceau de grande allure où la délicatesse ailée du solo et la gravité du choeur se prêtent mutuellement des effets de contraste. Il n'est guère en France de cérémonie religieuse un peu solennelle où l'on ne chante ce motet presqu'inconnu à nos églises (plus maintenant, à la vérité). Dans un programme comme celui du 31, il est téméraire de signaler la pièce de résistance. Peut-être quelques-uns la trouveront-ils dans les *Béatitudes* de César Franck. C'est une oeuvre forte et faite de génie. Les délicats et ceux qui se plaisent aux beautés recueillies goûteront le quintette en ré bémol : *Il n'est rien de fort que ce qui demeure.* " Il produit, dit M. G. Servières, dans la période *audantino* du début, une impression de *sérénité suave* et de *certitude religieuse* qui, plus que tout ce qu'on sait des sentiments de César Franck, témoigne de la foi sincère du compositeur. La période à quatre temps est développée avec une sureté de main et une science des voix qui font de ce quintette une des plus belles pages de la partition. " — Il se peut que pour le commun des auditeurs la béatitude *Bienheureux ceux qui pleurent* soit d'un effet plus saisissant. On y trouve une adjuration à la douleur qui laisse une impression de mélancolie singulièrement profonde.

" La figure souriante de M. Kleczkowski présidera à toutes

ces beautés. Nous n'avons pas oublié le bijou de discours que fit M. le consul à la grande kermesse de l'hôpital Notre-Dame : " On attaque la France, y disait-il avec une finesse dépouillée d'amertume, mais on ne peut pas s'en passer ; on a besoin de son art. " Peut-être nous en donnera-t-il ce soir-là de nouvelles et exquises raisons.

" Ceux qui se présenteront pour retenir leur siège, dans les derniers jours, et quand tous les billets seront épuisés, regretteront sans doute qu'on n'ait pas choisi une salle plus vaste. Mais le *Cercle Ville-Marie,* par un sentiment de dignité que l'on comprendra, a tenu à ne pas quitter, même pour obtenir un gros succès d'assistance, la vieille salle si pleine pour lui de chers souvenirs. "

Y eut-il du monde à ce concert ? C'est probable. Les archives sont laconiques sur ce point, mais combien expressives sur un autre. " La séance d'ouverture de la seconde partie de l'année inaugura un genre nouveau. Ce fut un succès artistique, un vrai. Mais le succès financier fut maigre. " Plus tard, on biffa *maigre* pour substituer *assez misérable,* ce qui ne vaut guère mieux.

A cet égard, les conférences d'adieu du prédicateur de carême à Notre-Dame, furent, je crois, plus satisfaisantes. L'institution date de 1897. Le chanoine DeMontigny en profita pour parler de Jeanne d'Arc,sujet que le Père Lemerre devait reprendre plus tard. Pour ma part, de toutes les grandes conférences auxquelles j'ai pu assister, aucune ne me plut davantage que celle de l'abbé Vignot. Oh ! je sais, Mgr Rozier, avec son harmonieuse éloquence, et le chanoine Desgranges, par son énergie et le charme de son caractère, pourraient nous faire hésiter ! Mais jamais un auditoire montréalais ne

m'a autant fait penser à un auditoire parisien que le soir où M. Vignot parla et se vengea de *celles* qui l'avaient déserté à Notre-Dame. J'ai parlé d'auditoire parisien, j'ai eu tort. Je le connais. Il est froid,il met de la coquetterie à ne pas laisser voir qu'il comprend, il sourit à peine. L'auditoire canadien est autrement cordial ! Il applaudit, trop souvent même. En tout cas, M. Vignot put voir que rien ne lui échappait. Ce fut une fête de l'esprit et de la langue, complétée par l'admirable discours de M. Lecoq, jugeant l'éloquence de M. Vignot : le plus bel éloge que j'aie jamais entendu faire d'un prédicateur.

Cette institution était trop précieuse pour mourir. Aussi lorsque, aux environs de l'année 1909, le *Cercle Ville-Marie,* " pour des raisons qui n'intéressent personne " ainsi que s'exprime l'archiviste, cessa de faire parler de lui, cette fête annuelle survécut. Elle a été comme le lien entre le *Cercle Ville-Marie* et la *Bibliothèque Saint-Sulpice* actuelle. Pendant les années qu'ont duré la démolition de l'ancien *Cabinet de lecture* et la construction de l'immeuble où nous sommes, ce lien ne s'est pas dénoué : le Père Ponsard, le chanoine Lesage, le chanoine Desgranges, l'abbé Camille Roy, et enfin Mgr Lenfant, en ont été comme les chaînons.

III

Les plans de la nouvelle bibliothèque furent donnés au concours. Trois furent distingués et particulièrement récompensés. Celui de M. Eugène Payette a été choisi : vous en avez la réalisation sous les yeux.

Tout serait bien si d'abord, au mépris du bon goût et de l'esthétique, on n'était pas venu construire à côté de nous une façade qui cache la nôtre, si ensuite nous n'avions, depuis

quelques semaines, le bruyant et bien profane voisinage d'un théâtre. Heureusement! ni ceci, ni cela n'empêchera la *Bibliothèque Saint-Sulpice* de faire son oeuvre.

Son oeuvre, Mesdames et Messieurs, sera, vous le pensez bien, ce qu'a été l'oeuvre des sulpiciens dans le passé : une oeuvre d'éducation. Elle fut fort aimablement louée par tous les orateurs très distingués qui honorèrent la dernière de nos inaugurations, en septembre. Je n'ai pas à vous dire quel est et quel doit être le caractère de notre bibliothèque. Mon collègue, M. Fauteux, l'a déjà fait, ici même, avec esprit et précision. Je n'insisterai pas davantage sur les conférences que donnèrent dans cette salle MM. Perrier, Gauthier, Gouin, Montpetit et Miller. Elles avaient pour but de faire lire certaines catégories de livres, et tenaient ainsi intimement à l'oeuvre proprement dite des bons livres.

Si nous nous étions arrêtés là, le Cabinet de lecture paroissial n'aurait fait que devenir une bibliothèque publique pour toute la ville. Mais à cette évolution s'est ajouté quelque chose de nouveau. Notre grande salle s'est ouverte à des manifestations très diverses, des groupements ont trouvé chez nous l'hospitalité, et nous avons fondé des expositions.

Celles-ci ont remporté un vrai succès. Nous avions droit de nous y attendre, non pas parce que notre petite pinacotèque est parfaite — il faudrait n'avoir rien vu pour le prétendre — mais parce que l'idée était bonne, parce que cela manquait, surtout parce que les exposants ont beaucoup de talent.

Un ami nous avait conduit dans la montagne de Beloeil, chez M. Ozias Leduc, parmi les pommiers. Le peintre, avec une obligeance dont nous lui sommes bien reconnaissant, s'était tout de suite prêté à nos désirs. Hier connu et goûté d'une élite seulement, nous avons la certitude que son exposition a révélé son nom et son oeuvre au public. Des toiles comme *Cumulus bleu, Pommes vertes, Fin de jour, Pont*

de béton, sont d'un poète. Tout le monde l'a senti, et tout le monde a trouvé que le portrait de l'artiste par lui-même répondait à l'idée qu'on se faisait malgré soi de l'auteur : visage doux, sérieux, mélancolique, avec des yeux qui ont beaucoup regardé vers le dedans.

M. Massicotte a ensuite exposé une série de dessins. Son oeuvre nous intéresse à un double chef. Elle possède de belles et solides qualités proprement artistiques : groupement, émotion, délicatesse, netteté. Elle possède en outre *une haute valeur documentaire.* Un critique suggérait que l'Hôtel-de-Ville ou le Château de Ramesay s'emparât des originaux, du *Mardi gras,* d'une *Soirée d'autrefois,* de la *Quête de l'Enfant-Jésus,* du *Réveillon* et surtout de l'émouvante *Bénédiction paternelle.* L'idée est juste, et le très grand nombre de visiteurs, qui se sont attardés devant ces compositions et les croquis environnants, y applaudissent sûrement.

Après M. Massicotte, les deux fils de M. Philippe Hébert, l'un sculpteur, l'autre peintre. Leurs oeuvres, très habilement distribuées, ont transformé notre salle en un délicieux salon de collectionneur. L'art personnel et très décoratif de M. Adrien Hébert n'échappe à personne. *Coucher de soleil, Clair de lune, l'Idole brisée, Crépuscule bleu,* sont des choses exquises, n'est-il pas vrai? Ses deux *Automne,* ses trois *Esquisse,* son grand *Soleil couchant,* le placent à part parmi nos artistes : il a sa manière et dorénavant on la reconnaîtra. Son aîné, M. Henri Hébert, est sculpteur. Je m'excuse de le dire, il est maintenant trop connu. Il n'a exposé qu'une minime partie de ses travaux, mais elle offre beaucoup d'intérêt. Ses médaillons sont d'un travail très fin, ses statues élégantes, ses bustes vivants et ressemblants. Certain *vieux notaire* — une terre cuite — d'une facture très large, produit une intense impression de vérité. Heureux le connaisseur qui s'en emparera !

Nous en sommes là de nos expositions. La série vient de commencer. Dieu veuille qu'elle continue et que nous puissions passer en revue tous nos artistes, les encourager, et augmenter parmi nos concitoyens le goût des belles choses.

J'ai dit que notre grande salle s'était ouverte à plusieurs manifestations, les unes patriotiques, en faveur de la Croix-Rouge ou de nos compatriotes de l'Ontario, les autres charitables, en faveur de la Saint-Vincent-de-Paul ou de quelque patronage, d'autres encore, artistiques, récitals d'élèves et grands concerts. Il en est un dont je désire vous dire un mot. Il n'a pas encore eu lieu, et nous voudrions lui assurer un grand succès. Il entre dans notre plan général d'encouragement aux artistes. Le programme peut satisfaire les plus difficiles, quant à la musique européenne. Il devrait attirer beaucoup de monde par ses morceaux d'auteurs canadiens. Tout Montréal connaît M. Letondal. Une élite seulement a déjà entendu MM. Gagnon, Tanguay, LeRoy et Mathieu. Nous voudrions établir — un peu comme à Paris, eh! oui — un " salon des musiciens ", et chaque année, deux ou trois fois chaque année, leur permettre de produire leurs dernières compositions.

Enfin, Mesdames et Messieurs, j'ai dit que des groupements avaient reçu l'hospitalité dans nos salles. Le dernier en date — et qui nous honore beaucoup — est la *Société historique de Montréal.* Le premier fut un cercle de jeunes architectes, dont les travaux sont fort sérieux, et dont on peut augurer qu'ils feront quelque chose pour diminuer, dans notre pays, le nombre des constructions sans sincérité, sans lignes et sans beauté. Dès la première heure aussi, un cercle d'études sociales pour jeunes filles prenait ses quartiers chez nous. Ces demoiselles ne savaient pas sans doute qu'elles marchaient sur les traces de leurs grand'mères, et que, en 1859, dans le troisième numéro de l'*Echo du Cabinet de lecture,*

Mademoiselle Perrin publiait un long travail sur Mère Bourgeois, travail qui avait été lu d'ailleurs à Villa-Maria, d'où elles sont elles-mêmes venues... Ensuite, l'admirable *Association de la jeunesse catholique,* dont les relations, alors qu'elle naissait, ont toujours été amicales avec le *Cercle Ville-Marie* vieillissant, nous a demandé un petit coin, et, depuis ce jour, le *Cercle Laval* siège assidûment dans nos murs. Enfin, Mesdames et Messieurs, le *Cercle Ville-Marie,* défunt pour la seconde fois, pareil au Phénix de la fable qui renaît de ses cendres (la comparaison date de 1886), a retrouvé la vie au contact de toutes ces oeuvres réunies.

Bref, la *Bibliothèque Saint-Sulpice* est dès maintenant un centre d'activité intellectuelle et artistique. Elle le sera de plus en plus, grâce à vous, Mesdames et Messieurs, qui nous encouragez de votre présence et de votre sympathie.

Olivier MAURAULT, p. s. s.

" Choses vues "

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

XI

UN vénérable prélat, que nous avons toutes les raisons du monde d'estimer hautement, nous disait, il y a huit jours : " Il y a longtemps que nous n'avons pas lu de " Choses vues " dans votre revue. C'est dommage, c'est toujours si intéressant. " — " Ah ! c'est que, Monseigneur, avons-nous dû répondre, nos deux correspondants de là-bas, MM. Desgranges et de Poncheville, sont depuis six mois sous les murs de Verdun. Leurs communiqués se font rares, et pour cause. Mais nous avons quelques pages que nous donnerons dans la livraison de septemebre. "

A la vérité, nous n'avons reçu, depuis la livraison de juin, qui contenait notre dernière tranche *de " choses vues, à propos de la guerre d'Europe " — c'était la dixième — qu'un seul communiqué et il est de M. l'abbé Thellier de Poncheville. Nous avons pensé à le faire précéder, dans ces pages, d'un extrait tiré d'une brochure de M. de Poncheville lui-même sur* Dieu et la guerre *et d'une analyse substantielle du beau discours qu'a prononcé à Notre-Dame de Paris, le 4 juin dernier, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, M. Desgranges, sur les* Immolés de la guerre. *On y constatera que nos amis, qui continuent à faire avec vaillance leur service d'aumônier, et qui ont été tous les deux cités à l'ordre du jour, ne restent pas, par ailleurs, inactifs, qu'ils gardent toujours leur esprit haut, leur coeur droit et leur plume alerte.*

Vers la fin de mai, M. l'abbé de Poncheville faisait donc paraître, chez Bloud, une nouvelle brochure, et nous en détachons ces deux ripostes, qu'on y trouve, à l'adresse de ceux qui reprochent à Dieu de n'avoir pas empêché l'horrible guerre qui déchire le monde. C'est à lire, au Canada aussi bien qu'en France. Plus d'une fois, nous avons entendu les doléances de plusieurs qui, chez nous comme ailleurs, s'en prennent toujours à la Providence et n'ont jamais l'air de se douter que nous avons peut-être richement mérité les malheurs qui arrivent.

Dieu et la guerre. — Si Dieu controversait avec nous sur le ton de nos discussions humaines, il commencerait par retourner le reproche à certains de ceux qui le lui adressent : " Vous vous scandalisez de ce que je n'ai pas empêché la guerre? Mais vous-mêmes, pourquoi l'avez-vous permise ? " — Il y avait, à notre disposition, des moyens de défense qui pouvaient nous mettre à l'abri : c'était à nous d'y penser et d'y peiner. Plus d'artillerie lourde, plus de munitions dans nos arsenaux, un service de contre-espionnage plus vigilant, notre frontière du nord mieux couverte : ces précautions eussent efficacement protégé notre pays contre une attaque allemande. Moins vulnérables, nous eussions découragé nos agresseurs. Ne nous en prenons qu'à nous si notre négligence a favorisé leurs odieux desseins. — Il ne s'agit pas seulement des mesures militaires qui ne relèvent que des chefs. Au milieu de l'Europe en armes, tous les Français devaient assurer la sécurité de la France. Combien se sont souciés de cette sauvegarde patriotique ? Rien qu'en restant fidèles à la loi chrétienne du mariage, des familles plus nombreuses nous auraient fourni des effectifs plus puissants à opposer aux menaces d'une invasion. La population de l'Allemagne a presque doublé depuis 1870 : la nôtre est restée stationnaire. A qui la faute si cette lourde infériorité numérique a excité

les convoitises et l'audace de nos rivaux ? — Une sage conduite de nos affaires publiques, s'inspirant de l'intérêt national, pouvait développer la vitalité de notre race. Ceux qui escomptaient son épuisement pour l'abattre auraient hésité à jeter un défi à sa force demeurée intacte. Divisés par nos querelles de parti, diminués par les contre-coups de nos luttes religieuses, nous nous sommes présentés à nos adversaires comme une proie facile. Ici encore, Dieu aurait beau jeu pour nous faire constater que ce sont les hommes qui sont coupables, et non pas lui. — Mais si Dieu nous tenait ce langage, on l'accuserait peut-être de faire de la politique...

Dieu disposerait, en face de ses contradicteurs, d'une seconde réplique dont sa bonté tempérerait l'ironie. — " Ah ! vous croyez que j'aurais pu vous épargner l'horreur de la guerre? Mais m'avez-vous demandé d'exercer ce pouvoir en votre faveur ? Un bienfait de cette importance méritait bien qu'on le sollicitât. Que n'y avez-vous songé plus tôt ? — Les avertissements ne vous avaient pas manqué. Depuis longtemps les routes d'Europe tremblaient sous le roulement des canons. Les frontières se hérissaient d'armes et de colères. Au milieu de cette fièvre belliqueuse, les diplomates s'interrogeaient anxieusement: réussirons-nous à conjurer la catastrophe? A plusieurs reprises, les peuples épouvantés ont eu la sensation du gouffre qui s'ouvrait sous leurs pas, tout proche. C'est en ces graves conjonctures qu'il eût fallu m'appeler au secours. Alors, il m'eût été plus simple d'intervenir qu'à présent, au milieu de l'exaspération de vos passions guerrières qui ne veulent plus se laisser comprimer. Les nations en péril m'ont-elles supplié de garder au monde le bienfait de la paix? M'ont-elles dit, par la bouche de leurs représentants : " O toi qui es le maître des hommes et des événements, toi " qui as calmé la tempête, toi, plus puissant que nous pour " nous préserver du malheur, écarte de nos têtes la foudre

" que nos imprudences ont amassée. " — J'ai écouté... Aucune prière officielle n'est montée vers moi. Occupés que vous étiez à des besognes toutes contraires, vous éloigniez de votre pays, à cette heure même, les voix qui imploraient pour vous, les grandes voix des ordres religieux uniquement voués à ce service public au profit de votre peuple. Vous affaiblissiez la puissance d'intercession de mon Eglise, votre alliée séculaire, que vous refusiez d'associer désormais à vos destinées. Vous déclariez ne plus me connaître, même en dehors de toute pensée confessionnelle... Pourquoi, en vous faisant aujourd'hui mes accusateurs, me contraignez-vous à vous rappeler ces pénibles souvenirs ? Je ne les tire de l'oubli où les avait ensevelis ma miséricorde, que pour en recueillir l'enseignement utile à votre bien. — Un fait infime y suffira. Vos pièces de monnaie portaient en exergue une vieille devise qui faisait encore mention de moi: *Dieu protège la France.* Ces mots, gravés là depuis plusieurs siècles, ne gênaient personne. Bien peu s'apercevaient de leur présence. Un jour, vous avez décrété qu'on supprimerait cette inscription sur les nouveaux écus d'argent. Par ce geste mesquin, vous me signifiez mon exclusion de vos affaires et votre volonté de vous passer désormais de mon secours. La France n'a plus besoin de Dieu. Elle entend se suffire. Elle se protègera toute seule. — Maintenant que l'épreuve s'est abattue sur vous, précipités du haut de vos illusions et de votre présomption dans l'abîme de votre misère, au lieu de reconnaître votre faute vous voudriez que ce fut la mienne? N'ayant pas pensé à moi pour m'invoquer, vous ne vous souvenez de moi que pour me blasphémer ? — J'ai souvent détourné l'orage, à votre insu, sans que vous m'en ayez exprimé le désir, sans que vous m'en ayez témoigné votre reconnaissance. Je ne l'ai plus fait cette fois. Jamais vous ne me demandiez ma protection, et vous vous étonnez que je ne vous l'aie pas accordée toujours ? Qui vous dit que

je n'ai pas donné licence au mal de se déchaîner pour vous obliger à reconnaître que mon intervention demeure nécessaire au bonheur de votre vie, sans cesse menacée de désordres que seule ma puissance préviendrait complètement ? — Et depuis que les coups de la guerre vous accablent, m'avez-vous sollicité d'y mettre fin ? Vous me reprochez ces maux qui se prolongent. M'avez-vous au moins prié de les abréger ? Le pape a fait, en mon nom, ce souhait. Afin qu'aucune équivoque ne vous rendit suspecte sa démarche, il en a précisé le sens dans des formules d'une absolue netteté. La paix à obtenir du ciel et de la sagesse des hommes doit être " conforme aux droits et aux justes aspirations des peuples, aux exigences de la justice et à la dignité des nations ". C'est la paix que vous poursuivez vous-mêmes, ô fils de France, dont les pensées sont loyales et le coeur généreux. La satisfaction que vous cherchez les armes à la main, il dépend de moi de vous la procurer au prix de moindres sacrifices, sans que la violence ait besoin d'exercer jusqu'au bout sa contrainte meurtrière, cruelle à vous-mêmes comme à vos ennemis. Je puis influer sur les événements de manière à vous les rendre favorables. Je puis incliner vos agresseurs à reconnaître leur tort, les convaincre de leur impuissance à faire triompher l'injustice et les amener ainsi à vous offrir plus promptement la réparation du droit qu'ils ont violé. Le pape vous convie à cette prière. Elle vous offusque! Vous la jugez inopportune. Quelques-uns ont tenté de la faire interdire. Epargnez-vous au moins cette inconséquence avec vous-mêmes et ne me faites pas grief des longueurs de la guerre, alors que vous reprochez à mon vicaire de m'en demander le dénouement rapide et conforme à vos voeux.

Abbé Th. de P.

Pour quiconque croit en Dieu et à l'action de sa Providence, combien ce discours, mis sur les lèvres divines, paraît rai-

sonnable et instructif! Mais vous verrez qu'on continuera à répéter qu'en parlant ou en écrivant ainsi les curés *font de la politique! Après tout, il ne s'agit au fond que de s'entendre sur les mots. Admettons que c'est en effet de la politique qu'ils font. Mais ajoutons tout de suite que c'est là une politique dont les visées sont autrement plus hautes que celles des diplomates qui bornent leurs horizons aux choses d'ici-bas.*

* * *

LES IMMOLÉS DE LA GUERRE. — *C'est de cette politique encore, de celle qui sait voir l'éternité au bout du temps et Dieu au-dessus des hommes, dont est plein le beau discours de M. l'abbé Desgranges sur les* Immolés de la guerre et la rédemption de la France. *Celui qui l'a vu naguère monter dans la chaire de Notre-Dame de Montréal, imagine assez aisément quelle figure il a dû faire dans celle de Notre-Dame de Paris, quand, le 4 juin, sur l'invitation du cardinal Amette, il est venu, ayant quitté quelques instants la fournaise de Verdun, prêcher le panégyrique de Jeanne d'Arc. Nous ne pouvons redire ici ce que fut cette magnifique cérémonie ni la profonde impression que produisit le discours de notre ami dont toute la grande presse parisienne a souligné le beau succès.*

Dès deux heures, dit la Croix de Paris, *Notre-Dame était bondée, comme aux grands jours. Beaucoup n'ont pu y pénétrer. Les soldats étaient fort nombreux, et le cardinal avait autour de lui une très belle couronne de notabilités catholiques, de personnalités du Parlement et de dignitaires des ordres pontificaux. — La voix de M. le chanoine Desgranges, qui emplit si bien les plus grands vaisseaux, et à laquelle le " pectus " qu'il a à un degré si remarquable donne de si belles intonations, a célébré la libération de la France. Ce fut un beau succès oratoire. — La chaire de Notre-Dame, auréolée de tant de gloires, ajoute l'*Echo de Paris, *en a connu une nouvelle avec M. l'abbé Desgranges arborant la croix de guerre sur son camail de chanoine. — La péroraison de ce très noble discours, con-*

clut le Figaro, *a été longument applaudie. Le cardinal on le sait n'aime pas cela. Voire il l'a défendu. Mais je pense qu'il a dû accorder, dans le fond de son coeur, le bénéfice des circonstances atténuantes à un auditoire qui, somme toute, applaudissait, non pas au langage d'un orateur complaisant à ses faiblesses, mais plutôt au sévère et juste rappel de nos communs devoirs.*

Essayons de résumer, pour nos lecteurs, les éloquents enseignements de M. l'abbé Desgranges.

Notre ami s'est attaché à montrer en Jeanne d'Arc, la patronne des immolés de la guerre, de tous ceux qui ont été écrasés obscurément et sans humaine consolation dans la nuit des combats, et à découvrir dans son âme limpide la source où l'on trouvera à son exemple le secret des forces et des consolations qui permettront de soutenir jusqu'au bout des sacrifices aussi manifestement supérieurs à la résistance humaine. — Après avoir rappelé en quelques mots le profond mystère qui fait que les nations comme les individus ne se revifient et ne grandissent que dans l'épreuve et l'immolation, l'orateur s'est efforcé de donner dans un premier tableau un aperçu des souffrances et des sacrifices que nos soldats s'imposent aujourd'hui pour la rédemption de la France.

Toutes les classes de la société, *a-t-il dit,* tous les partis ont apporté ce qu'ils avaient de plus cher et de meilleur pour le grand holocauste. Les discussions sur l'union sacrée peuvent se poursuivre à l'arrière. Au front, à chaque instant, le général et le soldat, le prêtre et l'instituteur, le gentilhomme et le paysan, le royaliste et le républicain la scellent dans leur sang confondu sur les mêmes tranchées et devant les mêmes réseaux de fils de fer.

Dans cette émulation d'héroïsme où M. Desgranges salue le

chef, l'entraîneur d'hommes, qui après avoir électrisé les bataillons et préparé la victoire donne encore sa vie, ou le prêtre, qui sur le champ de bataille offre son corps avec celui du Christ pour la France et pour les âmes, l'orateur se laisse émouvoir d'une façon toute spéciale par une immolation plus humble, plus profonde, *parce que* ni les croix, ni les palmes, ni la gloire, ni un idéal très défini *ne la soutiennent et ne l'auréolent. C'est celle de la masse anonyme de ceux qui compensent l'humilité de leur rôle par la dureté de leur vie, à qui le langage populaire a donné ce nom d'une simplicité si expressive d'hommes de peine, et en particulier de la foule innombrable des obscurs paysans de France. C'est ceux-là qu'il nous montre surtout, en des scènes poignantes et d'une vie intense, peinant et souffrant dans les froides tranchées, passant des horreurs de la mitraille aux supplices des tables d'opération, mourant* simplement, doucement, et sans beaucoup se plaindre ni faire d'embarras, *sans que nul n'ait le temps de beaucoup s'en préoccuper,* si ce n'est une infortunée vieille femme à qui la nouvelle portera un coup dont elle ne se relèvera pas. *Eux surtout meurent sans être humainement payés. Cinq sous par jour et la nourriture c'est peu pour un pareil martyre! C'est bien peu pour acheter à leurs frères le droit de rester libres et Français. C'est à se demander si les survivants peuvent réclamer un pareil service pour un tel prix. Pour eux la patrie aurait fait faillite si la religion n'était pas là, prête à payer notre dette infinie.*

A ces sublimes immolés d'hier et de demain, l'abbé Desgranges montre, dans un second tableau, le lumineux exemple de la sainte de la patrie. Ce qu'il leur présente, ce n'est pas la campagne éblouissante de Jeanne que l'histoire sereine raconte avec des mots d'épopée où nous ne découvrons plus, comme

toujours, le sang et les larmes qui ont servi à les écrire. Ce sont au contraire ses épreuves, ses humiliations, son supplice. Que sont dans sa vie quelques heures de gloire, troublées même au couronnement de Reims par les serpents des intrigues ? Dans cette triomphante chevauchée qui libéra la France, elle a surtout connu l'inquiétude, l'anxiété, la difficulté de se faire accepter, la souffrance, l'envie, l'abandon, la trahison, le martyre et l'oubli de ceux qu'elle avait sauvés. Mais il faut citer:

Lorsque Jeanne d'Arc fut conduite au bûcher elle demanda une croix pour la contempler dans ces derniers moments. Un Anglais en fit une avec deux morceaux de bois et la lui présenta. Ce fut sa suprême consolation et toute sa récompense terrestre: une croix de bois! — Une croix! c'est peu et c'est tout. Grâce à la croix, la douleur de Jeanne n'a pas été la vaine détresse que roule le flot amer du malheur ; sa douleur a été élevée, dressée en sacrifice qui rachète et qui sauve. Jeanne est une victime consciente et volontaire qui se livre pour les causes saintes auxquelles elle a donné son coeur. Elle cherche l'immolation et la supporte jusqu'au bout pour réaliser ses desseins rédempteurs, et elle souffre jusqu'à l'excès parce que, dit-elle, " rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire ".

Cet amour de Jésus et de Jésus crucifié est le fond du christianisme. Le christianisme apporte certes au monde, par les soins de sa hiérarchie robuste, la plus cohérente synthèse de dogmes et de préceptes, mais il est surtout une profonde vie d'amour.

C'est dans cet amour du Christ, qui devient bientôt générosité et héroïsme dans les coeurs capables de le comprendre, que l'abbé Desgranges montre en sa troisième partie la source de force capable d'engendrer d'aussi conscientes et d'aussi pré-

cieuses immolations. Nous citons encore : Pauvre petite Jeanne ! Tu ne sais pas lire, mais tu sais Jésus crucifié. C'est la grande science, celle qui donne le secret de la bienfaisance infinie... — Dès lors nous comprenons que lorsque le labeur auquel te conviaient tes voix exigeait de toi un sacrifice, tu n'aies jamais reculé. Tu savais que toute souffrance s'apparente, se lie à la souffrance de Jésus, qu'elle est la soeur de la souffrance de Jésus et sert,elle aussi, à la rédemption des hommes. Ton jeune corps se révoltait peut-être, mais ton âme plus forte était heureeuse de monter sur le même calvaire que ton divin maître. — C'est cette doctrine sublime que la grâce du christianisme met à la portée des plus humbles âmes. Elle devient en elles une force vivante et une consolation inépuisable. C'est elle que je retrouve plus ou moins confusément dans le coeur de tant de héros obscurs qui dorment là-bas leur dernier sommeil.

Enfin, dans une vibrante péroraison, dont on nous saura gré de donner de larges extraits pour terminer, l'orateur a exhorté son auditoire à puiser à la même source les mêmes vertus pour la rédemption de la France.

L'imitation de Jésus-Christ, sa passion reproduite dans la pucelle, telle fut la rédemption de la France (Michelet). Quel est celui d'entre nous, mes frères, qui refuserait de prendre sa part de l'effroyable immolation qu'exige encore aujourd'hui la rédemption de la France ? Qui donc aurait le coeur d'y rester insensible, étranger ? Qui oserait prétendre qu'il n'a pas pris aussi sa part de responsabilité et ne doit pas se frapper la poitrine ? Laissez-moi vous faire entendre l'exhortation à la pénitence, sortie des lèvres, aujourd'hui glacées, d'un des écrivains morts pour la patrie que j'ai été fier de citer. Ecoutez en quels termes d'un émouvant lyrisme

Charles Péguy commente, dans le *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc,* le reniement de saint Pierre et le chant du coq. " Hélas! hélas! Il n'y a pas un coq dans une ferme qui n'ait chanté, qui n'ait annoncé au soleil levant, des reniements plus que triples, qui n'ait proclamé la turpitude de l'homme...— Dressés sur le fumier de toutes les fermes, dressés sur leurs ergots, ce que les coqs annoncent au point de tous les jours, ce sont nos reniements sans nombre. Comment pouvons-nous les entendre chanter, et ils chantent tous les jours et plusieurs fois par jour, sans pleurer aussitôt nos reniements? Un coq a chanté pour Pierre; combien de coqs chantent pour nous ? Seulement, nous ne les entendons pas, ceux-là, nous ne voulons pas les entendre. "

Cette foule vous entendra, du moins, douloureux poète. Elle ne restera pas sourde à la voix qui monte de la tranchée où votre corps ensanglanté repose; elle prendra courageusement sa part des expiations nationales; elle aura honte de festoyer, de rire, d'encombrer les salles de théâtres, de spectacles, pendant cette période douloureuse; car, nous n'avons pas seulement une frontière à garder, mais une épreuve à subir, et ceux qui la désertent, en se livrant au plaisir frivole, forcent les autres à payer double. — Et, avec non moins de conviction angoissée, je dirai aux Français qui ne sont pas dans cette cathédrale, mais qui nous entendront peut-être tout de même, je leur dirai, en les suppliant, de ne pas écarter les motifs, de ne pas rejeter la doctrine, de ne pas exiler celui qui donne un sens et un soutien à ces inévitables immolations...

Avec une miséricordieuse tendresse, le Christ s'est penché invisible sur nos héros tombés. Il a éclairé de sa lumière, il a bercé de sa douceur leur agonie. Il a mieux fait que de fermer les yeux de ceux qui appelaient en vain leur mère, ils les a réouverts dans son immortalité radieuse. Oui, ils vous voient à cette heure, vos héros, vos fils, vos frères, vos époux!

Nous ne célébrons pas seulement aujourd'hui leur mémoire, nous les fêtons eux-mêmes. Nous sommes sûrs qu'ils sont vivants, comme Jeanne d'Arc est vivante. Ils nous sourient doucement à cette heure, comme Jeanne d'Arc, leur soeur aînée, nous sourit. Jésus-Christ nous l'a promis. " Je suis, a-t-il dit, la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, alors même qu'il serait mort, il vivra ! " Et tous, unanimement,ont si bien compris que sans ces vérités divines l'immolation de nos héros s'abîmerait dans le vide béant des éternels désespoirs, que d'instinct partout on a placé sur les tombes hâtivement creusées et recouvertes de nos petits soldats cette croix de bois que Jeanne implorait dans les flammes parce qu'elle donnait à son sacrifice toute sa signification et son infinie douceur.

Ah ! si nous ne croyions plus à cela, si nous pensions que le néant engloutit les héros qui nous défendent, j'avoue que je n'oserais plus accepter tous les biens qu'ils nous gardent, je ne jouirais plus du soleil de la liberté française, et je ne pourrais plus le regarder sans honte s'il était rougi du sang de tant de désespoirs. Mais que dis-je ! Cet idéal chrétien n'est pas seulement le soutien et la suprême compensation de nos sacrifices. Il est, au fond, la raison d'être de la guerre, le principal enjeu de la victoire. Nos soldats se battent et ils se battront jusqu'au triomphe final, sans doute pour la défense de nos foyers et de notre sol, mais encore pour sauver la liberté du monde, pour que la civilisation issue de l'Evangile ne soit pas écrasée par la culture barbare de Nietzsche, pour que les Geneviève et les Jeanne d'Arc, et non les Walkyries cruelles, continuent d'inspirer la conscience humaine.

Cette chaude et sereine éloquence vaut d'être admirée par les Français des rives du Saint-Laurent tout autant que par ceux des rives de la Seine. Et nous croyons bien sincèrement que nos lecteurs ne nous en voudront pas d'avoir enrichi de ces

* * *

belles pages les " choses vues " que nous avons coutume de leur donner. Au reste, pour finir, nous publions maintenant le communiqué ven udirectement à la Revue canadienne.

Un dimanche sur les hauts de Meuse. — Miracle de la terre et de la race française : qu'un peu d'azur brille là-haut, tout se transfigure ici-bas, le paysage et les coeurs. Ce matin le printemps est venu. Sa jolie lumière se joue parmi les premières teintes verdoyantes sous les hautes futaies. Elle ranime aux visages fatigués les couleurs d'allégresse. La joie chante sur toutes les lèvres et dans tous les nids. Dans l'air plus vif les oiseaux disent comme aux années de paix leur cantique du renouveau. Leur mélodie légère, traverse, sans en paraître émue, les grondements barbares des machines à tuer.

Est-ce pour solenniser ce beau dimanche ? Le canon jette aux échos sa fanfare assourdissante comme une sonnerie de cloches à pleine volée. Toutes les sonorités de la gamme se poursuivent dans la forêt : chantantes, éclatantes, sourdes, brèves aux tons secs, aux notes longues comme un point d'orgue, avec des vibrations qui se tiennent longtemps sur l'horizon, montent, s'élèvent, retombent, s'élèvent encore, s'apaisent soudain, puis meurent dans un formidable fracas. Sur ce fond d'orchestre, la voix de l'aumônier a peine à se faire entendre. Mais les mots d'espoir qu'elle jette à travers le tumulte de la mort sont si avidement recueillis !...

Je saute en selle, de grand matin, pour une distribution de prones à nos messes militaires. Mon cheval qui connaît son maître favorise de sa démarche lente la préparation de mon homélie. Nous cheminons tous deux d'une allure méditative, la tête légèrement inclinée l'un comme l'autre, moi

ruminant mes pensées, lui son avoine! Quand nous aurons achevé ce travail intérieur, un trot plus élégant me portera au pied de ma chaire juste à la minute voulue. Je ficelerai ma monture à un tronc d'arbre, derrière l'auditoire. Et pendant une demi-heure, elle fera pénitence, le nez contre un poteau, écoutant de ses longues oreilles bébêtes la harangue,et parfois relevant la tête par-dessus mon auditoire pour me faire signe que le temps lui paraît bien long. Il n'oublie pas, l'animal, que nous devons traverser un peu plus loin le ruisseau où il puisera de nouvelles forces,pendant que de mon côté je rafraîchirai en consultant mes notes l'inspiration de mes discours.

Notre deuxième étape nous amène chez des artilleurs, près de leurs batteries. Une pièce à explosé, la nuit dernière, tuant deux servants, blessant les autres. Les cadavres roulés dans une toile de tente, ont été déposés contre le chêne sur lequel s'appuie la table de cuisine prêtée par la popote des sous-officiers et qui me servira d'autel. En m'habillant, je marche dans une large flaque de sang où traîne le bas de mon aube. Pour trouver un mot qui aille au coeur, je n'ai qu'à regarder ces pauvres morts dont la fin tragique et dont la présence au milieu de leurs camarades sont d'une telle éloquence.

Encore un temps de galop. Cette fois la foule est plus nombreuse, le décor moins sombre. Mes territoriaux sont de braves gens, aux moeurs calmes, qui ont conservé jusque dans les déplacements de la guerre le goût du chez soi, l'attachement aux lieux et aux usages qui leur deviennent vite familiers. Ils ont déjà l'habitude de se rendre à cette chapelle tous les dimanches à neuf heures et demie. Vous les y trouverez à l'heure,exacts comme au temps où ils arrivaient à l'église pour occuper leur place traditionnelle un peu avant que l'office commence. Quelques-uns, chantres de profession, se groupent d'instinct au premier rang comme au lutrin de leur village. Lunettes sur le nez, ils essaient de retrouver dans

leur minuscule paroissien militaire les textes du gros antiphonaire. Cette chorale vigoureuse y va de tout son coeur. L'orchestre des artilleurs à beau hurler à pleins poumons en même temps, la colère des gueules des canons ne monte pas à la hauteur de nos gosiers...

Les réunions du dimanche soir sont d'une liturgie particulière. Plus de chapelle pour nos vêpres, ni de chaire pour le sermon ! Tout se passe sans cérémonie. Les fidèles s'assieront à terre, sur les feuilles mortes. Le prédicateur se perchera au milieu d'eux, sur un talus. Cinq cents hommes escaladent le versant d'un ravin au fond duquel s'alignent leurs baraquements. Le vaste auditoire s'étage devant moi, comme sur les degrés d'un amphithéâtre de plein air. Les uniformes bleu-horizon se fondent harmonieusement dans les branchages du sous-bois. Attendris par la douceur de cette après-midi printannière nos yeux oublient les spectacles cruels des jours passés. De groupe à groupe on cause, on s'interpelle familièrement, on rit d'une vieille plaisanterie qui continue d'amuser encore comme un jouet cassé. Ces grands héros sont redevenus de grands enfants ! Derrière nous, tout au bas de la pente, d'autres poilus que notre séance n'intéresse pas vont et viennent à leurs besognes ordinaires. Des cuisiniers tournent autour des feux de campements. Des escouades faméliques s'attablent, une heure d'avance, la gamelle en mains. D'infatigables joueurs s'acharnent à leur partie de cartes ou de bouchon. Combien parmi ces insouciants songent encore qu'ils sont au seuil de la bataille et de l'éternité ? Le silence se fait, les regards fixent l'aumônier qui va être, durant quelques instants, le centre de vibration de cette foule, la voix qui lui exprime son idéal et qui exalte son espoir... Minute redoutable, dont la gravité saisit au coeur celui qui se voit responsable de ces âmes devant la France et devant Dieu !

Ma tâche est de verser un cordial vigoureux dans les con-

sciences un peu lasses de l'effort, peut-être troublées par le long scandale de l'effroyable tuerie humaine. Elles s'ouvriront aisément aux pensées qui justifient le dur sacrifice imposé par la défense de la patrie et de l'idéal dont nous sommes les gardiens parmi les peuples. Au rayonnement de la foi, l'apparente grossièreté de notre corvée quotidienne s'ennoblit encore. Qui resterait insensible, en ce lieu, en ce moment, à la beauté divine de nos doctrines sur la douleur et la mort ? A mesure que les mots de l'Evangile font tressaillir cette foule, l'attention devient plus grave aux visages, l'affairement s'apaise au coeur du ravin, les oreilles se tendent, la masse grouillante se rapproche. Combien sont-ils à présent? Un millier peut-être...

Dans le ciel passent des projectiles ennemis qui déchirent l'air avec un long froissement et vont précipiter plus loin leur charge d'explosifs. Nos batteries leur répondent sans arrêt. A travers ce va-et-vient sinistre, le soleil verse toujours, en flots éclatants, son allégresse et sa confiance qu'il offre à tous les sillons et à tous les coeurs. Il s'attarde longuement sur nos crêtes pour leur donner le dernier baiser de ses rayons d'or. La flamme déjà tiède nous convie aux joies du travail utile dans les champs où la vie veut renaître. Ce nous serait si bon de repartir à la fête du labour et des semailles, près de la ferme tranquille où l'on retrouve ceux qu'on aime pour le repas du soir!... Par contraste avec l'enchantement de cette nature pacifiée, notre métier de soldats nous apparaît plus sauvage, le massacre mutuel plus odieux. Sous ce firmament azuré nos âmes s'assombrissent. La sérénité de la terre et des cieux devient un reproche à la laideur des oeuvres de l'homme qui égorge son frère et frappe de stérilité la création aux richesses inépuisabes que la Providence lui a confiées. Quand nous instruirons-nous enfin à l'étreinte désespérante du fléau? Le mal vient du désordre originel qui est en l'hom-

me. Le remède, c'est en Dieu qui faut aller le chercher !...

De discours en discours, il fait nuit quand se donne ma dernière causerie, près d'une hutte religieuse où un vrai salut est chanté cette fois. L'ombre rend plus impressionnant cet office du soir que préside l'hostie. Autour d'un léger ciboire, sur la planchette d'un autel minuscule, s'allument quatre cierges. Il n'est pas besoin d'autre excitant à notre piété. L'empressement de la troupe est toujours le même. Son recueillement dans ce crépuscule s'est accru. La lune se glisse doucement au milieu des nuages et dévoile, au premier plan, des figures immobiles, méditatives, aux lèvres desquelles on surprend le mouvement de la prière. Par delà se devinent les rangées profondes des têtes que doit éclairer, au regard de Dieu, une aussi vive expression de ferveur. Tous ensemble, nous murmurons nos cantiques familiers. Je récite la prière que nos familles disent à cette même heure, en pensant à nous. Leur promenade dominicale vient de s'achever, un peu mélancolique, car nous n'en étions pas. Avant de rentrer, on a porté notre souvenir à l'église, car on nous sait dans la fournaise et l'on s'inquiète. Notre place est demeurée vide à table... mais nous étions présents à tous les coeurs. Ils s'entretiennent de nous, ils se rappellent mutuellement les récits qu'apportent nos lettres, ils nous admirent et ils nous aiment...

Nous nous laissons prendre à l'émotion de ces chers souvenirs. Dieu les accepte en sa présence, lui qui fut sanctificateur de nos tendresses et qui veille paternellement sur nos foyers ! Nous lui confions leurs hôtes. Nous nous confions à lui. Il étendra sur les fronts menacés et sur les coeurs qui souffrent ses mains bénissantes par lesquelles sa sauvegarde, sa force, sa joie descendront en nous et sur nos absents.

Quelques soldats retournant aux tranchées ce soir pour quinze jours viennent précipitamment faire leurs Pâques. Agenouillés dans un coin de notre réduit en planches, parmi

les boules de son, les tas d'outils, les équipements militaires, ils se confessent et communient. Plusieurs d'entre eux — lesquels? — ne seront plus de ce monde l'an prochain pour s'associer au rendez-vous eucharistique de la terre. Adieu héros anonymes, dont la place est marquée là-haut ! Nous nous retrouverons pour la Pâque éternelle du ciel...

Le vacarme de guerre reprend. La demi-trève du dimanche est finie. D'une extrémité à l'autre de l'horizon, le canon gronde sans relâche. Des Hauts de Meuses s'aperçoivent, tout autour de Verdun, les feux incessants de la bataille qui traversent l'immensité comme les traînées lumineuses des phares tournants. Sur l'océan aux vagues de sang que soulève la tempête de mort, des vies humaines vont s'engloutir cette nuit! Puissent-elles avoir vu aujourd'hui, en passant près d'un de vos autels, la clarté miséricordieuse de Dieu !

Abbé TH. DE P.

Il nous semble qu'il convient de laisser nos lecteurs sous l'impression de cette poétique et vraiment émouvante évocation de " choses vues ", un dimanche, autour de Verdun. Quelle terrible calamité que la guerre! Et que les hommes sont criminels—nous parlons des responsables—de violenter ainsi la nature que Dieu fit si belle! — E.-J. A.

Crimes et peines sous le régime français

(SUITE)

SOUS le régime français, on classifiait les crimes contre la société ou les personnes à peu près comme aujourd'hui. Etait accusé de meurtre celui qui avait fait une blessure occasionnant la mort dans l'espace de quarante jours. L'homicide non prémédité était puni de la potence pour les roturiers et de la décollation pour les nobles. Le meurtre ou homicide commis avec guet-apens ou trahison était puni de la roue. L'empoisonnement était considéré comme un meurtre, mais le choix du supplice était laissé au juge.

Un nommé Julien de La Touche, habitant des environs des Trois-Rivières, âgé d'une trentaine d'années, avait épousé, en 1671, Isabelle Bertault, âgée de douze ans et demi seulement. De La Touche était ivrogne et paresseux. Sa femme l'avait accepté pour époux afin de faire plaisir à ses parents qui le croyaient à l'aise. Il ne tarda pas à battre sa femme cruellement. Une année après ce mariage mal assorti, Jacques Bertault et Gilette Baune, père et mère de la jeune femme, pour la débarrasser d'une union dont ils étaient responsables, empoisonnèrent et assassinèrent de La Touche. Leur fille leur avait quelque peu aidé. La justice fut bientôt informée du crime. Les assassins furent arrêtés, subirent leur procès et, le 9 juin 1672, le Conseil Souverain portait sentence contre eux. Bertault et sa femme devaient d'abord être conduits à la porte de la cathédrale, la corde au cou, une torche ardente au poing, en chemise, et là à genoux demander pardon à Dieu et au roi de leur crime. Puis le bourreau de-

vait les étrangler tous deux, le mari sur une croix dite de Saint-André, la femme à une potence. Comme Bertault était plus coupable que sa femme, il devait avoir ensuite les bras et les cuisses rompus de chacun un coup de barre. Son cadavre était condamné à être exposé à une roue sur le Cap aux diamants pour y servir d'exemple. Quant à la malheureuse Isabelle Bertault, à cause de son jeune âge, elle ne fut condamnée qu'à faire amende honorable et à assister à l'exécution de son père et de sa mère.

Le parricide, l'uxoricide et le fratricide avaient le poing coupé, faisaient amende honorable et subissaient ensuite le supplice de la roue. La femme coupable du même crime montait sur le bûcher. L'infanticide, le recèlement de grossesse et l'avortement étaient punis de mort. Le meurtre d'un maître par son domestique était considéré comme un parricide, car, en ces temps patriarcals, au sens même de la loi, le serviteur faisait partie de la famille dont le père était le chef. La sodomie était punie de la peine du feu. Le suicide était également puni. On faisait le procès du défunt, l'on traînait son cadavre sur la claie et ses biens étaient confisqués.

Les membres de notre Conseil Souverain, rendons-leur cette justice, avaient horreur des peines infamantes et lorsqu'ils pouvaient trouver des raisons pour s'exempter de les appliquer ils les saisissaient avec empressement.

En 1687, un nommé Pierre Lefebvre, habitant du bourg de Fargy, seigneurie de Beauport, fut trouvé mort dans sa grange. Il s'était suicidé. Le 26 septembre de la même année, le sénéchal de Beauport rendait la sentence suivante contre le cadavre de Lefebvre : " Que le corps du dit Lefebvre sera, par l'exécuteur de la haute justice, tiré du lieu où il a été mis en terre, qu'il sera traîné sur une claie d'un bout à l'autre du bourg de Fargy par deux fois et ensuite pendu par les pieds à une potence qui sera dressée devant sa grange pour y demeu-

rer le temps de quatre hivers et ensuite traîné à la voierie. " De plus, la sentence portait que tous les biens de Lefebvre seraient confisqués au profit du seigneur. Jean Clouet, créé curateur au cadavre de Lefebvre, appela au Conseil Souverain de cette sentence infamante. Le 20 octobre 1687, le Conseil Souverain mettait à néant la sentence du sénéchal de Beauport, ordonnait de mettre la veuve de Lefebvre en possession de ses biens, et lui permettait de faire exhumer le corps de son mari et de le faire déposer en terre sainte si bon lui semblait.

En 1735, Jean Dupuy se suicidait à Québec. Son cadavre fut condamné à être attaché à l'arrière d'une charrette et traîné sur une claie, la tête en bas et la face contre terre, par les rues de la ville jusqu'à la place royale, et de là être ramené devant la prison, pour être pendu par les pieds et demeurer ainsi pendant vingt-quatre heures et être ensuite jeté à l'eau faute de voirie. Le Conseil Souverain, le 24 mai 1735, modifia cette sentence et le cadavre de Jean Dupuy fut simplement privé de la sépulture chrétienne.

Les crimes contre la propriété étaient sévèrement punis. La peine contre le vol variait d'après l'importance de l'objet volé et les circonstances du vol. Le vol domestique, le vol accompagné de circonstances aggravantes, la récidive étaient en général punis de mort. Nos archives judiciaires contiennent grand nombre de procès pour vol où les coupables furent punis de mort. Citons-en quelques cas.

Le 19 janvier 1649, une "laronnesse" de 15 ou 16 ans est exécutée à Québec.—Dans la nuit du 23 au 24 janvier 1663, encore à Québec, un nommé Larose ayant volé dans la maison d'une dame Badaude et y ayant mis le feu, " pour couvrir son jeu " comme dit le *Journal des Jésuites,* il fut pendu. — Le 2 juin 1667, Pierre Nicolas dit Lavallée était condamné par le Conseil Souverain à être pendu et étranglé pour vol nocturne avec bris et rupture de maison chez les hospitalières de Qué-

bec. Le dossier de ce Nicolas dit Lavallée était assez chargé. Il avait déjà été condamné à recevoir l'impression de la fleur de lys avec fer chaud, à faire quatre heures de carcan, puis trois années de galères et enfin à avoir l'oreille droite coupée de la main du bourreau. — Nous pourrions encore citer des douzaines de cas, où, dans notre pays même, le vol fut puni de la peine de mort.

Le faux commis par un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions était puni de mort. Le faux en matière privée était puni du bannissement, de peines corporelles ou d'amendes pécuniaires. Le juge avait, dans les cas de faux, une très large discrétion pour la condamnation.

Le faux témoin avait, sous saint Louis, le poing coupé. Plus tard, les faux témoignages se multiplièrent d'une manière si scandaleuse que François 1er décréta la peine de mort contre les faux témoins. Cependant, au dix-huitième siècle, les juges se relachèrent un peu de cette sévérité contre les faux témoins et ils accordaient presque toujours les circonstances atténuantes qui permettaient aux accusés d'échapper aux rigueurs de la loi.

La banqueroute frauduleuse était assimilée au vol qualifié. Le banqueroutier était donc puni de mort. Louis XV, si débonnaire pour lui-même... et pour les autres, trouva cette pénalité trop rigoureuse et il la changea en la peine du pilori.

L'usure, la grosse usure, était punie de l'amende, du carcan, du bannissement et des galères à temps. Les cas de récidive étaient punis de la confiscation de corps (la mort civile) et de biens.

L'injure en paroles et en écrits était punie de différentes manières. Les juges tenaient compte de la gravité de l'injure, des circonstances, de l'importance du personnage injurié, etc. Les peines étaient généralement le blâme, l'interdiction des

droits civils à perpétuité, l'amende honorable, le bannissement, les galères et quelquefois la mort.

Quand l'injure était un libelle qui portait une atteinte grave à l'honneur d'une personne distinguée par l'atrocité des imputations qu'elle faisait sur elle, en outre de la condamnation infligée à son auteur le juge ordonnait la lacération par la main du bourreau et la condamnation au feu de ce même libelle.

L'adultère était puni du fouet et de l'amende. Mais la fustigation publique n'était appliquée qu'aux personnes de basse extraction. Les femmes tant soit peu aisées étaient reléguées dans un couvent jusqu'à ce qu'il plût au mari offensé de reprendre la coupable.

Quant aux petits délits et contravention il faudrait tout un livre pour les énumérer seulement. Quelques sentences tirées de nos archives judiciaires donneront une idée des rigueurs de l'ancienne loi pour des peccadilles dont les tribunaux refuseraient de s'occuper aujourd'hui.

En 1675, Jacques Fournier, sieur de la ville, était en procès avec les Pères Jésuites de Québec. La femme de Fournier, Hélène Duvivier, une parisienne, s'avisa de présenter au gouverneur de Frontenac une requête en vers et en prose. Celui-ci, qui cultivait les muses dans ses loisirs, trouva la chose plaisante et répondit de même. La femme Fournier, en plaideuse avisée, fit mettre la réponse du gouverneur comme pièce au dossier de son mari. Frontenac, froissé, la fit condamner par le Conseil Souverain à dix livres d'amende. Il ordonna ensuite d'appliquer cette amende aux enfants de la femme Fournier.

En 1667, Nicolas Huot dit Saint-Laurent, sergent en la seigneurie de Beauport, ayant injurié le lieutenant civil et criminel de Québec, celui-ci s'adressa au Conseil Souverain pour en avoir satisfaction. Le 2 juillet 1667, le Conseil con-

damnait le sergent Huot dit Saint-Laurent à se mettre un genou en terre en plein conseil et à demander pardon au lieutenant civil et criminel et à reconnaître qu'il avait,légèrement et avec indiscrétion, avancé des termes injurieux à la charge de cet officier de justice.

Aux mois de juillet et août 1668, un nommé Gaillard, de Montréal, ayant écrit à l'intendant Talon deux lettres qui blessaient le respect qu'un sujet doit à son roi, celui-ci déposa ces lettres devant le Conseil Souverain. Le 1er octobre 1668, Gaillard fut condamné à demander pardon de ces lettres injurieuses, puis ensuite à les lacérer et brûler de ses propres mains. Il devait, en outre, payer trois cents livres d'amende applicables la moitié aux pauvres de l'Hôtel-Dieu et l'autre moitié aux oeuvres pies.

Pendant le carême de 1670, Louis Gaboury, habitant de l'île d'Orléans, ayant mangé de la viande sans en demander permission à l'Eglise, fut dénoncé au juge prévôt de Lirec par Etienne Beaufils un de ses voisins. Gaboury fut condamné à être attaché au poteau public pendant trois heures, puis à être conduit à la porte de la chapelle de l'île d'Orléans, et là, à genoux, mains jointes et tête nue, demander pardon à Dieu, au roi et à la justice. Il devait en outre payer une amende de vingt livres applicable aux oeuvres pies de sa paroisse et donner à son dénonciateur une vache et une somme équivalente à son profit pendant un an. Gaboury trouvant la sentence un peu forte appela au Conseil Souverain. Celui-ci mit l'appel à néant, mais corrigea le jugement du juge de Lirec en condamnant Gaboury à donner à Beaufils une somme de soixante livres au lieu d'une vache. L'amende fut portée à vingt-cinq livres, dont la moitié payable à l'oeuvre de l'église paroissiale de l'île d'Orléans et l'autre moitié à l'huissier Levasseur en déduction de ce qui lui était dû.

En 1671, Pierre Dupuy ayant dit qu'il n'y avait rien de

tel que de se faire justice soi-même, que les Anglais avaient bien tué leur roi et qu'il n'en avait rien été etc., ces propos furent rapportés au lieutenant civil et criminel. Dupuy fut arrêté et jeté en prison. Le 4 février 1671, le pauvre diable fut trouvé coupable d'avoir mal parlé de la royauté en la personne du roi d'Angleterre. Il fut condamné à être conduit nu, en chemise, la corde au cou et la torche au poing, devant la grande porte du château Saint-Louis, et d'en demander pardon au roi, et de là, au poteau de la basse-ville, pour y recevoir l'empreinte au fer chaud de la fleur de lys sur une de ses joues, et ensuite être appliqué au carcan une demi-heure. On devait après cela le reconduire à la prison pour y être détenu, les fers aux pieds, pendant un certain temps.

On connaît l'expédition du gouverneur de Frontenac contre les Iroquois en 1696. Il avait fait d'immenses préparatifs pour aller écraser dans leurs cantons ces barbares dont les attaques devenaient de plus en plus meurtrières à mesure que le pays se développait. Les troupes régulières, toutes les milices, les Abénaquis de la Chaudière et les Hurons de Lorette, c'est-à-dire près de deux mille cinq cents hommes, devaient se réunir à l'île Perrot au commencement de juillet et gagner ensuite les pays des Iroquois. Une fille de seize ans, Anne Edmond, de Saint-François de l'île d'Orléans, dont le cavalier avait été appelé sous les armes, s'avisa d'un curieux stratagème pour faire manquer l'expédition de M. de Frontenac. Après s'être travestie en homme avec les vêtements de son frère, elle se rend à pied jusqu'au bout d'en haut de l'île d'Orléans. Là, un naïf canotier consent à la conduire à Québec. Pendant le trajet, elle raconte au bonhomme qu'elle vient de s'échapper des prisons de Boston, où elle a été détenue trois ans, que M. de Saint-Castin, qui avait d'importantes dépêches à transmettre à M. de Frontenac, a mis à sa disposition un canot et un sauvage, que ce canot lui a été enlevé, la

nuit dernière, pendant qu'elle reposait à l'extrémité orientale de l'île d'Orléans. Puis elle ajoute que d'Iberville, qui s'est rendu devant Boston, avec ses deux bâtiments, a été pris et brûlé, que les cruels Bostonais l'ont forcée à aider à cette horrible exécution. Elle affirme surtout, à plusieurs reprises, qu'en passant à la Rivière-du-Loup, elle a vu quatre frégates anglaises croiser à la hauteur de Tadoussac et qu'une trentaine d'autres vaisseaux de guerre doivent partir bientôt de Boston pour venir s'emparer de Québec. L'idée était assez ingénieuse. En faisant croire à une attaque prochaine contre Québec, la fille Anne Edmond espérait que le comte de Frontenac renoncerait à son expédition et que son amant resterait auprès d'elle. Une fois débarquée à Québec, elle raconte les mêmes sornettes. Le canotier, de son côté, les répand dans toute la basse-ville. Bref, la capitale fut bientôt dans le plus grand émoi. Au château Saint-Louis, où Anne Edmond se fit conduire, son accoutrement et ses dires si peu vraisemblables firent bientôt découvrir son imposture. Arrêtée, elle subit son procès devant M. Chartier de Lotbinière, lieutenant-général de la prévôté, et fut condamnée, le 16 juin 1696, à être conduite dans tous les carrefours de la ville,et là,les épaules nues, à être battue et fustigée de verges par l'exécuteur de la haute justice. La sentence fut exécutée le surlendemain. Evidemment, la réputation de galanterie de nos ancêtres est surfaite! De nos jours on aurait fait une héroïne de Anne Edmond et tous les journaux jaunes auraient publié son portrait.

II

Les peines, sous l'ancienne législation française, étaient les châtiments auxquels étaient condamnés ceux qui avaient transgressé les lois. La peine la plus importante, on en conviendra sans difficulté, c'était la mort. Aujourd'hui, dans

tous les pays où la peine capitale existe encore, on s'efforce de faire mourir le condamné avec le moins de douleur possible. Dans certains états de l'Union américaine, on le met même sous l'influence des narcotiques ou de l'alcool, afin qu'il passe d'un monde à l'autre sans pour ainsi dire en avoir connaissance. Il n'en était pas ainsi autrefois. On s'ingéniait à inventer les supplices les plus horribles pour débarrasser la société de ceux qui l'avaient offensée. La peine de mort avait cependant différents degrés dans la rigueur de ses supplices. On faisait mourir par le feu, par la roue, par l'écartèlement et par la potence. Les gentilshommes, si privilégiés sous l'ancien régime, avaient des passe-droits même dans la mort, puisque ceux qui l'avaient méritée n'étaient pas pendus mais décapités.

Dans la Nouvelle-France nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti, que nos tribunaux n'ont jamais imposé le supplice du feu aux blancs, c'est-à-dire aux Français et aux Canadiens. Mais nous devons avouer, à la honte de notre civilisation, que les autorités de la Nouvelle-France condamnèrent, pas très souvent, mais enfin quelquefois, des Iroquois à subir le supplice du feu. La représaille était de bonne guerre, nous répondra-t-on, puisque les Iroquois faisaient passer par le feu les Français qui tombaient entre leurs mains. Soit, mais le moyen n'en répugne pas moins à notre sensibilité.

C'est Frontenac, le grand Frontenac, qui, le premier, croyons-nous, ordonna cette horrible représaille contre des Iroquois. Dans l'hiver de 1692, M. Boisberthelot de Beaucours, capitaine réformé, revint d'une expédition au pays des Iroquois avec seize prisonniers. Il rentra à Québec en véritable triomphateur. M. de Frontenac, irrité des déprédations continuelles des Iroquois et voulant d'ailleurs intimider ces féroces guerriers par un exemple rigoureux, condamna deux des prisonniers à être brûlés vifs. Pareille exécution ne s'était

pas encore vue à Québec et on peut croire que la population supplia le gouverneur de lui épargner un tel spectacle. Mais il ne se laissa pas fléchir. Les deux Iroquois furent instruits des mystères de notre religion par les Jésuites et reçurent le baptême. L'un d'eux cependant évita le supplice en se donnant la mort avec un couteau qu'il trouva dans sa prison. Le baron de LaHoutan raconte ainsi le supplice de son malheureux compagnon : " Quelques jeunes Hurons de Lorette âgés de quatorze à quinze ans vinrent prendre l'autre et l'amenèrent sur le Cap au diamant où ils avaient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifférence que Socrate n'aurait fait s'il se fut trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter qu'il était guerrier, brave et intrépide, que le genre de mort le plus cruel ne pourrait jamais ébranler son courage, qu'il n'y avait point de tourments capables de lui arracher un cri, que son camarade avait été un poltron de s'être tué lui-même par crainte des tourments, et qu'enfin, s'il était brûlé, il avait la consolation d'avoir fait subir le même traitement à plusieurs Français et Hurons. Tout ce qu'il disait était vrai, surtout à l'égard de son courage et de sa fermeté, car je puis vous jurer avec toute vérité qu'il ne jeta ni larmes, ni soupirs. Au contraire, pendant qu'il souffrait les plus horribles tourments qu'on puisse inventer, et qui durèrent environ l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter. On lui tint plus d'un quart d'heure la plante des pieds devant deux grosses pierres toutes rouges. On lui fuma le bout des doigts avec des pipes allumées, et on lui tenait ces pipes contre la main sans qu'il la retirât. On lui coupa les jointures les unes après les autres. On lui tordit les nerfs des jambes et des bras avec une petite verge de fer, et cela d'une manière inexprimable, et qui devait lui causer les plus affreuses douleurs. Enfin, après lui avoir fait souffrir tout ce qu'on peut imagi-

ner de plus horrible, pour comble de cruauté, ces bourreaux lui découvrirent le crâne et ils y auraient fait tomber peu à peu du sable brûlant si un esclave des Hurons de Lorette n'était survenu fort à propos pour lui décharger sur la tête un grand coup de massue dont il expira. Cela se faisait par ordre de madame l'intendante, qui eut la compassion d'abréger par là les tourments de ce malheureux. Au reste, toutes ces vives et âpres douleurs ne furent point capables d'interrompre la musique de notre homme, et l'on m'a assuré qu'il chanta jusqu'au dernier moment. Je dis que l'on m'a assuré, car je n'assistai qu'au commencement de la pièce, et les seuls préludes de cette tragédie me firent tant d'horreur que je n'en pus soutenir la vue jusqu'au dénouement. "

On sait qu'il y a toujours eu un peu de rivalité entre Montréal et Québec. Les Québecquois avaient eu le triste spectacle d'un sauvage brûlé en pleine place publique. Quatre ans plus tard, en 1696, les Montréalais eurent le même privilège. Cette fois, il y avait quatre victimes. Cette exécution eut lieu le 3 avril 1696. Le récit nous en a été conservé par un soldat qui ne nous a pas laissé son nom. " Au moment où j'arrivais à Montréal pour la première fois, écrit-il, ce fut par la porte Saint-François. J'y aperçus un homme de mon pays qui venait au-devant de moi pour m'embrasser, ce qu'il fit, et après quelques compliments il m'apprit qu'il était de notre compagnie. Comme nous étions à parler ensemble, il s'aperçut que j'estais fort distrait à cause d'une grande populace que je voyais dans la place des Jésuites. Là-dessus, mon nouveau camarade me dit: " Ma foi, vous arrivez bien à propos pour voir brûler quatre Iroquois vifs. Avançons, continua-t-il, jusqu'aux Jésuites, nous verrons mieux. " C'était aussi devant leur porte que devait se passer cette sanglante tragédie. Je m'imaginai d'abord qu'on allait jeter ces misérables dans le feu. Mais regardant de tous côtés, je n'apercevais au-

cun bûcher pour le sacrifice de ces victimes. J'interrogeai ce nouvel ami au sujet de plusieurs petits feux que je voyais en de certaines distances les uns des autres, il me répondit: "Patience, nous allons bien rire. " Il n'y avait cependant pas à rire pour tout le monde. On amena ces quatre hommes sauvages, qui étaient frères, les plus beaux hommes que j'aie vus de ma vie. Ensuite les Jésuites les baptisèrent et leur firent quelques légères exhortations. Cette sainte cérémonie étant finie, on les prit et on les sacrifia à des supplices dont ils sont les inventeurs. On les lia tout nus à des poteaux enfoncés de trois à quatre pieds en terre, et là, chacun de nos sauvages alliés, ainsi que plusieurs Français, s'armèrent de morceaux de fer rouge avec lesquels ils leur grillèrent toutes les parties du corps. Ces petits feux que j'avais vus servaient de forges pour faire rougir ces abominables instruments avec quoi on les faisait rôtir. Leur supplice dura six heures, pendant lesquelles ils ne cessèrent de chanter des exploits de guerre, en buvant de l'eau-de-vie qui passait dans leur corps aussi vite que si on l'eût jetée dans un trou fait en terre. Ainsi finirent ces malheureux, avec une constance et un courage inexprimable. On m'assura que ce que je voyais n'était qu'un faible échantillon de ce qu'ils nous font souffrir quand ils nous ont fait des prisonniers. "

Si les bons habitants de Québec amateurs de sensation n'eurent jamais l'occasion, sous le régime français, de voir un de leurs compatriotes attaché à un bûcher pour y être brûlé, ils eurent du moins l'avantage d'assister à une *brulade* peu banale. On sait que lorsque l'infâme Ravaillac assassina Henri IV, les mauvaises langues prétendirent que les Jésuites avaient armé la main du régicide. Le Père Coton, confesseur du roi, publia une *lettre déclaratoire* dans laquelle il défendait son ordre contre les accusations insensées dont il était l'objet. L'apologie du Père Coton rencontra des contradic-

teurs qui publièrent une réponse au célèbre Jésuite qu'ils intitulèrent l'*Anti-Coton*. Ceci se passait en 1610. Lorsque les Jésuites arrivèrent à Québec pour s'y établir à la fin de juin 1626, ils constatèrent à leur grande stupéfaction, que l'*Anti-Coton* circulait de chambre en chambre. Les frondeurs québecquois se délectaient de la lecture de ce pamphlet mordant. On peut imaginer que les Jésuites ne tardèrent pas à s'en plaindre au fondateur de Québec. Champlain, qui était un fervent catholique en même temps qu'un fidèle ami des Jésuites, leur fit une solennelle réparation. Il ordonna que le pamphlet incriminé serait solennellement brûlé sur la place publique. Cet autodafé se fit au mois d'octobre suivant. La chronique ne nous a pas conservé le nom du bourreau qui eut l'agréable tâche de brûler l'*Anti-Coton*.

Tous ceux qui sont un peu familiers avec l'histoire de France connaissent le supplice de la roue. Au milieu d'un échafaud, ou plancher élevé, on attachait une croix dite de Saint-André. Le criminel était étendu sur cette croix, la face tournée vers le ciel et attaché à toutes les jointures du corps. On faisait en outre porter la tête sur une pierre, afin que le cou fût libre et que l'étranglement pût avoir lieu quand il était ordonné. Le bourreau, avec une barre de fer carrée, rompait et brisait les bras, les reins, les jambes et les cuisses du condamné. Si ce dernier ne devait pas être rompu vif, alors l'étranglement précédait la rupture des membres. A un coin de l'échafaud était placée horizontalement une petite roue de carrosse, dont on avait scié la partie saillante du moyeu. L'exécution achevée, on détachait le corps du supplicié et on l'étendait sur cette roue pendant un temps déterminé. Quelquefois l'exécution avait lieu sur le chemin public. Alors les corps y étaient abandonnés. Ce supplice barbare fut remplacé en France par la guillotine.

La peine de l'écartèlement n'était pas moins cruelle que

celle de la roue. On attachait un cheval à chacun des membres du condamné, deux aux jambes et deux aux bras, et on faisait ensuite tirer ces quatre chevaux en sens opposé, jusqu'à ce que les bras et les jambes fussent séparés du tronc. Ce supplice horrible durait quelquefois assez longtemps, et le bourreau, bien souvent, était obligé de couper avec une hache les membres du patient. Poltrot, l'assassin du duc de Guise, Chatel et Ravaillac, assassins de Henri IV, et Damiens, l'énergumène qui frappa Louis XV d'un coup de couteau, furent condamnés à ce genre de mort. On rapporte même que les chevaux auxquels était attaché Damiens firent, pendant près d'une heure, des efforts inutiles pour l'écarteler. Le bourreau termina leur besogne en lui coupant les jointures avec des bistouris, et il vivait encore après que ses cuisses eurent été détachées de son corps. Il fut, dit-on, le dernier criminel qui subit ce supplice en France. Les Français avaient emprunté le supplice de l'écartèlement aux anciens Perses. En effet, dans ce pays l'adultère était punie du supplice de la *diaphendonese*. On ployait deux arbres placés à une petite distance l'un de l'autre, on en rapprochait avec effort les tiges ou deux branches à chacune desquelles on attachait une des jambes du coupable; on lâchait alors les deux arbres, qui l'écartelaient en reprenant leur position naturelle.

(À SUIVRE)

Pierre-Georges ROY.

Le bon langage et la ferme [1]

ACCULOIRES D'ATTELAGE. — Avaloire (fém.) de harnais.

AÉRATEUR. — Ventilateur (pour le lait).

AGRAINS. — Grenailles, criblures, farrago.

AGRÈS. — Attirail, roulant, matériel (de ferme).

AIGRETTES. — Fétus (de lin, de chanvre).

ALÉNER. — Anneler (un pourceau), lui mettre un anneau au groin; mettre bas, *la moutonne* est *alénée* se dit : la brebis a agnelé, a mis bas. *Aléneur* : anneleur.

ALLÈGE. — Voiture *allège* : libre, vide, non chargée, sans charge. On dit cependant: navire lège.

AMPAS. — Ce cheval a *les ampas* (le lampas).

ARGOTS. — Ergots (de coq, de dindon).

ARRACHE-PATATES. — Arracheur, arracheuse (de tubercules).

ARRIDELLE. — Ridelle (de charrette).

ARTICHOUX. — Bardanes (graquias).

ATACAS. — Canneberges.

ATTELAGE. — N'a pas le sens de harnais, harnachement. Signifie: ensemble de bêtes attelées.

---

(1) Au lendemain du congrès des jeunes de l'A. C. J. C., à Saint-Hyacinthe, et alors que la question de l'agriculture et de la ferme est plus que jamais chez nous à l'ordre du jour, on aimera à revoir avec M. l'abbé Blanchard, p. s. s., comment il convient de parler en *bon langage* de France de *la ferme* et des choses qui en dépendent. — *La rédaction.*

AVEC. — Jument suitée (*avec* son poulain) ; vache suitée (*avec* son veau) ; brebis suitée (*avec* son agnelet).

BACUL DE VOITURE.—Palonnier. Le bacul est une partie du harnais. C'est la longe de cuir qui bat les cuisses du cheval attelé.

BALANCE. — Pour peser les lourds fardeaux, on dit plutôt bascule.

BANDEUR (binder). — Garot, moulinet, tortoir.

BARRURE. — Compartiment, stalle (d'une écurie).

BATTEUR, BATTEUX. — Batteuse.

BLUET. — Airelle, myrtille.

BOIS. — *Bois blanc*: tilleul d'Amérique; terre en bois debout: terre boisée, en futaie; bois *mou* (tendre) ; bois *franc* (dur) ; bois *de sciage* (de construction).

BOISAGE, BOISURE. — Boiserie.

BOÎTE. — Caisse (de camion, de voiture légère).

BOULEVERSEUR. — Extirpateur.

BOYARD. — Bayard, ou bayart, bard.

BRAS. — Levier (d'une faucheuse) ; *grand bras* : levier de la barre coupeuse ; *petit bras*: levier d'inclinaison; *bras de faux* : bielle.

BROCHE. — Fil métallique ; *broche piquante:* ronce artificielle, fil barbelé; *broches* (aiguilles) à tricoter; câble de *broche:* câble métallique, câble d'acier; *broche en net:* treillage, treillis (métallique), clôture-treillage; *broches* de croquet: arceaux.

BROQUE. — Fourche à fumier, fourche plate.

CABESTAN. — Manège (de presse à foin).

CALANTS. — Chemins *calants* (mouvants).

CAMPE. — Campement, baraquement.

CAN. — Boîte, bocal, bidon, jarre, boîte à conserves ; *cannage, canning, canned goods:* conserves alimentaires ; *canned soups:* consommés, potages instantanés, concentrés ; viande, fruits *cannés:* viande, fruits en conserves; confits ; mettre des fruits en conserves, et non *can*ner des fruits.

CANISTRE. — Bidon (à lait), poire (à poudre), burette (à l'huile).

CANTHOOK. — Renard, levier à grume, à crochet.

CATTLE-GUARD.—Casse-pattes, garde-bétail, saut-de-loup.

CENTRIFUGE. — Ecrémeuse.

CHANGEUR DE CHEVAUX. — Maquignon (pas *matillon*).

CHARRUE. — *Charrue double*: bisoc ou bissoc; *charrue à gang*: polysoc; *charrue à casser*: défonçeuse ; *charrue sulky*: charrue à siège; *charrue reversible* : brabant.

CHOULER, CHOUQ'SER. — Lancer, exciter un chien (con- un animal).

CLAIRER (clear). — Défricher (un terrain), enlever (la neige).

CLAVISSE. — Menotte (de palonnier).

CLIPPEUR. — Tondeuse (à cheval).

COALTAR. — Goudron; *coaltarer* : goudronner.

CÔTÉ DE TRAVAIL. — Limon (pas *timon*).

COUTEAU DE FAUX. — Section de scie, de lame.

COUVÉ, COUVI. — Oeuf *couvé* (soumis à l'incubation) ; oeuf *couvi* (un peu gâté).

COUVERTE. — Couverture (de cheval).

CRIGNASSE, CRIGNE. — Crinière.

CROCHIR. — Plier, courber, fausser, etc.

EFFARDOCHER. — Essarter (enlever les broussailles, les branches).

ENGIN. — Moteur (à essence, à gazoline, à vapeur).

EXPRESS. — Char à bancs (pour personnes) ; jardinière (pour légumes).

EPÉE. — Ridelle de (voiture).

ETENDEUR D'ENGRAIS. — Epandeur.

EMBOUVETAGE. — Embrèvement, bouvetage.

EMBOUVETER. — Embrever, bouveter.

FARDOCHES. — Fagots, broussailles, menu bois, branchages.

FAUSSE SANGLE. — Sous-ventrière.

FLÉAU. — S'écrit avec un accent et se prononce en conséquence: Fléau, et non *flo* (Larousse).

FOINS. — La fenaison, mieux que *le temps des foins.*

FOURCHETÉE. — Une fourchetée est le contenue d'une fourchette; une fourchée, le contenu d'une fourche.

GADELLE. — N'est pas français; dites: groseille; *gadelle noire* se dit: cassis; *gadellier* se dit : *groseillier;* ce que nous appelons: *groseille* (le fruit du groseillier épineux) se dit : groseille à maquereau, ou tout simplement maquereau.

GLOBE. — Cheminée (d'une lampe).

GODENDARD. — Passe-partout (grosse scie), scie à tronçonner. Ce que nous appelons *passe-partout* se nomme: scie à guichet, *ou* à chantourner, *ou* à découper. Godendard (pas *calendar*) est à conserver.

GOSSE. — Gousse (d'ail) ; cosse (de pois).

GOSSER. — Entailler, faire des entailles.

GRAQUIAS. — Bardane, glouteron, caille-lait.

GRATTE. — Binette (sorte de pioche).

GRAVOIS. — Ne pas conf. *gravois* (débris de démolitions) et gravier (sable mêlé de cailloux).

HORSE POWER. — Trépigneuse (du mot *trépigner* : frapper vivement des pieds contre le sol). Sorte de manège à plan incliné dans lequel le cheval est obligé de gravir indéfiniment un tablier sans fin qu'on appelle aussi *pont roulant.* Ne pas donner à cette machine le nom de *pouvoir à cheval.*

HUILIER (oiler). — Graisseur.

JACK. — Cric (d'une machine à battre), vérin (pour lever un édifice).

JARDINAGE. — *Du,* et non *des* jardinages.

JOBBER. — Faire à l'entreprise.

MANCHON. — Mancheron (d'une charrue).

MENOIRE. — Brancard. Menoire est le mot usité à Québec pour désigner ce que nous appelons *travail de voiture.*

MOULIN. — Préférez: batteuse à *moulin à battre;* baratte à *moulin à beurre;* machine à coudre, couseuse à *moulin à coudre*; carderie à *moulin à carde;* scierie à *moulin à scie ;* tondeuse de gazon à *moulin à l'herbe;* planeuse à *moulin à planer;* raboteuse, dégauchisseuse à *moulin à raboter ;* hachoir, hache-viande à *moulin à viande;* laveuse, machine à laver à *moulin à laver;* calandre à *moulin à repasser;* minoterie à *moulin à farine;* bétonnière à *moulin à béton.*

MOULIN À FAUCHER. — Faucheuse. La *faux:* la scie ; les *doigts de faux:* les gardes; le *bras de faux,* le *pickman:* la bielle; les *rouettes,* les *alluchons:* les engrenages; la *fourchet-*

te, le *pickman,* le *tournebroche :* la manivelle (roue à excentrique qui donne le mouvement de va-et-vient à la scie ou *faux*) ; le *range-foin:* le patin *ou* le rabatteur.

NÉQUIOUQUE (neck yoke). — Porte-timon; joug (porte le timon d'une voiture à deux chevaux).

NET. — *Couverte en net pour chevaux:* chassemouche ; clôture en *net:* treillis, treillage.

OREILLE. — Versoir d'une charrue.

OREILLER. — Coussin (d'une voiture).

OVERALL. — Salopette, pantalon de travail.

PELLE À CHEVAL. — Se dit aussi ravale.

PERCHE. — Age (d'une charrue).

PLANTER. — On dit planter, et non *semer,* quand on met les graines en terre à la suite, sans les jeter à la volée.

PORTION. — Picotin, mangeaille (d'un animal).

RACK À FOIN. — Fourragère.

RÂCLER, RÂCLAGE. — Râteler, râtelage (foin).

RANGEFOIN. — Rabatteur (d'une faucheuse).

RENCHAUSSER. — Butter, rechausser.

RENCHAUSSEUSE, RENCHAUSSEUR. — Buttoir.

RÉPARAGE. — Raccommodage, réparation.

RESSORER. — Essorer (en parlant du linge, des chemins, des champs).

RINGBONE. — Eparvin (tare du cheval).

ROUETS, ROUETTES. — Engrenage (d'une faucheuse).

ROUGE. — Cheval bai (bai brun, bai cerise, bai châtain, bai marron, selon le cas), et non *cheval rouge.*

ROUILLÈRES. — Ornières.

ROULETTES. — Herse *à roulettes* (à disques).

SARCLEUR. — Extirpateur, scarificateur.

SALADE. — Ne pas donner ce nom à la laitue non encore assaisonnée ni apprêtée.

SAPINAGE. — Sapinerie (lieu planté de sapins).

SCRAPER. — Râcloir (à cheval pour aplanir les chemins), grattoir.

SEMENCES. — Les semailles.

SEMEUSE. — Semoir (préférable).

SÉPARATEUR. — Ecrémeuse (centrifuge).

SLEIGH. — Est masculin; cheval ensellé, et non *qui a le dos en sleigh.*

SPREADER. — Epandeur (de fumier).

SQUASH. — Courge.

STOOK. — Maïs en faisceau, et non *blé d'Inde* en *stook.*

TAILLANT. — Coutre (d'une charrue).

TOGNE, TONNE, TUNG. — Timon (pièce de bois de l'avant-train d'une voiture aux deux côtés de laquelle on attelle les chevaux).

TOP. — Capote (d'une voiture).

TOQUER. — Cosser (en parlant des béliers qui se heurtent la tête).

TORDEUR. — Essoreuse (à linge).

TRAIN DE DERRIÈRE. — Arrière-train (d'une charrue,d'une voiture).

TRAIN DE DEVANT. — Avant-train.

TRAVAIL. — Brancard, et non travail d'une voiture.

TRIAGE, TRIER. — Signifie : choix, choisir. On dit : la cueillette, et non le triage des fruits dans les champs ; cueillir et non *trier*.

TROT. — Se prononce *trô*, et non *trotte*.

TRUC. — Est francisé dans le sens de vagon plat (de chemin de fer). S'il s'agit d'une lourde voiture basse pour transporter des machines, moteurs, batteuses, manèges, on dit : fardier *ou* binard.

VAILLOCHE. — Veillotte.

VAGON. — Camion, chariot de ferme. Le vagon est un véhicule employé seulement sur les chemins de fer.

Etienne BLANCHARD, p. s. s.

331 est, Sainte-Catherine, Montréal.

A travers les faits et les oeuvres

Après deux ans de guerre. — La situation militaire. — Les pronostics. — La paix est-elle prochaine ? — Ce qui lui fait obstacle. — Le cas de la France. — La culpabilité de l'Allemagne. — Coup d'oeil rétrospectif. — Quelques simples questions. — Le plan allemand et les événements. — Calculs déjoués. — L'offensive des Alliés. — Au Parlement britannique. — Une session difficile. — Les embarras du ministère. — Le cabinet de coalition. — M. Asquith. — Appréciations de M. O'Connor. — La situation économique de l'Angleterre. — Le marquis Pierre de Ségur.

LE premier août 1916 a vu commencer la troisième année de la grande guerre européenne qui ébranle le monde entier. Depuis deux ans déjà les plus puissantes nations de l'univers sont aux prises. Depuis deux ans des millions d'hommes se ruent les uns contre les autres, s'entre-tuent, s'entre-détruisent. Depuis deux ans des contrées florissantes sont ravagées par le fer et le feu, et la terre, labourée d'obus, boit des torrents de sang humain.

Le terme de cet effroyable cataclysme ne parait pas encore imminent. De toutes parts on se bat à outrance. Le fracas des armes retentit du midi au septentrion, de l'orient à l'occident, en Arabie, en Egypte, dans l'Asie Mineure, en Volhynie, en Pologne, en Galicie, dans les Flandres, l'Artois, la Picardie et la Lorraine, sur la Strypa, la Somme, la Meuse et l'Isonzo, dans les Carpathes, les Ardennes, les Alpes et les Balkans. Jamais, croyons-nous, le monde n'a assisté à un aussi effroyable spectacle. Ceux qui, au début, prédisaient une longue guerre ont été cruellement justifiés par les événe-

ments. Lord Kitchener lui avait assigné une durée de trois ans. On prétend que, peu de temps avant sa mort, il avait rectifié son calcul et annoncé que le dénouement se produirait en 1916. Plaise au ciel que ce pronostic se trouve exact ! Mais il faut avouer que les apparences présentes font plutôt prévoir une troisième campagne d'hiver et une prolongation du désastreux conflit jusqu'en 1917.

En effet lorsque nous examinons la condition actuelle des différentes nations en guerre, nous sommes forcé de reconnaître que la paix — que doivent désirer si ardemment les peuples et leurs chefs — ne peut être réalisée sans une modification profonde de la situation militaire. En ce moment, l'Allemagne est maîtresse de la Pologne, de la Belgique, de dix départements français. Nous le demandons à tout homme impartial et de bon sens, dans quelle position se trouveraient aujourd'hui la France, l'Angleterre et la Russie pour entamer des pourparlers de paix ?

Prenons plus spécialement le cas de la France. Elle n'a pas voulu cette guerre, elle ne l'a pas cherchée, elle ne l'a pas provoquée. Elle l'a subie. C'est clair comme la lumière du ciel. L'Allemagne l'a attaquée, envahie, ravagée. Grâce à Dieu, elle ne l'a pas vaincue. La France a résisté au choc ; elle a arrêté les Allemands ; elle les a fait reculer, et elle les tient à la gorge depuis deux ans, sans avoir pu toutefois les terrasser. Cependant, à l'heure actuelle, son étreinte se resserre, et elle entrevoit le moment où elle va pouvoir se débarrasser de l'invasion. Peut-elle parler de paix tant que le Teuton foule de son talon brutal le sol sacré de la patrie ? Oui, si elle se reconnaît impuissante et écrasée. Non, si elle sent sa force intacte, et sa vigueur égale à la tâche de rejeter finalement l'ennemi au-delà de la Meuse et du Rhin. Cela est de toute évidence. Or la France a foi dans sa capacité de vaincre, et de chasser l'envahisseur. Cela étant, elle se doit à elle-même,

elle doit à la gloire de son passé aussi bien qu'à la sécurité de son avenir, de faire le suprême effort qui libèrera son territoire. Quand le pape parle de paix, il n'entend certainement pas signifier aux catholiques de France qu'ils doivent déposer les armes pour subir une paix allemande.

A nos yeux, c'est surtout la situation militaire sur le front français qui va prolonger la guerre. Plus que partout ailleurs il est juste que les Teutons y soient vaincus. La violation de la neutralité belge, la dévastation de la Belgique, les ruines accumulées dans quelques-unes des régions les plus industrieuses de la France, ne devraient pas, nous semble-t-il, recevoir la sanction de la victoire définitive. C'est sur la frontière occidentale que le plus monstrueux crime allemand a été commis. Et ce serait un des faits les plus douloureux de l'histoire si la France, aidée de ses alliés, ne parvenait pas à donner à l'Allemagne la leçon qu'elle mérite.

En effet, — trop de gens parmi nous semblent l'oublier avec une aberration ou une légèreté stupéfiantes — l'Allemagne est coupable. Elle est coupable de cette guerre effroyable. Ce sera le verdict de l'immuable histoire. C'est elle, ce sont les deux empires germaniques qui ont troublé la paix du monde. C'est la complicité de l'Allemagne et de l'Autriche qui a déchaîné sur l'Europe la tempête de sang et de fer à laquelle nous assistons depuis deux ans. Ne nous lassons pas de le répéter. Si l'Autriche avait accepté la capitulation humiliante de la Serbie, le 25 juillet 1914, si elle n'avait pas prétendu lui imposer un suicide national, si elle ne s'était pas rué sur le petit peuple slave, le 30 juillet, et si elle n'avait pas tiré ce jour-là le premier coup de canon, en bombardant Belgrade, si l'Allemagne ne l'avait pas approuvée et contenancée, comme elle l'avait fait déjà en 1908, si elle avait accepté la conférence d'ambassadeurs proposée par Sir Edward Grey, le 27 juillet, si, le 1er août, elle n'avait pas signifié à la Russie

l'état de guerre, si, le 2 août, elle n'avait pas commencé les hostilités en territoire français, si, le 3 août, elle n'avait pas déclaré la guerre à la France, en appuyant sa déclaration des plus manifestes mensonges, enfin, si, le 4 août, elle n'avait pas envahi la Belgique, au mépris de la foi jurée, l'Europe et le monde jouiraient aujourd'hui du bienfait de la paix, sept millions de vies humaines n'auraient pas été fauchées, et l'humanité ne demeurerait pas consternée devant les plus effroyables scènes de carnage et de destruction que l'on ait vues depuis des siècles. Il n'y a pas d'arguties qui tiennent. Les faits et les pièces officielles forment une démonstration indestructible. La France, l'Angleterre et la Russie, n'ont pas voulu cette guerre, elles ne l'ont pas recherchée, elles ont tout fait pour l'éviter, elles n'étaient point prêtes à la soutenir. Ce sont les empires germaniques qui l'ont désirée, ce sont eux qui l'ont préparée, ce sont eux qui l'ont provoquée, ce sont eux qui l'ont commencée. Leur culpabilité éclate dans les dates et dans les faits. Prenez la longue série des provocations : les mauvaises querelles suscitées à la France au sujet du Maroc, l'incident de Tanger, la demande de démission de M. Delcassé et la conférence d'Algésiras en 1905, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégowine, violation du traité de Berlin, en 1908, les arrogantes fins de non recevoir aux autres puissances et les insultantes menaces à la Russie en 1909, l'affaire de Casablanca la même année, l'incident d'Agadir en 1911, le projet d'invasion de la Serbie par l'Autriche, en 1913. Depuis dix ans l'Allemagne terrorisait l'Europe, la main sur la garde de son épée, qu'elle menaçait périodiquement de tirer du fourreau. A trois reprises, durant cette période, la France avait vu se dresser devant elle le spectre sanglant de l'invasion germanique. " Ce sera demain ", écrivait en 1913 Albert de Mun, le grand et clairvoyant patriote. Le péril allemand assombrissait chaque jour davantage l'horizon européen et

n'était nié que par les ignorants, les obtus et les aveugles volontaires. La guerre de 1914 a été la réalisation tragique de la menace que l'Allemagne faisait peser sur l'Europe depuis 1905.

D'ailleurs, laissant de côté toute démonstration historique, on peut établir clairement les responsabilités en posant très simplement ces questions précises et péremptoires : Qui était prêt à la guerre ? Qui l'a provoquée? Qui l'a déclarée ? Qui l'a commencée? Un seul pays en Europe était prêt, absoment et formidablement prêt à une grande guerre, et c'était l'Allemagne, qui se préparait depuis quarante ans. Quant à la provocation, c'est l'Autriche, complice de l'Allemagne, qui s'en est chargée en se ruant sur la Serbie, ce qui équivalait à défier l'intervention russe. Les pièces diplomatiques démontrent que c'est l'Allemagne qui a déclaré la guerre à la Russie et à la France. Enfin les éphémérides du mois d'août 1914 établissent que c'est l'Allemagne qui a attaqué la France sur la frontière lorraine et l'Angleterre par l'envahissement de la Belgique. Après tout cela, n'est-il pas révoltant d'entendre le chancelier Von Bethmann-Holweg s'évertuer à répéter que l'Allemagne ne fait que se défendre contre des puissances jalouses de sa grandeur ?

Les empires germaniques ont voulu cette guerre et ils l'ont déchaînée, parce qu'ils étaient sûrs du triomphe. Le haut état-major allemand, nos lecteurs le savent, avait son plan tout prêt. On se ruerait d'abord sur la France, on l'attaquerait sur sa frontière septentrionale, en traversant la Belgique qui n'oserait pas résister. Surprises par cette attaque brusquée, et imprévue sur ce point, les armées françaises seraient écrasées au pas de course. Une campagne foudroyante de cinq ou six semaines conduirait le kaiser à Paris où il dicterait ses conditions au gouvernement français. Puis l'Allemagne se retournerait contre la Russie, insuffisamment ar-

mée, et la réduirait promptement à l'impuissance, grâce à l'incontestable supériorité de son entraînement, de sa préparation, de ses communications stratégiques et de son outillage militaire. Alors, maître du continent, l'empire germanique se dresserait devant l'Angleterre, cantonnée dans sa neutralité pusillanime, et lui poserait ses exigeants ultimatums.

Après deux ans de guerre, au mois d'août 1916, où en est la réalisation de ce plan initial ? Manifestement il a échoué de la façon la plus complète. Essayons de résumer rapidement les faits. L'attaque brusquée contre la France n'a pas réussi, grâce à l'héroïque résistance de la Belgique, grâce à la valeur extraordinaire de l'armée française, supérieure à ce que soupçonnaient amis et adversaires, grâce à la maîtrise du haut commandement français. La belle retraite stratégique de la Meuse à la Seine, couronnée par l'immortelle victoire de la Marne, a déjoué toutes les conceptions orgueilleuses de l'état-major allemand. Refoulés jusqu'à l'Aisne et au-délà, les généraux du kaiser ont commencé la guerre de tranchées, en Champagne, en Picardie et dans l'Artois, pour disputer pied à pied aux soldats français le sol national. C'est à ce moment qu'a commencé la course à la mer, déterminée à la fois par l'extension de la gauche française dans le but de tourner la droite allemande, et par l'extension parallèle de la droite allemande pour arrêter ce mouvement tournant et aussi pour maintenir intactes les communications avec la Belgique, occupée par les Teutons, à l'exception de l'angle Nieuport-Ypres-Furnes.

Paris avait échappé au kaiser. Il tenait la Belgique, mais cette conquête lui avait valu la perte de la neutralité anglaise. Les soldats britanniques combattaient à côté des Français et les flottes anglaises chassaient de toutes les mers le pavillon allemand. Ne fallait-il pas essayer de punir et d'intimider cet adversaire imprévu ? Le mot d'ordre fut donné

d'atteindre Calais, excellente base d'opérations contre le littoral de la Grande-Bretagne. Et ce furent les batailles sanglantes sur l'Yser, à Dixmude, à Ypres. Pendant des semaines, en octobre et novembre 1914, des masses allemandes appuyées par une artillerie puissante essayèrent de percer les lignes belges, anglaises et françaises. Et toutes leurs attaques échouèrent comme sur la Marne, comme en Champagne, comme dans la Picardie et l'Artois. Au mois de décembre 1914, il était manifeste que le gigantesque effort de l'Allemagne sur le front occidental avait avorté et que la première partie de son programme était un coup manqué.

Pendant ce temps la Russie avait fait preuve d'une célérité et d'une efficacité d'initiative dont on ne la croyait pas capable. Elle avait envahi la Prusse orientale et la Galicie, elle avait remporté des victoires, auxquelles avaient succédé des échecs, suivis de nouveaux succès. Tout cela avait montré à l'état-major allemand que les armées russes étaient un facteur avec lequel il fallait compter. Et il résolut de reprendre en sens inverse l'exécution de son programme d'avant-guerre, et de tenter contre la Russie la manoeuvre d'écrasement qu'il n'avait pu réussir contre la France. Ce fut alors qu'on vit se déployer la prodigieuse offensive austro-allemande du printemps et de l'été de 1915. Un million huit cents mille Allemands et Autrichiens, appuyés par quatre mille canons et disposant de munitions inépuisables, assaillirent les Russes,de la Courlande à la Bukovine. Ceux-ci, bien inférieurs en artillerie et paralysés par la disette de projectiles, furent vaincus, malgré des prodiges de valeur, dans une série de batailles malheureuses. Ils perdirent successivement Lemberg, Przemysl, Varsovie, Brest-Litovsk, Ivangorod, Grodno. Ils évacuèrent la Galicie, la Pologne, la Courlande, la Lithuanie. Au mois de septembre, les armées allemandes avaient mis le pied sur le territoire russe, qu'aucune invasion n'avait touché depuis la

mémorable campagne de 1912. A ce moment l'état-major allemand put croire que les Russes vaincus, décimés, démoralisés, et refoulés au-delà de leurs frontières, ne pourraient de sitôt être en état de renouveler leur offensive, et que la manoeuvre manquée en France avait réussi sur le front oriental.

Le kaiser et ses aviseurs militaires résolurent alors de compléter leur oeuvre en liant partie avec la Bulgarie hypnotisée par leurs victoires, et en allant tendre la main à la Turquie, par dessus le cadavre de la Serbie, incapable de résister à une attaque concentrique des Autrichiens, des Allemands et des Bulgares. L'écrasement de la petite nation serbe s'accomplit dans l'automne de 1915, malgré la tentative de secours des Alliés, qui, après avoir renoncé à la tâche impossible de forcer les Dardanelles, étaient venus prendre pied à Salonique, mais sans pouvoir déterminer la Grèce à les seconder et à se joindre à eux. A la fin de 1915, la Serbie et le Monténégro avait succombé, la Macédoine était entre les mains des Bulgares, le drapeau autrichien flottait de Belgrade à Nisch, et la circulation ininterrompue du premier convoi rapide de Berlin à Constantinople était inaugurée. Sans doute, pour compenser ces incontestables succès, les Français et les Anglais avaient infligé quelques échecs aux Allemands en Champagne et dans l'Artois, durant l'automne, et l'Italie avait déclaré la guerre à l'Autriche et remporté quelques avantages dans le Trentin et la région de l'Isonzo. Mais en somme, la seconde phase de la guerre se terminait glorieusement pour l'Allemagne et ses alliés.

Nous avons lieu de croire qu'à ce moment les états-majors germaniques estimèrent que l'heure décisive avait sonné. Le plan initial de 1914 avait échoué. Mais on l'avait exécuté à rebours, en réduisant la Russie à l'impuissance. Et maintenant, reprenant l'autre partie du programme, et ramenant de l'est à l'ouest des masses d'élite, on pourrait se précipiter

sur la France dans un irrésistible élan. C'est ainsi qu'au printemps de 1916 on assista à la ruée titanique contre Verdun. Un instant la France frémit d'incertitude poignante et le monde trembla pour elle. Mais l'héroïsme français fut plus grand que le péril et dompta la fureur teutonne. Verdun resta inviolé, les ravins de la Meuse se comblèrent de cadavres prussiens et bavarois, et l'Allemand ne passa pas. En même temps, la Russie, qu'on se flattait d'avoir réduite à l'impuissance, recommençait soudain une formidable offensive, où elle affirmait sa supériorité en artillerie et en munitions, envahissait la Bukovine, la Galicie, rentrait en Pologne, prenait Czernowitz, Loutsk, Doubno, Brody, Kolomea, Stanislau, et faisait aux Austro-Allemands 300,000 prisonniers en six semaines. Déconcertés par cette agression aussi formidable qu'inattendue, par cette foudroyante rentrée en scène de la Russie, les généraux du kaiser allaient sans doute recourir à leur tactique, jusqu'à présent si heureuse, de porter d'une frontière à l'autre des divisions entières pour fortifier les points menacés. Mais soudain, sur le front français, une autre puissante offensive, répondant à l'offensive russe, vint les forcer à concentrer sur la Somme tous les corps dont ils auraient pu disposer. Ils durent même s'affaiblir devant Verdun pour aller secourir leurs armées de Picardie. Nos lecteurs savent quels succès les Anglais et les Français ont remportés dans leurs marche en avant vers Péronne et Bapaume, depuis le commencement de juillet. L'armée anglaise, forgée par lord Kitchener, et comptant désormais de puissants effectifs, a fait glorieusement ses preuves. Et quant aux Français, que l'on avait pu croire épuisés par leur sublime effort de Verdun, ils ont démontré, par leur série de victoires sur la Somme, qu'on peut attendre d'eux de nouveaux exploits.

Pendant ce temps, les Italiens, qui au mois de mai

avaient subi d'assez rudes échecs, reprenaient l'avantage sur les Autrichiens, les repoussaient dans la vallée de l'Adige, les battaient sur l'Isonzo, et finalement leur arrachaient Goritz, considérée comme l'une des clefs de Trieste. Manifestement toutes ces offensives simultanées étaient l'exécution d'un plan adopté par le conseil militaire général des Alliés, et au défaut d'unité succédait la coordination des efforts. Si on voulait en avoir une preuve additionnelle, on l'aurait dans les opérations commencées sur le front de Salonique par la forte armée franco-anglaise, à laquelle sont venus se joindre dernièrement des contingents russes et italiens.

Ainsi partout à la fois les empires germaniques et leurs alliés sont assaillis vigoureusement. Et la situation est totalement différente de ce qu'elle était au mois d'août l'année dernière. De tous côtés les Alliés semblent avoir l'ascendant. Ils sont plus unis que jamais. La fabrication intensive des engins et des munitions de guerre les a mis en état de combattre les Teutons à armes égales sinon supérieures. A l'heure actuelle, nous pouvons dire que les perspectives sont vraiment encourageantes.

Assurément la tâche qui reste à accomplir est pénible et ardue. La victoire définitive ne sera pas remportée demain. Mais on peut en entrevoir le jour. Il nous paraît visible que l'un des deux empires du centre, l'Autriche-Hongrie, sent ses forces rapidement décroître et ne pourra pas longtemps résister à l'offensive russe. L'affaissement de l'Autriche portera à l'Allemagne un coup terrible. Et ce sera la fin de la guerre.

Ces pronostics, assurément, ne sont pas des oracles ; mais ils nous semblent avoir quelque justification dans la situation militaire en ce moment.

* * *

Le Parlement britannique s'est ajourné jusqu'au 10 octobre, après avoir adopté une loi qui prolonge encore de sept mois la durée du terme parlementaire. Jamais, depuis deux ans, les chambres ne se sont séparées dans des conditions aussi satisfaisantes, en ce qui concerne la conduite de la guerre. C'est ce que les ministres, en particulier M. Lloyd George, ont fait ressortir au cours des débats qui ont précédé l'ajournement. Tous ont exprimé les sentiments de confiance inspirés par les récents événements.

Si, de ce point de vue, le ministère a raison de se réjouir, il n'en est pas de même quant à la situation politique. La session qui vient de se clore a été difficile et embarrassante pour le gouvernement. La question irlandaise a failli disloquer le cabinet, et l'avortement du projet de *home rule,* à la fois immédiat dans son application et provisoire dans quelques-uns de ses détails, a causé un vif désappointement et fait un tort immense au ministère. L'autorité et le prestige de M. Asquith ont subi une rude atteinte. Ce malheureux épisode a semblé donner une recrudescence au mécontentement manifesté déjà par certains groupes. La formation du ministère de coalition avait virtuellement supprimé toute opposition régulière, les principaux chefs des deux partis se trouvant tous unis dans la même responsabilité pour l'accomplissement de la même tâche patriotique. Les récents événements ont donné naissance à une opposition nouvelle, formée d'éléments divers, à la tête de laquelle figurent en première ligne sir Edward Carson et M. Winston Churchill.

Dans une de ses lettres au *Star,* M. T.-P. O'Connor, commente ainsi la situation produite à la suite de la constitution du ministère de coalition : " Pendant quelques mois, la Chambre des communes, bien qu'il n'y eût apparemment rien de changé dans sa composition, avait perdu son âme, son coeur, sa réalité. Elle était semblable à un corps animé d'une

vie factice. Cet état de choses eut sa réaction sur le ministère. N'ayant plus à craindre la critique efficace, les ministres commencèrent à se montrer trop convaincus de leur infaillibilité. Ils ne mirent plus le même soin à éviter les risques et les erreurs. Ils parurent se croire investis d'immunité. Cependant la guerre n'allait pas bien. Il n'y avait pas de vigoureuses offensives, ou, s'il y en avait, elles n'étaient pas aussi heureuses qu'on l'eût désiré. Et le ministère, en définitive, commença à éprouver le sort de tout gouvernement qui conduit une grande guerre sans remporter de grandes et promptes victoires. Peu à peu les rangs de l'opposition se recrutèrent. On y vit paraître de nouvelles personnalités, plus importantes que celles qui avaient d'abord assumé le rôle de critiques. Un des premiers sièges de la gauche vint à être occupé par la sombre figure de sir Edward Carson. Après quelques mois de tranchées, M. Winston Churchill revint à ses devoirs parlementaires, et récemment il a manifesté sa détermination de rentrer de vive force au ministère. Les relations entre lui et M. Asquith — naguère presque affectueuses dans leur intimité — sont devenues évidemment très tendues. En résumé, le ministère de coalition a dû pour la première fois combattre pour son existence même. Peu à peu les critiques, assez naturellement d'ailleurs, se sont attaquées au chef du ministère, à qui incombe primordialement la responsabilité. Dans la presse, principalement dans celle qui est à la dévotion de lord Northcliffe, on lui lança quotidiennement des traits, qui eurent pour effet naturel d'encourager le blâme à se faire jour contre lui dans la Chambre des communes. A plusieurs reprises M. Asquith a pu victorieusement repousser ces attaques. Son succès est dû à diverses causes, en première ligne à son indéniable suprématie intellectuelle. A un récent *caucus tory,* on reprocha, paraît-il, à M. Bonar Law de trop céder à l'influence de M. Asquith, et on lui de-

manda des explications. Son explication fut que M. Asquith l'emportait en valeur sur les autres membres du cabinet. Un esprit prompt et pénétrant, qui va droit au coeur de toute question, est sa faculté supérieure. De plus il possède une complète maîtrise de son tempérament. Il a aussi l'aménité. Enfin, il a l'habileté de réduire les divergences à leurs proportions réelles et de montrer comme elles sont minimes, ce qui lui donne la facilité de trouver la formule. Trouver une formule, voilà ce qu'on représente comme son don principal et sa principale faiblesse dans son rôle de ministre de la guerre. L'impression s'est fait jour dans le pays que M. Asquith sacrifiera tout pour tenir son monde uni, que, dans ce but, il hésite, retarde, vacille, et finalement acquiesce aux plus faibles compromis, qui ne satisfont personne. Et cette critique du premier ministre s'étend maintenant à tout le ministère et à tout le système du cabinet de coalition. Le jugement de beaucoup de membres de la Chambre des communes, à l'heure actuelle, est que la coalition a justifié le vieux préjugé anglais hostile à ces combinaisons. On soutient qu'elles assurent l'unité au dépens de la promptitude et de la vigueur. Et en temps de guerre, ce sont ces qualités qui sont les plus nécessaires. "

Toutes ces appréciations de M. T.-P. O'Connor sont extrêmement intéressantes. Mais il n'en reste pas moins vrai que l'union des partis, durant une grande guerre, est une chose éminemment importante et désirable, et qu'il est difficile d'assurer cette union sans faire collaborer les partis à l'oeuvre du salut national en leur faisant accepter chacun leur part de responsabilité. Dans les temps de crise, aux heures de péril public, ce n'est pas l'absence ou l'affaiblissement de la critique qui est surtout à craindre. C'est plutôt le manque d'unité et de coordination dans l'effort. Pour notre part nous estimons que la formation du ministère de

coalition en Angleterre s'est inspirée des motifs les plus patriotiques, et qu'elle a donné à la Grande-Bretagne un gouvernement plus fort et plus efficace que s'il fût resté entre les mains d'un seul parti. Le présent cabinet a commis des erreurs et des fautes, c'est incontestable. Mais un autre en aurait-il été exempt ? A l'heure actuelle, avec le personnel parlementaire et politique que nous connaissons, quelle combinaison nouvelle serait supérieure à celle-ci ? Où sont les hommes qui feraient meilleure figure et meilleure besogne que MM. Asquith, Balfour, Lloyd George, Bonar Law, sir Edward Grey, lord Lansdowne, McKenna, Austen Chamberlain ? En dépit des fautes commises, nous croyons que le Parlement britannique a toutes les raisons du monde d'écarter les fauteurs de crises ministérielles. D'ailleurs, si les armées anglaises continuent à remporter des succès comme ceux des dernières semaines sur la Somme, il est probable que le gouvernement trouvera la Chambre, lors de la rentrée du 10 octobre, dans de meilleures dispositions.

* * *

Une source de satisfaction pour le Parlement et la nation, c'est la puissance économique de l'Angleterre au milieu de la formidable crise qu'elle traverse. Le chancelier de l'échiquier donnait récemment un exposé de la situation financière. A l'heure actuelle les dépenses de la Grande-Bretagne sont de $25,000,000 par jour, ce qui représente $9,125,000,000 pour une année. Tout ce qu'elle a dépensé durant toute la période des guerres de la révolution et de l'empire ne suffirait pas à équilibrer la dépense de six mois en ce moment. M. McKenna a résumé d'une manière frappante l'oeuvre accomplie par l'Angleterre. " Nous avons, a-t-il dit, tenu les mers du monde ouvertes pour nous et nos alliés et fermées à nos ennemis. Une armée, si petite qu'on la jugeait quantité né-

gligeable au début de la guerre, a été transformée en moins de deux ans en une force pouvant rivaliser en nombre et en équipement avec ces vastes armées continentales qui ont été l'oeuvre de plusieurs générations. Nous avons converti l'Angleterre industrielle en un vaste atelier naval et militaire. Sans le travail et le dévouement de ceux qui combattent et travaillent pour nous, les ressources financières seules auraient été stériles. Mais il faut admettre que, sans le secours de notre richesse, cette explosion inouïe d'enthousiasme n'aurait pu produire tous ses résultats. Notre organisation industrielle était moins facile à utiliser pour fins de guerre que celle d'aucun pouvoir belligérant, et sa transformation a été relativement plus coûteuse. Si l'on remarque que notre dépense nationale avant la guerre venait à peine d'atteindre le chiffre de $1,000,000,000 par année, on comprendra l'énorme révolution qui s'est produite dans la vie de chaque individu quand il a fallu demander à la nation près de dix fois cette somme. Cela signifie une mobilisation de ressources financières, non seulement inouïe,mais insoupçonnée, dans l'histoire d'aucun pays."

Le chancelier de l'échiquier a ensuite montré comment on a fait face à cette effrayante dépense. "Sur cette somme totale de $9,125,000,000, pour la présente année fiscale, a-t-il dit,pas moins que $2,500,000,000 ont été obtenus au moyen de la taxation. Nous avons augmenté certaines taxes indirectes sur le tabac, le thé, le sucre, etc. Nous en avons introduit de nouvelles sur les allumettes, les eaux de table, les amusements. Mais notre plus lourde demande a été celle de la taxe directe, nos contribuables payant aujourd'hui un impôt sur le revenu s'élevant d'une fraction au-dessous d'un par cent lorsque les revenus sont très faibles, jusqu'au-delà de quarante et un et demi par cent quand les revenus sont très élevés." M. Mc Kenna a fait enfin cette déclaration particulièrement réconfortante: " Notre position est tellement solide, que, si nous

devions terminer la guerre à la fin de la présente année fiscale, c'est-à-dire au 31 mars 1917, notre échelle de taxation actuelle pourvoirait non seulement à toute notre dépense sur le pied de paix et à l'intérêt sur toute la dette nationale, mais aussi à un fond d'amortissement suffisant pour racheter cette dette dans moins de quarante ans. Et il resterait un surplus suffisant pour permettre d'abolir la taxe sur les profits de guerre et de dégrever considérablement d'autres impôts. "

Cet exposé a dû produire la plus favorable impression sur l'opinion anglaise.

* * *

Les journaux français annoncent la mort d'un autre académicien, le marquis Pierre de Ségur. Cet écrivain distingué était âgé de soixante-deux ans. Il était fils du marquis Anatole de Ségur, neveu de Mgr de Ségur, le vénéré prélat, et petit-fils de l'exquise madame de Ségur, née Rostopchine, si chère à tant de générations de jeunes lecteurs. Son bisaïeul et son arrière grand-oncle furent tous deux membres de l'Académie. Ses principales oeuvres sont le *Maréchal de Ségur*, le *Royaume de la rue Saint-Honoré*, le *Tapissier de Notre-Dame*, histoire du maréchal de Luxembourg, *Julie de Lespinasse*, *Au couchant de la monarchie*. Tous ces ouvrages sont remarquables par la sûreté de l'érudition et l'art de la composition historique. M. de Ségur avait été élu à l'Académie en 1907.

* * *

Nous parlerons le mois prochain des élections présidentielles aux Etats-Unis. Au Canada, les événements saillants font totalement défaut.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 28 août 1916.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ESSAIS HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES, par L. de Lauzac de Laborie. 1 vol. in-12, 317 pages. Prix: 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1914.

A part les deux premières, les autres études qui composent ce volume sont des monographies. La plus importante, la plus approfondie, est sans conteste celle qui expose la part prise par Ozanam à l'établissement et à l'expansion de la société de Saint-Vincent-de-Paul. Des documents inédits projettent un nouveau jour sur les origines assez obscures de ce groupe.

Les quatre essais qui suivent cette biographie attachante sont consacrés au ministre Fabloux, aux historiens Sorel et Thureau-Daugin, au magistrat Madelin. Chose remarquable, ces personnages appartenaient tous les quatre à l'école de ceux qu'on appelait naguère encore les catholiques libéraux; l'un figura même, en 1906, parmi les vingt-quatre cardinaux verts. M. de Laborie étudie leur carrière et apprécie leur caractère avec une complaisance manifeste pour leurs idées religieuses, sinon toujours pour leurs théories politiques. Il ne cache pas d'autre part son dédain pour celles d'un Louis Veuillot, dans une page en particulier où le nom du polémiste n'est pas même prononcé.

Nous le disons comme nous le pensons: il y a là des expressions malheureuses. Un catholique ne peut féliciter un homme de son " absence de servilité à l'égard de la Papauté. ". Il est mal venu à parler encore de " réconciliation entre l'Eglise et la liberté, l'Eglise et les temps modernes.". Ces lubies ont fait leur temps. Quand on est du sien, on abandonne au passé ses erreurs et l'on se garde de les ressusciter pour lui en faire crédit.

Ces réserves faites, nous avouons, qu'il y a amplement de quoi, dans la vie de ces hommes, édifier et porter au bien. E. C.

* * *

LES MEDAILLES DECERNEES AUX INDIENS, par Victor Morin. 1 vol. grand in-8, de 86 pages. Magnifiques gravures. Prix $1.50 chacun, *franco* $1.55.

MARIAGE ou LA GRANDE QUESTION, par le curé Hamelin. Reliure toile de 358 pages. Prix: $0.90, *franco* $1.00.

* * *

Napoléon Bourassa

SA VIE — SON ŒUVRE

LITTERATEUR et quelquefois conférencier ; peintre et surtout dessinateur excellent ; musicien, sans être compositeur, mais, ayant le sentiment inné et la connaissance des lois de l'harmonie ; sculpteur quand il le voulut, quoique rarement, mais, avec beaucoup de talent ; architecte, enfin, et d'une ampleur de conception trop souvent limitée par les obstacles matériels et les oppositions extérieures auxquels son idée se heurta ;... membre de l'*Art Association,* en 1860 ; fondateur, en 1861, d'une classe de dessin à l'école normale *Jacques-Cartier,* pour favoriser dans son pays l'éclosion des vocations artistiques, par un enseignement régulier et progressif, jusqu'à la formation d'une école des beaux-arts, d'une bibliothèque et d'un musée ; président du comité de direction de l'*Union catholique,* en 1862, et de celui de la *Revue canadienne,* dont il fut, avec d'autres, fondateur et à laquelle il collabora de 1864 à 1874 ; membre, dès le commencement, de la *Société des artistes canadiens* fondée, en 1867, pour promouvoir la vente des oeuvres des artistes canadiens et les protéger contre le marché étranger ; professeur, à la *Société des artisans canadiens-français,* d'un cours de dessin qui fut gratuit à partir de 1866 et rémunéré après 1869 ; directeur de cette école de dessin et professeur de modelage entre 1874 et 1878 ; vice-président de l'*Académie canadienne des beaux-arts,* à sa fondation ; président, quelques années plus tard, de la *Société Saint-Jean-Baptiste* : tels sont quelques-uns des titres de recommandation que présente à l'étude

des générations actuelles une sympathique personnalité d'artiste, celle de Napoléon Bourassa.

Sa vie artistique, encore plus active par la pensée que par l'action, couvre aisément l'espace d'un demi-siècle; mais, sa physionomie nous séduit davantage par tout ce qu'elle révèle d'exquise valeur morale et intellectuelle. Religion, patrie, art, famille, amitiés, tout a été embrassé avec la même élévation par cet esprit large et délié, quoique contenu toujours dans une forme discrète qui en dérobait l'intimité à ceux qui ne l'auraient pas comprise.

A toute heure de son existence, on l'a trouvé égal à la conception supérieure de la vie qu'il semblait avoir apportée en naissant.

Napoléon Bourassa naquit, le 21 octobre 1827, dans ce village de Lacadie ou de la Petite-Cadie, dont l'essaim d'une race cruellement dispersée avait fait un refuge de douloureux souvenirs.

Il se rappelait avoir rencontré des vieillards aux longs cheveux et aux culottes courtes, à la mode des Bretons. Deux de ses frères épousèrent des Acadiennes d'origine. En 1837, les hordes ennemies ravagèrent la demeure de ceux qui avaient osé lutter pour la survivance de la vie française sur le sol conquis. L'un de ses beaux-frères fut jeté en prison et sa femme, la plus aimée des soeurs de l'artiste, réfugiée dans un hangar demeuré intact, s'était mise à y gagner vaillamment le pain de ses enfants.

Le pays environnant était arrosé par ce Richelieu qui vit tant de nos luttes historiques. Rien d'étonnant donc que l'accent de cet homme ait eu, en parlant de choses nationales, des notes à la fois si hautes et si émues.

Son roman *Jacques et Marie*, écrit pour la *Revue canadienne*, de 1865 à 1866, rendit publics quelques-uns des épisodes recueillis dans son enfance sur plus d'une lèvre vieillie. Il entoura d'événements authentiques la plus gracieuse idylle

d'amoureux campagnards. Ce fut une œuvre remplie de poésie et d'émotion, à laquelle il n'a manqué, pour être tout à fait un chef-d'oeuvre, que le goût de l'écrivain ne fut pas sacrifié aux exigences du cadre fixé à l'avance par la rédaction.

Le modeste foyer de sa naissance fut pour lui une forte école de santé morale. Intelligent, économe et diligent, son père, un petit homme vif et sec, droit et ferme, que la confiance de ses concitoyens avait transformé en un quasi juge de paix, avait métamorphosé toute une grande étendue de bois en deux prairies fécondes. Elles étaient l'image de son esprit ordonné. Il en tira suffisamment d'avoir pour développer la culture intellectuelle de ses quatre fils, dans la mesure où ceux-ci voulurent s'y prêter, et pour assurer l'établissement de ses deux filles.

Chrétien de race, fidèle à sa messe du dimanche, le père de Napoléon Bourassa avait rapporté, de ses jeunes années d'apprentissage aux Etats-Unis, l'habitude de lire gravement sa bible. Il avait aussi trouvé dans la connaissance de l'anglais le respect de la tolérance des convictions sincères qui s'écartaient de la sienne, et, par la suite, son dernier-né en pratiqua la leçon dans toutes ses relations sociales.

Pour tempérer les rigueurs, parfois trop sommaires, de sa justice, cet homme austère avait établi à son foyer et gardé en grand respect une femme aimable et miséricordieuse, celle dont le fils écrira, plus tard, en préface et hommage de sa délicieuse conférence *Nos grand'mères* : " C'est en regardant ta figure rayonnante et ineffaçable dans mon coeur, sainte mère, que j'ai parlé de ces générations de femmes admirables et vénérées, dont tu es, à mes yeux, la plus admirable et la plus vénérée. "

Nous croyons que c'est à sa mère que Napoléon Bourassa emprunta les grâces de son esprit et sa pénétrante intuition de toutes choses. Il n'oublia jamais la blancheur des toiles dont les doigts industrieux de cette femme active pour-

voyaient les nombreux lits et la table abondante de sa maison, ni la chaude solidité des vêtements qu'elle tissait pour son mari et ses enfants. Pas davantage il ne perdit le souvenir de la lumière qui inondait les grands prés où broutaient de paisibles bêtes dont il buvait le lait, le coeur plein de reconnaissance pour leur silencieuse abnégation. Son imagination garda définitivement l'empreinte de la limpidité, de la pureté de ces choses. Elle en a nuancé délicatement toutes les oeuvres que nous devons à son pinceau et à sa plume.

De 1840 à 1848, le jeune Napoléon Bourassa est au collège de Montréal. Il a toujours parlé avec modestie de ses années d'étude. Celle de la physique, tout élémentaire qu'elle fût, retint sa sympathie, sans doute parce que là, plus qu'ailleurs, son intelligence fut saisie par les lois d'harmonie qui font de ce monde une merveille d'équilibre.

Il dut à un professeur unique en son genre d'élargir encore cette vision de beauté. M. Barbarin, prêtre de Saint-Sulpice, était un incomparable musicien et un connaisseur passionné des belles-lettres. Son futur élève l'avait découvert spontanément par la force de l'émotion qu'il éprouva en l'entendant, un jour, chanter dans l'église de Notre-Dame. — " Chacun rencontre sur son chemin, écrira-t-il plus tard, à un moment voulu par Dieu, la chose qui doit influer fortement sur son avenir quand elle ne le détermine pas tout à fait : c'est un homme, un livre, un accident, un mot, une impression, etc... J'éprouvai, alors, la première de ces vibrations, de ces vibrations de caillou, qu'il devait produire chez moi. Après l'artiste, j'ai eu l'avantage de connaître le professeur. L'effort que je lui avais vu faire, si souvent, pour s'arracher d'une symphonie de Haydn au son règlementaire de la cloche — et ce n'est pas toujours la cloche qui gagnait —... et l'indulgence avec laquelle il me regardait aller, en ricochant, sur le chemin du règlement me révélèrent, tout d'abord, la note harmonique qui nous mettait d'accord. " Le jeune hom-

me connut, par l'abbé Barbarin, l'harmonie dans la musique. Il devint, avec lui, littérateur. Il apprit à chanter et à lire, comme lui, de façon " à exprimer tous les amours, toutes les émotions, toutes les adorations du coeur et de l'âme ".

Il lut beaucoup en dehors de ses livres classiques... peut-être plus qu'en dedans et, " à la fin de son cours, a écrit M. Hector Fabre, sa renommée était fort brillante. Il passait pour un esprit universel. A chaque examen, à chaque séance publique, il lisait quelque composition où se faisait déjà jour un talent original. On laissait toute liberté à sa verve, dont on était ravi, et dont les légers écarts, si écarts il y avait, n'effrayaient pas ses excellents maîtres qui savaient d'avance que cette noble nature ne suivrait jamais que le droit chemin. "

Les archives du collège ont gardé de lui un *serment d'Annibal,* en vers alexandrins, d'une inspiration élevée et qui donne déjà une émouvante impression de la " noble nature " qu'ont aimée tous ceux qui l'ont approchée. Il y gagna le prix académique du séminaire.

Pour se rendre compte de tout ce qu'il garda de vénération à l'oeuvre éducatrice des fils de M. Olier, il faut lire son charmant discours fait pour la réunion des anciens élèves du collège de Montréal, en 1885.

Au sortir de ce collège, il devenait, selon la coutume, mais contre son gré, étudiant en droit, sous la direction de M. Norbert Dumas, homme spirituel, excellent avocat, mais qui ne sut jamais inspirer à son élève le goût du raisonnement systématique. Ils convinrent ensemble de son défaut d'aptitude pour cette profession.

Un jour, assis au foyer de famille, en un costume de toile blanche qu'il couvrait au crayon de figures fantaisistes, proches parentes de celles dont il avait animé, autrefois, les marges de ses livres de classes, il sortit de sa rêverie, un peu boudeuse, en disant à sa mère: " — La voilà, ma vocation ! "

C'était lui demander de vaincre la résistance de son père contre une inclination aussi déconcertante pour son milieu et à son époque.

Toutes considérations cessantes, il entra à l'atelier de M. Théophile Hamel, le meilleur portraitiste de son temps. Portraitiste, M. Hamel l'était avec abondance et avec succès à Québec, Montréal, Toronto et Ottawa, où il eut à peindre un grand nombre de portraits des membres du gouvernement.

Napoléon Bourassa suivit son maître dans l'avant-dernière de ces villes. Celui-ci lui trouva des dispositions remarquables et, avec l'appui de l'abbé Charles Larocque, alors pasteur de sa paroisse et ami de sa famille, il parvint à faire consentir le père du jeune artiste à envoyer son fils étudier en Europe.

L'Italie, surtout Rome et Florence, l'enchanta et l'absorba pendant près de quatre ans. Overbeck, le chef de cette école catholique et mystique d'Allemagne, déterminée à mettre l'art au service de la religion et de toute idée noble, y travaillait alors. Napoléon Bourassa fréquenta son école qui eut une influence marquée sur sa direction esthétique. Elle répondait tout simplement à la qualité de son âme par la noblesse de son programme.

D'autres peintres aussi y avaient trouvé leur idéal, s'inspirant de l'ancien art chrétien pour en faire renaître l'esprit dans l'art moderne. On peut croire que le jeune peintre canadien eut la même pensée quand il décora, plus tard, la petite chapelle de Nazareth.

Napoléon Bourassa revint au Canada en 1856. Deux femmes l'y attendaient, avec ce pressentiment du coeur que d'aucuns appellent télépathie. Quand il était tout petit, sa mère s'était opposée à ce qu'on effaçât du parquet la trace mignonne qu'avaient osé y imprimer ses pieds sur la peinture fraîche. Depuis, elle suivait ses pas à travers le monde. Au matin du jour même où elle devait le serrer dans ses bras, après quatre

ans d'absence, elle avertit les gens de sa maison d'aller à sa rencontre, sans avoir été prévenue de la date du retour.

L'autre femme était une jeune fille, une inconnue. A Monte-Bello, où son illustre père venait d'édifier le manoir dans lequel il devait terminer, loin du bruit, sa vie si mouvementée, cette jeune fille se rendait souvent chez le spirituel curé de l'endroit, pour y trouver un peu de distraction. Au cours de conversations pittoresques et enjouées, elle entendait lire les lettres du jeune artiste; car, le spirituel curé était le frère de ce dernier. Ce fut l'origine du sentiment dont la visite du jeune homme à Monte-Bello fit une destinée. En 1857, Louis-Joseph Papineau accordait sa fille au débutant d'une carrière encore bien incertaine. Par un sentiment de judicieuse fierté, l'énergique cultivateur de la Petite-Cadie versa, en faveur de l'établissement de son fils, une somme égale à celle que le seigneur de la Petite-Nation attribuait à sa fille. Entre le père et le mari de cette jeune femme d'esprit cultivé s'affermit une sympathie fondée sur les mêmes qualités du coeur: désintéressement, courtoisie, attachement loyal aux saines affections domestiques. A la mort de Louis-Joseph Papineau, le jeune homme recueillit dans la cire les traits de cet indomptable lutteur. Ce fut le modèle du buste qu'il exécuta, peu de temps après.

Napoléon Bourassa commença sa carrière à Montréal à une époque pleine de mouvement intellectuel. La Fontaine venait d'émanciper sa race de l'outrecuidance des vainqueurs et l'avait orientée vers une destinée plus pacifique. La lutte poursuivie pendant cinquante ans par nos vaillants parlementaires permettait, enfin, aux jeunes générations de la société dirigeante, de consacrer leur patriotisme à d'autres conquêtes et d'ouvrir devant elles la perspective de professions nouvelles.

L'*Institut canadien,* fondé en 1844, inaugurait solennellement les salles de ses débats en 1858, sous les auspices du

vénérable évêque de Montréal. Le *Conseil des arts et métiers*, société absolument anglaise au début, ouvrait ses séances trimestrielles en 1857, mais, l'année suivante, elle y admettait, comme président, l'honorable M. Chauveau, l'un des hommes les plus zélés de son temps à promouvoir l'instruction publique dans toutes les classes de la société et dans tous les genres. Huit ans plus tard, la *Société des artisans canadiens-français* envoyait aux réunions du *Conseil des arts* un nombre considérable de délégués, afin de faire bénéficier ses membres d'une bibliothèque et d'études techniques mises en commun. Le nom de Napoléon Bourassa figure sur la liste de la première réunion. En 1857 aussi, naissait le *Cercle littéraire*, composé d'étudiants en droit guidés par le dévouement d'un sulpicien dont le nom nous est échappé. (1)

En 1860, l'*Art Association* se fondait et, comme pour prouver la bonne volonté de ses membres — tous anglais à peu d'exception près — en faveur de la culture artistique de leurs compatriotes de toute race, ils inauguraient leur première exposition de peintures dans la salle des *Artisans canadiens-français*. La salle du *Cabinet de lecture paroissial* prit la sociable habitude d'accueillir, le mardi soir de chaque semaine, un conférencier et un auditoire d'élite. Cette salle était toute petite au début, ce qui faisait dire à ses habitués que " dans les petites salles se donnent les meilleures conférences ". A l'*Union catholique*, Napoléon Bourassa rendait compte des travaux variés, exécutés au cours d'une année, par ses membres, dont il était le président. L'*Echo du Cabinet de lecture paroissial*, les *Soirées canadiennes*, la *Revue canadienne* portaient au loin l'effort que faisaient tous ces gens d'esprit et de coeur pour attiser au foyer national la flamme de l'âme française. Le saint évêque de Montréal, Mgr Bourget, assistait souvent à leurs assises intellectuelles.

(1) C'était M. Regourd. Voir la conférence *Vieux cahiers, vieux journaux*, par M. Olivier Maurault, *Revue canadienne* de septembre 1916, p. 211. — *Note de la rédaction.*

Il était au *Cabinet de lecture paroissial* à la conférence de début de Napoléon Bourassa, sur l'Italie, et, après l'avoir entendu exprimait publiquement le souhait que les tableaux du jeune peintre " marquassent le point de départ d'un musée national ". " Cette invitation, ajoutait ensuite l'*Echo du Cabinet de lecture paroissial,* nous semble avoir d'autant plus de portée qu'elle vient de plus haut; mais, comme l'entreprise d'un musée national proprement dit est une oeuvre immense et beaucoup au-dessus des forces humaines, nous exprimerions volontiers le voeu que le gouvernement vint en aide à une entreprise qui ne pourrait qu'honorer notre pays. "

L'année suivante, dans cette même salle, le conférencier du jour, M. Rivard, rappelant ces paroles du grand évêque et celles du chroniqueur, jetait ce même appel au gouvernement, par-dessus les têtes attentives de son auditoire, en désignant comme un élément de succès dans l'art de la peinture, " le nom, déjà si connu et si cher à tous, d'un aimable compatriote dont le talent précoce est allé s'inspirer au foyer même des beaux-arts ". Et, en 1860, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle, M. Cherrier, le président de la soirée, exprimait l'espoir que ses murs fussent décorés de peintures historiques et, ajoutait l'*Echo du Cabinet de lecture paroissial,* " le nom de M. Bourassa, salué comme peintre habile par des applaudissements unanimes, répond à tous les voeux de ceux qui désirent contempler enfin ces souvenirs et ces gloires d'un passé que nous connaissons mieux de jour en jour ".

Oui, toutes ces nobles idées germaient dans les différents groupes où s'élaboraient des projets magnifiques, mais... " Paris ne s'est pas fait en un jour, et, au commencement, il fallait vivre ". " Jusqu'alors, écrivait encore M. Bourassa, le portrait avait été le seul gagne-pain du peintre en ce pays, mais, depuis l'invasion des photographes dans le domaine de l'art, le gagne-pain ne pouvait plus même porter ce nom modeste. " Evidemment, tous les portraits qu'il fit de sa

famille ne furent le gagne-pain de personne. Ceux de quelques pères oblats d'Ottawa, de quelques prêtres du séminaire de Saint-Hyacinthe, de la mère Caouette, de Mme Laflamme, mère de l'honorable Rodolphe Laflamme, de Lady Jetté, de M. Joseph Roy, père de l'ancien avocat de la ville de Montréal, M. Rouër Roy, et le portrait de Mme Alfred Garneau furent d'excellentes oeuvres. A l'exposition de peinture de 1870, l'un de ces portraits fut signalé par ces lignes du *Canadian Illustrated News* : " M. N. Bourassa's portrait of an ecclesiastic is in every way a fine painting. The artist has remarkably succeeded in throwing expression into the features." Cette dernière remarque s'applique généralement à tous ses portraits si fidèles au caractère de leur modèle.

Napoléon Bourassa essaya de l'enseignement. " L'artiste peut vivre de portraits, a-t-il écrit quelque part, mais l'art ne peut vivre que d'idées. J'eus l'idée (désintéressée, je vous l'assure) de greffer sur une institution soutenue par le gouvernement une simple école de dessin. Après un an de travail, on me fit demander de la capitale si j'étais *rouge*. Ceci est de l'histoire; j'en parle sans amertume, seulement pour prévenir les artistes qu'ils aient à mettre parmi les obstacles imprévus de leur avenir des choses très amusantes. — Comme je pris quelque temps pour répondre à une question qui intéressait à un si haut point l'enseignement du dessin, l'époque de la réouverture de l'école passa et ne revint plus. "

Ceci se passait probablement en 1862. L'ouverture du *cours public de dessin* s'était faite, en effet, fort brillamment, l'année précédente. M. Chauveau et l'abbé Verreau avaient accueilli " comme elles méritaient de l'être, raconte le *Journal de l'intruction publique,* les propositions de M. Bourassa ". — " Nous souhaitons, disait ensuite l'*Echo du Cabinet de lecture paroissial,* le plus grand succès à cette entreprise qui peut avoir de si heureuses conséquences pour le pays et qui ne présente pas de difficultés insurmontables.

surtout si l'on considère le talent de celui qui est à sa tête (M. Chauveau l'avait appelé l'âme de l'institution), la considération dont il jouit et enfin les remarquables et merveilleuses dispositions de la population à laquelle il s'adresse. Ce qui est important, maintenant, c'est que l'on propage autant que possible les motifs puissants qu'un pays tel que celui-ci peut avoir de souhaiter dans son sein l'enseignement, la pratique et le culte des beaux-arts. M. Bourassa a présenté ces motifs dans sa dernière lecture de la manière la plus forte. Il est à désirer que les grands arguments qu'il a invoqués soient popularisés parmi nous. "

Un an plus tard, ces grands arguments de fondation dormaient au dossier du *Journal de l'instruction,* mais leur auteur devait commencer à les répandre, un peu partout, et par sa pratique et par sa parole. Il devenait, en 1868, professeur de dessin gratuit au bénéfice de la société des *Artisans canadiens-français,* à leurs classes du soir. Trois ans plus tard, la réunion de cette société au *Conseil des arts et métiers* lui attribuait $3.00 par soirée. En 1868, il insistait sur l'utilité de l'enseignement du dessin, dans un article publié par la *Revue canadienne* sous ce titre : *Du développement du goût dans les arts en Canada.* " L'enseignement de quelques spécialités utiles, particulièrement de l'art fertile du dessin, ne se fait encore nulle part de manière à offrir quelques résultats satisfaisants... " Nous y renvoyons la curiosité de nos lecteurs. En 1874, il était directeur du cours de dessin de cette même *Association des artisans,* dont l'affluence croissante des élèves avait exigé un certain nombre de professeurs.

Mais la véritable école selon son coeur, ce fut celle de son expérience personnelle, dans la direction des travaux faits à la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes. Il l'a raconté, le soir qu'il l'ouvrit lui-même, avant sa consécration au culte et dans toute la fraîcheur de son délicat coloris, à un audi-

toire d'amis qui avaient souvent exprimé le désir d'en connaître la composition.

" Je pris à mon atelier quelques enfants qui se présentaient comme apprentis et, pendant que je m'occupais des détails de la construction, je les formais au dessin. A l'aide de ce noviciat dont je ne pouvais pas encore apprécier les promesses, j'entrepris de faire tout exécuter de ce qui devait servir à l'ameublement et à la décoration de l'édifice : colonnes, chapiteaux, autels, boiseries sculptées, ornements en ciment et en peintures, statues et tableaux. Ayant ainsi sous la main des travaux variés et dont l'exécution exigeait des capacités de diverses espèces et à divers degrés, je pus mettre de suite tout mon personnel sur le chantier, donner à tous un salaire suffisant pour alléger leurs parents du fardeau de leurs études. Chacun avait une tâche proportionnée à ses forces, et, celle-ci accomplie, il pouvait passer à une tâche supérieure. C'est ainsi que quelques-uns ont pu s'avancer depuis les simples ornements plaqués jusqu'à l'exécution de la figure.

" J'avais voulu, même dans l'arrangement du plan général du décor, introduire une gradation déterminée de difficultés, pour favoriser davantage cet acheminement de l'élève vers l'exécution des parties les plus importantes de l'oeuvre : ainsi, après les ornements simplement contournés, il apprit les reliefs puis la figure humaine en grisaille, après, des têtes en couleur, ensuite, des figures entières en couleur. J'en ai même mis quelques-uns qui se répètent à certains endroits, afin que l'élève, dans le travail d'une seconde ou d'une troisième copie, put profiter de l'expérience acquise dans l'exécution de la première qui lui avait servi d'étude. Je confiais à ceux qui étaient à peu près d'égale force des tâches identiques ; ils les accomplissaient d'ordinaire avec émulation et je découvrais, chez eux, celui qui avait davantage la volonté ou le pouvoir de monter.

" Tout ce qui se voit dans cette chapelle a été accompli de cette manière. Si mes élèves n'ont pas exécuté le tout sur mes dessins, ils ont au moins mis la main à tout. Les plus habiles n'ont pu, dans le cours d'une seule entreprise, me rendre de grands services dans le travail de mes tableaux; et même, il faut l'avouer, dans bien des cas, leur collaboration m'occasionnait un surcroît de difficultés; car, il leur aurait fallu préalablement donner plus de temps à l'étude de la figure, surtout, d'après nature. Mais, je ne doute pas que, dans le cours d'une seconde entreprise, ils ne fussent arrivés à interpréter, d'une manière fort satisfaisante, toute composition de grand maître. Dans tous les cas, tous ont acquis de l'habileté en quelque chose et ils trouvent à faire, aujourd'hui, des travaux proportionnés à leurs forces.

" Pour quelques-uns la carrière est à peu près ouverte. M. Hébert, l'élève sculpteur, qui a fait sur mes dessins les bas-reliefs de l'autel et une partie des ornements en bois et en ciment de l'intérieur, m'a aussi été d'un grand secours dans l'exécution de la statue qui occupe la niche de l'abside du choeur. Il a ouvert dernièrement un atelier où des commandes sérieuses lui arrivent tous les jours.

" Eh bien ! Si un des articles de ce programme improvisé dans un rêve n'est pas tout à fait réalisé, je veux dire la fondation de l'école d'art par la pratique, par la production de l'oeuvre même, il y a au moins ici la preuve que la chose est non seulement possible mais qu'elle est la seule véritablement efficace dans les conditions de notre société. "

La décoration de la petite chapelle de Nazareth, par M. Bourassa, avait précédé celle de Lourdes. Il en racontait l'histoire en même temps : " M. l'abbé Rousselot, en m'offrant à peindre de grandes surfaces, où la pensée et le pinceau peuvent courir sans gêne, sans trop de petits soins et de monotonie de travail, m'avait apporté mon instrument sympathique... Je m'en emparai avec empressement. Et, un mois

après, je commençais ma tâche, presque sans préparation, avec un rapin et un peintre en bâtiments pour aides. — Les conditions de l'entreprise ne me permettaient pas trop d'aises. M. le curé m'accordait quelques mois pour accomplir tout le travail. J'en pris à peu près vingt-deux. Sur ce nombre, il y en avait bien au moins douze de volés à M. le curé ! Mais il m'a volontiers pardonné, parce que c'est bien tout ce que je lui avais pris durant l'entreprise. La charité prête peu au vol. (²) Je supprime ici un second gros chapitre de petites misères. — Cette première épreuve de ma vocation avait été un peu rude. Le métier de la peinture murale n'est pas tout rose; il l'est moins ici qu'ailleurs. La précipitation, l'ardeur fiévreuse avec laquelle j'avais exécuté mon travail m'avaient presque épuisé. Je partis pour la campagne, moitié désespéré, avec un déficit dans la caisse; rapportant d'ailleurs, dans mon sens artistique, une faible satisfaction de cette oeuvre de galérien. "

Dans l'histoire de tout pays, il y a l'époque d'obscure et généreuse souffrance de tous ceux qui en sont les pionniers. Napoléon Bourassa fut homme de désir et de souffrance dans ses laborieux efforts à produire l'acclimatation du grand art au Canada. Mais il aimait et son art et son pays : on peut affirmer que, en dépit des heures de profonde tristesse, de découragement même, il ne connut jamais l'aigreur.

Il avait pourtant plus que le patient dévouement au sol natal, en matière d'éducation artistique. C'était une tendance propre à son large esprit de rechercher en toutes choses l'idée générale, la concordance des hommes, des idées et des faits et son art fut la profession et l'enseignement de ce qu'il a appelé " les principes universels d'existence et d'harmonie dans l'oeuvre du créateur ". C'est ainsi qu'il préférait l'orgue aux autres instruments de musique, parce qu'il

(²) Cette oeuvre avait été exécutée gratuitement : on paya à l'artiste ses seules dépenses.

est une symphonie, et l'architecture à tous les arts du dessin, parce qu'elle les groupe en une seule et puissante expression. Il cherchait un principe d'équilibre et une vue d'ensemble dans tous les événements contemporains dont il a fait quelquefois la chronique dans la *Revue canadienne,* avec un si fin bon sens, un si grand détachement des partis et des races, et, disons-le en passant, avec un sentiment marqué du respect qu'une race qui a le droit de vivre se doit à elle-même. C'est le même principe d'équilibre qu'il cherchait encore dans le mouvement historique des pays du continent américain et dans ses études d'économie sociale et politique. Il avait une grande sympathie pour des penseurs comme Le Play et Donoso Cortès.

C'est ce qui ressort de son intéressante conférence aux *Artisans canadiens-français* sur Stephenson, l'inventeur de la locomotive à vapeur. " C'est là, leur disait-il, la belle prérogative de l'artisan. Son oeuvre est de tous les temps : elle parle la langue universelle, elle est bienfaisante pour tous les hommes et tous les siècles. Celle de Stephenson eut pour effet immédiat de rapprocher les nations, de mettre en contact plus intime leurs intérêts divers, de répartir sur toutes les dons, le travail et la richesse de chacune d'elles. Ce n'est, sans doute, qu'un agent matériel, mais, cet agent transporte la pensée et la parole humaines ; il leur donne des ailes et il devient, dans cette union avec elles, un être intelligent. Et qui peut calculer, aujourd'hui, les immenses résultats que cet agent est appelé à produire dans l'économie physique et morale de l'humanité ? "

Dans sa décoration de la chapelle de Nazareth, il avait développé le principe de la charité appliquée par le Christ et les saints de son Eglise à l'humanité souffrante. Celle de Notre-Dame-de-Lourdes a été l'exaltation du dogme de l'Immaculée-Conception par toutes les voix autorisées de l'ancien et du nouveau Testament. L'artiste a voulu que les couleurs

qui décorent cette chapelle fussent en accord avec l'architecture et les lois de la physique. C'est ce qu'il a appelé " les mathématiques de la peinture ". Il faut lire sa conférence sur ce sujet, pour apprécier l'équilibre intellectuel de cet homme et comprendre l'utilité des connaissances générales appliquées à un art spécial.

Son *Apothéose de Christophe Colomb* ne représente pas autre chose que la progression indéfinie, à travers les siècles, de l'idée scientifique et religieuse du découvreur de l'Amérique. Dans le temple de l'*immortalité,* où l'introduisent la *religion* et la *gloire,* figurent les grands hommes qui ont précédé la vocation apostolique de Colomb et ceux qui, par la suite, lui ont rendu hommage par la sympathie de leur génie ou de leur apostolat. Viennent ensuite ceux qui, sur la terre d'Amérique, ont maintenu aux nations qui y vivent le droit de grandir, d'étendre leurs relations, d'entrer dans le grand concert des continents. Ce magnifique ensemble se termine à la figure de Sir Georges-Etienne Cartier, indiquant, dans l'espace, le projet d'une ligne de communication entre les provinces de la Confédération naissante, réalisant ainsi le rêve de Christophe Colomb et de beaucoup d'autres explorateurs: un passage vers la Chine, un trait d'union entre les deux océans. Quand on parcourt les journaux de l'époque, on se rend compte de l'intérêt que suscitait dans les esprits la discussion du projet de la Confédération. Avec une grande limpidité de penseur et une haute inspiration d'artiste, M. Bourassa en dégageait la philosophie, en même temps qu'il glorifiait la personnalité éminemment religieuse de Colomb. La *renommée* a vengé la mémoire du vice-roi des Indes, trop souvent en butte aux misérables passions de ses contemporains. Les vertus qui honorent le plus la volonté humaine : la *constance,* la *force,* la *vigilance* ont soutenu l'immortel découvreur dans ses luttes. La *justice* et la *vérité* ont démontré l'excellence de ses desseins. " Un tel tableau, écri-

vait le *Canadien,* s'il est exécuté comme l'artiste l'a conçu, donnera à notre pays un nom dans les arts. Sa place naturelle serait à coup sûr dans une des vastes et magnifiques salles du palais législatif. "

Le plan de cette composition avait d'abord été exécuté au pastel, au cours des années 1859-1860. Il fut développé ensuite dans de grandes proportions vers 1865, alors qu'il était fortement question de décorer les salles du nouveau *Cabinet de lecture paroissial* de tableaux illustrant les grands faits de notre histoire. Sur la prière de M. Charles Taché,commissaire du Canada à l'exposition de Paris en 1867, l'auteur y envoya son carton. C'était bien à contre-coeur,tant sa modestie s'alarmait de voir cette oeuvre exposée aux regards de critiques experts et en face de chefs-d'oeuvres dont il pouvait mieux que tout autre priser l'entière valeur. Il y fut encouragé par deux Français distingués qui étaient, à ce moment, les hôtes de M. L.-J.Papineau,son beau-père : M. le comte de Chabrol et M. le vicomte de Lubersac. On sait l'impression que produisit ce travail, les éloges que lui décernèrent les journaux anglais ou français de chez nous et des critiques éclairés de nationalité étrangère. Malheureusement, le carton revint assez meurtri de l'exposition de Paris. L'artiste n'eut plus le loisir de panser ses blessures. Il fallait vivre alors et songer aux siens. C'était encore le bon temps où l'on croyait honorer un artiste, fut-il supérieurement doué, en lui offrant de *peinturer un carrosse;* ou, tout au plus, lui permettait-on d'aspirer aux sommets de l'art en l'y faisant monter gratuitement.

Ce sujet de l'*Apothéose de Christophe Colomb* fut de nouveau remis au programme d'un projet de décoration du palais législatif, élaboré vers 1883. Il devait faire partie d'une série de tableaux relatifs aux faits de notre histoire. L'artiste, qui avait trop bien appris à ne pas fonder d'espoir sur des promesses, eut peu de confiance dans la réalisation de

celle-ci, qu'il appela " la dernière espérance de sa pauvre vie de peintre manqué ". Il pressentait que cette occasion si vivement désirée de donner l'essor à son talent dans le genre historique lui viendrait trop tard. Il ne s'empressa pas, cette fois, de tirer l'ébauche de son sommeil, et bien lui en prit, car, après une longue période d'attente, il n'entendit plus parler ni du projet, ni de la proposition qui lui avait été faite. Et l'ébauche dormit encore dans ses cartons.

Elle revint au jour en 1904, lorsque l'artiste, pour réagir contre les défaillances d'une poignante douleur ([3]) et accomplir jusqu'où ses forces le porteraient son devoir d'homme soumis à la loi du travail et tenu de ne pas enfouir le don de Dieu, entreprit de reporter sur toile chacune des figures de son carton avarié. ([4]) Elles sont là, au nombre de soixante-cinq, sur une surface de vingt-cinq pieds par quinze, toutes de sa main, portant la marque de son persévérant courage. Il se livra à cette oeuvre de 1904 à 1912. Ce fut un effort héroïque de travail. Peu d'hommes,croyons-nous,en ont donné un si touchant exemple. Il mettait la main aux dernières figures, lorsqu'il fut atteint par la maladie, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ce tableau, qu'après de si longues années, l'auteur essaya de sauver de l'oubli, garde toute la valeur de la pensée et du noble talent de l'artiste. Ceux qui s'y entendent jugeront, sans doute, que, pour rendre, dans une grisaille, des tons de cette valeur et de cette harmonie, il a fallu une connaissance de son art et une maîtrise peu communes. C'est une oeuvre qui reste classique et mérite d'être mise en pleine valeur dans son pays d'origine.

([3]) La mort du regretté curé de Saint-Louis-de-France, M. l'abbé Gustave Bourassa, son fils.

([4]) Il y apporta toutefois quelques modifications indiquées par la différence d'époque. Ainsi, dans les groupes du bas quelques figures furent remplacées par d'autres. Ce sont, notamment, celles des Pères de la Confédération canadienne qui affirment le rôle progressif de notre pays et de quelques-uns de ses grands hommes dans ce défilé à la glorification de Colomb.

La *Mise au tombeau,* la *Mort de saint Joseph,* et les rares tableaux de genre et paysages qui restent de Napoléon Bourassa sont tous antérieurs, croyons-nous, à Notre-Dame-de-Lourdes, peut-être même à la chapelle de Nazareth. Il n'a fait que de rares études de paysage. Il en reste une, dans son atelier, traitée dans la manière de cette époque, d'un coloris doux et chaud.

Nous ne savons quelle appréciation pourraient donner de ses tableaux de genre les gens du métier. Il nous semble qu'ils portent tous la marque de la sensibilité et de la fraîcheur d'imagination de leur auteur. A propos de ses oeuvres littéraires, M. Fabre écrivait que " les sentiments intimes s'y faisaient jour sans cesse et qu'il appartenait à un ami de pénétrer le secret d'un talent où le coeur a tant de part ". Un ami peintre aurait, peut-être, dit la même chose de ces petits tableaux.

Le *Petit mendiant,* la *Méditation,* la *Peinture mystique* ont été exécutés beaucoup plus tard, dans les loisirs que lui laissèrent ses travaux d'architecture et, ainsi qu'il le disait lui-même, " pour se refaire la main " à la peinture à l'huile délaissée depuis longtemps.

Le médaillon-portrait de Louis-Joseph Papineau date des mêmes années (1898-1902).

Son délicieux petit tableau *Bébé rêve* ou la *Légende du berceau* a été couronné par l'*Académie des beaux-arts.* Il appartient à la *Galerie nationale de peinture* de notre capitale.

Car, cette idée dominante d'un musée, en fermentation, depuis vingt-cinq ans, dans toutes les associations dévouées à l'expansion des beaux-arts en notre pays, prit enfin la forme d'une construction visible. L'*Académie des beaux-arts* fut fondée en 1880. M. Bourassa en fut élu vice-président. Il en rendait hommage au marquis de Lorne, dans son discours

d'inauguration : " Je crois que cette oeuvre généreuse, à laquelle s'est si efficacement associée Son Altesse Royale la princesse Louise, ne rencontrera pas seulement l'approbation de ceux qui ont parcouru jusqu'à ce jour, dans notre pays, avec tant de mécomptes et de déboires, les carrières de l'art, mais, encore, de tous ceux qui ont des goûts élevés, qui désirent voir leur pays se développer, dans les conditions particulières où l'a placé la Providence, avec la plénitude de son génie et le caractère propre qui le feront distinguer des autres peuples. "

Le gouvernement provincial avait fait effort, de son côté, pour répondre aux appels réitérés de M. Bourassa en faveur des écoles de dessin au Canada. Il lui avait confié, en 1877, la tâche de s'enquérir, en France, des conditions des écoles d'arts et métiers. Il faudrait prendre connaissance de sa correspondance avec les autorités gouvernementales du pays pour apprécier les résultats pratiques de ce voyage. Nous savons seulement qu'après avoir visité plusieurs écoles de France, il fit choix d'une collection de modèles pour l'étude de la mécanique et du dessin industriel et d'ouvrages concernant l'enseignement dans ces écoles. Elle contenait aussi une série de dessins, préparés spécialement sur sa requête par le *Conservatoire des arts et métiers*. En même temps que ceux-ci, il remettait au ministère un mémoire très instructif sur les différentes méthodes d'éclairage, de chauffage et de ventilation adoptées dans les édifices publics de France.

Dans ce même voyage, il fit appel auprès du ministère de l'Instruction publique de France en faveur de nos artistes, pour obtenir leur admission au prix de Rome, ce qui ne put être accordé.

Nous savons aussi qu'il reçut des propositions tendant à lui confier la direction des travaux de décoration projetés pour le Parlement de Québec, la partie de la sculpture devant revenir à son éminent élève M. Philippe Hébert. Le projet de

décoration par la peinture échoua. Il fut repris, beaucoup plus tard et dans des proportions moins considérables, par l'encouragement que le gouvernement sut donner aux tableaux d'un autre artiste qui eut, lui aussi, le pénible mérite de lutter contre l'absence de formation artistique propre aux contrées jeunes. Les cheveux des artistes y blanchissent, leurs énergies s'y épuisent. Tous nous prieraient d'appliquer à leurs oeuvres la réflexion échappée à la plume de Napoléon Bourassa, dans l'une de ses causeries, à propos de la jolie chaire de Saint-Jacques : " Les circonstances et le milieu qui entourent ici la carrière des artistes sont déjà trop peu favorables pour que nous y ajoutions les tracasseries d'une critique méticuleuse. S'il y a des inconvénients, dans une société nouvelle, à trop exalter les talents naissants, il y en a bien davantage à dérouter les élans confiants des natures généreusement inspirées. On peut, je crois même que l'on doit, dire des vérités à ces frelons de l'art qui vont, avec une assurance de maîtres, cueillir, sur le sol national, tout ce qui pourrait offrir une substance féconde pour l'art et le génie indigènes. On peut encore s'amuser quelque peu des produits étonnants de ces utilités universelles qui s'attellent partout au harnais des hommes de métier pour gâter leur carrière et entraver les progrès du beau. Mais, aux vocations réelles, aux ouvriers modestes, convaincus de leur puissance intime, on doit, avant tout, des éloges, des conseils, des encouragements. "

La loyauté et la délicatesse de son coeur tiennent toutes en ces lignes. Elles furent la règle de sa parole ou de son silence, chaque fois qu'il fut invité à donner son opinion sur un homme ou sur une oeuvre d'art. Mais, il devait lui être encore plus gênant de l'exprimer sur son propre travail, quand il fallait se heurter aux gens qui, sans savoir l'entendre, refusaient de s'adapter aux exigences de son oeuvre. Circonstance épineuse que la question d'argent, pour un homme

qui ne s'appliquait pas à supputer, à un denier près, la valeur matérielle de son exécution ! Milieu néfaste à cette exécution, que la préférence accordée à telle grosse matière à la mode — et qui doit être plus belle parce qu'elle coûte plus cher —sur le choix de couleurs et d'objets harmonieux indiqués par un goût délicat et sûr !

Telle coterie voulut lui dérober ses plans, afin que, séparés de leur auteur, ils fussent d'une exécution moins coûteuse. Tel bon curé, de goûts très simples, lui en refusait d'autres, parce qu'il voulait du style *carré,* l'architecture gothique étant trop *salissante.*

La restauration de l'église de Saint-Patrice, à la Rivière-du-Loup, où tout l'intérieur était à refaire, à la suite d'un incendie,lui offrit un réel plaisir. Il fut secondé,dans cette entreprise, par un membre du clergé à qui il conserva toujours un reconnaissant souvenir. Nous voulons parler de M. l'abbé Blais, alors curé de cette paroisse. Nous devons cette oeuvre si heureusement réussie à la déférence de ce digne prêtre pour la pensée de l'artiste et à son désir éclairé d'imprimer au temple, dont il avait la garde, le caractère de pieuse harmonie qui convient à un lieu de prière. Ce fut un épisode heureux et rare dans la vie de l'artiste.

Mais les contrariétés habituelles reprirent vite leur cours et de vastes projets, longuement mûris et élaborés, passèrent en d'autres mains ou ne furent jamais mis à exécution. C'est ainsi que son magnifique travail pour la cathédrale de Saint-Hyacinthe ne sortit jamais de son atelier. C'est une perte notable pour l'art et ce fut l'une des épreuves les plus sensibles à M. Bourassa. La variété des personnages et des lieux auxquels fut mêlée la vie de saint Hyacinthe, ouvrait, en effet, à l'imagination de l'artiste un vaste champ, plein de pittoresque. Il y aurait réuni, pour la première fois dans son oeuvre, l'élément historique et l'élément religieux. De grandes surfaces murales lui eussent permis de représenter une série

de scènes qui se seraient déroulées en dix-huit tableaux sur toute la longueur de la nef. Les huit compositions dont il nous a laissé les esquisses sont d'un très grand intétérêt, de même que les dessins si achevés qui devaient servir à la décoration des autres parties de l'église. Ces travaux marquent encore un progrès sur les oeuvres précédentes de M. Bourassa, par l'ampleur du style et de la composition. Il s'y était longuement préparé par des études d'après nature et une documentation scrupuleuse des faits et des lieux. La chapelle de l'église de Sainte-Sabine, à Rome, où le saint reçut l'habit des mains de saint Dominique, est très exactement reproduite, l'artiste l'ayant revue quelque temps auparavant.

Le couvent des Pères Dominicains, à Saint-Hyacinthe, date de cette époque. Par une discrète attention, le plan lui en fut demandé au moment où ses espérances croulaient d'un autre côté. Ce ne fut pas au reste le seul témoignage de généreuse estime qu'il reçut de cet Ordre dont le dévouement à la hauteur de tout idéal s'exerce encore, parmi nous, inlassable. L'église Sainte-Anne à Fall River est dûe à ce même appui fidèle. Le séjour de l'artiste dans cette petite ville de Saint-Hyacinthe, où il fut entouré d'affections délicates, lui fut donc, favorable à plus d'un égard. La chapelle des religieuses de la Présentation, bien que plus tard malheureusement altérée, put aussi être exécutée sur ses plans.

La petite église de Monte-Bello fut peut-être l'une de ses plus charmantes créations. Simple et rustique d'extérieur, comme il convient à son site, elle est d'un charme particulier, à l'intérieur. Il coulait là, par ses fenêtres, avant qu'elles ne fussent, à tort, coloriées, la lumière limpide qu'il fallait, pour éclairer joyeusement un vaisseau gracieux, dont les galeries et le sanctuaire surélevé semblent s'entrechercher et se regarder. De n'importe lequel de ses points, on peut suivre toute l'action du prêtre qui domine réellement l'assemblée.

L'église de Sainte-Anne, à Fall River, renferme aussi, dans la discrète et suave harmonie de ses lignes et de ses tons, la même suggestion au rêve mystique et apaisant. Ce fut la dernière oeuvre de Napoléon Bourassa, en architecture. Il avait alors soixante-et-quatorze ans et se sentait bien âgé pour supporter les fatigues et les ennuis d'une semblable entreprise. Il s'en sépara avant que l'intérieur ne fut achevé. L'extérieur avait subi son acte de résignation à divers changements qui sont les épreuves ordinaires des artistes, peut-être surtout en Amérique. Quand il revit le temple complété et livré au culte, comme son ensemble, en somme, restait imposant, il se déclara satisfait, en dépit de quelques légères altérations.

Revenu à Montréal en 1904, il s'arrachait quelquefois de l'atelier, où il luttait si héroïquement contre l'envahissement de l'âge et des tristesses, pour compléter, à Monte-Bello, l'édification de la sépulture de famille. Il y a là une tête de Christ, modelée par lui, qui porte la marque d'une âme pieuse et douce.

Le flambeau de sa vie vacillait. L'angoisse l'envahissait de ne pouvoir atteindre le but fixé par lui à l'achèvement de son *Apothéose de Christophe Colomb*. Il surveillait, à Monte-Bello, la construction de son propre tombeau.

* * *

Napoléon Bourassa est décédé le 27 août 1916. L'âge et la maladie ne lui permettaient plus, depuis un certain temps, d'aller au devant des choses qu'il avait aimées. Il s'était fait un grand silence autour de lui : celui de l'isolement qui étreint un coeur ayant besoin de chaudes sympathies et arrête l'expression de la pensée.

Sa vie s'est close, dans ce silence et cet isolement, par

une bénédiction à ceux qui le soignaient ou lui donnaient encore quelques preuves de leur souvenir, par de douces et miséricordieuses paroles pour tous.

Il s'était plié depuis longtemps à l'habitude de voir ses oeuvres remaniées par un chacun ou refusées, les unes après les autres; si bien qu'il avait fini par croire qu'il n'avait rien fait d'utile et de bon.

Ses adieux à son pays s'expriment par ses paroles : "J'ai le regret d'avoir pu si peu contribuer, par la nature de mes travaux et le concours de mes efforts et de mes ressources, au développement des associations fondées, en notre pays, dans l'intérêt de l'art. "

Puisse une main pieusement nationale recueillir avec intelligence l'unité de sa pensée, à travers les accidents qui ont fait de son oeuvre une chose trop souvent interrompue et à demi brisée !

Ajoutons qu'un choix judicieux de ses lettres intimes le ferait connaître plus complètement. Elles furent nombreuses, exquises comme son coeur et charmantes comme sa conversation. Elles formeraient une part attrayante de son oeuvre écrite.

* * *

Crimes et peines sous le régime français

(SUITE ET FIN)

APRES les peines capitales venaient les peines afflictives ou infamantes. Elles comprenaient les galères à perpétuité ou à temps, la marque au fer chaud, la fustigation ou flagellation, le carcan, le pilori, le chevalet ou cheval de bois, etc.

La punition la plus redoutée après la mort était la condamnation aux galères à perpétuité. Personne n'ignore que la galère était un bâtiment de mer long et de bas-bord, qui allait à la rame. Chaque galère requérait une couple de cents rameurs et le roi de France possédait plusieurs centaines de galères. Le besoin des rameurs était donc incessant. Le traitement auquel étaient soumis les condamnés aux galères, les forçats, était horrible. L'imagination la plus féconde ne peut imaginer les souffrances qu'enduraient ces malheureux. Enchaînés pendant toute la durée de leur captivité, souvent de leur vie, sur le banc de la galère, ils y vivaient exposés aux vents, à la pluie et au froid. On leur donnait pour toute nourriture quelques onces de biscuit et de l'eau. Pendant des journées entières, le forçat était obligé de manier une rame pesante. Malheur à celui qui n'employait pas toute sa vigueur à chaque coup de rame, le coup de fouet du garde-chiourme le ramenait bien vite à la triste réalité de son emploi. La peine des galères devint tellement cruelle dans la pratique que, pour s'y soustraire, les malheureux galériens se coupaient quelquefois un bras ou une main. En 1677, Louis XIV déclara ce genre de mutilation punissable de mort. Il avait un tel besoin de rameurs pour ses galères qu'il ne reculait devant aucun moyen afin d'en multiplier le nombre.

Nous possédons à ce sujet dans nos archives une lettre qui ne fait pas honneur au grand roi. " Comme il ymporte au bien de mon service, écrivait-il au gouverneur de la Barre, le 31 juillet 1684, de diminuer autant qu'il se pourra le nombre des Iroquois, et que d'ailleurs ces sauvages qui sont forts et robustes serviront utilement sur mes galères, je veux que vous fassiez tout ce qui sera possible pour en faire un grand nombre prisonniers de guerre, et que vous les fassiez embarquer par toutes les occasions qui se présenteront pour les faire passer en France. " Le gouverneur de la Barre ne put satisfaire les désirs de son maître pour une bonne raison. C'est que pendant son administration au Canada, les Iroquois furent pour ainsi dire les maîtres du pays.

Son successeur, le marquis de Denonville, plus jeune, avait aussi beaucoup plus de capacités militaires. Mais il n'agit pas d'une façon bien loyale à l'égard des Iroquois. Au commencement de l'été de 1687, par ses ordres, l'intendant Champigny monta au fort Frontenac, qui était bâti sur l'emplacement actuel de Kingston (Ontario). Il s'y trouvait alors plusieurs Iroquois. Champigny leur offrit un grand festin. Pendant le repas, ils furent cernés par les soldats du poste et faits prisonniers au nombre d'une quarantaine. Quelques semaines plus tard, les captifs furent acheminés sur Québec, puis embarqués pour la France. Les pauvres Iroquois furent distribués sur les galères à Marseille. Le Moyne de Sérigny, frère du fameux d'Iberville, qui possédait parfaitement leur langue, leur fut donné pour interprète. Le régime des galères fut fatal à plusieurs de ces Iroquois accoutumés aux forêts immenses et aux horizons sans bornes de l'Amérique. Dès 1688, Denonville, regrettant sans doute sa mauvaise action, demanda de renvoyer les captifs iroquois au Canada. C'est le comte de Frontenac qui les ramena dans leur patrie en 1689. Il en restait encore vingt-et-un. Il en était donc

mort dix-neuf pendant leur séjour de moins de deux ans sur les galères. Parmi ces Iroquois se trouvait un ancien chef, Ouréouharé. Frontenac, durant la traversée, puis une fois débarqué à Québec, lui témoigna les plus grands égards. Il le logea au château Saint-Louis et lui fit servir jusqu'à sa mort la paye de capitaine. Ouréouharé rendit de grands services aux Français. Il aida au comte de Frontenac à recouvrer l'ascendant qu'il exerçait jadis sur les Iroquois.

Il n'y a pas que les Iroquois qui goûtèrent aux galères du roi sous l'ancien régime. Plusieurs Canadiens eurent aussi cet honneur peu envié. Nous voyons en effet plusieurs condamnations aux galères, mais aucune, croyons-nous, ne le fut à perpétuité.

Après la peine des galères venait celle du bannissement. Ce châtiment avait divers degrés d'intensité. Il y avait le bannissement en-dehors du ressort ou de la juridiction, et celui en-dehors du royaume. Egalement il y avait le bannissement temporaire et le bannissement perpétuel.

La condamnation aux galères et le bannissement avaient pour conséquence la confiscation des biens et la mort civile du condamné.

Le fer chaud s'appliquait sur les épaules et imprimait les lettres G A L (première syllabe du mot galère) pour les condamnés aux galères, la lettre V (voleur) pour les femmes convaincues de vol. Très souvent aussi le fer chaud marquait la fleur de lys sur l'épaule du criminel condamné au fouet ou au carcan. Les juges abusaient de la peine de la marque au fer chaud. Ils prétendaient que cette marque servait beaucoup à reconnaître les criminels récidivistes. La justice a des moyens beaucoup plus simples et moins cruels aujourd'hui pour opérer cette constatation. On photographie les criminels, et en France, de même qu'aux Etats-Unis et

dans quelques autres pays, on a recours au système Bertillon qui est infaillible, paraît-il.

La fustigation ou flagellation existait sous le régime français. Seulement, la flagellation ne se donnait pas avec le fouet tel qu'on le connaît aujourd'hui, mais avec des verges ou cordes. En 1759, une sauvagesse fut condamnée, pour avoir frappé quelqu'un avec un couteau, " à être seulement battue de verges et marquée sur l'épaule d'une fleur de lys parce que, dit la sentence, elle est dans l'ignorance des lois françaises ". A propos de flagellation et de sauvages, M. Sulte raconte une assez curieuse aventure. Nous n'en garantissons pas l'authenticité. " Vers 1820, un jeune homme à l'apparence maladive était attaché au poteau, le buste nu, prêt à recevoir les caresses du fouet. Survient un sauvage qui regarde un instant l'appareil du supplice, s'en rend compte, fend la foule et s'adresse au bourreau. — Frère, vas-tu le fesser ben longtemps, lui ? — J'ai ordre de lui infliger six coups, fut la réponse. — Oui, oui, reprend le sauvage, avec le ton dolent particulier à sa race, deux fois plus que six ça fait quinze, hein, frère? — Non pas! ça fait douze. Mais qu'est-ce que tu me veux? Laisse-moi plutôt faire mon devoir.—Arrête, arrête, tu vas le faire ton devoir... Et le sauvage, laissant tomber prestement son capot, enleva sa chemise en un tour de main. — Voyons-donc ! lui dit le bourreau, es-tu fou ? — Moi pas fou... tu dis que ça fait douze — Eh bien, donne-moi douze coups, et pis laisse l'enfant tranquille. — La scène intéressait vivement les spectateurs. Contre l'habitude du temps, on commençait à partager la sympathie du sauvage pour la victime d'une loi barbare. — Pour couper court à toute manifestation, un juge de paix qui était présent donna ordre au bourreau de délivrer le jeune homme et d'attacher son libérateur à sa place, faisant signe en même temps de ne frapper que quatre coups au lieu de six. — Le sauvage se prêta à la

manoeuvre avec tout le stoïcisme imaginable. Après chaque coup, on entendait sa voix sourde qui comptait : " — Une... deux... trois... quatre. " — Une pause. L'exécuteur s'était arrêté. — Allons, frère, un petit coup de coeur, dit le sauvage en détournant la tête pour encourager le bourreau du regard et de la voix. — C'est fini, dit celui ci, je vais te détacher. — Ben non! Ben non! t'as fessé quatre fois, pas douze, je sais compter ! — On eut quelque peine à lui faire comprendre qu'il était décidément déchargé du reste de la punition. "

Celui qui était condamné à la peine du carcan était conduit à pied sur la place publique où il devait être exposé, les deux mains liées par devant et attachées à la charrette du bourreau. Arrivé au pied du poteau élevé au milieu de la place, il y était attaché par un collier ou cercle de fer qui s'ouvrait par une charnière, et que le bourreau lui refermait sur le cou avec un cadenas. Un écriteau placé sur sa poitrine énonçait les causes de sa condamnation. On choisissait d'ordinaire un jour de marché pour donner plus de publicité à son infamie. Quelquefois le jugement portait qu'il devait être remis au carcan deux ou trois jours de suite.

On a souvent confondu le carcan avec le pilori. On distinguait plusieurs sortes de piloris. Celui de Paris et la plupart des piloris des provinces de France étaient des petits bâtiments carrés, murés à mi-hauteur. La partie élevée était à jour, n'ayant que des piliers de charpente pour soutenir le toit. Au centre était une poutrelle debout, qui tournait sur son pivot, laquelle soutenait un plancher rond entouré d'une espèce de balcon où il y avait trois trous ronds, pour faire passer la tête et les bras du condamné. On faisait de temps en temps tourner le pivot, et le patient, pris par la tête et par les mains, tournait avec, et présentait sa face de tous les côtés.

Le pilori exista aussi en Angleterre jusqu'en 1837. Y

étaient condamnés les ivrognes, les querelleurs et les marchands qui ne donnaient pas le poids légal. Le pilori anglais était une espèce de cage cylindrique qui ressemblait beaucoup à celles dans lesquelles nous mettons aujourd'hui des écureuils. Les jours de marché, on installait le pilori sur la place publique, et il était mis à la disposition de qui voulait le faire tourner. On peut imaginer les courbatures et les nausées du pauvre malheureux enfermé dans la cage ! Le célèbre Daniel de Foé, l'auteur du *Robinson Crusoé,* avec les contes duquel nos mères nous ont bercés, a illustré le pilori en Angleterre. Il y fut condamné, en 1703, pour avoir publié un libelle.

Le pilori qui fut en usage à Québec n'était pas construit comme ceux de France et d'Angleterre. C'était tout simplement un poteau vertical avec une pièce horizontale qui formait une espèce de croix. Au milieu de cette croix il y avait trois ouvertures dans lesquelles le criminel passait la tête et les bras, et il tournait le poteau au grand plaisir de la populace.

Dès les premières années de la fondation de Québec, Champlain fit ériger un poteau pour recevoir les affiches et servir de pilori. C'est sur le marché de la haute-ville en face de la cathédrale, que se faisaient les expositions au pilori. Ces exécutions se faisaient même quelquefois sur le marché de la basse-ville, en face de l'église de Notre-Dame-des-Victoires. La peine du pilori survécut assez longtemps au régime français, puisque ce n'est qu'en 1841 que nos législateurs l'abolirent.

Le chevalet était un cheval de bois fait en talus ou en dos d'âne qui avait un angle fort pointu, sur lequel on mettait le patient auquel on attachait des poids aux pieds. Au commencement de la colonie, nous voyons de très nombreuses condamnations au chevalet ou cheval de bois. Le 24 décembre 1645, deux Français habitants de Québec, s'étant mis à boire

en attendant la messe de minuit, s'enivrèrent et firent un grand tapage. Il y avait alors plusieurs sauvages à Québec. Ils allèrent trouver le gouverneur de Montmagny et se plaignirent de ne pas être traités avec justice. " Quand nous nous enivrons, lui dirent-ils, on nous fait prendre la discipline et on ne dit rien aux Français quand ils commettent la même faute. " M. de Montmagny pour leur montrer que la justice était égale pour tous, fit mettre les deux ivrognes français sur le chevalet exposé à un vent de nord-est épouvantable.

Quelques auteurs ont placé la question ou torture parmi les peines ou châtiments de l'ancienne loi française. Ce n'est pas précisément cela. La question ou torture était plutôt un tourment auquel on soumettait les accusés pour leur faire avouer leurs crimes ou les noms de leurs complices. La question! Voilà une forme d'investigation qu'on a eu raison de flétrir avec énergie. Heureusement qu'elle ne représente plus pour les peuples civilisés qu'un souvenir du passé. Avec la torture, un scélérat pourvu de nerfs solides pouvait obtenir son acquittement, tandis qu'un innocent faible, nerveux et épeuré, s'avouait coupable de fautes qu'il n'avait pas commises. " La terreur interroge et la douleur répond ", disait-on alors avec vérité. Nous ne nous rappelons plus quel auteur, faisant allusion à la torture, a écrit: " Si j'étais accusé d'avoir volé les tours de Notre-Dame de Paris je commencerais par prendre la fuite ".

Il y avait plusieurs espèces de questions ou tortures. 1o La question préparatoire avant le jugement pour forcer l'accusé à avouer. — 2o La question préalable (c'est-à-dire préalable à l'exécution) appliquée à outrance aux condamnés à mort pour les obliger à révéler leurs complices. — Ces deux sortes de questions étaient ordinaires ou extraordinaires. Pour l'une et pour l'autre, on exigeait le serment de l'accusé avant l'interrogatoire. La question ordinaire était employée surtout pour les vieillards, les enfants, les hommes

faibles ou malades et les femmes. Elle consistait, le plus souvent, à montrer à l'accusé les instruments de supplice pour l'intimider. La question extraordinaire employait plusieurs genres de supplice plus cruels les uns que les autres: l'extension, l'eau, les brodequins, le feu, les poucettes, l'estrapade, l'huile bouillante sur les pieds, etc. Chaque province avait pour ainsi dire son genre de supplice pour imposer la question.

Pour la torture par extension, le tortionnaire liait les mains du patient derrière son dos, lui attachait au pied droit un poids de 180 livres, et ainsi lesté, le hissait sur une poulie attachée à la voûte. C'était là le premier degré de l'extension. Dans le second, on le tirait par les pieds et les mains, au moyen de cordes fixées, les unes à un anneau du pavé, les autres à des anneaux scellés dans le mur, à une hauteur de trois pieds. Sous lui, on passait des tréteaux de plus en plus élevés pour forcer de plus en plus la tension, et cela pendant une demi-heure. S'il avait persisté à nier ou à se taire pendant tout cet espace de temps, il était déclaré innocent.

La question par l'eau se donnait de la façon suivante. L'accusé ou le condamné était placé sur une sellette, les bras attachés au-dessus de sa tête à un anneau du mur, les pieds à un anneau du pavé. Le tourmenteur le prenait par le nez et lui introduisait dans la bouche une corne-entonnoir, remplie d'eau, qui y pénétrait goutte à goutte. A chaque corne vide, le juge ou le greffier lui demandait s'il avouait. Pour la question ordinaire, on faisait boire quatre pots d'eau. Pour la question extraordinaire on se rendait jusqu'à neuf pots d'eau !

La question des brodequins se donnait en mettant les jambes de l'accusé dans des ais et des coins. On serrait les jambes entre les deux ais à coups de maillet, puis on les attachait solidement avec des cordes. Ensuite, on frappait un certain nombre de coups de maillet.

En Normandie, on donnait la question en serrant le pouce ou un autre doigt, ou une jambe et quelquefois les deux, avec des volets de fer sur un établi de bois.

En Bretagne, on asseyait l'accusé ou le condamné sur une chaise de fer et on approchait ses pieds d'un feu bien allumé par degrés jusqu'à ce qu'il eut avoué son crime et fait connaître ses complices.

La plupart des auteurs se sont apitoyés, avec raison d'ailleurs, sur ces supplices inhumains, qu'ils qualifient de reliquats des âges de la barbarie. Le mal de l'un ne guérit pas le mal de l'autre, dit-on vulgairement. Qu'on relise toutefois comment on pratiquait la question en Italie et en Espagne à la même époque, et on se convaincra que les criminels français étaient sur des lits de roses à côté de leurs congénères italiens et espagnols. " Les bourreaux plaçaient la victime sur une espèce de chevalet de bois en forme de gouttière, et sur lequel le corps péniblement courbé prenait une position telle que les pieds se trouvaient plus haut que la tête. La respiration devenait bientôt très pénible et le patient éprouvait de vives douleurs par la pression des cordes enroulées autour de son corps. C'est dans cette cruelle position que les bourreaux introduisaient au fond de la gorge de la victime un linge fin mouillé dont une partie lui couvrait les narines. On lui versait ensuite de l'eau goutte à goutte dans la bouche sans interruption. Ainsi, le patient ne trouvait aucun intervalle pour respirer. Aussi le malheureux suffoquait-il, et quand la question était finie, on retirait ordinairement du fond de la gorge le linge tout imbibé du sang de quelque vaisseau rompu dans la poitrine ". (1) Hâtons-nous d'ajouter, pour l'honneur de nos ancêtres, que la question ordinaire et extraordinaire a été très peu appliquée parmi nous. On en cite quelques cas seulement.

Au cours des quelques notes qui précèdent, notes bien in-

(1) St-Elenne, *Dictionnaire de la pénalité*, tome III, p. 440.

complètes, il a été souvent question du bourreau ou exécuteur des hautes oeuvres. On aimera peut-être à avoir quelques renseignements sur ce personnage important. La charge de bourreau, sous le régime français, n'était pas une sinécure. On pendait beaucoup plus souvent alors qu'aujourd'hui. Dès 1663, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, écrivait dans son *Histoire naturelle et véritable de la Nouvelle-France* : " On sait aussi bien pendre en ce pays-ci qu'ailleurs, et on l'a fait voir à quelques-uns qui n'ont pas été sages. " A part les exécutions capitales, le bourreau était chargé des exécutions en effigie, des expositions au pilori, au carcan, au cheval de bois, de la flagellation aux carrefours, de la marque au fer rouge, etc. Son salaire était de 30 livres par année. On lui donnait un supplément de dix francs à chaque exécution capitale. Il était, de plus, logé aux frais du roi. La maison du bourreau,à Québec,donnait sur la rue qui conduit aujourd'hui à la citadelle,à peu près à l'endroit où s'élèvent les bureaux du paie-maître du district militaire no 7. Nous ne rencontrerons pas de contradicteur, croyons-nous, en disant que la charge de bourreau était peu enviée. (2)

---

(2) Dumont, qui écrivait en 1753, raconte un trait assez curieux arrivé en Louisiane : " Comme la race des bourreaux, dit-il, n'a point passé dans ce pays et que dans un gouvernement bien policé on est obligé d'en avoir, au commencement de l'établissement de cette colonie, personne ne voulant exercer cet emploi, on voulut en charger un nègre appartenant à la compagnie des Indes. On le nommait Jeannot. On le fit venir; et lorsqu'on lui eut exposé de quoi il s'agissait, il tâcha d'abord de s'en défendre, quoiqu'on lui promit la liberté pour l'y engager. Mais, quand il vit enfin qu'on voulait l'y forcer — Eh bien, dit-il, cela est bon; attends un moment. Aussitôt il part, va à sa cabane, prend une hâche, appuie son bras sur un billot et se fait sauter le poignet. Après cela, il revient à l'assemblée, où il expose son infirmité et l'impossibilité où il est d'exercer la charge dont on veut l'honorer. — Les autorités louisianiaises se conduisirent en cette circonstance avec une humanité qui leur fait honneur. Elles firent soigner le nègre convenablement et le nommèrent ensuite chef des

Nos ancêtres, qui n'étaient jamais en peine, avaient un ingénieux moyen de remplacer le bourreau lorsqu'il fallait lui donner un successeur. En septembre 1648, un tambour dans les troupes avait été condamné à mort pour onanisme. Le bourreau venait de mourir. On offrit sa grâce au tambour à condition qu'il accepterait l'office de bourreau. Il ne se fit pas prier pour accepter. En 1679, on fit la nomination d'un nouveau bourreau de la même manière. Jean Rattier dit Dubuisson avait assassiné à Boucherville une jeune fille de dix-huit ans, Jeanne Couc. Condamné à mort, il appela de sa sentence au conseil souverain. Le 31 décembre 1660, le Conseil confirmait le jugement de première instance, mais ajoutait "attendu qu'il n'y a point d'exécuteur de haute justice, il tiendra prison jusqu'à ce qu'il y en ait un d'établi. Si mieux il n'aime en accepter l'office, auquel cas les prisons lui seront ouvertes ". Comme le tambour de 1643, Rattier n'hésita pas à accepter la charge de bourreau, et il la remplit pendant de longues années. Elle lui occasionna même une très cocasse aventure. Ce Rattier était marié et avait une fille d'une vingtaine d'années. Un bon jour, la mère et la fille furent accusées et trouvées coupables de complicité dans un vol. Elles furent condamnées comme receleuses, la fille à être fouettée sous la custode (en secret) à l'Hôpital-Général, par la religieuse maîtresse de discipline, et la mère à être aussi fouettée, mais aux carrefours de la ville de Québec, par la main du bourreau, son époux. Les habitants de Québec eurent donc, au cours de l'an du Seigneur 1693, le spectacle d'un mari fouettant sa femme aux carrefours de la ville. La chronique ne dit pas si le sieur Rattier y alla avec sa vigueur ordinaire sur les épaules nues de sa tendre moitié.

---

autres sauvages". Plus tard, lorsque les Espagnols vinrent prendre possession de la Louisiane, la même chose se présenta. Les Louisianais voulant rester français se révoltèrent. Six furent condamnés à être pendus. On ne put trouver un bourreau. Le barbare O'Reilly changea la sentence et fit fusiller les patriotes par ses soldats.

Notre but en parlant des crimes punis par l'ancienne loi française, et des engins de punition qu'elle mettait à la disposition de ses justiciers, n'a pas été de déprécier cette même loi pas plus d'ailleurs que ceux qui l'avaient élaborée. Quelques-uns des crimes que nous avons mentionnés au cours de la promenade que nous venons de faire à travers les lois qui régissaient autrefois notre pays ont paru au lecteur bien anodins et peu en rapport avec les peines qu'on infligeait à ceux qui les commettaient. Ils se sont dit que nos arrière-grands-pères étaient trop sévères dans leur répression.

Qu'on nous permette de donner une faible idée des *blue laws* ou *lois bleues* de la Nouvelle-Angleterre, édictées à peu près à la même époque que celles dont nous venons de parler. Les *lois bleues* punissaient de mort l'enfant qui avait maudit ou frappé ses parents. Elles donnaient le droit de vie ou de mort au père sur son fils adulte coupable d'opiniâtreté et de rébellion. Elles punissaient le mensonge et le jurement d'une amende, du pilori et du fouet. L'usage du tabac était par elles sévèrement interdit. Elles imposaient pour un baiser donné ou reçu entre jeunes gens de différents sexes une admonition publique et une amende. Les ivrognes étaient fouettés. Le dimanche, il était défendu de voyager, de se promener dans son jardin, de cuire son dîner, de faire les lits, de balayer la maison, de se faire raser la barbe ou de se couper les cheveux. Le mari et la femme ne pouvaient s'embrasser le jour du Seigneur. Ils ne pouvaient non plus embrasser leurs enfants. Les lois bleues défendaient aussi de fêter Noël et les saints, de danser et de jouer d'autres instruments de musique que le tambour et la trompette. Défense était faite de fournir le vivre ou le couvert aux quakers et aux catholiques. Les quakers et les catholiques étaient bannis. S'ils revenaient, ils étaient punis de mort.

En somme, nos anciennes lois n'étaient pas plus arbitraires, fanatiques ou cruelles que celles des autres pays. Peut-être même l'étaient-elles un peu moins.

Le grand Balmès a fixé des règles quasi immuables pour juger un homme ou un pays. " Pour parler équitablement, a-t-il dit quelque part, il faut vivre par la pensée à l'époque et dans le pays où vivait le personnage qu'on veut étudier. " Qu'on suive ce précepte de Balmès, et nos ancêtres ne nous paraîtront pas plus cruels ni plus arriérés que ceux qui les entouraient, au contraire.

Pierre-Georges ROY.

La Terre [1]

Nous sommes à Saint-Hilaire, en face de Beloeil, sur les bords agrestes du Richelieu.

* * *

Le père de Beaumont a transmis à son fils aîné la terre qu'il tenait de ses ancêtres. Au lieu de le faire fructifier, Lucas dilapide le bien paternel. Buveur, il s'endette, n'acquitte pas ses dettes, et se voit contraint de vendre une partie de son domaine. Une nuit, son fils Gérard va mourir. Lucas frappe en vain chez le vieux docteur Duvert, le médecin de sa famille; celui-ci est absent. Lucas fait appel au docteur Verneuil, un praticien plus jeune. Par deux fois Verneuil refuse les secours de son art. Lucas l'empoigne, l'étouffe et le laisse mort sur la route. Pour échapper à la justice, il s'exile on ne sait où sous le faux nom d'André Robert. On ne le revoit plus. C'est le premier tableau du roman, l'abandon de la terre.

Le père de Beaumont a un second fils, Yves. Celui-ci est irrité de ce que sa race passe pour inapte aux affaires industrielles ou commerciales. Il entreprend de s'imposer à la *Hamilton Powder Company,* propriétaire de la poudrerie (poudrière) de Beloeil. Il fabrique un explosif qui doit dépasser en force meurtrière tous les " détonants " connus. Il échoue. Découragé par son échec, lui aussi s'exile. La guerre anglo-boër sévit en Afrique-sud : Yves se bat dans le veldt. Il y reprend le goût de la terre. Rentré dans son village après

---

(1) Roman, par M. le docteur Ernest Choquette, membre du Conseil législatif de Québec et de l'Académie canadienne (*Royal Society of Canada*), 7.5 x 4.6, 289 pp., Montréal, Beauchemin, 1916, $1.00.

un an de campagne, il se dépense sur le bien abandonné par son frère Lucas. Le livre s'achève sur la scène touchante des labours, pendant lesquels Yves chante le *Credo du paysan*. C'est le deuxième tableau du roman, le retour à la terre.

Il y en a un troisième. La femme de Lucas, Marcelle Rivard, avait été liée d'amitié, pendant ses années de couvent, avec Jacqueline, la fille du docteur Duvert. Les malheurs de Marcelle, épouse d'un ivrogne et mère d'un enfant malade, ont ramené vers elle l'âme compatissante de Jacqueline. Des entrevues fréquentes ont provoqué de fréquentes rencontres avec Yves. Le fils de l'habitant plaît à la fille du médecin, descendant lui-même de paysan. La fille du descendant plaît plus encore au fils de l'habitant. Un mariage va s'opérer.

Ce mariage, une raison grave devait l'interdire. La mère de Beaumont tombe sérieusement malade. Le docteur Duvert ordonne le médicament qui n'a jamais manqué sur la vieille son effet sédatif. Le remède produit un résultat désastreux; la malade râle d'agonie. On appelle Verneuil, qui se déclare impuissant, et la mère succombe sous ses yeux. Verneuil soupçonne une méprise. On a dû se tromper de flacon. Dans une conversation habile avec Jacqueline, il fait confirmer ses doutes et apprend que l'erreur est l'oeuvre de la jeune fille. La découverte le réjouit. Rival d'Yves en amour, il estime que la solidarité de Jacqueline et de lui dans la connaissance du secret de cette mort établit entre elle et lui un lien. L'involontaire assassin ne peut pas, selon lui et selon elle, épouser le fils de la victime. La complice du secret ne peut s'unir à d'autre qu'à son complice. Il aura donc Jacqueline! Il ne l'eut point, par la faute de Lucas.

Yves eut-il le bonheur de signer avec la jeune fille le contrat prétendu immoral ? On devine que oui ; mais on ne le sait pas au juste. Et voilà au moins un roman qui ne se termine peut-être pas par un banal mariage.

* * *

Ce troisième tableau, ce drame d'amour, cadre-t-il avec une oeuvre qui chante *la Terre ?* A s'en tenir au titre, on le prendrait pour un hors d'oeuvre. Le titre est trompeur. Il faut lire : *la Terre et l'amour*. L'auteur a pris soin de le corriger lui-même. Si le romancier canadien, dit-il, est à peu près dénué de toutes les sources d'inspiration qui alimentent, en France surtout, le roman, du moins "il nous reste la terre et l'amour..., l'amour et la terre ". ([2]) La thèse du retour à la terre est tout entière résumée dans le chapitre trente-troisième. Les pages 275 et 276 résument de même le drame d'amour. L'intention d'écrire un livre à double sujet semble évidente.

Est-elle justifiable? Il paraît difficile de l'admettre. La thèse fondamentale est celle que le père de Beaumont " avait toujours intérieurement soutenue : Arcbouter avant tout sur le sol l'essor de notre race ". ([3]) On ne voit pas ce qu'elle gagne à être ainsi mêlée avec l'amour secret d'Yves et de Jacqueline. Si intéressante que soit la jeune fille, elle n'exerce aucune influence sur le développement de la thèse. Elle n'empêche point Lucas de déserter son domaine. Elle n'attire pas assez Yves, qui retourne au sol pour de tout autres motifs que sa passion. De plus, la complicité qui lierait Verneuil à Jacqueline est factice. Le fait pour lui de partager avec la jeune fille le secret de son crime imaginaire n'impose à celle-ci aucune obligation de lui réserver sa main. L'obstacle qui lui interdisait d'épouser Yves est aussi fictif. La méprise de Jacqueline, absolument involontaire, ne constitue pas même une faute. Elle ne saurait donner lieu aujourd'hui, et surtout chez nous, à cette théorie de l'antique fatalisme que le meurtrier ne peut s'allier à l'enfant de sa victime. Le

---

([2]) Pages 40-42.
([3]) Pages 234-235.

docteur Duvert le comprendra ainsi. ([4]) Et il aura raison.

Supprimons donc le drame d'amour, tout en laissant Jacqueline dans le roman. Supposons que Verneuil n'y paraît pas et faisons entrer la jeune fille par une autre porte dans la vie du fils Yves. Nous serons à l'aise ainsi pour apprécier la vraie donnée du livre.

* * *

Cette donnée, tous s'accordent à en admettre la justesse et la beauté. La terre sera toujours, comme elle a toujours été, le grenier du genre humain. De ce fait la profession de l'agriculteur reçoit un caractère unique. Elle est, de toutes les professions, la plus nécessaire, à titre de pourvoyeuse des premiers besoins de l'humanité. Elle est la plus noble; elle met l'homme en contact immédiat avec la terre, son berceau et sa tombe, avec Dieu, son origine et sa fin suprême. Elle est la plus rémunératrice, quand elle s'acharne à un labeur intelligent et continu. Elle est encore la moins précaire, parce que la matière première ne saurait lui manquer. Elle est la plus heureuse en somme. Le paysan garde sa liberté, aspire un air toujours pur, déploie en ordre toutes ses puissances, n'est harcelé ni par le souci constant du lendemain ni par la déprimante fièvre des villes. Sans peine il se console de ses mécomptes, par la foi en une Providence dont chaque jour lui révèle mieux l'incessante action.

Pour ces raisons ou pour d'autres, le culte de la terre a inspiré les penseurs, les orateurs, les écrivains de tous les temps, comme de tous les pays. Elle est interminable la théorie de ceux qui, depuis Hésiode et Virgile jusqu'à M. de la Fayette et M. Méline, en passant par Lamartine, ont entonné le cantique du sol. M. René Bazin et Pierre l'Ermite

([4]) Pages 281-285.

se faisaient l'écho d'une longue tradition quand ils célébraient *la Terre qui meurt* et *la Grande amie.*

Chez nous, la thèse a toujours obtenu créance facile. L'histoire lui servait de support. Dès ses origines et durant tout le cours de son évolution, notre race fut d'abord agricole. Nos annales lumineuses éclairaient l'esprit de Laure Conan, lorsque la recluse de la Malbaie racontait les aventures de Louis Hébert, le premier " habitant " canadien. M. le docteur Choquette se montre docile aux leçons de notre passé en entreprenant de river à notre glèbe ceux qu'elle accapare déjà, d'y ramener ceux qui l'ont désertée. Son arrivée ajoute une voix au concert de toutes celles qui, de plus en plus nombreuses chez nous, chantent l'hymne du " sol canadien, terre chérie ".

* * *

Cette voix est-elle harmonieuse ? Est-elle juste au moins? La thèse de l'auteur, en ce qu'elle s'applique au Canada, présente deux aspects, l'un positif, l'autre négatif. Le Canadien français est impropre au commerce, à la finance, aux industries, en somme aux entreprises qui exigent des capitaux. Son rôle consiste à alimenter tous ces ruisseaux en entretenant avec soin la source d'où ils coulent, la terre riche et fertile de son pays, cette terre qui ne demande qu'à produire, ne cesse de rendre quand on la cultive avec méthode et ne refuse ses trésors qu'aux insouciants ou aux désenchantés.

Que notre race soit la plus apte à ce labeur patient, M. le docteur Choquette ne se donne guère la peine de le prouver. Il escompte les convictions de ses lecteurs. Les triomphes de nos découvreurs, les prouesses de nos bûcherons, la fertilité de notre Québec constituent une démonstration quasi apodictique de nos facultés terriennes. L'auteur passe donc sans appuyer. Il insiste plutôt sur notre inaptitude à la " vie des affaires ". A deux reprises en particulier ([5]), il

([5]) Pages 137 et 212.

revient sur les faits qui attestent notre incompétence. De cette inexpérience, directement établie, ressort indirectement notre mission première d'agriculteurs.

Le rôle d'Yves est l'argument le plus fort qui éclaire cet aspect positif de la thèse. Yves, après maints efforts dans le domaine de l'industrie, finit par ressaisir les mancherons de la charrue. Il trouve, dans la vie paisible des champs, le bonheur et les chansons. Nous sommes donc bien faits pour cultiver la terre ! Toutefois, cette conversion n'est pas le fruit d'un raisonnement. Qu'on relise le discours ([6]), intéressant d'ailleurs, où il expose les raisons de son retour à la terre. Lamartine a écrit plus mélodieusement ([7]), il n'a pas dit autre chose. Tout le chapitre sue le romantisme. Yves n'obéit qu'à des motifs de sentiment. Il revient au sol entraîné par des malheurs de famille, par le souvenir des Boërs et par la poésie des champs. Il ne songe guère au triomphe inévitable qui attend sa race, dans la lutte pour la supériorité nationale, si elle demeure fidèle à sa mission primitive. L'ambition de déployer les qualités particulières à ses compatriotes et la prospérité économique de son pays entrent pour peu dans sa détermination. Il conduit la charrue en entonnant des couplets lyriques. C'est là un symbole : la terre est pour lui un thème à variations rythmées. Yves semble bien un virtuose de la poésie champêtre, non un convaincu du retour à la terre nourricière.

Yves est un exemple. Il prêche l'obligation pour nous d'abandonner à d'autres les cordons de la bourse. Lucas, à titre au moins de repoussoir, sera-t-il un exemple pour " illustrer " notre devoir de tenir ferme à la charrue? Si son art le rendait heureux, cette conclusion ressortirait de son histoire. Lucas sombre dans la détresse et aboutit à l'exil. Que déduire

---

([6]) Pages 246-256.

([7]) Discours à l'exposition d'horticulture de Mâcon (*apud* Henry : *Explication et analyse des auteurs français*, pp. 181-183).

de là ? La seule conclusion possible, c'est que la terre est une ingrate. En retour de ses sueurs, elle ne verse au colon qu'amertume et déboires. L'événement est peu propre à pousser vers le sol les compatriotes de l'émigré. Et pourtant, l'auteur semble bien destiner Lucas à stimuler le culte de la vie rurale ! Il faut donc chercher un autre sens à ce rôle assez énigmatique. Son insuccès confirme cette vérité : la terre paie son homme, à condition qu'il la choie. Elle le récompense, mais pourvu qu'il n'aille pas à mesure dépenser son bien dans les auberges. L'histoire de Lucas se réduit à ceci : quiconque néglige son domaine, pour s'adonner à la boisson ou à d'autres vices, expie par une vie malheureuse et même par l'exil son infâme trahison. La leçon est excellente. Mais en quoi démontre-t-elle que nous sommes faits pour la terre ? Les imitateurs de Lucas peuvent fort bien ne pas tous finir comme lui dans la misère et l'abandon. Ceux qui éviteront pareils égarements retireront-ils à coup sûr de la terre prospérité, richesse et bonheur ?

Et alors quoi ? Yves ne réussit pas en affaires. Son aventure ne prouve pas que nous serons les éternels bernés du commerce, de la finance et de l'industrie. L'aspect négatif de la thèse apparaît dans une lumière très imprécise. Yves revient à la terre pour des raisons sentimentales. Elles ne pèsent pas assez pour engager les autres, les légions de raisonneurs, à l'imiter. Lucas se détache du sol, parce qu'il boit. Son intempérance explique son propre exil ; elle n'explique pas le déracinement de milliers de nos compatriotes, émigrés pour des motifs tout différents et très légitimes ceux-là. La tempérance, même s'il l'observait, n'empêcherait pas d'exister les autres raisons qu'il pourrait avoir de s'expatrier. Que vaut son exemple pour éclairer l'aspect positif de la thèse ?

Il est d'une vérité manifeste : nous sommes de race avant tout paysanne. Mais ni la conversion d'Yves ni la perversion

de Lucas ne servent à confirmer cette vérité. Le roman *la Terre* nous paraît pécher par la base. Celle-ci ne soutient pas le rêve de l'architecte.

* * *

Que penser des dissertations d'à côté qui pullulent dans l'ouvrage ? Trois surtout prêteront à discussion.

La première entrevue de Duvert et de Verneuil fournit à l'auteur l'occasion d'un parallèle entre l'enseignement supérieur saxon et l'enseignement supérieur français. Il semble, en fin de compte, pencher en faveur de McGill autant que de Laval. (8) Pour toutes sortes de motifs, il aurait fallu regretter une comparaison plus poussée, si elle avait dû aboutir à une approbation plus explicite du système anglais. Mais une étude plus approfondie de la culture française aurait certainement dicté à l'écrivain un plaidoyer enthousiaste pour celle-ci. En ce cas, on souhaiterait qu'il eût accentué le parallèle. C'était l'heure de se prononcer hardiment, n'eût-ce été qu'en passant, pour la supériorité de l'effort intellectuel sur l'effort musculaire. Cette heure, le romancier ne l'a pas entendu sonner.

Les pages sur l'avenir du roman canadien, plus tranchées, sont encore plus mal inspirées. (9) Si les dernières, pour nous, sont presque inintelligibles, on voudrait, pour l'auteur, que les premières le fussent également. Le romancier canadien, d'après lui, " *doit* commencer par écarter toutes les thèses *fines et fécondes* susceptibles de reposer sur le divorce, l'adultère, les liaisons libres. " N'insistons pas sur la " finesse ", surtout sur la " fécondité ", de thèses pareilles ; il serait facile d'être cruel. Cette obligation incombe-t-elle plus aux romanciers canadiens qu'aux autres ? Un écrivain

(8) Pages 68-69. L'instruction secondaire anglaise, celle des *high schools*, est traitée avec plus de vigueur et même de sévérité (p. 60).

(9) Pages 40-42, 144-146.

ne mérite ce nom qu'à la condition d'être honnête, respectueux de la loi morale comme de son public. Où serait le " manque d'à propos " à faire naître des situations intéressantes " des crises religieuses et sociales "? L'effet le plus salutaire même du roman ne serait-il pas de montrer à quels désordres sociaux conduisent et la manie, quand on est Jean, de vouloir en remontrer à son curé et l'érection en dogme de la liberté absolue de penser ? D'excellents écrivains ont fait, de l'exposé romanesque de ces crises, un instrument d'apologétique. Qu'on lise seulement *la Brisure* de Pierre l'Ermite. Le roman construit sur ces thèmes ne pourrait-il réussir que s'il fait triompher " l'élément laïque " sur le " clérical ", la " libre-pensée " sur " l'orthodoxie "? Le " manque d'à propos " semble insinuer qu'on le croit. " Nos guerres et nos révolutions " ne contiennent pas des données si " maigres ". Ce n'est pas la matière qui y manque aux émotions puissantes, ce sont les artistes qui font défaut à la matière. Notre politique est assez malmenée, à deux reprises. ([10]) Elle aurait toujours roulé sur " les chiffres, les événements et les hommes ", non sur " les idées ". Si cela était vrai, notre histoire constitutionnelle, par exemple, offrirait-elle " la beauté émouvante et tragique d'une poignée de paysans aux prises avec le colosse anglais..., le tableau toujours à faire de l'ahurissement du colosse devant ce spectacle, inaccoutumé pour lui, d'un petit peuple de gueux, *résolu à sacrifier tous ses intérêts matériels pour les préoccupations de son âme et la défense d'un idéal* "? Dans sa conférence sur *la Liberté scolaire,* d'où nous extrayons cette phrase, dans ses cinq conférences de l'hiver dernier, M. l'abbé Groulx l'a démontré avec éclat : toute notre histoire politique, surtout de 1763 à 1867, est un drame des plus héroïques. Il nous manque seulement un Sienkiewicz pour en tirer une oeuvre ana-

---

([10]) Pages 41 et 247.

logue à sa trilogie polonaise. M. le docteur lui-même y a pris l'ébauche intéressante d'un roman épisodique sur le soulèvement de 1837-38. ([11]) Quant à l'amour, l'écrivain canadien " serait tenu de ne s'en servir que d'après certains clichés ". L'auteur encore a prouvé, par l'esquisse heureuse d'un roman sur ce thème ([12]), que l'amour se moque du cliché. Le mot de Lacordaire sur l'amour sera toujours vrai, à propos du roman comme de la vie : " On ne le répète jamais en le redisant toujours ". Il suffit qu'on le redise toujours avec talent. Le centre du passage comporte une charge. Sur tant de prétendus " rien " entassés en un seul paragraphe, comme sur les ruines de Thèbes et de Palmyre,

> Le pasteur passe et siffle, en détournant les yeux. ([13])

Nos paysans goûteront-ils mieux notre sol, parce que " nos gouvernants s'acharneront à faire pénétrer l'*instruction* dans chacun des foyers de la province et à développer ainsi, en même temps que la culture du sol, cette autre culture, *infaillible* pour nous pousser encore plus vite et plus haut, la culture de l'intelligence " ([14]) ? Cette assertion offre un troisième point sur lequel il y aurait non plus à discuter avec l'auteur, mais à réclamer de lui des précisions. La phrase est usée, depuis la préface surtout des *Misérables*. " Tant qu'il y aura sur la terre ignorance ", disait Hugo. Le mage continuait ainsi : " des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles ". L'auteur de *la Terre,* lui, laisse entendre, il dit même : " la race française au Canada ne saurait défier éternellement les vents et les marées ". Il y a instruction

---

([11]) Page 236.

([12]) Pages 143-145, 198, 275-276.

([13]) Le vers est de Lamartine, dans *Milly ou la Terre natale* (Harmonies, III, 2).

([14]) Page 254.

et instruction. Celle dont Hugo se fit le prédicant aboutit à enseigner au peuple, selon la pittoresque expression de M. Bourget, comment " mettre les pieds à la place de la tête ". On vit dans tous les rois des scélérats, des héros dans tous les chenapans. Ce fut le règne des Valjean. Une instruction mal comprise et mal dirigée, loin d'attacher le paysan au sol, peut de même l'en déraciner. Quel programme serait celui du romancier de *la Terre ?*

A notre sens, ces dissertations accessoires de son livre ne sont guère mieux établies que la thèse de fond.

* * *

Si faibles que soient les unes et les autres, les variations de l'artiste sur le thème fondamental attestent du moins une chose. La poésie de notre sol canadien a depuis longtemps conquis, subjugué M. le docteur Choquette. Elle lui fait dessiner des tableaux et sculpter des figures qui feront aimer ce sol.

De ces figures il faut cependant écarter d'abord quelques-unes. Le docteur Duvert vise trop au pontife. Fils de paysan, il croit volontiers avoir reçu, du fait de cette origine, le sens de la terre. Néanmoins, ses envolées n'ont souvent que l'apparence de la profondeur. Elles s'apparentent même ça et là à des lapalissades. Le docteur n'a aucune théorie achevée. Le premier " habitant " venu aurait tôt fait d'ébranler l'instable charpente de ses assertions superficielles. Léon Verneuil a un peu gardé l'allure d'un frais émoulu du collège. Teinté de psychologie, il aboutit à l'égoïsme, à la dureté, à la cruauté. Le notaire Biscornet ([15]) est le bouc émissaire, la bête noire du romancier. On ne peut se défendre, en lisant

([16]) Pages 173-178.

son portrait, de penser à une exécution. A moins d'être pamphlétaire, un écrivain ne s'abandonne pas à une pareille truculence de couleur et de ton contre un personnage qui, comme Biscornet, n'a encore fait de mal à personne depuis le début du volume et n'en fera pas non plus jusqu'à la fin.

Avec les deux vieilles, avec Jacqueline et Yves, nous entrons dans une société meilleure. Yves, malgré sa compétence, est atteint par la guigne; on le plaint. Il reprend le sillon laissé inachevé par son frère prodigue; il émeut. Jacqueline attire. Collaboratrice du médecin et de l'homme de bien qu'est son père, confidente du penseur qu'il croit être, elle prolonge la pensée paternelle, elle la complète aussi, quand elle ne la devance pas. Elle n'a jamais assez de prévenances pour Marcelle, assez de délicatesse envers Lucas, assez de réserve avec Yves. On sent l'ange partout, mais toujours à sa place. La mère de Beaumont et l'intendante Marianne font douce figure. La première, modèle des paysannes nos mères, incarne la bonté. La servante n'a que le tort d'unir, au flair et à la fidélité du chien, une tendance au pathos psychologique incompatible avec la nature de ses fonctions et l'étroite mesure de son esprit. ([16])

On reconnaît du premier coup, dans le père de Beaumont, le type choyé du véritable " habitant ". ([17]) Il parle bien un peu en académicien qui aurait fréquenté la Sorbonne. ([18]) D'ailleurs, la plupart des paysans de ce roman font comme lui. ([19]) Mais quelle allure seigneuriale et vraiment naturelle chez ce rentier ! Avec quelle délicatesse il traite

---

([16]) Pages 198-201.

([17]) Pages 148-149.

([18]) Page 120.

([19]) Tout le chapitre XXIII.

chez Desautels le rachat de Rougeaud, chez Duvert le mariage d'Yves et de Jacqueline! Il a la dignité d'un roi, quand il fait à Lucas cession de son bien. Quelle adresse à ménager les chagrins secrets de Marcelle! Et quelle condescendance encore à écouter les optimistes pronostics du futur industriel, les lamentations pessimistes du rêveur déçu! Yves mort, comme tel père après la perte de son fils, il aurait pu dire : J'ai perdu un grand ami. Yves, advenant la mort de son père, aurait le droit d'en dire autant. Ce type demeurera l'une des meilleures créations du romancier. Il faudrait le mettre en pleine lumière, le détacher de la toile où trop d'ombres l'obscurcissent.

* * *

En plus de ces dernières figures, d'autres éléments de cette toile en rachètent les imperfections. Tel chapitre du livre est un hymne vrai, telle scène une impression vécue.

L'art de la composition retarde bien un peu. *Mon frère Yves, Yan d'Islande* ont pu fasciner une autre génération ; leur contexture alambiquée ne nous touche plus. Depuis M. Bourget surtout, nous n'aimons plus ces trucs d'écrivain par lesquels, pour donner l'illusion d'une profondeur de pensée ou d'un abîme de sentiment, on n'achève ni son idée ni son expression. L'usage injustifié des points de suspension n'est plus de mode. Il ne l'était déjà plus au temps de *Claude Paysan,* qui en fourmille. Nous sommes maintenant dégoûtés des histoires interrompues, des chapitres non terminés et dont la fin reste en l'air. Par exemple, une scène commencée au chapitre XIII, coupée par les chapitres XIV à XVIII et reprise seulement au XIXe, voilà qui ne nous va plus. Pour nous, un roman doit décrire l'évolution graduelle d'une âme,

non une succession arbitraire d'événements disparates et sans lien.

La langue aussi doit y être châtiée. Un véritable romancier n'a pas le droit de l'incorrection. ([20]) Sa phrase évite la surcharge des adverbes et des " comme pour ", impétueusement et indéfiniment. Il ne la fait ni trop longue, sous peine de paraître lourd, ni trop brève, par crainte de la rendre haletante. M. le docteur Choquette pèche souvent contre ces lois.

D'autres de ses lacunes sont plus sensibles encore. On lui reprochera de n'avoir pas encore posé le problème à la page 84, presque aux deux tiers du livre, de n'avoir laissé entrevoir le vrai drame qu'à la page 109. Certains déclareront peu conformes aux moeurs ordinaires de nos paysans les trois scènes qui se produisent sous le toit de Lucas, dans l'étude de Biscornet et au bureau de Verneuil. ([21]) Ce sont là scènes d'exception, non pas choses courantes. D'aucuns en voudront à l'auteur de n'avoir pas assez multiplié, avec les vrais vocables de nos " habitants ", les récits de nos traditions les plus populaires, les mieux préservées. Lui qui a de la lecture et le don de l'observation naturelle et psychologique ([22]), il aurait pu appliquer davantage ce dernier don à la nature in-

---

([20]) " Poudrerie " pour " poudrière ", " impreigner " pour " imprégner " sont sans doute des erreurs de prote. Mais on déplore, chez l'auteur cette fois, la présence de tournures comme " si elle s'en rappelait! (24) ", " lui obscurcissait (51) ", " malgré (138) " suivi d'un conjonctif et d'un verbe, " menacer la pluie (148) ", " reprendre d'invoquer (173) ", " sans que... ne (255) ". On n'aime guère non plus l'impropriété " commissions (message, emplettes) ", l'archaïsme " faulx (faux) ", l'anglicisme " film (pellicule) ", les néologismes " par contre (en revanche) " et " réaliser (constater) ", le barbarisme " conclua-t-elle " (75).

([21]) Pages 78-84, chapitre XXIII, chapitre XXV.

([22]) Les pages 75 et 134 contiennent un bon souvenir de Barrès et de Veuillot, la page 254 une heureuse adaptation de Taine. Nous avons signalé déjà un écho des *Misérables*, ouvrage d'ailleurs porté à l'*Index*. Comme exemple du second trait, il faut lire la page 114.

comparable qui l'entoure, à la vie simple des bons paysans du Richelieu.

A la lecture de certaines scènes, on oubliera ces lacunes et ces défauts. L'on se souviendra que l'auteur n'en est pas à son premier né. *Claude Paysan* et *les Ribaud,* pour ne pas parler des *Carabinades,* contenaient déjà plusieurs pages saturées des parfums du terroir. *La Terre* elle-même n'en est pas dépourvue. Telle description du harnachement, telle autre du désarroi des " dépendances " sont bien de chez nous. Mais ici, presque toujours, M. le docteur Choquette procède seulement par touches rapides ([23]), par une simple allusion. On prend plaisir à entendre l'appel enfantin " son père ! ", à contempler certains personnages avec la figure " grillée " ou les cheveux " poudrés ". On évoque avec émotion les actes que représentent tous ces termes locaux: " berces, amourettes, catalognes, entailles aux portes, brimbale, gabourage, tire, érocher ". Tous ces usages sont bien nôtres. Leur rappel fait monter aux yeux les larmes du sentiment vrai.

Quelques tableaux seront accrochés dans nos recueils de lectures canadiennes. Parmi ceux-là figureront la femme d'habitant ([24]), le rachat du vieux cheval ([25]), les stances d'Yves ([26]), la mise en grange ([27]), les deux plaidoyers, aussi éloquents l'un que l'autre, de Lucas contre la terre et d'Yves pour la terre ([28]), la double visite du père de Beaumont chez le docteur Duvert et du docteur Duvert chez le père de Beaumont ([29]), la romance d'Yves ([30]).

([23]) Description de la chambrette préparée par Marcelle pour la rentrée d'Yves (p. 229).
([24]) Chapitre V.
([25]) Chapitre XIV.
([26]) Pages 138-140.
([27]) Chapitre XX.
([28]) Chapitres XXIII et XXXIII.
([29]) Pages 234-240, 280-285.
([30]) Chapitre final.

* * *

Le dernier venu de M. le docteur Choquette est donc loin de manquer de mérites. Malgré tout, si nous ne possédions pas déjà *Jean Rivard le défricheur* et aussi *Jean Rivard l'économiste,* même après *la Terre* le roman de la terre canadienne serait, selon nous, encore à naître.

Emile CHARTIER,
Professeur à l'Université Laval.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — L'entrée en ligne de la Roumanie. — Appoint militaire et effet moral. — La force et la diplomatie. — Dans les Balkans. — En Galicie. — En Picardie. — Situation satisfaisante. — En Angleterre. — Une détente. — Les embarras du ministère Asquith. — Etude du tempérament parlementaire. — M. T.-P. O'Connor. — La tactique de M. Asquith. — En France. — Interpellations malencontreuses. — Triomphe oratoire de M. Briand. — Un nouvel emprunt national. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Au Canada.

LE grand événement du mois, dans la guerre européenne, est l'entrée en ligne de la Roumanie avec les Alliés franco-anglo-russes. On ne saurait en méconnaître l'importance d'aucun point de vue. D'abord le concours militaire est considérable. La Roumanie a une armée de 400,000 hommes au moins, composée de troupes excellentes, bien disciplinées, bien outillées, et qui n'ont subi encore aucune des effroyables fatigues infligées aux soldats des nations belligérantes. En outre l'effet moral sur celles-ci et sur les neutres est inappréciable. A la nouvelle que la Roumanie descendait dans l'arène pour appuyer la cause des Alliés, après une si longue période d'hésitation, de délibération, et disons-le, de calcul, on s'est dit de toutes parts : "Evidemment les chances des empires du Centre décroissent, et leur défaite finale devient une probabilité plus manifeste, puisqu'une nation qui, jusqu'ici, s'est tenue dans l'expectative la plus prudente et dans l'abstention la plus circonspecte, se décide enfin à joindre sa fortune à celle des Alliés. Après

deux ans de guerre, cette intervention signifie qu'aux yeux des chefs de la nation roumaine, bien placés pour mesurer la situation, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sont vouées à la défaite. " Cet effet moral est peut-être encore plus important que l'appoint militaire.

Si l'on en croit les dépêches, c'est le roi de Roumanie, Ferdinand Ier, qui a décidé *proprio motu* la participation de son pays à la guerre. Il y avait des membres de son conseil qui étaient encore hésitants. Mais le monarque a brusqué la solution. C'est d'autant plus significatif qu'il est lui-même d'origine allemande et qu'il appartient à la famille des Hohenzollern. Il fallait qu'il fût bien convaincu que l'intérêt de son pays lui commandait de se ranger du côté des Alliés pour qu'il ait pris enfin cette détermination.

On n'a pas manqué de proclamer que la coopération de la Roumanie était une grande victoire pour la diplomatie russe, française et anglaise. Citons un journal entre vingt autres: " L'intervention de la Roumanie dans la guerre est une aussi grande victoire diplomatique pour les Alliés que la défection de la Bulgarie avait été une déplorable défaite. Jagow et Zimmerman vont être sans doute l'objet de critiques aussi sévères que celles dont Sir Edward Grey a été assailli lorsque la Bulgarie a décidé de se joindre aux Teutons. " Pour nous, dans ce cas comme dans l'autre, nous estimons que l'action diplomatique n'est guère en cause. Nous écrivions ici, au mois d'octobre 1915: " La faillite diplomatique ne nous paraît pas évidente. Ce n'est pas la diplomatie qui a fait défaut, c'est la force. Si les Russes étaient encore à Varsovie, à Lemberg, à Przemysl et sur le versant des Carpathes, la Bulgarie serait strictement neutre, ou plus vraisemblablement marcherait à l'assaut d'Andrinople. " Et aujourd'hui, si les Russes n'avaient pas repris une formidable offensive

dans le cours de cet été, n'avaient pas remporté une série de victoires glorieuses, n'avaient pas manifesté leur supériorité nouvelle, écrasé les Autrichiens, envahi encore une fois la Galicie, conquis la Bukovine, triomphé sur la Styr, la Strypa, la Sereth et le Dniester, fait 300,000 prisonniers et un immense butin; si, en même temps, l'héroïsme français n'avait pas dompté la fureur allemande sous Verdun, et cassé les reins à la sauvage offensive teutonne; si les armées franco-anglaises n'avaient pas fait l'admirable campagne de la Somme et battu constamment les Allemands en Picardie depuis trois mois, nous tenons pour certain que la Roumanie n'aurait pas bougé et qu'elle se serait obstinée dans sa neutralité, ce dont personne n'aurait pu la blâmer raisonnablement. Ici encore, ce n'est pas la diplomatie, c'est la victoire qui a déterminé l'intervention. Mais cette fois, Dieu merci, ce sont les Alliés qui l'emportent.

L'accession de la Roumanie leur est précieuse. Déjà une armée roumaine a envahi la Transylvanie, pris plusieurs places fortes et menacé les frontières de la Hongrie de concert avec les Russes. Il est vrai que, pendant ce temps, les Bulgares, renforcés de contingents allemands et turcs, sont entrés en Roumanie, ont occupé une partie de la province appelée Dobrudja, qui leur avait été enlevée en 1913, et s'avancent vers le Danube, afin de couper les communications de Bucharest avec les ports de la Mer Noire. Mais il est à espérer que bientôt la jonction des Russes avec les Roumains dans cette région va arrêter l'avance des Bulgares et refouler ceux-ci au-delà de leur frontière.

Ils vont d'ailleurs avoir besoin de concentrer leurs forces du côté de la Serbie, si les victoires remportées depuis quelque temps dans la région de la rivière Vardar et du lac Ostrovo par les troupes franco-anglo-serbes se continuent et

s'accentuent. L'armée de Salonique est en pleine activité et a déjà frappé des coups dont les Bulgares ont ressenti la violence. Ses succès ont déterminé en Grèce un courant énergique en faveur des Alliés. Le gouvernement Zaimis a donné sa démission. Le roi Constantin — qui n'a pas abdiqué, en dépit des dépêches à sensation — a eu beaucoup de difficultés à former un nouveau cabinet. Les dernières nouvelles sont qu'un ministère vient d'être constitué sous la présidence de M. Kologeropoulos, et qu'il est sympathique à l'Angleterre et à la France. Le nouveau premier ministre est un ami, sinon un partisan, de M. Venizelos.

En Galicie, l'offensive russe, après un temps d'arrêt, paraît être poussée avec une nouvelle vigueur. La place forte d'Halicz semble devoir bientôt succomber, ce qui marquera une importante étape vers la prise de Lemberg. En Illyrie les Italiens poursuivent leurs succès et sont maîtres de toute la ligne de Goritz à la mer. Sur la Somme les armées franco-anglaises sont victorieuses, et enlèvent tous les jours des positions stratégiques aux Allemands. Ceux-ci ne pourront vraisemblablement tenir bien longtemps Péronne et Bapaume, dont la perte devra les forcer d'évacuer toute la Picardie. Au résumé, l'été de 1916 s'achève triomphalement pour les Alliés, dont les perspectives sont autrement brillantes qu'elles ne l'étaient, à pareille date, l'an dernier.

* * *

Nul ne devra s'en féliciter davantage que M. Asquith, le premier ministre britannique. Nous avons vu dans notre dernière chronique combien la situation politique était tendue pendant les semaines qui ont précédé l'ajournement des Chambres. Cependant il nous semblait que les victoires rem-

portées en Picardie allaient éclairer l'horizon ministériel. " Si les armées britanniques, écrivions-nous, continuent à remporter des succès comme ceux des dernières semaines sur la Somme, il est probable que le gouvernement trouvera les Chambres, lors de la rentrée du 10 octobre, dans de meilleures dispositions. " Nous sommes heureux de voir ce sentiment corroboré par un homme comme M. T.-P. O'Connor, dans une de ses récentes correspondances au *Star*. Voici comment il apprécie maintenant la situation : " L'entrée soudaine de la Roumanie dans le conflit du côté des Alliés de l'Entente, la complète et presque aussi soudaine transformation de la situation grecque, les offensives victorieuses sur le front français, d'un si encourageant augure, n'ont pas plus de signification et n'ont pas causé une plus universelle réjouissance à travers l'Angleterre que la destruction d'un Zeppelin monstre qui venait de participer à une incursion au-dessus des comtés du sud-est de la Grande-Bretagne... Sans aucun doute cette série d'événements, se succédant presque coup sur coup, exerce une influence profonde, non seulement sur la situation extérieure, mais sur la situation intérieure. Et le ministère actuel, ayant finalement commencé à gagner la victoire, peut ainsi se trouver en état de traverser plusieurs orages qui autrement auraient pu être périlleux. "

M. O'Connor fait une curieuse étude du tempérament parlementaire durant les derniers dix mois. Le cabinet de coalition n'avait pas eu des débuts favorables. La malheureuse campagne de Mésopotamie, l'échec de l'expédition des Dardanelles, l'insurrection de Dublin, les exécutions qui la suivirent, l'avortement du projet de gouvernement autonome pour l'Irlande furent autant d'écueils qui mirent en péril la barque ministérielle. La question de la prolongation du terme parlementaire et de l'enregistrement des électeurs vint

encore ajouter aux embarras de l'administration. Pendant tout ce temps, la Chambre des communes offrait un singulier spectacle. Au début du ministère de coalition, il sembla d'abord que celui-ci n'y avait pas d'ennemis. La critique pouvait difficilement s'y faire entendre. Tous les partis à peu près étaient représentés dans le gouvernement. Et la discipline lui assurait une sécurité presque complète. Chose singulière, ce fut dans la Chambre des lords que la liberté de la critique commença à se donner carrière.

" Dans la Chambre des communes, écrit M. T.-P. O'Connor, chaque député est plus ou moins comme un avocat ou un témoin devant les tribunaux, enlacé par un ensemble de règles et de précédents dont il peut malaisément se débarrasser. Il n'en est pas de même dans la Chambre des lords. Théoriquement le lord-chancelier est dans une position semblable à celle de l'Orateur de la Chambre des communes. Mais en fait ses fonctions sont tout à fait différentes. Personne par exemple ne voudrait appeler de la décision de l'Orateur de donner la parole à un membre plutôt qu'à un autre. Au contraire, dans la Chambre des lords, la préséance de parole est plus ou moins entre les mains de la chambre elle-même... De même dans la Chambre des lords un membre peut soulever une question quand il lui plaît, tandis que dans la Chambre des communes il faut virtuellement que l'occasion lui en soit accordée par le ministère, et comme le temps de la Chambre est presque toujours absorbé d'avance, aucun membre ne peut obtenir une fraction de ce temps à moins d'avoir l'appui d'un groupe considérable. Enfin les liens de partis, qui sont ordinairement très forts aux communes, n'existent pas pratiquement dans la Chambre haute. Dans la Chambre des communes le whip du parti peut répondre avec confiance du vote de neuf sur dix, sinon de quatre-vingt-dix-neuf sur cent des membres de son parti. Dans l'autre Chambre chaque pair,

quoiqu'il ait ses attaches de parti, est un être indépendant et jusqu'à un certain point isolé. Il fait ce qui lui plaît. Il assiste aux séances ou s'en absente à son gré... En temps de guerre, toutes ces différences entre les deux Chambres se sont affirmées à l'avantage de la Chambre des pairs. Libre de la discipline de parti et des règles gênantes, chaque lord ayant une existence entièrement indépendante, les membres de la Chambre haute ont pu discuter des sujets sur lesquels la Chambre des communes, soit volontairement, soit forcément, s'abstenait de dire un mot. Il s'ensuivit ce curieux résultat que la Chambre des communes demeurant muette et inactive relativement à des questions qui préoccupaient tout le monde, pendant que la Chambre des lords s'empressait de les discuter ouvertement et librement, la Chambre populaire ne sembla pas pour le moment représenter l'opinion et la volonté publiques dont la Chambre haute parut être la seule interprète. "

C'est ainsi que, durant cette période, les débats de la Chambre des lords prirent une importance dont étaient dépourvus ceux de la Chambre des communes. Cependant, comme le sort des cabinets ne dépend pas de la Chambre haute et que la Chambre basse était désarmée par la coalition, les choses restèrent dans le *statu quo*. Le *statu quo* politique correspondait au *statu quo* militaire. Mais, peu à peu, la cohésion du cabinet fut ébranlée. Il y eut des démissions. La plus notable fut celle de Sir Edward Carson. M. Winston Churchill, évincé de la coalition, reparut sur la scène parlementaire, apparemment résolu à donner de la tablature au gouvernement dont il n'était pas. Sir Edward Carson et lui se trouvèrent, après quelque temps, par la force des choses, à la tête d'une opposition nouvelle formée de membres appartenant à des groupes divers. Sans être régulièrement constituée ni officiellement organisée, elle devint bien-

tôt inquiétante. " Il se produisit, écrit M. O'Connor, un changement immédiat dans le tempérament de la Chambre des communes. La critique des actes gouvernementaux retrouva quelque chose de son esprit d'avant la guerre. Toute déclaration du banc ministériel, particulièrement de M. Asquith, fut aussitôt scrutée sévèrement. Plus d'une fois des erreurs, que l'on passe habituellement sous silence en temps de guerre, furent signalées sur le champ, et les ministres durent subir l'attaque et la discussion. Evidemment tout gouvernement commet des fautes en temps de guerre; et aucun gouvernement, excepté celui de l'Allemagne, ne put se glorifier de grandes victoires sur l'ennemi dans les premiers mois du conflit. La création et l'équipement d'une grande armée nouvelle en ce pays durent être entravés par des lenteurs inévitables, et tout esprit critique pouvait trouver là un terrain d'attaque. Puis vinrent ces deux lamentables échecs de la Mésopotamie et des Dardanelles. Durant quelques semaines le courant antiministériel alla toujours croissant. "

A un moment donné, Sir Edward Carson se vit à la tête d'un groupe de députés de son parti qui s'élevait à cent membres. Et de l'autre côté de la Chambre il y avait un autre groupe également mal disposé. La crise latente atteignit sa période aigüe lorsque Sir Edward donna avis qu'il allait proposer une motion pour demander une enquête sur les expéditions des Dardanelles et de Mésopotamie. Les augures politiques déclarèrent que si une telle motion était discutée et soumise au vote, elle pouvait réunir soit la majorité de la Chambre des communes, soit une minorité assez formidable pour rendre impossible le maintien du ministère. On évoquait le souvenir du célèbre précédent de la guerre de Crimée, lorsque la fameuse motion Roebuck et la nomination d'un comité d'enquête entraînèrent la chute du ministère de lord Aberdeen, et lui substituèrent à la tête du gouvernement la

personnalité plus vigoureuse de lord Palmerston. L'analogie des situations était en effet frappante. Le cabinet Aberdeen était lui aussi un gouvernement de coalition. Et la guerre de Crimée, comme celle-ci, avait dans sa première période causé de cruels désappointements au peuple anglais. Mais l'analogie devait s'arrêter là. Ici encore citons M. T.-P. O'Connor : " Ces pronostics ne tenaient pas compte de l'extraordinaire et incomparable habileté de M. Asquith. D'autres *leaders* de la Chambre des communes, Gladstone et Disraéli par exemple, peuvent avoir eu plus de prestige, mais jamais un chef n'a eu à un plus haut degré la faculté de dire exactement le mot requis par une situation délicate. Au lieu d'attendre l'attaque de Sir Edward Carson il la prévint. Le jour même où chacun s'attendait à l'assaut de celui-ci contre la position ministérielle, M. Asquith se leva, et de la façon la plus calme accorda lui-même ce que ce dernier se préparait à lui extorquer. Dans un discours très simple et très bref, et avec un sang-froid parfait, il annonça la nomination de commissions relatives aux expéditions des Dardanelles et de la Mésopotamie. Que pouvait faire Sir Edward Carson ? Ses canons étaient encloués, sa position était enlevée, et il ne lui restait qu'à remettre dans sa poche le discours passionné qu'il était sans doute sur le point de faire, et qu'à accepter la proposition de M. Asquith. En moins d'une demi-heure, aux menaces de foudre et de tremblements de terre succéda un calme semblable à celui de la mer au repos. Une fois de plus M. Asquith triomphait des obstacles semés sur sa route par ses adversaires. "

La session qui commencera le 10 octobre réserve peut-être au premier ministre de nouveaux embarras. Mais, comme nous le disions plus haut, les victoires remportées en Picardie par les armées anglaises devront consolider la situation du cabinet. Nous ne connaissons peut-être pas suffisamment le

milieu parlementaire anglais, mais il nous semble que le ministère actuel peut difficilement être remplacé par une administration plus forte et composée d'hommes mieux doués, plus expérimentés et plus dévoués à la cause nationale. Et d'ailleurs nous en revenons toujours à ce qui nous paraît une vérité indiscutable. En temps de guerre, surtout dans une guerre formidable comme celle-ci, les crises ministérielles ne sont pas de mise.

* * *

Au Parlement français, le ministère Briand ne semble pas en butte à des manoeuvres analogues à celles que nous venons de signaler dans le parlement britannique. Mais là aussi certains éléments de la Chambre manifestent de temps en temps leur tendance à critiquer la conduite et la durée de la guerre.

Nous avons signalé quelques-unes de ces manifestations. Ces jours derniers encore les dépêches du câble nous en annonçaient une nouvelle. A la séance du 19 septembre, un député, M. Roux-Costadan, a voulu saisir la Chambre d'une question très inopportune. Il a provoqué le premier ministre à déclarer non seulement s'il y avait unité d'action sur tous les fronts entre les Alliés, mais de plus s'il y avait partout une juste proportion entre les effectifs. De toutes parts des protestations se sont élevées contre cette tentative de jeter dans une discussion publique le nombre proportionnel de troupes mises en ligne par les différentes nations de l'Entente. Mais M. Roux-Costadan persista dans sa demande: " La France, a-t-il dit, ne peut donner le sang de tous ses enfants, et ses Alliés devraient faire les sacrifices nécessaires. " M. Briand a répondu qu'une telle question n'était pas admissible, et qu'il était injuste de jeter le doute sur les efforts des Alliés

dans une cause aussi sacrée. " L'Angleterre, a-t-il déclaré, n'a jamais dit " non " à aucune demande de secours. L'Italie a fait les plus grands efforts qu'elle pouvait, considérant les difficultés du théâtre de guerre montagneux où elle opérait. La Russie a envoyé en France ses soldats de l'autre bout du monde. Demain vous verrez cette action se développer davantage encore. "

Dans la même séance, un autre député, M. Brizon, représentant de l'Allier, a fait entendre des paroles malencontreuses au sujet de la durée de la guerre, de la possibilité de hâter la paix et de la valeur militaire des hommes tombés sur les champs de bataille. M. Briand, remontant à la tribune, lui a répondu avec une grande éloquence. " M. Brizon, s'est-il écrié, insinue qu'il est possible au président du Conseil d'amener la fin de la guerre. C'est l'idée qu'il s'efforce de propager, et c'est mon devoir de détruire cette propagande. Votre pays, M. Brizon, a un passé splendide, qui devrait vous le faire aimer. Ce pays fut saisi à la gorge après que son assaillant eut passé sur le corps ensanglanté de la Belgique. A ce pays, qui a l'honneur d'être le champion du droit et qui a versé son sang par torrents, vous dites : " Arrêtez la guerre ! Entrez en négociations ! " Ici une explosion d'applaudissements interrompit M. Briand. Les députés, debout, l'acclamaient et huaient M. Brizon. Quand l'ordre put être rétabli, le premier ministre continua : " Vous connaissez peu votre pays, M. Brizon, si vous pensez qu'il veut vendre son sang. Quelle paix ferez-vous pour ce pays en ce moment ? Si la paix se faisait maintenant, ce serait une paix de guerre et une menace pour les générations futures. Le traître coup que l'Allemagne a essayé de porter n'a pas réussi. Pendant quarante-quatre ans votre pays a travaillé avec une blessure à son flanc. Déjà brille sur son front l'auréole du prestige et de la gloire. Si vous désirez le triomphe des idées de justice, priez ardemment pour la vic-

toire. Autrement, ce serait une paix humiliante et déshonorante, et une telle paix, aucun Français ne pourrait la désirer. " Lorsque M. Briand descendit de la tribune, la Chambre lui fit une ovation et vota d'enthousiasme l'affichage de son discours sur tous les édifices publics de France.

Quelques jours auparavant, à la rentrée des Chambres, M. Ribot, le ministre des finances, avait soumis un projet de loi décrétant un nouvel emprunt de guerre. En faisant sa proposition, M. Ribot a prononcé ces paroles : "Il n'y a pas un Français qui ne se croie tenu en honneur d'apporter à l'Etat au moins une part de ses ressources pour aider à la défense nationale. La confiance de la nation a toujours été inébranlable, et maintenant elle est plus forte que jamais. Personne en France ne doute de la victoire, d'une victoire qui lui donnera une paix digne d'elle, digne de son héroïsme et de ses sacrifices. " Les obligations du nouvel emprunt, comme celles de 1915, seront émises à 87.25, et elles porteront 5 pour cent d'intérêt. Elles seront exemptes de toute taxe, et rachetables après le premier janvier 1931.

En ouvrant cette séance, M. Deschanel, président de la chambre, a rendu un éloquent hommage à la Roumanie et à sa vaillante détermination.

* * *

Aux Etats-Unis la grande préoccupation du moment, c'est l'élection présidentielle. D'après la constitution américaine cette élection du premier magistrat de la république doit avoir lieu tous les quatre ans. Elle se fait à deux degrés. On vote d'abord pour élire un collège électoral qui élit à son tour le président et le vice-président. Ce collège électoral est composé de la manière suivante. Chaque Etat choisit, suivant le mode prescrit par sa législature,un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de députés auquel il a droit dans

le Congrès. Ces électeurs, à l'origine, étaient choisis par les différentes législatures. Mais subséquemment, dans tous les Etats, ils en vinrent à être élus directement par le peuple. En vertu de la loi c'est le premier mardi de novembre que l'élection des électeurs présidentiels a lieu.

Une fois ces électeurs élus, voici comment ils procèdent à l'élection. Ils se réunissent dans leurs Etats respectifs et votent au scrutin pour un président et un vice-président,dont l'un des deux au moins ne doit pas être citoyen de l'Etat. Ils font des listes distinctes de toutes les personnes qui ont obtenu des votes comme président, et de toutes celles qui ont eu des votes comme vice-président, ils signent, certifient, et adressent ces listes cachetées au président du Sénat à Washington. Celui-ci, en présence du Sénat et de la Chambre des représentants, ouvre ces listes. Les votes sont comptés. Le candidat qui en a le plus grand nombre comme président est proclamé élu, pourvu que ce nombre constitue la majorité absolue des électeurs présidentiels, et il en est de même pour le vice-président. Si aucun candidat n'a la majorité absolue, alors parmi ceux — n'excédant pas trois — qui auront eu le plus de votes, la Chambre des représentants choisira au scrutin le président, le vote se prenant par Etat, et la représentation de chaque Etat ne constituant qu'un vote. Comme on le voit, ce rouage constitutionnel est assez compliqué.

Cette année ce sera le 3 novembre que l'élection du collège présidentiel aura lieu. Comme on le sait les candidats en présence sont MM. Woodrow Wilson, président sortant de charge, et Charles Hughes, juge de la cour supérieure. Roosevelt, qui avait été choisi comme candidat par la convention des dissidents républicains ou progressistes, a refusé la candidature et s'est rallié à celle de Hughes, ce qui, naturellement, augmente les chances de ce dernier. Il est difficile de dire qui sera vainqueur. Il ne semble pas y avoir de diver-

gences fondamentales dans les programmes des deux partis démocrate et républicain. La politique de M. Wilson relativement à la guerre européenne, quoiqu'elle ait subi beaucoup de critiques, ne paraît pas généralement désapprouvée, au contraire. Ce sera plutôt sa politique mexicaine qui nuira à sa candidature.

Les élections qui viennent d'avoir lieu dans le Maine ont grandement encouragé les républicains. Ils ont enlevé cet Etat à leurs adversaires. Leur candidat au poste de gouverneur est élu par une majorité de 13,000 voix; les deux sénateurs de l'Etat seront républicains, et la législature sera en immense majorité républicaine. Ce qui ressort de cette élection, c'est le ralliement complet des progressistes au vieux drapeau. Le parti de M. Roosevelt semble s'être fusionné avec celui de M. Hughes. S'il en est ainsi dans tous les Etats au mois de novembre, M. Wilson sera en danger. Car, il ne faut pas oublier qu'en 1912, quoiqu'il eût la majorité dans trente-neuf Etats, il était cependant en minorité si l'on additionnait les votes donnés à chacun de ses deux adversaires, MM. Taft et Roosevelt. Naturellement les journaux républicains exultent et proclament que les élections du Maine ont sonné le glas funèbre de la candidature Wilson : *As Maine goes, so goes the nation*, s'écrient-ils, en répétant un dicton politique plus ou moins indiscutable.

En attendant l'élection présidentielle, le Congrès est en vacances. Il a terminé sa session le 8 septembre, après avoir voté un énorme budget de près de deux milliards de piastres. Dans cette somme figurent $600,000,000 destinés à la défense nationale. Six cents millions de piastres pour fins militaires en temps de paix ! La politique de *preparedness* est évidemment populaire dans le Congrès, où le vieil axiome *si vis pacem*... a trouvé un regain d'actualité. L'exercice financier de 1917 devra absorber une somme de $1,626,439,210,et en

comprenant les dépenses autorisées pour l'avenir on arrive à un chiffre global de $1,858,384,485.

Maintenant, d'ici au mois de novembre, l'élection présidentielle va absorber toute l'attention publique. Les candidats à la suprême magistrature font le tour des Etats-Unis. Si l'on veut savoir ce que cela signifie, que l'on jette un coup d'oeil sur la tournée faite par le juge Hughes en trente-neuf jours, du 5 août au 13 septembre. Il partit de Portland, Me, se rendit à San Diego, en Californie. Il alla des frontières du Canada à celles du Mexique. Il visita 25 Etats, parla dans les principaux centres du pays, et dans dix capitales. Il fit 11,494 milles en chemin de fer. En plus, il fit à peu près 400 milles par semaine en automobile, ce qui donne un total de 14,000 milles de parcours. Il voyagea sur 15 chemins de fer différents. Ce n'est pas une sinécure que d'être candidat à la présidence des Etats-Unis !

* * *

Au Canada, le tragique événement du mois c'est le nouveau désastre qui est survenu au pont de Québec. La mise en place de la gigantesque travée centrale devait avoir lieu le 11 septembre au matin, lorsque la haute marée de ce jour serait à son apogée. Les ingénieurs n'avaient rien négligé pour assurer le succès de cette extraordinaire opération. Les plans avaient été soigneusement étudiés. Toutes les pièces de la colossale structure, toutes les machines nécessaires à son transport et à son élévation avaient été mises à l'épreuve. La catastrophe de 1907 présente à la mémoire de tous inspirait aux ingénieurs et aux manoeuvres l'ardent désir de conduire à bon terme et sans encombre une entreprise si terriblement éprouvée. Ils semblaient avoir triomphé de toutes les difficultés et de tous les risques. La travée centrale avait été transportée sur place, en présence des sommités officielles et

de milliers de spectateurs. Soulevée par de puissants appareils, elle était déjà suspendue dans l'espace et faisait majestueusement son ascension. Le génie de l'homme avait apparemment, une fois de plus, victoire gagnée, lorsque se produisit le je ne sais quoi de fatal qui, souvent,met à néant les plus sûrs espoirs. On vit soudain le monstrueux faisceau de fer pencher, s'incliner, se tordre, et s'abîmer dans les flots avec un effroyable et sinistre fracas, engloutissant avec lui treize vies humaines.

Ce terrible accident a causé une consternation universelle. Il a rappelé douloureusement celui de 1907, qui était encore plus désastreux, puisqu'il avait fait soixante-dix-sept victimes. Sans se décourager, les constructeurs du pont vont se remettre à l'oeuvre pour refaire une autre travée, qui pourra, affirme-t-on, être mise en place l'année prochaine.

Le ministre des finances vient de lancer un nouvel emprunt national de $100,000,000. L'émission des obligations qui sont en dénominations de $100, $500, et $1,000, se fait à 97½ pour cent. Elles portent 5 pour cent d'intérêt. Ce nouvel emprunt pour fins de guerre, sur notre proche marché, obtient le même succès que celui de l'an dernier qui a donné au trésor canadien $100,000,000. D'après toutes les apparences, le ministre des finances va voir les offres excéder la demande. Ce second succès indique que les ressources financières du Canada dépassent tout ce que l'on pouvait soupçonner.

Nous avons aussi à nous féliciter de l'augmentation du volume de notre commerce. Dans les premiers quatre mois de l'exercice en cours, c'est-à-dire durant les mois de mai, juin, juillet et août, il s'est élevé à un chiffre deux fois plus considérable que celui de la période correspondante, l'année dernière.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 22 septembre 1916.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — UNE VISITE AU VATICAN (Article de M. Louis Bertrand, dans la *Revue des Deux-Mondes*—1er juillet 1916). — LA PENSÉE DU PAPE (Interview du cardinal Gasparri—29 août 1916). — CONVIENT-IL DE JUGER LE PAPE? (Article de M. François Veuillot—*La Croix* de Paris, 2 septembre 1916). — UNE SYNTHÈSE DE L'ACTION DU PAPE (Article de Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers—août 1916). — L'ESPRIT NOUVEAU D'APRÈS LE CHANOINE ARDENT (Article de M. Jean-Gabriel Lemoine—*Le Gaulois* (de Paris). — A LA GLOIRE DE L'ALSACE (A propos d'un livre récent de Mgr Herscher). — COMMENT SE FABRIQUENT LES CANONS ALLEMANDS (Article de M. Victor Tissot—mai 1916). — DANS UN SOUS-MARIN (Article du *London*—janvier 1916). — LE MENDIANT MYSTÉRIEUX (Article de M. Louis Chassereau, dans le *Petit Journal* (de Paris).

UNE VISITE AU VATICAN (Article de M. Louis Bertrand, dans la *Revue des Deux-Mondes*—1er juillet 1916).— De même que le Christ domine les siècles depuis toujours, son Eglise domine le monde depuis bien longtemps. Elle est née, comme lui-même, dans la souffrance. Elle a vécu pendant trois cents ans dans les catacombes. Elle n'a pas cessé, certes, d'être persécutée et de souffrir. Mais elle est glorieuse quand même et glorifiée souvent. On écrivait, il y a vingt ans, que jamais pape n'avait occupé l'attention du monde plus que le grand Léon XIII. Son successeur, le doux Pie X, n'a pas discontinué d'être le centre vers lequel se portaient les yeux de l'univers. Et que dire maintenant de l'homme d'Etat avisé autant que surnaturel qui s'appelle Benoît XV? Il est monté sur le siège de Pierre quelques jours après la déclaration de la grande guerre. Sa première parole a été

une invitation à la paix et à la concorde dans la justice et la vérité. Et puis, par tous les moyens en son pouvoir, depuis deux ans, il s'est employé à adoucir les horreurs de l'affreuse bataille qui met l'Europe en sang. Au-dessus de tous les combats et de toutes les intrigues, sa haute personnalité plane mystérieuse mais consolante pour beaucoup. On s'évertue, chez presque tous les peuples en guerre, à deviner ou à conjecturer ses sentiments. On cherche, de partout, à pénétrer ses préférences intimes. C'est qu'incontestablement les nations chrétiennes, même celles qui ont malheureusement, comme la France, rompu officiellement avec lui, ont pourtant besoin de lui et le sentent plus ou moins consciemment. " Au jour des règlements de comptes — écrit M. Louis Bertrand, parlant comme publiciste français — nous ne pouvons pas nous passer de son concours. " Et beaucoup d'autres hommes publics de France pensent, disent ou écrivent la même chose.

C'est dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juillet 1916) que M. Bertrand s'exprimait naguère ainsi, en racontant *une visite au Vatican.* Nos lecteurs aimeront, croyons-nous, à retrouver ici — et à conserver — la belle et forte page que nous reproduisons de l'article du brillant revuiste.

Après beaucoup de Français, j'ai pu franchir, moi aussi, le seuil des appartements pontificaux. Le Saint-Père a bien voulu m'accueillir avec la plus flatteuse et la plus cordiale bonté. L'impression dominante que j'ai rapportée de cet entretien, c'est celle de l'angoisse perpétuelle où vit ce pasteur d'hommes. On sent qu'il assiste muet à un conflit terrible où non seulement les intérêts matériels, mais les principes essentiels du christianisme sont engagés — et qu'il se désespère et qu'il souffre cruellement de ne pouvoir agir selon son coeur et selon les vues de sa haute sagesse. Il doit attendre en silence le moment où son intervention ne risquera pas de produire une recrudescence de haines et d'horreurs, et peut-être des déchirements irréparables.

Vraiment, quand on approche de cet homme, que son ministère met si haut au-dessus des passions et des rivalités nationales, il faut se dépouiller de ses sentiments individuels. J'en avais l'intuition particulière-

ment lucide en montant les escaliers du Vatican, en traversant ces antichambres où se pressent des visiteurs et des solliciteurs, venus de tous les pays du monde, pour apporter là leurs doléances, leurs récriminations, voire leurs conseils, et qui, tous, se disputent avec âpreté l'audience et la bienveillance pontificales. Et puis, quand on est arrivé en haut, dans la galerie aérienne qui précède le cabinet des papes, quel coup d'oeil sur les siècles et sur les plus sombres tragédies de l'histoire ! On comprend que celui qui habite un tel logis ne puisse considérer les choses sous l'angle habituel de notre vision. Rome est là tout entière sous ses pieds, avec ses ruines, avec les stigmates partout reconnaissables des catastrophes et des dévastations qu'elle a subies. Là-haut, par la porte Salaria, se sont rués les Goths d'Alaric; ici, derrière les palais de Michel-Ange, ils ont arraché les tuiles d'or du Capitole; plus bas, les Vandales de Genséric ont brisé les derniers marbres du Forum; par cette brèche ont pénétré les reîtres de Charles-Quint, et, par cette autre porte, bien des papes ont pris le chemin de l'exil. Du haut de son Vatican, la papauté domine ce grand champ de bataille. Elle en a tant vu! Elle a dû passer par tant d'épreuves et de vicissitudes! Rien ne saurait plus la surprendre. Elle sait trop de quoi est capable la férocité humaine. C'est pourquoi, si douloureuse que soit cette heure, le spectacle toujours offert d'un tel passé atténue peut-être, chez celui qui résume en soi une si vieille tradition, les horreurs trop vives du présent. Avec cette longue patience dont l'Eglise a le secret, il guette la minute opportune pour intervenir. Il se fait violence jusqu'au moment où il lui sera permis d'agir pour le plus grand bien de tous.

Quel sera son rôle, au jour de la paix ? On en discute dès maintenant, comme on discute son attitude actuelle. On se livre, à ce sujet, à toute espèce de commentaires, d'hypothèses et d'insinuations tendancieuses. Je ne me flatte pas d'être plus perspicace ni mieux renseigné que les autres. Je n'ai reçu aucunes confidences. Mais j'ai pu m'entretenir, à ce sujet, avec un personnage—il me dispensera de le nommer — qui fut un ami d'enfance de Benoît XV et qui, aujourd'hui encore, est un de ses familiers. Si je me permets de répéter ce qu'il m'a dit, c'est que peut-être il le souhaitait, que lui-même a déjà publié des considérations de ce genre dans la presse catholique italienne et qu'enfin les intentions qu'il prête au Saint-Père sont tout à l'honneur de celui-ci et ne peuvent que lui ramener, dans notre pays surtout, les esprits soupçonneux ou prévenus.

— Oui, me disait-il, le pape se réserve ! Peut-être qu'aujourd'hui il

ne peut pas faire grand bien, mais je suis sûr que, demain, il en peut faire et qu'il en fera beaucoup. Nul n'est plus désigné que lui pour offrir ses bons offices. Souverain sans royaume, ses ambitions personnelles ne peuvent porter ombrage à personne. L'important est qu'aucune des puissances intéressées ne proteste contre son admission. Au fond, un accord sur cette question est moins difficile à réaliser qu'on ne le redoute. L'opinion italienne pressentie ne s'y montre point hostile, même dans les milieux à tendances démocratiques et nettement anticléricales, mais sous certaines réserves qu'il faudra bien accepter. Les autres puissances n'ont aucune raison de ne pas suivre l'exemple de l'Italie, sauf peut-être la France. Se montrera-t-elle plus irréconciliable que les propres adversaires du pouvoir temporel?... Notez, d'ailleurs, que cette intervention diplomatique est déjà commencée. Ne fût-ce que pour les échanges de prisonniers et de grands blessés, le Souverain-Pontife ne cesse de négocier avec toutes les chancelleries européennes. Quand viendra l'heure de la paix, il est qualifié comme personne pour s'interposer entre les belligérants, puisque, grâce à sa réserve, il n'aura d'ennemis nulle part. Ce jour-là, des indemnités de guerre, des réparations de dommages matériels, des restitutions de territoires devront être envisagées. Le Saint-Père voudrait s'employer à faciliter tout cela. Si des régions restent encore envahies, il voudrait en obtenir l'évacuation sans nouvelles effusions de sang. Mais, quoi qu'il obtienne, on peut être sûr d'avance que son arbitrage s'inspirera de la plus stricte impartialité et du plus haut esprit de justice...

Il faut avouer que, si Benoît XV réussit à réaliser ce généreux programme, il s'acquerra des droits à la reconnaissance de tous les pays et qu'il aura rendu à la papauté un incomparable prestige.

La pensée du pape (Interview du cardinal Gasparri—29 août 1916, reproduite du *Journal* de Paris). — L'interview que l'envoyé du *Journal* de Paris, M. Edouard Helsey, est allé prendre chez Son Eminence le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Saint-Père, au Vatican même, dans les derniers jours d'août, et que toutes les gazettes du monde ont reproduite, y comprises les nôtres, et dans laquelle le premier ministre de Benoît XV a exprimé *la pensée du pape*, n'est pas de nature, on s'en convaincra aisément, à diminuer ce prestige de la papauté dont nous parle ci-haut, en termes

si mesurés et si justes, M. Louis Bertrand. On a dit que cette entrevue, le Vatican l'avait lui-même voulue. Dans tous les cas, l'envoyé du *Journal* affirme qu'il reproduit bien textuellement les dires du Secrétaire d'Etat. Aucun démenti d'ailleurs n'est venu affaiblir la portée de ces déclarations du cardinal. Et puis, elles respirent la plus parfaite sincérité, en même temps qu'une complète sérénité d'âme de la part de celui qui les a faites. Et cela, c'est encore une garantie d'authenticité.

Nos lecteurs apprécient déjà l'homme éminent par sa dignité de vie autant que par ses connaissances étendues, que Sa Sainteté a appelé à la seconder dans le gouvernement de l'Eglise. Mgr Gasparri avait trente ans quand les fondateurs de l'Institut catholique de Paris lui offrirent la chaire de droit canonique et de droit public de l'Eglise. Il y a professé dix-huit ans. Quelques-uns de nos confrères du clergé canadien ont eu l'avantage de le connaître à l'*école des Carmes*. Nous étions de ceux-là. Nous avons gardé le meilleur souvenir de sa bonté et de sa condescendance. Que de fois, nous l'avons vu se promener dans les allées ombragées du jardin des Carmes, absorbé dans ses savantes méditations et se préparant, à son insu sans aucun doute, aux hautes destinées qui l'attendaient! En droit, en histoire, en politique, en connaissances religieuses et profanes,il est sûrement aujourd'hui l'un des hommes les plus savants et les plus renseignés du monde. En particulier, il connaît bien la France et il l'aime. C'est dire que, premier-ministre du pape, très uni à Sa Sainteté, mais aussi ami sincère et clairvoyant de notre France toujours aimée, il est plus que personne compétent pour parler d'elle et de ses rapports avec l'Eglise. " J'ai appris, disait-il à l'envoyé du *Journal*, à connaître et à estimer le clergé français, depuis le saint cardinal Richard, qui m'honorait de sa paternelle bienveillance, jusqu'à ses modestes curés de campagne qui savent joindre tant de bon sens pratique aux plus

solides vertus sacerdotales. " Puis, il ajoutait — ce qu'on ne lira pas au Canada français sans une émotion vraie — ces belles paroles sur la conduite actuelle du clergé français : " Dans cette horrible guerre, vous n'avez pas eu, je suppose, à vous plaindre de votre clergé. La conduite du clergé a dû faire tomber bien des préjugés. Le vieux cri de la guerre religieuse *le cléricalisme, voilà l'ennemi!* me semble être aujourd'hui d'une absurdité qui saute aux yeux. Et, certainement, Gambetta ne le prononcerait plus. Encore une fois, le patriotisme des prêtres français a reçu, comme on dit, le baptême du feu et personne, désormais, n'a plus le droit d'en douter. Cela pourrait bien avoir des conséquences pour l'avenir de votre beau pays. "

Mais, voici la partie substantielle de l'entrevue que Son Eminence a accordée au *Journal*. M. Edouard Helsey procédait en posant des questions auxquelles le cardinal a répondu comme suit.

— Puis-je demander à Votre Eminence si, parmi ces conséquences, elle entrevoit comme possible une reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège ?

— Vous touchez au point délicat. Je vous dirai en toute simplicité que, pour moi qui aimais la France, le jour de la rupture fut un des plus pénibles de ma vie. Vous me demandez si je crois possible une reprise. Mais certainement! De notre côté, nous en serions enchantés. Tout dépendra du gouvernement français. Le voudra-t-il? Je n'en sais rien. La paix rétablie, tous les peuples belligérants auront un impérieux besoin de repos, de tranquillité, qui fera taire, au moins pour un certain nombre d'années, bien des querelles intestines. En particulier, la France, ayant admiré dans cette guerre la belle conduite de son clergé régulier et séculier, ne voudra plus, je pense, de persécution religieuse. Par exemple, est-ce qu'après la guerre on chassera de nouveau du territoire français les religieux qui sont rentrés en France pour répondre à l'appel de la patrie en danger? Je ne le crois pas. Aucun gouvernement français ne fera cela, et la France, telle que je la connais, la France si chevaleresque, ne le permettrait pas. Or, chez vous, l'apaisement religieux ne sera jamais complet sans la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège.

Bien plus, après la guerre, les points de contact entre le pouvoir civil en France et l'autorité ecclésiastique, non seulement ne disparaîtront pas, mais iront plutôt en se multipliant; et un gouvernement vraiment soucieux des intérêts de la République française ne voudra pas les sacrifier à un anticléricalisme passé de mode. Voilà, je crois, quelques motifs, qui permettent aux catholiques d'espérer.

— Je vous remercie, Eminence, de tout ce que vous venez de me dire. Pouvez-vous ajouter quelques mots sur la pensée du Saint-Père relativement à la guerre? Vous savez que...

— Je sais que, là-dessus, nos ennemis font circuler en France bien des sottises. Et, pourtant, la pensée du pape est très simple et très claire. Tout d'abord, il désire, il appelle de tous ses voeux le rétablissement de la paix, paix juste et durable, par conséquent sans oppression des peuples et en tenant compte de leurs aspirations, si elles sont reconnues justes et réalisables. Autrement, nous n'aurions pas la paix. Le Saint-Siège garde, quoi qu'on dise, une impartialité absolue entre les belligérants — pourrait-il en être autrement? — avec une bienveillance particulière envers les nations catholiques, précisément parce que catholiques, qui ont le plus souffert; la France, la Pologne et cette Belgique d'autant plus près du coeur du Saint-Père qu'elle fut plus éprouvée. Impartialité absolue, mais pas inactive, car le Saint-Siège, sans regarder à la fatigue, ni à la dépense, sans distinction même de race ou de religion, a tout fait pour atténuer en quelque mesure les souffrances de cette horrible lutte; et, grâce à Dieu, le résultat est satisfaisant. Je vous prie de croire, monsieur, que la secrétairerie d'Etat, surtout en ce moment, sous l'impulsion vigoureuse de Sa Sainteté, n'est pas une sinécure. Rien que pour tenir l'immense correspondance que nécessitent la recherche des prisonniers et des disparus et les renseignements à donner aux familles, nous avons dû mobiliser moines et bonnes soeurs. Certainement, vous connaissez les principales de nos initiatives d'ordre général couronnées de succès, comme celles qui aboutirent à l'échange des grands blessés, à l'hospitalisation en Suisse des malades et des petits blessés et maintenant à l'hospitalisation des pères de famille détenus civils, etc. Je ne parle pas d'autres projets, soit d'ordre général, soit d'ordre particulier,qui attendent encore une solution, mais que nous espérons bien faire réussir. Voilà, en peu de mots, la pensée et l'oeuvre du pape dans les moments tragiques que nous traversons. Les faits sont notoires et le Saint-Père s'est expliqué dans les documents les plus solennels. Je ne crois pas me tromper en disant que tous les hommes raisonnables approuvent notre conduite. Les passions belli-

queuses apaisées, nous attendrons, tranquilles, le verdict de l'histoire.

— Que Votre Eminence veuille bien me permettre un mot. Certainement le Saint-Siège, pouvoir international de sa nature, ne pouvait pas se jeter dans la mêlée. Personne ne le prétend. Mais, de la plus haute autorité morale qui soit au monde, on attendait une parole condamnant certains procédés employés dans cette guerre.

— C'est le reproche qu'on nous fait, répété tout dernièrement par de grands journaux avec une légèreté inconcevable. Le Saint-Siège a condamné les violations du droit. Il a par l'allocution consistoriale du 22 janvier 1915, et en d'autres circonstances solennelles, rappelé les belligérants à l'observance des lois de la guerre. Devait-il, pouvait-il aller jusqu'à des condamnations nominales sur des cas particuliers? Je ne vous étonnerai pas en vous disant que les accusations s'entrecroisent, venant de tous côtés. Le Saint-Siège impartial, s'il voulait s'ériger en juge des cours, devrait suivre pour toutes la même régie. Or, un juge tant soit peu sérieux, avant de prononcer sa sentence, doit faire une enquête, doit entendre au moins l'accusé, d'après le principe élémentaire du droit — *Audiatur et altera pars.* A plus forte raison cela s'imposerait dans des débats comme ceux-ci, à cause de la très haute autorité du juge, de la gravité de l'affaire, de la surexcitation des passions, de la complexité des circonstances. Or, est-ce pratiquement possible ?

Même si nous, les enquêteurs, pouvions arriver jusqu'à la partie accusée, celle-ci, probablement, nous éconduirait plus ou moins poliment, ou bien nierait le fait, ou bien donnerait des explications que nous ne pourrions pas contrôler. Ceci, en thèse générale. Il me serait très facile de confirmer ce jugement par des exemples et de l'appliquer à des cas particuliers. Ce que nous faisons ne vaut-il pas mieux? Nous tenir en dehors et au-dessus de la bataille, ce qui nous permet de faire du bien à tous et même d'amener tout doucement, et sans faire de bruit, les belligérants à renoncer en tout ou en partie à tel ou tel procédé. Nous ne réussissons pas toujours,mais nous réussissons quelquefois et, ce peu que nous gagnons c'est autant de mal de moins sur terre. Je lis dans vos yeux. En ce moment vous pensez aux déportations du nord français. Oui, nous nous sommes occupés de celles-là aussi, mais je vous prie de ne pas insister là-dessus, car je ne pourrais pas vous répondre. Il m'est seulement permis de vous dire que nous nous en occuperons encore.

En m'indiquant d'un geste la fin de l'entretien, le cardinal ajoute : Ce que vous pouvez encore dire aux catholiques français, c'est que, dans ses prières, le Saint-Père ne les oublie pas, qu'il leur garde sa dilection et

qu'il se souvient toujours que la France, dans sa longue et glorieuse histoire, a mérité le beau titre de fille aînée de l'Eglise. Je suis sûr, malgré certaines apparences, qu'elle s'en souvient elle aussi.

CONVIENT-IL DE JUGER LE PAPE ? (Article de M. François Veuillot—*La Croix* (de Paris)—2 septembre 1916). — M. Veuillot, qui continue si dignement, comme on sait, la tradition de son illustre famille, avait-il lu l'*interview* du secrétaire d'Etat, quand il donnait, le 2 septembre, son article à *La Croix,* intitulé *le pape.* Il semble bien. Aussi se trouvait-il à l'aise pour tancer les catholiques français qui, avec trop de légèreté, se permettent de juger le pape et de condamner ce qu'ils appellent son inaction, " préférant, à des avis qui réfrènent leurs instincts, des suggestions qui flattent leurs impatiences ". Nous tenons à enregistrer ici la sanglante riposte du journaliste de race, avant tout catholique, qu'est M. Veuillot.

On a tourné en ridicule, et combien justement, ces stratèges improvisés qui, du coin de leur feu, déclarent avec superbe : " Ah ! si j'étais à la place de Joffre, je sais bien ce que je ferais ! " Plus intolérables encore et plus fous, ces catholiques présomptueux qui, du fond de leur insuffisance, osent affirmer : " Ah ! je sais bien ce que je dirais, si j'étais à la place du pape ! " Oui, plus insensés ! Car, avec tout son génie militaire et toute l'étendue de ses renseignements, le commandant des armées n'est après tout qu'un homme, tandis que le père commun des fidèles, assisté de l'Esprit-Saint dans le gouvernement de l'Eglise, est de quelque manière au-dessus de l'humanité ! —Or, de même que le généralissime est tenu, pour assurer la grande victoire qui fondera la paix, de dominer nos fièvres et nos fantaisies, le Souverain-Pontife doit s'élever au-dessus de nos ardeurs. Ni les batailles décisives, ni les sentences immortelles ne sont des improvisations.

Autant qu'il est permis de juger de ces choses, il nous paraît que, dans le feu du combat, le chef de l'Eglise a surtout trois devoirs : affirmer les lois de la justice ; implorer de Dieu la fin des hécatombes et le triomphe du droit ; adoucir autant qu'il est en lui les cruautés et les douleurs de la guerre. — Or, ces trois grands devoirs, Benoît XV les a rem-

plis avec une fermeté qui défie toute critique, avec un éclat qui détruit toute négation. Les plus hauts témoins de l'âme belge, le roi chevalier et le pasteur intrépide, ont rendu grâces à Benoît XV d'avoir condamné l'injustice ennemie. Les formules de prières ordonnées par le pape attestent bien haut qu'en demandant la paix, selon son impérieux devoir, il réclamait le redressement des droits violés, la libération des peuples asservis. C'est par dizaines de mille, enfin, que des blessés, rendus à leur patrie ou soignés en terre franche, élèvent jusqu'au Vatican la voix de leur gratitude.

Une synthèse de l'action du pape (Article de Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, — *Semaine religieuse* de Poitiers — dernière semaine d'août 1916). — Mais nous avons mieux encore pour apprécier l'action du Saint-Père au cours de ces deux années de guerre, et, au risque de ne pas éviter quelques répétitions, nous voulons citer encore à nos lecteurs une page d'histoire, substantielle s'il en fut jamais, dans laquelle Mgr l'évêque de Poitiers, au moment même où allait paraître la désormais célèbre *interview* du cardinal Gasparri, donnait, dans sa *Semaine religieuse,* comme une synthèse, et combien éloquente et persuasive, de tout ce qu'a voulu et de tout ce qu'a fait le pape Benoît XV, depuis les commencements de la guerre, pour en adoucir les horreurs. Bien des choses, sans doute, ont été écrites, et reproduites, à ce sujet, dans la presse. Nous ne croyons pas avoir rien lu de plus complet, de plus net, de plus clair et de mieux documenté, que l'article que nous allons citer. Il est utile, au Canada comme ailleurs, que les catholiques s'instruisent et se documentent à propos des graves événements qui se succèdent pendant cette guerre mondiale. De bien des façons, nous ne pouvons pas en douter hélas! les idées qui nous sont chères et les chefs que nous vénérons sont et seront attaqués. Il convient de nous mettre en état, chacun dans notre sphère, fût-ce la plus modeste, de savoir quoi et comment répondre aux adversaires de l'Eglise et de la foi catholique. L'action

du pape, au milieu de ce terrible conflit, peut être difficile à comprendre. Sa situation entre les catholiques des deux camps est délicate. Il importe donc de se bien renseigner. Il nous paraît difficile de trouver mieux, pour nous éclairer, que la maîtresse page que voici.

Que lui reproche-t-on? De ne pas être intervenu dans le conflit pour stigmatiser l'injustice? Mais c'est là un grief sans fondement, car Benoît XV a hautement proclamé que la guerre est soumise à des lois et que la force ne crée pas le droit. Il disait, en effet, dans l'allocution consistoriale du 22 janvier 1915: " Quant à proclamer qu'il n'est permis à personne, pour quelque motif que ce soit, de léser la justice, c'est, sans doute, au plus haut point, un office qui revient au Souverain-Pontife comme à celui qui est constitué par Dieu l'interprète suprême et le vengeur de la loi éternelle. Et nous le proclamons sans ambages, réprouvant hautement toute injustice, de quelque côté qu'elle ait été commise... " Le pape n'a donc pas failli à rappeler les principes moraux dont il a la garde, qui sont nécessaires à la vie normale de l'humanité et que tant de nos philosophes contemporains s'étaient plu à rabaisser au rang de simples préjugés.

Devait-il faire davantage, appliquer ces principes aux actes des belligérants et porter un jugement solennel où il aurait déclaré le bon droit des uns et l'iniquité des autres ? En général, le juge n'intervient que si les parties font appel à son autorité et lui livrent toutes les pièces du procès. Les nations de l'Europe en avaient-elles donc appelé à l'arbitrage du pape? Tout le monde sait bien que non. Dès lors, la sentence que celui-ci aurait portée risquait fort de n'être pas appuyée sur tous les documents voulus, et ainsi de n'être pas en rapport avec la gravité de la cause. En qutre, elle aurait tourné contre le pape une partie notable de la chrétienté et lui aurait interdit toute démarche destinée à améliorer le sort des victimes de la guerre.

Ne pouvant être un juge écouté, le Souverain-Pontife se souvint de son rôle de père. Aussi ajoutait-il: " Le Pontife romain, en tant, d'une part, qu'il est le Vicaire de Jésus-Christ, mort pour tous les hommes et pour chacun, en tant, d'autre part, qu'il est le père commun des catholiques, doit embrasser dans un même sentiment de charité tous les catholiques... S'il se comportait autrement, non seulement il ne contribuerait pas à la cause de la paix, mais, ce qui est pire, il attirerait à la religion

des aversions et des haines et exposerait à des troubles fort graves la tranquillité et la concorde intérieure de l'Eglise. " Mais un père n'a pas besoin des formalités d'un jugement pour plaindre et secourir dans leur détresse ses enfants les plus dociles et les plus chers. Le pape disait donc: " Notre pensée cependant, comme il est naturel, se tourne plus souvent du côté où nous trouvons plus vif l'attachement respectueux au père commun des fidèles: témoin en est, par exemple, pour ce qui regarde le bien-aimé peuple belge, la lettre que nous adressâmes naguère au cardinal archevêque de Malines. "

Le pape n'avait pas besoin non plus de longues recherches pour constater les excès de l'envahisseur allemand. Aussi le rappelait-il à l'observation des lois de la guerre, au respect de nos églises et de nos cathédrales: " Et nous faisons ici appel aux sentiments d'humanité de ceux qui ont franchi les frontières des nations adverses pour les conjurer que les régions envahies ne soient pas dévastées plus qu'il n'est strictement exigé par les nécessités de l'occupation militaire, et, ce qui importe davantage encore, qu'on ne blesse pas sans une réelle nécessité les habitants en ce qu'ils ont de plus cher, comme les temples sacrés, les ministres sacrés, les droits de la religion et de la foi... "

Tels sont les principaux passages de cette allocution, qui demeurera comme l'un des actes les plus importants qui aient été posés au cours de la guerre.

Un jour vint cependant où la catholique Belgique porta formellement sa cause au tribunal du Pontife romain, et alors elle trouva un justicier. Le pape n'était pas au nombre des souverains qui avaient garanti la neutralité de la Belgique ou siégé dans les congrès de La Haye. Mais il se souvint qu'il est le gardien de la justice, et, au milieu du silence de tous les neutres, il exprima nettement sa pensée. Voici la lettre que, par son ordre, le cardinal Gasparri adressa à M. Van den Heuvel, ministre de Belgique près le Saint-Siège : " Le chancelier de l'empire allemand, von Bethmann-Hollweg, déclarait ouvertement, le 4 août 1914, en séance publique du Parlement, qu'en envahissant la Belgique, l'Allemagne en violait la neutralité, en contradiction avec les lois internationales. Tandis, par conséquent, que, d'une façon générale, dans le conflit actuel, une partie accuse et l'autre nie, et que, par suite, le Saint-Siège, ne pouvant faire la lumière au moyen d'une enquête, se trouve dans l'impossibilité de se prononcer, le chancelier allemand, dans le cas présent, reconnaissait lui-même que, par l'invasion de la Belgique, il commettait une violation de la neutralité contraire aux lois internationales, encore qu'il la pré-

sentât comme légitimée par des nécessités militaires. Il en résulte que l'invasion de la Belgique se trouve directement comprise dans les paroles de l'allocution consistoriale du 22 janvier dernier, par lesquelles le Saint-Père réprouvait hautement toute injustice, de quelque côté et pour quelque motif qu'elle pût avoir été commise, etc. "

Peu après le torpillage du *Lusitania*, une lettre du pape au cardinal-doyen, du 25 mai 1915, blâmait aussi un pareil attentat : " La guerre continue à ensanglanter l'Europe ; et on ne recule même pas, ni sur terre ni sur mer, devant l'emploi de moyens d'attaque contraires aux lois de l'humanité et au droit international. "

De même, au début de la guerre entre l'Autriche et l'Italie, comme les taubes bombardaient les villes ouvertes de l'Adriatique, le cardinal Gasparri répondit dans les termes suivants à une lettre de l'archevêque de Ravenne : " Le pape regarde ses fils les plus voisins avec d'autant plus d'intérêt que sont plus étroits les liens qui rattachent leur sort à celui des successeurs de saint Pierre, et que plus insignes sont les monuments de la religion et de l'art édifiés sur ce sol privilégié. Aussi, fidèle à sa mission de charité souveraine, et grandement émue des dangers auxquels sont surtout exposées les villes du littoral de l'Adriatique, Sa Sainteté n'a pas tardé un instant à faire représenter à S. M. l'empereur d'Autriche et à son gouvernment son vif désir que la douloureuse guerre fût conduite *en conformité avec les lois internationales et avec les principes humanitaires*, et que, par suite, on respectât les villes *ouvertes et non défendues*, les *monuments artistiques*, les *temples*, et tout particulièrement le sanctuaire de Lorette, gloire et protection des Marches, de l'Italie et du monde. "

Ayant rempli tous ses devoirs envers la justice, nous savons que Benoît XV n'a jamais pensé avoir assez fait pour la charité. A force d'avoir raison, il avait pu proclamer la vérité sans devenir suspect à personne, et il exerça la médiation la plus efficace entre les gouvernements pour adoucir le sort des plus malheureuses victimes de la guerre. Il obtint le retour des prisonniers civils, régla l'échange des grands blessés, procura aux soldats malades l'avantage d'être soignés dans les pays neutres. La Belgique et la Pologne ressentirent les bienfaits de sa générosité. De la Serbie elle-même il ne voulut voir que l'infortune, et, négligeant la barrière élevée par le schisme, il fit tout pour la secourir dans sa détresse. Naguère encore il est intervenu pour protester contre le traitement imposé par l'ennemi aux jeunes gens et aux jeunes filles de nos départements du nord.

Nous savons enfin combien il souffre de cette guerre et avec quelle insistance il convie l'Eglise à implorer de Dieu la cessation de cet épouvantable fléau. Rappelons seulement la lettre qu'il adressa aux peuples belligérants, le 28 juillet 1915, à l'occasion de l'anniversaire de la déclaration de guerre : " Au nom du Dieu saint, au nom du Père et Seigneur du ciel, au nom du sang béni de Jésus, prix du rachat de l'humanité, nous conjurons les nations belligérantes, devant la Providence divine, de mettre fin désormais à l'horrible carnage qui, depuis une année, déshonore l'Europe. " Et il terminait par un souhait auquel ne peut se refuser aucun homme qui possède à la fois l'amour de sa patrie et de l'humanité, souhait bien digne du vicaire de celui qui seul a pu mettre un peu de paix dans le coeur des hommes : " Qu'une fois l'empire du droit rétabli, ils décident de confier dorénavant la solution de leurs différends non plus au tranchant de l'épée, mais aux raisons de justice et d'équité étudiées avec le calme et la pondération nécessaires ! " Ce voeu sera l'immortel honneur du pontife qui l'a exprimé.

L'ESPRIT NOUVEAU D'APRÈS LE CHANOINE ARDENT (Article de M. Jean-Gabriel Lemoine—*Le Gaulois,* de Paris). — Je ne sais plus à quelle date a paru cet article. J'avais gardé cette découpure du grand journal de Paris, en négligeant de le noter. Mais comme il analyse le chapitre qu'a écrit M. le chanoine Ardent, dans la *Guerre allemande et le catholicisme* publié sous la direction de Mgr Baudrillart—livre connu au Canada—je m'en console volontiers. M. Lemoine rendait donc compte, l'hiver dernier, aux lecteurs du *Gaulois* de l'impression qui se dégage du récit des faits de guerre tombé de la plume du chanoine Ardent (1). Cette impression est consolante. Il ne faut pas sans doute croire trop vite à une conversion totale des esprits et des coeurs, pas plus en France qu'ailleurs. Mais il est des symptômes et des signes dont nous avons lieu et droit de nous réjouir. Quand la main de Dieu frappe, c'est

(1) M. le chanoine Ardent, nos lecteurs se le rappellent, a bien voulu être, depuis les débuts de la guerre, avec MM. Desgranges et De Poncheville, l'un des collaborateurs de notre revue. Plusieurs des " Choses vues " que nous avons publiées depuis deux ans nous venaient de lui et étaient signées de ses initiales. — E.-J. A.

toujours en définitive pour le bien. Le fléau de la guerre, l'histoire en fait foi, a souvent été, dans ce sens, le fléau de Dieu, et un fléau salutaire. L'Eglise et son chef suprême, qui ont pour eux les paroles éternelles, ne peuvent s'employer, ainsi que nous avons vu, qu'à adoucir les maux de la guerre. Les chrétiens sincères n'en ont pas moins le droit de scruter le sens des événements même les plus terribles, afin d'en tirer les leçons de confiance et d'espoir qui s'en dégagent. Voici donc, d'après les récits de M. le chanoine Ardent, ce que M. Lemoine — le collaborateur du *Gaulois* — constate au sujet de l'*esprit nouveau* qui souffle au-dessus des armées et du peuple de France.

Il y avait, avant la guerre, dans la circulation, un vocabulaire qui semblait de plus en plus vieilli et suranné; c'était celui des sentiments nobles et des idées élevées. Le réalisme, avec son cortège de monnaie sonnante et de marchandages vulgaires; le matérialisme, avec sa terminologie pédante et scientifique; le mufflisme, avec son allure louche de désorganisation sociale, tous ces " ismes " avaient envahi la pensée française et gangrené la conscience nationale, détruisant en elle toute noblesse, toute élévation, tout désintéressement, toute tradition, tout idéal. La guerre est venue. Elle fit passer dans l'âme française comme un frisson rédempteur. Il y avait donc vraiment, au-dessus des intérêts et des appétits, une sphère supérieure et des idées pour lesquelles on pouvait mourir ? Et nous sommes partis du côté d'où venait le bruit du canon. L'évolution commencée se poursuit, s'affirme dans les tranchées et lentement elle gagne l'arrière.

Nous ne voudrions en signaler qu'une manifestation tirée du mouvement de retour à la religion qu'on signale dans notre armée. La conversion religieuse est un signe, passager peut-être dans sa violence, mais infaillible dans ses résonnances multiples, d'une élévation des esprits au-dessus du domaine sensible, et nulle part, d'une façon plus angoissante qu'en ce moment, et sur cette ligne héroïque vers laquelle tous les yeux sont fixés, ne se ressent plus le besoin de croire à des réalités immatérielles. Mes amis qui reviennent du front me parlent du désarroi moral qui étreint les intelligences en face de ces points d'interrogation qu'on appelle: chance, sort, hasard. S'il faut les écouter, notre armée, qui souffre physiquement les pires douleurs, souffre autant moralement et,

sous cet aiguillon, le peuple en armes des tranchées s' " idéalise " lentement. Il faut lire le délicieux compte rendu que le chanoine Ardent a fait dans la *Guerre allemande et le catholicisme*, de son apostolat d'un an parmi nos " poilus ". On y voit le réconfort que l'homme de foi peut donner aux forces morales chancelantes.

Si la croyance a fait des progrès là-bas, c'est qu'elle répond à un besoin. Il y a un ennemi pire que l'Allemand, c'est l'imagination, le souvenir, et les longues heures d'oisiveté, de guet, de garde sont les moments de lutte contre le " cafard ". C'est l'heure que l'abbé choisit pour sa causerie, c'est l'heure des " leçons de chapelet " qu'il donne à ceux qui craignent " d'avoir l'air de bleus " devant leurs camarades plus " calés ". On s'attarde aux offices, on les voudrait plus longs. Pour en avoir souvent, on " vote " des messes. L'un demande une messe pour sa mère défunte, un autre en action de grâces pour sa tranchée ou sa batterie préservée. Celui-ci veut deux messes " une pour le bon Dieu, l'autre pour la bonne Vierge ". Voici deux amis qui se cotisent et réunissent leurs intentions : la messe sera pour eux deux. Souvent la section et même la compagnie assistent à la messe qu'un petit groupe a demandée pour le camarade mort de la tranchée. En général, celui qui demande une messe veut l'entendre et y communie. Et ces habitudes ne sont pas spéciales au secteur où se trouve l'abbé. Tous ceux qui reviennent du front témoignent de l'étrange état d'âme qui jette les " poilus " aux pieds des aumôniers militaires. Et puis le canon est un grand convertisseur : " Que de fois j'ai donné, dit le même religieux, l'absolution à un brave garçon qui joignait les mains sur son Lebel pour réciter son acte de contrition ! " La religion donne le courage de mourir. Le passage du connu à l'inconnu est indiciblement troublant sans elle. " Mes amis, s'écrie un gradé en entraînant ses hommes, je suis prêtre et je ne crains pas la mort ! " " La guerre est une terrible chose, a écrit quelqu'un, mais comme elle rapproche du ciel ! " De fait c'est un étrange élévateur d'âme. Elle en rapproche au point que le vis-à-vis de la mort en paraît adouci. Notre aumônier est appelé au chevet d'un blessé très grave. Il l'exhorte et lui dit ce qu'on a coutume de dire dans ces circonstances lorsqu'on est prêtre et qu'on est pitoyable, et l'officier moribond de prononcer cette phrase poignante, qui résume toute l'angoisse contemporaine que la guerre intensifie : " C'est cela, aidez-moi, poussez-moi. Mon Dieu ! c'est dur de mourir, vous savez, car j'aimais tant la vie ! "

La vie ! comme nous l'aimions tous et comme nous sentons qu'en la perdant nous perdons tout ! La foi adoucit ce rude sacrifice. Et puis la

chance, le *hasard* n'ont rien de tangible, d'accessible, tandis que le Dieu du catholicisme est vraiment celui qu'il faut au soldat. Il est compatissant. C'est même celui qu'il faut aux chefs, il les rassure. On raconte qu'un de nos généraux, et non des moindres, le jour de la bataille de la Marne, fut saisi tout à coup d'un trouble indicible : " Toutes mes dispositions sont prises, confia-t-il à un de ses officiers, et pourtant je me sens inquiet : la victoire ou la défaite dépendent d'ordres venus de plus haut que ceux que nous pouvons donner ! " L'officier, pris à témoin de cet aveu d'impuissance, était religieux par conviction autant que par tradition. On devine le sens de sa réponse. Alors le général de s'écrier, avec une poignante sincérité : " Si vous dites vrai et si nous sommes victorieux, je jure d'aller moi-même porter cette épée en témoignage de reconnaissance à Notre-Dame-des-Victoires !..... " L'histoire est-elle vraie ? On l'affirme authentique. Dans tous les cas, cet autre serment de Tolbiac vaut l'ancien. — Ils viennent tous deux du même besoin de l'âme : conscience de l'insuffisance des moyens matériels et sentiment soudain que l'enchaînement des faits échappe et n'est plus de notre ressort.

Ainsi, la guerre rend à la religion sa vraie place au-delà et au-dessus des réalités tangibles. Elle comble un vide, elle crée une autre certitude que celle du monde sensible, elle achemine vers la croyance à une sphère supérieure où la matière n'est plus d'aucun secours. Si passager que soit cet élan des consciences — il ne faut pas s'illusionner sur sa durée — j'y vois comme un pas franchi, une véritable " conversion " dans le sens large. Les instincts, les mouvements de la conscience obscure reprennent leur valeur réelle, leur vraie place, que la tradition française leur a toujours donnée : ce sont les esclaves qu'il faut dompter.

A LA GLOIRE DE L'ALSACE (A propos d'un livre récent de Mgr Herscher). — S'il souffle quelque part un esprit nouveau qui tourne davantage au pays de France beaucoup de coeurs vers Dieu, sur le sol de l'Alsace, comme sur nos rives laurentiennes, le grand vent, le vent du large, est toujours à la fidélité. Ce culte du souvenir, chez nous comme en Alsace, et en Alsace comme chez nous, a toujours de quoi émouvoir ! On a déjà remarqué que la célèbre Colette Baudoche de M. Maurice Barrès — type de la fidélité lorraine ou alsacienne — avait chez nous une soeur aînée dans la personne de cette

Blanche d'Haberville — type de la fidélité canadienne — que la plume de notre De Gaspé a rendue immortelle. Et c'est pourquoi, semble-t-il, nulle part ailleurs plus qu'au Canada français on ne comprend et on n'admire les hauts sentiments qui gardent l'Alsace-Lorraine attachée à la France. L'ancien évêque de Langres, Mgr Herscher, aujourd'hui archevêque de Laodicée, celui-là même qui vit mourir chrétien le regretté Emile Faguet, publiait récemment, chez Lethielleux, un beau livre *A la gloire de l'Alsace,* dont les journaux de France ont parlé longuement.

Ce nouveau volume, écrit dans *La Croix* M. Eugène Duval, s'ouvre sur une gracieuse légende relative au premier évangélisateur de l'Alsace. Elle est un des joyaux des vieilles et nombreuses traditions locales. Cet apôtre, qui semble tenir le record des résurrections successives, n'est autre que le fils de la veuve de Naïm, à qui Jésus avait dit déjà, au jour de ses funérailles: " Jeune homme, levez-vous, je vous l'ordonne. " Envoyé en Alsace par saint Pierre lui-même, avec mission d'évangéliser les provinces du nord, Materne — tel était son nom — fut rapidement emporté, au cours de ses travaux apostoliques, par une fièvre maligne. Ses deux compagnons, privés de sa direction et de ses conseils, se jugèrent incapables de poursuivre, sans lui, leur apostolat. Ils s'en retournèrent donc à Rome et exposèrent au chef des apôtres leurs perplexités et leur impuissance. Saint Pierre leur remit alors son propre bâton pastoral, leur enjoignit de le déposer sur les restes mortels du saint qui, aussitôt, revint à la vie. Ne dirait-on pas que l'Alsace est encore participante de l'incomparable vitalité de son fondateur, puisqu'elle est sur le point d'être délivrée du joug et du linceul allemands, pour ressusciter une seconde fois à ses glorieuses destinées françaises ?

En tout cas, les anecdotes fourmillent dans ce livre de Mgr Herscher, qu'on ne saurait lire, surtout ici, dans notre vieux Québec, sans être délicieusement ému. Qu'on nous permette d'en reproduire quelques-unes. Cela repose des grandes considérations et rafraichit l'âme.

Voici un village d'Alsace encore soumis à la baïonnette des Allemands.

L'ennemi a perquisitionné partout, faisant main basse sur tout ce qui pouvait à un titre quelconque rappeler la France. Plus de drapeau bleu blanc rouge ! Plus d'image de la France ! Comment s'y résigner ? On ne s'y résigne point et l'on avise au moyen de se procurer de nouveau l'image aimée et vénérée. On sait pourtant qu'il y a du danger à la posséder chez soi. Mais qu'importe ! Entre amis sûrs, on décide d'aller dans la ville voisine acheter, qui un morceau d'étoffe blanche, qui un morceau d'étoffe rouge, qui un morceau d'étoffe bleue. — Les choses se passent comme l'on en était convenu. Revenus au village, les courageux acheteurs des trois morceaux d'étoffe s'empressent de les confier à la femme de l'un d'eux, dont la main respectueuse est chargée de les rassembler par une couture. Et lorsque c'est fait, il se passe une scène d'une inoubliable grandeur. Sur une invitation discrète, les amis de la France se sont réunis chez l'un de ces Français d'Alsace. Celui-ci, sans autres explications leur dit : " Mes amis, les trois couleurs ! la France ! " — Tous, frémissant de joie, contemplant le drapeau tout flambant neuf. A pas lents, l'un après l'autre, ils s'en approchent et doucement, afin que les Allemands ne les entendent point, ils le baisent en murmurant : " Vive la France " ! Alors, des yeux de chacun, les larmes, ces voix silencieuses que le coeur, lui, sait toujours entendre, tombent goutte à goutte sur le drapeau tricolore, et celui qui le premier a parlé poursuit : " Le général Joffre nous avait apporté le baiser de la France. Nous venons de le lui rendre ! "

" A Z... (près d'Altkirch), un vieux brave qui a fait la campagne de 1870, et qui attend avec impatience le retour de la France, a enfin cette joie immense. Un beau jour, il apprend que les troupes françaises vont entrer, drapeau en tête. Le vieux brave tient à être au premier rang pour les voir défiler. Mais, du plus loin qu'il les aperçoit, une telle émotion de bonheur et de fierté l'étreint qu'il ne se sent pas assez fort pour contempler ce spectacle du drapeau tricolore frémissant au-dessus des baïonnettes. Pendant que les pioupious marchent au pas accéléré, il s'écrie : — *Nundadié* (exclamation alsacienne qui n'est pas un juron), les voilà enfin ! *Do sind si a mol !* — Et, ayant dit, il tombe la tête en avant comme pour un salut — le dernier — et il meurt. "

A M..., une famille alsacienne fut surprise, au milieu du déjeuner, par la vue d'uniformes français sous ses fenêtres. Qu'est-ce à dire ? Les Français seraient-ils là ? Grande émotion ! La maîtresse de la maison est la fille d'un ancien cuirassier français qui, depuis quelques années, dort

son dernier sommeil dans le cimetière tout proche. Remuée dans toutes ses entrailles par l'apparition de ceux qu'aimait tant son père, elle murmure : — Il faut que j'aille raconter cela à papa ! — Et, à quelques heures de là, on la vit au cimetière, agenouillée devant la chère tombe, et répétant comme dans un rêve : — Papa ! papa ! Les Français sont ici ! Ils sont ici ! Dors en paix maintenant, tu dors dans la terre de France !

COMMENT SE FABRIQUENT LES CANONS ALLEMANDS (Article de M. Victor Tissot—mai 1916). — On aime donc toujours la France, en Alsace comme en Lorraine. Mais on n'a pas cessé, croyons-nous, de craindre l'Allemagne. Le fait est, la guerre actuelle le démontre, que les Allemands sont terriblement puissants. Rien ne donne une meilleure idée de cette puissance que cet esprit d'organisation méthodique, laborieuse et tenace, dont ils offrent depuis si longtemps l'exemple. Dans un livre, qui a paru au printemps, l'*Allemagne casquée*, M. Victor Tissot, qui a pu pénétrer dans une partie de l'usine Krupp, près d'Essen, expose ce qu'il a vu dans cette fameuse "fabrique" de canons. Avant la guerre, 70,000 hommes y travaillaient constamment. Depuis le commencement des hostilités, 120,000 ouvriers s'y dépensent jour et nuit. C'est sous la conduite d'un certain monsieur M., ancien élève de l'école polytechnique de Zurich, que le publiciste français a pu visiter l'usine des Krupp. Du récit qu'il donne de cette visite nous extrayons ce qui suit.

Au bout de quelques minutes, M. M... vint me rejoindre en m'annonçant de loin par un geste que nous pouvions monter sur la tour à eau. Cette tour, construction octogone de 60 mètres de hauteur, porte à son extrémité un réservoir de 150 tonnes. L'eau, conduite par un canal de 6 kilomètres, provient des étangs formés par l'épuisement des anciennes mines de houille. Des pompes à vapeur la montent jusqu'au haut de la tour, d'où elle est chassée et distribuée par son propre poids dans toutes les directions de l'usine. J'ai compté 180 marches jusqu'à la lanterne. Là-haut, on se croirait sur un phare. Le vaste bassin minier et métallur-

gique rhénan-westphalien — les mines d'or de l'Allemagne — s'étend autour de vous, sur une largeur de 95 kilomètres, entre Crefeld et Barmen. Et sur l'immense étendue, sur la plaine monotone et noire, les usines et les hauts fourneaux se touchent, les cheminées se pressent comme les sapins desséchés et dépouillés d'une immense forêt. La densité de la population est telle que les simples villagés ne comptent pas moins de 3,000 à 5,000 habitants.

M. M... me dit: Tous ces points noirs qui fument autour de nous sont des villages et des villes qui ne cessent de grandir et de se développer, et qui, dans un avenir prochain, se souderont les uns aux autres et ne formeront plus qu'une immense agglomération. C'est par centaines de mille que se comptent les habitants d'Oberhausen, de Mulheim, de Gelsen-Kirchen, de Bochum et de Duisbourg-Ruhrort, le nouveau port à l'embouchure de la Ruhr et du Rhin. — Et maintenant, continue mon interlocuteur, vous n'avez qu'à ramener votre regard ici pour embrasser d'un seul coup d'oeil le berceau d'où l'Empire allemand, " l'empire de fer ", est sorti en 1871. Ce n'est pas au général Werder que Strasbourg s'est rendu, c'est à Krupp, et c'est Krupp encore, roi du fer et meneur de canons, qui a obligé Paris à capituler. Toutes les victoires prussiennes ont été forgées par ses marteaux.

Ce qui attire tout d'abord l'oeil, c'est le chemin de fer de ceinture enveloppant comme d'un cercle magique la mystérieuse cité des cyclopes. Et sur ces rails qui se divisent en une quantité d'embranchements,qui rayonnent dans toute l'usine, quel tohu-bohu de locomotives, de wagons, de machines qui roulent, qui apparaissent et disparaissent! — Les bâtiments qui s'étendent du côté de la ville, me dit mon guide, sont les ateliers pour la fabrication des canons.. Tournez-vous et écoutez... — Des coups de canon!... on procède à des essais? — Non; c'est le gros marteau-pilon de cinquante mille kilogrammes qui fonctionne. C'est le plus grand marteau du monde; il a coûté un million et demi. Trois fondations gigantesques le supportent: une en maçonnerie, une en troncs de chênes venant de la forêt de Teutoburg, et une autre en bronze, formée de cylindres solidement reliés entre eux. Mis en mouvement par des machines à vapeur, il forge des blocs de 400 quintaux. Les lingots d'acier que les grues apportent dans leur bec de fer des halls où se font les coulées, sont de nouveau chauffés dans un four *ad hoc*, puis jetés sur l'enclume... A un signal du contremaître, le gros marteau descend doucement comme pour choisir et marquer la place où il va frapper; puis il remonte, puis se laisse brusquement choir: on dirait alors que la foudre éclate et tombe

devant vous, et au loin on entend ce bruit que vous avez pris pour le grondement du canon. Au milieu d'un immense feu d'artifice, d'un éblouissant bouquet d'étincelles, l'acier est mâté, broyé, trituré, réduit en pâte incandescente. Enfin, cette masse informe prend peu à peu corps, elle s'allonge, elle s'arrondit. Le marteau frappe encore, et il en naît un canon! On couche le nouveau-né dans un lit de cendres, où il se refroidit graduellement. Puis on le porte aux ateliers de forage et d'alisage, et il ne reste plus qu'à l'inscrire sur le registre de l'état civil de l'usine, et à essayer sa puissance de dévastation.

Nous avions fait le tour de la galerie. M. M... reprit: — Cette maison là-bas, à droite, à la façade plus blanche et plus gaie, et qui ressemble à une brebis égarée dans les bois, c'est l'hôtel de l'usine. C'est là que M. Krupp loge les envoyés des gouvernements étrangers qui viennent faire des commandes, et qu'il reçoit les hôtes couronnés. L'Empereur y passe souvent un jour ou deux dans le plus strict incognito. On expérimente alors devant lui, au polygone caché par ces toits et qui s'étend presque jusqu'à l'horizon, les nouvelles pièces dont l'existence est tenue secrète. M. M... me désigna encore de la main la grande gare centrale près du cimetière et le hall aux laminoirs. Et il me montra également l'hôpital avec son jardin, les groupes de maisons ouvrières qui forment de petites cités presque riantes sous la verdure de leurs arbres; il m'indiqua les ateliers de la chaudronnerie et des aciéries, les halls des forges, des laminoirs de zinc, des presses, les bains, le restaurant, la bibliothèque et la salle de jeux.

Quelle vision extraordinaire et effroyable! C'est un ensemble babylonien de murs, de constructions hautes ou allongées, toujours massives, énormes, qui se suivent ou se superposent, d'un brun presque rouge sali par la fumée qui retombe des cheminées alignées comme des soldats. Et dans ces ateliers et ces halls immenses se meuvent, comme en des cavernes préhistoriques, au milieu des fournaises souterraines et des cratères en feu, des monstres de fer et d'acier domptés et conduits par des cyclopes modernes, qui ont deux yeux. On revient de cet enfer bouleversé et terrifié. Et l'on se demande comment un mortel a pu, sans l'aide du diable, concevoir et créer cette grande usine du crime et de la mort, où l'orgueilleuse Allemagne a forgé les instruments de ses conquêtes et les chaînes des peuples qu'elle a asservis.

DANS UN SOUS-MARIN (Article du *London* (magazine), par le correspondant naval du *Times*—janvier 1916). —

Cette vision de force, qu'on emporte de l'usine Krupp, laisse je ne sais quelle impression de frayeur. Et pourtant, ce sont ces canons et leurs maîtres que les Alliés de la grande guerre sont en train de réduire et de faire taire. L'on sait d'ailleurs qu'il y a, dans le conflit mondial, beaucoup d'autres forces en présence : celle des avions, par exemple, et celle des sous-marins. Le *London*—un magazine de Londres—a publié, en janvier dernier, un article sur la vie à bord d'un sous-marin, dû à la plume d'un correspondant naval du *Times,* qu'on ne lira pas sans intérêt. Nous ne citons que la partie substantielle de cette description de choses vues.

Au moment du plongeon, trois avertissements sont donnés au moyen de cloches ; le premier son indique qu'il faut fermer les écoutilles, le deuxième qu'il faut arrêter les machines à huile et le troisième ordonne aux hommes de l'équipage d'aller prendre leurs postes respectifs de combat — où ils demeureront jusqu'à nouvel ordre. Le mouvement, à l'intérieur du bateau, est réduit au strict minimum, afin d'empêcher tout dérangement dans l'arrimage au moment où le bâtiment plonge. Le commandant descend l'escalier de fer et va occuper son poste, d'où il pourra contrôler ; l'écoutille est fermée, les réservoirs sont remplis d'eau et l'opération de submersion commence... Un profond silence s'est produit peu à peu, mais rien n'indique que le bateau descend sous l'eau jusqu'au moment où la lumière verdâtre du jour, qui ne pénètre plus que faiblement, est remplacée par celle des lampes électriques, dont est pourvu le sous-marin. Celui-ci est submergé bientôt jusqu'au sommet du périscope, fendant les flots sous lui et... rejetant des plumes d'oiseaux, seul indice sur la surface de la mer libre et unie de ce qui se passe au-dessous ! On a remarqué, en effet, que les mouettes étaient attirées par ce spectacle peu ordinaire... Après avoir atteint, dans ce voyage d'exploration, le point extrême où toute marche en avant deviendrait dangereuse pour le sous-marin, on se dispose à descendre au fond de l'eau et à attendre là, jusqu'à ce que l'obscurité permette de revenir à la surface pour l'approvisionnement d'air et l'établissement de nouveaux plans. Le sous-marin a été construit assez solidement pour descendre jusqu'à une profondeur de cent cinquante pieds. On a pris soin d'éviter les rochers et les épaves. Une fissure dans la coque entraînerait une catastrophe, car l'eau de la mer,

pénétrant et se mêlant à la fumée du pétrole, produirait du gaz chlorhydrique, ce qui serait fatal à l'équipage. Mais les équipages des sous-marins ont les deux sens du toucher et de l'ouïe développés à un point extrême, et cela leur permet d'éviter non seulement des dangers de cette sorte mais aussi les mines et les filets disposés à leur intention. Même lorsque le sous-marin séjourne au fond de la mer, le lit de l'océan offre des inconvénients. La force des vagues par les gros temps peut affecter la solidité du bateau...

L'intérieur des sous-marins, au point de vue du confort, celui des petits sous-marins surtout, laisse assurément à désirer. L'atmosphère y est souvent désagréable — à un point qu'on ne saurait dire — et déprimant: un mélange d'air raréfié et de vapeurs d'huile. Nous savons des Allemands eux-mêmes que sur leurs bateaux on ne se lave pas et que le mal de mer est fréquent. Les nouvelles recrues ont souvent à lutter contre une formidable envie de dormir, envahissante et tenace, et il faut une force de volonté peu commune pour résister à cette torpeur et se tenir éveillé. Aussitôt que le sous-marin se trouve au fond de la mer, il est ordonné à tous les hommes de l'équipage — sauf à ceux qui sont occupés à leur poste — de s'étendre ou de s'asseoir et de rester absolument calmes, sans faire de mouvement inutile, car en faisant des mouvements on absorbe de l'oxygène et l'oxygène doit être économisé comme l'eau dans le désert. Cependant, l'équipage ne reste pas sans distraction pendant cette période d'attente. Il y a à bord des gramophones et des phonographes et ceux que la musique laisse indifférents ont la ressource d'un jeu de cartes... Mais il n'est pas moins fastidieux — et même terrible — de rester ainsi enfermé à l'étroit et l'ordre de se lever doit être accueilli avec reconnaissance.

Revenir à la surface de l'eau est une opération qu'il est indispensable d'exécuter avec la plus grande prudence, et c'est l'occasion pour l'équipage d'exercer ce sens de l'ouïe qui s'est développé chez lui d'une façon si intense, car il s'agit de se rendre compte que, au-dessus, la mer est libre. Il n'est pas rare, en effet, d'entendre les bruits de l'hélice d'un navire qui passe tout près. Tandis que le sous-marin monte, les pompes sont mises en mouvement pour vider les réservoirs d'eau et rendre le bâtiment plus léger. Une fois que l'on a constaté l'absence de tout danger, le bateau monte progressivement à travers l'obscurité jusqu'à ce que l'on puisse ouvrir les écoutilles. L'équipage aspire longuement les

grands courants d'ozone qui lui arrivent, tandis que les éventails électriques chassent le mauvais air et améliorent l'atmosphère au fond du bateau.

Le mendiant mystérieux (Article de M. Louis Chassereau, dans le *Petit Journal* de Paris). — Encore une coupure dont nous avons négligé de noter la date, mais il n'importe. Le fait-divers est d'ailleurs assez précisé par le récit même, et il donne une idée du soin et de l'exactitude avec lesquels les Allemands s'étaient préparés à la terrible guerre qu'ils ont déchaînée sur le monde. L'envoyé du *Petit Journal* écrivait de Barcelone.

Au printemps de 1913, un vagabond à l'aspect minable, pauvrement vêtu de vieilles hardes, arrivait à *Mazarron*, dans la province de *Murcie*. L'inconnu se rendait au port et se présentait aux importants chantiers de réparations de navires et de constructions de moteurs de la société *La Metallurgica*. Le pauvre hère n'avait point de grandes prétentions. Il demandait simplement à être embauché, offrant ses services au pair pour travailler dans les ateliers, soit comme ouvrier, soit comme manoeuvre, se déclarant satisfait s'il pouvait, par son labeur, gagner sa nourriture. Par charité, le chef du personnel de l'entreprise l'engagea. Quelques semaines s'écoulèrent sans qu'on fit la moindre attention à ce qu'il devenait. Mais le nouveau venu ne tarda point à donner des preuves d'intelligence dans l'exécution de sa besogne. Il se révéla même très vite comme un monteur de premier ordre. Les ouvriers et le directeur de l'entreprise s'étonnèrent un jour qu'il connût si bien le fonctionnement et le réglage des moteurs. On l'interrogea. Il expliqua avec une gêne visible qu'il avait été jadis fabricant de moteurs pour son compte, mais que des spéculations malheureuses et de mauvaises affaires l'avaient réduit à la misère, puis contraint à s'expatrier d'Allemagne pour chercher de la besogne ailleurs et essayer, loin du sol natal, de refaire une vie que le destin avait remplie jusqu'à ce jour de cruelles épreuves. Ses aptitudes et ses connaissances spéciales le firent, à quelque temps de là, désigner comme contre-maître. Il profita de ses moments perdus pour construire dans les ateliers un rapide canot-automobile destiné à son usage personnel. Solitaire et taciturne comme à l'ordinaire, on put le voir sou-

vent quitter le port en hâte, gagner le large et partir tout seul pour de longues promenades en mer. Douze mois durant, sous le prétexte d'excursions, chaque fois que ses occupations lui laissaient quelque liberté, il navigua ainsi de la *Punta Cope* au *Cabo de Palos*, et les moindres anfractuosités de la côte du cap de *Tinoso* aux îles *Ormigas* furent explorées par lui tout à loisir.

Les mois s'écoulèrent. Au début de juillet 1914, l'habile contre-maître disparut mystérieusement et partit pour une destination inconnue. La guerre éclata et pendant longtemps on n'entendit plus parler de lui. Dans les premiers jours de janvier 1915, le poste privé de T. S. F. installé par l'ingénieur de la société *Metallurgica* reçut, au lendemain d'une tempête violente, un radiotélégramme adressé au chef du personnel des chantiers de Mazarron. Le " sans fil " émanait de l'officier commandant le premier sous-marin allemand ayant réussi à pénétrer dans la Méditerranée. Il exprimait les remerciements du pirate " pour l'accueil qui lui avait été réservé avant la guerre, à Mazarron, où durant son long séjour il avait pu étudier librement les moindres particularités de la côte ". Il témoignait aussi de la reconnaissance de son auteur pour l'hospitalité qu'il avait reçue jadis et grâce à laquelle, par sa connaissance parfaite des criques et des passes les plus difficiles, il avait pu se ravitailler et vaincre les difficultés inouïes dont il avait triomphé en Méditerranée. L'étrange message était signé *Von Weddigen*.

Le vagabond en haillons sordides, l'ouvrier émigrant accablé par l'adversité et qui se révéla mécanicien habile, l'excursionniste mystérieux et solitaire, si épris de la mer, était tout simplement un hobereau boche, attaché à l'état-major de l'amiral von Tirpitz, venu longtemps à l'avance préparer avec soin son ravitaillement et choisir les meilleures bases.

Elie-J. AUCLAIR,
Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la rédaction.

La question sociale en Belgique

COMMENT ELLE SE POSERA APRÈS LA GUERRE

Le jeudi 14 septembre, le Père Rutten, des dominicains, le célèbre général blanc des ouvriers catholiques belges d'avant la guerre, que nous avons connu, entendu et admiré au Canada, au cours de l'été 1915, donnait à Londres, où il vit depuis plusieurs mois, chargé de diriger les oeuvres de missions pour ses compatriotes réfugiés dans la grande cité, une conférence, en présence précisément d'un auditoire belge, sur cette question des plus importantes pour les sujets du roi Albert : " Comment se posera la question sociale en Belgique après la guerre ? " En souvenir du séjour qu'il a fait au milieu de nous, le sympathique dominicain a bien voulu nous envoyer, pour nos lecteurs, les bonnes feuilles de son solide et si vivant travail. Il est à lire et il est à méditer. Les idées du Père Rutten ne manquent pas de hardiesse. Mais elles sont celles d'un homme qui les a vécues en contact avec le monde ouvrier. Elles s'éclairent toujours du reste à la pure lumière de la morale évangélique. En particulier, dans l'étude de ce problème ardu qu'est celui d'une réorganisation sociale à effectuer au pays belge — un pays bilingue et qu'il connaît bien — on verra, avec profit pour plusieurs chez nous, qu'il sait, suivant sa propre expression, " envisager les choses de haut et faire abstraction des violences et des exagérations des extrémistes de tous les partis ". Nous tenons à remercier le Père Rutten de son intéressante communication [1] *tant en notre nom qu'en celui de nos lecteurs. — La Rédaction.*

---

[1] Dans la lettre qui accompagnait cet envoi, et qui remonte déjà

A cette importante interrogation " comment se posera la question sociale en Belgique après la guerre ", il y en a qui sont tentés de répondre comme on répond à ceux qui demandent quand finira la guerre : — " Je n'en sais rien ! " Mais il est peu courageux, me semble-t-il, d'esquiver les difficultés parce qu'on ne peut pas avoir immédiatement de solution adéquate. N'avez-vous pas l'impression que les questions purement théoriques et inoffensives, de même que les sujets très spécialisés se prêtant à un examen approfondi, intéressent médiocrement, à l'heure actuelle, les publics mélangés et les esprits absorbés par les péripéties de la guerre ? D'autre part, vouloir envisager, dans son ensemble, un problème aussi vaste que le problème social, n'est-ce pas s'exposer à faire comme le fameux philosophe du moyen âge que la modestie n'étouffait pas, et qui entreprit, dit-on, d'écrire un traité intitulé : *De omni re scibili et quibusdam aliis — De toutes choses connaissables et de quelques autres encore ?* Il est sans doute très facile de plaisanter ce qu'on appelle l'innocente manie des braves gens qui passent leurs loisirs à élaborer des projets de réforme. Mais ceux qui ont pour de-

---

au 23 septembre, le Père Rutten nous donnait, au sujet des événements de guerre, les précisions que voici : " Le troisième hiver auquel on n'osait pas penser est maintenant à nos portes. Grâce à Dieu, on ne perd pas courage en Belgique. Mais que de séparations cruelles et prolongées dans presque toutes nos familles ! Mon secrétaire et remplaçant, le Père Nuyer, est déporté en Allemagne. Il paraît qu'il aurait distribué des brochures non autorisées ! Il ne ferait décidément pas bon pour moi là-bas ! N'étaient les nombreux blessés, on n'aurait pas l'impression, à Londres, pendant la journée, que c'est la guerre. Le prix des vivres reste élevé. Le soir c'est partout l'obscurité complète, et gare à celui qui " n'aveugle " pas ses fenêtres ! Les canons ont fait un vacarme infernal l'autre nuit, pendant la promenade des Zeppelins. J'ai vu sur place les débris de celui qui est tombé à quelques milles de Londres. C'était lamentable. Les cadavres étaient recroquevillés et méconnaissables. Il y a encore des sous-marins de temps en temps dans la Mer du Nord. Mais les transports militaires sont bien gardés. J'ai passé il y a dix jours, sans qu'il y ait eu la moindre alerte ".

vise le vieil adage *quieta non movere!* — (traduction libre) *ne pas secouer les dormeurs!*—ne perdent-ils pas de vue que la prudence n'est pas la seule des vertus capitales ? N'est-il pas plus charitable et plus avisé de se dire qu'au fond de tous ces projets, il y a souvent quelques idées justes et presque toujours un désir sincère de travailler, comme on peut, au bien-être de la patrie absente ?

Evidemment il serait naïf de vouloir tracer des plans de réforme définitifs, alors que peuvent survenir tant de faits nouveaux et de complications inattendues; mais ne serait-il pas téméraire de s'imaginer qu'à partir du moment de la rentrée nous aurons une sorte de science infuse ou une illumination subite remplaçant les travaux préparatoires qui s'imposent à tous? On a dit souvent: " Une question bien posée est une question partiellement résolue. " Alors j'ai pensé que je ne perdrais pas votre temps ni le mien en essayant de poser certaines questions sur lesquelles nous aurons à prendre position au lendemain de la libération. Permettez-moi de définir d'abord ce que la sociologie catholique entend par l'expression tant de fois employée de question sociale.

La Providence nous a fait sociaux autant que raisonnables. Nous naissons, nous vivons et nous mourons dans un milieu social déterminé. Notre triple vie physique, intellectuelle et morale bénéficie, à chaque instant, des travaux antérieurs ou actuels des membres de cette société. Par la sécurité, par l'hygiène et par le confort qu'elle nous garantit, la société écarte de nous mille dangers et d'innombrables inconvénients qui entraveraient l'expansion de cette triple vie. Les générations humaines qui se succèdent et se remplacent tiennent les unes aux autres comme les anneaux d'une même chaîne. Puisque nous puisons, à chaque instant, dans l'immense patrimoine de biens matériels, intellectuels et moraux, accumulés par les efforts de nos prédécesseurs et de nos contempo-

rains, nous avons le très strict devoir de l'enrichir, nous aussi, par notre apport. Nous n'avons surtout pas le droit de déployer notre activité individuelle, familiale, professionnelle et publique, sans nous soucier des conséquences que peuvent avoir, pour les autres, la façon dont nous l'exerçons. La doctrine sociale catholique n'est en somme que la transposition dans l'ordre temporel du dogme de la communion des saints qui nous enseigne que, dans la société surnaturelle qu'est l'Eglise, tous bénéficient des mérites et des prières de chacun, comme chacun bénéficie des mérites et des prières de tous. Rien n'est donc plus incompatible avec les principes fondamentaux de la sociologie catholique que l'individualisme. Dans la vie privée l'individualisme, tel que nous le concevons, aboutit au scepticisme et à l'indifférence, souvent même à la dureté de coeur et à ce qu'on est convenu d'appeler d'un mot encore peu académique le *je m'en fichisme.* Dans la vie conjugale, l'individualisme est une sorte d'égoïsme à deux, et dans la vie sociale, il a toujours provoqué des réactions exagérées et parfois des révolutions violentes.

Pour le sociologue catholique la question sociale est donc la question de savoir comment doivent être organisées les cinq sociétés fondamentales dont nous faisons partie, quels sont les droits et les devoirs des membres à l'égard de ces sociétés et des sociétés à l'égard de leurs membres, enfin quelles sont les règles qui doivent régir les rapports entre ces diverses sociétés. Les cinq sociétés fondamentales sont la société familiale, la société religieuse, la société civile, la société professionnelle et la société internationale des nations. Il m'est facile maintenant de délimiter mon sujet et de préciser davantage.

Devant nécessairement faire un choix dans les questions multiples qu'implique le problème social tel que je viens de le définir, je ne vous parlerai pas de la société primordiale

qu'est la famille. Un Etat n'étant en somme qu'un groupement de familles, tout ce qui tend à l'assainissement, au développement et à la protection de la vie de famille doit rester au premier plan des préoccupations de tout sociologue sérieux. Les questions d'éducation occupent évidemment la place prépondérante parmi les problèmes que soulève l'étude des besoins de la société familiale. Leur multiplicité et leur complexité même ne permettent pas de les traiter au cours d'une conférence isolée.

Je ne vous parlerai pas non plus des problèmes intéressant le bon fonctionnement de la société civile ni des questions politiques qui s'y rattachent. Pendant quelque temps du moins les questions politiques paraissent devoir être reléguées au second plan par les graves problèmes économiques et sociaux que nous aurons à résoudre.

Je ne m'attarderai pas davantage à vous parler de la société internationale des peuples ni des groupements internationaux constitués au sein des diverses nations. Tous deux traversent une crise sans précédent. Il est trop évident qu'après la guerre il faudra approfondir, plus que jamais, tous les problèmes du droit international public et du droit international privé.

Mais vous trouverez assez naturel, je pense, que j'essaie de me demander comment se posera, chez nous, après la guerre, le problème des luttes religieuses et de nos luttes sociales. Verrons-nous se réaliser, après la rentrée, la touchante idylle biblique du lion, du tigre et de l'agneau paisiblement couchés dans le même pré ? Mettons, puisqu'il est entendu que toute comparaison cloche, que le lion représente le parti catholique, le tigre, le parti libéral, et l'agneau, le parti socialiste. Précisément parce que le lion est un lion, le tigre un tigre, et l'agneau un agneau, il leur est difficile de vivre côte à côte, sans que l'un ait envie de manger l'autre et l'autre peur de

l'être. Les faits ne cessent pas d'être les faits parce qu'on aimerait mieux qu'ils ne le soient pas.

Néanmoins, ne semble-t-il pas que les questions d'intérêt économique ne suffiront jamais chez nous, comme dans les pays anglo-saxons, à classifier les partis politiques d'une façon permanente! Les questions linguistiques pourraient certes le faire, mais tous ceux qui veulent, comme nous, le maintien de la Belgique une et indivisible, s'y opposeront de toutes leurs forces. Nous aurons très vraisemblablement, après la guerre, une politique internationale. Mais il serait prématuré de vouloir prédire la répercussion qu'elle pourrait avoir sur la classification des partis.

Assurément nos luttes religieuses disparaîtraient ou, du moins, revêtiraient un tout autre caractère, si la question religieuse était pour nous, catholiques, affaire purement individuelle, ne regardant que la conscience privée de chaque citoyen. Mais l'Eglise catholique revendique le caractère et les droits d'une société parfaite, et elle prétend posséder une doctrine de vie qui imprègne et enveloppe l'être vivant tout entier tel qu'il est dans la réalité. Elle s'adresse donc à l'être social aussi bien qu'à l'être raisonnable. Elle ne connaît pas d'individus isolés, mais des hommes vivant en société et dans une interdépendance continuelle. Sa morale est pour les gouvernements comme pour les particuliers, pour les chefs d'Etat comme pour les simples citoyens, elle est la même en temps de guerre qu'en temps de paix, elle est un corps qui ne peut se laisser mutiler sans suicide. Ce qu'on appelle à tort l'intransigeance doctrinale n'est au fond que de la très simple logique. Si je crois avec une absolue bonne foi à une vérité, pour moi démontrée, je ne puis plus accepter la possibilité d'une solution autre, sans détruire, du même coup, la certitude de la mienne. Sans doute le domaine de l'Eglise est un domaine purement spirituel, et il n'est pas difficile de

tracer, dans les livres, les limites de la sphère d'action du pouvoir civil et du pouvoir religieux, tous deux indépendants dans leur domaine. Mais il y a la théorie et il y a l'application. Entre les deux pouvoirs les points de contact sont inévitables. Dans une étude très remarquée de la *Revue Hebdomadaire,* l'académicien Boutroux vient de le rappeler avec une précision frappante.

" Toute idée réelle, dit-il, est, en même temps qu'une idée, un commencement d'action extérieure, et toute action proprement humaine est la manifestation d'une idée. Cette condition se trouve dans l'activité, propre soit à l'Etat, soit à la conscience, en ce qui concerne la morale ou la religion. L'Etat représente la force. Comment ne pas souhaiter qu'il s'emploie à réaliser les idées les plus vraies et les plus hautes et qu'il mesure la grandeur de ses devoirs à l'étendue de son pouvoir? La conscience est le domaine de la liberté. Cette liberté serait-elle autre chose qu'un vain état d'âme et une jouissance stérile de l'individu, si elle ne tendait à l'effort, et, quand il le faut, à la lutte, pour modifier le monde d'après l'idéal qu'elle embrasse ? Aussi, en fait, l'Etat, séparé des Eglises, s'occupera-t-il de maintes questions qui intéressent les Eglises. Et les Eglises, séparées de l'Etat, étendent-elles leur action à maint domaine où l'Etat se considère comme chez lui. Sur trois points, notamment, le contact entre l'Etat et les Eglises demeure inévitable : la bienfaisance, l'enseignement, le recrutement du personnel religieux. Il est certain que la conscience religieuse est opprimée s'il lui est interdit de se manifester dans ces trois domaines. Et il n'est pas moins certain que l'Etat ne peut se désintéresser d'aucun des éléments de la vie matérielle et morale de la nation. En vain donc les formules déclarent-elles séparés l'Etat et les Eglises. La réalité se joue des formules et fait s'affronter, sur des terrains communs, les puissances qui, d'après la théorie, devraient s'igno-

rer l'une l'autre. Le problème n'est donc pas résolu par le mot de séparation aussi définitivement qu'il semble aux esprits pour qui les formules jouissent d'un pouvoir magique".

S'il en est ainsi, qui ne voit le motif pour lequel des questions purement économiques ne suffisent pas à absorber l'activité politique d'un peuple comme le nôtre, dont c'est la grandeur d'aimer à se battre pour un idéal beaucoup plus que pour un intérêt ?

Aux yeux d'une grande fraction de nos contemporains, l'Eglise catholique représente avant tout le principe de l'autorité et de la hiérarchie. Société essentiellement internationale, composée de races et de peuples très divers, elle se désagrégerait fatalement, sans l'acceptation par tous d'une autorité souveraine et indiscutée dans le domaine religieux. Tout ce qui tend à la nationaliser, ou à lier son sort à des dynasties ou à des formes de gouvernement déterminées, est réprouvé par elle sans égard à qui que ce soit, car sa mission surnaturelle exclut toute idée de limitation. Pour nous, catholiques, l'autorité est directrice, préservatrice, et par conséquent gardienne et amie de la vraie liberté. Nous n'enseignons pas qu'un individu est absolument immoral s'il n'est pas croyant. Mais nous affirmons que pour l'ensemble des membres de la société, une morale sans base dogmatique incontestée, c'est-à-dire sans un législateur suprême et un juge souverain, est une morale sans origine suffisamment précise et sans sanction suffisamment efficace. Pour d'autres,au contraire,l'autorité, telle qu'elle existe dans l'Eglise catholique, est, sinon destructive, du moins trop peu respectueuse de la liberté et de l'initiative individuelles. Les prétentions de cette autorité semblent peu compatibles avec l'indépendance du pouvoir civil, désireux de grouper en un faisceau puissant tous les citoyens d'un même pays, quelles que soient leurs opinions sur l'origine et la destinée de l'homme. Nous luttons donc pour une idée sociale

fondamentale, pour une conception différente de la vie et de son orientation.

A les regarder du haut de ce sommet, nos luttes religieuses ne manquent, certes, ni de beauté ni d'élévation. Croyants et incroyants, nous avons tous, en Belgique comme en France, un trop grand fond d'idéalisme pour renoncer aux luttes d'idées. J'ai l'impression cependant, qu'après la guerre, il dépendra de l'élite de chaque parti d'enlever à nos luttes leur caractère souvent trop personnel et trop mesquin. La guerre nous a fourni la preuve que des hommes d'opinions diamétralement opposées peuvent collaborer cordialement au bien-être du pays. Il dépendra de nous de réagir contre les fanatiques, les chicaneurs et les acrobates de la surenchère, quelle que soit l'étiquette politique dont ils se parent. J'ose rêver d'un avenir où, sans renoncer le moins du monde à nos idées ni à l'apostolat en faveur de nos idées, nous accepterions tous généreusement le fait de la diversité des opinions, et où les candidats aux fonctions publiques, du moment qu'ils sont honnêtes et capables, ne seraient pas désavantagés ni dépassés parce qu'ils croient ou parce qu'il ne croient pas.

Ce que je viens de vous rappeler, au sujet de nos luttes religieuses, fournit l'explication du fait que la question scolaire revient périodiquement à l'ordre du jour de nos discussions publiques. Aucune autre ne soulève dans le Parlement et dans la presse des discussions aussi passionnées et aussi longues. Ne vous semble-t-il pas cependant qu'à l'heure actuelle, certaines solutions essentielles paraissent définitivement admises par tous les éléments non sectaires des divers partis ? Il faut garantir, d'une part, aux pères de famille la liberté, non seulement théorique, mais effective et intangible, du choix de l'école. Il faut exiger, d'autre part, que toutes les écoles enseignent les matières du programme officiel, aient des instituteurs diplômés, et acceptent une inspection minutieuse, organisée ou surveillée par l'Etat.

N'y a-t-il pas lieu, dans ces conditions, de répartir entre toutes les écoles communales, adoptées ou adoptables, les subsides votés par l'Etat, par la province et par la commune ? On objecte qu'à égalité de subsides l'enseignement catholique se trouverait, en fait, dans une situation privilégiée. Il a des ressources, des traditions et un corps enseignant vivant en communauté avec des besoins moindres que ceux d'une personne laïque et mariée. Beaucoup de communes importantes, pour prévenir cette inégalité, ont toujours refusé de subsidier les écoles libres. Elles affirment que les écoles communales sont accessibles à tous. Les catholiques ripostent que le droit du père de famille, estimant l'école neutre insuffisante, est aussi respectable que le droit de celui qui la trouve suffisante, et que, devant la loi, les deux droits se valent.

Encore qu'elle ne soit certes pas imperfectible, ne faut-il pas reconnaître que notre dernière loi scolaire du 19 mai 1914, modifiant celle de 1884 et celle de 1895, contient des dispositions nombreuses destinées à satisfaire les exigences et les susceptibilités les plus légitimes ? Par rapport au traitement, elle décrète un barême égal minimum pour les membres du personnel enseignant des trois sortes d'écoles. Elle admet des traitements moindres pour les instituteurs non-mariés et vivant en communauté. L'Etat répartit ses subsides entre toutes les écoles réunissant les conditions légales d'adoption. Les provinces et les communes — et c'est ici que les catholiques feront toujours des réserves — restent libres de n'intervenir pour rien dans le traitement du personnel des écoles libres. Elles doivent intervenir cependant dans le paiement des fournitures classiques dans toutes les écoles gratuites. On a estimé que la liberté du choix de l'école ne serait pas complète, si, dans certaines écoles, des enfants pauvres étaient tenus de rembourser le prix des fournitures classiques, tandis que celles-ci seraient livrées gratuitement

dans d'autres écoles. Les écoles privées, non adoptées, ne sont pas tenues, pour avoir droit aux subsides de l'Etat, d'inscrire l'enseignement de la religion dans leur programme. Il est interdit d'user de pression sur le père de famille pour lui imposer une école qui ne serait pas celle de son choix. Il est enjoint à l'instituteur de s'abstenir de toute attaque contre les personnes, quelles qu'elles soient, ou contre les convictions religieuses. Enfin, pour éviter les abus que l'on devine, elle soumet à l'approbation du pouvoir central les délibérations des conseils provinciaux et communaux relatives à l'organisation de réfectoires scolaires, de colonies scolaires, de distributions d'aliments ou de vêtements aux enfants des écoles et de subsides pour ces oeuvres.

Autre chose est de décréter tout cela, et autre chose de le faire partout loyalement observer. Il importe, dans cette question plus que dans toute autre, de s'inspirer du vieil adage romain tant de fois répété — *Quid leges sine moribus! Que valent les lois sans les moeurs!* Il y a la loi et il y a la politique administrative qui l'applique. Une politique administrative consciencieuse et modérée rend acceptables même les lois médiocres. Une politique administrative exclusive paralyse les intentions des législateurs les plus bienveillants. Osons dire que nous n'échappons pas plus que d'autres pays aux abus de cette seconde espèce de politique administrative. Il n'y a d'autre remède que l'action concertée, vigoureuse et persévérante, de ceux auxquels leur science et leur situation permettront demain de réagir avec autorité.

La plupart d'entre vous auront vu le film émouvant de la bataille de la Somme. Entre la ligne anglo-française d'il y a deux mois et demi et celle d'aujourd'hui, il y avait des villages, des champs, des prairies et des bois. Il n'y a plus que des amas de briques, d'invraisemblables enchevêtrements de ferrailles disloquées et de poutres calcinées,des arbres tordant

vers le ciel leurs bras mutilés, des terres béantes et pulvérisées, comme si elles avaient été formidablement secouées par un tremblement de terre. Avant que le vétérinaire de la rue de la station, le boucher du coin et le sacristain ne recommencent à se disputer, parce qu'ils ont ou croient avoir des idées politiques différentes, il faudra bien retracer une rue de la station, refaire le coin et reconstruire la sacristie. Comme les terres déchirées par les obus et les explosions de mines, notre industrie et notre commerce ont été victimes d'un bouleversement sans précédent. Pour beaucoup de nos industriels et de nos négociants, tout ou presque tout est à refaire. Il faudra vivre avant de philosopher. C'est pourquoi je disais tout à l'heure qu'au lendemain de la guerre, pour tous les patriotes sérieux et sensés, les questions économiques et sociales passeront avant les questions politiques.

Des hommes expérimentés et consciencieux, dans lesquels nous pouvons avoir confiance, étudient les problèmes économiques de demain... Perfectionnement de l'enseignement professionnel, industriel et commercial, création d'un crédit à la fois souple et solide pour les besoins urgents du lendemain de la rentrée, reconstitution de nos débouchés perdus, réorganisation de notre régime consulaire, revision de nos traités de commerce, nationalisation du port d'Anvers, extension de notre marine marchande, de nos voies de communication, chemins de fer, routes et canaux, refonte de notre système d'impôts, reconstruction de nos localités détruites, répartition des indemnités aux victimes de la guerre, mesures préventives contre les abus de la spéculation tant à craindre au lendemain des grandes crises et mise au point de la loi sur les sociétés anonymes, modernisation de notre régime de bienfaisance publique, placement et utilisation digne d'eux des mutilés et des réformés de la guerre, réformes administratives multiples... que de problèmes urgents, et comme il

faudra tâcher de réagir contre ceux qui en compromettraient la solution en y mêlant des questions de parti et de personnes!

Mais il ne faut pas que l'importance du point de vue économique nous fasse oublier le point de vue social. Le bien-être d'une nation ne dépend pas seulement de la somme totale de biens utiles qu'elle possède, mais aussi de la manière dont ils sont répartis. Ce fut l'irréparable tort de l'économie politique individualiste du siècle dernier d'avoir méconnu une vérité qui nous paraît maintenant élémentaire.

Tout industriel intelligent cherche à faire rapporter à son capital le plus grand intérêt possible. Tant qu'il n'emploie pas des moyens malhonnêtes, on serait mal venu de le lui reprocher. Le capital de l'ouvrier, c'est sa force de travail. Il est naturel qu'il cherche, lui aussi, à tirer de son capital le meilleur intérêt possible sous forme de bons salaires et de bonnes conditions de travail. L'ouvrier intelligent sent, d'instinct, que l'isolement est pour lui synonyme d'impuissance; il cherche, dès lors, dans l'association avec ses camarades de la même profession, le moyen de mettre à côté de son droit une force pour le défendre. Pendant la plus grande moitié du siècle dernier, le législateur n'a vu que les inconvénients toujours possibles de l'usage de ce droit, oubliant qu'aucun droit ne subsisterait plus s'il fallait supprimer tous ceux dont on peut abuser. Il paraîtra inouï à la génération qui suivra la nôtre que des vérités aussi simples aient été si longtemps contestées. La morale sociale catholique enseigne que les hommes ne sont pas seulement unis et solidaires par le fait d'être issus d'une même souche, d'habiter un même territoire ou de professer la même croyance; ils le sont aussi par le fait d'exercer la même profession. Voici, par exemple, des ouvrières lingères ou dentelières, encore jeunes filles et vivant chez leurs parents. Dans les ressources globales du ménage, leur salaire n'est considéré que comme un appoint. Voici,

d'autre part, des dentelières ou des lingères, veuves, vieilles filles ou femmes mariées, ayant charge d'enfants, d'un mari ou de parents âgés ou malades. Ces dernières n'ont ou ne veulent avoir d'autres ressources que leur salaire. Les premières peuvent-elles, bien entendu pour un travail de même valeur, sous prétexte qu'elles ont moins de besoins, accepter un salaire très bas, que la concurrence imposera le lendemain aux secondes, sans égard aux charges sacrées qui pèsent sur elles? L'individualisme répond oui, la morale sociale catholique répond non. C'est ma conviction profonde que la paix sociale, dont nous aurons tant besoin après la rentrée, ne sera garantie que par la reconnaissance loyale et généreuse du droit syndical de l'ouvrier et de l'employé.

Mais le développement inévitable des organisations professionnelles ouvrières entraînera évidemment le développement parallèle des associations patronales. Les verrons-nous, dès lors, se dresser l'une contre l'autre, comme deux camps irréductiblement hostiles, s'épuisant en combats sans cesse renouvelés? Ou bien envisageront-elles la lutte comme une éventualité possible, mais déplorable, à laquelle on ne se résigne qu'après avoir eu vainement recours à tous les moyens de conciliation et d'arbitrage ?

Les organisations syndicales, qu'elles soient ouvrières ou patronales, peuvent devenir de deux façons des forces destructives, accumulatrices de ruines presque irréparables. Elles le deviennent, ou bien par l'insuffisance de la valeur intellectuelle ou morale de leurs dirigeants et de leurs membres, ou bien par la diffusion d'idées fausses ou utopiques sur la mission et les droits de leurs organisations. Dans le premier cas, nous avons une force indisciplinée et aveugle rendant antipathiques les meilleures causes et stérilisant les efforts les plus louables. Dans le second cas, nous avons, tout au moins au début, une force disciplinée et réelle, mais s'épuisant rapi-

dement dans des luttes inutiles ou à la poursuite de rêves irréalisables. Dès lors, la garantie la plus sûre pour prévenir des conflits désastreux ne peut être que l'affinement du sentiment des responsabilités syndicales chez les ouvriers comme chez les patrons. Il faut profiter de chaque occasion pour rappeler aux ouvriers comme aux patrons que la force de l'argent et la force du nombre sont par elles-mêmes des forces brutales, par lesquelles on peut être momentanément vaincu mais devant lesquelles on ne s'incline jamais. Elles sont une nuisance publique, si elles ne sont pas guidées et dominées par deux autres forces incomparablement supérieures: celle de l'intelligence et celle que donne le sentiment du devoir. Il y a une tyrannie syndicale ouvrière comme il y a une tyrannie syndicale patronale, et ceux qui flattent les masses ne me paraissent pas plus intéressants que ceux qui flattent les princes.

Rien ne grandit davantage le prestige des syndicats ouvriers que d'inculquer à leurs membres le sentiment de la dignité de leur profession. Ce n'est pas aimer sincèrement les ouvriers que de ne pas oser leur dire qu'ils perdent des sympathies précieuses, parce qu'on constate parfois chez plusieurs d'entre eux je ne sais quelle oblitération du sens moral dans la façon de s'acquitter de leur besogne : le travail est expédié comme une corvée au lieu d'être l'accomplissement consciencieux d'un devoir ennoblissant, les matières premières sont peu économisées, l'outillage est insuffisamment soigné, entre le temps de présence à l'usine et les heures effectivement consacrées au travail productif l'écart est souvent très grand. Beaucoup de nos ouvriers belges ont constaté dans certaines usines anglaises une limitation de la production parfois déconcertante. Favorisée par sa situation géographique, par sa puissante marine et par ses immenses colonies, l'Angleterre peut résister plus longtemps que tout autre pays

à pareil régime. S'il se généralisait chez nous, ce serait la ruine à bref délai. Ce serait aussi l'excuse de ceux qui s'en vont répétant partout que plus on fait pour les ouvriers, plus ils deviennent exigeants. C'est la formule commode de ceux qui de toutes les lois économiques préfèrent la loi de l'économie des forces.

J'espère ne froisser personne en me permettant de croire tout haut que les événements de ces deux dernières années n'auront pas renforcé la valeur des théories marxistes sur la lutte des classes. Ne vous semble-t-il pas que sous ce rapport des symptômes rassurants se dégagent de certains discours du récent congrès des *Trade Unions* à Birmingham ?

N'avez-vous pas remarqué les réflexions si sensées qu'on lit depuis quelque temps dans le journal de Gustave Hervé, peu suspect, je pense, d'attaches capitalistes? J'y vois des déclarations comme celles-ci : " L'autorité, nous sommes-nous assez moqué de cette chose-là ! L'autorité, disions-nous, c'est bon pour les Allemands. La masse du peuple était convaincue chez nous que l'autorité n'était pas un principe démocratique, mais une survivance de l'ancien régime et que plus on marchait vers le progrès, moins on devait obéir. "... " La société actuelle ne vivra pas éternellement, après elle il y en aura d'autres; mais il y aura toujours des élites, parce qu'il n'est pas possible de gouverner les hommes sans celles-ci."... " La nouvelle mentalité de la classe ouvrière doit être exclusivemnt économique et réaliste; il est de l'intérêt des travailleurs d'appeler à la tête de leurs associations ceux de leurs camarades qui connaissent le mieux leur métier et qui sont les plus capables d'en discuter le côté technique avec leurs patrons; ils doivent s'attacher à comprendre les conditions de leur profession, afin que leurs revendications aient un caractère sérieux et s'inspirent des réalités. Il faut aussi, dans une démocratie ouvrière, où l'on agit par discipline volontai-

re et non par contrainte, qu'il se crée des points d'honneur. Il y en a un notamment qui lui est indispensable et qu'elle doit cultiver scrupuleusement: c'est le respect du contrat, condition sans laquelle il ne saurait y avoir pour elle de progrès." " L'association du capital et de la main-d'oeuvre est la direction vers laquelle nous tendons irrésistiblement, quelles que soient ses difficultés d'application. La paix sociale ne peut régner que si les ouvriers qui travaillent dans une usine y sont attachés par un lien durable que ne crée pas l'institution du salaire. " Je ne vois pas, je l'avoue, le contrat d'association substitué, dans un avenir très prochain, au contrat de salaire, mais il faudra reprendre d'urgence l'étude de la participation aux bénéfices si difficile à formuler, et multiplier les organismes de conciliation et d'arbitrage.

Nous serions inexcusables, si nous ne profitions pas de l'occasion unique qui va nous être offerte pour essayer de résoudre deux autres problèmes dont il serait difficile d'exagérer l'importance.

Puisque nous aurons tant à reconstruire après la guerre, multiplions, pour le bonheur et pour le bien-être de nos populations, les foyers hygiéniques et agréables. Nos administrations communales ne sont pas désarmées, vous le savez, en matière d'hygiène. Mais dans trop de communes les luttes politiques sont si vives qu'on hésite longtemps à contrarier un bon électeur tirant son principal revenu de la location de taudis étroits et malsains. Souvent des mesures partielles n'aboutissent qu'à déplacer le mal au lieu de le détruire. On démolit un bloc de maisons dans un quartier surpeuplé, les expulsés s'en vont encombrer un autre quartier qui n'avait vraiment pas besoin de l'être. La facilité croissante et le bon marché des communications vers la banlieue pourront seuls déterminer les ouvriers et les employés à s'éloigner des centres congestionnés. Mais il ne faudra pas pousser à l'autre

excès, qui serait de multiplier encore les abonnements de chemin de fer à prix réduits. J'ai vu de trop près la vie abrutissante de milliers d'ouvriers flamands, ayant à faire tous les jours, quatre, cinq et jusqu'à six heures de chemin de fer,dans des voitures bondées où, en hiver, l'air est irrespirable. L'avantage d'habiter la campagne est ici singulièrement diminué par les inconvénients de ces longs trajets et des stations prolongées dans les cabarets des environs des gares. Nous avons, en Belgique, assez de compétences spécialisées dans la question des habitations à bon marché, pour pouvoir espérer l'élaboration de projets d'ensemble. Le système d'achats par petits paquets et d'expropriation par petits morceaux nous a coûté trop cher dans le passé, pour que nos administrations ne tâchent pas d'éviter les vieux errements.

Nous aurons après la guerre une occasion unique de prendre des mesures décisives pour enrayer la grande calamité sociale qu'est l'alcoolisme. On ose à peine espérer chez nous un accord de tous les partis sur la solution radicale que serait la prohibition totale de l'alcool. Si l'exemple de certains pays étrangers, ayant complètement supprimé l'alcool, est maintenu après la guerre par nos puissants voisins, nous aurons honte, je pense, de ne pas faire comme eux. Personne ne songe plus à refaire des lois-emplâtres comme celle de 1889 imposant les nouveaux débits ou celle de 1912 sur les taxes d'ouverture. L'insuffisance de pareilles mesures nous paraît, à l'heure actuelle, presque ridicule. Le système de la monopolisation ne semble pas devoir amener des résultats décisifs, et la conception de l'Etat industriel n'a pas beaucoup de chance d'être popularisée chez nous. Seul le relèvement des droits sur l'alcool, combiné avec la propagande antialcoolique, a produit d'heureux résultats. C'est dans cette voie qu'il faudra s'engager si la suppression radicale n'est pas décidée. Dans tous les cas, il faudra ériger en délit et frap-

per de peines sévères le fait de vendre ou de procurer de l'alcool à des personnes mineures surtout dans les usines.

Je ne vous étonnerai pas beaucoup si, avant de terminer, je vous soumets quelques réflexions sur la question flamande.

Voici trois observations préliminaires sur lesquelles l'accord entre nous sera unanime. Il faut d'abord qu'on étudie la question non seulement dans un sincère esprit de conciliation, mais aussi avec le ferme propos de raffermir l'union des deux fractions du pays, et de maintenir entre elles un contact sans lequel notre unité nationale serait tôt ou tard compromise. Il semble que les conditions atmosphériques de certains bureaux de rédaction agissent visiblement sur le système nerveux de leurs occupants. Quelques lions flamands et quelques coqs wallons ont manifestement perdu ce sens de la mesure que notre bon sens national exige d'instinct de ceux qui veulent nous conduire. Il me revient qu'au front et dans le pays occupé le désir d'un accord cordial est quasi unanime. Les adversaires les plus farouches du système plural ne refuseront pas de donner une voix de plus dans la solution de la question flamande à ceux qui se battent pour l'unité du pays, à l'immense majorité de ceux qui attendent en Belgique occupée. Il faut, en second lieu, que nous soyons tous décidés à vider la question entre nous. Elle ne regarde que nous, et, après comme pendant la guerre, nous ne devrons pas tolérer l'immixtion d'éléments étrangers. Avant la guerre, la Belgique, hétérogène au point de vue ethnique et linguistique, trouvait dans le statut de la neutralité permanente une arme solide pour résister à toute velléité d'intrusion étrangère dans nos conflits de langue. La neutralité belge ne paraissant pas devoir survivre, tout au moins dans sa forme actuelle, il faudra, à défaut d'un régime juridique nous défendant contre nous-mêmes, tendre d'autant plus consciencieusement vers un idéal national commun. Il faut, en troisième lieu, que les di-

rigeants vraiment autorisés du mouvement flamand n'apparaissent pas aux Wallons comme des adversaires de la langue et de la culture françaises. Pour tout Flamand conscient de ses devoirs patriotiques — et la réciproque vaut évidemment pour les Wallons — le français n'est pas une langue étrangère, comme l'anglais ou l'italien. C'est une de nos deux langues nationales. S'obstiner à vouloir ignorer l'une d'elles équivaut à vouloir rester étranger à la vie et aux aspirations intimes de la moitié de ses compatriotes.

Me serait-il permis, sous le bénéfice de ces observations préliminaires, de vous demander d'envisager la question flamande de haut, abstraction faite des violences et des exagérations des extrémistes ? Qu'est-ce donc pour le Français que la langue française ? Pour lui, et il ne se trompe pas, elle est claire comme un cristal, souple et tranchante comme une épée, caressante comme la brise qui vient du large, harmonieuse comme le chant du vent dans les blés et sur les eaux. Elle est à ses oreilles ce que sont à ses yeux les beautés si variées de sa terre natale. Il l'appelle le doux parler de France. Et il a raison. Par elle, ceux qui sont morts depuis longtemps peuvent encore lui rappeler leurs espoirs, leurs affections, leurs joies et leurs tristesses. C'est elle qui le rapproche des êtres aimés qui sont au loin. Toute la poésie du passé et du présent est déposée en elle comme dans un reliquaire précieux. Elle est l'expression, souvent émouvante, de cette unité nationale historique, cimentée plus que jamais par le sang de ses fils et par les larmes de ses filles. Elle est l'extériorisation de l'âme française, qu'il sent palpiter des collines de l'Alsace aux sommets des Pyrénées. Qu'on essaie donc de la lui prendre, cette langue, héritage des luttes passées et symbole des luttes présentes ! Il la défendra comme une mère défend son enfant. Dans tout effort, fait par l'étranger, pour s'exprimer en français, il saluera un hommage rendu à la lan-

gue limpide qui a tant enrichi le patrimoine intellectuel commun à toute l'humanité. Mais il n'admettrait pas qu'un homme de son pays, briguant une situation officielle, ne se donnât même pas la peine de la parler convenablement. Pourquoi n'admettrions-nous pas chez les autres les sentiments qu'à juste titre nous aimons et admirons chez les Français ?

Sans doute, si l'on se met à compter ceux qui parlent le français et ceux qui parlent le flamand et à ne les comparer qu'au point de vue de la puissance de l'expansion mondiale, le français est une grande langue et le flamand une petite langue. Ce n'est certes pas nous, qui incarnons si superbement le droit des petites nations, qui voudrons méconnaître les droits des petites langues. Toute l'histoire l'atteste : on renverse des gouvernements et des dynasties, on disperse des peuples, on les soumet de gré ou de force ; mais on n'anéantit pas une race et on ne détruit pas une langue. Sans doute, une seconde langue s'ajoute utilement, même pour l'ouvrier, à la langue maternelle. Mais elle ne la remplace jamais. Voudriez-vous que l'homme de la Flandre ou de la Campine devienne une sorte d'être anormal qui, pour avoir cessé d'être flamand, ne serait pas devenu français ? Que d'autres le comprennent ou ne le comprennent pas, cet homme sent qu'il est d'une race qui a, elle aussi, son genre propre de beauté et de force, des traditions séculaires, un art, des moeurs et une originalité auxquels il ne vaudrait vraiment pas la peine de renoncer pour aller grossir la tribu des Beulemans. Un abîme le séparera toujours de ses compatriotes inconscients d'une vérité aussi fondamentale. Quand nous allons lui dire : *Mon ami, il vous est très utile de connaître le français,* n'a-t-il pas le droit de répondre : *C'est entendu, je l'apprendrai ; mais alors que ceux qui ont plus d'instruction et de temps que nous nous fassent l'honneur d'apprendre aussi notre langue.* Dieu me garde de juger sévèrement ceux qui furent victimes d'une

éducation dont ils sont les premiers à regretter les lacunes ; mais les Flamands n'ont-ils pas le droit de se sentir froissés de voir des hommes influents, nés dans leur voisinage, qui ne voudraient pas paraître devant eux avec des habits déchirés ou sales, leur parler une langue lamentablement estropiée ou détestablement prononcée? Quand les représentants du pouvoir et de la science ne savent pas s'exprimer, avec aisance, dans la langue maternelle du peuple au milieu duquel ils vivent, ils méconnaissent leur devoir social, ils multiplient les malentendus, ils froissent le peuple dans son amour-propre légitime, ils le condamnent à une infériorité imméritée et compromettent gravement la paix intérieure et l'unité nationale. Nous sommes un pays de vie intense, formé par deux races qui se complètent, et dont les qualités diverses, mais unies, peuvent converger puissamment vers un même but. Une femme de lettres, qui est en même temps une grande femme d'œuvres,l'écrivait récemment dans le journal flamand qu'elle publie à La Panne : *Plus les Flamands seront flamands, et plus les Wallons seront wallons, mieux cela vaudra pour la patrie commune. Puissent les Wallons et les Flamands, au lendemain de la guerre, rivaliser d'attachement à la Belgique reconquise, comme ils ont rivalisé de courage pour la défendre sur les champs de bataille !*

N'avez-vous pas l'impression que, si nous voulions toujours envisager la question flamande du point de vue que je viens de vous rappeler, les quelques protagonistes d'une soi-disant grande Neerlande, aussi bien que les rares partisans d'une sorte d'inféodation de la Wallonie à la France, ne se sentiraient jamais suivis par l'immense majorité du peuple belge? La contrainte, surtout en matière linguistique, n'aboutira jamais, chez nous, à des résultats durables. Il vaut mieux développer le sentiment de la fierté de race, de la responsabilité sociale et des besoins sacrés de l'unité nationale.

Un dominicain reste toujours quelque peu prédicateur, même quand il fait des conférences. Me serait-il permis de demander à tous ceux d'entre vous qui partagent mes croyances de ne pas s'effrayer de l'évolution démocratique que les événements actuels n'auront fait que précipiter ? La démocratie, entendue dans le sens d'une aspiration profonde vers une moindre inégalité, surtout au point de départ, n'a rien de commun avec la démagogie ou avec les chimères égalitaires. L'autorité morale, appelée à la canaliser, ne fera en somme que rendre le courant plus régulier et plus irrésistible. En nous montrant, dans tous les hommes quels qu'ils soient, les enfants d'un même père, l'ordre social chrétien comporte un idéal toujours progressif, l'affirmation de plus en plus effective de la dignité humaine que tous incarnent, la manifestation de plus en plus positive d'une fraternité dont personne n'est exclu, l'élargissement de l'activité de tous par une intervention généreusement admise dans le gouvernement des sociétés auxquelles la vie nous rattache.

Peu de temps avant la guerre, je visitai longuement la cathédrale de Reims. Je montai dans l'immense toiture, je fis le tour des chapelles latérales, et, de derrière le maître-autel, je vis, dans la célèbre verrière du fond, le soleil se coucher dans une apothéose de couleurs flamboyantes. Je constatai que les plus petits motifs architecturaux des chapelles latérales et les gargouilles du toit avaient été achevés avec autant de soin que les statues du grand portail et les chapiteaux des colonnes de la nef centrale. Pendant plus d'un siècle, tout un peuple y avait travaillé. L'un prêtait son génie architectural, l'autre son talent de dessinateur ou de sculpteur, les plus humbles donnaient un coup de bêche, apportaient ou façonnaient les pierres. Lentement la cathédrale s'élevait, construction anonyme et magnifique d'une collectivité qu'inspira un idéal unique.

Nous ne sommes plus, comme les bâtisseurs de nos vieilles cathédrales, unis dans la même foi. Mais, il y a deux ans, un même sursaut d'indignation nous dressa tous contre l'envahisseur brutal. Depuis lors, un même courage nous anime, un même espoir nous soutient et un même idéal patriotique nous guide. C'est assez pour apporter, nous aussi, notre coup de bêche, notre pierre ou nos talents d'organisation, à la grande oeuvre de la reconstruction d'une Belgique plus unie, plus prospère et plus aimée.

G. C. RUTTEN, o. p.,

secrétaire général des syndicats chrétiens
de Belgique.

La guerre et la paix

Les vraies causes de la guerre et les vraies conditions de la paix

I

L'INSIGNIFIANCE de l'homme, pris isolément et considéré en lui-même, n'est pas à démontrer: elle est l'évidence même. Que vaut un éphémère petit individu, du nom de Pierre ou Paul, perdu au milieu de milliards d'individus semblables, qui ont passé et passeront sur notre planète, laquelle n'est, à son tour, qu'un monde très modeste parmi les trillions de mondes roulant dans les immensités de l'espace et portant, eux aussi, leur charge d'êtres vivants? Autant demander ce que vaut une gouttelette dans les mers et les fleuves; ce que vaut un grain de sable sur les grèves balayées par les vagues des océans ; ce que vaut une feuille dans les forêts vierges, qu'ont verdies et verdiront encore des milliers de printemps.

Sans doute, il n'est pas rien. Dans le chiffre qui mesure l'humanité, il est une unité, et c'est d'unités pareilles à lui-même que l'espèce est composée; il a son rôle, tout humble qu'il soit, à jouer dans le drame humain; il est un des millions d'acteurs, qui paraissent sur la scène terrestre, chacun à leur tour ; il est une de ces forces minuscules qui, réunies ensemble, permettent au genre humain de s'emparer du sol, de constituer des nations, de produire des oeuvres durables dans le domaine de l'art et de la science, enfin de se perpétuer

à travers le flux des vies passagères. Il se peut même que, par certaines qualités qui lui sont propres, il donne une impulsion particulière à l'activité de la race, qu'il soit un acteur en vedette, qu'il se distingue du reste de la troupe pour le temps où il occupe le théâtre, qu'il fasse avancer notablement son art, et que, tandis que la plupart de ses associés seront oubliés à peine rentrés dans la coulisse, la postérité puisse garder son nom à lui, l'inscrire dans les monuments du passé, lui dresser des statues, le sacrer grand homme.

Mais, tout comme le petit, le grand homme n'est jamais qu'une unité dans la succession des mortels : il n'y paraît toujours, selon l'énergique expression de Bossuet, que pour faire nombre. Et puis, pas plus qu'aucun autre, il ne s'est donné l'existence. A un Voltaire ou à un Renan, tout aussi bien qu'à Job, Dieu pouvait dire : " Où étais-tu quand je jetais les bases de l'univers, quand j'ornais les cieux de leurs millions d'astres et la terre de ses millions de fleurs ? Où étais-tu, il y a seulement cent ans, alors que les fleuves avaient commencé leur cours et que les montagnes dressaient leur crète majestueuse depuis des milliers d'années, alors que ce soleil, dont tu jouis aujourd'hui, avait déjà éclairé des myriades de tes devanciers ? "

Si le soi-disant grand homme est venu dans telle portion du temps, dans tel siècle, sur tel continent, dans telle famille et telle nation,c'est parce que l'auteur des choses avait marqué sa place à telle époque et à tel endroit; s'il a connu des circonstances qui ont singulièrement favorisé le développement de ses facultés et l'ont poussé d'un élan rapide vers ce que ses pareils appellent la gloire, s'il a été un bienfaiteur de sa race, un héros, un saint, un rédempteur, c'est encore uniquement parce que le créateur en avait décidé ainsi ; s'il a trouvé dans son berceau une couronne, la richesse, les honneurs, si l'auréole du génie s'est posée sur son jeune front,

c'est parce que le dramaturge divin, qui a monté de toutes pièces la tragi-comédie qu'est l'histoire de notre race, lui avait destiné ces faveurs en vue du rôle qu'il lui avait assigné d'avance.

Il ne saurait se glorifier ni de ses talents, ni de ses avantages extérieurs; il ne saurait en profiter pour s'exalter au-dessus de ses compagnons de misère; puisque, tout comme le plus pauvre et le plus inintelligent d'entre eux, il ne tient rien de lui-même; puisque, sans le décret bienveillant, mais souverainement libre, de son créateur, il serait éternellement demeuré dans le royaume des possibles, où Dieu contemple d'innombrables êtres de tout genre et de toute espèce, qui pourraient tout aussi bien glorifier son essence infiniment imitable en étant actualisés, mais qu'il ne juge pas utile d'admettre à la jouissance du moindre degré d'être réel.

Toute créature raisonnable, qui a une juste idée de sa condition, qui se rend compte qu'elle n'a part à la vie que par la grâce d'un autre, qu'elle n'est là que pour exécuter le plan de cet autre, prend bien garde de se plaindre de son sort. Il importe peu qu'elle soit riche ou pauvre, qu'elle s'amuse ou s'ennuie, qu'elle jouisse ou souffre, qu'elle vive une vie longue ou courte, qu'elle se consume dans l'obscurité ou s'épanouisse au grand jour de la célébrité: son bien-être, ses intérêts, ses jouissances sont quelque chose de très secondaire; elle appartient au maître, dont elle est l'ouvrage, et de qui elle a reçu le plus petit atome de sa chair comme la plus haute de ses pensées; elle existe pour le servir; elle est entre ses mains un instrument, libre, mais non indépendant. Pourvu qu'elle contribue, dans la mesure qu'il a voulue, à procurer la fin que ce maître suprême s'est proposée en la créant, elle ne demande rien de plus. Plaît-il à son souverain de se servir d'elle pour affirmer son domaine absolu sur toute chose en la frappant dans ses biens, dans sa chair, dans ses enfants, en rasant ses

moissons par la foudre, en détruisant ses troupeaux par un mal mystérieux, en ravageant ses os et ses muscles par la lèpre, les ulcères et autres plaies, elle se soumet, en sanglotant peut-être, mais sans murmure. Avec Job elle s'écrie : " Le Seigneur m'avait donné ces biens, il me les a ôtés, que son saint nom soit béni ! " Et ce disant, elle fait simplement preuve de sagesse.

Sous l'aiguillon de la douleur que lui avait causée la mort prématurée de sa fille, Victor Hugo a écrit :

C'était le bonheur de ma vie
De voir ses yeux me regarder...
Si ce Dieu n'a pas voulu clore
L'oeuvre qu'il me fit commencer,
S'il veut que je travaille encore,
Il n'avait qu'à me la laisser !
.....
Elle faisait mon sort prospère
Mon travail léger, mon ciel bleu.
Lorsqu'elle me disait " mon père ",
Tout mon coeur criait : " mon Dieu ! "

Eh bien ! Il faut encore crier " mon Dieu ! " même après que l'enfant a cessé de crier " mon père ! " Il faut continuer l'oeuvre commencée même après que le soutien a disparu. L'homme n'a jamais le droit de dire : "Dieu n'avait qu'à faire cela, Dieu n'avait qu'à me laisser ma fille, Dieu n'avait qu'à me laisser la santé, Dieu n'avait qu'à me laisser ma fortune ", comme l'a chanté ailleurs le même poète mieux inspiré.

Puisque ces choses sont, c'est qu'il faut qu'elles soient. Le néant parvenu qu'est l'homme n'a pas à commander à l'être pur. Si sa douleur entre dans le plan conçu par l'Eternel, il n'a qu'à l'accepter humblement ; il n'a qu'à porter, " à ce Père auquel il faut croire, les morceaux de ce coeur qu'il a brisé, en

convenant qu'il est bon que ce coeur ait saigné, puisque Dieu l'a voulu ". (1)

La créature vraiment raisonnable n'en continue pas moins à reconnaître qu'elle est l'oeuvre d'un ouvrier essentiellement bon.

Outre qu'étant la plénitude de l'être, il est par le fait même le bien total, et qu'avec un tel bien le mal ne saurait coexister, qu'est-ce qui a pu déterminer l'artiste suprême à extérioriser l'image qu'il portait dans son intelligence, sinon la complaisance qu'il goûtait dans sa contemplation? L'ayant extériorisée, il ne peut pas ne pas vouloir le degré de perfection qui lui est propre; car c'est ainsi seulement qu'elle lui fera honneur.

Quels que soient les événements où la créature se trouve mêlée, ils sont donc nécessairement ordonnés à son achève-

---

(1) On sait que Victor Hugo a été intarissable au sujet de la perte de sa fille. Il a écrit dans un autre recueil :

..... aube pure,
Tout chantait sous ces frais berceaux,
Ma famille avec la nature,
Mes enfants avec les oiseaux !
.....
C'était ma fée
Et le doux astre de mes yeux !

Soit! mais la fée s'est envolée, l'astre s'est éteint; il n'en faut pas moins continuer à marcher l'oeil fixé sur un but bien au-delà de l'astre passager qui avait brillé à nos regards, vers un but qui est lui-même l'astre par excellence, astre fixe, lui, et qui ne risque pas de s'éteindre. Nous ne pouvons faire d'une créature, toute fée qu'elle nous semble, le pivot de notre vie. Le pivot est trop fragile. En tombant inopinément, du reste, il nous avertit qu'il nous faut chercher ailleurs notre soutien. C'est là une des meilleures leçons de la souffrance, ce qui en fait *la bonne souffrance*. Victor Hugo ne l'a pas trop compris. Il nous a répété aussi bien souvent qu'il entrevoyait les cieux, qu'il pensait à Dieu; mais toujours quand il était pris par le charme de la créature. C'était la jouissance du bienfait qui le faisait penser au bienfaiteur — amour peu désintéressé !

ment. Que celle-ci ne pénètre pas le dessein ultime que s'est proposé son auteur en la jetant dans un engrenage dont sa souffrance physique et morale forme un rouage essentiel, elle ne s'en étonne pas. N'est-il pas naturel que les pensées et les voies de l'infini échappent à la compréhension d'un esprit fini? Mais elle sait pertinemment que l'engrenage est monté par une main savante et sage et qu'elle n'a pu y être engagée rien que pour y être broyée dans ses fibres les plus secrètes. Que ce soit par la douleur ou la joie, elle sait que les exigences et les aspirations fondamentales de son être doivent être comblées. Si elles ne le sont pas sur la terre et dans cette vie, elle conclut simplement qu'elles le seront ailleurs et dans un avenir qui ne peut lui manquer. Forte de cet espoir, que rien ne saurait lui arracher, elle ne maudit pas la vie d'épreuve qui est son lot momentané; encore moins est-elle tentée de s'en débarrasser prématurément. A l'exemple d'un saint Martin, elle accepte de subir peines et labeurs aussi longtemps que le maître le voudra, très sûre qu'aux maux de son existence passagère répondront des compensations proportionnées. Elle ne maudit pas davantage la mort. Avertie par une voix qui monte du fond d'elle-même, par une de ces voix qui ne peuvent être que l'écho du verbe créateur, elle est bien convaincue que, en dépit des apparences, elle ne périt pas tout entière, qu'elle n'est détruite que pour être transformée, qu'elle ne meurt que pour revivre de la véritable vie, d'une vie immortelle, où la gloire succèdera à l'opprobre, la joie à la douleur, la richesse au dénuement, le rassasiement aux tortures de la faim. Jusque dans les angoisses du trépas elle garde sa confiance en son Seigneur, elle sait qu'elle ne sera pas confondue.

Mais si la confiance subsiste, malgré tout, dans l'âme du serviteur qui a la certitude d'avoir affaire à un maître nécessairement et parfaitement bon, si elle en bannit la pusillani-

mité, la terreur et la désespérance, elle n'en exclut nullement l'humilité. Confiance et humilité sont deux vertus qui n'ont rien de contradictoire, qui vont même très bien ensemble, l'une naissant d'un coup d'oeil sur la bonté infinie, l'autre de la considération de notre néant. Les écrivains ascétiques sont unanimes à faire de l'humilité le fondement de toute vie spirituelle bien réglée. Pour nous convaincre de la justesse de leurs dires, il suffit de nous rappeler que l'humilité nous établit dans le vrai, en maintenant l'ordre et l'équilibre entre les êtres. Elle estime Dieu à sa valeur, c'est-à-dire qu'elle le tient pour le tout-puissant, l'être subsistant par lui-même, principe et fin de tous les autres êtres, l'alpha et l'oméga de la création. A lui de la part de ses créatures respect, louange, adoration et surtout soumission complète! Elle n'est pas portée à lui préférer un bien sensible, quelque séduisant qu'il apparaisse; elle comprend que ce serait renverser la hiérarchie des choses, mettre le passager à la place de l'immuable, la partie à la place du tout, le fini à la place de l'infini, que ce serait introduire dans l'univers un désordre, dont les conséquences ne pourraient qu'être incalculables.

Hélas! nous savons que ce désordre fut introduit dans la petite portion d'univers qui nous sert d'habitat, dès l'origine de notre race. Nous savons que le premier homme et la première femme, par une aberration qui en dit long sur la caducité de toute créature, violèrent un ordre formel du créateur, entraînant ainsi dans sa disgrâce et son inimitié toutes les générations qui devaient sortir d'eux. Par un effet de la miséricorde divine le mal ne fut pas irréparable; mais après une telle catastrophe l'humilité ne devenait que plus nécessaire aux fils d'Adam. Elle n'était plus seulement provoquée chez eux par la pensée de leur néant; elle l'était plus encore par le souvenir de la faute de leur père selon la chair, et par les innombrables péchés personnels, où la révolte des puissances inférieures, résultat du crime originel, allait les pousser.

Tout pardonné qu'il fut, l'homme pécheur ne devait plus oublier son ignominie et son ingratitude. Confusion, honte, repentir, pénitence, tels étaient les sentiments qui lui siéyaient désormais. Bien plus, s'il se rendait compte de l'étendue du désordre où il était tombé, il ne devait plus avoir de repos qu'il n'eût vengé sur lui-même les droits si tristement méconnus de son créateur. Macérations et privations de toute sorte, cilices, chaînes de fer, jeûnes, veilles, il ne pouvait inventer rien de trop afflictif pour punir le rebelle qu'il portait en lui. Tout cela n'était qu'un effort pour tenter de rétablir l'équilibre universel, si lamentablement troublé par ses crimes ; effort d'ailleurs très insuffisant, puisque l'insulte contenue dans tout péché s'adressant à une personne infinie prenait de cette relation une grandeur vraiment déconcertante, et n'avait chance d'être remise que si l'offensé se contentait d'une réparation quelconque. Heureusement c'était le cas. Toujours bon et clément, Dieu n'exigeait pas du misérable débris moral, qu'était devenu le descendant d'Eve, une expiation en rigueur de justice.

Toutefois une attitude humiliée et repentante n'en demeurait pas moins le seul moyen pour celui-ci de retrouver en Dieu un père et de faire rentrer en son âme espoir et confiance. C'est ce que comprirent quelques pénitents, tels qu'un David et un Jérémie, dont les gémissements sous le poids de l'iniquité et les cris de repentir sont venus jusqu'à nous.

Malheureusement c'est ce que ne comprit pas la très grande majorité des hommes. Les pauvres blessés, constatant leur laideur morale, cessèrent de lever les yeux vers le ciel, où ils ne pouvaient plus rencontrer qu'un juge sévère; ils se replièrent sur eux-mêmes et ne cherchèrent plus que sur leur chétif habitat et dans le rassasiement de leurs appétits les moins nobles leur raison d'exister. Chacun d'eux fit de l'exaltation et du bien-être de sa personne le but de la vie.

Chacun prit les besoins, les aspirations, les désirs, voire les caprices de la partie inférieure de lui-même, qui était la plus exigeante, pour la mesure de son activité même intellectuelle. Oubliant totalement qu'il venait d'un créateur, qu'il retournait vers lui, et que de lui seul il pouvait recevoir la béatitude comme salaire de sa fidélité à le servir durant les années de son pèlerinage terrestre, le pauvre pécheur n'attendit son bonheur que de ses propres efforts; il ne songea qu'à se procurer toutes les jouissances possibles, sans égard pour les besoins et les droits de ses semblables. De là, chez les plus forts, cet égoïsme féroce qui abusa si affreusement des faibles, allant jusqu'à leur enlever les droits les plus élémentaires de la personne humaine, créant le hideux esclavage ; de là, cette ruée formidable vers les richesses, les plaisirs, les honneurs, le pouvoir, où chaque lutteur n'hésita pas à ruiner, à déshonorer, à tuer ses rivaux, du moment que dans ces crimes il vit un marchepied pour se hausser au dessus d'eux et les soumettre à son joug, du moment qu'il put en tirer quelque satisfaction de sa vanité ou quelque sensation nouvelle pour son appétit de luxure; de là, ces envies, ces jalousies, ces procès, ces querelles incessantes, qui portèrent la division jusqu'au sein des familles; de là, ces infidélités, ces meurtres passionnels, qui détruisirent tant de foyers et broyèrent tant de coeurs; de là en un mot, l'innommable gâchis que devint la société où les rares natures qui auraient voulu vivre suivant la loi de leur raison étouffaient et ne tardaient pas à succomber, domptées par l'universel scandale et enlisées dans la corruption qui les enveloppait de toutes parts. ([2])

([2]) L'idolâtrie n'a plus d'autels publics dans nos pays chrétiens ; elle en garde un dans chacun de nous et l'amour-propre (qui n'est qu'un autre nom de l'égoïsme) ne cesse pas de lui offrir de l'encens, voire de lui immoler des victimes humaines, souvent les plus innocentes. C'est un Moloch que l'amour-propre, et qui dira les pauvres fragiles créatures qu'il dévore chaque jour, qu'il dépouille tout au moins des biens les plus pré-

Oui, c'est dans l'égoïsme individuel qu'il faut chercher la racine de ce lamentable désordre, qui a formé de tout temps le train du monde, mais surtout du monde païen. Et c'est encore dans l'égoïsme de quelques individus que nous découvrirons, la plupart du temps au moins, la cause de ces horribles cataclysmes, qu'on appelle des guerres, où l'homme fait plus de mal à l'homme que ne lui en fit jamais aucun fléau physique.

A première vue ces boucheries d'êtres humains paraissent inexplicables. Tenons-nous en à celle dont nous sommes témoins et victimes. Qu'est-ce qui pouvait déterminer, je vous le demande, de pauvres paysans westphaliens ou bavarois à se lancer, avec une fureur sauvage, pour les taillader et les égorger impitoyablement, contre de pauvres paysans normands ou provençaux, prolétaires comme eux, cloués à la glèbe comme eux,gagnant comme eux leur pain à la sueur de leur front,sans la moindre préoccupation de ce qui se passait à quelque vingt lieues de leur chaumière ou de leur lopin de terre ?

Sans doute le paysan westphalien ou bavarois n'échappait pas, lui non plus, à l'infection de cet universel égoïsme que je viens de signaler. Lui aussi mettait ses petits intérêts et ses maigres plaisirs au-dessus de tout. Mais il n'était nullement contrarié par l'égoïsme du normand ou du provençal. La distance qui les séparait suffisait à les garantir de tout conflit. Seulement le laboureur westphalien ou bavarois

---

cieux de l'âme et du corps? Sans doute l'amour de soi est le ressort essentiel de notre activité, il fait partie de l'instinct de conservation. Si le Christ nous invite à nous haïr nous-même, c'est parce que cette haine est une façon de nous aimer mieux, puisque ainsi nous nous sauverons plus sûrement. Le mal, c'est que dans l'homme, vicié par les trois concupiscences, l'amour de soi n'est pas ordonné. Il ne respecte ni les droits de Dieu, ni ceux du prochain. Il ne respecte pas même la hiérarchie de nos facultés en nous. Il élève la chair au rang de reine et réduit l'esprit en esclavage. C'est pourquoi pas de vertu sérieuse, pas de sainteté, sans la victoire sur nous-même.

appartenait à une collectivité qui s'appelait la nation allemande. A la tête de cette nation, le hasard de la naissance ou de la fortune avait mis quelques hommes, semblables à peu près en tout aux autres, souffrant des mêmes infirmités physiques et morales, des mêmes faiblesses, des mêmes besoins. Mais ces hommes, en vertu de leur fonction, étaient en mesure de mettre en mouvement ces masses, admirablement organisées pour la destruction, qu'on appelle des armées. En regardant les millions d'épées qu'il ne dépendait que d'eux de faire sortir du fourreau; en considérant les millions de fusils qu'ils pouvaient déclencher d'un seul mot ou d'un seul signe ; en contemplant leurs merveilleuses usines, qui, nuit et jour, fondaient des canons géants et les engins les plus meurtriers, ils se sont grisés de leur propre puissance. Ils se sont vus comme multipliés par ces milliers d'êtres mis à leur service. Leur chétive individualité leur a paru en quelque sorte dilatée et épandue dans chaque soldat et chaque sujet. Absorbant dans leur insignifiante personne la collectivité dont ils étaient les chefs, s'identifiant en quelque sorte avec elle, ils se sont sentis démesurément agrandis. Toutefois ils se sont aperçus que cette dilatation de leur moi, toute prodigieuse qu'elle était, s'arrêtait à certaines frontières. Au-delà, les arrogants personnages ont vu des rivaux, dont la puissance égalait ou même dépassait la leur, des rivaux occupant les plus belles et les plus fertiles portions de la planète, maîtres des routes des mers par leurs ports admirablement situés, par leurs lointaines colonies et leurs innombrables vaisseaux.

Ce parallèle, loin de les rappeler à la modestie, n'a fait qu'offusquer leur orgueil et qu'exaspérer leur envie. Que valaient ces étrangers, ces vulgaires politiciens, ces flatteurs de la plèbe, comparés à eux les êtres de force, de science et de méthode? Assurément, ils ne méritaient pas d'occuper une aussi large place au soleil, ils n'étaient pas aptes à dominer

et à organiser l'humanité. Les élus pour cette oeuvre, bienfaisante entre toutes, c'étaient eux! Eux seuls avaient reçu du créateur les dons propres à mener à bien une telle entreprise. Donc chercher à imposer au reste du genre humain leur culture et leur hégémonie, vouloir que rien d'important ne pût se décider dans les conseils des nations en-dehors de leur assentiment, c'était simplement vouloir remplir leur mission et répondre aux desseins du créateur sur eux. ([3])

Ainsi masquaient-ils et se voilaient-ils à eux-mêmes leur rêve de cupidité et de domination universelle né d'un égoïsme sans frein. Il ne leur échappait pas toutefois que, un tel rêve entraînant nécessairement l'humiliation d'adversaires puissants, son exécution ne pouvait venir que de la force. La force, ils l'avaient dans leurs soixante millions de sujets. Encore fallait-il que ceux-ci, pour devenir un docile instrument de conquête, entrassent dans les idées de leurs chefs et partageassent leurs ambitions.

([3]) Rien de nouveau sous le soleil. Il y eut jadis à Ninive un surhomme, du nom de Nabuchodonosor, qui finit malheureusement par devenir une bête, mais qui auparavant avait tenu un langage absolument semblable à celui des *Yunkers* de Berlin. Il avait envoyé des *ultimatums* à tous les princes, ses voisins d'occident, leur enjoignant de reconnaître sa supériorité, et même de se joindre à lui pour achever Arphaxad, le seul rival qui lui portât ombrage. Ceux-ci ayant eu la mauvaise grâce de refuser et de renvoyer avec mépris les messagers de l'orgueilleux ninivite, Nabuchodonosor était entré dans une grande fureur et avait juré par son trône de tirer vengeance des téméraires roitelets qui osaient décliner ses offres. Ayant convoqué tous les anciens, tous ses chefs et ses guerriers, il avait tenu avec eux un conseil secret. Il leur avait dit que son dessein était de soumettre toute la terre à son empire. Ce discours ayant été approuvé de tous, il avait fait venir Holoferne (le Von Kluck d'alors) général en chef de son armée, et il lui avait dit : " Mets-toi en marche contre tous les royaumes d'occident et principalement contre ceux qui ont méprisé mon ordre. Ton oeil n'épargnera aucun royaume, et tu me soumettras toutes les villes fortes. " Seulement, sur sa route vers Jérusalem, Holoferne devait rencontrer Judith, comme dans sa ruée vers Paris Von Kluck rencontra le miracle de la Marne.

Intoxiquer leur peuple de l'idée de sa supériorité sur le reste des peuples, ce fut, quarante ans durant, l'oeuvre principale de ces singuliers gouvernants. *Deutschland uber alles, l'Allemagne au-dessus de tout* (le mot Allemagne au fond ne signifiant pas autre chose que l'oligarchie militariste qui la dominait), tel fut le mot d'ordre qu'ils s'appliquèrent à faire circuler dans les journaux, les livres, les écoles, les universités et jusque dans les chaires sacrées, tel fut l'idéal qu'ils proposèrent au cultivateur et à l'artisan aussi bien qu'au commerçant et à l'officier. En même temps, ils tenaient leur poudre sèche, ils emplissaient leurs arsenaux de canons et d'explosifs de tout calibre. Lorsqu'ils se virent bien outillés en instruments de mort et qu'ils jugèrent leur nation assez empoisonnée par leur propagande pangermaniste pour les seconder aveuglément dans les coups d'audace les plus téméraires et les plus criminels, ils provoquèrent la conflagration mondiale dont ils prévoyaient fort bien les inénarrables ravages, mais qu'ils acceptaient d'un coeur plus que léger, d'un coeur ivre d'enthousiasme, parce qu'ils comptaient bien en sortir les maîtres incontestés de notre petit globe. (4) Nous

(4) Il se trouve qu'aujourd'hui c'est l'orgueil allemand qui a été la cause immédiate des grands maux dont souffre l'humanité. Mais dans d'autres circonstances et à d'autres époques l'orgueil britannique, l'orgueil gaulois, l'orgueil espagnol, etc., n'ont pas été moins funestes. L'égoïsme se différencie sans doute un peu suivant les peuples et les individus. Chez les uns il est plutôt arrogant, austère, dur; chez d'autres plutôt tendre, modeste, et même généreux; mais il est présent chez tous. Comme l'a si finement observé La Rochefoucauld, " l'amour-propre ne *se soucie que d'être*, et ses transformations passent celles des métamorphoses et les raffinements de la chimie... il est dans tous les états de la vie et dans toutes les conditions, il vit partout, et il vit de tout; il vit de rien... " Il n'y a pas moins d'égoïsme dans l'humanitarisme des dévôts de la Révolution française que dans la sorte de culte que les Allemands professent pour leur race. Si ceux-ci veulent qu'on les admire, les yeux fermés, comme les types supérieurs de l'espèce, ceux-là veulent qu'on les admire comme propagateurs de fraternité et d'égalité. C'est toujours sur eux, sur leurs petites idées, sur leur manière de concevoir la nature et la société, que les uns et les autres s'efforcent d'attirer l'attention. Ils ne s'oublient jamais.

savons ce qui est advenu, et comment leur plan de conquête, si minutieusement préparé, n'a été qu'un gigantesque fiasco! Malheureusement la guerre, comme guerre, n'a que trop bien réussi. Elle n'a fait que trop bien son oeuvre de ruine et d'extermination. Nous en avons pour preuves les villes incendiées, les foyers détruits ou endeuillés, les enfants et les vieillards massacrés,les femmes outragées, les tombes de combattants valeureux s'échelonnant sur plusieurs milles de profondeur, de la mer du Nord aux frontières de la Suisse, de la mer Baltique aux rives du Danube. Et dire que tant d'horreurs sont le résultat de l'hypertrophie du *moi* individuel chez une poignée d'ambitieux! Dire qu'elles sont saluées par des cris de triomphe, par des déploiements de drapeaux, par des *Te Deum,* du moment qu'elles semblent avancer leur fortune personnelle! Que leur importe que le piédestal soit formé de milliers de cadavres et de la déchéance de toute une race, pourvu qu'il les hausse de quelques mètres au-dessus de leurs rivaux !

En vérité le vieil Horace avait raison, c'est du délire, mais du délire de rois, qui coûte horriblement cher aux sujets:

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Ah! pour châtier ses créatures oublieuses et rebelles, Dieu n'a pas eu à chercher bien loin les verges vengeresses. Il s'est contenté de leur donner des empereurs et des monarques, sans les préserver des morsures de l'orgueil.

Comme d'autre part les hommes sont faits pour vivre en société plus ou moins étendue, et qu'il ne peut exister de corps social sans une tête qui dirige les mouvements des membres, il n'y a aucun espoir que le châtiment cesse un jour de fonctionner. Il est même sûr qu'il deviendra plus effroyable, à mesure que les hommes s'assujettiront mieux les énergies de la nature et que les différents groupements, qu'on nomme

nations, seront plus nombreux et plus forts. J'ai bien peur que les pacifistes de l'avenir aient encore des déceptions plus amères que n'en ont ceux de notre temps.

En attendant Dieu profite des excès mêmes de l'égoïsme pour le combattre et l'affaiblir dans sa racine. Si la guerre produit des maux sans nombre, que de bons effets moraux n'a-t-elle pas ? A peine a résonné l'appel aux armes que des libertins, qui ne laissaient échapper aucune des brèves jouissances que la fortune leur offrait, se trouvent tout-à-coup transformés et haussés au-dessus d'eux-mêmes. Ils se soumettent allègrement aux insomnies, à la faim, aux longues marches, au poids de la chaleur et aux désagréments de la pluie. Leur corps tremble-t-il dans l'appréhension des balles et de la mitraille, ils lui disent, comme le grand Turenne : " Ah ! carcasse, si tu savais où je te mène ! " Et cette carcasse, que tout à l'heure ils ne songeaient qu'à flatter et à gorger de bien-être, ils la mènent bravement à la mort pour ne pas forfaire à l'honneur, au devoir. Et ce n'est pas seulement sur la ligne de feu que l'héroïsme est à l'ordre du jour. Dans la vie civile, dans les cités comme à la campagne, dans les hôpitaux, dans les familles, c'est une vraie rivalité de dévouement, d'oubli de soi, de patience, de résignation et de charité sous toutes ses formes. Ainsi toute une nation se purifie et grandit par le malheur.

Il ne nous est pas moins permis de plaindre les peuples qui applaudissent à la fortune exhorbitante de certains de leurs chefs. Les insensés ! Ils appellent de gaieté de coeur la foudre sur eux et leurs descendants. Que de maux, par exemple, ne contenait pas en germe pour les Français le sacre de Napoléon en 1804, et pour les Allemands la proclamation du nouvel empire germanique en 1870? Les quelques rayons de gloire que ces événements ont pu faire rejaillir sur ces deux peuples compensent-ils, pour ne parler que de celles-là, les

grandes tribulations issues de la campagne de Russie en 1812 et de la guerre mondiale de 1914, tribulations qui auraient été évitées, si l'ambition d'un Bonaparte et d'un Bismark n'avait pas trouvé tant de flatteurs pour l'encourager et la seconder ?

Mais il y a pire que les cataclysmes matériels et physiques. Que sont les guerres elles-mêmes, détruisant des maisons, qu'on relèvera, ravageant des champs, qui refleuriront, tuant des hommes, qui de toute façon étaient voués à la mort, à côté des hérésies, des schismes, des doctrines sophistiques, qui s'attaquent aux âmes immortelles, leur ravissant, avec leur part de vérité et de vie surnaturelles, les moyens d'atteindre le terme de leur destinée? Or de ces autres désastres ne cherchons pas non plus d'autre cause que le *haïssable moi*. C'est pour n'avoir pas à avouer devant leurs semblables la défaite morale qu'ils avaient subie dans la lutte intérieure contre de viles passions; c'est pour se protéger contre une lumière importune qui menaçait de venir de haut et de plonger jusqu'au fond du sépulcre blanchi où ils cachaient avec soin leurs immondices; c'est pour donner le change sur leur lâcheté et leur honte, pour usurper les droits de l'innocence, pour continuer à humer l'encens et les louanges de leurs compatriotes ou de leurs sujets; oui,c'est pour de tels motifs que les Luther, les Calvin, les Henri VIII ont altéré l'Evangile, séparé des peuples entiers de la véritable Eglise du Christ, privé des millions d'âmes des secours de salut qu'un Homme-Dieu leur avait achetés au prix de son sang, c'est pour cela qu'ils se sont érigés en papes et ont avili l'Eglise sous la botte de César. ([5])

M. TAMISIER, s. j.

(À SUIVRE)

([5]) Dans une sphère moins haute, d'où viennent ces malentendus, ces polémiques acerbes entre membres d'une même religion ou d'une même

communauté? D'où viennent ces anathèmes fort peu canoniques que les soldats d'un même camp, que les défenseurs d'une même cause se lancent les uns aux autres? Toujours de la même source. Nous avons notre façon à nous d'adorer Dieu, nous avons nos préférences en fait de dévotions ; nous ne comprenons pas qu'elles ne soient pas partagées par tous les chrétiens. Nous avons notre tournure d'esprit, nos petites idées, nos petites trouvailles relativement au créateur et à la créature, nous nous figurons que c'est le bout de l'intelligence humaine. Comment supporterions-nous la contradiction? Que de fois un zèle en apparence très pur et très ardent n'est inspiré que par un excès d'amour-propre? Que dire de cet empressement à vouloir tirer la paille de l'oeil de notre voisin, quand nous laissons tranquillement une poutre dans le nôtre; de cette ardeur à qualifier comme elles le méritent certaines infamies chez le prochain, alors que nous trouvons les plus habiles détours pour les excuser et les atténuer chez nous; de ce saint courage à venger l'honneur de Dieu outragé par les autres, et de cette mollesse à le venger sur nous ? L'amour-propre ne nous a pas faits seulement besaciers, comme le dit le fabuliste, toujours prêts à jeter derrière notre dos nos vices et nos fautes; il nous a encore frappés d'une singulière cécité par rapport à nos pires difformités.

Sir Louis-Hippolyte La Fontaine [1]

SON ROLE ET SON ACTION AU MILIEU DE LA TOURMENTE DE 1837-1838

(SUITE ET FIN)

V

Le 3 novembre 1838, lord Durham s'embarquait pour l'Europe avec sa famille, laissant l'administration aux mains de sir John Colborne. C'est par dépit, on le sait de reste, que Durham quittait le Canada et le poste de gouverneur. Il avait, en effet, été profondément humilié d'apprendre que l'ordonnance de son conseil spécial (28 juin), décrétant le

(1) Cf. La *Revue canadienne*, livraisons de janvier, février, avril et juin 1916. — M. de La Bruère termine ainsi, avec la présente livraison, la publication de toute une série de documents, la plupart inédits, qu'il a bien voulu extraire pour nous des manuscrits de notre grand et courageux La-Fontaine, et qui sont conservés à la *Société Historique* de Montréal. Cette série a trait, ainsi que l'indique le sous-titre, au rôle tenu et à l'action exercée par l'homme d'Etat canadien lors des " troubles " de 1837-1838. Les lecteurs de la *Revue* voudront espérer avec nous que l'érudit archiviste qu'est M. de La Bruère n'en restera pas là. En lui exprimant notre sincère gratitude, nous formons l'espoir que notre collaborateur nous reviendra souvent. Nous en serons toujours honorés à la *Revue* et ce sera tout profit pour nos lecteurs. Exhumées du trésor de notre histoire — cet écrin de perles ignorées, comme parlait Fréchette—, de telles communications ont particulièrement lieu d'être bienvenues chez tous ceux qui cherchent à s'instruire et à instruire. Or, à la *Revue canadienne*, nous avons l'ambition, dans la mesure modeste qui nous est possible, d'être de ceux-là. Nous laissons à notre bienveillant ami de tirer lui-même la conclusion. — Pour la rédaction. — E.-J. A.

bannissement d'un certain nombre de détenus politiques aux Bermudes, avait été désavouée par Londres.

Le noble lord n'était pas encore en haute mer que Robert Nelson pénétrait en Canada, à la tête d'un corps d'Américains et de réfugiés canadiens, prenait possession du village de Napierville, et tentait un nouveau soulèvement dans le sud du district de Montréal. Colborne marcha aussitôt contre les insurgés, avec sept ou huit mille hommes, soldats, miliciens et sauvages. Au bout de huit jours, tout était rentré dans l'ordre. — La vengeance des vainqueurs fut terrible. De Montréal, on put suivre leur marche à la lueur des incendies qui dévoraient les maisons, les granges, les bâtiments, des villages entiers. Les biens des particuliers furent pillés ([2]) ou confisqués et vendus à l'enchère publique. Les femmes et les enfants furent abandonnés sans abris à l'approche de l'hiver, n'ayant plus pour partage que les horreurs du froid et de la faim. Plus tard, on dressa des échafauds ou encore on exila vers les colonies pénales australiennes.

A la première nouvelle de la ridicule tentative de Robert Nelson, les principaux citoyens de la ville de Montréal furent arrêtés et logés en prison. On voulait terroriser ceux qui auraient pu sympathiser avec la nouvelle insurrection. — La personnalité de LaFontaine était toute désignée pour être une des premières victimes des autorités ombrageuses d'alors. De fait, son nom apparaît en tête de la liste des personnes mentionnées dans le premier mandat d'incarcération lancé et exécuté le 4 novembre 1838.

([2]) On peut s'en faire quelque idée d'après ce fait seul, que nous citons entre beaucoup d'autres. Des espèces de régimens de milice venus du Haut-Canada dans ce district *infanterie*, s'en retournèrent *cavalerie montée*. (Note de Denis-Benjamin Viger.).

To the Honorable de St. Ours, Esquire, Sheriff.

Sir,

You are hereby requested and ordered to receive in the Common Gaol of Montreal the following Prisonners untill further order :

Louis Hypolite Lafontaine, Denis Benjamin Viger, Charles Mondelet, Louis Michel Viger, Jean Joseph Girouard, John Donegany, Francis M. Desrivières, Esquires, Lewis Joseph Harkin, Dexter Chapin, Toussaint Labelle, Augustin Racicot, François-Xavier Desjardins, George Dillon, John Terrell, Henry Badeau, Louis Coursolles, François Pigeon, Cyrille David and Hyram J. Blanchard.

Montreal, 4th November 1838.

(signed) H.-EDMOND BARRON, J. P.

(True Copy)

(signed) CHS WAND, *gaoler.*

Dans une brochure, devenue rare aujourd'hui ([3]), Denis-Benjamin Viger raconte comment il fut appréhendé dans sa maison, conduit au corps de garde, puis finalement amené à la prison avec LaFontaine et tous ceux dont les noms figurent dans le mandat que nous venons de lire. Citons ce passage de la brochure de M. Viger.

" C'est entre onze heures et midi du quatre de novembre mil huit cent trente-huit, dit-il, que l'officier de police qu'on

---

([3]) *Mémoires relatifs à l'emprisonnement de l'honorable D.-B. Viger.* Montréal. Imprimé par F. Cinq-Mars, 1840.

nomme ici le *grand conétable,* accompagné de trois ou quatre personnes sous ses ordres, probablement des *petits conétables,* étant entré dans la maison de Mr. D.-B. Viger,lui déclara qu'il le fesait prisonnier. Mr. Viger le requit de lui montrer l'ordre du magistrat, disant qu'il ne voulait pas partir sans cela. Le grand conétable prétendait n'en avoir pas besoin.

" Cependant il parait qu'il se trouvait un magistrat près de la maison tout exprès, puisque le grand conétable n'eut besoin que de quelques instants pour le faire venir. A peine Mr. Holmes fut-il entré qu'il lui donna verbalement l'ordre de conduire Mr. Viger *au corps de garde* sans autre explication.

" Mr. Viger se vit forcé de partir laissant dans la maison l'escouade amenée par le grand conétable, qui lui-même le conduisit de suite au corps de garde ([4]), situé vis-à-vis de la partie supérieure du nouveau marché pendant que, comme il l'a su plus tard en décembre, on fesait chez lui des recherches de papiers, dont une grande quantité fut emportée.

" Mr. Viger qui s'était trouvé seul d'abord dans le corps de garde, vit bientôt arriver successivement d'autres citoyens de Montréal, qu'on plaçait dans la même pièce ou dans la pièce voisine. Ils étaient au nombre de dix-neuf entre trois et quatre heures après-midi, qu'on les fit sortir et mettre entre deux rangs de soldats pour les conduire à la prison de Montréal. Mr. Louis-Michel Viger, l'un d'eux, déclarant que ses infirmités le mettaient, comme Mr. D.-B. Viger, hors d'état de faire à pied cette longue route, on fit venir une de ces voitures qu'on nomme ici calèches dans laquelle l'un et l'autre montèrent. Les autres furent obligés de marcher dans la boue délayée, comme elle l'est ordinairement dans le com-

---

([4]) L'emplacement du corps de garde est occupé aujourd'hui par la partie nord-ouest de l'Hôtel-de-Ville.

mencement de novembre. D'ailleurs le temps depuis plusieurs jours avait été pluvieux.

" On croit devoir ici se dispenser d'entrer dans des détails relatifs à ce qui se passa dans la marche. Il doit pour le moment suffire de dire qu'ils défilèrent successivement devant plusieurs compagnies d'hommes armés, placés de distance en distance le long de la grande rue du faubourg Québec. ([5]) Ceux-ci n'étaient point des militaires. Ils étaient suivant toute apparence, pour la plupart, de ceux qui se qualifient d'anglais, parce qu'ils parlent assez généralement cette langue, dans laquelle ils prodiguèrent l'insulte aux prisonniers.

" Rendus dans la cour de la prison, on les y retint pendant quelque temps, pour les faire ensuite entrer dans un appartement de l'étage du rez-de-chaussée d'où plus tard on les fit monter dans l'appartement supérieur d'une des ailes de la prison, dans lequel d'autres prisonniers furent amenés dans le cours de l'après-midi.

" Tout cela s'était fait, suivant toute apparence, avec tant de précipitation que rien n'était préparé pour les recevoir. Ils ne purent avoir qu'après neuf heures du soir quelque nourriture. Ils durent à la complaisance du géolier quelques lits de sa propre maison. De beaucoup le plus grand nombre n'eut pour lit que le plancher nu, que les hardes qu'ils avaient sur eux, lorsqu'on les avait arrêtés, pour couvertures. On ne sait par quel motif on ne voulut pas permettre que les lits ni les provisions que leurs familles leur avaient envoyés leur fussent alors remis.

" D'autres prisonniers furent amenés le lendemain : chaque jour ensuite il en entrait de nouveaux. Le nombre de ceux qui se trouvèrent dans le même appartement que Mr. D.-

---

([5]) La rue Notre-Dame actuelle qui conduisait à la nouvelle prison au pied du courant. Nous disons *nouvelle* parce que cette prison avait été inaugurée l'année précédente.

B. Viger, se monta bien vite à plus de soixante, quoi qu'il ne s'y trouvât que neuf chambres outre le vestibule. Il se trouva bientôt près de huit cents de ces détenus dans cette prison. Dans ce nombre ne sont pas compris plusieurs centaines d'autres personnes renfermées sur accusations ou sentences portées pour d'autres causes que celles qui tiennent à la politique.

"Il est nécessaire de dire maintenant que les détenus politiques étaient l'objet de la plus rigoureuse surveillance, qu'on ne se contentait pas de leur interdire la faculté de voir aucune personne du dehors, qu'on les privait de plumes et de papiers, qu'on ne leur laissait parvenir aucun journal."

Mr. Viger était dans sa soixante-cinquième année lorsqu'on le jeta ainsi en prison. Il avait un tempérament naturellement délicat qu'une vie fort laborieuse, comme homme public avocat et journaliste, avait dû affaiblir. Plusieurs de ses compagnons d'infortune, persuadés qu'il était incapable de soutenir une incarcération, même d'une assez courte durée, crurent devoir signer une lettre où ils font part de leurs craintes que le séjour de la prison n'ait pour lui des suites funestes. — Cette lettre fut rédigée par LaFontaine, et nous en trouvons la copie dans ses papiers manuscrits.

Prison de Montréal, 8 Novembre 1838.

A L'Hon. de St Ours, Shérif.

Monsieur,

Nous croyons qu'il est de notre devoir de vous prévenir que l'honorable D.-B. Viger, confiné avec nous dans cette prison, nous paroit être dans un état alarmant, pour sa santé, et qu'une plus longue détention de sa personne ne pourrait qu'empirer l'état de faiblesse et d'affaissement où il se trouve maintenant. L'humanité et même votre propre responsabi-

lité nous engagent à requérir de votre part des mesures les plus promptes pour la mise en liberté de Mr. Viger, afin de prévenir les conséquences fatales que nous appréhendons, s'il est forcé de rester plus longtems dans cette prison.

Nous avons l'honneur d'être,

vos très hbles. Servts.

(Signé) Francs.-M. Des Rivières,
Pierre de Boucherville,
Frs. M. De Morochond,
L. H. Lafontaine,
J. A. Labadie,
J. J. Girouard,
E. A. Dubois,
Charles Mondelet,
Richard Dillon,
L. M. Viger,
Avila Weilbremner,
Dexter Chapin,
G. Dillon,
F. X. Desjardins,
F. Hamelin,
François Pigeon,
F. Goulet,
Louis Coursolle,
J. Welling,
Wm Brown,
H. Dérome,
A. H. Badeaux,
L. J. Harkin,
H. T. Blanchard,
Sam. Newcomb Jnr.,
John Donegami.

(Vraie copie) L. H. Lafontaine.

Cette démarche n'eut point de résultat, puisque M. Viger ne sortit de prison qu'après dix-huit mois et douze jours de détention. Les *conséquences fatales,* si vivement appréhendées alors par ses amis, ne se vérifièrent que vingt-trois ans plus tard, en 1861, date de sa mort.

LaFontaine, qui évidemment avait le talent de se procurer des plumes et du papier, écrivait le 10 novembre au procureur général, l'honorable M. A. R. Ogden, pour se plaindre amèrement de l'arrestation de son associé au barreau, M. Joseph-Amable Berthelot.

L. H. La Fontaine à A. R. Ogden, Ecr.

Prison de Montréal, 10 Novembre 1838.

A. R. Ogden, Ecr.

Monsieur,

Les circonstances qui ont précédé l'arrestation définitive de mon associé, Mr. Berthelot, m'engagent à vous écrire. Il seroit malheureux d'avoir à attribuer son emprisonnement à des motifs d'opérer notre ruine et celle d'un grand nombre de clients dont les intérêts nous ont été confiés. Nous n'avons aucun clerc capable de conduire nos affaires; et plus que tout autre, vous devez connaître quelles doivent être les conséquences de notre absence réciproque (*simultanée*) de notre bureau, non pas tant pour nous que pour notre clientèlle.

Le fait d'avoir été arrêté et relaché deux fois avant incarcération doit vous convaincre que Mr. Berthelot étoit loin d'avoir la pensée de fuir ou de se soustraire aux recherches judiciaires. Quelque soit l'objet de notre détention, il me semble que de deux associés avocats, l'arrestation d'un seul devroit suffire — quand surtout l'autre est un jeune homme qui ne se mêle jamais de politique.

En attendant votre réponse, j'ai l'honneur de me souscrire

Votre très hble, Servt.

L. H. L.

Le 21 novembre nouvelle lettre au procureur général. Cette fois La Fontaine expose que sa propre détention est illégale et qu'il a droit à être libéré.

L. H. La Fontaine à A. R. Ogden, Ecr.

Prison de Montréal, 21 Novembre 1838.

Monsieur,

J'ai été conduit ici par force le quatre du courant, d'abord par Moffat & Meredith qui, en leurs qualités d'officiers militaires, m'ont fait prisonnier dans ma maison, ensuite conduit dans la rue sous prétexte qu'on me demandait au bureau de police, puis Délisle connétable, d'après les ordres de Benj. Holmes, Juge de paix, m'a mené au corps de garde d'où, vers trois heures, sous escorte militaire, j'ai été traîné dans cette prison. Le Capt. Daveney commandait cette escorte, et nous a ici livré entre les mains du Shérif qui lui a donné un reçu.

Le commitment a été signé par le magistrat Baron, et est en ces termes: You are requested and ordered to keep in your custody in the common gaol of the District of Montreal the following persons untill further order: L.-H. Lafontaine, etc.,

4th. November 1838.

Cet ordre est censé être adressé au géolier. Aucune offense quelconque n'y est alléguée. Le géolier n'a pas de Warrant, et c'est en vertu de l'ordre ci-dessus que notre détention a lieu.

L'ordonnance, Chap. 3, pour la suppression de la rébellion, n'a été passée que le huit, et n'a aucune disposition *rétroactive* quant à l'*arrestation* et *détention* des personnes qui y sont indiquées.

Elle n'a rapport qu'aux personnes " who, since the 1st. Nov. have been, or were, or hereafter may be, acting, aiding, or in any manner assisting in the P-rebellion, etc., — Elle ajoute: " to arrest and detain in custody all persons heretofore or now engaged in such rebellion, or suspected thereof, etc. "

Je n'ai pas été arrêté en vertu de cette ordonnance, puisqu'elle n'existait pas le quatre Novembre. La 2e section qui défend aux cours de prendre connaissance des actes faits en vertu de cette ordonnance et la 3e section qui est relative au rapport spécial à faire *dans ce cas* sur un writ d'*habeas corpus* ne peuvent donc s'appliquer à ma position.

Vient l'ordonnance chap. quatre, passée aussi le 8 novembre, et à laquelle on a voulu donner un effet rétroactif quant à la détention des personnes déjà arrêtées, et par laquelle on suspend l'*habeas corpus* dans certains cas. Mais pour cela, il faut, pour que les personnes en soient frappées, qu'elles soient en prison ou autrement sous garde " by any Warrant for high treason, suspicion of high treason, or treasonable practises, etc. "

Or je suis informé qu'il n'y a pas de warrant. Il n'y a que l'ordre ci-dessus qui ne spécifie aucune offense quelconque. En outre un warrant doit être accompagné d'affidavits, et je ne puis croire qu'il y ait un seul individu qui ait osé m'accuser sous serment d'aucune des offenses ci-dessus énoncées.

Je ne tombe donc pas sous les dispositions d'aucune de ces ordonnances. J'ai donc droit à mon *habeas corpus* et à être libéré.

En attendant votre réponse, j'ai l'honneur de me souscrire

Votre très hble. Servt.

L. H. L.

MM. Berthelot et LaFontaine, ne recevant pas de réponse du procureur général, conclurent sans doute qu'il fallait s'adresser à une autorité supérieure. Ils voulaient savoir pourquoi ils étaient internés. — M. Berthelot écrivit donc à sir John Colborne, mais en passant par la filière de monsieur son secrétaire.—Il se contentait d'une simple narration des faits en termes modérés et polis :

Jos. A. Berthelot au secrétaire de sir John Colborne.

Prison de Montréal, le 23 Novembre 1838.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous écrire pour vous exposer les circonstances de mon arrestation dans l'espérance que la Justice et la protection, que j'attends de Son Excellence le Gouverneur en Chef, conduiront à ma mise en liberté après lecture de cette lettre, que je vous prie de soumettre à Son Excellence.

Je dois d'abord affirmer sur mon honneur que la première nouvelle que j'ai eu des troubles a été le 4 du courant à midi, lorsque j'ai appris que plusieurs personnes avoient été arrêtées. A cette nouvelle j'aurois pu et j'avois le tems de me soustraire aux recherches judiciaires, mais loin de là, convaincu de mon innocence, j'ai continué de suivre mes occupations tranquillement sans être inquiété, et ne m'attendant pas à passer pour suspect auprès du gouvernement. — Le 6 du courant, vers neuf heures du soir, deux messieurs volontai-

res sont venus me demander à ma pension, et m'ont notifié qu'ils venoient me chercher pour me conduire au corps de Garde. A la demande que je fis, s'ils avoient ordre de m'arrêter, l'un d'eux me répondit qu'il n'en avoit aucun, que c'étoit de son propre mouvement, et qu'il avoit la permission d'arrêter tous ceux contre qui il avoit des soupçons; et sur la demande que je lui fis, il ne put me citer aucun acte dans ma conduite qui faisoit naître chez lui des soupçons. Après avoir prolongé la conversation, il me donna jusqu'au lendemain le sept, sur la représentation que je lui fis que mon arrestation subite causeroit un tort réel à un de mes clients. — Le lendemain, vers onze heures du matin, il me trouva à mon office, (seconde preuve que je ne voulois pas me soustraire à la justice) et m'emmena avec lui. Je lui demandai d'arrêter au Palais de Justice, espérant y trouver Mr. P.-E. Leclerc, Magistrat. — Je fus assez heureux pour rencontrer ce Monsieur, qui me rendit la justice de me faire mettre en liberté, n'ayant, à ce qu'il me dit, aucune charge quelconque contre moi.

Satisfait de me voir cet acte de justice rendu, je continuai mes occupations professionnelles jusqu'à Jeudi soir le 8, vers 6 heures de l'après-midi, tems auquel je fus pour la troisième fois arrêté dans le cours de 48 heures et conduit en cette prison. Telles sont, Monsieur, les circonstances de mon arrestation. Je crois qu'elles me sont favorables, et persuadé que ma conduite n'a pu le moins du monde me rendre suspect au gouvernement, mais au contraire, mon arrestation n'est due qu'à des vengeances particulières, je sollicite respectueusement de Son Excellence le Gouverneur en Chef ma mise en liberté.

Je vous prie de me permettre d'observer que si comme quelques autres personnes contre qui on a fait des recherches judiciaires avant mon arrestation, et qui alors soustraites à ces recherches se sont montrées depuis sans être inquiétées,

j'aurois voulu de même employer ces moyens pour assurer ma liberté, je ne serois pas probablement maintenant en prison.

Je suis Monsieur avec respect,

en attendant une réponse,

votre très humble serviteur,

JOS. A. BERTHELOT.

La lettre de M. Berthelot demeura sans réponse. Si l'autorité supérieure gardait ainsi le silence, c'est apparemment qu'elle ne pouvait pas justifier sa conduite arbitraire. La Fontaine passa alors par-dessus monsieur le secrétaire et s'adressa directement à Colborne. Sa lettre, dans les circonstances, est superbe de courage et de dignité :

L. H. LaFontaine à sir John Colborne.

Prison de Montréal, le 3 Décembre 1838.

A Son Excellence Sir John Colborne,
administrateur du Gouvernement du Bas-Canada, etc.

Sir,

Dans les siècles où le droit, la justice étaient des mots pour ainsi dire inconnus aux peuples, la tyrannie,quelquefois, avoit au moins des bornes. Ici, au contraire, elle semble devoir durer aussi longtemps que la malice, la haine, la vengeance existeront dans le coeur de l'homme.

Voilà, demain, un mois que j'ai été, sous votre administration et par vos employés, traîné de force dans cette prison, avec plusieurs de mes concitoyens que vous savez être également innocents. Nous sommes détenus au secret, sans avoir

la liberté de communiquer avec nos familles, ni avec qui que ce soit.

Sous un gouvernement si vanté, la plupart d'entre nous ont été emprisonnés comme des animaux errants dans les rues. C'est le résultat de la *carte blanche* donnée au premier venu d'arrêter qui bon lui sembloit. L'immoralité qui caractérise cette violation de tout ce qu'il y a de plus sacré, la liberté personnelle du citoyen, n'était comptée pour rien par les subalternes du pouvoir, voire même s'ils n'y trouvoient pas un sujet de satisfaction.

Arrêté illégalement le 4 Novembre, je suis détenu dans cette prison plus illégalement encore. Par respect pour votre situation, je dois supposer qu'il existe contre moi quelqu'accusation peut-être formulée après coup, n'importe. L'accusation de haute trahison est à l'ordre du jour. Ce sera sans doute celle-là. Eh! bien, je demande solennellement à Votre Excellence mon procès devant les tribunaux légaux et constitutionnels de mon pays. Je le demande comme un droit, car je crois qu'il en existe encore dans les lois écrites. Si je pouvois m'abaisser jusqu'à demander une faveur, encore comme telle, je solliciterois mon procès.

Un gouvernement qui a tant de moyens à sa disposition, ne doit pas hésiter à justifier l'oppression dont ses employés prennent plaisir à accabler un simple individu, seul, isolé, sans force, si ce n'est celle de sa pensée et de sa conscience que, Dieu merci! le pouvoir ne réussira jamais à enchaîner, quoique la force physique puisse tenir son corps renfermé sous les verroux.

Ce n'étoit pas assez, pour assouvir la haine et la vengeance qui ont dicté mon arrestation, de m'emprisonner moi seul; il falloit encore pour mieux parvenir au but proposé, celui de ma ruine et de celle de ma famille,emprisonner mon parent et associé dans l'exercice de ma profession d'avocat, seule res-

source de notre existence. Il falloit par là ruiner une nombreuse clientelle qui porte ombrage. S'il en faut une preuve, entre mille autres, on la trouve dans le fait que de tous les avocats en société au barreau de Montréal nous sommes les deux seuls associés qui soyons tous deux incarcérés.

Ce n'étoit pas encore assez. Il falloit au risque même de s'exposer *à violer* votre parole donnée par écrit à la population du nord du district, arrêter le Dr. Berthelot, de la rivière du Chêne, dont le seul crime est d'être médecin et surtout d'être mon beau-père. C'est ce qui lui a servi de passe-ports pour venir habiter vos cachots. *Il ne me reste plus qu'un seul membre de ma famille en liberté. Elle trouve peut-être momentanément une protection dans son sexe.* ([6])

Si Votre Excellence me refuse mon procès ou ma liberté, et persiste à autoriser la continuation de notre emprisonnement, à vous Sir, je serai forcé d'attribuer la ruine totale qui me menace moi et ma famille, la tyrannie pratiquée envers ma personne et la privation de ma liberté qui m'est encore plus chère. Cette liberté je ne veux pas l'obtenir sans solliciter mon procès. La force physique m'a traîné dans ce lieu; mais que peut-elle, d'une manière durable, contre la force morale de l'innocence, en présence de ce tribunal qui fait tôt ou tard une égale justice et des gouvernans et des gouvernés ?

J'ai l'honneur d'être, de votre Excellence,

le très humble serviteur,

(Signé) L. H. LaFontaine.

([6]) M. LaFontaine avait raison de craindre pour la sécurité de sa femme. Il se rappelait que Mme LaFontaine, vers la fin du mois de décembre 1837, revenant seule de Québec, avait été arrêtée pendant quelques heures aux Trois-Rivières. Ses malles furent ouvertes et soumises à l'inspection du grand connétable en vertu d'un mandat signé par M. Dickson, juge de paix du même lieu.

Quelle fut la réponse de Colborne à cet appel ému de l'innocent qui se sait injustement persécuté et fort de son droit ?... La nécessité humiliante pour LaFontaine d'avoir à subir un interrogatoire de la part de quatre de ses confrères de langue anglaise au barreau de Montréal, commissaires choisis par le gouverneur pour examiner la nature des charges portées contre les détenus politiques.

Comment LaFontaine se tira-t-il d'affaire? Nous allons le voir dans un document qu'il rédigea séance tenante, et qu'il remit aux délégués de Colborne en même temps que sa réponse à leur prétention de vouloir l'interroger.

10 Décembre 1838.

PRECIS de la Conversation entre L. H. LaFontaine, prisonnier, et Messrs. Buchanan, Ficher, Bleakley et Weeks, assumant le titre de Commissaires pour l'examen des prisonniers politiques, laquelle conversation a eu lieu dans la prison de Montréal, le 10 décembre 1838 en présence de Messrs. D. B. Viger et Charles Mondelet, aussi prisonniers.

M. Fisher interroge M. Lafontaine.

Mr. Fisher.—Avez-vous préparé par écrit vos réponses à cet examen ?

Mr. LaFontaine.—D'abord je veux savoir pourquoi vous m'avez fait venir ici.

Mr. F. Buchanan.—Nous ne le savons pas.

Mr. LaFontaine.—Et moi encore moins.

Mr. Fisher.—Vous êtes appelé à faire votre déclaration.

Mr. LaFontaine.—Sur quoi et sur quels faits ?

Mr. Fisher.—Nous voulons avoir votre déclaration sur les événements récents.

MR. LAFONTAINE.—Dans ce cas, je dois demander si c'est comme témoin, délateur ou accusé que vous entendez m'interroger.

MR. FISHER.—C'est comme accusé.

MR. LAFONTAINE.—Dans ce cas veuillez me dire de quoi je suis accusé, et par qui je l'ai été.

MR. FISHER.—Je n'en sais rien.

MR. BUCHANAN.—Ni moi non plus; cependant il paraît par les livres que vous êtes ici sur soupçon de trahison.

MR. LAFONTAINE.—Par quels livres, s'il vous plaît ? et par qui cette accusation est-elle portée ?

MR. BUCHANAN. — Oh! il n'y a rien. Il n'y a pas d'*affidavit* contre *aucun de vous,* et nous n'avons *aucun* document pour le montrer.

MR. LAFONTAINE.—C'est bien, messieurs. Je prends acte de la déclaration que vous venez de faire qu'il n'y a ni accusation ni aucun affidavit contre nous.

Puis, voici ma réponse à l'examen que vous prétendez me faire subir.

A A. Buchanan, Ecr., D. Fisher, Ecr.,
John Bleakley, Ecr. and G. Wekes, Ecr.,
avocats, etc., etc.

Messieurs,

En réponse à votre prétention de m'interroger, je vous déclare qu'il m'est impossible de concevoir en vertu de quelle autorité légale vous assumez cette prétention. Il serait absurde de penser que vous me forcez à venir comme témoin devant vous. Traîné de force dans cette prison le quatre Novembre dernier, ce ne peut être que comme prisonnier, et par conséquent comme accusé, que vous voulez sans doute essayer de m'interroger. Dans ce cas, mon opinion est qu'un des ob-

jets réels de votre prétendue enquête est de m'exposer, moi et les autres prisonniers amenés devant vous, à nous incriminer. C'est fouler aux pieds tout ce que les lois anglaises, la justice, la morale, ont de plus sacré.

Le Chef de l'Exécutif dont vous agissez sans doute comme subdélégués, quoiqu'illégalement, sait déjà ou doit déjà savoir que ma détention et celle d'un grand nombre d'autres dans cette prison, sont illégales, immorales, injustifiables sous tous les rapports, et, pour plusieurs d'entre nous, le fruit de la malice, de la haine et de la vengeance, et qu'elles ont eu lieu dans la vue d'opérer notre ruine et celle de nos familles. Votre prétendue enquête n'a été avisée que comme un piège tendu à l'innocence des prisonniers, en ce qu'entre'autres elle a aussi pour objet d'essayer à pallier, après coup, l'emprisonnement tyrannique et illégal d'une foule de citoyens auxquels le gouvernement n'a encore pu et ne peut encore rien imputer, nonobstant tous les moyens à sa disposition. Je persiste dans le contenu de ma lettre du trois du courant, adressée à Son Excellence Sir John Colborne, et dans laquelle je lui demande solennellement mon procès ou ma liberté pleine et entière.

Pour les raisons ci-dessus je refuse de reconnaître et nie les pouvoirs ou la jurisdiction que vous prétendez exercer de la part de l'Exécutif.

Prison de Montréal, ce 10 décembre 1838.

L. H. LaFontaine.

Produced before us this 10th day of
December 1838, By L. H. LaFontaine.

(signed) Duncan Fisher, C. E.

Ce document est le dernier de ceux qui couvrent la période agitée de 1837-1838,et que nous avons exhumés de la volumineuse collection de manuscrits inédits laissée à la *Société Historique* de Montréal par sir Louis-Hippolyte LaFontaine. Ce document devait être un instrument de liberté, puisque, trois jours après sa rédaction, LaFontaine sortait de prison. Son associé au barreau, M. Jos.-A. Berthelot, en était sorti la veille.

Qu'il nous soit permis de rappeler, en terminant, que, moins de quatre ans plus tard, le prisonnier de Colborne était appelé à la tête de l'administration de l'Ontario et du Québec ([7]), c'est-à-dire à la gouverne des Canadas-Unis. Dans l'esprit de ses auteurs, l'*Union* impliquait nettement la suppression de l'influence française dans le gouvernement du Canada. Mais LaFontaine dans cette terre mouvementée—où l'on aurait voulu faire germer un grain empoisonné — sut jeter par son courage, sa ténacité et sa vaillance, une semence d'une fécondité bienfaisante. Bientôt Londres reconnaissait notre droit à parler la langue française en ce pays. Notre race, avec sa libéralité de vues, son esprit conciliant et son sens pratique, pouvait et devait participer aux avantages du gouvernement responsable.

Montarville BOUCHER de LABRUERE.

([7]) Le 13 septembre 1842, jour anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham. — C'est une date dans notre histoire. Ce jour-là LaFontaine obtenait l'octroi définitif et intégral des libertés britanniques, le pays saluait pour la première fois l'avènement d'un exécutif responsable au peuple, et enfin le gouverneur se renfermait dans son rôle de vice-roi constitutionnel.

Le bon langage au Palais

EN alignant par ordre alphabétique les changements à faire au langage de nos hommes de loi, mon intention n'est pas de leur faire des reproches. En général, nos disciples de Thémis, protonotaires, greffiers, sténographes officiels, huissiers, sténo-dactylographes s'expriment bien en langage écrit ou parlé. On fait des efforts nombreux et réels: les greffiers préparent les formules avec plus de soin; certains écrits judiciaires ont revêtu une toilette nouvelle. Parmi ceux-ci, l'on a beaucoup remarqué le *Règlement de l'Assemblée législative de Québec,* annoté par maître L.-P. Geoffrion, secrétaire-rédacteur de l'Assemblée législative, le Code municipal (1916), l'arrêté en conseil de l'Exécutif du Québec concernant le tarif des protonotaires, les *Rapports judiciaires de Québec,* etc.

La liste des expressions que je prends la liberté de signaler peut paraître longue. Ce n'est pas à dire qu'elles se rencontrent très souvent et sur les lèvres de tout le monde. Qu'elles soient fréquentes, ou non, elles méritent quand même qu'on appelle l'attention sur elles.

Si la précision et la justesse des termes sont importantes, c'est bien chez l'homme de loi. Un mot, une expression incorrecte, une ponctuation négligée peuvent avoir des conséquences regrettables.

Appartenant à la classe instruite et dirigeante, nos hommes de loi ne peuvent refuser de prendre leur part de nos intérêts nationaux qui, tous, gravitent autour de notre langue. Leur part sera grande et belle s'ils savent faire toujours régner le français, et le bon français, au Palais.

ABRÉVIATIONS. — Ecrire L L. B., L L. L., L L. D. sans mettre de point après le premier L.

L'abréviation de C. C. est C. civ.
— de C. P. est C. pr.
— de S. R. C. est S. rev.
— de S. R. Q. est S. ref.

L'abréviation *et al* (et alii) pourrait favorablement être remplacée par *et les autres* ou *et consorts,* comme cela se dit en France.

L'abréviation du mot *heure* est h., au singulier comme au pluriel, et non *hrs,* ni *hres,* encore moins *hre,* et *hres.* Ex : Cette motion sera présentée à 10 h. 30 et non à 10.30 hres.

L'abréviation *h* suit immédiatement le chiffre de l'heure et précède celui des minutes. Autrement, on pourrait prendre le point pour indication d'une décimale et faire l'erreur de dire dix heures et trente centièmes (10.30 hres) soit dix heures et 18 minutes, au lieu de dix heures et trente soixantièmes, soit dix heures et demie.

ACCOMMODATION. — Billet de complaisance, et non *d'accommodation* (angl.)

ACOMPTE. — Ne s'écrit pas *à compte,* ni *accompte,* mais *acompte;* ne pas dire *en acompte de* (on account of), mais: à compte de... Ex.: Les versements payés à compte de...

ACTE. — Loi (et non *acte,* de *act*) des possessions britanniques de l'Amérique du Nord.

ADJUGER. — Statuer sur, et non *adjuger* (adjudicate).

ADRESSER. — Porter, prendre la parole devant les jurés, parler aux jurés, haranguer les jurés et non *adresser* (address) les jurés.

AFFECTER. — Influencer et non *affecter* (affect) un vote, un témoin.

AFFIRMATIVE. — Répondre affirmativement, et non *dans l'affirmative* (in the affirmative). V. *Négative.*

ALLÉGUÉS. — Allégations, articulations.

AMENER. — Produire et non *amener* (bring proofs) des preuves.

AMENDER. — Le Parlement français et le Parlement d'Ottawa disent avec raison *modifier,* plutôt que *amender* une loi.

APOLOGIE. — S'excuser, et non *faire apologie* (apologize).

APPLICANT. — Candidat, aspirant, postulant. *Applicant* n'est pas français.

APPLICATION. — Demande. Solliciter, demander, postuler, et non *faire application* (application) pour une position.

ARGENTS. — Les deniers, l'argent, et non *les argents.*

ASSAUT. — Attentat aux moeurs, à la pudeur, et non *assaut indécent ;* voies de fait, et non *assaut simple* ; coups et blessures, et non *assaut grave.*

AUDITEUR. — Vérificateur.

AUTANT. — En tant que, et non *en autant que* (in as much as).

AVIS. — Dire l'A-venir, plutôt que: *avis du jour fixé pour le procès* (notice of the day for the trial).

Voici une forme élégante d'à-venir imitant la lettre de faire-part :

Maître.... avocat d.... est prévenu que l'enquête et plaidoirie sur le fond aura lieu le.... au palais de justice, à Montréal (Salle Num...)

AVISEUR LÉGAL (legal adviser). — Avocat-conseil, conseiller. *Aviseur* n'est pas français.

BANC (Bench). — La magistrature, et non *le Banc;* devenir juge, entrer dans la magistrature, et non *monter sur le Banc;* le juge est à son siège, et non *sur le banc;* rendre jugement séance tenante, et non *sur le Banc.*

BAR. — L'inculpé, le prévenu et non *l'accusé à la barre* (bar).

BAS-CANADA. — Code civil du Québec, plutôt que *Code civil du Bas-Canada.* Les lords du Conseil privé le désignent ainsi.

BATTERIE. — Coups et blessures, et non *batterie* (battery). Le Code criminel dit: voies de faits *ou* attentat avec circonstances aggravantes.

BILL. — Mesure, projet de loi; *bill privé*: mesure d'intérêt privé; note, compte, addition (restaurant), mémoire ; *true bill*: accusation fondée, cas de lieu ; *no bill* : accusation non fondée, cas de non-lieu; *freight bill*: connaissement (bateau), lettre de voiture (chemin de fer).

BOÎTE. — Le témoin à la barre, et non *dans la boîte* (box).

BUREAU. — Le conseil, et non le *bureau* (board) de direction d'une compagnie; les membres du conseil d'administration et non le *bureau des directeurs* (*board of directors*) ; siège social, siège principal, bureau central, et non *bureau-chef* (chief office).

CAPIASSER. — Faire émettre, exécuter, signifier un capias.

CAPITAL. — Capital constitué, et non *capital formé* (formed capital) ; capital déclaré, et non *capital enregistré* (registered) ; capital effectif et non *capital réel* (real) ; capital émis, et non *capital issu* (issued) ; capital-espèces, et non *capital comptant* (cash capital) ; capital d'exploitation, circulant, et non *de travail* (working) ; capital modifié, et non *altéré* (altered) ; capital provisoire, et non *capital intérim;* capital versé, et non *payé* (paid up capital).

CAPITAL POLITIQUE. — Faire du—: tirer un parti, un avantage politique d'une question, l'exploiter ; faire du prosélytisme, de la propagande politique.

CENTIN. — Pas français. Mot légal : cent (masculin). Mot populaire : sou.

CHANGEMENT. — Distraction de juridiction, et non *changement de venue* (change of venue).

CHARGE. — Le réquisitoire, et non *la charge* de l'avocat de la Couronne ; l'allocution, le résumé des débats, et non *la charge* du juge.

CHARGER. — Haranguer (les jurés) ; demander, exiger, réclamer, et non *charger* dix dollars.

CLÉRICAL. — Faute de copiste, de rédaction, lapsus calami, et non *erreur cléricale* (clerical error). Une erreur cléricale serait une erreur commise par un membre du clergé.

COMITÉ. — Commission judiciaire du Conseil privé, mieux que *comité* (committee) *judiciaire,* etc. ; conseil d'hygiène, de salubrité, et non *comité de santé* (health committee) ; commission de la voirie, et non *comité des chemins* (road committee) ; commission des incendies, et non *comité du feu* (fire committee).

Le bureau d'un comité politique porte en France le nom de *Permanence.*

CONFESSION. — Consentement à jugement, et non *confession* de jugement ; consentir à, et non *confesser* jugement.

CONNAISSEMENT. — Ne se dit que de l'écrit mentionnant les marchandises chargées sur un navire ; quand il s'agit de chemin de fer, on dit : lettres de voiture (freight bill).

CONSOLS. — Fonds consolidés.

CONSPIRATION. — Complicité de faux, et non *conspiration* (conspiracy) pour faux.

CONTESTATION ÉCRITE. — Contredit (préféré en France).

CONTRACTEUR. — Pas français. Dire: entrepreneur.

CONTRE-APPEL (cross-appeal). — Appel incident.

CONVICTION. —Preuve de culpabilité, et non *conviction* (conviction) d'un accusé.

COPIE. — Exemplaire, et non *copie* d'une loi; lever un jugement, et non *une copie* d'un jugement.

CORPORATION. — Une corporation, et non *un corps politique et incorporé* (a body politic and corporate). Obtenir la reconnaissance civile, et non *être incorporé*.

COUR. — Plaise au tribunal, mieux que *Qu'il plaise à la Cour* (May it please the Court).

CRIEUR. — Huissier audiencier, et non *crieur* (crier).

CRIMINELLE. —Cour d'assises, et non *cour criminelle* (criminal court).

DATE.—Les lois sont toujours citées par les lords du Conseil privé par l'année de N.-S., plutôt que par l'année du règne du souverain.

DÉCHARGER. — Libérer, élargir (l'accusé) ; libérer (le jury).

DÉFALCATION. — Concussion, détournement.

DEMANDER. — Poser, et non *demander* (ask) des questions.

DÉPUTÉ. — Adjoint *ou* substitut du greffier, du protonotaire, du shérif, du régistrateur, et non *député greffier, — protonotaire, — shérif,* etc.

DÉQUALIFICATION. — Privation des droits politiques.

DÉQUALIFIER. — Priver des droits politiques.

DÉSHONORER. — Refuser de payer et non *déshonorer* un billet.

DIT. — Ecrire toujours d'un seul mot: ledit, ladite, mondit, madite, mesdits, mesdites. Ces expressions sont considérées comme vieillottes et ne sont presque plus usitées.

DONNER.—Prononcer, rendre, et non *donner* (give) son jugement, en parlant d'un juge.

ECR. — *Ecuyer* tend à disparaître.

ELÉVATEUR (elevator). —Ascenseur.

ENTRE. — L'e ne s'élide pas dans entre autres (pas *entr'-autres*).

EXAMEN. — Interrogatoire principal et non *examen en chef* (examination in chief).

EXAMINER. — Interroger et non *examiner* (examine) un témoin.

EXEMPLIFICATION. — Ampliation, copie (d'un jugement).

EXCIPER. — Protester contre un jugement, déclarer ne pas y acquiescer, et non pas *exciper d'un jugement* (except to a judgment). Exciper (de) est français dans le sens d'invoquer. Exemple : Exciper du droit d'autrui.

EXCUSE. — Exoine (excuse d'un juré ou d'un témoin incapable d'assister).

EXHIBIT. — Pièce littérale, pièce justificative (pour celui qui l'invoque).

FAUX. — Arrestation illégale, et non *fausse* (false) arrestation.

FEU. — Eviter le mot feu qui est un pléonasme après veuve (de *feu*), héritier, légataire, exécuteur testamentaire, fiduciaire, succession de, etc.

On dit: assurance contre l'incendie, plutôt que *contre le feu; à l'abri* du feu, non *à l'épreuve* (fireproof).

FILE. — Dossier.

FILER. — Produire *ou* verser au dossier.

FORCE. — Entrer en vigueur, et non *en force* (in force).

FUTUR. — Dans la rédaction des statuts des compagnies, des sociétés de bienfaisance, préférer le présent au futur. Ex : Le secrétaire range les documents, fait le rapport, et non : le secrétaire *rangera* les documents, *fera* les rapports.

GÉNÉRAL. — On ne met pas de trait-d'union entre général et le mot précédent dans procureur général, gérant général, etc.

On dit *comité plénier*, de préférence à *comité général.*

GÉNÉRALEMENT. — Enquête ajournée *sine die*, et non — *généralement.*

GREFFIER. — Le secrétaire, et non le greffier du parlement, de la ville. Greffier ne s'applique qu'aux tribunaux.

ICELUI. — Icelui, iceux, icelle, mots archaïques à éviter. Ex : *icelui* Citron. (*Les Plaideurs.*)

INFORMALITÉ. — Vice de forme, irrégularité, et non *informalité* (informality).

INTESTAT. — Décédé intestat, et non *ab intestat.* On dit parfaitement: héritier ab intestat.

JURIDIQUE. — Jour férié, et non *juridique.*

LOCALES. — Elections partielles (un ou plusieurs comtés), élections provinciales (toute une

province), et non *élections locales* (local).

MAÎTRE. — S'abrège Me, et non *Mtre.*

MAJUSCULE. — On doit la supprimer :

1o A la première lettre des jours de la semaine et des mois de l'année. Ex : *jeudi* 25 *février* 1916, et non Jeudi, 25 Février 1916.

2o Aux noms qui désignent la qualité des souverains et des hauts personnages: roi, kaiser, pacha, sultan, sir, lord, honorable. Ex.: *Le roi d'Angleterre, sir John, lord Durham, l'honorable X, monseigneur, archevêque.*

3o Au mot Limitée dans les expressions comme celles-ci : Meunerie française (limitée). Lapointe et Gendreau (limitée).

4o Aux noms propres de religions, de peuples employés adjectivement. Ex.: *La guerre européenne, la langue française*, et non, comme en anglais, la guerre Européenne, la langue Française.

5o A l'article du nom d'un journal, d'une revue, et à l'adjectif qui qualifie ce même nom. Ex.: le *Parler français*,le *Devoir*, l'*Action catholique*, le *Soleil*, l'*Action française*, et non: Le Parler Français, Le Devoir, L'Action Catholique, etc.

6o Aux mots boulevard, avenue, place, rue dans la désignation des adresses: 18, *boulevard S.-Laurent;* 5, *avenue Laval ;* 3, *rue S.-Sophie ;* 4, *place S.-Louis*, et non: 18, Boulevard S.-Laurent; 5, Avenue Laval; 3, Rue S.-Sophie; 4, Place S.-Louis.

7o A l'*E* et à l'*O* d'Est et Ouest dans la désignation des rues: 38, rue S.-Catherine-est ; 8, rue N. Dame-ouest.

8o Aux mots *roi, circuit, supérieure*, dans les expressions : la Cour du banc du roi, la Cour de circuit, la Cour supérieure.

MÉPRIS DE COUR (contempt of Court). — Injure au tribunal, résistance aux ordres du tribunal.

MINUTES. — Procès-verbal, compte-rendu, rapport, et non *minutes* d'une assemblée.

MÉRITE. — Contester au fond, entrer dans le vif de la discussion, et non *plaider au mérite.*

NÉGATIVE. — Répondre négativement et non *dans la négative* (in the negative).

OFFICIER. — Président d'élection, et non *officier rapporteur* (returning officer) ; président

du scrutin, et non *sous-officier rapporteur.*

Ordre. — Arrêté en conseil, et non *ordre en conseil* (order in council).

Outre. — Outre cela, et non *en outre* de cela.

Passer. — Voter, sanctionner, adopter et non *passer* (pass) une loi; signer, souscrire (un billet). On dit: la loi est passée, passera, mais non *passer* une loi. V. *Résolution.*

Patente. — Brevet (d'un inventeur). On dit cependant *patente* et non *licence,* quand il s'agit d'un manufacturier de tabac, d'un passeur, d'un distillateur, d'un brasseur, etc.

Patenté. — Médecine brevetée, et non *patentée.*

Pénitencier. — Détention perpétuelle, et non *pénitencier pour la vie* (penitentiary for life).

Plaider. — Faire des aveux, avouer sa culpabilité, se reconnaître coupable, et non *plaider* coupable (plead guilty) ; nier sa culpabilité, se déclarer innocent, protester de son innocence, et non *plaider non coupable* (plead no guilty) ; invoquer et non *plaider* des circonstances atténuantes ; contester au fond, entrer dans le vif de la discussion, et non *plaider au mérite.*

Plaidoyer. —Ne s'entend que du discours oral; ne pas l'employer pour LA DEFENSE (acte écrit).

Pourvu. — Il est prévu, et non *pourvu* que...

Prêts. — Nous sommes aux ordres du tribunal, mieux que *Nous sommes prêts* (we are ready).

Preuve. — Il est acquis aux débats que..., et non *il est en preuve que* (in evidence that)...

Procédés. — L'huissier et le shérif ont fait rapport de leurs procédures, et non *de leurs procédés* (proceedings).

Prolongement. — Prolongation, et non *prolongement* de délai.

Poll. — Le scrutin, les urnes, le bureau de vote (ne pas dire *votation*).

Poll clerk: greffier du scrutin.

Point. — Il faut l'omettre dans les abréviations qui contiennent la dernière lettre d'un mot: *lt* (lieutenant), *Mr, Mme, Mlle, Frs, Ths, Mgr, Me* (maître), *No,* et non *lt., Mr., Mme., Mlle., Frs., Ths., Mgr., Me., No.*

PRENDRE. — Intenter, et non *prendre* (take) une action; prêter, et non *prendre* (take) serment; interjeter, et non *prendre* (take) un appel.

QUALIFICATION POLITIQUE. — Cens électoral, cens d'éligibilité.

Q. R. — L'abréviation usitée en France et dans les districts de la région de Québec est D. (demande), et R. (réponse), plutôt que Q. (question) et R. (réponse).

RAPPELER. — Abroger, et non *rappeler* (repeal) une loi.

RECHERCHES. — Mandat de perquisitions, et non de *recherches* (search warrant).

RECORD. — Registre, dossier.

RÉFÉRER. — Renvoyer, et non *référer* (refer) à un dossier.

RÈGLEMENT. — Il vaut mieux dire les statuts que *les règlements* (by-laws) d'une compagnie.

RENVERSER. — Casser, annuler, réformer, infirmer, révoquer et non *renverser* (*reverse*) un jugement.

RENVOYER. — Demande, action rejetée, repoussée, plutôt que *renvoyée* (dismissed).

REQUÊTE. — La formule française est :

M. X., cultivateur à Saint-Lambert (Chambly), a l'honneur d'exposer...

et non

L'humble requête de X., cultivateur à Saint - Lambert (Chambly), expose respectueusement...

Dire :

Par ces motifs..., et non *Pour ces raisons...* (For these reasons).

RÉSOLUTION. —Soumettre une motion, une proposition, et non une *résolution* à une assemblée.

Passer une résolution : décider que, arrêter que, etc., adopter une proposition.

Une résolution (une décision) des directeurs.

Le conseil municipal *a résolu que..., a passé la résolution suivante...* (a porté l'arrêté suivant, a statué que, a émis le voeu que...).

Résolu que... : Considérant que...; *passer des résolutions* de condoléances : voter des regrets, des sympathies, des condoléances.

SECONDER. — Appuyer, et non *seconder* une proposition.

SECTION. — Dire plutôt *article, clause* d'une loi, d'un règlement.

SERVICE. — La signification, et non *le service* d'un bref.

SERVIR. — Assigner, et non *servir* (serve) une sommation; purger, et non *servir* une sentence.

SIGNATURE. — L'usage français veut que dans les signatures on mette les qualités des dignitaires ou des fonctionnaires au-dessus du nom:

Le président
LOUIS BLAIN

Le secrétaire
PAUL HOMAIS

Le shérif
HENRI DION

de préférence à

LOUIS BLAIN
Président

PAUL HOMAIS
Secrétaire

HENRI DION
Shérif.

La *Gazette officielle* du Québec tient parfaitement compte des usages des deux langues dans les signatures suivantes :

(En français) :

Par ordre,
Le greffier de la couronne en chancellerie,
Québec,
L.-P. GEOFFRION.

(En anglais) :

By order,
L.-P. GEOFFRION,
Clerk of the Crown
in Chancery, Québec.

SOMMATION. — Bref d'assignation et non *de sommation* (writ of summons).

SUBPŒNA. — Assignation (cour civile) ; citation (cour d'assises).

SOUMETTRE. — Nous soutenons que; à notre avis; nous avons l'honneur d'exposer que, et non *nous soumettons que...* (we submit that...).

TERME. — Session, et non *terme* (term) des tribunaux; durée d'office, et non *terme* d'un président, d'un secrétaire.

TRAIT D'UNION. — On l'oublie parfois :

1o Aux mots composés: contre-interrogatoire ;

2o Entre les prénoms : Berryer (Pierre-Nicholas), défenseur de Ney (1757-1841); Belleau (sir Narcisse-Fortunat), premier lieutenant-gouverneur du Québec.

3o Entre les initiales des prénoms: G.-E. Dussault, J.-J. Larose.

4o Entre plusieurs mots désignant une seule localité : S.-Vincent-de-Paul, Sault-au-Récollet, S.-Louis-de-France. S'il s'agit d'un nom de comté, il vaut mieux le mettre entre parenthèse : S.-Rose (Laval), S.-Angèle (Rouville).

5o Ne pas mettre de trait d'union avant les mots *général* et *adjoint* dans des expressions comme celles-ci : procureur général, gérant général ; secrétaire adjoint, conservateur adjoint de la bibliothèque de...

TRANSQUESTION. — Contre-interrogatoire.

TRANSQUESTIONNER. —Contre-interroger, et non *transquestionner*, de l'anglais *to cross-examine*.

TROU D'HOMME (man hole).— Mauvaise traduction. On dit : regard (d'égoût, d'aqueduc, de chaudière, etc.).

VOTATION. — Vote (en français) ; jour du vote, du scrutin, et non *de la votation; boîte de votation* : urne électorale, urne du scrutin.

VOTEURS. — Les votants, et non les VOTEURS (voters).

WARRANT. — Mandat ; mandat de perquisitions, et non *warrant de recherches* (search warrant).

Etienne BLANCHARD, p. s. s.

331 est, Sainte-Catherine, Montréal.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — La campagne de Picardie. — Défaites allemandes. — Sur le front oriental. — Dans les Balkans. — La crise grecque. — Le péril de la Roumanie. — L'Allemagne et les petites nations. — La session anglaise. — Un vote de crédit. — Un milliard, cinq cent millions. — Exposé de M. Asquith. — Le débat. — M. Lloyd George et ses critiques. — La question irlandaise. — Une motion de M. Redmond. — Vive discussion. — Au Reichstag. — Les audaces d'un chancelier. — L'Angleterre et l'Allemagne. — En France. — Une déclaration de M. Briand. — L'épiscopat français. — Un document admirable. — Aux Etats-Unis.

DEPUIS notre dernière chronique les opérations militaires, sur le front occidental, se sont continuées avec des succès constants pour les Alliés. Les armées française et anglaise ont fait des progrès ininterrompus. Elles ont remporté des positions stratégiques nouvelles, enlevé aux Allemands des tranchées et des villages, et infligé à ceux-ci des pertes cruelles en hommes et en matériel de guerre. Chaque semaine les a rapprochées davantage de leurs objets, Péronne et Bapaume. Les pluies automnales ont bien pu retarder quelque peu leur avance, mais elles ne l'ont pas arrêtée, non plus que les contre-attaques furieuses que les Teutons ont multipliées en ces derniers temps.

Pour quiconque a suivi de près la campagne de Picardie, depuis le 1er juillet, il est manifeste que les Alliés ont le dessus. Dans tous les services, artillerie, infanterie, aviation, les Français et les Anglais ont affirmé indiscutablement leur supériorité. Et le fait qui se dégage de ces quatre mois de combats sur la Somme, c'est que les Allemands ont été

battus à jet continu. Ils sont encore redoutables, évidemment. Ils ont encore des ressources et de la force. Mais en face des Français et des Anglais, ils ne peuvent plus prendre des attitudes de vainqueurs. Leur invincibilité n'est plus qu'un mythe, et leur prestige militaire a subi des avaries irréparables. Leur immense et frénétique effort de Verdun s'est achevé en un fiasco sanglant, en un avortement tragique, dont les douloureux échos ont cruellement ébranlé l'orgueilleuse sécurité de la nation teutonne. Sous Verdun l'Allemagne et la France se sont étreintes dans un corps-à-corps gigantesque, et la France a fait plier les genoux à sa rivale. En résumé, sur le front occidental, la victoire a couronné les efforts héroïques des Alliés. Et nous concevons que le général de Castelnau, le grand homme de guerre dont le renom glorieux ne le cède aujourd'hui qu'à celui de Joffre, ait pu prononcer les paroles suivantes, à lui attribuées par une récente dépêche: " Nous tenons maintenant les Allemands par les oreilles, et nous continuerons à leur secouer la tête jusqu'à ce que leur étourdissement complet les force à abandonner la partie ".

Sur le front oriental, la résistance austro-allemande a rendu plus lents, en ces dernières semaines, les progrès des Russes. Quelques échecs partiels sont venus faire contrepoids à leurs succès. Leur marche sur Lemberg a été retardée. Mais en somme ils conservent encore, en Galicie et en Volhynie, l'ascendant que leur a conquis leur foudroyante offensive de l'été dernier. Pendant ce temps les Italiens continuent à faire tomber les barrières qui défendent les approches de Trieste. La région entre cette ville et Goritz est le théâtre de combats acharnés au cours desquels les Autrichiens subissent de grandes pertes.

Dans les Balkans les Alliés de l'Entente ont remporté aussi des succès appréciables. L'armée serbe réorganisée a

infligé aux Bulgares plusieurs défaites, et s'avance lentement vers Monastir. Sur le cours inférieur de la rivière Vardar, et dans la région du lac Doiran, les Anglais et les Français ont enlevé à l'ennemi des positions stratégiques importantes. L'armée de Salonique fait vaillamment sa part dans l'offensive concertée sur tous les fronts, qui se poursuit depuis le commencement de l'été.

La situation balkanique se complique en ce moment de la crise intérieure dont la Grèce est le théâtre. Le roi Constantin, toujours obstinément attaché au maintien de la neutralité, a vu se soulever contre lui une partie de la nation et de l'armée. Son ancien premier ministre, Venizelos, a quitté Athènes et est allé se mettre en Crète à la tête d'une sorte de gouvernement provisoire, dont l'objet est de faire coopérer la Grèce avec les Alliés. Subséquemment il s'est rendu à Salonique d'où il s'efforce de rallier tous ses concitoyens autour du drapeau qui symbolise pour lui le salut national. De son côté, le roi Constantin fait appel à la loyauté du peuple grec et proteste que son seul but est de préserver le pays des pires désastres. Les Alliés craignent évidemment l'hostilité du roi et de l'élément dominé par les agents germanophiles. Voilà ce qui explique la démarche faite par le vice-amiral Dartige du Fournet, qui a présenté au gouvernement d'Athènes un ultimatum demandant la remise aux Alliés de toute la flotte grecque — moins le croiseur cuirassé *Averoff* et les cuirassés *Lemnos* et *Kilkis* — et la possession du chemin de fer Pirée-Larisse. C'est là, dit-on, une mesure de précaution nécessaire à la sécurité des Alliés. La position de Constantin est assurément difficile. A-t-il manqué de clairvoyance, de loyauté, de sens politique? En tous cas, son trône est fort précaire en ce moment et sa royauté pourrait bien sombrer dans la tourmente.

Dans la revue que nous venons de faire des opérations

sur les divers fronts, nous n'avons eu, en somme, à signaler que des succès pour les Alliés. Il n'en est pas de même pour les événements militaires du côté de la Roumanie. Les Allemands font un puissant effort pour châtier le petit royaume qui, après une longue expectative, a eu l'audace de se déclarer contre les empires du Centre. Ils sont parvenus à distraire des autres fronts des forces considérables, qui, avec le concours des armées bulgares et turques, ont réussi à envahir la Roumanie et à lui faire subir de cruelles défantes. Ils ont pénétré, comme nous l'avons déjà vu, dans la province de la Dobrudja, et ils viennent d'enlever aux Roumains un poste stratégique de la plus haute importance, la place de Constantza, sur la Mer Noire. Il serait oiseux de contester la gravité de cet échec. La Roumanie se trouve en ce moment dans une situation critique. L'armée commandée par le maréchal Mackensen est en train de couper la navigation du bas Danube et d'isoler Bucarest. Il incombe aux Russes de faire l'impossible pour activer les renforts et opposer à l'avance de l'ennemi des masses capables de leur barrer le passage. Sans cela, la Roumanie sera exposée au sort désastreux de la Belgique et de la Serbie. Le roi de Roumanie a adressé aux puissances de l'Entente un pressant appel. On lit, dans le compte rendu d'une entrevue qu'il a eue avec un représentant du *Times* : " Les Roumains ne faudront point à leurs obligations, aucun ennemi ne pourra anéantir leur confiance en la cause des Alliés. Cependant ils demandent à ceux-ci qu'en dépit des exigences qu'ils doivent satisfaire et des problèmes formidables qu'ils doivent résoudre à l'heure actuelle, ils ne rejettent point à l'arrière-plan les intérêts de la Roumanie qui s'est sacrifiée à leur cause en se jetant dans la fournaise de la guerre, et qu'ils lui fassent éviter le sort malheureux de la Belgique ou de la Serbie ".

Depuis le commencement de cette formidable guerre, il

est à remarquer que les plus grands triomphes de l'Allemagne ont été remportés contre les faibles. Après la Belgique, la Serbie. Et maintenant voici les Teutons qui s'acharnent contre la Roumanie. Battus par la France et l'Angleterre, tenus en échec et souvent vaincus par les Russes, les Teutons se vengent sur les petites nations. Mais le jour de la rétribution viendra, et l'on peut déjà en entrevoir l'aurore.

* * *

En Angleterre, la session s'est ouverte le 1er octobre. Dès le début le premier-ministre a demandé à la Chambre un vote de crédits qui a permis aux députés d'ouvrir un débat général. Le crédit soumis à l'adoption du Parlement est de $1,500,000,000. C'est le treizième depuis le commencement de la guerre, et il portera le total des sommes votées à $15, 660,000,000. Il permettra au gouvernement d'atteindre la fin de la présente année financière, durant laquelle la dépense se sera élevée à $6,750,000,000.

En soumettant sa proposition le premier-ministre a fait observer que jusqu'ici le Parlement avait voté pour fins de guerre une somme équivalente à la dépense totale des vingt années qui ont précédé cette guerre, y compris la période des hostilités sud-africaines. En proposant le dernier vote de crédit, au mois de juillet, il avait estimé la dépense quotidienne moyenne à environ $25,000,000. Cette estimation s'est trouvée presque absolument exacte. Pour cent treize jours de l'année financière, on a dépensé les sommes suivantes: armée, marine, et munitions, $1,895,000,000; prêts aux alliés et aux " dominions ", $785,000; approvisionnements, chemins de fer, etc., $165,000,000. Pour les soixante-dix-sept derniers jours de l'exercice courant, les dépenses quotidiennes se sont élevées à $25,350,000. Les dépenses de l'armée ont légèrement

diminué, tandis que pour les munitions elles ont quelque peu augmenté. Les prêts aux alliés et aux " dominions " ont excédé l'estimation budgétaire. Il est difficile d'espérer que les dépenses à venir puissent être moindres que $25,000,000 par jour.

M. Asquith a fait ensuite une revue des opérations. Il a annoncé qu'en Mésopotamie les troupes anglaises ont fait des progrès et que les communications par eau et par chemin de fer se sont considérablement améliorées. La défaite des Turcs à l'oasis de Katia, à l'est du canal de Suez, a éloigné le danger d'une attaque contre ce canal, et affaibli le prestige des Turcs en Arabie et en Syrie. Dans l'Egypte orientale les Senussi ont été réduits à l'impuissance. Sur la frontière gréco-serbe l'armée de Salonique a infligé de lourdes pertes à l'ennemi, qu'elle a empêché de transférer une partie de ses forces dans la Dobrudja, et elle a ainsi aidé efficacement la Russie et la Roumanie. Dans l'Afrique sud-orientale toute la côte allemande a été occupée, et l'entière conquête de la colonie n'est plus qu'une question de temps. En France les Alliés ont enlevé aux Allemands sept milles de territoire sur un front de neuf milles. Les Teutons ont virtuellement abandonné leurs attaques contre Verdun, et leurs pertes y ont été énormes. Le total des prisonniers faits par les Alliés sur la Somme s'élève à 60,474 ; ceux-ci ont de plus capturé trois cent canons et 1,030 mitrailleuses. Enfin ils ont conquis la complète maîtrise de l'air.

M. Asquith a aussi parlé de la coordination qui règne maintenant dans les conseils et dans l'action militaire des Alliés. Il a rendu hommage aux efforts de la Russie et de l'Italie, au rôle héroïque de la Belgique et de la Serbie, à l'intrépide détermination de la Roumanie. Il a fait allusion à la Grèce, qui, sagement guidée et sagement gouvernée, pourrait jouer un noble rôle à côté de ceux à qui l'unissent de grandes

et glorieuses traditions. Le premier ministre a terminé son discours par des paroles empreintes d'une inébranlable énergie. " L'heure n'est pas aux timides conseils, ni aux desseins vacillants, s'est-il écrié. Cette guerre ne peut se terminer par quelque compromis, bâclé vaille que vaille, précaire et déshonorant, qui ne serait qu'un simulacre de paix. Personne ne désire prolonger d'une minute de plus qu'il ne faut le spectacle de cette tragédie de sang et de destruction. Mais nous devons à nos morts de faire en sorte que leur holocauste ne soit pas vain. L'objet que poursuivent les Alliés est bien connu. Ils l'ont proclamé fréquemment. Leur mobile n'est ni l'égoïsme ni la vengeance. Tout ce qu'ils demandent c'est réparation pour le passé et sécurité pour l'avenir. " Ces paroles ont été couvertes d'acclamations. La Chambre entière a fait une ovation au premier ministre.

Au cours du débat, quelques députés ont cherché noise à M. Lloyd George, à cause de son entrevue récente dans laquelle il a déclaré qu'à l'heure actuelle les Alliés ne sauraient souffrir d'intervention diplomatique. MM. Holt et Trevelyan ont critiqué ces paroles. M. Holt a essayé de mettre le ministre de la guerre en contradiction avec M. Asquith. M. Lloyd George a fait justice de cette manoeuvre, avec une véhémence extraordinaire. " J'ai simplement développé, a-t-il dit, les paroles du premier ministre et de M. Briand. J'ai déclaré que l'intervention des neutres à cette période de la lutte serait un triomphe pour l'Allemagne, et si je pouvais parler librement, je dirais à l'honorable député combien l'entrevue est venue à son heure. J'ai exprimé les vues du cabinet, de la commission militaire, des experts et de chacun de nos alliés. Je puis comprendre le point de vue de ceux qui se proclament pacifistes quand même ; mais ce que je ne puis comprendre, c'est que des hommes qui prétendaient approuver la guerre et son objet et gardaient le silence quand l'en-

nemi avait le dessus, hurlent maintenant pour la paix avec lui au moment où la fortune des armes commence à changer." Cette nerveuse et cinglante réplique a provoqué un tonnerre d'applaudissements.

Le ministère s'est incontestablement tiré avec honneur de ce débat. Mais il y en avait un autre qui devait lui inspirer plus d'appréhension. C'était la discussion sur la question irlandaise. Elle a eu lieu à la séance du 18 octobre. M. John Redmond l'a ouverte en proposant la motion suivante: "Que le mode de gouvernement actuellement maintenu en Irlande est incompatible avec les principes pour lesquels les Alliés se battent en Europe, et est, ou a été, surtout responsable des malheureux événements qui se sont récemment produits et de l'état d'esprit actuel dans ce pays ".

A l'appui de cette motion, le chef du parti irlandais a prononcé un discours modéré dans la forme, mais très énergique et très impressionnant. Il a parlé avec un accent de sincérité qui a produit beaucoup d'effet sur la Chambre. Il a commencé par proclamer que la situation en Irlande est pleine de menaces et de dangers,et il a mis en contraste cet état de choses avec l'enthousiasme véritable qui s'y manifestait au commencement de la guerre. A quoi cela est-il dû? M. Redmond s'est efforcé de l'établir. Il a exposé la série d'erreurs et de fautes commises, et qui ont eu le résultat de paralyser les efforts patriotiques des chefs nationalistes pour rallier toute l'Irlande autour du drapeau britannique. Le couronnement de tous ces faux pas a été la formation du cabinet de coalition, qui comprenait quelques-uns des adversaires les plus acharnés de la majorité irlandaise. De ce jour la confiance du peuple a reçu en Irlande un coup mortel. Le leader des nationalistes a parlé de la rébellion de Dublin. " Je suis profondément convaincu, a-t-il dit, que si on avait réprimé le soulèvement dans le même esprit que le général

Botha l'a fait en Afrique-Sud, cela eût sauvé la situation. On a dénoncé l'Irlande parce qu'une couple de milliers d'hommes ont entrepris cette folle rébellion, l'Irlande en laquelle on n'a pas eu foi comme on a eu foi dans l'Afrique-Sud, l'Irlande qui n'a pas joui de dix ans de libres institutions comme l'Afrique du Sud. "

M. Redmond a conjuré le gouvernement d'aborder courageusement la situation irlandaise. Il a prononcé ces graves paroles. " Tant que la forme actuelle de gouvernement subsistera en Irlande, il y aura une opinion publique excitée et irritée; tant que le peuple irlandais verra que l'Angleterre, combattant pour les droits des petites nationalités en Europe, maintient en Irlande par la loi martiale le gouvernement unioniste malgré la volonté du peuple irlandais, il n'y a pas à espérer une réelle amélioration des choses. Que le gouvernement abroge la loi martiale et confie le commandement des troupes en Irlande à un homme étranger aux malheureux événements du passé. Que l'application de l'acte de la défense du royaume soit aussi vigoureuse que l'on voudra, mais que cette application soit faite dans le même esprit et par le même mécanisme qu'en Grande-Bretagne. Que l'on relâche les 500 prisonniers qui n'ont pas subi de procès. Que l'on traite en prisonniers politiques les insurgés condamnés à l'emprisonnement. Et par-dessus tout que le gouvernement ait le courage d'avoir confiance dans le peuple irlandais une fois pour toutes, en mettant en vigueur le *bill* du *Home rule* et assume bravement la tâche de faire face aux problèmes que cela pourrait soulever. "

C'est M. Henry Edward Duke, le nouveau secrétaire d'Etat pour l'Irlande, qui a répondu à M. Redmond. Il a rendu hommage à la loyauté d'intention du chef nationaliste. Il a exprimé l'avis qu'il n'était pas trop tard pour remédier aux erreurs commises. Quant aux rebelles emprisonnés pour

la prise d'armes de Dublin, il a déclaré qu'ils étaient tous des chefs de la révolte. Il y en a 560. " Les chefs nationalistes, a-t-il dit, désirent-ils que l'on fasse 560 procès pour haute trahison avec toutes les conséquences possibles ? Le temps n'est pas encore venu de mettre en liberté plusieurs de ceux qui sont actuellement détenus. Mais ceux qui en ont fait la demande en offrant des cautions ont été libérés. " Le ministre a soutenu que le gouvernement doit attendre une heure favorable pour mettre fin à la loi martiale.

M. T.-P. O'Connor a répondu à ce discours en disant qu'il ne signifiait rien autre chose que " coercion ", et que toute l'histoire de l'Irlande démontre l'inanité de cette politique. Le premier ministre a défendu la position du gouvernement. Il a rappelé qu'on se trouvait en face d'une situation transitoire. Absolument parlant la loi martiale n'est pas appliquée à l'Irlande, et nul n'est plus désireux que le gouvernement d'adopter des moyens pacifiques. Lorsqu'il a parlé des prisonniers politiques, M. Asquith s'est vu en butte à des interruptions très vives. M. Lloyd George a admis que des erreurs stupides ont été commises. Il a fait appel à tous les partis, à tous les hommes de bonne volonté, pour faire disparaître les causes de méfiance entre les deux races.

M. Rawlison, représentant de l'université de Cambridge, a proposé l'amendement suivant à la motion Redmond : "Comme il importe que le Royaume-Uni et l'Irlande se joignent au reste de l'Empire pour présenter un front uni à l'ennemi, il n'est pas désirable dans le moment de discuter des questions controversées de politique intérieure ". Le vote en faveur de cet amendement et contre la motion Redmond a été de 303 contre 106.

Le Parlement britannique s'est aussi occupé des agissements des sous-marins allemands à la limite des eaux territoriales des Etats-Unis. Récemment le sous-marin U-53 a coulé

plusieurs steamers au large de la côte américaine. Et l'opinion anglaise s'en est émue. Interpellé à cet effet, le ministre des affaires étrangères, sir Edward Grey, a répondu que le gouvernement attendait que les Etats-Unis eussent défini leur attitude à propos de cet incident.

* * *

Au Reichstag allemand, le chancelier Von Bethmann-Holweg a prononcé un discours où l'on remarque surtout une tirade haineuse et violente contre l'Angleterre. Il a accusé celle-ci de vouloir détruire la puissance allemande pour élever sur les ruines de celle-ci sa propre puissance. " Une Allemagne écrasée économiquement, désarmée militairement, mise au ban de l'univers, et condamnée à une faiblesse éternelle, voilà, a-t-il dit, l'Allemagne que l'Angleterre veut voir à ses pieds. Lorsqu'elle ne craindra plus la concurrence allemande, lorsque la France aura été saignée à mort, lorsque tous ses alliés seront devenus ses esclaves, lorsque tous les neutres européens devront se soumettre à ses ordres, l'Angleterre pourra exécuter son rêve d'hégémonie universelle." Quand on entend le chancelier d'Allemagne proférer de telles paroles, on reste stupéfait de tant d'audace. Il est donc bien convaincu du stupide aveuglement germanique ! Le portrait qu'il a prétendu tracer de l'Angleterre, c'est celui de l'Allemagne prussifiée. Cette ambition démesurée et frénétique, cette soif de domination universelle ne sont-elles pas le fait de cet empire de proie fondé par Bismarck avec la devise : " la force prime le droit " ? L'Angleterre a eu, elle a ses ambitions, sans doute: ambitions coloniales surtout, ambitions commerciales, ambitions d'expansion ultra-océanique, cela est incontestable. Mais il faut avoir perdu le sens pour l'accuser d'avoir voulu devenir la maîtresse de l'Europe, d'avoir

aspiré à imposer son joug aux puissantes nations du continent. Au contraire, le reproche que pourraient lui adresser ceux qui ont quelque peu étudié l'histoire contemporaine,c'est de s'être trop désintéressée de la politique continentale, c'est d'avoir trop longtemps persisté à se draper dans son " splendide isolement ", c'est d'avoir trop contribué par son abstention malavisée à la croissance du colosse teuton dont la formidable étreinte menaçait d'enlacer l'univers. Etre la première nation maritime, avoir des possessions, des bases d'influence, des comptoirs sous tous les cieux, oui, l'Angleterre a voulu cela. Mais régner sur le monde, mais dominer les peuples par la force du sabre, mais rêver de courber toutes les nations sous sa suzeraineté "kolossale" : affirmer que l'Angleterre l'a voulu, c'est un mensonge! Et c'est un mensonge impudent quand c'est le chancelier d'Allemagne qui le commet. Car le rôle qu'il prête à la Grande-Bretagne, c'est celui de son pays, c'est celui de son empire fondé par le canon, agrandi par la rapine et cimenté dans le sang. A l'entendre,ne dirait-on pas que c'est l'Angleterre qui a voulu cette guerre, qui l'a tramée, qui l'a préparée, qui l'a déchaînée, tandis qu'au contraire elle a tout fait pour l'éviter? Elle s'est cramponnée à la paix jusqu'au dernier instant, elle a poussé les hésitations et les tergiversations jusqu'aux extrêmes limites, jusqu'à l'heure où la prudence serait devenue de la lâcheté, la neutralité de l'aberration et l'abstention un suicide !

Ah! la mentalité germanique! comme elle se peint à vif dans les discours du Reichstag! En voici un autre, prononcé non plus par le chancelier, par un membre du gouvernement impérial, mais par un socialiste, par un député qui représente une école censée hostile aux excès du militarisme et à la passion des conquêtes. Ecoutez M. Philippe Schiedemann : " Les chances de la paix sont pauvres aujourd'hui, dit-il. Depuis que Briand et Lloyd George ont prêché la guerre à ou-

trance, le chancelier ne peut parler de paix. Mais nous sommes libres de le faire. Les nations veulent la paix. Si on dit le contraire dans n'importe quel pays, on ment tout à fait. La nation française est tenue dans l'ignorance par une censure sévère qui l'empêche de voir que son pays, aussi bien que la Belgique, pourrait être libre aujourd'hui sans dépenser une goutte de sang de plus et sans perdre un pied carré de terrain de plus ". Remarquez bien ces derniers mots : la France pourrait faire la paix, sans perdre un pied carré de plus que ce qu'elle a perdu en ce moment. L'Allemagne consentirait généreusement à ne garder que les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, etc. Au moins c'est le sens qui nous paraît devoir être attribué à ces paroles. Au surplus, un autre orateur a été plus explicite. Le comte Wostapp, un des chefs du parti conservateur, a dit : " Ce que nous avons conquis au prix de notre sang, nous le tiendrons aussi longtemps que cela sera nécessaire pour assurer l'avenir de la nation allemande ". Ici il n'y a pas d'équivoque. Evidemment il faut que l'Allemagne subisse encore d'autres défaites avant qu'on puisse songer à conclure une paix juste et honorable.

* * *

En ces derniers temps, le Parlement français a peu fait parler de lui, et nous serions tenté de l'en féliciter. Nos lecteurs le savent, nous estimons qu'en temps de guerre le parlementarisme doit confiner son ambition à faire tout ce qui est nécessaire pour seconder les efforts de ceux qui défendent la patrie ; et il lui incombe de réduire au minimum les débats politiques.

Il nous semble que M. Briand est pour beaucoup dans l'assagissement du Parlement. On sait que nous sommes loin

d'admirer tous les principes et toutes les idées de cet homme d'Etat. Mais il serait injuste de lui dénier l'habileté et la clairvoyance. Nous croyons qu'il est un de ceux qui savent profiter de la leçon des événements. Récemment, si l'on croit M. Alfred Capus, directeur du *Figaro* et membre de l'Académie française, il aurait prononcé des paroles qui méritent d'être signalées. Il aurait dit, entre autres choses : " Comme résultat des leçons qui ne peuvent échapper à notre pays, je crois qu'il reviendra instinctivement aux principes de l'autorité directe. Dans les régimes précédents, cette autorité lui était imposée par l'histoire et la coutume, tandis qu'aujourd'hui c'est le pays lui-même qui la demande par ses représentants et l'orientation plus ferme et mieux concentrée de ses affaires. Nos méthodes politiques actuelles ne sont aucunement endommagées par la guerre. Elles ont simplement besoin d'être revisées, remodelées et adaptées de nouveau. Je suis convaincu, par exemple, que l'esprit qui est né de la guerre ne tardera pas à se heurter contre l'esprit sectionnel et à le rompre. Il y substituera les notions du bien-être public qui se sont perdues dans ce que l'on pourrait appeler la pulvérisation des efforts. Ce dont on aura besoin, ce sera la concentration des efforts dans l'intérêt général. A mon avis,le besoin de demain est de concentrer au lieu de disperser, et vous ne pouvez pas vous imaginer avec quelle bonne volonté le suffrage universel acceptera ces principes. Je crois qu'il est préparé à le faire maintenant. La guerre l'a mis en état de recevoir des principes et il ne reste qu'à lui parler clairement et franchement pour l'éveiller en lui faisant constater sa propre condition ".

Ces paroles sont significatives. En termes mesurés c'est, au fond, de la restauration du principe d'autorité que parle ici M. Briand. Le premier ministre de France ne songe-t-il pas en même temps à une autre restauration ? Ne songe-t-il

pas à restaurer la liberté de la France catholique, qui est la grande France traditionnelle, dont l'âme a rendu de si sublimes accents depuis le commencement de cette guerre ?

Cette France, elle vient de parler par la bouche de son épiscopat, et elle a fait entendre un admirable langage. Les journaux catholiques nous ont apporté le texte de la lettre magnifique que les cardinaux, les archevêques et les évêques français ont publié le 15 septembre dernier. Ils y annoncent qu'au nom de leurs diocèses, au nom de la France, ils ont fait le voeu de conduire, après la conclusion de la paix, un pèlerinage de leurs diocèses respectifs à Lourdes, aux pieds de la Vierge immaculée, " et par l'unanimité de leur adhésion et de leur intention, ils entendent conférer, autant qu'il est en eux, à ce voeu et aux pèlerinages qui en réaliseront l'accomplissement, le caractère d'un acte national ". La lecture de ce document mémorable est émouvante. Nos lecteurs nous sauront gré de leur en signaler quelques passages. " Dieu n'aime pas la guerre, nos très chers frères, écrivent les évêques français. Il est le Dieu de la paix, et son Eglise range la guerre, avec la peste et la famine, au nombre des trois fléaux dont elle prie le Seigneur de préserver son peuple. Dieu n'est pas l'auteur de la guerre, ce n'est point lui qui l'a déchaînée, ce sont les hommes, et l'histoire dira le nom de ceux qui l'ont voulue et qui l'ont déclarée. — Mais Dieu, qui n'aime pas la guerre, la permet cependant comme une conséquence de la liberté qu'il a donnée aux hommes, et, quand ils l'ont déchaînée par leur libre volonté, il la fait servir à ses desseins de justice ou de miséricorde. S'il prend le nom de Dieu des armées, ce n'est pas qu'il se plaise à l'oeuvre de mort qu'elles accomplissent, mais il veut leur rappeler, d'une part, que c'est de lui qu'elles tiennent le droit de verser le sang et qu'elles ne doivent en user que pour de justes causes, de l'autre,que c'est lui qui a le pouvoir d'infliger la défaite ou d'accorder la victoire selon les vues toujours justes de sa sagesse. "

Quel noble langage, quelle hauteur de vues, quelle élévation et quelle lumière! Nos lecteurs auront remarqué comme nous la sérénité calme avec laquelle les évêques de France invoquent le témoignage de l'histoire. Cette guerre " l'histoire dira le nom de ceux qui l'ont voulue et qui l'ont déclarée ". Nous ne pouvons nous empêcher de signaler ici le contraste avec certains documents d'outre-Rhin.

* * *

Aux Etats-Unis, la campagne présidentielle bat son plein. Dans quelques jours elle sera terminée. Le résultat est des plus incertains. Il semble que durant les dernières semaines les chances de M. Wilson soient devenues meilleures. Le vote allemand sera, paraît-il, un facteur important dans le scrutin.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 27 octobre 1916.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

REFLETS D'ANTAN. *Poèmes*, par Pamphile Lemay. 1 vol., 218 pages.— Chez Granger Frères, à Montréal, 1916.

Le poète qu'après Crémazie, et avec Fréchette, Gingras et Poisson, nous avons tant aimé lire, quand nous parcourions, il y a trente ans, pour la première fois, le modeste jardin des lettres canadiennes, Pamphyle Lemay, se fait hélas! vieillissant. Il a pu, cependant, revoir et perfectionner quelques-uns de ses poèmes de jeunesse. D'autres, encore inédits, se sont joints à ceux-là. Et après son *Evangéline* et ses *Epis*, il nous donne aujourd'hui, ou bien ses éditeurs nous donnent, huit poèmes, " où le poète du terroir — comme parle l'avant-propos — chante les gloires de sa petite patrie ". Ce sont *la découverte du Canada, Champlain, la descente des Iroquois dans l'île d'Orléans, les braves de* 1760, *la vision de Montgomery, la mort de Chénier, in concordia salus* et *hymne national.* Tous les lecteurs canadiens connaissent et aiment Pamphile Lemay. Il conviendrait de faire un succès de cette nouvelle publication. Qu'on se le dise et qu'on achète ces purs et patriotiques *reflets d'antan!* Qu'on en gratifie les jeunes dans les distributions des prix! Qu'on lise et qu'on relise le vieux poète, dont le coeur fut toujours jeune! C'est faire acte de patriote. Pourquoi même l'un de nos professeurs de lettres, à l'Université, n'en ferait-il pas le thème de l'une de ses dissertations littéraires? Ni lui, ni ses élèves, n'y perdraient leur temps. En tout cas, bon succès à ces *reflets d'antan !* — E.-J. A.

* * *

POEMES EPARS DE JOSEPH LENOIR-ROLLAND (1822-1861), par Casimir Hébert. — Imprimerie du *Pays Laurentien* (200, rue Fullum), Montréal, 1916.

Casimir Hébert est un compilateur patient et avisé. On dirait qu'il a été créé et mis au monde pour feuilleter les vieux bouquins et ranger les journaux défraîchis. Il y cherche les jolies pages et il en trouve. Je

me demande toujours pourquoi on n'en fait pas un conservateur de bibliothèque? Il a le don, c'est sûr. A preuve, ces *poèmes épars* de Lenoir-Rolland, qu'il a ramassés, un peu partout, dans les journaux du temps. Il y en a bien au moins une vingtaine, et qui se lisent, même de nos jours, après Nelligan, après Lozeau, après Gill, et après Ferland. Sans doute, il convient de faire la part des circonstances. Nos contemporains ont la plume plus souple et le vers plus alerte. Quand même, Casimir Hébert a fait une bonne action et un acte de justice en faisant revivre Lenoir-Rolland, ne serait-ce que pour nous permettre de relire ce petit poème de 1857, intitulé Notre-Dame de Montréal, qui débute ainsi :

C'est un bloc de calcaire aux énormes assises
Il est là, sur un tertre, et ses hautes tours grises
Y soulèvent leur front altier...

E.-J. A.

* * *

LETTRES A CLAUDE, par Fernand Saint-Jacques. — Québec, 1916.

Ce sont des lettres que l'auteur, l'abbé V. Germain, de l'*Action catholique* de Québec, a publiées, sous ce pseudonyme, dans le journal où il écrit, de septembre 1914 à septembre 1915. " Elles s'adressent, dit l'auteur, aux jeunes, aux étudiants, aux écoliers et aussi — par ricochet — aux écolières, à tous ceux qui veulent se donner l'illusion de correspondre avec un ami qui les comprenne, qui les aime et qui les sermonne en toute amitié. " Vous avez bien lu? *Qui les sermonne!* Eh! oui, il y a du sermon là dedans, beaucoup même. Mais ce sont des sermons agréables à entendre, et surtout si utiles, sur la noblesse du travail et sa nécessité, sur l'art d'être bon, sur la gloire de savoir se vaincre ou se dévouer. L'auteur prétend modestement avoir écrit sans " charpente ", sans " facture ", sans " fini " — ce qu'il ne faut pas attendre d'un journaliste, écrit-il, parce qu'il est toujours pressé. Vraiment il est trop modeste. Peut-être l'est-il trop peu, ailleurs, quand il affirme que ses " lettres à Claude " — il le sait — ont plu et que, donc, elles ont pu faire du bien. Mais ce ne sont là que des mots. Son livre est bien fait, intéressant, piquant par endroits, et, sûrement, il sera utile, très utile à tous *ceux*, et — par ricochet — à toutes *celles* aussi qui le liront. Je gage que ce seront *elles* qui le leur feront lire à *eux* le plus souvent. Avis à qui de droit. — E.-J. A.

LES RAPAILLAGES. 1 vol. 160 pages, petit format, par l'abbé Lionel Groulx. — Imprimerie du *Devoir*, à Montréal, 1916.

Ah! quel bon petit livre, si vivant, si peu prétentieux et si canadien! Cela ne l'empêche pas, au contraire, d'être écrit en excellent français, avec de ces vieux mots de notre terroir à nous, qui constituent le plus souvent toute une évocation. A part *la leçon des érables*, qui est en vers, ce sont de petits chapitres, en prose, qui font revivre les vieilles choses et les vieilles gens: *la grise, le vieux livre de messe, la vieille croix du Bois-Vert*, et puis l'*ancien temps, quand nous marchions au catéchisme, en tricotant, le dernier voyage*... Rien que d'indiquer ces titres, c'est déjà une promesse, et l'abbé Groulx a prouvé de plus d'une façon que, quand il promet, il sait tenir. On a écrit que son oeuvre, c'était du *bon pain* de chez nous *cuit sur la sole*, ou encore de l'*étoffe du pays!* Et quelle étoffe ! Comme elle fut tissée avec art et avec amour! On le sent à chaque ligne. Je dirais volontiers, moi, que ces *rapaillages*, c'est du vrai *sucre du pays*, que les gourmets des lettres canadiennes ont goûté, goûtent et goûteront longtemps. D'ailleurs l'auteur n'a pas à se plaindre; il a eu une fort bonne presse. Tout le monde raffole de ses petits chapitres, si fins, si vécus, qui sont d'un observateur, d'un homme de coeur, et tout ensemble d'un patriote et d'un croyant. Qu'il soit félicité, le cher abbé Groulx, et qu'il continue! Comme Rivard, il a touché la veine et elle est riche !

E.-J. A.

* * *

LA PROVIDENCE ET LE BONHEUR, par Louis Arnould, 350 pages. — A la Société française d'imprimerie, 15, rue de Charny, Paris.

M. Arnould fut quelques années professeur de littérature à l'Université Laval à Montréal. Il a laissé chez nous les meilleurs souvenirs. La *Revue canadienne* s'honore de l'avoir compté parmi ses collaborateurs. Il est actuellement professeur à l'Université de Poitiers. Son nouveau livre est une anthologie des pensées des grands auteurs païens et chrétiens sur la question de la Providence. Livre indépendant et convaincu, a-t-on écrit, livre de pensée et de croyance, éclos des réflexions de la guerre, " bien fait, dit un juge compétent, pendant ces années tragiques, pour affermir dans la foi les âmes trop portées à méconnaître le dogme consolant du Père céleste ". L'auteur déjà célèbre des *Ames en Prison* confronte ici les deux grands providentialistes, dont il analyse clairement et met au point les doctrines avec une rare impartialité. Tous ceux qui

aspirent au bonheur voudront savoir la théorie fondée sur l'expérience et essentiellement pratique qui en est donnée, couronnement de ce beau livre destiné sans doute à devenir l'ouvrage classique sur ces deux grands sujets. — E.-J. A.

* * *

DES DOUTES EN MATIERE DE FOI, par le Père Valentin-M. Breton (des franciscains), avec une préface du Père Loiseau (des jésuites). 1 vol. de 84 pages. — Chez Granger frères, Montréal, 1916.

Encore une bonne petite plaquette, d'ailleurs très élégante d'aspect et de forme, qui nous arrive sur l'aile des brises de novembre. Le Père Valentin est connu de nos lecteurs. Nous avons la bonne fortune de le compter au nombre de nos collaborateurs. Instruit, ami des lettres, homme de goût, il a tout ce qu'il faut pour prêcher sans endormir. Son nouvel ouvrage est bien encore un sermon, mais il est si attrayant ! Le Père Loiseau, dont les conférences d'apologétique ont tant de succès, nous invite à lire et à méditer les solides réflexions de cet autre apologiste de notre foi qu'est le distingué franciscain. Je ne serais pas surpris, si, sur un mot du jésuite, au sortir de sa prochaine conférence, chacun emportait au logis le beau petit livre du Père Valentin. Ce serait sûrement un excellent moyen de continuer à s'instruire de l'*unique nécessaire* et de se préparer, comme il convient à un catholique instruit, à discuter avec compétence sur l'*inévitable sujet* — la religion ! — E.-J. A.

* * *

LA COLONISATION DU CANADA SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE. Précis historique, par l'abbé Ivanhoe Caron, missionnaire colonisateur. 1 vol. in-8, XII-90 pages.

Comme l'indique le sous-titre, le présent ouvrage n'est qu'un résumé donnant l'historique de la colonisation française dans l'Amérique du Nord de 1608 à 1760.

L'auteur a divisé son ouvrage en dix chapitres, qui sont autant de périodes distinctes de l'histoire de la colonisation du Canada, sous la domination française. Dans chacune de ces périodes il donne un aperçu général des faits les plus saillants. Puis il décrit l'arrivée des colons, leur établissement sur les deux rives du Saint-Laurent, le développement progressif des seigneuries et des paroisses. L'état statistique de la population est étudié à chacune de ses périodes, ainsi que les causes qui ont souvent influencé le cours de son développement normal.

Une bibliographie assez complète mise en tête du volume sera certainement utile aux chercheurs qui voudront se livrer à des études spéciales sur l'histoire de la colonisation française en Amérique.

De même un tableau par ordre alphabétique des concessions de fiefs et de seigneuries, avec les noms de chacun des concessionnaires, pourra être consulté avec profit par tous ceux qui voudront se renseigner plus spécialement sur l'organisation du régime féodal du pays.

* * *

LA CROIX DU CHEMIN. Premier concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal. — Montréal, 1916.

Ce recueil comprend quatorze nouvelles ayant toutes pour sujet les croix élevées dans les *rangs* de nos paroisses rurales. Il se dégage de ces piécettes un parfum de terroir qu'il fait bon respirer et que nous croyons de nature à augmenter le respect des véritables traditions de notre peuple.

Les dessins de M. Lagacé, tracés de main de maître, rehaussent la valeur des écrits et nous aident à en saisir mieux la délicatesse un peu naïve, mais si touchante !

L'initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui a permis cette publication, ne peut être trop louée. Nous recommandons bien vivement la lecture de ce livre à nos lecteurs.

* * *

LA CRITIQUE LITTERAIRE PENDANT LA GRANDE GUERRE, par Michel Orcival. 1 vol. in-8, 120 pages. — Paris, Jouve, 1916.

Un feuilletonniste écrit, dans *le Temps* ou *les Débats*, une étude sur *Le sens de la mort* de M. Bourget, une autre sur *La barbarie de Berlin* de M. Chesterton. Un lecteur de la campagne, n'ayant pas les deux livres sous la main, tente de s'en faire une idée au moyen des deux essais du critique. Rentré à Paris, il compare les assertions du critique et les impressions qu'elles lui avaient faites avec le texte même des deux ouvrages. Il constate que le feuilletonniste s'était mépris du tout au tout. Il le constate, il le dit et il le prouve.

Et cela s'intitule *La critique littéraire pendant la grande guerre.* Pourquoi? Que vient faire la guerre, même la grande, dans cette galère?

E. C.

LES LOINTAINS, par Daniel Sivet. In-16, 140 pages. — Paris, Plon, 1914.

D'après son propre aveu, M. Sivet mourra content d'avoir, " comme un oiseau, grisollé sa chanson ". Il devrait mourir plus content, s'il en avait chanté une autre. Les sujets de ses descriptions n'en valent pas toujours la peine. Quand il tente de les transformer en symboles, l'allégorie est loin d'être toujours claire. Quelque chose l'est, du moins, chez lui ; le culte de la femme, celui de la nudité en art (*L'art*), le dégoût de l'action, l'habitude du rêve sans but. Quant au rythme, il coule avec facilité. Mais le vers, pour contenir toute la pensée, se contorsionne parfois affreusement, jusqu'à donner à la grammaire de terribles entorses. Que penser de tours comme celui-ci (*Des Yeux*) ?

Nous les aimons toujours, même s'ils sont menteurs,
Car (parce que) nous ne pouvons pas remplacer leur lumière
Et *qu'ils* sont le chemin de nos coeurs à vos coeurs. E. C.

* * *

PRISONNIER DES ALLEMANDS, par un prêtre de la Société des Missions étrangères, infirmier militaire. 1 vol. in-16 pp. VII-160. Prix : 1 fr. 50., *franco* 1.65.— P. Lethielleux, éditeur, rue Cassette, 10, Paris (6ème).

L'auteur de ces pages vécues a été fait prisonnier par les Allemands le 17 septembre 1914, et, quoiqu'appartenant à une formation sanitaire, il n'a été relâché qu'au bout de 10 mois. Il a passé ce temps à soigner les soldats blessés et enfermés dans les ambulances allemandes, à Chauny et à Avesnes, en France, au milieu des soldats et des officiers internés à Wetzlar, à Mayence, à Straslund, en Allemagne. Tout ce qu'il raconte, il l'a vu, et il ne raconte rien d'autre. Le style est alerte, vif, coloré. Le sourire, l'émotion, le courage, la tristesse, les misères physiques et morales, les faits et les descriptions remplissent ce petit volume qui nous révèle avec précision et vérité le sort d'un grand nombre d'alliés.

* * *

LES NATIONS DE LA GUERRE. (Collection L.-G. Redmond Howard). I. L'Autriche et les Autrichiens. Traduit et adapté de l'anglais par Christian de l'Isle. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6ème).

Le premier volume de cette collection est consacré à l'Autriche. Parmi les puissances engagées dans la guerre actuelle, aucune n'offre un problème semblable à celui que présente la monarchie dualiste. L'auteur envisage l'Autriche sous tous les points de vue qui constituent les éléments de la question: origines et histoire, religion et politique, langue et littérature, commerce et industrie, composition et constitution, forces militaires, etc. Il est difficile de réunir, en moins de pages, des éléments qui permettent de se former une opinion justifiée. Les sources consultées sont nombreuses; l'auteur a su les mettre à profit.

* * *

LES CATHOLIQUES ITALIENS ET LA GUERRE EUROPEENNE. 1 vol. in-12, Prix: 0.50; *franco* 0.55. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6ème).

M. Victor Bucaille, vice-président de l'Association catholique de la jeunesse française, vient de publier sur l'attitude des catholiques italiens devant la guerre européenne une très remarquable brochure. Ayant vécu au milieu d'eux les heures difficiles de mai, il apporte un témoignage précieux sur la façon dont ils envisagèrent leur participation au conflit.

* * *

A LA SUITE DES ARMEES EN BELGIQUE, par S. Scotland Liddell. Ouvrage enrichi de notes spéciales du capitaine A. de Keersmaecker, de l'armée belge. Traduit de l'anglais par Ph. Mazoyer. 1 vol. in-8, écu. Prix: 3 fr. 50; *franco* 3 fr. 75. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6ème).

Récit personnel de trois mois passés en Belgique. Livre vécu et singulièrement impressionnant.

L'auteur nous décrit des batailles, le pillage des villes. Il nous dit la bravoure, l'héroïsme, la patience de ceux qui ont souffert. Il nous raconte des expéditions de nuit poussées jusqu'au camp ennemi. Dans l'une d'elles, l'auteur et son ami, membre de la Croix-Rouge, arrachent sept blessés belges à la barbarie des Allemands. Il nous narre, également, certains épisodes pleins de charme, l'hospitalité reçue dans les villes bombardées, divers incidents de la guerre.

Un des chapitres les plus intéressants est celui où l'auteur nous dit comment, à Malines, les chefs-d'oeuvre de Rubens et de Van Dyck furent sauvés. Le capitaine Albert de Keersmaecker, l'ami et le compagnon de

M. Liddell, se rendit seul à Malines, sous le feu de l'artillerie allemande, et parvint à rapporter et à mettre en lieu sûr les précieuses peintures. En une autre occasion ce même ami fut fait prisonnier par l'ennemi. En plusieurs circonstances, M. Liddell parvint à s'échapper.

Fait significatif, qui prouve la véracité de l'auteur, le gouvernement, par l'intermédiaire du *Home Office*, a invité M. Liddell à préparer un compte rendu légalement attesté en vue des revendications à exercer au moment voulu.

* * *

L'AUTRE VIE, par le R. P. Guillermin. Beau volume in-12. Prix: 3 frs., *franco* 3 fr. 25. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6ème).

Si l'on a pu croire qu'il était malaisé de présenter ici-bas le ciel de façon intéressante, ce livre montre au contraire de quels aperçus vivants, et qui font palpiter notre coeur, l'Ecriture et l'enseignement de l'Eglise nous permettent d'approcher. Ce qui fait le charme de ces pages, c'est une présentation de l'*autre vie*, par une plume alerte, d'une théologie savante, sous tous les aspects qui répondent à nos plus intimes désirs: *la société en l'autre vie, l'amour en l'autre vie, la justice, la gloire en l'autre vie*, et un chapitre spécial, dont toute la vive originalité n'est que du saint Paul étudié de fort près, qui traite du *corps en l'autre vie*, le début de l'ouvrage ayant tout d'abord solidement établi les *preuves de l'autre vie* contre les illusions, les erreurs et les troublantes théories.

* * *

LE SECRET DU SOUS-MARIN, par Guy Thorne. Traduit de l'anglais. 1 vol. in-12. Prix: 1 fr., *franco* 1 fr. 15. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6ème).

Inspiré par quelques-uns des épisodes les plus émouvants de la guerre et écrit sous la dictée des événements, ce roman a obtenu en Angleterre un succès considérable qu'il est assuré de retrouver auprès du public canadien. Commencé en étude de moeurs, avec le sens du pittoresque et cet humour national propre aux fils d'Albion, il ne tarde pas à intriguer le lecteur par une de ces énigmes qui peu à peu s'imposent à l'imagination. A mesure que la vérité se fait jour, le drame se complique de péripéties passionnantes à travers des incidents de plus en plus mouvementés. C'est le roman fait à souhait pour ceux qui demandent avant tout à un roman de l'action et encore de l'action.

D'ORAN A ARRAS. Impressions de guerre d'un officier d'Afrique. -1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Les troupes d'Afrique françaises se sont montrées, dans la grande guerre, dignes de leur réputation légendaire. M. Henry d'Estre, dans les loisirs forcés de l'hôpital, s'est essayé à conter ce qu'il avait vu et entendu, en accompagnant au feu ces soldats d'élite, toujours prêts aux offensives meurtrières. Son carnet de campagne nous fait assister aux scènes inoubliables du branle-bas en Algérie, à l'effort libérateur de la Marne rompant la tragique angoisse d'août 1914, à la poursuite fiévreuse des barbares un instant désemparés, à l'iliade qui se déroula sous Soissons, autour d'Arras, aux abords du fameux Labyrinthe, un des plus formidables centres de résistance des lignes allemandes. Ses tableaux, exacts quoique sobres de désignations personnelles, mettent en un relief vivant les hommes et les choses. Ses récits, relevés de maintes anecdotes caractéristiques, donnent une idée impressionnante de la lutte de géants où la France est engagée, des épisodes sanglants ou familiers qui l'accidentent.

* * *

UN CATECHISME PANGERMANISTE A L'USAGE DU SOLDAT ALLEMAND, par Houston Stewart Chamberlain. Traduit par un mobilisé. Introduction par M. E.-C., archiviste-paléographe. In-12. Prix : 0.50; *franco* 0.55.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e)

La traduction de ce " Catéchisme pangermaniste ", à l'usage des soldats allemands, par un mobilisé, avec le petit commentaire qui l'accompagne, nous donne l'une des manifestations les plus récentes, et aussi les plus audacieusement extravagantes, de ce qu'est cette religion dont le kaiser s'est constitué, non seulement le pontife suprême, mais le véritable dieu.

* * *

SIMILIA SIMILIBUS ou LA GUERRE AU CANADA, par Ulric Barthe. 1 vol. de 250 pages, in-12. Prix: $0.50, *franco* $0.55.

VERS LE BIEN, par Marie Sylvin. 1 vol. de 84 pages. Prix: $0.50 chacun, *franco* $.055.

LE LIVRE D'OR DES CANADIENS. Souvenir du 24 juin 1916. Magnifiques gravures. Grand in-4, *franco* $1.10.

* * *

Nos œuvres d'assistance

LA tristesse des soirs d'automne nous fait davantage songer aux pauvres. L'hiver canadien approche et, derrière lui, s'avance la file des familles dont il accroît le dénuement. A la tombée des jours de novembre, quand les portes se referment sur la vie douce des intérieurs aisés, l'on pense à tant d'autres foyers où entre la misère; à ces hommes, ces femmes, ces enfants que nos longs mois de neige priveront de feu et de pain. L'on est remué par ces liens que forme, entre le coeur et la souffrance, la sympathie humaine, agrandie encore par la charité. Soucieux de secourir les plus malheureux, on cherche les moyens de les aider, et l'on se demande quelles oeuvres notre société a créées pour cela.

Aucun plan d'ensemble n'a été arrêté en ce pays pour subvenir aux besoins des déshérités. Ni le parlement fédéral, ni les législatures, n'ont adopté pour eux une législation complète. Sauf pour certaines catégories de malades ou d'abandonnés, que le législateur canadien a inscrites dans ses lois, l'Etat n'a point tourné son attention vers le pauvre. Les victimes de notre développement industriel et commercial n'ont pas encore été l'objet de sa sollicitude. Il n'a pas encore façonné pour elles ce réseau protecteur que sont les assurances sociales.

Les salariés des pays d'outre-mer ont été sous ce rapport plus heureux que les nôtres. L'effort que, depuis trente ans, l'Europe accomplit sur le terrain de la réforme sociale lui vaudra le pardon de bien des fautes. Aux heures sanglantes que nous vivons, c'est là l'une des causes qui nous empêchent de douter de l'humanité et de la réalité de la civilisation.

L'Europe a manifesté un si grand souci de l'existence de ses habitants, un si généreux dessein de les prémunir contre les misères qui peuplent les cités modernes, que nous lui pardonnons plus volontiers son acharnement à tuer. Ses oeuvres de vie nous consolent de ses oeuvres de mort. La France et l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre, la Belgique et la Roumanie ont su organiser tout un système de protection contre la pauvreté et, par l'assurance ou l'assistance, elles ont pris les moyens efficaces d'aider veuves et enfants, vieillards et victimes de l'accident ou de la maladie professionnels.

L'abstention du législateur laisse chez nous libre cours à l'initiative particulière. Celle-ci, par la prévoyance d'abord, la charité ensuite, atténue l'acuité de certaines infortunes. L'épargne sous toutes ses formes mettra l'ouvrier hors des atteintes de la détresse quand viendra le chômage. Mais le travailleur auquel un haut salaire permet l'économie, et qui garde le vouloir de faire servir le présent à préparer l'avenir, est un être de choix, d'exception. La grande masse vit au jour la journée. Le père est-il congédié, malade ou prématurément enlevé à sa famille? Celle-ci n'a pas de ressources pour continuer de se nourrir. C'est la misère, amenée parfois aussi par d'autres causes que la négligence ou la faute des parents. Il y a la foule des êtres, débiles de corps et d'esprit, qui n'ont ni la force physique, ni le ressort moral nécessaires à qui veut se créer une situation lucrative. Comment feront-ils face aux duretés de la vie ? Comment subsisteront-ils? Ici apparaissent la charité et ses oeuvres multiples.

La province de Québec s'en est peu à peu couverte. Fin 1914, elle comptait 50 hôpitaux, 6 asiles d'aliénés, 5 sanatoria, 114 institutions d'assistance spéciale (orphelinats, hospices, crèches, refuges). Montréal à lui seul possédait 20 hôpitaux, 1 sanatorium et 46 institutions d'assistance spéciale. Fondées et soutenues dans la plupart des cas par nos

communautés religieuses, aidées de la générosité des individus, ces oeuvres remplissent un service d'utilité publique. Des malades reçus en 1914 dans les sanatoria et les hôpitaux, 15,219 payaient pension contre 17,809 qui ne pouvaient le faire.

Ne nous étonnons pas si ces institutions ont peine à attacher les deux bouts et si l'exercice financier de cette même année 1914 s'est soldé par un déficit de $146,897 ($1,252,177 de recettes contre $1,399,074 de dépenses).

Cette remarque convient mieux encore aux institutions d'assistance spéciale. En 1914 les personnes secourues et qui payèrent furent au nombre de 4,812 et celles qui ne payèrent pas de 44,952. Déficit: 226,881 ($1,347,950 de recettes contre $1,574,831 de dépenses). [1] C'est par le dévouement, par les services gratuits des religieux et des religieuses, secondés par les dons de la charité, que ces maisons de Dieu se maintiennent.

Les pouvoirs publics y ajoutent certaines allocations. Durant l'année finissant le 30 juin 1915, le trésorier de la

---

(1) Ces chiffres sont empruntés à l'*Annuaire statistique* publié par le Secrétariat de la province de Québec, sous l'habile direction de M. G.-E. Marquis, chef du bureau des statistiques. On sait que ce bureau fut créé par la loi du 21 décembre 1912 (3 Georges V, ch. 16). Il a entre autres le but de recueillir des statistiques et renseignements utiles sur " l'éducation, l'industrie, le commerce, l'agriculture, la population, la colonisation, les produits du sol ", etc. On ne saurait trop applaudir à cette initiative et féliciter ceux qui conçurent ce projet. Avec la meilleure volonté, le travailleur de la pensée ne peut pas lui-même amasser toutes les statistiques dont il a besoin et noter sur ses fiches les renseignements qui lui sont indispensables. La statistique, si elle n'est pas une science, est l'aide nécessaire des sciences. Les informations sans nombre que l'on publie chaque jour doivent être contrôlées. D'autres que l'on tient cachées doivent être découvertes. Il y faut un procédé scientifique, une méthode sure. On ne peut atteindre un résultat satisfaisant que par la création d'un organe central, chargé de recueillir tous ces renseignements. C'est fait. A nous d'en profiter. — Le bureau des statistiques a publié deux *annuaires*, 1914 et 1915. Les chiffres que nous reproduisons ici se trouvent dans ce dernier. Celui de 1916 n'est pas encore paru.

province a ainsi payé $617,625 aux asiles d'aliénés, $104,000 aux écoles de réforme et d'industrie, $68,485 aux institutions de bienfaisance.

Sur ce chapitre, Montréal mérite une attention spéciale. Les chiffres cités plus haut indiquent que c'est notre ville qui possède la plupart de ces institutions. Ses hôpitaux dépensèrent en 1914 $871,327, ses institutions d'assistance spéciale, $854,635. Montréal a inscrit la charité dans son budget et nous avons à l'Hôtel-de-ville un " département de l'assistance municipale ". Fondé en 1905, resté à l'état embryonnaire jusqu'à l'année 1907, il a pris un notable développement, surtout depuis 1911, sous l'intelligente et active surveillance de son directeur actuel, M. Albert Chevalier. Il tend à devenir l'un des rouages importants de notre organisation civique. L'on s'en convainc à lire les rapports, pleins de renseignements soigneusement accumulés, qu'adresse annuellement M. Chevalier à nos commissaires. C'est dans ces pages que se retrouve la trace des efforts accomplis par les autorités municipales pour aider certains miséreux. Avant 1905, Montréal ne se préoccupait que du sort des aliénés pauvres et de certains orphelins que la langue officielle appelle " les enfants sans tutelle ". Elle plaçait les premiers dans les asiles et les seconds dans les écoles d'industrie, chaque fois que la cour du recorder le jugeait à propos. " Les pauvres sans parents et sans domicile, lorsqu'ils s'adressaient à l'Hôtel-de-ville pour y demander un abri, étaient envoyés en prison, faute d'un refuge plus convenable pour les recevoir. "

Ainsi s'exprimait l'auteur du *Rapport de l'assistance municipale,* à la date du 15 mars 1910 (p. 21). Et, quelques feuillets plus loin (p. 34), comparant Montréal à New York, qui, en cette même année 1910, avait alloué, dans son budget, à la charité publique dix millions de piastres, il ajoutait : " Ici, il n'est pas exagéré de le dire, on en était encore, il y a

quelques années, sous le rapport de la charité publique, presqu'à la situation des premiers temps de la colonie ; c'est-à-dire que l'assistance publique se faisait entièrement par l'entremise de la charité privée. " Une main plus humaine finit par fermer la porte des prisons aux pauvres, aux vieillards surtout qui, sans abri, à la nuit tombante, en décembre ou en février, préféraient la cellule au pavé enneigé, et la ville commença de les diriger vers les maisons de refuge qu'elle inscrivit annuellement dans son budget. Quand la pauvreté faisait ainsi appel à nos édiles, c'était souvent de la part de malades sans espoir de guérison. On les logeait dans un sanatorium, un asile ou à l'hôpital des incurables. Parfois l'on découvrait chez ces *réfugiés* des gens nouvellement débarqués sur nos rives et que rien n'inclinait à retenir ici. La ville les déportait dans leur pays. Et c'est ainsi que sont nées les oeuvres dont se préoccupe aujourd'hui notre département de l'assistance municipale : " l'internement des enfants sans tutelle, des aliénés, des incurables, des tuberculeux, la déportation des immigrants, le rapatriement des étrangers, l'assistance des gens sans asile au moyen des refuges particuliers et du refuge de nuit municipal. "

Il y a plusieurs années déjà, la législature de Québec permit aux municipalités de placer temporairement les enfants abandonnés dans des institutions — écoles d'industrie — désignées par le gouvernement provincial. C'était adopter une mesure propre à arrêter ces petits avant qu'ils ne s'engagent dans la route du vagabondage, c'était leur épargner avec les souffrances physiques de la faim et du froid les déchéances morales. On ne devait pas y envoyer que les seuls orphelins. Cette générosité s'étendait aussi aux enfants dont les parents sont tombés dans une pauvreté extrême ou dont la conduite aurait été un scandale pour leur famille. C'est en 1887 que Montréal commença de se prévaloir de cette loi. De 1887 à

1911, elle avait de cette façon secouru 7,974 enfants et dépensé pour eux $478,428.36. Si la première année elle ne paya de ce chef que $32.40, elle en déboursa $1,281.40 en 1890, $21,425.89 en 1900, $54,635.11 en 1911, $83,533.73 en 1915. Fin 1915, il y avait dans les écoles d'industrie 896 enfants venus de Montréal et à ses frais. Grâce à notre ville, ces enfants reçoivent donc dans ces écoles spéciales le pain qu'on ne pouvait plus leur offrir au foyer, l'éducation, l'instruction que leur condition de fortune ne pouvait leur faire espérer. ([2])

([2]) Le gouvernement provincial paie aussi certains frais pour l'entretien de ces enfants dans les écoles d'industrie. Fin 1915, il y avait 931 enfants dans les écoles d'industrie: 486, garçons catholiques internés à Notre-Dame de Montfort, 398 filles catholiques internées chez les Soeurs du Bon-Pasteur, 23 garçons protestants et 24 filles protestantes internés dans l'orphelinat *Ladies benevolent institution*, rue Ontario-ouest, Montréal.

Le département de l'assistance municipale s'occupe indirectement des *jeunes délinquants* (enfants âgés de moins de 16 ans). En cas de récidives, d'offenses dénotant l'obstination ou la perversité, la cour juvénile envoie le jeune coupable à l'école de réforme. Le département de l'assistance municipale s'emploie alors à découvrir les ressources des personnes responsables des frais d'entretien de ces condamnés précoces. L'on sait que la cour juvénile de Montréal fut créée par une loi de la législature de Québec en juin 1910, et organisée quelques mois plus tard. Fin 1915,il y avait 361 jeunes délinquants dans les écoles de réforme suivantes:

Saint-Vincent de Paul (rue de Montigny, Montréal)	189
Au Bon-Pasteur (rue Sherbrooke)	79
A Shabridge	93

Garçons	282
Filles	79

L'entretien des jeunes délinquants aux écoles de réforme a coûté à la ville :

En 1911	$15,274.19
1912	17,879.13
1913	22,516.15
1914	25,482.44
1915	28,136.24

Au département de l'assistance municipale incombe la charge d'interner les aliénés pauvres. Leurs frais de pension dans les asiles sont assez élevés. Ils étaient en 1894 de $8,365.58, en 1905 de $41,986.22, en 1910 de $70,527.28, en 1915 de $89,854.11. Fin juin 1916, il y avait 4,875 patients dans les asiles de la province, contre 4,478 en 1914. Durant 1915, 343 y furent internés aux frais de la ville. ([3])

A côté de ces pauvres êtres dont la raison sombra

Puisqu'il plût au Seigneur de comprimer (leur) tête
De son doigt souverain,

les statistiques officielles placent une autre classe de malades, dignes eux aussi de la plus généreuse des sympathies, les incurables. Quel mot! Nul plus que lui évoque la misère. Ces syllabes porteraient en elles le désespoir si la charité chrétienne n'avait préparé à ces infortunés un gîte tout doré des rayons de l'éternelle lumière. L'on sait le dévouement qui quotidiennement se dépense à l'hôpital des incurables. Une inspiration admirable le fit construire. La générosité y attire tous ces malheureux auxquels la vie n'apporta que la déformation physique, les souffrances du coeur et du corps, et qui n'ont plus en ce monde qu'à regarder venir la mort enveloppée dans un nuage sombre. La ville se charge de l'entretien de certains d'entre eux. Suivant entente avec les autorités qui dirigent l'hôpital des incurables et les soeurs grises qui reçoi-

---

([3]) Le nombre des internements fut moins considérable en 1915 qu'en 1914. Voici les chiffres que donne le rapport de M. Chevalier (année 1915, p. 16) :

1911 . . .	422	1914 . . .	363
1912 . . .	349	1915 . . .	343
1913 . . .	340		

vent quelques-uns de ces malades à leur maison de la rue Saint-Mathieu, la ville peut loger à l'hôpital de Notre-Dame-de-Grâce, 35 incurables et 50 tuberculeux, et 20 à l'hôpital général des soeurs grises. Ce n'est pas assez. Mais ces institutions, dit-on, ne peuvent pas accorder, faute d'espace, le logement à tous les incurables que la ville voudrait y placer à ses frais. Souhaitons que les ressources abondent pour hâter l'agrandissement de ces hôpitaux et que notre conseil de ville demeure dans ces dispositions d'augmenter ses secours en faveur de ces grands blessés de la vie.

Durant nos mois d'hiver maintes personnes n'ont ni le *coucher* ni le *manger*. Des institutions, notamment les refuges de nuit, les leur donnent. En retour de ces services, la ville leur accorde des allocations qui, en 1915, se sont élevées à la somme de $9,600. Mais cette assistance c'est Montréal qui, en grande partie, la donne à son refuge municipal Meurling. Du 1er septembre 1914 au 1er mai 1915, ce refuge a fourni 113,848 couchers et 237,426 repas. Inauguré le 23 mars 1914, au coût de $180,200 (dont $72,429 fournies par la succession de Gustave Meurling), c'est, a-t-on dit, l'un des établissements du genre les plus perfectionnés. ([4]) Notons

---

([4]) De 6.30 heures du soir en été, de 5 heures du soir en hiver, on y admet l'*homme* (les femmes n'y sont pas reçues) qui est sobre et qui a en sa possession moins de 10 sous. Quelles gens profitent de ce refuge? M. Chevalier répond : " Des observations et enquêtes faites depuis l'ouverture du refuge, nous pouvons conclure qu'il n'existe pas de type particulier de sans-asile ; il n'y en a pas deux qui se ressemblent. Les causes qui les ont jetés en dehors de la vie normale de la société sont multiples. Il y a des vieillards de plus de 70 ans, des hommes dans la force de l'âge et des adolescents, des hommes forts et en bonne santé, des infirmes de toutes sortes et des malades ayant besoin de secours médicaux. On rencontre au refuge des travailleurs accidentels, des ouvriers de tous métiers, des hommes de professions libérales, des marchands qui ont fait faillite et des vagabonds qui vivent sans jamais travailler. " (Rapport du département de l'assistance municipale, 20 juin 1916, pp. 64-65).

qu'un bureau de placement municipal est adjoint au refuge Meurling. Il est destiné à aider les sans-travail à se procurer un emploi et les patrons à trouver les aides qu'ils requièrent. En 1915 ce service qui a coûté à la ville $1,650, a obtenu une situation à 7,897 personnes. C'est un résultat.

Si la ville peut elle-même offrir pour une nuit le gîte aux sans-foyer, elle ne saurait secourir tous les malheureux qui souffrent et demandent qu'on les aide. Aussi est-elle obligée, pour suppléer à cette insuffisance, de s'adresser aux diverses institutions de charité qui bordent maintes de nos rues. Pour les aider à subvenir aux dépenses que nécessitent les soins donnés à ce peuple de la misère, Montréal accorde annuellement une aide pécuniaire. Comprenant que ces institutions remplissaient un devoir qui incombait à la ville, que c'était celle-ci qui eut dû secourir la foule des pauvres et que nos maisons de charité ne s'étaient faites si nombreuses à Montréal que, parce que la ville n'avait pas pourvu à ce service d'utilité publique, nos administrateurs municipaux commencèrent en 1909 de payer à nos institutions de charité certaines sommes d'argent sans exiger en retour une aide directe. Avant 1909 les allocations étaient accordées avec entente que les institutions émergeant ainsi au budget municipal recevraient les nécessiteux que leur enverrait la ville. Il n'en est plus ainsi. Les sommes versées le sont à titre de reconnaissance des services généraux rendus au public par ces institutions. Commissaires et échevins font de la sorte de l'assistance volontaire et non plus simplement l'assistance forcée que constitue l'internement d'un fou furieux ou d'un enfant que les agents de la sûreté sont à la veille d'incarcérer.

Il n'entre pas dans le cadre de cet article de rappeler en détail les services précieux entre tous que rendent à notre population nos hôpitaux et nos institutions de charité. Leurs

oeuvres méritent notre souvenir le plus efficace. Les $56,250 que la ville leur a payées en 1915 ne sauraient leur permettre de répondre favorablement à toutes les demandes de secours. A notre générosité d'y suppléer.

Mais il importe de noter que Montréal entend faire davantage à l'avenir et une preuve entre autres c'est la création du *sou du pauvre* qu'il est plus exact d'appeler " le sou pour les hôpitaux et les institutions de charité ". C'est une loi de la législature du 5 mars 1915 qui autorisa la ville, pour aider ses hôpitaux et ses institutions de charité, à prélever une taxe d'un sou de chaque personne qui est admise à un théâtre. Le produit est distribué entre les hôpitaux et les institutions de charité qui " mettent en permanence et gratuitement au moins 25 lits à la disposition de patients ou sujets indigents résidant dans la cité ou ailleurs ". Sont exclus les asiles et les hôpitaux pour maladies contagieuses. Pour les fins de la distribution de cette taxe, les maisons qui doivent la recevoir sont divisées en trois catégories: (*a*) hôpitaux généraux, hospitalisant n'importe quel patient (l'hôpital Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu, le Montreal General Hospital, le Royal Victoria Hospital, et le Western Hospital) ; (*b*) hôpitaux spéciaux, hospitalisant une classe particulière de patients, ainsi que les maternités et les crèches ; (*c*) institutions de charité (hospices, orphelinats, asiles et autres du même genre).

La somme totale perçue du 2 août au 31 décembre 1915 fut de $67,187.54. Si l'on en retranche le coût de la perception ($5,843.09), il reste $61,344.45 qui ont été remis à nos hôpitaux et à nos institutions de charité. C'est là assurément une initiative heureuse. Aux riches incombe le devoir d'aider les pauvres. Le luxe ou le superflu des premiers doit servir à fournir aux seconds le nécessaire. Celui qui paie deux ou trois dollars pour applaudir une comédienne ou un violoniste ne saurait refuser d'y ajouter le sou que réclament ceux

qui n'ont ni pain ni feu. Les joies que l'art apporte à l'esprit s'allient de la sorte aux exigences de la charité. ([5])

Cette sollicitude du pouvoir municipal ne s'est pas accrue en ces dernières années uniquement en faveur des hôpitaux et des institutions de charité. Elle s'est assignée un champ plus vaste, à preuve ce " comité spécial de secours " créé le 4 novembre 1914. La crise économique provoquée par la guerre faisait craindre qu'un nombre plus grand de pauvres ne souffrit durant les mois d'hiver. Le conseil de ville forma ce comité composé de prêtres, de professionnels, de commerçants, de représentants des autorités civiques. Les commissaires acquiesçant à la demande de secours financier qu'il leur fit, accordèrent $25,000 en décembre 1914, et en février 1915 $50, 000. Mais qui se chargerait de distribuer cette manne ? Trois grandes institutions de charité furent choisies pour en être les dispensatrices: le conseil central des conférences Saint-Vincent-de-Paul, chez les catholiques, the Charity Organisation Society chez les protestants et autres dénominations religieuses, the Baron de Hirsch Institute chez les juifs. Les autorités qui gouvernent à l'Hôtel-de-ville n'auraient pu donner meilleure preuve de leur souci d'aider le pauvre. Souhaitons que cet état d'esprit se conserve.

En 1915, Montréal a dépensé en secours de divers nature, pour fins d'assistance municipale, la somme de $681,919.61. C'est bien. Que l'on grossisse davantage ce chapitre du bud-

---

([5]) " Là où l'Eglise, aujourd'hui presque entièrement dépouillée par la civilisation moderne, et les particuliers, qui n'ont qu'une fortune médiocre, ne peuvent se livrer à de grandes libéralités, il faut que le gouvernement apporte l'aide des fonds dont il dispose, fonds qui ne sauraient recevoir un emploi plus juste et plus utile. Et puisque le gouvernement n'a pas d'autre source de richesse que la bourse des citoyens, il faut évidemment, par des lois prudentes, prélever sur les revenus des riches de quoi subvenir à la misère des pauvres. " (*Liberatore*, Principes d'économie politique, pp. 228-229. Cité par Mgr L.-A. Paquet dans son *Droit public de l'Eglise* (L'Action religieuse et la loi civile, pp. 294-295).

get si nos finances le permettent. Ces dépenses de bon aloi consoleront les contribuables du coulage qui se fait dans... les égoûts municipaux.

Nous voudrions terminer par un regard jeté sur la charité individuelle ces notes consacrées entièrement à l'assistance officielle. Ce sera montrer cette charité des individus sous son meilleur jour que de rappeler les résultats de la plus parfaite des oeuvres confiées aux soins des particuliers, la société Saint-Vincent-de-Paul. Ce fut par l'entremise de ses membres que la ville, à la demande de Mgr Bruchési, fit distribuer entre nos pauvres, de décembre 1914 à mai 1915, $56,700 et de décembre 1915 à mai 1916, $25,000. Aussi bien c'est la plus vaste et la plus féconde des associations de charité dont se puissent occuper, avec l'aide de leurs chapelains, les laïques chrétiens. On ne peut que souhaiter que son champ d'action s'agrandisse et que ses services se multiplient.

Depuis mai 1833 la Saint-Vincent-de-Paul n'a pas cessé d'accumuler les preuves de son utilité. Après avoir franchi d'abord les frontières de la France, dont c'est l'honneur d'avoir été son berceau, après avoir vu partout surgir ses utiles " conférences ", de la Belgique à l'Espagne et de l'Ecosse à l'Italie, la société suivit la route que, trois siècles auparavant, Cartier et Champlain avaient fait suivre à la civilisation chrétienne. Elle fonda sa première " conférence " canadienne à Québec en 1846. Montréal reçut sa visite en 1849 et Ottawa en 1860.. Elle comptait au Canada, en 1915, 6,187 membres actifs, 2,437 membres honoraires et 3,457 membres bienfaiteurs. Durant l'hiver 1914-1915, elle secourut près de 25,000 pauvres et visita à domicile près de 5,000 familles. Elle dépensa pour eux près de $225,000; dans la seule province de Québec, $178,441.55. Voilà donc 67 ans que cette société multiplie ses secours aux malheureux de notre ville. Celle-ci comptait en 1915 82 " conférences ".

Le passé permet d'espérer que les bienfaits de cette institution augmenteront à mesure que s'accroîtra aussi, avec le développement de notre métropole, le nombre des déshérités qui, de novembre à mai, tendent la main à la charité. Que du moins elle n'y perde pas son caractère primitif !

Chaque semaine les membres de la " conférence ", base de la société, se réunissent. Chargés du soin des familles pauvres du quartier ou du district qui leur est confié, ces chrétiens laïques *confèrent* entre eux des divers soins apportés à leurs pauvres durant les derniers huit jours et déterminent les secours qu'il conviendra de leur accorder durant la semaine qui commence. Le but principal des " conférences " est resté ce qu'il était au jour de la fondation de la première : la visite des pauvres à domicile. Et c'est ce qui donne à cette institution son caractère à part. Est-il besoin d'insister sur les effets mutuels que procurent ces entrevues hebdomadaires aux visités et aux visitants ? Comme il y aurait profit à ce qu'ils fussent plus nombreux les laïques qui, chaque semaine, assistent à ces réunions, puis vont ensuite passer quelques instants dans la maison du pauvre. Les professionnels, les étudiants surtout, devraient appartenir aux conférences Saint-Vincent-de-Paul. L'on oublie trop que la société fut fondée par six étudiants catholiques de l'université de Paris. Leur chef, Frédéric Ozanam, devint professeur en Sorbonne et se fit un nom dans les lettres. Pourquoi cette tradition n'est-elle pas suivie par les travailleurs de la pensée ? Qu'ils s'appliquent le mot de Bossuet : " Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne pas à aimer ! "

Aux réunions de la " conférence ", dans les visites des masures, les membres acquièrent une notion plus vraie des réalités, l'habitude de sortir d'eux-mêmes, de leurs intérêts, pour songer aux autres. La " conférence " est le seul groupement où la *parlotte* ne soit pas de mise, le seul centre

d'activité où les *places* ne comptent point, hors celle qui rapproche du pauvre. L'émulation ne risque pas de causer des frictions ni d'arrêter l'essor de l'oeuvre. " On n'y discute pas, on agit ", remarquait justement M. Magnan, le président du conseil supérieur de la société au Canada. De combien d'associations pourrait-on faire semblable éloge ? D'aucune, semblé-t-il.

Puis, si la visite du pauvre à domicile est demeurée la préoccupation maîtresse de la société, celle-ci a créé toutefois des oeuvres nombreuses. Aucune oeuvre de charité ne lui est restée indifférente. Dans le rapport qu'il fit en 1915 au surintendant du bureau des statistiques, M. Magnan note précisément que " la visite des pauvres à domicile permet de comprendre mieux les misères et les besoins ". " De là s'est formée, continue-t-il, cette chaîne d'oeuvres qui protègent, consolent et soutiennent le pauvre du berceau à la tombe : crèches, jardins d'enfants, patronages d'écoliers, colonies de vacances, patronages d'orphelins et d'apprentis, maisons de famille, patronages de jeunes gens, cercles d'ouvriers, bureaux de placement, secrétariat du peuple, hospitalités de nuit, clubs de marins, fourneaux économiques, soupes populaires, dispensaires, bibliothèques gratuites, caisses d'épargne, hospices pour les vieillards, oeuvres de miséricorde, funérailles des pauvres. " " La société Saint-Vincent-de-Paul, ajoute eencore M. Magnan, vient en aide à toutes les familles pauvres qu'elle découvre ou qu'on lui signale, sans se demander de quelle race est cette famille ou à quelle religion elle appartient. Et jamais elle ne jette dans la balance de la liberté de conscience le poids de ses aumônes. "

Fréquenter chez le pauvre façonnerait le sens social de l'étudiant, du médecin ou de l'avocat. Ce serait l'occasion d'enquêter sur la condition des classes qui peinent, de découvrir les remèdes à leurs maux. On reviendrait de ces visi-

tes avec le généreux vouloir de participer aux oeuvres qui moralisent le peuple, le relèvent, le soutiennent, l'aident à vivre.

Absence d'esprit public chez les guides de la foule, crie-t-on de toutes parts, nulle trace de désintéressement, l'égoïsme règne en maître ! C'est là signaler les pires lacunes dans la formation du caractère. Pourquoi espère-t-on que du jour au lendemain on puisse devenir homme de dévouement ? La préparation en est longue pourtant.

L'adolescent qui n'a jamais pensé qu'à lui ne changera pas sa mentalité en franchissant la trentième année. Comme elle est incomplète l'éducation du jeune homme qui trouve chez son père toutes choses à souhait, ne sent pas l'aiguillon de la nécessité et croit que tout arrive aisément à qui ne se préoccupe de rien! Quelles vues désintéressées peut-il avoir? D'où lui viendra le souci de se dépenser pour les autres ? S'il veut recevoir les leçons qui comptent, celles des réalités, qu'il quitte une fois la semaine tapis et fauteuils capitonnés, qu'il pénètre dans les fonds de cour, qu'il gravisse les escaliers branlants, et, près du foyer éteint où se pressent des enfants qui souffrent du froid et de la faim, à causer avec l'ouvrier sans travail et la mère malade, qu'il mesure la détresse de certaines âmes ! De ces spectacles, il gardera tout le long de sa vie une claire vision. De la justesse se fixera dans sa notion des couches profondes de la société. Dans les oeuvres sociales, il trouvera le moyen de rendre au peuple, avec un peu d'aisance, la lumière et la paix. Il voudra aller vers lui, non plus pour l'exploiter, mais pour l'aider. Et si, plus tard, il cède à ce désir et se livre à l'action publique, peut-être y mettra-t-il quelque désintéressement.

Antonio PERRAULT,

Professeur à l'Université Laval.

La conservation des traditions nationales [1]

L'HUMANITE se partage en deux grandes classes : la classe des consommateurs et la classe des producteurs.

Toujours et partout le sentiment public a exalté le rôle de celui qui tire sa vie et la vie de ses semblables de la fécondité inépuisable du sol, de celui qui contribue à l'accroissement de l'unique source de la richesse publique qui est la terre. Toujours et partout l'art, la musique, la poésie ont célébré magnifiquement et chanté noblement le geste auguste du semeur. Il est un bienfaiteur public, proclament les Livres Saints, celui qui fait croître deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un.

Par contre, ce même sentiment public n'a eu et n'a encore que du dédain et une répulsion instinctive pour l'homme qui, ni par lui-même, ni par ses ancêtres, n'a jamais travaillé de ses bras. Et cela est si vrai que l'acquisition de l'or, la gloire d'un talent indéniable, la pratique des vertus privées ne peuvent effacer le stigmate qui marque au front une grande race, la race la plus ancienne de ce monde, et qui en carac-

---

(1) Ce beau discours, qui traite d'une question si vitale pour notre race, Mgr Choquette, notre estimé collaborateur, l'a prononcé, à Ottawa, le 18 janvier 1916, à une séance publique de la *Commission de conservation*, dont il est membre. Il est inédit, quelques extraits seulement ayant été donnés aux journaux pour leurs comptes rendus. Il méritait de ne pas rester en manuscrit. Le président de la commission, le sénateur Edwards, et M. le Dr Robertson, séance tenante, ont hautement loué le travail de Mgr Choquette. Que l'érudit prélat nous permette d'ajouter à nos félicitations nos remerciements pour la faveur qu'il a bien voulu faire à la *Revue* et à ses lecteurs en nous communiquant les bonnes feuilles de son intéressante et vivante causerie. — *La Rédaction.*

térise les membres en tous les lieux de la terre. Pourquoi cela ? Parce que, depuis des siècles, ceux-ci n'ont jamais été que des consommateurs.

Grâce à Dieu, nous Canadiens, nous appartenons à la noble classe des producteurs. La plupart d'entre nous, en retraçant leur lignée, trouveraient un laboureur à leur tête. Par nous-mêmes, ou par ceux dont nous sommes les descendants, nous avons cultivé le sol. Nous avons directement ou indirectement tiré de son sein le blé et la chair qui nourissent, les tissus qui vêtissent, l'aliment du feu qui réchauffe, la richesse qui circule dans le grand organisme de la communauté humaine. Ecossais, Anglais, Français, tous nous sommes des producteurs.

L'été dernier, les paysans de l'Artois et des Flandres croyaient voir, dans les rouges coquelicots qui couvraient leur terre inculte, le sang versé, l'automne précédent, par leurs compatriotes et leurs défenseurs, mêlé au sang de peuples plus anciens tombés sur ce perpétuel champ de bataille. Avec plus de justesse nous pouvons imaginer que les fleurs qui émaillent nos grands champs découverts, ou qui bordent nos routes en mariant agréablement leurs couleurs, sont comme issues de la sueur de nos devanciers, qui y ont appliqué leur glorieux et commun labeur et ont conquis pour nous le riche patrimoine matériel et moral dont nous jouissons. En celui-ci réside notre force et se trouvent la substance et la moëlle de nos traditions nationales. Or, nous sommes exposés au danger de nous voir dépouillés de cette noble grandeur, de voir nos traditions ruinées par l'excès même des biens qu'elles nous ont apportés. L'agriculture ne retient plus. Le fils du fermier se dérobe à la tâche. Il fuit, loin, il se hâte

Comme s'il entendait l'épouvante d'un crime
Cheminer, haletante et terrible, après lui.

L'histoire nous dit que la découverte de l'Amérique eut sur le caractère espagnol un effet dont on ne connaît l'équivalent dans la vie d'aucun peuple. L'or de l'Amérique enivra l'Espagne jusqu'à la mort. Quelque chose de semblable menace les vieilles provinces du Dominion. La découverte des grandes et fertiles plaines de l'Ouest fascine nos jeunes gens. Les chemins de fer leur offrent mille moyens faciles de céder à la tentation de l'inconnu, de rechercher un état qui ne sera plus celui de leurs pères. Sans doute, il faut des têtes dirigeantes à ces milliers d'immigrants qui accourent prendre d'assaut le pactole canadien. Sans doute aussi, plusieurs continueront dans ces mêmes étendues le geste du semeur qui a nourri leur enfance. C'est un demi-mal peut-être ? Mais c'est un malheur tout de même, et nos vieilles provinces, dont le sol est assez généreux pour sustenter encore plusieurs générations, perdent par ce délaissement leur ancien courage et leur espérance de renouveau. Les traditions familiales et nationales s'éteignent en des ambitions contre lesquelles rien ne semble pouvoir prévaloir présentement.

Notre commission a pris à tâche d'appliquer son esprit de conservation à toutes les richesses de notre pays. Elle veut mettre en valeur tout ce qui peut contribuer à en accroître la grandeur et la puissance au dedans et au dehors. Nos forêts, nos chutes d'eau, nos dépôts miniers, le gibier, le poisson, tout est l'objet de ses justes préoccupations. Et dernièrement même, n'a-t-elle pas étendu sa sollicitude jusqu'aux volatiles qui peuplent les rochers du golfe Saint-Laurent ? Pour cette nombreuse population, qui n'a de valeur que dans sa variété et dans les gracieux mouvements de son vol inlassable, elle a eu des accents touchants. Je demande aujourd'hui que cette même commission s'emploie à une conservation d'ordre supérieur, à la conservation des idées et des sentiments; qu'elle centuple ses efforts afin de tenir attaché au sol des ancêtres,

au vieux patrimoine familial, le bataillon sacré des fils et des filles de nos fermiers prêts à s'envoler sous un autre ciel.

Nos soldats reviendront bientôt des champs sanglants d'outre-mer. Ils reviendront le front couronné des lauriers de la victoire. Ils auront acquis, avec l'esprit de discipline et la sagesse de la tenue, l'aversion pour les ambitions exagérées et l'amour de la paix dans la dignité et le travail. C'est vers eux que doivent tendre nos efforts. Plusieurs sont fils de la glèbe. Ils retourneront à elle, si nous savons leur inspirer le goût des saines besognes de la vie des champs. Mais quels moyens, pour cela, pourrions-nous employer? Voilà la question concrète que nous devons nous poser.

Permettez-moi de suggérer, à ce sujet, quelques idées. Premièrement il faut faire aimer la terre. Il faut faire pénétrer ce sentiment chez les jeunes et chez les vieilles gens par la littérature, par l'enseignement, par la considération avec laquelle nous entourerons tout ce qui participe à l'art agricole. L'imprimerie, vous le savez, est le plus puissant instrument de propagande et d'influence. Nous n'aurions qu'à tourner nos esprits vers notre ennemi commun, l'ambitieux empire germanique, pour trouver une confirmation éclatante de cette vérité — *fas est et ab hoste doceri.* Qu'est-ce qui donna à l'industrie allemande une publicité telle qu'elle réussit à déplacer, sur presque tous les marchés, les produits français et anglais qui y avaient tenu une excellente place si longtemps? Est-ce la supériorité de l'article allemand? Non, cette domination, l'Allemagne l'avait acquise en faisant appel à la presse, à l'imprimé sous toutes ses formes. Et encore, quelle est la source de la résistance du soldat teuton qui tient en dépit de tout, qui tient malgré l'impuissance réelle de ses efforts, malgré la certitude de l'écrasement final, puisqu'il n'avance pas, et que, pour une armée d'invasion, ne pas avancer c'est être voué inévitablement au recul? La source de cette

terrible résistance, c'est dans les revues et dans les journaux qu'il faut la chercher. Un mot d'ordre fut donné, il y a quarante ans : Il faut que l'Allemagne domine le monde ! Ce mot était imprimé journellement dans des milliers de gazettes. Il était répété par des millions de bouches et retenu par les enfants comme un credo. Il avait motivé, dans les écoles élémentaires, le don du sou hebdomadaire,destiné à grossir le budget de l'armée et de la marine de guerre. Chaque nouveau cuirassé devenait un élément de conquête ; chaque engin de guerre, un gage de victoire et de prépondérance finale. Les armées germaniques sont imbues de cette prédication. Les soldats combattent pour la satisfaction de l'idéal dont leur enfance a été nourrie. La lutte est individuelle autant que collective.

Ce travail accompli pour la satisfaction d'une ambition dangereuse est une leçon. Il nous enseigne ce qu'une presse plus modeste, mais non moins active, pourrait faire pour les oeuvres de paix, pour celle particulièrement qui en est la plus fructueuse expression, pour l'oeuvre de la terre. Je voudrais multiplier à l'extrême la littérature qui touche à la culture du sol. De petites nouvelles, simples et vraies, nullement exagérées, illustrées, avec les noms des personnes et des lieux, prêcheraient dans les écoles la noblesse de l'agriculture, ainsi que le bonheur, l'aisance et la satisfaction vraie, la vanité même, que cet art apporte à l'individu et à la famille. Qui n'a pas lu avec un intérêt admiratif la note publiée dans les journaux, l'automne dernier, concernant ce jeune fermier de la Saskatchewan, je crois, dont le blé fut primé par un jury ? L'histoire de ce succès disait l'ambition du lauréat de l'emporter sur ses concurrents, la sélection des semences, les ensemencements répétés, les soins de conservation des récoltes : tout cela était réellement intéressant et entraînant comme le récit d'une grande victoire. Je voudrais aussi que le fermier connût mieux, pour l'aimer plus, la nature du sol, les éléments de ferti-

lité qu'il renferme, ainsi que, et surtout, les éléments qui lui manquent pour produire avec profit telle ou telle récolte. En un mot, je désirerais qu'on lui enseignât un peu plus de chimie agricole. J'ai fréquenté les paysans de la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie. Certes, leur condition n'est pas comparable à celle de nos habitants. Ceux-ci seraient des seigneurs aux yeux de leurs confrères européens ! Ils leur seraient, d'autre part, inférieurs, s'ils avaient à passer un examen de chimie agricole. Plusieurs fois, j'ai entendu le paysan belge parler d'azote, d'acide phosphorique, de potasse, de chaux, avec la compétence d'un professeur. " Voici, me disait l'un d'eux, un terrain qui a besoin de nitrate, il ne porterait rien sans cela. Là je mettrai plutôt du phosphate avec un peu de potasse. " Je prenais un plaisir extrême à leur conversation et je me demandais si nos agriculteurs canadiens, même les plus instruits de leur art, pourraient faire preuve de connaissances pareilles.

Toutefois, la littérature et l'enseignement ne suffiraient peut-être pas à attacher au sol le fermier, s'il sentait que son état social n'est l'objet d'aucune considération spéciale. Sans doute, le proclamer le nourricier du genre humain, le roi de la terre, un héros aussi grand que modeste, c'est flatter son sens interne. Il faudrait de plus que sa personne et sa famille retirassent quelque bien concret de ces glorieux qualificatifs. J'ignore s'il en est encore ainsi, mais j'ai appris que le *gentleman farmer* jouissait en Angleterre, il n'y a pas bien longtemps, de privilèges et d'honneurs qui en faisaient un homme considérable dans le milieu où il vivait. Si je ne me trompe, la *gentry* anglaise est constituée par les propriétaires ruraux. C'est à elle, peut-être plus qu'à ses hommes de gouvernement, que l'Angleterre doit la stabilité de ses institutions, la puissance de ses traditions, sa vraie force sociale. Or, ce qui contribue à la perpétuité de cette classe importante,

c'est la considération qui lui est accordée. Partout, le *gentlemen farmer* anglais remplit de droit les fonctions de chef et de magistrat. Il prend part aux fonctions du grand jury. Il assiste aux *quarter sessions* et aux *petty sessions* de son district. Il siège au *board of guardians,* au *vestry* (*conseil communal*). Il est *trustee* d'une caisse d'épargne, commissaire pour l'*income tax,* etc. L'accomplissement de ces divers devoirs le grandit à ses propres yeux et dans l'admiration publique, et lui prépare la voie au Parlement où il pourra parler d'autorité et avec expérience. En attendant cet heureux jour, il chante son joyeux contentement. Entendez les accents poétiques de l'un d'entre eux. " Je suis, dit-il, peuple avec le peuple. Je suis compagnard aux champs. Ma maison blanche avec des contrevents verts est sise sur le penchant d'une colline ombragée. J'ai pour cour une basse-cour, pour écurie une étable avec des vaches. J'ai un potager pour jardin et pour parc un joli verger. "

Le fermier ne demande pas seulement qu'on l'instruise et qu'on l'entoure de considération et d'honneurs. Il demande surtout, et c'est sur ce point que je désire particulièrement attirer l'attention de la commission, il demande qu'on éloigne de lui tout ce qui pourrait le détourner de ses occupations et le frustrer du bénéfice de son travail. Loin de moi la pensée de le soustraire aux devoirs qui résultent de son titre de Canadien, devoirs qui, à l'époque des grandes commotions comme celles que nous traversons, vont jusqu'à l'offrande de son argent, de sa personne et de son sang. Ces devoirs sont dans l'ordre. Ils contribuent même à l'attacher plus profondément à sa qualité de possesseur du sol. Mais il est d'autres causes d'éloignement, et celles-là sont puissantes et funestes. Je veux parler des sollicitations qui le poursuivent et vont le relancer jusque dans les coins les plus reculés de nos campagnes. Il se passe peu de jours où les fermiers, les jeunes et les vieux,

ne soient invités à participer à des opérations financières, à des spéculations d'argent qui font miroiter à leurs yeux avides des trésors incalculables. Les solliciteurs sont habiles et tenaces. Ils ont mille cordes à leur arc. Terrains de ville, terrains miniers, gaz, pétrole, brevets, tout est motif de pressions d'autant plus alléchantes que l'aléa qui les accompagne est masqué plus ou moins honnêtement sous le nom de quelque maître de la finance, ou par un article-réclame glissé adroitement en bonne place dans un journal à grand tirage. C'est un véritable fléau, une peste. Il faut vivre à la campagne, entendre les doléances des victimes, pour en embrasser toute l'étendue. Je ne crois pas exagérer en affirmant que, dans le seul comté où j'habite, $100,000 et plus ont été tirées en pure perte de la bourse de nos cultivateurs. Quelques-uns de ceux-ci, pris d'une fatale frénésie, n'ont pas hésité à vendre les belles fermes reçues en héritage de leurs ancêtres, pour en échanger la valeur contre un chiffon de papier qui ne leur garantissait la propriété ni d'un pouce de terrain, ni d'un milligramme de métal. Ce mal est-il irrémédiable ? Faut-il laisser l'homme des champs s'instruire à ses propres dépens en devenant la proie de rapaces maraudeurs ? Faut-il souffrir qu'on le détourne fallacieusement, lui et sa descendance, de sa vocation ancestrale, et qu'on le mène à la ruine? Il me semble que les hommes préposés à la bonne administration de la chose publique pourraient trouver dans l'arsenal des lois existantes, ou dans une loi nouvelle édictée à cette fin, des motifs d'intervenir.

Notre commission, qui a pour mission de favoriser le développement des valeurs nationales inexploitées, n'a-t-elle pas le devoir *a fortiori* d'empêcher la folle dissipation des richesses acquises ? C'est fort bien de prévenir les feux de forêts. Ce serait encore mieux d'arrêter la consommation des économies populaires. Je voudrais que, à l'instar de ce

qui est pratiqué, je crois, dans les vieux pays, nul individu ou syndicat ne fût autorisé à solliciter une mise de fonds sans être muni au préalable d'un certificat officiel attestant l'utilité publique de l'entreprise qu'il s'agit de promouvoir. Un tel décret démolirait bien des pièges.

Je résume ces notes en priant la commission de s'intéresser à la grande classe des producteurs canadiens, de chercher les moyens d'accroître le rôle et l'influence des agriculteurs, par l'enseignement, par la considération et les honneurs, et surtout je demande de les protéger contre les pirates financiers qui s'enrichissent de leurs dépouilles et les dégoûtent de leur vocation. Je l'invite donc à conserver ce qu'il y a de plus cher au coeur d'un peuple, ses traditions.

C.-P. CHOQUETTE,
Professeur à l'Université Laval.

La guerre et la paix

Les vraies causes de la guerre et les vraies conditions de la paix

(SUITE ET FIN)

II

MAIS de quel oeil Dieu lui-même voit-il ce sinistre gâchis? Comment se fait-il qu'il assiste indifférent, en apparence, à cet universel triomphe du vice, de l'injustice et de l'hypocrisie ? Comment peut-il tolérer que ses créatures raisonnables paient de leur sang et même de leur bonheur éternel les lubies de quelques maniaques d'égoïsme et d'orgueil ? N'y a-t-il pas là un certain déshonneur pour lui? Ne risque-t-il pas de passer pour avoir fait une oeuvre manquée ?

Sans doute tout en créant des êtres intelligents et libres, il n'avait pu leur donner la perfection de la liberté, qui consiste à n'avoir la faculté de choisir qu'entre plusieurs biens. Nous comprenons que ce soit là le privilège exclusif de l'être subsistant par lui-même et que tout être sorti du néant se ressente fatalement de son origine en restant faillible et caduc. D'autre part Dieu n'était pas obligé d'empêcher, par des secours extraordinaires,la déviation du libre arbitre de ses créatures raisonnables. Nous le comprenons encore. Toutefois, du moment que, sans violenter leur liberté, il pouvait les maintenir dans l'ordre et la justice, il n'a dû permettre

leurs égarements qu'en vue d'un bien à obtenir. Autrement il aurait cessé d'être essentiellement bon. Même des crimes de ses créatures il a dû tout au moins vouloir tirer sa gloire, qui est le but dernier de toutes ses oeuvres extérieures.

Cette gloire, il aurait pu la tirer d'un châtiment rigoureux, qui, en plongeant dans le malheur la créature rebelle, aurait proclamé la folie de sa conduite et la bonté du premier plan de son créateur sur elle. Il devait bien en venir là, si celle-ci persévérait dans sa rébellion. Mais, connaissant le limon dont il nous avait formés, Dieu n'a pas voulu tout d'abord nous confronter avec sa justice. Il lui aurait été trop facile, semble-t-il, de nous confondre. Il a préféré faire de nous les objets de sa pitié, et profiter de nos fautes pour montrer jusqu'où il était capable de pousser la bonté. Quand l'égoïsme et l'orgueil eurent bien enténébré et pourri les hommes; quand les malheureux pécheurs eurent chassé leur créateur non seulement de leurs affections, mais de leurs pensées; quand ils eurent bien profané son nom en l'attribuant à des créations grotesques de leur fantaisie basse, en prostituant leur encens et leurs hommages à des idoles, grossières caricatures de la divinité, Dieu ne se laissa pas gagner par le dégoût qui montait de leur corruption, ni par la vengeance que leurs incessants blasphèmes provoquaient à plaisir. Il ne se dit pas, comme il avait fait une première fois: " Je détruirai cette race maudite, devenue toute chair et tout péché." Il se dit au contraire: " La malice de ces rebelles n'aura pas raison de ma bonté. Plus ils sont indignes de mon pardon et de mon amitié, plus je leur prouverai comment je sais aimer. Je les aimerai ennemis, je les sauverai, alors qu'ils font tout pour se perdre. A force d'amour je les ramènerai à moi, qui suis seul capable de combler leur besoin de bonheur, malgré toute la répugnance qu'ils s'acharnent à m'inspirer. "

Nous savons le reste. Nous savons comment une person-

ne divine s'en vint prendre une nature semblable à la nôtre, se constituer second Adam, et, au nom de toute notre race, dont elle devenait la tête mystique, réparer l'outrage fait au Tout-Puissant par les pécheurs et leur rouvrir l'accès à une félicité surhumaine. Mais précisément parce qu'il venait détruire le péché, qui est avant tout oeuvre d'égoïsme et d'orgueil, le rédempteur devait être profondément humble. A peine entré dans l'existence il devait s'anéantir devant la majesté divine; crier bien haut: " Vous êtes, ô mon Dieu, le seul saint, le seul maître, le seul puissant "; regretter du fond de son coeur la folie des hommes ses frères par où ils avaient méconnu ce domaine absolu et nécessaire; s'offrir à l'expier, et pour cela non seulement ne pas reculer devant le brisement de ses os et l'effusion de tout son sang, mais soupirer incessamment après ce baptême d'ignominies et de souffrances. (1)

L'immolation d'une victime parfaitement pure et sainte, substituée à la masse des pécheurs, pour réaffirmer solennellement à leur place le domaine du créateur, nous permet de comprendre la persistance du désordre moral dans notre petit monde. Sans la clef du calvaire, nous ne pourrions nous expliquer que le souverain absolu de toute chose supportât

(1) Un maître a deux manières d'affirmer son droit de propriété sur un objet: en s'en servant ou en le détruisant; mais il l'affirme d'une façon encore plus démonstrative par la destruction que par l'usage. Il faut vraiment qu'on soit parfaitement indépendant, qu'on n'ait de comptes à rendre à personne, pour briser ses meubles. Telle est la vertu que les hommes de tous les temps et de tous les pays ont reconnue au sacrifice. Ils ont trié et consacré des animaux, puis des prêtres, au nom du Très-Haut, les ont tués, ont brûlé leur chair, symbolisant ainsi l'absolue souveraineté de Dieu sur ces créatures, qui tenaient elles-mêmes la place de l'homme, mais qui figuraient surtout la victime du calvaire ! Quant à celle-ci, plus elle était parfaite, moins elle méritait la mort, plus elle acceptait d'être détruite, plus elle affirmait exclusivement l'autorité de l'être suprême sur tout ce qui est sorti de ses mains. C'est pourquoi Dieu l'a eue pour parfaitement agréable, et n'a plus voulu qu'on lui en offrît d'autres.

d'être perpétuellement désobéi et bafoué par ses misérables sujets; nous serions justifiés de ne voir, avec Renan, dans l'histoire de l'humanité " qu'une comédie à la fois infernale et divine, une ronde étrange, menée par un chorège de génie, où le bien, le mal, le laid, le beau défilent au rang qui leur est assigné en vue de l'accomplissement d'une fin mystérieuse " (*Préface à la 13ème édition de la* VIE DE JÉSUS).

Mais avec un Homme-Dieu, élevé entre ciel et terre, ayant poussé l'obéissance jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix, ne cessant pas de présenter à son père les plaies de ses mains et de ses pieds, comme marques de sa générosité à le servir, le créateur se voit surabondamment dédommagé des insultes de ses créatures. Les droits de sa souveraineté étant saufs, il peut même manifester d'autres attributs. Il peut laisser libre carrière à sa miséricorde, de telle sorte qu'il tire une plus grande gloire de notre race déchue, mais rachetée, qu'il n'en aurait tirée si elle avait persévéré dans l'innocence. Ainsi le *gâchis* où se débat l'humanité cesse de nous scandaliser. Loin d'être un dessous pour Dieu, il lui fournit l'occasion de se glorifier plus magnifiquement.

Mais notons encore une fois que dans ce mystère de notre rédemption tout nous parle de l'anéantissement de la créature devant le créateur. Ce n'est qu'à cette condition que la malédiction qui pesait sur nous a été levée. Ce n'est qu'à travers les trous des membres du divin crucifié que le pardon est descendu et que les hommes ont pu de nouveau contempler le sourire de Dieu redevenu leur père du ciel. Seules les vertus d'humilité, de détachement, de mortification sont des vertus restauratrices, précisément parce qu'elles rendent tout d'abord au maître suprême l'honneur qui lui revient.

Des vertus aussi bienfaisantes ne devaient pas être l'apanage exclusif du rédempteur. Grâce à une large effusion de l'Esprit-Saint, que nous avaient value les mérites de sa mort

sanglante, elles allaient pouvoir s'infiltrer jusque dans le milieu corrompu qu'était le monde païen. Par elles les idoles allaient crouler et Dieu reprendre sa place dans le coeur de ses enfants. Par elles l'humanité, libérée de la servitude de l'égoïsme, où la retenait un paganisme séculaire, allait sortir de la barbarie, connaître la sainte pitié et la sainte charité et remonter vers une atmosphère plus respirable. La divine parole *aimez-vous les uns et les autres* ne devait pas être répercutée par les seuls échos des collines de Judée. Elle devait retentir jusqu'aux confins de la terre, créer ces foyers admirables de dévouement, où pas une misère physique et morale ne serait rebutée, ces hôtelleries du bon Samaritain, où il y aurait continuellement de l'huile pour cicatriser toutes les plaies et du vin pour fortifier toutes les faiblesses. (2)

---

(2) Que la charité n'ait pu refleurir sur notre terre qu'après sa réconciliation avec le ciel, rien de plus facile à comprendre. La charité est l'antipode de l'égoïsme. Elle suppose le détachement de soi-même, puisqu'elle n'est point basée sur l'intérêt. D'autre part nulle créature ne mérite qu'on se détache de soi pour se porter vers elle et lui procurer quelque bien. Mais après l'effort d'aimer Dieu plus que soi-même, on peut faire l'effort d'aimer le prochain comme soi-même par amour pour Dieu. Nous découvrons maintenant le secret de l'impuissance radicale de la simple philanthropie. Parce que tel ou tel malheureux est un représentant de ma race, parce qu'il porte une nature semblable à la mienne, je puis éprouver une certaine inclination à le secourir; mais je ne m'y sens pas obligé, et, si mon amour-propre s'y oppose, je puis aussi bien écouter celui-ci que mon instinct de compassion. Il en est tout autrement si je vois dans le malheureux un enfant de Dieu comme moi, et surtout si j'entends la voix de notre commun père m'ordonnant de ne pas l'abandonner à sa misère. Parce que le christianisme est basé sur l'oubli de soi, le détachement des biens de la terre, le dévouement, la charité, parce qu'il s'adresse à la partie spirituelle de nous-mêmes, il s'abstrait des conditions de milieu et de race qui circonscrivent les habitants de tel ou tel pays, il peut être un royaume international et universel. Les royaumes de ce monde, eux, poursuivant des fins temporelles, se heurtent nécessairement aux intérêts de leurs voisins. Leur égoïsme a été appelé un égoïsme sacré, parce qu'il se confond avec leur intérêt de conservation. Soit! Mais entre ces différents égoïsmes sacrés ne peut-il pas exister des ententes qui préviennent les guerres ?

Mais parce qu'une élite seule s'attacherait aux pas du Sauveur et s'efforcerait de modeler sa vie sur la sienne, parce que la grande majorité même des chrétiens se laisserait encore dominer par l'égoïsme, notre terre, tout améliorée qu'elle fut par le passage d'un Homme-Dieu, continuerait à être le théâtre des querelles, des dissensions, des haines, des meurtres et des guerres. Et de tous ces maux, ce serait toujours la même leçon qui se dégagerait: à savoir que le péché fait le malheur des peuples aussi bien que des individus, qu'il n'est pas de véritable civilisation en-dehors de la reconnaissance par ses créatures de la souveraineté du créateur. Comment pourrait-il en être autrement? La souveraineté du créateur méconnue, que reste-t-il sinon la souveraineté du *moi* créé? Or, comme ce *moi* est aussi multiplié qu'il y a d'êtres raisonnables, comme chez chacun d'eux il est également tyrannique et impérieux, comme il n'apprécie jamais que ce qui le flatte et le hausse, les conflits, même les plus sanglants, restent inévitables, ainsi que nous l'avons démontré plus haut. ([3])

C'est pourquoi, séparé de l'effort vers la perfection morale, le progrès matériel et même scientifique ne saurait passer pour de la vraie civilisation. C'est pourquoi, n'en déplaise à leurs nombreux panégyristes, ni la prétendue Réforme du XVIème siècle, ni la Révolution de 1789, n'ont fait avancer l'humanité vers l'idéal qui lui est propre. La première, en rejetant l'autorité du Vicaire du Christ, la seconde en rayant de sa législation nos devoirs à l'égard de Dieu, toutes deux ont

---

([3]) On demande pourquoi tous les hommes ensemble ne composent pas comme une seule nation et n'ont point voulu parler une même langue, vivre sous les mêmes lois, convenir entre eux des mêmes usages et d'un même culte, et moi, pensant à la contrariété des esprits, des goûts, des sentiments, je suis étonné de voir jusqu'à sept ou huit personnes se rassembler sous un même toit, dans une même enceinte et composer une seule famille. — La Bruyère. *Caractères — De l'homme.*

également ébranlé l'équilibre moral des nations. L'une et l'autre n'ont fait que courber un peu plus les hommes vers les choses périssables et donner un stimulant nouveau à leur égoïsme. Voyez ce que l'esprit révolutionnaire avait fait de la France après cent ans de lente infiltration. Il y avait instillé l'appétit de jouissance égoïste au point d'y arrêter la transmission de la vie par crainte des charges qu'un tel devoir entraîne. Mais ce suicide de la race n'était que logique. S'il n'y a ni Dieu ni maître, qui peut empêcher l'individu de vivre sa vie pour lui seul? Qui peut lui faire une obligation de donner des enfants à la société et des soldats à la patrie ? — Heureusement la guerre mondiale est venue à temps pour réveiller dans le peuple de saint Louis et de Jeanne d'Arc les généreux instincts qu'y avait déposés le christianisme et l'éclairer sur le suprême péril que lui faisaient courir les théories naturalistes des petits-fils de Rousseau et de Marat.

Mais là encore n'est-il pas remarquable qu'un des plus grands cataclysmes qui ait affligé l'humanité se soit produit, par suite de la libre volonté des hommes, en un siècle où l'on n'a jamais autant parlé de la fraternité des nations, de la politesse et de la douceur des mœurs,des merveilles de la science civilisatrice? Nos libres-penseurs n'étaient pas loin de s'extasier devant le bel animal humain, qui, sorti des langes informes de la bestialité simiesque, s'était peu à peu dégagé des étreintes de la nature physique, et, par une réaction sublime, en était arrivé à affirmer parfaitement son autorité de roi sur l'humble empire qu'est notre terre, en domptant les éléments les plus fougueux, en captant les plus subtils, en voguant dans les airs aussi bien que sous les eaux, en réduisant à la servitude, pour des fins pratiques, les forces mystérieuses qui créent la foudre et les tempêtes. Déjà ils saluaient comme n'étant plus bien lointaine une transformation de notre globe sous les efforts réunis de ses habitants telle que le paradis

terrestre, décrit par la Genèse, ne serait qu'une pâle esquisse à côté de celui que verraient nos arrière-petits-neveux, ayant enfin appris à se traiter en frères et travaillant de concert à l'avènement d'une ère de justice et de bonheur pour tous.

En attendant, et comme, pour hâter cet âge d'or, ou même nous en donner un avant-goût, ils élevaient un temple à la paix, bien convaincus qu'ils n'auraient pas à en fermer les portes. Pauvres utopistes! Les notes bucoliques de leurs pipeaux et de leurs musettes ont-elles été assez couvertes par les airs sonores du tambour et du clairon? Leurs appels à la fraternité universelle ont-ils été assez étouffés par les clameurs de haine et de mort convoquant aux armes toute la population mâle de quinze peuples? Et voilà que l'homme si poli du 20ème siècle, cet homme qu'on nous dépeignait tout pétri de tendresse et de compassion pour les misères de ses semblables, s'est délecté, comme un vulgaire barbare du Vème siècle, à brûler, à ravager, à verser le sang—un sang qu'il déclarait impur et bon à arroser les sillons ou les tranchées, parce qu'il sortait des veines de gens qui habitaient de l'autre côté de telle rivière ou de telle montagne !

Et nunc erudimini! Et maintenant, à la lueur du lugubre incendie qui s'est allumé sous leurs yeux et à l'ombre des murs de leur temple de la paix, nos modernes civilisateurs vont-ils s'instruire? Vont-ils comprendre que, en s'abstrayant de la soumission totale à la volonté du créateur, les expédients les mieux imaginés pour le progrès et le bonheur des hommes sont d'avance voués à l'échec, parce qu'ils se heurteront toujours aux exigences d'un égoïsme, qui, même en dehors des temps de guerre, nous gratifie de vols, de pillages, de meurtres, et ne connaît guère d'autre loi que la force primant le droit, d'autre barrière que la crainte de la prison ou de l'échafaud.

C'est Louis Blanc, si je ne me trompe, un des membres

du gouvernement provisoire de la République de 1848, qui, recevant des travailleurs socialistes, leur confiait un grand secret, à savoir que lui et ses collègues avaient entrepris de faire le bonheur de toutes les familles françaises. Pour une pareille tâche toutefois, il demandait quelque répit. Ce que personne n'avait encore réussi à faire depuis que la nation existait, on ne pouvait honnêtement espérer que les nouveaux républicains le feraient en vingt-quatre heures. Malheureusement l'exécution d'un si beau projet fut brusquement interrompue par les émeutes et la sanglante répression des journées de juin. Elle ne fut reprise ni par Louis Blanc ni par ses successeurs, lesquels pouvaient bien avancer leurs affaires et consolider leur situation politique en bernant la populace de grands mots plus ou moins inintelligibles mais non créer le paradis sur terre.

Un autre grand flagorneur du peuple et non moins fervent admirateur de lui-même, Victor Hugo, dans un discours prononcé à la cérémonie commémorative de la mort du patriarche de Ferney (30 mai 1878) osa prononcer ces paroles : " Jésus a pleuré, Voltaire a souri. De ces larmes divines et de ce sourire humain sont sortis les bienfaits de la civilisation actuelle ! " En vérité il fallait toute la naïve outrecuidance de l'auteur de la *Légende des siècles* pour imaginer un aussi extravagant parallèle. Est-il rien qui jure autant d'être accouplé que ces larmes et ce sourire? Certes nous savons ce qu'ont été les larmes de Jésus, une effusion de la pitié divine sur nos insondables misères et le prix de notre rançon. Mais le rire de Voltaire, qu'a-t-il été sinon une des formes les plus intolérables de l'égoïsme ? Tourner en ridicule la conviction intime où est votre voisin que de telle croyance dépend son bonheur final ; cribler de traits sarcastiques sa conduite qu'il estime la seule conforme à la loi éternelle ; traiter de sottises, de fanatisme, de bigoteries, des pratiques pieuses qui lui pa-

raissent le trait-d'union nécessaire entre la créature et le créateur, et cela uniquement parce qu'on pense et agit autrement, quoi de plus répugnant? Dans cette prison qu'est la terre, où nous sommes une multitude de condamnés à mort, que les uns chantent, rient, s'amusent au piquet, comme dit Pascal, que d'autres montent sur des tréteaux et jouent la comédie, c'est leur affaire; mais qu'on emploie toutes les ressources d'un esprit éblouissant à détourner ses compagnons de captivité de la pensée de l'arrêt fatal, à se moquer de la façon dont quelques-uns ordonnent leur vie dans l'espoir d'obtenir grâce à l'heure suprême et de ne pas encourir une malédiction irréparable, voilà qui est écoeurant. Certes, nous ne pouvons tout-à-fait absoudre un Poquelin d'avoir fait grimacer d'une façon si grotesque de pauvres souffrants tels qu'un Arnolphe, un Dandin ou un Alceste. Toutefois son large rire gaulois nous désarme. Mais nous ne pardonnons pas à un Arouet son inépuisable raillerie, son rire impertinent, tout entier fait de malice et de méchanceté. Nous le lui pardonnons d'autant moins qu'il s'efforce d'enlever tout crédit à la Bonne Nouvelle, qui, seule, console nos douleurs et apaise nos angoisses religieuses.

Nous ne pardonnons pas davantage l'ironie d'un Renan ou d'un Anatole France, qui veulent bien nous reconnaître le droit de croire, mais parce que nous sommes des êtres inférieurs voués à la crédulité, parce que nous manquons de vigueur, d'intelligence, d'esprit critique, parce que nous ne savons pas discerner la fable de la légende, la réalité de l'histoire. Consolons-nous d'ailleurs de ne pas appartenir à cette catégorie d'esprits supérieurs qui n'ont plus la faiblesse de croire ce que nous croyons. Nous ne contestons ni leur talent ni leur science. Mais ce qui fait tout d'abord leur supériorité c'est une confiance illimitée en leurs lumières et en leurs trouvailles, c'est un excès d'orgueil et d'amour-propre. Sachons

nous contenter d'être de ces petits et de ces humbles qui forment l'escorte de Jésus de Nazareth à travers les siècles, et qui ont appris de leur maître à s'oublier eux-mêmes, à se soumettre docilement en tout à leur créateur, à se dévouer, à faire pénitence, à expier pour leurs semblables.

C'est par eux, c'est par leurs larmes et leur dévouement, unis au sang du rédempteur, non par le rire des fils de Voltaire, que Dieu, en dépit de régressions périodiques vers la barbarie déterminées par des crises de fol orgueil chez les puissants de ce monde, a tiré notre race de la dégradation païenne. C'est en les imitant que nous aussi nous serons de vrais civilisateurs et contribuerons pour notre part à prévenir le retour des horreurs actuelles qui tout à la fois crucifient et déshonorent l'humanité.

C'est ainsi que nous travaillerons efficacement à l'avènement d'une ère de paix durable, c'est ainsi que nous mériterons d'être appelés bienheureux, parce que nous serons de vrais pacifistes — *Beati pacifici !*

M. TAMISIER, s. j.

La Fontaine et l'exil de Papineau

LE 17 décembre 1844, La Fontaine proposait à la Chambre " qu'une humble adresse fût présentée à Sa Majesté, demandant le pardon de tous crimes, offenses et délits, se rattachant à la malheureuse époque de 1837-38, et l'oubli de toutes les condamnations, mises hors la loi, portées durant la même époque ". L'adresse ayant été votée à l'unanimité, le gouverneeur, sir Charles Metcalfe, fut prié de la transmettre à Londres. La réponse ne se fit pas attendre. Une dépêche du secrétaire colonial, lord Stanley, en date du 31 janvier 1845, annonça que tous les déportés canadiens des colonies pénales avaient reçu leur pardon, " par l'exercice spontané de la clémence royale ".

Ce n'était pas la première fois que La Fontaine, ému de la pénible condition faite aux exilés dont le sort l'avait menacé personnellement, se faisait le défenseur de la cause de ces malheureuses victimes du " mouvement " de 1837-38, que l'on avait punies avec tant de sévérité. — Dès la session de 1842, l'administration dont il était le chef, sous sir Charles Bagot, annonçait que le gouvernement était en correspondance avec le ministre colonial pour qu'une amnistie fût accordée pour toutes les offenses commises pendant les troubles politiques précités, dans le Haut-Canada et dans le Bas-Canada. Lord Stanley avait répondu cette fois qu'il ne pouvait conseiller à la reine (Victoria) d'accorder une amnistie générale, mais il ajoutait que Sa Majesté serait prête à recevoir des requêtes sur chaque cas en particulier et qu'Elle agirait avec la plus grande indulgence envers les personnes impliquées dans les troubles.—C'était laisser entrevoir la promesse et par conséquent l'espérance d'un pardon, sur requête

au gouverneur général. De fait, des lettres de grâce furent accordées en 1843 à plusieurs chefs haut-canadiens et bas-canadiens réfugiés aux Etats-Unis, entre autres aux docteurs John Rolph (1), Charles Duncomb (2) et Wolfred Nelson, à MM. David Gibson (3), Robert-S.-M. Bouchette, Ludger Duvernay et M. Montgomery (4). Bien plus, les procès politiques commencés depuis longtemps contre MM. Louis-Joseph Papineau, le docteur O'Callaghan et Thomas Storrow Brown, accusés du crime de haute trahison, furent abandonnés la même année.

Comment La Fontaine réussit-il à faire entrer un *nolle prosequi* en faveur de ces trois chefs bas-canadiens,sans qu'ils aient eu à solliciter leur pardon et comment s'y prit-il pour arracher cet acte de justice à lord Metcalfe ? Le document suivant, qui est, croyons-nous, absolument inédit, va nous le dire excellemment.

---

(1) Médecin anglais d'une grande habileté, l'un des fondateurs de la science médicale moderne dans le Haut-Canada. En 1837, chef de la rébellion dans l'Ontario avec William Lyon MacKenzie.

(2) Député du comté de Oxford, Ontario, en 1834. Délégué au printemps de 1837 avec Robert Baldwin, pour aller déposer les plaintes des réformistes haut-canadiens aux pieds du trône en Angleterre. Commandant des insurgés, au mois de décembre de la même année, dans l'ouest de l'Ontario, puis réfugié aux Etats-Unis.

(3) Un des chefs de la rébellion dans le Haut-Canada. Son nom apparait dans la proclamation de sir Francis Bond Head, gouverneur de l'Ontario, le 7 décembre 1837, offrant mille livres de récompense pour l'arrestation de William Lyon MacKenzie, et 500 livres pour l'arrestation soit de David Gibson, Samuel Lount, Jesse Lloyd ou de Silas Fletcher.

(4) Propriétaire d'une taverne, à quatre mille de Toronto, où se rassemblaient les chefs des insurgés jusqu'au moment où ils furent dispersés après leur tentative infructueuse de s'emparer de la ville de Toronto, le 7 décembre 1837. La taverne de Montgomery et la maison voisine de David Gibson furent incendiées sur l'ordre et sous les yeux de sir Francis Bond Head. Ce dernier fut vertement critiqué pour cette action. Colborne dans le Bas-Canada, que les Canadiens surnommèrent le *vieux brûlot*, avait au moins la délicatesse de laisser faire pareille besogne par ses subalternes.

Relation de mes entrevues avec Sir Chs Metcalfe, au sujet du " Nolle prosequi " logé sur l'indictement contre Mr. Papineau

J'étais à Montréal, lorsque Madame John Rolph vint à Kingston demander à Sir Chs Metcalfe le pardon de son mari; ce que j'appris à mon arrivée à Kingston, en juillet 1843. L'acte de pardon est daté du 25 de ce mois. L'un de mes collègues, l'Honorable J.-H. Dunn, vint me voir à mon arrivée, et m'informa du fait, me disant en même temps qu'il paraissait que le gouverneur hésitait à accorder ce pardon, et me priant de l'aller voir à ce sujet. " Je n'irai pas ", fut ma réponse. — DUNN. — " Pourquoi pas? " — LA FONTAINE. — " Je vous le dirai plus tard. Ne m'en demandez pas plus pour le présent. "

Le lendemain ou le surlendemain de mon arrivée, j'appris que Sir Chs Metcalfe avait consenti au pardon. J'allai le voir ensuite. Il m'en parla, je lui dis que j'en étais bien content; et là-dessus, s'engagea une conversation dont voici le résumé.

LA FONTAINE. — " Je suis bien content, Votre Excellence, que vous ayiez pardonné le Dr Rolph et les deux autres individus ([5]). Mais ils sont tous du Haut-Canada. Il est juste que j'obtienne, à mon tour, la même mesure de justice pour le Bas-Canada. Je ferai remarquer à Votre Excellence que le Dr Rolph était considéré le Papineau du Haut-Canada. "

SIR CHARLES — (qui fit un mouvement indiquant qu'il avait de suite compris le but de ma remarque) me répondit: " Si c'est le cas ici, je vous assure, Mr. La Fontaine, qu'il n'en est pas de même au Bureau Colonial, où le Dr Rolph est

([5]) Le Dr Duncomb et M. Montgomery, je pense.—B. de L. B.

regardé comme un petit garçon comparé à Mr. Papineau, et tel étant le cas, je ne puis, en présence des dépêches de Lord Stanley, faire pour Mr. Papineau ce que j'ai fait pour le Dr Rolph. Du reste, il ne l'a pas demandé. "

La Fontaine. — " Est-il juste, Votre Excellence, que Mr. Papineau souffre par suite de la haute opinion que le Bureau Colonial a pu se former de ses talents? Vous me dites qu'il n'a pas demandé son pardon. Il n'a pas de pardon proprement dit à demander. Car, il n'y a pas de *conviction* contre lui. Il a très bien fait, et si j'étais à sa place j'en ferais autant. Ce que je prends la liberté de vous demander, c'est l'autorisation de loger un *nolle prosequi,* en ce qui le concerne et concerne deux autres individus ([6]) du Bas-Canada, placés dans une situation analogue à celle des deux autres individus du Haut-Canada que vous avez pardonnés. Ce sera justice égale pour le Haut-Canada et le Bas-Canada. "

Sir Charles. — " Mais ce que vous me demandez là, Mr. La Fontaine, si je vous l'accorde, aura l'effet d'une amnistie générale que j'aurais préféré voir accorder, mais qui est expressément refusée par Lord Stanley. "

La Fontaine. — " C'est vrai, Votre Excellence. Mais, à mes yeux, le pardon que vous avez accordé au Dr Rolph doit, pour la même raison, avoir l'effet d'une amnistie générale pour le Haut-Canada. Et en lui accordant ce pardon, vous m'avez donné le droit de vous demander la même chose pour le Bas-Canada. "

Sir Charles. — " Je vois que j'ai été trop loin dans l'affaire du Dr Rolph. Si j'avais alors envisagé l'affaire sous ce point de vue, je n'aurais point fait ce que j'ai fait. "

([6]) Le docteur O'Callaghan et Thomas-Storrow Brown.

La Fontaine. — " Je dois avouer à Votre Excellence que c'est la crainte d'un pareil résultat qui m'a empêché de vous venir voir immédiatement après mon retour de Montréal. Vous m'auriez probablement fait part de la démarche de Madame Rolph. Et moi, je vous aurais dit ce que je viens de vous dire. Il est évident que le résultat eût été un refus d'acquiescer à la demande faite dans l'intérêt du Dr Rolph. Et je ne me serais pas cru justifiable d'avoir, même involontairement, amené ce résultat. Je ne pense pas avoir manqué, en cela, à mon devoir envers Votre Excellence. "

Sir Charles. — " Vous avez raison, aussi je ne vous en fais pas de reproche. Je suis seul à blâmer. "

La Fontaine. — " Par ma demande, j'ai peut-être pris Votre Excellence par surprise. En vous demandant la permission de me retirer, je prie Votre Excellence de vouloir bien donner toute son attention au sujet, et je suis convaincu qu'elle reconnaîtra tout ce qu'il y a de juste dans ma demande. "

A quelques jours de là, une autre entrevue eut lieu sans produire un résultat plus favorable à ma demande. A cette entrevue, je donnai à entendre au gouverneur que son refus d'accéder à ma demande me mettrait dans la nécessité de me retirer du ministère. Il me permit d'aller de nouveau lui parler du même sujet.

Entre cette entrevue et la troisième, je fis part à mes collègues de ce qui s'était passé entre le gouverneur et moi et de ma détermination bien arrêtée d'offrir ma résignation si Son Excellence persistait dans ce refus. Plusieurs d'entre eux m'autorisèrent à dire qu'ils en feraient autant.

A la troisième entrevue, le sujet fut ramené sur le tapis et j'offris à Son Excellence ma résignation, lui disant qu'elle

serait suivie de celle de plusieurs de mes collègues. J'ajoutai qu'il était à propos qu'elle fut acceptée le plus tôt possible, afin que Son Excellence eût le temps de refaire son administration avant la convocation des Chambres. Son Excellence me pria d'aller le voir de nouveau le surlendemain. Je fus ponctuel au rendez-vous.

A cette quatrième entrevue, où il fallait ou acquiescer à ma demande ou accepter ma résignation et celle de plusieurs de mes collègues, Sir Charles me dit, ainsi qu'il me l'avait dit à chaque entrevue précédente, qu'il regrettait beaucoup qu'une amnistie générale n'eût pas été accordée ; qu'il avait été trop loin en pardonnant le Dr Rolph, mais que l'ayant fait, il devait, après avoir pesé toutes mes raisons, reconnaître que ma demande était juste ; qu'il ne pouvait pas s'y refuser plus longtemps ; qu'il était presque certain qu'il serait censuré *at home* (c'est-à-dire au bureau colonial), mais qu'il devait en supporter les conséquences.

Plus tard, il me dit en effet que sa conduite, dans cette occasion, n'avait pas été approuvée au Bureau Colonial.

* * *

Et voilà comment il se fait que Papineau, réputé si redoutable en Angleterre, aurait pu revenir au pays avant que l'amnistie générale de 1845 eut été accordée.

Ce récit méritait d'être tiré de l'oubli. Qu'on remarque l'habileté, la droiture, et, pour tout dire, la grandeur d'âme de La Fontaine. Son désintéressement allait jusqu'à sacrifier le pouvoir et les honneurs plutôt que de ne point voir appliquer à sa province la même mesure de justice que l'on jugeait bonne pour la province voisine.

Montarville BOUCHER de LABRUERE.

Ernest Gagnon

Homme de bon conseil

VERS le 15 décembre, nous assure-t-on, c'est-à-dire en même temps à peu près que cette livraison de la *Revue canadienne*, paraîtra, à Québec, un volume intitulé *Pages choisies*, d'Ernest Gagnon. Lui-même, le patriote et sympathique écrivain, qui décédait l'an passé (15 septembre 1915) à 80 ans, avait commencé de " choisir " et de " revoir ", parmi ses nombreux écrits, ceux qui lui semblaient devoir davantage " faire estimer et aimer la famille franco-canadienne " (1).

C'est sa fille, Mlle Blanche Gagnon, qui a continué le travail que la plume défaillante du cher vieillard n'avait pu parfaire. Et sous ce titre de *pages choisies*, voici qu'elle nous donne un beau volume de 340 pages, qui se vendra, chez Garneau, à Québec, 85 sous l'exemplaire.

Plusieurs de ces pages ont paru déjà dans *Choses d'autrefois* (1905) ou dans *Feuilles volantes* (1910). D'autres, en plus grand nombre, je crois, sont inédites. Toutes sont pleines de ce charme et de cette grâce qui jaillissaient si naturellement du coeur d'Ernest Gagnon... au bout de sa plume.

M. Thomas Chapais, dans une substantielle *notice biographique*, raconte, comme lui seul sait le faire, la vie et les oeuvres de l'auteur regretté de ces pages choisies.

Enfin, l'on a fait à la *Revue canadienne*, où M. Ernest Gagnon a publié, de 1878 à 1915, tant et de si belles et si délicates choses, l'honneur de demander à son secrétaire de ré-

---

(1) Préface de *Feuilles volantes*.

daction une étude sur son oeuvre au milieu de nous. Nous l'avons écrite, cette étude, avec tout notre coeur. Elle prend place, dans le nouveau volume, immédiatement après la notice de M. Chapais. Il nous parait naturel de la consigner ici.

Après quelques lignes pour expliquer aux lecteurs de *Pages choisies* comment il se fait que nous avons été amené à accepter le redoutable honneur de faire figurer notre modeste prose dans un si beau livre, sous ce titre général *Ernest Gagnon homme de bon conseil,* voici *in-extenso* ce que nous avons écrit (1er juin 1916) pour le livre que nous annonçons aujourd'hui.

* * *

" Avons-nous besoin d'ajouter, écrit M. Chapais, en terminant sa notice biographique, que M. Gagnon était un chrétien admirable, un croyant humble et fidèle, qui a vécu inaltérablement sa foi durant toute sa longue et belle carrière vouée au devoir et à la vertu? " Il nous convient d'insister sur ce point, et c'est ce que nous voudrions faire en montrant, aux jeunes surtout, que ces pages choisies retiendront et charmeront, nous n'en doutons pas, comment, à cause de son patriotisme élevé et de son esprit de foi éclairé, dans sa vie et dans ses oeuvres, dans sa manière d'entendre les choses de l'art et dans son culte pour la probité en toutes choses, Ernest Gagnon fut, au premier chef, par son exemple et par son enseignement, avant tout et par-dessus tout, un homme de bon conseil.

Quand parurent les *feuilles éparses* de *Choses d'autrefois,* en 1905, un critique français, M. Ch. Gailly de Taurines, en écrivait fort justement: " De cette lecture se dégage un parfum de patriotisme profond, d'invincible attachement au

sol, aux traditions, aux croyances des ancêtres, à tout ce qui fait que l'homme n'est pas un être isolé, perdu dans un monde de hasard, mais qu'il se sent solidaire des générations passées aussi bien que des générations futures... Ces sentiments-là sont comme le robuste ciment qui forme la cohésion du livre... Ces *feuilles éparses,* ces articles divers, que sa plume éparpilla, ils sont réunis par son coeur. Et c'est là la véritable unité devant laquelle n'ont qu'à s'incliner toutes les règles de la rhétorique. "

Quel coeur de patriote et de chrétien, en effet, que celui d'Ernest Gagnon! Il avait de qui tenir. On a vu ([2]) qu'il sortait de bonne souche catholique et française. A la maison paternelle, au collège de Joliette, dans les cercles de Montréal et de Québec, à Paris, où il entretint des relations toujours si distinguées, il n'eut qu'à faire germer la bonne semence qu'il avait au fond de l'âme. Et il le fit magnifiquement. A Paris, par exemple, où il vécut alors qu'il n'avait que 24 ans, il ne se laissa pas emporter dans le tourbillon fatal à tant d'autres. Deux prêtres du séminaire de Québec, l'abbé Beaudet et l'abbé Hamel (plus tard Mgr Hamel), veillaient amicalement sur lui et cette protection lui était chère. Ses amis étaient tous choisis avec soin, tel ce visiteur des pauvres et des patronages, père d'une nombreuse et chrétienne famille, qui s'appelait le Dr Hyacinthe Gaillard, de Parthenay. Il choisissait ses amis, et il en avait peu. "Je ne me soucie guère de faire des connaissances, écrivait-il à son père. Plus je connaîtrai de monde et moins je pourrai travailler. Or je ne suis ici que pour cette dernière chose. Je ne pourrai apprendre qu'un millième peut-être de ce que je devrais savoir. Du moins, je ne veux rien faire autre chose qu'étudier. "

([2]) Dans la *notice* de M. Chapais.

Ainsi formé, il n'eut pas de peine, une fois revenu au pays, à être un citoyen parfaitement intègre. " Il fut en même temps, écrit M. Chapais, l'artiste le plus délicat et le plus accompli modèle du parfait officier public. " Auparavant, il avait même été conseiller municipal. Dangereuse fonction que celle-là, où les tentations abondent! Mais, s'il connut la tentation, Ernest Gagnon n'y succomba point. Son père, qui était la probité même, lui écrivait au lendemain de l'une de ses élections: " Je viens te complimenter sur l'issue de ton élection dans le quartier du Palais. Te voilà rangé encore une fois au nombre des citoyens marquants. Le résultat d'une élection sans cabale, sans corruption, est toujours honorable... Je suis heureux de voir que ta popularité s'est aussi bien soutenue. C'est un signe que tes travaux ont été en rapport avec les devoirs de ta conscience. " Combien de pères, nous le disons sans aigreur, pourraient en écrire autant aux élus de nos jours qui sont leurs fils ?

Le conseiller municipal, comme l'artiste et l'écrivain, fut, en même temps qu'un administrateur zélé et honnête, un fervent du culte de l'histoire et de son enseignement par les faits. C'est à lui, a-t-on raconté, que la bonne cité de Champlain doit d'avoir pour dénommer ses rues plusieurs de nos plus beaux noms historiques: *Hébert, Couillard, Charlevoix, Garneau, Ferland.* Quelle heureuse idée et qu'elle nous emporte loin des mesquines conceptions de certains édiles, qui baptisent pompeusement et sottement du nom de leurs fils ou de leurs filles les rues qui s'ouvrent pendant leur administration! Toute sa vie du reste, Ernest Gagnon contribua pour une large part à honorer la mémoire des hommes illustres de notre histoire. C'est à ses observations et à ses études qu'on doit l'érection du monument *Cartier-Brébeuf,* au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet. Il prit une part très active à l'organisation des inoubliables fêtes du monument

Champlain. C'est lui qui choisit pour le site du monument *Montcalm* — l'un des plus artistiques de Québec — l'endroit même où le *grand vaincu,* chevauchant sur ce qui est aujourd'hui la Grande Allée, fut frappé d'une balle mortelle. L'oeuvre encore inachevée du *Monument de la foi,* au Rond-de-Chaînes, sur la Place d'Armes, là où s'élevait jadis la première église des Récollets, eut une large part de ses sollicitudes éclairées; il était vice-président du comité, lequel se réunissait chez lui. A Montréal, nous lui devons la très belle inscription du monument *Jeanne Mance,* devant l'Hôtel-Dieu. Et à combien d'autres organismes ou comités du même genre n'a-t-il pas donné son temps, son zèle et ses connaissances en histoire? M. Chapais a suffisamment souligné, d'autre part, la haute valeur de ses ouvrages archéologiques ou historiques, qui font désormais partie de notre patrimoine national. Nous n'insistons pas. Mais voulons-nous savoir le fond de la pensée d'Ernest Gagnon à propos des monuments qui glorifient l'histoire et la vie des grands hommes ? Il écrivait dans *Pages d'histoire* (page 310) ces très jolies paroles: " Ce n'est pas pour les morts, mais pour les générations du présent et de l'avenir, que l'on élève des statues aux bienfaiteurs des peuples. Ces hommes de bronze ou de marbre sont, eux aussi, des bienfaiteurs et savent donner avec une singulière éloquence d'utiles leçons de patriotisme, de vertu et d'honneur. " Comme cela est bien pensé et finement dit! N'est-ce pas que nous avions raison d'affirmer que, dans ses oeuvres comme dans ses écrits, Ernest Gagnon fut d'abord un homme de bon conseil ?

Il le fut aussi dans les choses très nobles de l'agriculture, et même, qui le croirait d'un homme à l'allure si pacifique?, dans celles qui concernent la glorieuse carrière des armes. Il a été le fondateur de la première société de colonisation du lac Saint-Jean, au retour d'un voyage qu'il fit, dans cette ré-

gion, en compagnie de J.-C. Taché. ([3]) Il aimait la vie simple et si digne de l'*habitant* canadien. Bien souvent, il l'a louée dans les termes les plus heureux. A ces bonnes gens de la campagne, comme aux savants qui s'adressaient à lui, il ne marchanda jamais ses avis et ses conseils. De même, il n'a pas méconnu la vraie grandeur de la vie militaire. Il faut lire, dans *Feuilles volantes,* le charmant récit qu'il fait de sa nomination comme capitaine, à l'école normale Laval, dans la compagnie régulière qui y fut organisée en 1861. Sous la forme enjouée qu'il affectionne, on sent vibrer le coeur du patriote. Et il eut trouvé, sans doute, en ce 1916 tout rouge de sang, de beaux accents pour chanter la bravoure et le courage de ceux des nôtres qui sont à l'heure où nous écrivons sur les champs de bataille d'Europe. ([4])

Et puis, il avait la manière. Les donneurs de conseils

([3]) Voici ce que M. Ernest Gagnon écrivait de M. J.-C. Taché, alors que celui-ci vivait encore : " Joseph-Charles Taché a été et est encore mon maître. Je n'ai pourtant pas suivi sa carrière. Mais un écrivain comme lui, qui proclame la vérité en toutes choses, peut trouver des disciples partout. Puis, il y a plus de corrélation qu'on ne pense généralement entre la littérature, la philosophie, la politique générale et les multiples manifestations de l'art. "

([4]) Notre colonel — écrit M. Gagnon — était Charles-Léonidas de Salaberry, le fils du héros de Chateauguay... C'était un très bel homme, qui avait réellement le physique de l'emploi... Nous fûmes passés en revue sur les plaines d'Abraham, comme des réguliers. Nous ne mîmes pas deux balles dans chaque fusil, comme firent les soldats de Wolfe, attendu que nous n'avions que des cartouches blanches à brûler. Mais les évolutions et le tir furent d'une remarquable précision, et notre colonel complimenta l'instructeur... Notre compagnie eut aussi le très grand honneur de faire escorte à Mgr Baillargeon, à son départ pour Rome, au mois d'avril 1862. Rangés sur le quai conduisant au *steamer*, mes normaliens (M. Gagnon était capitaine), en tenue militaire, présentèrent les armes au vénéré prélat avec un ensemble admirable. Sabre au clair, ému comme sur un champ de bataille, je commandai ma compagnie d'une voix formidable, et, ce jour-là, je me trouvai, moi aussi, " des accents que je ne me connaissais pas "...

ne sont pas toujours populaires, et pour cause. Ernest Gagnon savait y mettre le tact et le doigté qui permettent d'aviser sans froisser. Il se montrait d'abord obligeant envers tout le monde. S'il avait à combattre des préjugés, de fausses opinions, des travers, sa politesse et sa courtoisie ne se démentaient pas. Il taquinait peut-être, parfois, avec une gentillesse qui ne manquait pas de piquant. Mais son coeur sensible et délicat le guidait comme d'instinct, et il ne savait pas blesser. On nous affirme qu'il a exprimé quelquefois le regret de s'être défendu avec trop de mordant et d'ironie, dans certaines polémiques de jadis, et qu'il a tenu, dans les livres qu'il a laissés, à faire disparaître toute trace de railleric trop vive. C'était là, nous semble-t-il, pur scrupule d'une âme délicate jusqu'à l'excès. Toujours les adversaires du moment, comme les amis eux-mêmes, ont pu compter sur sa franchise, sur sa loyauté et sur sa discrétion. En tout, et avec tous, c'était un gentilhomme. Il tenait pour certain que, s'il convient d'être intolérant envers l'erreur, il faut être tolérant envers les personnes toujours, et sur ce point, comme sur tant d'autres, il prêchait d'exemple. Quand, dans ce beau rôle de conseiller qui lui était si naturel, il avait à faire quelques reproches, il y mettait tant de bonté que celui à qui il s'adressait comprenait tout de suite qu'il voulait son bien. On lui a reproché quelquefois de n'avoir pas signalé telle ou telle erreur ou inexactitude historique. C'est que, plutôt que faire de la peine, il préférait se taire ou encore rétablir les faits indirectement dans un article ou une étude où il n'était question ni de l'auteur, ni de l'ouvrage où l'erreur s'était glissée.

Ernest Gagnon rendait service comme il donnait des conseils, avec une délicatesse, une discrétion et une charité parfaites. Il n'y avait pas d'égoïsme dans sa vie. Il aimait les siens et tout le monde plus que lui-même. On lui confiait souvent, quand il était au ministère des Travaux publics

en qualité de secrétaire, des tâches supplémentaires en dehors de ses attributions régulières. Il s'y prêtait volontiers, mais ne voulait accepter aucun dédommagement, prétextant qu'il y avait employé son temps durant les heures de bureau, désireux au fond d'obliger sans charge en retour. Il s'intéressait du reste à toutes les bonnes causes. Beaucoup plus timide qu'on ne l'aurait pensé, sans ambition, n'aimant ni le faux ni le convenu, s'il fut très sociable, il ne fut nullement mondain. Il avait certes le souci de ses responsabilités et ne transigeait jamais sur une question de principe; mais il était aimable et bon toujours et envers tous. On a dit de lui, au lendemain de sa mort, ce mot profondément juste : "Il avait le sens chrétien qui, de ses rares qualités, faisait autant de vertus." Et voilà ce qui explique, croyons-nous, mieux que toute autre raison, comment il a pu être, si longtemps, et pour tant de monde, sans blesser et sans froisser jamais, dans les choses du patriotisme d'abord et dans celles aussi des saines relations sociales, l'homme de bon conseil qu'il a toujours été.

Ce qu'il était comme patriote, Ernest Gagnon le fut aussi comme chrétien, et peut-être davantage, pourrions-nous dire en un sens, puisque la note de la foi chez un convaincu vibre nécessairement plus haut et plus loin que la note tout humaine du patriotisme.

Il avait gardé jusqu'à ses quatre-vingts ans le meilleur des souvenirs aux maîtres de son enfance et de sa jeunesse. Les clercs de Saint-Viateur, dont il avait connu les plus anciens à Joliette, étaient restés ses amis et des amis des plus estimés. De leur côté, ces distingués religieux l'ont toujours à bon droit considéré comme une de leurs gloires les plus pures. Le bon vieillard était heureux de leur amitié. Il rendait volontiers hommage à leurs mérites et à leur bon coeur. Cela explique — disons-le en passant — pourquoi une pensée pieu-

sement filiale a voulu offrir ce recueil de *Pages choisies* en hommage au supérieur du collège qui est maintenant le séminaire de Joliette.

Un autre institut auquel Ernest Gagnon avait voué une sorte de culte et qui fut de tout temps l'objet de ses prédilections, c'est celui des jésuites. Qui s'en étonnera chez ce catholique fervent de l'histoire et ami des lettres et des arts? Les pères de la Compagnie de Jésus, le fait est admis depuis longtemps, sont, dans tous les pays, pour le Christ et son Eglise, des soldats d'avant-garde, et des soldats aussi distingués que savants. Ils l'ont été chez nous, au Canada français, admirablement. Ils comptent parmi nos tout premiers apôtres et le sang de leurs martyrs a coulé avant tout autre sur nos rives laurentiennes. Et puis, ces jésuites, ça ne meurt pas! Ils ont continué, et ils continuent! Dépouillés, chassés ou disparus, lors de la conquête, ils sont dans la suite revenus. Ernest Gagnon savait tout cela mieux que nous, mieux que personne. A Québec et à Montréal, il suivait l'oeuvre des pères. Il les fréquentait, il les appréciait, il les aimait. En 1925, il y aura trois cents ans écoulés depuis leur première arrivée au pays. M. Gagnon eut voulu vivre jusque-là. A son avis, c'était une date à célébrer avec éclat. Cette célébration aura lieu sans doute, et, ce jour-là, nous en sommes certain, soit à Manrèze, à Québec, soit au vieux collège de la rue Bleury, à Montréal, on n'oubliera pas le sympathique auteur de *Choses d'autrefois.* Trop souvent, dans l'ombre peut-être, mais toujours d'une manière effective, il a rendu hommage, par ses écrits et par ses démarches, à la valeur, aux mérites et à la vraie gloire des fils d'Ignace de Loyola ! Ajoutons que s'il les a aimés, eux aussi l'ont aimé et même consolé à certaines heures, avec cette délicatesse du coeur qu'ils savent mettre en tout et qui fait tant de bien à l'âme. Cela ne s'oublie pas. Nous nous devions de l'écrire ici.

Longtemps professeur de musique à l'école normale et au séminaire de Québec, sans cesse en relation avec des prêtres et des religieux, Ernest Gagnon fut toujours d'ailleurs un ami du clergé, et un ami vrai, pas du tout flagorneur, mais respectueux et complaisant jusqu'à l'extrême. Il comprenait que, s'ils sont des hommes, à qui les faiblesses humaines ne sont pas étrangères sans doute, les prêtres du Christ et les religieux qui se sont donnés à lui sont par état des bienfaiteurs de l'humanité et des porteurs de Dieu dans le monde. Dans ses écrits, dans ses conseils, discrètement mais fermement, il chercha constamment à soutenir leurs institutions, au besoin même à les défendre. Dans maintes occasions, par sa parole ou par sa plume, il a aidé les méritantes communautés qu'il voyait à l'oeuvre, les circonstances l'ayant mis en relation avec plusieurs et souvent.

Mais c'est peut-être dans sa manière d'entendre et de faire comprendre l'art enchanteur de la musique qu'il a davantage fait acte de foi et de chrétien. Nous avions hâte de toucher ce sujet. L'on sait qu'Ernest Gagnon était né musicien, comme d'autres naissent poètes. M. Chapais raconte, dans sa notice, comment l'arrivée d'un piano à la maison paternelle le jeta dans le ravissement. Il caressait les touches et semblait les interroger, nous écrit un de ses intimes. Les intervalles de tons et de demi-tons lui révélaient je ne sais quel charme mystérieux. D'instinct, il devinait les secrets de l'harmonie. A cette époque, on n'était pas très fort en musique au Canada. A 7 ans, dans un voyage à Québec avec son père, le jeune Ernest joua devant le grand-vicaire Cazeau. Celui-ci prononça en plaisantant que l'enfant pourrait bien être un jour l'organiste de Notre-Dame. Ce qui advint, en effet, de 1864 à 1876. ([5]) Ainsi que M. Chapais le raconte

([5]) Son frère et son neveu lui ont depuis succédé dans ce poste de confiance.

encore, il alla étudier à Paris avec les maîtres. Il eut la bonne fortune d'entendre les meilleurs artistes dans des concerts où, dégagée des attraits de la scène, la musique la plus choisie délectait les connaisseurs. En raison de ses études spéciales, il avait eu l'autorisation d'aller à l'opéra; mais il ne fréquenta point les théâtres que Berlioz a appelés " les mauvais lieux de la musique ". Selon le mot connu de Châteaubriand à Ozanam, il n'y aurait rien gagné et il aurait pu y perdre beaucoup. L'on aperçoit tout de suite, en conséquence, qu'il ne professa jamais la théorie fausse que dans l'art et pour l'art tout est permis. Il sut invariablement s'imposer les limites convenables. Plus tard, cela lui permit de commander aux siens de louables restrictions. " Il est des âmes, a écrit un penseur, dont le devoir est de faire plus que leur devoir. " Ernest Gagnon avait cette âme-là.

S'il fut en tout un homme d'un goût très sûr, il le fut sans doute surtout en musique. On a tout dit de l'importance de son volume de *Chansons populaires du Canada,* dont M. Chapais ne craint pas d'écrire qu'il constitue, dans son genre, " un monument national, qui a révélé à la France, plus que bien d'autres manifestations peut-être, le fait merveilleux de la survivance française au Canada ". Sait-on assez qu'il a aussi sauvé de l'oubli les cantiques populaires du Canada français, qu'il a harmonisé nos vieux Noëls et tant d'autres chants pieux traditionnels, qui faisaient le charme de nos pères dans les missions et les églises d'autrefois? Le vénéré cardinal Bégin lui écrivait, au sujet de cette dernière oeuvre, ces lignes que nous aimons à citer ici: " C'est votre patriotisme, votre esprit religieux doublé de votre nature d'artiste qui vous ont inspiré... Vous avez fixé à jamais ces chants si connus de notre peuple, et qui font tant de bien à l'âme... Dans les siècles futurs, ils seront ce qu'ils sont aujourd'hui. Et nos arrière-neveux, en les écoutant, goûteront les mêmes joies que

nous avons goûtées. Ils béniront la mémoire de celui qui sût si pieusement les leur transmettre en héritage. " Comme question de fait, la musique sacrée eut toujours les préférences de M. Gagnon. Il la connaissait bien et la traitait avec un pieux respect de sa forme et de ses traditions. Il n'a fait paraître que quelques pièces de musique profane vocale et instrumentale, qu'on ne retrouve plus guère aujourd'hui.

Pourquoi ne pas noter ici, comme entre parenthèses, que c'est à l'initiative d'Ernest Gagnon que nous devons notre beau chant national *O Canada,* où le souffle pieux soutient et ennoblit si heureusement le souffle patriotique ? C'est lui, vers 1880, croyons-nous, qui demanda à Lavallée et à Routhier—il nous l'a un jour raconté lui-même—d'unir leurs deux beaux talents pour la production de cet hymne national aujourd'hui cher à tous les Canadiens.

En musique donc, comme en tout le reste, Ernest Gagnon fût un homme de bon conseil. Il le fut également au sujet des voyages de formation, que beaucoup d'entre nous maintenant entreprennent vers les *vieux pays.* C'est là un sujet délicat. Aussi l'appréciait-il délicatement et sans outrance. Il avait vu et compris les dangers des longs séjours dans des milieux où l'on est tolérant à l'excès, pour ne pas dire plus. Lui, il s'était protégé, nous l'avons dit. Mais que d'autres, il le savait, insuffisamment prémunis, ont fait ou font naufrage ! Si les moeurs, par bonheur, se sauvegardent encore, en est-il ainsi des croyances que tant d'erreurs courantes entraînent trop aisément à la dérive ? Si le coeur chez beaucoup se garde pur, l'esprit se garde-t-il droit? Le sens chrétien ne s'émousse-t-il pas très vite dans une atmosphère de scepticisme ou d'impiété? Parce qu'Ernest Gagnon savait, et que son âme était délicate et sensible, il craignait les longs séjours à Paris ou ailleurs, et, disons-le tout net, il n'avait pas tort. Mais il estimait qu'un voyage est utile, qu'un séjour pas trop

prolongé dans de tels milieux, où, s'il y a des ombres, il y a, certes, de la lumière aussi, et en abondance, peut puissamment aider à orienter nos jeunes talents, à faire voir les lacunes et à enrichir un homme d'ailleurs bien doué de ces moyens de culture si précieux qu'on peut mettre ensuite en oeuvre au foyer natal. Qui oserait dire qu'un tel conseil, et il le donna souvent, n'est pas un sage et bon conseil ?

Enfin, nous ajouterons encore qu'Ernest Gagnon fut, par l'exemple et par les avis donnés, un homme de bon conseil en face de l'épreuve et de la souffrance. Et ce n'est pas peu dire assurément. Il n'a jamais recherché et encore moins sollicité les honneurs qui lui furent décernés, et dont parle M. Chapais dans l'étude qui précède. C'est toujours avec une réelle modestie, et non pas même sans quelque confusion, qu'ils les acceptait quand on les lui offrait. D'autre part, si les épreuves, et il en connut plus d'une, ne le trouvaient pas insensible, si même son tempérament d'artiste, nerveux et sensible à l'excès, le faisait vivement tressaillir chaque fois qu'on lui infligeait, consciemment ou non, quelques vilains procédés, du fond de son âme si chrétienne il savait réagir et se montrer infatigablement gai, souriant, poli et courtois. Il combattait par la réflexion cette sorte de prédisposition native à la souffrance qui lui était naturelle, et il acceptait tout, en définitive, les plus dures épreuves comme le reste, avec un grand sens chrétien et une soumission confiante à la divine providence. Quelqu'un qui l'a bien connu, surtout dans les dernières années de sa vie, disait de lui : " C'était un homme d'une vertu aimable, sévère pour lui-même, indulgent pour les autres. "

A tous ceux que nous avons déjà cités, qu'il nous soit permis de joindre un dernier témoignage, des plus autorisés, qui confirme, nous semble-t-il, admirablement, tout ce que nous avons écrit sur l'homme de bon conseil que fut Ernest Gagnon.

Il est de Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui fut l'ami très fidèle et très aimé du regretté M. Gagnon, pendant près de quarante ans. " C'était un conseiller très prudent et très sûr, écrivait Monseigneur, au lendemain de sa mort. Il avait un goût exquis. Sur toutes choses, il avait la note juste... M. Gagnon a été l'honneur des lettres canadiennes. Son nom figurera parmi ceux des écrivains les plus populaires de notre pays. Il a été un grand patriote et un patriote éclairé. Il a été aussi un chrétien exemplaire. J'ai été à même d'admirer sa foi ardente, sa piété si tendre, toutes les qualités de sa belle âme. "

Qu'on parcoure, à la fin de ce volume de *Pages choisies,* au chapitre intitulé *une gerbe de conseils,* tout ce que l'on a extrait de ses nombreux articles, et l'on sera édifié, croyons-nous, autant que convaincu, qu'en effet rien ne saurait mieux définir et caractériser Ernest Gagnon que de dire de lui qu'il fut, avant tout et toujours, en tout et partout, un homme de bon conseil.

Et si enfin, de tous les conseils qu'il a donnés, nous voulions former comme un axiome qui les renferme tous, nous écririons volontiers qu'aux générations de l'avenir, cet artiste délicat, ce patriote sincère et ce chrétien éclairé, par son exemple et par ses écrits, prêchera et enseignera sans cesse ce mot qui résume sa vie et qui est un fier mot d'ordre : Soyez distingués.

Elie-J. AUCLAIR,
Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la rédaction.

Dissemblances anglo-françaises

I — DANS L'ORTHOGRAPHE

ON se plaint que les enfants et les jeunes gens manquent d'orthographe et on en attribue la raison à différentes causes : le peu d'application et de sérieux, l'introduction depuis quelques années de la méthode phonique de lecture dans les écoles primaires, et que sais-je?

La raison principale n'est-elle pas dans le coudoiement continuel du français et de l'anglais ?

Il y a tant de mots des deux langues qui, tout en présentant une certaine analogie, diffèrent cependant par une ou plusieurs lettres, que la confusion se fait facilement. Cela est pis encore si les mots étrangers ou mal orthographiés sont imprimés en caractères voyants sur la rétine de l'oeil, et cela, de force, par les lettres de feu des enseignes électriques, les lettres en caractères démesurés des réclames murales, affiches, avis, placards, pancartes, annonces de journaux, annonces des voitures électriques.

Il est aisé par là même de comprendre combien il est plus difficile pour un jeune Canadien que pour un jeune Français, pour l'enfant des villes que pour l'enfant des campagnes, d'avoir une pure orthographe. En France, et dans nos campagnes unilingues, l'orthographe est relativement facile, vu l'isolement de la langue.

Le jeune campagnard venant à la ville et voyant en gros caractère le mot *Gasoline* sur un réservoir à gazoline; *Apart-*

ment house sur une maison; *Alcohol* sur une bouteille; *Baggage* sur un vagon; *Billiards* à la devanture d'une salle d'amusement; *Dancing lessons* à la porte d'un salon de danse ; *Canvass, Shamois, Cigars, Flannel, Vermillion* sur des étiquettes diverses ; *Licensed, Authorized, Defence* sur des écriteaux, sera nécessairement brouillé dans ses notions orthographiques. L'obsession rétinienne fera son effet. Longtemps il se demandera si en français il faut écrire *gazoline* ou *gasoline ; appartement* ou *apartment ; alcool* ou *alcohol ; bagage* ou *baggage; billard* ou *billiard; leçon de danse* ou *lesson de dance; canevas, chamois, cigare, flanelle, vermillon,* ou *canvas, shamois, cigar, flannelle, vermillion; licencié, autorisé, défense* ou *licensié, authorizé, défence.*

Il y a une infinité de mots de ce genre. Qu'on me permette d'en signaler encore quelques-uns :

Adresse (address), agression (aggression), alcoolique (alcoholic), aluminium (aluminum), bataillon (battalion), bobine (bobbin), boghei (buggy), cachemire (cashmere), canne (cane), canon (cannon), consistance (consistence), correspondance (correspondence), courrier (courier), cristal (crystal), démocratie (democracy), dictionnaire (dictionary), espionnage (espionage), excentricité (eccentricity), flamme (flame), galant (gallant), galerie (gallery), galop (gallop), gasconnade (gasconade), hasard (hazard), héros (hero), hommage (homage), Hugues (Hughes), inhabileté (inability), littérature (literature), Lyon (Lyons), maçon (mason), musulman (mussulman), Nicolas (Nicholas), offense (offence), pascal (paschal), pavillon (pavilion), prisonnier (prisoner), protonotaire (prothonotary), revenu (revenue), scolastique (scholastic), sépulcral (sepulchral), sollicitation (solicitation), taffetas (taffeta), terrasse (terrace), trafic (traffic), etc.

Comme on le voit, les pièges s'étalent partout sous nos pas. Comment n'y pas tomber, et surtout, comment les jeunes ne s'y laisseraient-ils pas prendre ?

Pour que la bonne orthographe se maintienne chez nous, il faudrait :

1o Lire du français autant que possible, surtout dans le jeune âge. On voit des jeunes gens faire leur lecture quotidienne dans des journaux et des revues de langue anglaise à une époque de leur vie où leur connaissance des mots n'est pas encore fixée. Ils s'exposent ainsi à vicier leur orthographe et leurs tournures de phrase pour toute leur vie. Les journaux et les revues en langue française ne manquent pourtant pas.

2o Un grand soin de la part des professeurs à appeler l'attention des enfants sur ces dissemblances orthographiques et à mettre en regard le mot anglais et le mot français de manière à bien faire remarquer ce qui les distingue.

3o Promouvoir et encourager autant que possible l'annonce en français qui contrebalancera l'influence malheureuse de l'annonce anglaise sur la mémoire oculaire des enfants.

4o Faire une guerre à mort aux enseignes, annonces, placards, écriteaux, avis, etc., mal orthographiés. Ne pas souffrir qu'on laisse sous les yeux du public des écrits comme ceux-ci : *Défence d'entrer, Dance et bal, Gasoline, Masquerade, Jeu de billiards, Cigars et cigarettes, Cashmires et Flannelles.*

Voici ce que, il y a quelques semaines, disait à ce sujet le Bulletin de la Chambre de commerce :

" Par contre, il est des choses que tout le monde lit, malgré soi, et plusieurs fois par jour : ce sont les enseignes, affiches, placards, pancartes, avis, qui s'étalent sur les façades des magasins, sur les murs, les clôtures, dans les tramways, dans tous les endroits fréquentés et même, sur le passage du chemin de fer, au milieu des champs. Le *Pittsburg Times* n'y a pas pris garde, mais ces affiches sont certainement l'un des facteurs les plus actifs de l'ignorance publique. Quand un jeune homme, ou un homme moins jeune, voit dix fois par jour un mot mal orthographié, comment voulez-vous que la mémoire de l'oeil ne l'induise pas en erreur ? Les fautes d'orthographe, le mauvais goût, les tournures gauches qu'on rencontre dans les lettres d'affaires ont bien souvent leur source dans les affiches mal faites.

" Si le mal est évident, le remède ne l'est pas moins. Il a déjà été suggéré dans les journaux. Il suffirait que l'administration municipale intervienne. Ceux qui pourraient croire que la question n'est pas d'une importance suffisante pour justifier l'intervention de l'hôtel de ville ignorent ou bien oublient que le public montréalais, de langue anglaise et d'origine française, paie annuellement pour l'instruction des enfants au-delà de deux millions de dollars. L'administration municipale n'a-t-elle pas le devoir d'empêcher que les fruits de l'instruction chèrement payée ne se gâtent par l'ignorance ou le mauvais vouloir de quelques-uns ?

" Le moyen de faire disparaître les affiches fautives? Il est très simple et serait d'une application facile. Il suffirait d'ajouter un petit appendice à la charte de la ville de Montréal, qui en a vu bien d'autres, comportant la création d'un

bureau bilingue pour la revision des affiches. Tous ceux qui, à titre quelconque, affichent quelque part seraient tenus, avant l'expiration d'un délai déterminé, de soumettre à ce bureau le texte de leurs affiches. A partir de l'expiration du délai fixé, personne n'aurait droit d'afficher autre chose que la matière approuvée par le bureau. Et une sanction frapperait ceux qui ne se conformeraient pas aux deux petites prescriptions ci-dessus. La taxe minime perçue pour la revision des affiches, jointe au produit des amendes, non seulement composerait la rémunération du personnel du bureau, mais laisserait vraisemblablement un excédent de recettes dont nos administrateurs ne seraient pas embarrassés.

" Qui prendra l'initiative de cette mesure? "

Etienne BLANCHARD, p. s. s.

331 est, Sainte-Catherine, Montréal.

A travers les faits et les oeuvres

Succès et revers. — La défensive allemande plus énergique sur la Somme. — Les Français à Verdun. — L'offensive russe ralentie en Galicie. — Le péril de la Roumanie. — Victoires des Alliés en Serbie. — Prise de Monastir. — Le discours de M. Asquith au banquet du lord-maire. — Encore M. de Bethmann-Holweg. — Un point d'histoire.— La mort de l'empereur François-Joseph. — Une destinée tragique.— L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Au Canada. — La question bilingue. — L'encyclique du pape. — Les jugements du Conseil privé. — La démission du ministre de la milice.

LES empires germaniques et les Alliés de l'Entente ont eu respectivement des succès et des revers, durant le mois qui s'achève. Sur la Somme, les Allemands ont opposé plus de résistance à l'offensive franco-anglaise, et quelques-unes de leurs contre-attaques leur ont fait reprendre çà et là du terrain, qu'ils ont d'ailleurs perdu presque aussitôt. Tout compte fait, les Français et les Anglais, ont avancé, mais pas autant que dans les mois précédents. A Verdun les Français ont à leur actif deux brillants faits-d'armes, la reprise des forts de Douaumont et de Vaux, que détenaient encore les Allemands. Ceux-ci ont donc sacrifié en pure perte des centaines de mille hommes, pour subir en définitive un désastreux échec. En Volhynie et en Galicie, l'offensive russe semble bien avoir subi un ralentissement appréciable. Mais c'est en Roumanie que les opérations donnent aux Alliés le moins de satisfaction. Comme nous l'avons vu dans notre dernière chronique, les Allemands font des

efforts surhumains pour écraser le petit royaume qui a eu l'audace de se ranger du côté de leurs adversaires. Dans la Dobrudja, l'avance bulgaro-teutonne a subi un temps d'arrêt. Mais du côté de la Transylvanie, la situation actuelle paraît très menaçante pour les troupes roumaines. Les Allemands ont franchi les passes des montagnes et continuent à l'heure actuelle un mouvement enveloppant très dangereux. Pour les adversaires des empires du Centre la Roumanie est en ce moment le point noir. En revanche,dans les Balkans,les Alliés remportent de très beaux succès. Les armées franco-serbes sont en train de reconquérir toute la Macédoine. Elles ont enlevé Monastir, la capitale de cette province, aux Allemands et aux Bulgares, qui sont en pleine déroute. C'est assurément une victoire dont l'effet moral va être considérable sur tout le théâtre oriental des opérations. Il est vraiment admirable de voir l'armée serbe, réorganisée, reconquérir pied à pied son pays, que la formidable ruée germano-bulgare lui avait arraché il y a un an.

En somme les opérations des dernières semaines ont laissé les belligérants à peu près dans le *statu quo*.

* * *

Au banquet du lord-maire de Londres, qui a eu lieu le 9 novembre, le premier-ministre a prononcé, comme d'habitude, un discours qui sert de texte aux nombreux commentaires de la presse. M. Asquith a naturellement parlé presque uniquement de la guerre. Au début de son discours, il a signalé le rôle joué par la Turquie, qui est devenue l'instrument des intérêts germaniques, et qu'il a appelée " la Turquie allemande ". Il a aussi fait allusion au rôle joué par la Grèce et aux mesures prises à son sujet par les Alliés, dont le seul but a été d'empêcher Athènes de devenir un foyer de propagande et d'intrigues germaniques.

Abordant ensuite la situation générale, il a dit : " N'ayons pas d'illusion au sujet de nos adversaires. Ils sont de grands organisateurs et de redoutables combattants. Ils sont aussi d'infatigables, sinon d'habiles propagandistes. Ils recherchent un double but : diviser les Alliés et capter l'opinion des neutres. " M. Asquith les a montrés à l'oeuvre auprès de ces derniers pour les persuader que les puissances de l'Entente veulent former à leur détriment une coalition économique, en élevant contre leur commerce une muraille impénétrable. Il a dénoncé ces représentations comme une invention puérile, et démontré qu'à la conclusion de la paix rien ne sera plus essentiel pour les Alliés que d'établir et de maintenir les meilleures relations industrielles et financières avec les neutres.

Le premier ministre a mentionné la perfidie avec laquelle les agences allemandes essaient de faire croire que l'Angleterre désire prolonger la guerre et empêcher toute paix parce qu'elle fait d'énormes profits en exploitant ses alliés sans scrupule. Il a repoussé cette accusation avec une indignation légitime. Il s'est écrié : "Pour nous qui savons quels terribles sacrifices nous faisons par l'immolation de vies précieuses, par l'incessante et implacable saignée pratiquée dans nos réserves de puissance et de vitalité, qui plus que nous a raison de souhaiter la paix, de prier pour la paix? La paix ! oui, mais à une condition seulement, c'est que la guerre, avec son carnage, avec ses sacrifices, avec ses souffrances indicibles, ses glorieux et immortels exemples de courage et de dévouement, c'est que cette guerre n'aura pas été vaine. Il ne peut être question de paix séparée. La paix, quand elle viendra, un peu plus tôt, un peu plus tard — et je ne dissimulerai pas un instant ma conviction que la lutte exigera toutes nos ressources, toute notre patience, toute notre détermination— la paix devra être telle qu'elle puisse établir sur des fondements sûrs et stables la sécurité des faibles, la liberté de l'Eu-

rope et un avenir de liberté pour le monde. " Manifestement le premier ministre britannique ne croit pas que la guerre puisse être finie dans quelques mois.

* * *

Le chancelier d'Allemagne, von Bethmann-Holweg, vient encore de donner, devant le Reichstag, une preuve de son incommensurable audace. Essayant une fois de plus de déplacer les responsabilités, dans le déchaînement de la guerre, il affirme que le conflit européen a eu pour seule cause la mobilisation ordonnée par la Russie le 31 juillet 1914. " Cette mobilisation nous commandait de ne pas attendre plus longtemps, a-t-il dit, et elle équivalait à une déclaration de guerre. " Voyons, à qui le chancelier germanique s'imagine-t-il faire avaler cela, en dehors de son Reichstag? Ne s'est-il pas produit de fait capital avant la mobilisation russe ? M. de Bethmann-Holweg n'a pas la mémoire assez courte pour avoir oublié que, le 23 juillet, l'Autriche avait adressé à la Serbie un ultimatum qui équivalait à une abdication de souveraineté de la part de cette dernière; que, le 26 juillet, la même Autriche avait ordonné la mobilisation partielle de son armée; que, le 28 juillet, la même Autriche avait déclaré la guerre à la Serbie; que, le même jour, la Russie annonçait à l'Allemagne la mobilisation de ses troupes dans la partie méridionale de son territoire seulement, ajoutant que cette mobilisation n'avait pour objet que de protéger la Serbie contre l'agression autrichienne, et que, le 30 juillet, l'Autriche commençait la guerre en bombardant Belgrade. Indéniablement, c'est l'Autriche, appuyée, soutenue, sinon poussée par l'Allemagne, qui a mis la Russie dans la nécessité de mobiliser. Et ce sont les deux empires du Centre qui ont déchaîné sur l'Europe le fléau effroyable qui la désole et l'inonde de sang. M. de Beth-

mann-Holweg peut s'évertuer, il ne trompera pas le monde et il ne subornera pas l'histoire.

* * *

Lorsqu'on récapitule aujourd'hui les incidents fatidiques qui s'accumulèrent et se précipitèrent durant ces journées menaçantes du 26 juillet au 1er août 1914, on se demande quelle y fut la part de responsabilité personnelle de l'empereur François-Joseph, dont le télégraphe vient de nous annoncer la mort. Nous voulons croire que le vieux monarque, affaibli, accablé par la longue série de malheurs qui a désolé son règne et assombri son foyer, a été entraîné et abusé par des conseillers détestables, instruments des ambitions germaniques. Devant la tombe entrouverte de ce vieillard, dont le front couronné semblait porter le signe tragique du plus douloureux destin, on se sent porté à la pitié. Heureux si sa vieillesse et ses malheurs lui peuvent être comptés comme circonstances atténuantes; car autrement quelle écrasante responsabilité serait la sienne !

François-Joseph de Habsbourg-Lorraine était le plus vieux monarque du monde. Monté sur le trône à 18 ans, en 1848, il était entré, depuis le 18 août dernier, dans sa quatre-vingt-septième année. Il comptait donc soixante-huit ans de règne. Et ce règne a été l'un des plus mouvementés de toute l'histoire autrichienne. Son avènement a eu lieu au milieu d'une crise intérieure formidable. La Révolution grondait à Vienne, à Prague, à Buda-Pesth. La rébellion armée menaçait d'enlever la couronne de Hongrie au nouvel empereur. Il ne put dompter les Magyars soulevés à la voix de Kossuth qu'avec le concours de la Russie. Puis il fallut faire face à l'Italie qui, sous la direction de Charles-Albert de Savoie, voulait s'affranchir du joug autrichien. Les victoires de Radetz-

ky, en 1849, ajournèrent le péril. Mais dix ans plus tard, le problème italien se posa avec une acuité nouvelle. Et, cette fois, l'intervention de la France assura la défaite de l'Autriche. Les armées de François-Joseph furent vaincues à Palestro, à Montebello, à Magenta, à Solférino. Et l'Autriche dut renoncer à la Lombardie au profit du Piémont. Sept ans à peine s'étaient écoulés lorsque la guerre avec la Prusse et l'Italie, en 1866, lui arracha encore la Vénétie, en même temps qu'elle l'évinçait de la confédération germanique et consacrait sa déchéance comme puissance dominante en Allemagne. Depuis cette date jusqu'en 1914, l'Autriche n'avait point eu de guerre à soutenir. François-Joseph s'occupa surtout durant cette période des problèmes de la politique intérieure. Un rapprochement avec la Prusse orienta les aspirations de la monarchie austro-hongroise vers les Balkans. Mais pendant ces longues années de paix extérieure, la vie privée de l'empereur fut assombrie par la plus effroyable succession d'événements tragiques. En 1867, son frère de prédilection, Maximilien, entraîné dans l'aventure mexicaine par Napoléon III, puis abandonné par ce dernier, était fusillé à Queretaro par ordre de Juarez, le chef de l'insurrection victorieuse. En 1889, son fils, l'archiduc Rodolphe, dont la conduite lui causait beaucoup d'anxiété, était trouvé mort, apparemment suicidé, dans un pavillon de chasse à Meyerling. Quelques années plus tard, en 1898, sa femme Elisabeth, qu'on avait surnommée l'impératrice errante, était lâchement assassinée à Genève par un anarchiste. Enfin, en 1914, son héritier présomptif, l'archiduc François-Ferdinand, était tué à coup de revolver, avec sa femme, à Sérajevo. Tous ces malheurs, courageusement supportés, avaient entouré le vieil empereur d'une auréole, et son peuple lui avait voué une profonde affection. Sa mort, au moment actuel, ne saurait modifier beaucoup la situation européenne. C'est son petit neveu, l'archiduc Charles-François, qui lui succède.

* * *

L'élection présidentielle aux Etats-Unis a eu lieu le 7 novembre. Elle s'est terminée en un imbroglio peu ordinaire. Le 7 au soir tous les rapports électoraux reçus indiquaient que M. Hughes était élu par une belle majorité. Il avait triomphé dans presque tous les grands Etats, dans ceux qui élisent le plus grand nombre d'électeurs présidentiels, comme New York qui en élit 45, la Pennsylvanie qui en élit 38, l'Illinois qui en élit 29, le Massachusetts qui en élit 18, l'Indiana et le Michigan qui en élisent chacun 15. A dix heures de la soirée tous les grands journaux de New York annonçaient en lettres flamboyantes l'élection de M. Charles Hughes comme président des Etats-Unis. Et le lendemain, le télégraphe avait transmis la nouvelle au monde entier. Nous avons sous les yeux un journal du matin, daté du 8 novembre, où nous lisons ces titres en énormes caractères: " Hughes elected — Took 25 states — 301 in college. " Suivait le texte de la dépêche: " Charles Evans Hughes sera le futur président des Etats-Unis. A minuit hier soir, il paraissait certain que M. Hughes l'avait emporté dans vingt-cinq Etats au moins, avec un vote électoral de 301, et que M. Wilson l'avait emporté dans quinze Etats, avec un vote électoral de 149. Huit Etats avec un vote électoral de 81 étaient douteux. " Donc il semblait indubitable que M. Hughes était élu.

Et cependant, le comité national démocratique avait publié, tard dans la nuit, l'avis suivant: " M. Hughes n'est pas élu; attendez à demain; rappelez-vous 1892. " En 1892, le soir de l'élection présidentielle, on avait proclamé la victoire de M. Blaine, le candidat républicain, et le lendemain les rapports revisés donnaient la majorité à M. Cleveland, le candidat démocrate. Eh bien, l'histoire s'est répétée cette année.

Le 8 novembre on a commencé à recevoir de certains Etats des chiffres qui changeaient le résultat de la veille. Le Dakota nord et la Virginie occidentale étaient passés de la colonne républicaine à la colonne démocratique. Des Etats douteux comme l'Arizona, le Kentucky, le Maryland, le Missouri, le Montana, le Nevada, le Nebraska, l'Ohio, étaient acquis à M. Wilson. Enfin, après trois ou quatre jours d'incertitude, le résultat de la Californie, où M. Wilson a eu une majorité de plusieurs milliers de voix, a rendu son élection certaine. Il aura au moins 276 voix dans le collège électoral présidentiel, et il ne lui en faut que 266 pour être élu,soit la moitié plus un, le collège se composant de 531 membres.

C'est une grande victoire pour M. Wilson, qui a la majorité dans les deux tiers des Etats de l'Union, et une majorité de 403,312 du vote populaire. Ce succès paraît encore plus considérable quand on se rappelle qu'en 1912, les deux candidats républicains réunis, MM. Taft et Roosevelt, avaient ensemble une majorité d'environ 1,300,000 votes. Le président actuel était virtuellement l'élu d'une minorité lors de la dernière élection. M. Hughes lui-même, le candidat défait, vient d'envoyer un télégramme de félicitations à M. Wilson, ce qui met fin à toutes les rumeurs de contestation légale.

* * *

Au Canada la question bilingue ontarienne, qui occupe tant de place dans les préoccupations et les discussions publiques, et qui agite si profondément l'opinion depuis deux ou trois ans, est entrée dans une phase nouvelle. Deux documents de nature diverse, mais relatifs tous deux à ce pénible conflit, ont été publiés presque en même temps. Sa Sainteté le pape Benoît XV a adressé aux évêques et aux catholiques canadiens une encyclique dans laquelle il donne à la fois des

conseils et une direction. Et le plus haut tribunal de l'empire, quelques jours plus tard, a rendu le jugement si impatiemment attendu, dans les causes qui lui avaient été déférées touchant la légalité du fameux règlement 17 et de la commission scolaire spéciale créée par le gouvernement d'Ontario pour régir et administrer les écoles d'Ottawa.

L'encyclique du Souverain-Pontife a pour objet de faire disparaître les divisions que la question bilingue a provoquées entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française. Le Saint-Père ne dissimule pas l'anxiété que lui font éprouver ces dissentiments. Il en signale les causes et la nature : la diversité de langue et d'origine. Il résume et expose les prétentions des deux éléments, les deux thèses qu'ils soutiennent de part et d'autre. Les catholiques de langue française se plaignent que, dans Ontario et ailleurs, où se rencontrent des groupes nombreux de leur race et où la langue anglaise est généralement en usage, on ne tienne pas un compte assez équitable de leur langue, soit dans le saint ministère, soit dans les écoles catholiques séparées. Ils demandent que, dans les paroisses, les ministres du culte soient choisis d'après le nombre des catholiques de l'une ou l'autre langue, de sorte que, dans les endroits où les Canadiens français l'emportent en nombre, le curé soit de leur langue, que dans ceux où ils constituent un groupe appréciable, le français soit employé aussi bien que l'anglais pour la prédication et le ministère paroissial, et que, dans les écoles catholiques, on enseigne leur langue d'une façon plus complète et plus satisfaisante. D'autre part les catholiques de langue anglaise soutiennent que, dans Ontario et dans les autres provinces où l'élément anglais domine et où les catholiques sont moins nombreux que les protestants — bien que ça et là les franco-catholiques puissent l'emporter comme population sur les anglo-catholiques—, pour la désignation des pasteurs il

faut tenir compte à la fois des gens qui peuvent et qui doivent être amenés à la vraie religion, de la langue propre à la province et des autres conditions de lieux et de personnes, et non pas se guider uniquement par la considération du nombre prépondérant des familles catholiques. Ils prétendent de plus que parfois les prêtres canadiens-français, insuffisamment instruits de la langue anglaise ou trop pénétrés de la supériorité de la leur, ne réussissent que médiocrement dans l'exercice du saint ministère ou n'apportent pas le concours que réclament les besoins locaux. Quant aux écoles séparées, les catholiques de langue anglaise maintiennent que, si le français y était enseigné comme le demandent les catholiques dont c'est la langue, les enfants ne recevraient pas une assez bonne instruction dans la langue anglaise qui est la langue de la province, ce qui causerait un préjudice aux parents, obligés par là ou bien de combler la lacune par des dépenses additionnelles, ou bien de mettre leurs enfants dans des écoles publiques ou neutres, ce qui est inadmissible. Et enfin ils représentent que le système préconisé par les franco-catholiques indisposerait le gouvernement contre les écoles séparées et les mettrait en péril.

Après avoir ainsi résumé les thèses des deux groupes catholiques que la question de langue met en conflit, le Saint-Père déplore l'acrimonie avec laquelle on les discute. " Si seulement, dit-il, ces questions se traitaient avec calme et modération ! Mais comme si la race ou la religion elle-même était en cause, on les discute dans les journaux et les revues, dans les livres et les brochures, dans les conversations particulières et dans les réunions publiques, avec une telle âpreté, que les esprits s'animent et s'échauffent au point où le dissentiment entre l'un et l'autre parti devient chaque jour plus inguérissable. "

Le Saint-Père conjure les évêques de ne rien épargner

pour rétablir l'union dans la paix et la charité entre les catholiques canadiens. Et il déclare que c'est à eux d'abord, puis en dernier ressort au Saint-Siège, qu'appartient la décision des controverses que ceux-ci ont entre eux au sujet des droits de l'une et l'autre langue et de leur emploi dans les églises et dans les écoles. " Cette décision appartient aux évêques, surtout à ceux qui président aux diocèses où la lutte est plus ardente. C'est pourquoi nous les exhortons à se réunir, à considérer et peser avec soin une matière si importante, et à statuer ensuite et décerner ce qu'ils croiront juste et opportun, en ayant uniquement en vue la cause du Christ et le salut des âmes. Que si ,pour n'importe quel motif, leur sentence ne peut pas régler et terminer la querelle, ils déféreront l'affaire à ce Siège Apostolique, qui, suivant les lois de la justice et de la charité, tranchera le débat de telle sorte que les fidèles gardent à l'avenir, " comme il convient à des saints ", la paix et la bienveillance mutuelle. "

Le pape s'adresse ensuite aux écrivains catholiques et aux fidèles en général. Il recommande à tous le silence et l'abstention des controverses qui fomentent la division. " En attendant, leur dit-il, les journaux et les revues qui se glorifient de l'appellation de catholiques doivent s'abstenir d'alimenter la discorde parmi les fidèles ou de prévenir le jugement de l'Eglise; et si leurs rédacteurs gardent patiemment un modeste silence, s'ils s'appliquent même volontiers à calmer les esprits, ils auront bien mérité de leur profession. Les fidèles de leur côté doivent s'interdire de traiter cette question dans les réunions populaires, dans les assemblées, dans les congrès catholiques proprement dits; car il est presque impossible que les orateurs ne se laissent entraîner par l'esprit de parti et n'attisent par leurs discours la violence de l'incendie. "

Parlant ensuite particulièrement au clergé, le Souve-

rain Pontife exprime le voeu que les prêtres s'appliquent à posséder les deux langues. " Assurément, fait-il observer, le bien spirituel et la concorde des catholiques de l'une et de l'autre langue gagneront beaucoup, si tous les prêtres possèdent parfaitement l'un et l'autre idiôme. Aussi avons-nous appris avec une très grande satisfaction que dans plusieurs séminaires on a établi comme règle que les séminaristes s'exercent à très bien parler le français et l'anglais; et nous voudrions que cet exemple fût suivi dans tous les autres séminaires. Quant aux prêtres qui vaquent au saint ministère, ils doivent s'appliquer à acquérir la connaissance et l'usage des deux langues; et mettant de côté tout esprit de parti, ils devraient se servir tantôt de l'une tantôt de l'autre, suivant les besoins des fidèles. "

Un passage de l'encyclique est plus spécialement consacré à la question scolaire ontarienne. " Pour ce qui est des écoles catholiques de l'Ontario, écrit Benoît XV, comme la lutte sur ce point est plus vive, il convient d'en parler plus en détail. Personne ne niera que le gouvernement de l'Ontario est dans son droit en exigeant que la langue anglaise, qui est celle de la province, soit enseignée aux enfants dans les écoles; de même les catholiques de l'Ontario demandent avec raison que dans les écoles séparées cet enseignement soit donné avec assez de perfection, pour que leurs enfants se trouvent dans les mêmes conditions que ceux des non-catholiques qui fréquentent les écoles " neutres ", et ne soient pas moins en état soit d'aborder les écoles supérieures, soit d'arriver aux emplois civils. On ne saurait d'autre part refuser aux Franco-Canadiens qui habitent cette province le droit de réclamer, quoique dans une proportion équitable, que, dans les écoles où leurs enfants sont en un certain nombre, la langue française soit enseignée; et l'on ne peut assurément leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient tant à coeur. "

Au milieu de toutes ces difficultés le pape rappelle aux catholiques canadiens que " ce qui importe souverainement et avant tout c'est qu'il y ait des écoles catholiques, et qu'elles ne soient sous aucun prétexte mises en danger de disparaître ".

Le Souverain-Pontife exprime le voeu qu'on puisse trouver un *modus vivendi* acceptable à tous. " Comment arriver maintenant, demande-t-il, à concilier ces deux choses, l'enseignement complet de la langue anglaise et un enseignement équitable de la langue française aux enfants franco-canadiens? Il est évident que s'il s'agit des écoles soumises à l'autorité du gouvernement, la question ne pourra pas être réglée en dehors de lui. Rien n'empêche cependant que les évêques, s'inspirant de leur zèle pour le salut des âmes, s'emploient avec sagesse et activité pour faire prévaloir des conseils de modération et pour faire attribuer à chacune des parties ce qui est juste et équitable. "

Voilà quelle est, dans ses grandes lignes, l'encyclique sur la question bilingue. Il est du devoir de tous les catholiques canadiens de lui donner leur adhésion. Le Saint-Père a fait entendre une parole de sagesse et de paix. Nous devons l'accueillir dans un esprit de respectueuse obéissance. L'encyclique, ne l'oublions pas, proclame la légitimité du droit pour lequel nous luttons. Elle nous recommande en même temps la modération et nous trace une ligne de conduite à laquelle nous devons nous conformer. Le pape est notre chef et notre pasteur suprême, et quiconque a le sens catholique ne saurait hésiter à s'incliner devant ses directions, même quand elles n'ont pas pour objet des matières de dogme et de doctrine. Espérons que la lettre pontificale produira l'effet que désire le Saint-Père, et que les catholiques du Canada, par le respect mutuel de leurs droits, verront se rétablir parmi eux la concorde dans la justice, si désirable spécialement au milieu d'une société mixte comme la nôtre.

* * *

Trois ou quatre jours après la réception de l'encyclique les dépêches nous faisaient connaître la décision du Conseil privé dans les deux causes qui lui avaient été soumises, celle de Mackell contre le Bureau des écoles séparées catholiques d'Ottawa et celle du Bureau des écoles séparées catholiques d'Ottawa contre la corporation de la ville d'Ottawa, la Banque de Québec, et la Commission des écoles catholiques séparées nommée par le gouvernement d'Ontario. Dans la première, le Bureau des écoles catholiques demandait que le règlement 17 fût déclaré *ultra vires*. Dans la seconde il demandait que la loi autorisant la nomination de la commission scolaire gouvernementale fût également déclarée inconstitutionnelle.

Par son jugement sur le premier litige, le Conseil privé se prononce en faveur du gouvernement d'Ontario et affirme la constitutionnalité du règlement 17. Par l'autre, il donne gain de cause au Bureau des écoles séparées et déclare *ultra vires* la création de la Commission gouvernementale.

Naturellement, la cause qui excitait le plus d'intérêt était celle dans laquelle la validité du règlement 17 était mise en question. Malheureusement le jugement nous est défavorable. Le Conseil privé a décidé que le trop fameux règlement ne viole pas les dispositions de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Comme nos lecteurs le savent, cet article dit: " Dans chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes: 1. Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'union, par la loi, à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées

(*denominational*)." Commentant cet article, le Conseil privé déclare ce qui suit : " La classe de personnes à qui le droit ou privilège est réservé doit, dans notre opinion, être une classe de personnes déterminée suivant leur croyance religieuse et non pas suivant la race ou la langue..., car le sens de cet article, c'est qu'une classe et cette classe de personnes ne peut être subdivisée en d'autres classes, eu égard au langage de ceux qui professent la foi catholique. " En d'autres termes, ce qui est garanti et sauvegardé par l'article 93 de l'Acte constitutionnel de 1867, c'est la confessionnalité et non pas la langue de l'école. C'est sur ce point capital que repose principalement la décision du Conseil privé relativement au règlement 17. Ce règlement est donc déclaré constitutionnel et dans les limites des pouvoirs qui appartiennent au gouvernement d'Ontario.

Est- ce à dire qu'il soit sage, judicieux et équitable ? En aucune façon. Nous avons toujours été d'avis que le vrai terrain de lutte, pour nos compatriotes d'Ontario, était celui du droit naturel, du droit historique, du droit politique, et du véritable intérêt national. Dans cet ordre d'idées, les arguments que nous pouvons faire valoir sont, nous semble-t-il, irréfutables. Le jugement du Conseil privé les laisse intacts. En s'appuyant sur eux, la cause de la minorité canadienne-française conserve toute sa force. Pourquoi les esprits dirigeants de la majorité ontarienne ne le comprendraient-ils pas ? Pourquoi n'admettraient-ils pas loyalement que les descendants des premiers découvreurs,des premiers fondateurs, des premiers explorateurs, des premiers défricheurs, des premiers civilisateur du Canada, ont ici des titres spéciaux, et que la langue de Champlain, de Laval, de LeCaron, de Brébeuf, de Jogues, de Frontenac, de Joliette, de Marquette, de La Verandrye, ne saurait être traitée comme une langue étrangère en ce pays? Le jugement du Conseil privé affirme qu'en édictant le règle-

ment 17 le gouvernement ontarien n'a pas excédé son droit constitutionnel. Soit; maintenant, dans l'exercice de ce droit, désormais légalement inattaquable, qui l'empêche de suivre les inspirations de la plus haute et de la plus sage politique et de faire en sorte que nous ayons au Canada l'union des races ? Le règlement 17 n'est pas immuable comme les lois des Perses et des Mèdes. La minorité a un grief dont tous les bons esprits, anglais ou français, reconnaissent l'existence. Nous avons étudié longuement et consciencieusement la question et nous sommes convaincu qu'elle est encore susceptible d'une solution honorable et équitable.

Il nous reste à considérer le second jugement du Conseil privé. Il a apporté à nos compatriotes d'Ottawa une compensation, en déclarant *ultra vires* la loi en vertu de laquelle le gouvernement d'Ontario a nommé une commission de trois membres pour régir les écoles séparées de la capitale. Pour en venir à cette conclusion, il s'appuie sur l'article 93 de l'Acte constitutionnel de 1867, et sur l'article 2 de la loi des écoles séparées de 1863. Ce dernier article donne à " tout nombre de personnes, comprenant au moins cinq chefs de famille, propriétaires, ou locataires, dans les limites d'un arrondissement scolaire, et catholiques romains ", le droit d'élire des syndics pour l'administration d'écoles séparées. Les membres du Bureau des écoles séparées d'Ottawa représentent ceux qui appuient les écoles séparées dans les limites de la cité, et en leur qualité de syndics élus ils possèdent le droit d'administration conféré par l'acte des écoles séparées de 1863. Or la loi du gouvernement d'Ontario autorise la suspension de ce droit pour un temps illimité. Donc elle " préjudicie à un droit ou privilège conféré lors de l'Union, par la loi, à une classe particulière de personnes, dans la province, relativement aux écoles séparées ". Et elle viole conséquemment l'article 93 de l'Acte de 1867. Cette conclusion nous

paraît inattaquable. Les syndics des écoles séparées catholiques d'Ottawa sont donc remis en possession de leur juridiction et de leur droit d'administration.

* * *

Dans notre monde politique fédéral, l'événement saillant des dernières semaines, c'est la démission du ministre de la milice, sir Samuel Hughes. Plusieurs signes avant coureurs pouvaient la faire présager. Depuis assez longtemps, les observateurs avisés discernaient des tiraillements, indices d'une situation tendue. Une divergence de vues très accentuée au sujet de la nomination d'une sorte de ministre adjoint, chargé des affaires de la milice de l'autre côté de l'océan, a fait éclater la crise. La correspondance entre le premier ministre et le général Hughes est devenue orageuse. Ce dernier a pris les choses sur un ton vraiment inadmissible. Et sir Robert Borden s'est vu forcé de lui demander sa démission. Il est certain que sir Sam Hughes ne possédait pas à un degré suffisant le sens de la responsabilité et de la solidarité ministérielles. On reconnaît généralement qu'il avait des qualités, de l'activité, de l'énergie, de la décision, un grand amour du travail. Mais il était absolument dépourvu de jugement et de pondération. Impulsif, irrépressible, extravagant, aventureux, il était exposé à commettre des fautes qu'un peu plus de tact et de réflexion lui eût épargnées. Personne ne prétendra qu'il n'a pas rendu de services depuis le commencement de la guerre. Mais tout le monde admettra aussi, après avoir lu la correspondance officielle, qu'il ne pouvait rester plus longtemps membre du cabinet.

A Québec, la Législature est en session depuis le 7 novembre. Le discours du trône n'annonçait aucune mesure

d'une spéciale importance. Le gouvernement va demander aux Chambres de voter un million pour le fonds patriotique. On s'accorde à pronostiquer une session très courte. Le gouvernement de sir Lomer Gouin a pour lui presque l'unanimité dans l'Assemblée et au Conseil. Nous croyons que les travaux sessionnels seront terminés le 20 décembre.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 25 novembre 1916.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

CHRISTIANISME ET MODERNISME EN FACE DU PROBLEME RELIGIEUX, par le Père Tamisier, des jésuites. 1 vol. 400 pages. Prix : 3 fr. 75. — Chez Lethielleux, à Paris.

Le Père Tamisier étant l'un de nos collaborateurs, et l'un des plus appréciés, nous ne voulons pas l'accabler d'éloges, quelque mérités qu'ils soient, ce dont, du reste, il ne se soucie guère. Mais ce nous est, me semble-t-il, un devoir de signaler à nos lecteurs le nouveau volume du savant et laborieux jésuite. L'ouvrage se divise en trois parties. Dans la première, l'auteur expose l'éternel problème religieux : la science ne saurait supprimer la religion — nous avons besoin de religion — il nous faut Dieu. La deuxième partie traite de la solution du problème posé dans la première par le christianisme traditionnel et non moderniste : la lumière du Christ — qui se continue dans l'action de l'Eglise — laquelle tire son efficacité de sa foi — comment la foi et la raison s'accordent — comment le modernisme amoindrit le Christ — comment il détruit l'Eglise — comment il défigure l'Ecriture et le dogme. Enfin la troisième partie, la plus considérable, montre la vérité du christianisme traditionnel : témoignage de l'histoire de Jésus — témoignage du sang — survivance de Jésus — vitalité de l'Eglise — indépendance de l'Eglise — sa victoire sur le monde — nécessité des dispositions morales pour arriver à la foi — à cause du caractère surnaturel du christianisme. — On le voit par cette rapide analyse, il y a là un large thème, bien substantiel, d'étude de la doctrine chrétienne, qu'un théologien instruit, doublé d'un écrivain qui sait sa langue, nous développe avec une maîtrise remarquable. En nos temps de doute et de négation, où la foi davantage, c'est certain, doit être éclairée, surtout chez ceux que leur position sociale appelle à diriger leurs frères les autres hommes, ce livre de notre estimé collaborateur saura faire un grand bien. On s'en va répétant : " La foi du charbonnier ne suffit plus ! " C'est vrai sans doute pour beaucoup. Eh ! bien, alors, qu'on s'instruise en lisant avec attention et réflexion des livres comme celui-ci. On verra où est la vraie doctrine, celle du christianisme, et comment elle diffère du tout au tout de la fausse doctrine, celle du modernisme. — E.-J. A.

* * *

MONSEIGNEUR LANGEVIN, par le Père Morice, o. m. i. 1 vol. 374 pages. — Chez l'auteur, à Saint-Boniface.

L'illustre successeur du grand Mgr Taché a occupé, dans l'Eglise et au pays, une trop belle place, sa figure originale et expressive était trop familière à tous, pour qu'un livre qui raconte sa vie, même anecdotique, ne soit pas ouvert tout de suite avec curiosité et intérêt. Le Père Morice, d'autre part, est trop favorablement connu par ses oeuvres nombreuses au sujet de l'histoire de l'Ouest canadien, pour qu'un livre de lui ne soit pas bienvenu. Si donc on a été surpris de voir paraître, si tôt après la mort du regretté archevêque de Saint-Boniface (15 juin 1915), l'histoire de sa vie par son frère en religion, le Père Morice, on ne s'en est pas moins hâté de parcourir le nouveau volume. Nous ne voulons pas, dès à présent, porter un jugement sur cet ouvrage. Nous constatons que *Les Cloches*, de Saint-Boniface, livraison du 1er décembre 1916, font des réserves et en annoncent d'autres. Il ne nous convient pas d'intervenir dans le débat. Nous nous en tenons donc, au moins pour le moment, au banal accusé de réception. Le Père Morice nous a pourtant prévenu qu'il attendait de la presse amie autre chose que des banalités. Cela viendra peut-être plus tard. Tout ce que nous nous permettrons d'écrire aujourd'hui, c'est que la grande figure de l'archevêque qui s'est appelé " le blessé de l'Ouest " méritait d'être placée sur un piédestal élevé et d'être vue de haut, et que, le plus souvent, l'anecdote, si fidèle soit-elle, ne donne du héros qu'elle met en scène qu'une idée incomplète. Mais, nous dira-t-on justement, il y a plus et mieux qu'une histoire anecdotique dans ce livre ? Je l'accorde, si vous voulez. Mais que l'auteur me pardonne de le lui dire franchement— et c'est bien ce que je pense — son illustre héros m'a paru, dans son livre, moins grand que nature. Cela tient sans doute au genre adopté.—E.-J. A.

* * *

TABLEAUX SYNOPTIQUES DE L'HISTOIRE DU CANADA, 1500-1700, par le Père Lejeune, o. m. i., professeur à l'Université d'Ottawa. 102 pages, grand et large format. — Chez l'auteur, au Juniorat du Sacré-Coeur, à Ottawa.

Travail évidemment fait de longues et patientes recherches, conduites avec autant de sagacité que de vue très claire et très nette des choses de notre histoire. Le Père Lejeune est connu et apprécié depuis longtemps par les amis de l'histoire et des lettres. Ils lui seront particulièrement reconnais-

sants du grand ouvrage qu'il leur donne, en partie, aujourd'hui. La *Presse*, de Montréal, donnait hier (9 décembre) un précis d'analyse, que nous nous permettons d'emprunter. " L'auteur a réuni, sous la forme de tableaux synoptiques, tous les faits qui se rattachent à l'histoire de notre pays, de 1500 à 1900. L'ouvrage se divise en quatre époques, lesquelles se ramifient en deux ou trois parties, et il se compose de quatre fascicules, dont deux sont aujourd'hui publiés. Ces tableaux, qui sont assez complets pour suppléer,au besoin, à un manuel d'histoire, serviront à graver dans l'esprit la connaissance exacte des événements et leurs dates, en même temps qu'ils aideront à une saine appréciation des faits et des principaux personnages qui en ont été les instruments. Voulant rendre le travail de l'étudiant plus facile, le compilateur a mis en relief, au début des principales périodes historiques, la physionomie morale ainsi que l'action administrative des rois et des ministres qui ont guidé la marche du Canada. Ce livre sera surtout apprécié comme aide-mémoire, car il permettra à l'étudiant de se remémorer facilement un fait oublié ou une date incertaine." C'est donc un livre utile et d'ailleurs fort bien documenté que le Père Lejeune, qui est français, donne à ses frères d'adoption du Canada. Les deux fascicules qui paraissent aujorud'hui — 1500-1600 et 1600-1700 — seront suivis des deux autres — 1700-1800 et 1800-1900 — dans un avenir rapproché, espérons-le. Que le savant et laborieux auteur nous permette de lui offrir, avec nos trop modestes félicitations, nos plus sincères remerciements. —

E.-J. A.

* * *

TROIS LEGENDES FRANCISCAINES DE L'AN 1629, par le frère Gilles, avec préface et notes par le Père Hugolin, o. f. m. 127 pages. — A la librairie Notre-Dame, Montréal, septembre 1916.

Quel bon petit livre, simplement écrit, avec même un peu de naïveté, par un religieux qui est sûrement un homme de coeur en même temps qu'un bon moine. Il nous raconte donc, ainsi que son titre le dit, trois légendes : *La prophétie du père Gervais*, *Le secret de la grotte* et *Le chapelet d'étoiles*. C'est pieux et doux, comme un chant de frères mineurs qui psalmodient dans leur cloître derrière l'autel ! Comme ce sont des légendes canadiennes qui remontent aux tout premiers âges du pays — au temps de la première prise de Québec par les Anglais — et que les héros de ces petits récits sont des moines de son ordre, le frère Gilles, patriote et bon religieux, se trouve doublement chez lui dans le domaine qu'il cul-

tive. On le lit avec un intérêt qui ne se lasse pas. — En nous présentant les *légendes* de son frère et de son ami, l'excellent Père Hugolin — que nos lecteurs connaissent — écrit très gentiment: " Je n'aime en effet rien autant que la légende, la vraie, celle qui n'invente pas de toutes pièces les personnages et les faits, mais qui, fleur de l'histoire, y plonge ses racines. Et quand la légende s'exerce sur l'histoire canadienne, et dans l'espèce sur celle des Récollets, qu'elle met en scène les personnages de cette histoire et qu'elle se déroule sur notre grand fleuve et dans nos sombres forêts, oh! alors de quel intérêt particulier elle s'augmente et quelle profonde jouissance elle me procure! " — Beaucoup diront comme le Père Hugolin en lisant les légendes, charmantes et douces, du bon frère Gilles. — Et puis, ce qui ne gâte rien, ce petit volume se présente avec une toilette d'un goût parfait. Il est vraiment très bien imprimé. Les Dlles Mignault, qui dirigent la librairie Notre-Dame, savent donner aux livres qu'elles éditent, en voilà une preuve, des soins aussi élégants que diligents. On sent très nettement que, pour faire ainsi toilette, le petit livre du bon frère Gilles a dû passer par des mains de femmes. Vous verrez, après ce succès, que les faiseurs de livres s'empresseront de s'adresser à la librairie Notre-Dame, et, ma foi, ils n'auront pas tort. — E.-J. A.

* * *

HEURES SOLITAIRES, par M. l'abbé Arthur Lacasse. 188 pages. — Québec, 1916.

C'est un volume de vers, de bons vers, aisés et charmants, comme une brise caressante, que M. le curé de Saint-Tite-des-Caps a écrits dans ses heures de loisir, et qu'il a laissé s'envoler " de la montagne où il demeure " le jour des " Pâques fleuries " de l'année qui s'achève (6 avril 1916). On a dit que son vers, au curé de Saint-Tite, était facile, parfois même trop facile, que M. le curé prenait pour ses rimes des licences, *contre* lesquelles il y a de fortes doctrines s'il y a *pour* d'illustres exemples, qu'enfin ses sujets ne sont pas toujours très neufs. Mais on a ajouté que l'auteur a le sens du rythme, de l'harmonie, de la musique du vers, et que plusieurs de ses poèmes sont de vraies beautés. Et c'est dans la grave *Nouvelle-France* (septembre 1916) qu'un " frater " a écrit cela. Je m'incline. Lui, le curé poète, il raconte que, dans sa montagne, la poésie passait, " chantant dans le feuillage, murmurant sur les lacs, gazouillant, folâtre, aux rives des ruisseaux, ou rêvant, silencieuse et triste, à l'ombre des grands saules..." " J'écoutai sa chanson, continue-t-il, j'emplis mon âme de son

rêve, et je causai, et je souris, et je chantai avec elle... " Voilà comment sont nées les *Heures solitaires!* C'est simple, on le voit. Mais tout le monde n'en saurait faire autant. Jugez-en par quelques strophes :

L'église s'ouvre large, et l'hymne de Sion
Monte en plein air vers Dieu. La foule, sans parole,
Médite, et, dans l'encens très pur qui l'auréole,
L'ostensoir d'or s'avance en grand-procession.
(*La grand-procession*, page 40.)

Pour une jeune mère, un berceau c'est un monde,
Naissant tout à coup à ses yeux,
Dont elle ignore encor la majesté profonde
Et les replis mystérieux...
(*Un berceau*, page 52.)

Oh! qui saura jamais ce que ces vieilles pages
Ont entendu d'aveux, de pieux entretiens !
Ce qu'il a recueilli de prières, d'hommages,
Le vieux " paroissien " !
(Le vieux " paroissien ", page 86.)

Ce qu'il doit aimer à commenter le saint Evangile, ce curé poète ! Et comme ses homélies doivent être douces et caressantes à l'oreille des bonnes gens! On se surprend à envier vraiment le sort des paroissiens de Saint-Tite-des-Caps. — E.-J. A.

* * *

AUTOUR DE LA MAISON, par Michelle LeNormand, édition du *Devoir*. 155 pages. — Montréal, 1916.

Petit volume sans prétention, qu'on parcourt avec un charme extrême. *Michelle* nous raconte ses faits et gestes d'enfant, quand elle s'amusait avec *Pierre et Toto*, ses frères, sous l'oeil bienveillant de tante *Estelle*. C'est gai, c'est frais, c'est simple et c'est franc comme un gazouilli d'enfants ou d'oiseaux. Tout ce petit monde s'aime bien et aime bien la vie. Et puis, la pensée sérieuse, la note de piété filiale, le regard vers Dieu éclosent si naturellement sous la plume de *Michelle!* Nous avions lu tout cela, en *billets du soir*, dans le *Devoir*. Mais nous avons relu volontiers et sans nous lasser. L'auteur est toute jeune encore. Que sa main ait été

guidée par une main plus sûre, il est possible. Mais son bon coeur est bien à elle et il est si canadien, si plein de sentiments très purs, si sincère et si aimant, qu'on l'aime beaucoup *Michelle*, et *Toto* aussi, et *Pierre*, et tante *Estelle*, et *Zoulou* même, le pauvre chien *Zoulou*, sur le trépas tragique duquel, ma parole, j'ai failli pleuré! Aussi ce récit charmant de choses vues et entendues *autour de la maison* a-t-il un beau succès dans notre petit monde des lettres. Avec cela, il faut le dire, qu'au *Devoir*, on sait gentiment aider les amis et les pousser dans le monde! Et c'est très bien, c'est intelligent, c'est heureux au possible. Il ne convient pas d'accabler les siens sous la louange. Mais, sous prétexte qu'on est de la même maison, il ne faut pas se faire grise mine, non plus, et ne pas s'aider ! Comme son ainée *Fadette*, *Michelle Le Normand* nous fera encore passer de doux moments. Elle n'a qu'à continuer. — E.-J. A.

* * *

ETAPES ET COMBATS. Souvenirs d'un cavalier devenu fantassin (1914-1915), par Christian Mallet. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Ce livre contient les impressions d'un soldat qui a mené la rude vie du bivouac pendant neuf mois et conquis, au prix de son sang, l'épaulette dans le rang. Avec lui nous revivons les heures tragiques de l'alerte d'août 1914, nous suivons la marche des dragons de Reims appelés à couvrir la frontière, leur raid audacieux et confiant en Belgique, suivi d'une retraite douloureuse qui les fait assister au martyre d'un peuple innocent. Deux chapitres sont consacrés à la chevauchée épique du régiment à travers les lignes allemandes en pleine bataille de la Marne et à son évasion sensationnelle dans la forêt de Compiègne. Puis, c'est le début des grandes actions sur l'Yser, et les épisodes dramatiques illuminent, comme d'un trait de feu, ce récit mouvementé, telle l'histoire de l'héroïne de la Verberie, restée sans défense au milieu des bandes bavaroisses. Ce sont encore les journées glorieuses de Staden, en octobre, où le 22e dragons se sacrifia pour donner à l'infanterie le temps d'arriver, celles de Nieuport, d'Ypres. Christian Mallet demande alors à passer dans l'infanterie où il est admis avec le grade de sous-lieutenant et il fait la guerre de tranchée jusqu'à l'attaque de Loos où il est blessé. Aucune exagération sentant le procédé littéraire, rien que des détails d'une sincérité sobre, des faits qui s'évoquent, des visions qui passent comme des images sur un écran.

* * *

LE KAISER EN ENFER, par Méphisto. Prix: 10 sous. — La Publicité, Enregistrée, 147, Côte de la Montagne, Québec.

Nous accusons réception d'une brochure intitulée: *Le Kaiser en Enfer*. C'est une pièce satirique sur le Kaiser. L'auteur, après avoir fait une revue de ses crimes, le juge et le condamne au feu éternel.

* * *

ESSAIS HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES, par L. de Lanzac de Laborie. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

L'intérêt des études et monographies que l'auteur de *Paris sous Napoléon* a réunies en volume après les avoir données à diverses revues dépasse l'actualité fugitive. Ainsi, les pages consacrées à l'*Habit vert*, tout en empruntant un succès d'à-propos à la pièce bouffonne de MM. de Flers et de Caillavet, utilisent une série de documents inédits sur les circonstances qui ont précédé et amené le choix du costume officiel des membres de l'Institut. L'aperçu historique sur 1814 a servi de préambule aux conférences commémoratives dont *la Revue hebdomadaire* avait pris l'initiative; il esquisse, à larges traits, la physionomie du régime impérial et l'état des esprits à cette heure de transition. L'hommage pieux rendu à Ozanam lors de son centenaire a fourni à M. de Lanzac de Laborie l'occasion de définir, avec une précision instructive et à l'aide de pièces originales, le rôle prépondérant du véritable fondateur de la société de Saint-Vincent-de-Paul. Il a, dans une même intention d'hommage séculaire, résumé la carrière du comte de Falloux. La notice sur Amédée Madelin, cette haute figure de magistrat de la vieille école, a été lue à l'Association des anciens secrétaires de la conférence des avocats stagiaires à la Cour d'appel. Enfin, les deux biographies qui ferment le recueil évoquent des souvenirs personnels et mettent dans une lumière nouvelle la vie, les oeuvres, la valeur littéraire et morale de deux historiens qui honorèrent à un degré supérieur l'Académie française: Albert Sorel et Thureau-Dangin.

* * *

LA BELGIQUE HEROIPUE ET VAILLANTE. Récits de combattants recueillis par le baron C. Buffin. Préface de M. de Broqueville, ministre de la guerre. 1 vol. in-16 avec 32 gravures et 14 cartes. Prix: 3 fr. 50.—Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8,rue Garancière, Paris (6e).

M. le baron Buffin nous offre, dans une série de récits impressionnants comme un témoignage de première main, le spectacle de la haute et pure chevalerie des soldats d'Albert Ier. Par là, nous revivons une iliade prodigieuse, ramassée en épisodes significatifs: la défense de Visé, la prise du premier drapeau allemand, l'écrasement des forts de Liége, la retraite des 800, le dévouement du caporal Trésignies, dont Anvers voulut donner le nom à une de ses rues, la randonnée fantastique de l'auto blindée 7, l'agonie effrayante du fort de Lierre, les impressions d'un prisonnier au camp barbare de Soltau, la légende de Dixmude, les souvenirs d'un médecin-major retenu quatre heures par les Boches, la *marche à la mort*, le *boyau de la mort* et la *fin du sergent d'Ansembourg*, incidents dramatiques des combats sur l'Yser, etc. Aucun artifice littéraire dans ces évocations émouvantes, l'auteur ayant tenu à faire combattre et parler sous nos yeux les acteurs de ces drames surhumains. M. de Broqueville, ministre de la guerre, l'a constaté, d'ailleurs, en présentant ce recueil unique au public dans une préface toute vibrante d'une sympathie justement motivée.

* * *

AUX MAINS DE L'ALLEMAGNE. *Journal d'un grand blessé.* Avec une préface d'Ernest Daudet, par Charles Hennebois. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50.—Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8,rue Garancière, Paris(6e).

Sur le front de Lorraine depuis quelques jours seulement, l'auteur de ce " journal ", engagé volontaire, tombe, au cours d'une attaque, grièvement blessé. Abrité dans une luzerne, il assiste, impuissant, au meurtre de ses camarades. Il est lui-même dépouillé et laissé pour mort sur la place. Un étudiant bavarois le recueille après quatre jours. Le voilà prisonnier, à Saint-M..., d'abord, où on l'ampute d'une jambe, à Montigny-les-Metz ensuite, enfin à San-Klémens. Dans ces deux derniers lazarets, les blessés français sont en butte au mauvais vouloir des services. Chirurgiens, infirmiers, infirmières et inspecteurs n'éprouvent pas de honte à dîmer les pauvres envois des familles lointaines, insulter au patriotisme des malheureux vaincus, les maltraitant souvent, les exploitant toujours, allant même parfois jusqu'à vouloir se rendre compte des capacités de

souffrir de nos compatriotes. A Offenburg-in-Baden, enfin, M. Hennebois peut goûter quelque répit. C'est là que le trouve, en juillet, l'annonce d'un échange, de la libération. L'auteur, retrace en quelques pages sobres, mais d'une intensité de vie poignante, les nobles émotions du retour triomphal à travers la Suisse accueillante.

M. Ernest Daudet a tenu à présenter au public, en une préface vibrante de sympathie émue et d'indignation généreuse, ce récit de captivité d'un jeune poète dont il salua les débuts touchants, voici quelques années.

* * *

MEDITATIONS, par J. Guibert, prêtre de Saint-Sulpice. — Tome I. *Méditations pour les fêtes de la Sainte Vierge.* In-18 jésus 2 fr. — Tome II. *Méditations pour les fêtes des Saints.* Sept premiers mois de l'année. In-18 jésus. 2 fr. 50. — Tome III. *Méditations pour les fêtes des Saints.* Cinq derniers mois de l'année avec supplément pour le Temps de l'Avent. In-18 jésus. 3 fr. 50. — J. de Gigord, éditeur, Paris, 15, rue Cassette.

Cet ouvrage est le dernier dû à la plume de M. J. Guibert. C'est la partie essentielle d'un cours complet de méditations que l'éminent supérieur du Séminaire de l'Institut catholique se proposait de composer. La mort le surprit avant qu'il ait pu réaliser complètement son désir. Ce qu'il a laissé d'achevé forme trois volumes de méditations sur les fêtes de la Sainte Vierge et les fêtes des Saints. On y retrouvera la méthode d'oraison de Saint-Sulpice, la profondeur de pensée, la sûreté de la doctrine et le charme littéraire dont sont marquées toutes les oeuvres de l'auteur. Ces méditations se terminent toujours par une courte préparation à la messe et à lacommunion qui les feront goûter davantage encore.

* * *

LE DESTIN DE L'EMPIRE ALLEMAND ET LES ORACLES PROPHETIQUES. Essai de critique historique, par Yves de La Brière. 1 vol. in-16, couronne. Prix: 2 fr. 50. — Librairie Gabriel Beauchesne, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Dans ce petit volume, M. Yves de la Brière, l'un des rédacteurs des *Etudes*, discute avec les meilleures et les plus sages méthodes de la critique historique quelques-unes des " prophéties " (ou pseudo-prophéties)

qui ont pullulé à l'occasion de la grande guerre européenne et qui prétendaient annoncer le *Destin de l'Empire allemand.*

Les quatre premiers " oracles prophétiques " étudiés par l'auteur sont la prophétie de Fiensberg (ou des dates fatidiques), la prophétie de frère Hermann sur les Hohenzollern, le cycle légendaire du Champ des Bouleaux, l'Apocalypse de frère Joannes (ou plutôt M, Joséphin Péladan). Le caractère apocryphe de ces étranges documents est mis en relief avec une clarté décisive.

Deux prédictions applicables aux circonstances actuelles et aux éventualités prochaines sont, au contraire, admises par M. de la Brière comme présentant une garantie de probabilité sérieuse et de réelle vraisemblance historique. Ce sont la prophétie attribuée au bienheureux André Bobola sur la restauration du royaume de Pologne et la prophétie attribuée au bienheureux Curé d'Ars sur une revanche française des désastres de 1870.

* * *

UNE AME VAILLANTE ET RAYONNANTE. Léon Asson, lieutenant au 18e d'infanterie, mort au champ d'honneur le 16 septembre 1914, par le R. P. J.-M. Lambert, missionnaire apostolique, directeur de l'Oeuvre des prêtres éducateurs. 1 vol. in-8 écu de XX-348 pages orné d'un portrait. Prix: 5 fr., *franco* 5 fr. 50. — Librairie Gabriel Beauchesne, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

L'auteur présente à la jeunesse l'âme d'un jeune officier, soldat de trempe, chrétien au coeur apostolique, dont il fut l'ami, le confident, le conseiller, le guide, qu'on a voulu proposer en exemple, entre tant d'autres héros notoires et anonymes, à la génération qui représente la France de demain. C'est moins une biographie proprement dite qu'on a voulu présenter au lecteur de ces pages, que la physionomie d'une âme, *âme vaillante et rayonnante*, dépeinte par elle-même en des feuillets où elle se reflète d'autant plus limpidement et fidèlement, que ces feuillets, tout intimes, n'étaient nullement destinés à la publicité.

* * *

LA PRIERE DU SOLDAT FRANÇAIS ET CATHOLIQUE, par un aumônier militaire. 1 vol. in-18 carré, 125 pages relié souple, coins arrondis. Prix: 1 fr. 25, *franco* 1 fr. 50. — Librairie Gabriel Beauchesne, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Ce petit livre est vraiment pour le soldat.

Notons la façon si neuve et si liturgique que l'auteur propose au soldat pour entendre la messe. Il est impossible, grâce à cette méthode, de ne pas comprendre ce qu'est le sacrifice de la messe, de ne pas s'y intéresser en y prenant part. C'est une partie très originale de ce livre et qui sera certainement appréciée. Les actes avant et après la communion prennent le soldat dans sa vie et lui montrent comment il doit parler à Notre-Seigneur.

S. G. Mgr Nègre, archevêque de Tours, dont on sait de la doctrine chrétienne, a béni l'auteur et son oeuvre. Très condensé, cet abrégé est extrêmement clair. Il permettra au soldat, grand liseur, en général, de repasser toutes les notions jadis apprises au catéchisme et peut-être quelque peu effacées par la vie.

* * *

VIE DE LA TRES SAINTE VIERGE disposée en 32 lectures pour le Mois de Marie, par le chanoine Millot, vicaire-général de Versailles. In-18. Prix: 2.25.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Ce petit volume est le premier d'une série de *Mois de Marie* dont l'auteur entend faire un véritable traité du mystère de la Très Sainte Vierge considéré sous tous ses aspects. Chaque jour du mois, il expose, en quelques pages, très simples, un point de doctrine puisé aux sources de la théologie ou de l'histoire. Un trait choisi de préférence dans la vie des saints ou personnages pieux suit chaque chapitre et manifeste la puissance et la bonté de la Mère de Dieu et des hommes.

* * *

Comité catholique de propagande française à l'étranger :

Librairie Bloud et Gay, 7, Place Saint-Sulpice, Paris.

LETTRE DE L'EPISCOPAT BELGE aux cardinaux et évêques d'Allemagne, de Bavière et d'Autriche.

LE MARTYRE DU CLERGE FRANÇAIS, par l'abbé Eugène Griselle.

LA MISSION DU PRINCE DE BüLOW A ROME, par H. Welschimger.

L'ALLEMAGNE ET LES ALLIES devant la conscience chrétienne.

LA GUERRE ALLEMANDE ET LE CATHOLICISME, album No 2.

LE REVEIL DE LA FRANCE, par Charles Sarolea. Paris, Crès et Cie,1916.

L'OPINION CATHOLIQUE ET LA GUERRE, par P. Imbart de la Tour.

L'OPINION AMERICAINE ET LA GUERRE, par Henri Lichtenberger.

A UN NEUTRE CATHOLIQUE, par Mgr P. Batiffol.

LES CATHOLIQUES ESPAGNOLS ET LA GUERRE, par Maurice de Sorgues.

L'ALLEMAGNE, LES NEUTRES ET LE DROIT DES GENS, par Robert Perret.

LA GUERRE ACTUELLE DEVANT LA CONSCIENCE CATHOLIQUE, par le comte Begouen.

LES FEMMES ET LA GUERRE DE 1914, par Frédéric Masson.

LA CHARITE ET LA GUERRE, par I. Lechartier.

LA REINE ELISABETH, par Maurice des Ombiaux.

JOURNAL D'UNE INFIRMIERE D'ARRAS, par Mme Emmanuel Colombel.

LA VIE HEROIQUE : La femme française, Epouses et mères, Nos jeunes filles, conférences par A.-D. Sertillanges.

LE PROTESTANTISME ALLEMAND, par J. Paquier. Prix: 1 fr. 50.

DU XVIIIe SIECLE A L'ANNEE SUBLIME, par Etienne Lamy.

CONTRE L'ESPRIT ALLEMAND, *de Kant à Krupp*, par Léon Daudet.

LA SIGNIFICATION DE LA GUERRE, par H. Bergson.

LES SURBOCHES, par André Beaunier.

L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE DE L'ALLEMAGNE ET LA PENSEE FRANCAISE, par Victor Delbos.

LA FRANCE DE DEMAIN, par H. de Villeneuve.

GUERRE ET PHILOSOPHIE, par M. de Wulf.

Librairie Beauchesne, Paris :

PATRIOTISME, IMPERIALISME, MILITARISME, par Lucien Roure

JEANNE LA LIBERATRICE, par Mgr Baudrillart.

* * *

TABLES

1o TABLE DES SOMMAIRES

JUILLET. — I. A la Faculté des arts (*Emile Chartier*), p. 5. — II. Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain (*L.-E. Cousineau*), p. 24. — III. La vocation et l'oeuvre sociale de M. de Mun (*Ed. Gouin*), p. 39. — IV. Thomas Storrow Brown (*John Boyd*), p. 50. — V. Crimes et peines sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*), p. 70. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 79. — VII. Notes bibliographiques (***), p. 96.

AOÛT. — I. Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain (II) (*L.-E. Cousineau*), p. 97. — II. Thomas Storrow Brown (II) (*John Boyd*), p. 110. — III. Tulipes et Tulipomanie (*Emile Chartier*), p. 120. — IV. Idylle abénaquise (*Corinne Rocheleau*), p. 151. — V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 173. — VI. Notes bibliographiques (***), p. 191.

SEPTEMBRE. — I. Napoléon Bourassa (*Elie-J. Auclair*), p. 193. — II. Le césarisme et la suprématie de l'Eglise (*M. Tamisier*), p. 196. — III. Vieux cahiers, vieux journaux (*Olivier Maurault*), p. 209. — IV. " Choses vues " à propos de la guerre d'Europe (*chan. Desgranges et abbé Thellier de Poncheville*), p. 232. — V. Crimes et peines sous le régime français (II) (*Pierre-Georges Roy*), p. 250. — VI. Le bon langage et la ferme (*Etienne Blanchard*), p. 264. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 272. — VIII. Notes bibliographiques (***), p. 288.

OCTOBRE. — I. Napoléon Bourassa : sa vie—son oeuvre (***), p. 289. — II. Crimes et peines sous le régime français (III) (*Pierre-Georges Roy*), p. 314. — III. " La Terre " (*Emile Chartier*), p. 327. — IV. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 343. — V. Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 359.

NOVEMBRE. — I. La question sociale en Belgique (*Le Père Rutten*), p. 385. — II. La guerre et la paix (I) (*M. Tamisier*), p. 409. — III. Sir Louis-Hippolyte La Fontaine (V) (*Montarville Boucher de la Bruère*), p. 426. — IV. Le bon langage au palais (*Etienne Blanchard*), p. 445.— V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 456. — VI. Notes bibliographiques (***), p. 472.

DÉCEMBRE. — I. Nos oeuvres d'assistance (*Antonio Perrault*), p. 481. — II. La conservation des traditions nationales (*Mgr Choquette*), p. 496. — III. La guerre et la paix (*suite*) (*M. Tamisier*), p. 505. — IV La Fontaine et l'exil de Papineau, (*M. Boucher de la Bruère*), p. 516. — V. Ernest Gagnon, homme de bon conseil (*Elie-J. Auclair*), p. 522. — VI. Dissemblances anglo-françaises (I) (*Etienne Blanchard*), p. 536. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 541.— VIII. Notes bibliographiques (***), p. 559. — IX. Tables (**), p. 571.

2o TABLE DES CHRONIQUES

A.—A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES (*Thomas Chapais*)

JUILLET. — La guerre. — La bataille navale du Jutland. — Première impression pessimiste. — Les pertes anglaises et allemandes. — Une réelle victoire anglaise. — La nouvelle offensive russe. — Une série de défaites autrichiennes. — La mort tragique de lord Kitchener. — Sa carrière. — Sa succession. — La question irlandaise et Lloyd George. — Un projet de gouvernement. — Nationalistes et ulstérites. — Une crise ministérielle en Italie. — Au parlement français. — Un discours du chancelier allemand. — La mort d'Emile Faguet. — Aux Etats-Unis ..... p. 79

AOÛT. — Le rapport de l'amiral Jellicoe. — La victoire anglaise du Jutland. — L'offensive russe. — Magnifiques résultats. — Conquête de la Bukovine. — La dépression autrichienne. — Le sentiment hongrois.— Les batailles sur la Somme. — Victoires anglaises et françaises. — La poussée sur Bapaume et Péronne. — Les Allemands reculent. — Leurs attaques contre Verdun faiblissent. — Un commentaire anglais. — La coordination des offensives. — L'Allemagne et l'Autriche sont attaquées sur tous les fronts. — Une réponse au chancelier. — Le haut commandement français. — La question irlandaise. — Une crise parlementaire. — Aux Etats-Unis ..... p. 173

SEPTEMBRE. — Après deux ans de guerre. — La situation militaire. — Les pronostics. — La paix est-elle prochaine? — Ce qui lui fait obstacle.— Le cas de la France. — La culpabilité de l'Allemagne. — Coup d'oeil rétrospectif. — Quelques simples questions. — Le plan allemand et les événements. — Calculs déjoués. — L'offensive des Alliés. — Au Parlement britannique. — Une session difficile. — Les embarras du ministère. — Le cabinet de coalition. — M. Asquith. — Appréciations de M. O'Connor. — La situation économique de l'Angleterre. — Le marquis Pierre de Ségur ..... p. 272

OCTOBRE. — La guerre. — L'entrée en ligne de la Roumanie. — Appoint militaire et effet moral. — La force et la diplomatie. — Dans les Balkans. — En Galicie. — En Picardie. — Situation satisfaisante. — En Angleterre. — Une détente. — Les embarras du ministère Asquith. — Etude du tempérament parlementaire. — M. T.-P. O'Connor. — La tactique de M. Asquith. — En France. — Interpellations malencontreuses. — Triomphe oratoire de M. Briand. — Un nouvel emprunt national. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Au Canada..p. 343

NOVEMBRE. — La guerre. — La campagne de Picardie. — Défaites allemandes. — Sur le front oriental. — Dans les Balkans. — La crise grecque. — Le péril de la Roumanie. — L'Allemagne et les petites nations. — La session anglaise. — Un vote de crédit. — Un milliard, cinq cent millions. — Exposé de M. Asquith. — Le débat. — M. Lloyd George et ses critiques. — La question irlandaise. — Une motion de M. Redmond. — Vive discussion. — Au Reichstag. — Les audaces d'un chancelier.— L'Angleterre et l'Allemagne. — En France. — Une déclaration de M. Briand. — L'épiscopat français. — Un document admirable. — Aux Etats-Unis. .....p. 456

DÉCEMBRE. — Succès et revers. — La défensive allemande plus énergique sur la Somme. — Les Français à Verdun. — L'offensive russe ralentie en Galicie. — Le péril de la Roumanie. — Victoires des Alliés en Serbie. — Prise de Monastir. — Le discours de M. Asquith au banquet du lord-maire. — Encore M. de Bethmann-Holweg. — Un point d'histoire. — La mort de l'empereur François-Joseph. — Une destinée tragique.— L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Au Canada. — La question bilingue. — L'encyclique du pape. — Les jugements du Conseil privé. — La démission du ministre de la milice.....p. ...

B. — CHRONIQUE DES REVUES (*Elie-J. Auclair*).

OCTOBRE. — Une visite au Vatican (Article de M. Louis Bertrand, dans la *Revue des Deux-Mondes*—1er juillet 1916). — La pensée du pape (Interview du cardinal Gasparri—29 août 1916). — Convient-il de juger le pape? (Article de M. François Veuillot—*La Croix* de Paris, 2 septembre 1916). — Une synthèse de l'action du pape (Article de Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers—août 1916). — L'esprit nouveau d'après le chanoine Ardent (Article de M. Jean-Gabriel Lemoine—*Le Gaulois* (de Paris). — A la gloire de l'Alsace (A propos d'un livre récent de Mgr Herscher). — Comment se fabriquent les canons allemands (Article de M. Victor Tissot—mai 1916). — Dans un sous-marin (Article du *London*—janvier 1916). — Le mendiant mystérieux (Article de M. Louis Chassereau, dans le *Petit Journal* (de Paris).....p. 359

3o TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

PAGES

Allemagne (L') et les Alliés devant la conscience chrétienne..... 569
Allemagne (L), les neutres et le droit des gens, par Robert Perret. 570
Ame (Une) vaillante et rayonnante, par le R. P. J.-M. Lambert, missionnaire apostolique 568
Armées (A la suite des) en Belgique, par S. Scotland Liddell..... 478
A un neutre catholique, par Mgr Mgr P. Batiffol..... 570
Autour de la maison, par Michelle Le Normand..... 563
Aux mains de l'Allemagne, par Charles Hennebois..... 566
Belgique (La) héroique et vaillante. Récits de combattants recueillis par le baron C. Buffin..... 566
Belgique (La) loyale, héroïque et malheureuse, par le Père Joseph Boubée, S. J..... 96
Bien (Vers le), par Marie Sylvin..... 480
Catéchisme (Un) pangermaniste à l'usage du soldat allemand, par Houstan Stewart Chamberlain..... 480
Catholiques (Les) espagnols et la guerre, par Maurice de Sorgues.. 570
Catholiques (Les) italiens et la guerre européenne..... 478
Charité (La) et la guerre, par I. Lechartier..... 570
Christianisme et modernisme en face du problème religieux, par le Père Tamisier, s. j..... 559
Colonisation (La) du Canada sous la domination françaises, par l'abbé Ivanhoe Caron..... 475
Contre l'esprit allemand, de Kant à Krupp, par Léon Daudet..... 570
Critique (La) littéraire pendant la grande guerre, par Michel Orcival 476
Croix (La) du chemin..... 476
De Profundis (Le) médité, par l'abbé Arnaud d'Agnel..... 192
Destin (Le) de l'empire allemand et les oracles prophétiques, par Yves de la Brière..... 567
D'Oran à Arras, par un officier de guerre d'Afrique..... 480
Doutes (des) en matière de foi, par le Père Valentin-M. Breton..... 475
Du XVIIIe siècle à l'année sublime, par Etienne Lamy..... 570
Esprit (L') philosophique de l'Allemagne et la pensée française, par Victor Delbos 570
Essais historiques et biographiques, par L. de Lauzac de Laborie... 288
Essais historiques et biographiques, par L. de Lanzac de Laborie.... 565
Etapes et combats, par Christian Mallet..... 564
European characters in French Drama of the eighteenth century, par Harry Kurz..... 191
Femmes (Les) et la guerre de 1914, par Frédéric Masson..... 570
France (La) de demain, par H. de Villeneuve..... 570
Guerre et philosophie, par M. de Wulf..... 570
Guerre (La) allemande et le catholicisme..... 569
Guerre (La) actuelle devant la conscience catholique, par le comte Begouen 570

PAGES

Heures solitaires, par M. l'abbé Arthur Lacasse..... 562
Jeanne, la libératrice, par Mgr Baudrillart..... 570
Journal apologétique de la guerre, par M. l'abbé Duplessy..... 96
Journal d'une infirmière d'Arras, par Mme Emmanuel Colombel.... 570
Kaiser (Le) en enfer, par Méphisto..... 565
Langevin (Mgr), par le Père Morice, o. m. i..... 560
Légendes (Trois) franciscaines de l'an 1629, par le frère Gilles..... 561
Lettres à Claude, par Fernand Saint-Jacques..... 473
Lettre de l'épiscopat belge, aux cardinaux et évêques d'Allemagne, de Bavière et d'Autriche..... 569
Livre (Le) d'or des Canadiens. Souvenir du 24 juin 1916..... 480
Lointains (Les), par Daniel Sivet..... 477
Mariage ou la grande question, par le curé Hamelin..... 288
Martyre (Le) du clergé français, par l'abbé Eugène Griselle..... 569
Médailles (Les) décernées aux Indiens, par Victor Morin..... 288
Méditations, par J. Guibert, prêtre de Saint-Sulpice..... 567
Mission (La) du prince Buelow à Rome, par H. Welschinger..... 569
Nations (Les) de la guerre, par Christian de l'Isle..... 477
Opinion (L) américaine et la guerre, par Henri Lichtenberger..... 570
Opinion (L') catholique et la guerre, par P. Imbart de la Tour..... 570
Patriotisme, impérialisme, militarisme, par Lucien Roure..... 570
Poèmes épars de Joseph Lenoir-Rolland, par Casimir Hébert..... 472
Prière (La) du soldat français et catholique, par un aumônier militaire 568
Prisonnier des Allemands, par un prêtre de la Société des Missions étrangères, infirmier militaire..... 477
Progrès de l'âme dans la vie spirituelle, par le R. P. Faber..... 192
Protestantisme (Le) allemand, par J. Paquier..... 570
Providence (La) et le bonheur, par Loius Arnould..... 474
Rapaillages (Les), par l'abbé Lionel Groulx..... 474
Reflets d'antan, (poèmes), par Pamphile Lemay..... 472
Reine (La) Elisabeth, par Maurice des Ombiaux..... 570
Réveil (Le) de la France, par Charles Sarolea..... 569
Secret (Le) du sous-marin, par Guy Thorne..... 479
Signification (La) de la guerre, par H. Bergson..... 570
Similia similibus ou La guerre au Canada, par Ulric Barthe..... 480
Surboches (Les), par André Beaunier..... 570
Tableaux synoptiques de l'histoire du Canada, 1500-1700, par le Père Lejeune, o. m. i..... 560
Vie de la Très Sainte Vierge, par le chanoine Millot..... 569
Vie (L'autre), par le R. P. Guillermin..... 479
Vie (La) héroique: La femme française, Epouses et mères, Nos jeunes filles, par A.-D. Sertillanges..... 570

4o TABLE GENERALE PAR ORDRE ALPHABETIQUE

PAGES

A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*).....79, 173, ...272, 343, 456 541
Bourassa (M. Napoléon) (*Elie-J. Auclair*)..... 193
Bourassa (Napoléon) (sa vie—son oeuvre) (***)..... 289
Brown (Thomas Storrow) (*John Boyd*).....50, 110
Césarisme (Le) et la suprématie de l'Eglise (*M. Tamisier*)..... 196
"Choses vues" à propos de la guerre (*Desgranges, de Poncheville*) 232
Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*) 359
Conservation (La) des traditions nationales (*Mgr Choquette*)..... 496
Crimes et peines sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*).... .....70, 250, 314
Dissemblances anglo-françaises (I) (*Etienne Blanchard*)..... 536
Faculté (A la) des arts (*Emile Chartier*)..... 5
Gagnon (Ernest), homme de bon conseil (*Elie-J. Auclair*)..... 522
Guerre (La) et la paix (*M. Tamisier*) 409, 505
Idylle abénaquise (*Corinne Rocheleau*)..... 151
La Fontaine (sir Louis-Hippolyte) (documents inédits) (V) (*Montarville de la Bruère*)..... 426
La Fontaine et l'exil de Papineau (*M. Boucher de la Bruère*)..... 516
Langage (Le bon) au palais (*Etienne Blanchard*)..... 445
Langage (Le bon) et la ferme (*Etienne Blanchard*)..... 264
"La terre" (*Emile Chartier*) 327
Lorrain (Mgr Narcisse-Zéphirin) (*L.-E. Cousineau*).....24, 97
Nos oeuvres d'assistance (*Antonio Perrault*)..... 481
Notes bibliographiques (***).....96, 191, 288, 472, 559
Question sociale (La) en Belgique (*Le Père Rutten*)..... 385
Tulipes et tulipomanie (*Emile Chartier*)..... 120
Vieux cahiers, vieux journaux (*Olivier Maurault*)..... 209
Vocation (La) et l'oeuvre sociale de M. de Mun (*Ed. Gouin*)..... 39

AP
21
R34
v.71

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY